

CREDOC

CESP

UNE REVOLUTION PAISIBLE

l'habitat autogéré

Sou1981-2641



1981

Une révolution paisible l'habitat
autogéré / P. Bonnin, P.
Reynaud. (1981).

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT, DIRECTION DE LA CONSTRUCTION



x

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

R⁴ 97

UNE REVOLUTION PAISIBLE

L'HABITAT AUTOGERE



1981

Compte rendu de fin de contrat
MECV/CREDOC, Direction de la Construction
Marché N° 79 61 307 00 223 7501

Philippe BONNIN
Paul REYNAUD

Notre réf. N° 4783

collaboration technique :
Briqitte André

----- CENTRE de RECHERCHE pour l'ETUDE et l'OBSERVATION des CONDITIONS de VIE -----

----- CENTRE d'ETHNOLOGIE SOCIALE et de PSYCHOSOCIOLOGIE -----

UNE REVOLUTION PAISIBLE

L HABITAT AUTOGERE

1 9 8 1

Compte rendu de fin de contrat
MECV/CREDOC, Direction de la Construction
Marché N° 79 61 307 00 223 7501

Philippe BONNIN

Paul REYNAUD

Notre réf. N° 4783

collaboration technique :
Briqitte André

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION : QUESTIONS D'ORIGINE ET DE METHODE.....	1
 <u>QUESTIONS D'ORIGINE :</u>	
. L'HABITAT AUTOGERE : UNE "REPONSE-REFLEXE" DECISIVE AUX CARENANCES DE L'HABITAT EN MATIERE D'APPROPRIATION.....	4
. UNE DEMANDE S'INSERANT DANS DES CHANGEMENTS DES MODES DE VIE.....	7
. CASTORS ET HABITAT GROUPE AUTOGERE : SIMILITUDES ET DIFFERENCES.....	10
 <u>QUESTIONS D'OBJECTIF ET DE METHODE</u>	 21
. OBJECTIF DE LA RECHERCHE	
. METHODOLOGIE	
 <u>PREMIERE PARTIE : HISTOIRES DE GROUPES ET HISTOIRES DE VIE FAMILIALES</u>	
 <u>CHAPITRE I - DERRIERE LES APPARENCES... UNE CERTAINE VIE DE GROUPE (BREVE HISTOIRE DES HAUTS DE SAINT JACQUES ET DU BOIS DE LA LOUVE)</u>	
. LA COPROPRIETE ANONYME TRADITIONNELLE.....	27
. LA COPROPRIETE ANONYME TRADITIONNELLE.....	29
. LES HAUTS DE SAINT-JACQUES : UNE COPROPRIETE AUTOGEREE SANS ESPRIT COMMUNAUTAIRE.....	30
- Les caractéristiques des Hauts de St-Jacques	
- Faiblesse du sentiment communautaire	
. L'HABITAT COMMUNAUTAIRE DU BOIS DE LA LOUVE : DES RAPPORTS DE SOCIABILITE AMICAUX TRADITIONNELS.....	35
- Historique et caractéristiques de cet habitat communautaire	
- Historique	
- Caractéristiques de l'immeuble et du groupe	
- Socio-ethnologie du Bois de la Louve	
- Indices de vie communautaire : motivations, conception, gestion	
- Les rapports de sociabilité : culte des valeurs traditionnelles et absence d'innovations	
- Conclusion : vers un habitat plus communautaire	

	<u>Pages</u>
<u>CHAPITRE II - LA CHATAIGNERAIE VIE DE GROUPE CONFLICTUELLE ET RECITS DE VIES FAMILIALES.....</u>	43
PREMIERE PARTIE : LA CHATAIGNERAIE : DES VELLEITES DE VIE COMMUNAUTAIRE A LA VIE COMMUNE.....	45
. LA CHATAIGNERAIE : DES VELLEITES DE VIE COMMUNAUTAIRE A LA VIE COMMUNE.....	47
- Le groupe, la construction, l'espace bâti	
- La constitution du groupe	
- L'histoire de la construction : quelques points de repère	
- L'espace bâti	
- La vie à la Chataigneraie : une bonne entente mais pas de vie communautaire	
- Les acteurs : leurs conceptions, leurs pratiques, leurs places dans le groupe	
- Espaces de mésentente et lieux du rapprochement	
- Pour conclure : Une vie de groupe mais pas de vie communautaire	
DEUXIEME PARTIE : LA CHATAIGNERAIE : RECITS DE VIES FAMILIALES.....	69
<u>LA FAMILLE CASTANIAU</u> : UN EXEMPLE D'AFFILIATION AU MODELE D 'HABITER' DES CLASSES MOYENNES "PROMOUVABLES"	71
. UN COPROPRIETAIRE EGARE DANS L'HABITAT COMMUNAUTAIRE	74
- L'appartement : lieu de différenciation sociale plus que support de vie communautaire	
- La découverte de leur inadaptation à la vie commu- nautaire	
- Des conceptions et des pratiques bien peu commu- nautaires	
. UN EXEMPLE D'IDENTIFICATION SOCIALE A LA CLASSE MOYENNE "PROMOUVABLE".....	79
- Une stratégie résidentielle typique de la "petite bourgeoisie immobilière"	
- Travail contraint, travail valorisant et rapports de sociabilité	
- Un modèle d'ascension sociale contrariant l'insertion dans la vie communautaire	
- Un destin socio-professionnel mal maîtrisé, support ambigu de la vie communautaire	
- En guise de conclusion : un modèle de reproduction sociale contrariant la vie communautaire.	

<u>LA FAMILLE GANDOIS : DES VALEURS TRADITIONNELLES D'ENTR'AIDE FAMILIALE ET SOCIALE VECUES POSITIVEMENT.....</u>	85
. DES ORIGINES SOCIALES AU PROJET DE CONSTRUCTION (OU LES PREDISPOSITIONS A L'HABITAT COMMUNAUTAIRE).....	88
- Origines sociales, rapport au travail, religion et vie communautaire	
- Le souvenir de relations de voisinage confiantes	
- Stratégie résidentielle et vie communautaire	
- Cohérence entre leur ascension sociale et leur stratégie résidentielle	
- L'appartement : signe de l'ambivalence du rapport au travail de Madame GANDOIS	
- Investissement dans la sphère de la vie privée et vie communautaire	
. LA FAMILLE GANDOIS ET LA VIE DE GROUPE OU LA PERPETUATION DES VALEURS D'ENTR'AIDE FAMILIALE ET SOCIALE	95
- Leur souci majeur : transmettre les valeurs d'entr'aide et d'amitié...	
- ... Dans les relations familiales	
- ... Dans les relations de voisinage	
- Le repliement sur la sphère de la vie privée : obstacle à la vie communautaire	
- Composantes de la sphère de la vie privée	
- Conclusion : l'acceptation du risque de la relation sociale, critère essentiel de la vie communautaire	
<u>LA FAMILLE ROLAND : UNE TENTATIVE INACHEVEE DE CREATION D'UN MODE D'HABITER COMMUNAUTAIRE.....</u>	103
. DU REFUS DE LA FAMILLE NUCLEAIRE A L'ADOPTION DE RAPPORTS DE SOCIABILITE NOVATEURS.....	106
- Le logement de l'enfance, symbole de relations familiales confinées	
- La découverte de relations familiales novatrices	
- Relations familiales, vie professionnelle et militantisme	
- Tentatives d'adoption de nouveaux rapports de sociabilité	
- Un bilan de ce récit de vie	
- Tentatives d'élaboration d'autres rapports de sociabilité ensuite	
. MONSIEUR ROLAND OU LA RECHERCHE D'UNE COHERENCE ENTRE SON PROJET DE VIE ET SON MODE DE VIE COMMUNAUTAIRE.....	112
- Monsieur ROLAND et sa famille d'origine	
- L'impossible recherche d'une parcelle de pouvoir social	
- Deux raisons de son éviction partielle du pouvoir social.	
- Militantisme et transformations sociales	

	<u>Pages</u>
. COHERENCE ET INACHEVEMENT DE LEUR TENTATIVE DE VIE COMMUNAUTAIRE.....	117
- Conclusion : l'habitat communautaire lieu de "désenclavement" de la famille	
<u>CHAPITRE III - LE GROUPE D'ELLAN</u>	119
PREMIERE PARTIE : DES VALEURS COMMUNAUTAIRES BIEN ASSIMILEES.....	121
. AUX ORIGINES DU GROUPE : LE MOUVEMENT "VIE NOUVELLE".....	124
. L'HISTOIRE DU GROUPE.....	128
- Le "GROUPE I" : vers la mise en application d'une idéologie communautaire	
- Les ARN : attirés par les expériences communau- taires	
- Les HAG : LUI : cohérence entre discours et pratiques	
ELLE : la politique du possible	
- Dispersion du "GROUPE I"	
- Le "GROUPE II" : Une amalgame d'accédants "ordinaires" et de "communautaires"	
- Un contrat tacite mais pas de projet collectif cohérent	
- Les discussions préparatoires : une lente dérive vers un banal règlement de copropriété	
- L'architecture : fruit d'un architecte inhabitué face à des habitants "ordinaires"	
- Premiers départs et renouvellements	
. APERCUS SUR LA VIE DU GROUPE.....	139
- Le développement de pratiques communes	
- Les "services" : des occasions de rencontres et des preuves de la vie communautaire	
- L'organisation : la maison commune, les emplois collectifs, les valeurs, la solidarité financière, la sécurité affective	
- Les oppositions internes	
. RETOUR A L'HISTORIQUE DU GROUPE : LE DEPART DES LEP ET LA CREATION D'UNE SOCIETE D'HABITATION.....	148
<u>LA FAMILLE DENBAS</u> : DES HLM A L'HABITAT GROUPE : UNE <u>ASCENSION SOCIALE CONTRAINTE</u>	155
- LUI : La solidarité rurale, l'acculturation des études, la militance	
- ELLE : Le cygne noir de la famille	
. LA COOPERATION : UN APPRENTISSAGE DU COMMUNAUTAIRE IMPREVU.....	161

. LE RETOUR AU PAYS : LA DECOUVERTE DES CLASSES MOYENNES	162
. LA RENCONTRE DU GROUPE.....	162
CHAPITRE IV - <u>SOLE DES MOINES</u>	165
PREMIERE PARTIE : LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE.....	167
. LA CONSTITUTION DU GROUPE.....	170
- Deux familles que seuls rapprochent des liens de sympathie	
- Motivations : économie et relations de voisinage sympathiques	
- Recrutement : des relations amicales cachant une sélection sociale	
. LE PROJET.....	171
. LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE.....	174
- La société d'attribution : une meilleure expression du groupe que la copropriété	
- La forme et son usage	
- Une gestion simplifiée et souple	
. LA VIE COMMUNE : REFLET DE L'EMERGENCE DE NOUVEAUX RAPPORTS DE SOCIABILITE.....	176
- De nouveaux comportements	
- Des enfants indépendants dans un espace bien adapté	
- Des discussions franches mais parfois orageuses	
. UNE RETOMBEE DE 68 ?.....	179
DEUXIEME PARTIE : LA FAMILLE ALBERT : DE L'AFFECTIF AU COLLECTIF.....	181
- Au moment de ce récit	
- Lui : un volontaire par force	
- Elle : la solitude, un manque	
- Ils : première rencontre	
- Eux : deuxième rencontre	
- Un apprentissage non-militant des rapports sociaux	
- La personne, l'homme, la femme, les enfants, un monde et le travail	

DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE COMPARATIVE

INTRODUCTION : DU LOCATIF ANONYME A LA COMMUNAUTE DE VIE FAMILIALE.....	191
<u>CHAPITRE I - DERRIERE LES STRUCTURES JURIDIQUES LA PRO- MOTION DU GROUPE ET DE LA PERSONNE.....</u>	199
- Le choix du statut juridique, expression du projet de vie du groupe	
- Des structures juridiques individualistes et marchandes	
- Des choix révélateurs d'autres finalités sociales et économiques	
- Des pratiques juridiques renvoyant aux valeurs du groupe et à celles de la personne	
- Les mêmes pouvoirs pour tous	
- La redécouverte des principes mutualistes : "un homme, une voix"	
- Des règles de majorité assurant cohésion du groupe et autonomie de l'individu	
- Le groupe d'Ellan : une tentative de socialisation de l'habitat	
- Des pratiques juridiques qui renouent avec le passé et préparent l'avenir	
<u>CHAPITRE II - L'ESPACE DES GROUPES.....</u>	217
- La taille des groupes	
- La localisation et le plan-masse	
- Surface des logements	
- Le type de construction et la structure topologique	
- Autofinitions	
- Le mode d'élaboration	
<u>CHAPITRE III - PPATIQUES SOCIALES ET TRANSFORMATION DES RAPPORTS DE SOCIABILITE.....</u>	235
. DES RELATIONS INTERPERSONNELLES : PLUS INTENSES, PLUS SURES ET PLUS LIBRES.....	238
- Des échanges interindividuels porteurs d'autres rapports de sociabilité	
- Multiplicité et variété des occasions de rencontre	
- Des relations inter-individuelles informelles	
- Intensité des échanges et relativisation des statuts sociaux	
- Un idéal : la recherche de la réciprocité	
- L'autonomie individuelle, gage de survie du groupe	

- Pratiques d'entr'aide, sécurité et déplacement des frontières privé/public
- Le désenclavement de la famille
 - Vie familiale, relations de voisinage amicales mais préservation de l'espace privé
 - Des relations familiales révélatrices de nouveaux rapports de sociabilité

(Comme une profonde respiration, un modèle d'éducation qu'on a envie de propager, des parents et des enfants plus libérés, des avantages bénéfiques pour les adolescents, autonomie individuelle et collective des enfants)

- Une famille libérée des excès de la privatisation

. L'INDIVIDU, LE GROUPE ET LA SOCIETE..... 251

- Des pratiques sociales de groupe, facteurs de socialisation
 - Pratiques d'affiliation, homogénéité du groupe et modèles sociaux
 - Pratiques sociales, complémentarité des rôles sociaux et identité sociale
 - Pratiques sociales, mémoire collective et espace de socialisation
- Pratiques sociales, rapport au travail et transformation de la société
 - Pragmatisme et volontarisme
 - Identité socio-professionnelle, identité résidentielle et identité sociale

CHAPITRE IV - LE PROCESSUS D'EMERGENCE DES GROUPES..... 263

. LES ORIGINES SOCIALES, LA SOCIALISATION ET L'INSERTION DANS LA SOCIETE..... 268

- La famille d'origine
 - La taille
 - L'éducation
- La mobilité sociale et géographique
- L'expérience associative
- "Vie nouvelle"
- L'expérience résidentielle
- Ebauches
- La recherche d'un logement

	<u>Pages</u>
. LA CONSTITUTION DU GROUPE DE VOISINAGE ET LES MODELES DIVERGENTS.....	284
- Pas une communauté : un bon voisinage	
- L'idéal communautaire	
- L'homogénéité du groupe	
 CONCLUSION : LA RESURGENCE DU SUJET	 291
. L'AUTONOMIE DU SUJET	295
- L'autonomie recouvrée de la famille	
- Hommes et femmes ou l'apprentissage de l'autonomie	
- La réconciliation du groupe et de l'individu	
. LA REVALORISATION DE L'ESPACE	301
- Où l'habitant renoue avec l'acte créateur	
- Une vie quotidienne paisible, sûre et riche de potentialités	
. L'HABITAT AUTOGERE : UN ENJEU PRIMORDIAL	304
 ANNEXE : Une évocation enthousiaste des valeurs de la vie communautaire	 307
 BIBLIOGRAPHIE	 327

- INTRODUCTION -

QUESTIONS D'ORIGINE ET DE METHODE

QUESTIONS D'ORIGINE

Aux environs de l'année 1970 les réalisations d'habitat groupé autogéré¹ se comptaient sur les doigts d'une seule main. Les CASTORS n'étaient plus qu'un souvenir lié à une époque où la crise du logement sévissait avec une particulière dureté. La coopérative qui en était issue, BATICOOP, n'avait plus que de lointains rapports avec ce que fut le mouvement CASTORS des années 50. Elle était devenue, malgré son titre de coopérative, un promoteur comme les autres. Quant à l'association CASTORS elle s'était transformée en groupement d'achats et en organisme de conseils techniques pour ses adhérents.

Depuis, ce mode d'organisation de la construction s'est bien développé jusqu'à ce jour (Janvier 1981). On compte, pour ne s'en tenir qu'à la France, une trentaine d'unités d'habitations complètement achevées et habitées². La Belgique, où l'accent semble davantage mis sur l'intérêt économique de l'opération, progresse rapidement de même que l'Allemagne dont le mouvement est lié à l'extension des luttes écologiques. Mais les chiffres avancés pour notre pays concernant les constructions achevées et en cours, sont sûrement en-deçà de la réalité. Beaucoup de groupes en effet, qu'il s'agisse des groupes antérieurs à 1970, dont certains CASTORS, ou, plus récemment, de groupes réhabilitant d'anciens immeubles, ne signalent pas leur existence au M.H.G.A. (Mouvement pour l'habitat groupé autogéré), mouvement qui a pour objectif la promotion de cette forme d'habitat.

A ces opérations en accession, il convient d'ajouter d'autres réalisations en location. Elles sont de deux sortes. D'une part, il y a les expériences lancées par la M.H.G.A. à Chambéry et à Orsay en relation avec les municipalités et les organismes d'H.L.M. et avec l'appui du Plan-Construction. D'autre part, il y a des opérations spontanées de Villeneuve d'Asq et de l'Isle d'Abeau. Elles émanent de groupes d'amis qui se sont adressés à des constructeurs sociaux pour obtenir un habitat du même type que celui réalisé en accession.

L'apparition récente de ce deuxième secteur, dont beaucoup souhaitent le développement, constitue, s'il en fallait encore, une preuve supplémentaire illustrant parfaitement le caractère très extensible des aspirations des habitants dans le domaine de l'appropriation de l'habitat et, plus largement, de la maîtrise de la ville. Seuls l'insuffisance de la demande solvable ainsi que les multiples obstacles juridiques, administratifs sans oublier ceux concernant la recherche d'un terrain constructible, notamment dans les grandes agglomérations, en limitent plus ou moins fortement l'épanouissement. C'est ce qui explique, entre autres raisons, le taux élevé d'échecs des groupes, à ce stade.

¹ Qu'on désigne aussi sous le terme d'habitat communautaire, d'habitat groupé, d'habitat autogéré. On définira ces expressions dans la seconde partie de cette introduction.

² Une centaine de groupes sont en cours de projet dans des contextes très divers (neuf, réhabilitation, locatif, opération municipale concertée).

Parallèlement à l'édification de ces unités d'habitation on assistait depuis 1977 à la constitution progressive du M.H.G.A.¹ et à l'extension de formules d'habitat "en participation" lancées notamment à l'initiative d'organismes H.L.M. avec le soutien du Plan-Construction : opération "Rencontre" à St-Malo, opération "Diapason" à Reims etc ...²

Avant tout développement une question se pose donc : Pourquoi ces groupes d'habitat et surtout pourquoi aujourd'hui ? A notre avis trois raisons peuvent être avancées : l'inadéquation de l'habitat construit depuis plus d'un quart de siècle par rapport aux exigences concrètes des habitants et à leurs aspirations, les changements des modes de vie intervenus depuis une dizaine d'années environ, et enfin, la pérennité de l'habitat associatif, qu'on peut encore appeler coopératif ou communautaire, qui fait que réapparaissent régulièrement des réalisations de ce genre comme on l'expliquera ci-après.

L'HABITAT AUTOGERE : UNE "REPOSE-REFLEXE" DECISIVE AUX CARENCES DE L'HABITAT EN MATIERE D'APPROPRIATION

L'habitat qu'on a connu depuis une trentaine d'années et, en particulier, l'habitat social - mais l'autre, celui dit de standing, est-il tellement mieux conçu et plus vivable ? - n'apporte que des réponses très insatisfaisantes aux aspirations des habitants et à leurs exigences concrètes quotidiennes. Il exclut souvent des catégories de population, handicapés bien sûr, mais aussi enfants, adolescents et personnes âgées dont les modes de vie diffèrent de la norme imposée. Enfin et surtout, il maintient l'usager à l'écart des prises de position pourtant capitales pour lui, sa famille et la société toute entière. D'où, parmi beaucoup d'autres conséquences négatives, des difficultés de gestion parfois insurmontables dans certaines copropriétés³ et, davantage encore, dans le locatif⁴.

C'est donc par rapport à ces insuffisances qu'il nous a semblé utile de voir, dès le début de ce travail, comment se situaient ces réalisations d'habitat autogéré. Cela peut paraître prématuré dans la mesure où aucune description de ces types d'habitat n'a encore été présentée. Toutefois, si superficielle et intuitive que soit la connaissance qu'on peut avoir du type d'espace créé et des modes de vie rencontrés, elle est, nous semble-t-il, largement suffisante pour nous permettre de déceler à travers la description de ces manques, parfois très sérieux, les premiers éléments de réponse apportés par des habitants ayant eu à faire la preuve de leurs réelles capacités d'innovation.

¹ Cf. *Autogestion de l'habitat*, P. REYNAUD et Groupe de recherche sur l'habitat associatif, in *Revue des Etudes Coopératives*, Avril 1981.

² Cf. *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants*, Plan-Construction, Mars 1979.

³ Cf. les études du GETUR sur ce sujet.

⁴ Cf. les tentatives des H.L.M. pour développer la concertation avec les usagers et en particulier, les actions entreprises par le Service des Relations avec les Usagers créé par l'Union des H.L.M.

Comme le souligne J.-F. BLOCH-LAINE dans le rapport récent "Un espace pour la vie"¹ auquel nous nous référerons fréquemment dans ces premières pages, l'habitat de ces dernières années ne répond que de très loin aux aspirations "d'enracinement", de "confort social et de vécu", d'appropriation de l'espace, et enfin, de "singularité ou de diversité".

"Une aspiration à l'enracinement, facteur de la durée, marque de façon flagrante la demande d'habitat" peut-on lire dans l'ouvrage cité. Une des interprétations de ce "phénomène de civilisation" est qu'il s'agit *"d'une fonction symbolique d'enracinement dans une économie et une société qui fabriquent, par ailleurs, une mobilité et un changement perpétuels"*. A cette constatation fait écho cette remarque d'un homme de terrain, l'urbaniste Ch. ALEXANDER : *"Les individus doivent pouvoir s'identifier au fragment d'environnement où ils vivent et travaillent. Ils ont besoin d'éprouver un certain sentiment de la propriété, de la territorialité."*²

L'habitat standard satisfait rarement le *"besoin de confort social et de vécu"*. Deux exemples concrets permettront d'éclairer notre propos en même temps qu'ils suggéreront, par anticipation, les phénomènes sociaux qu'on décrira dans la suite de cette recherche. A l'Alma-Gare³ les habitants sont attachés *"à une vie résidentielle commune, à un passé, à une histoire collective"*. A Nantes-les-Courtils, *"une solidarité sociale et culturelle (...) s'est constituée et s'est traduite par des efforts entrepris pour transformer et modifier les conditions de vie résidentielle"*, c'est-à-dire pour changer un habitat objectivement médiocre.

Cette demande de "confort social" recouvre aussi tout ce qui concerne *"les relations de voisinage, l'élaboration spontanée de lieux communautaires, (le) rejet de la promiscuité"* et débouche sur d'autres types d'équipements collectifs favorisant *"des formules plus libres d'espaces communs polyvalents, d'aides, de conseils"*.

Les décideurs n'ont pas su tenir compte *"des modes de constitution des relations sociales dans les groupes humains peu nantis"*. Ainsi on a trop souvent sous-estimé l'importance du "voisinage résidentiel" qui accroît les possibilités d'échange bien plus que la famille et l'entreprise. De même, on n'a pas assez pris en considération la vie de quartier et, en particulier, la vie de "petit quartier". *"La vie de petit quartier à laquelle tiennent les moins favorisés de notre société (preuve qu'elle est, pour eux, un facteur d'identité, de solidarité, de sécurité et de liberté), ne peut que s'établir qu'entre individus et familles qui se sont longuement observés, qui se sont reconnus semblables et qui ont vécu ensemble des expériences."*

Les enfants, les adolescents, les "vieux", parce qu'ils ont des façons de vivre différentes, ne trouvent qu'avec peine leurs places dans la ville comme l'indique toujours le même rapport : ... *"Tant dans les quartiers d'habitat traditionnel que dans ceux d'édification récente, l'enfant ne trouve pas pleinement sa place dans la ville"*. Quant aux adolescents *"leur sentiment dominant est d'être rejeté du logement et des espaces d'habitat"*. Les vieux eux-mêmes peuvent difficilement rester près de leurs enfants. Bien sûr, les immigrés et aussi d'autres catégories sociales plus larges, comme une partie de la classe ouvrière peuvent être rangés dans ce groupe.

¹ *Un espace pour la vie, (réflexion publique sur l'habitat en France), La Documentation française (1980). La plupart des citations de cette partie sont extraites de ce document.*

² *Une expérience d'urbanisme démocratique, le Seuil, 1976*

³ *lutte urbaine qui se déroule depuis 1965 dans un des quartiers les plus pauvres de Roubaix dont l'aspect est resté pratiquement inchangé depuis le siècle dernier.*

Autre insuffisance ou inadaptation de l'habitat dit "normal" : son incapacité à faciliter "l'éclosion de la vie". *"Il doit permettre, écrit J.-F. BLOCH-LAINE, l'exercice "toute une vie de toute la vie" mais, dans les faits, "l'activité manuelle, la colère, la cuisine, la fête, l'amour, la maladie et la mort sont, en tant que pratiques complètes, exclues du logis"*.

L'habitat "normalisé" ne facilite pas non plus l'expression du *"besoin de diversité et de singularité"*. En effet il s'appuie sur une logique de la marchandise qui entre en contradiction avec elle-même¹. Elle aboutit à la création de logements standardisés alors que ce qui a du prix c'est précisément le logement différent des autres par l'une ou l'autre de ses caractéristiques. Le processus adopté est exactement le contraire de celui suivi pour la voiture. Produit identique pour tous la voiture est devenue un produit "personnalisé", ou soi-disant tel, alors que le logement, "produit" hautement personnalisé s'il en est, tend au contraire à se couvrir des règles de la banalité.

Enfin, dernière des carences mais particulièrement importante compte-tenu de l'objectif poursuivi dans cette enquête, l'exclusion quasi-complète du pouvoir de contrôle dans laquelle est tenu l'habitant malgré de timides et trop récents efforts. Le locataire isolé subit complètement la "loi" du propriétaire qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un investisseur institutionnel. Le copropriétaire est soumis à une législation privilégiant l'économique au détriment du relationnel. Mieux vaudrait tenter de retrouver des coutumes plus souples et mieux adaptées à la résolution des problèmes interpersonnels et de vie collective².

Echecs et insuffisances montrent clairement qu'il n'y a pas d'autres solutions que d'associer étroitement l'habitant à l'élaboration de son habitat. *"Toute tentative d'apporter davantage de modernité à des habitants sans tenir compte de leurs traditions, de leur attachement à leur passé résidentiel (...) serait vouée à l'échec parce que la force de résistance des usages quotidiens de l'habitat ... finit toujours par l'emporter comme les exemples cités précédemment, et bien d'autres le démontrent."* Au surplus, nul n'est mieux placé que l'usager pour savoir ce dont il a besoin : *"Il est pratiquement impossible d'obtenir un bâtiment bien adapté aux besoins des utilisateurs s'il n'est pas conçu par ses usagers réels"*, écrit Ch. ALEXANDER³. D'ailleurs les chances de réussite architecturale et humaine ne sont-elles pas maximales quand architecte et futurs habitants coopèrent étroitement à la définition de l'habitat. On comprend donc à présent l'insistance, tant de fois répétée dans les milieux décideurs, à vouloir ériger l'habitant en véritable maître de l'ouvrage de son propre habitat. Mais presque seul, jusqu'à présent, l'habitat autogéré a réussi à concrétiser cette idée.

¹ Cf. Ph. BONNIN, M. PERROT, M. de la SOUDIERE, *"Habitat groupé, bandes d'enfants"*. P. 33/34. C.E.S.P.

² Cf. A. KERSPERN, *Les communautés d'habitants : un mode d'appropriation en commun. (Réflexion historique sur les "Sociétés Taisibles : Service de Coordination de la Recherche. Ministère de la Justice. 1980*

³ Ouv. cité p. 49.

Or, qui ne pressent à partir seulement de ce qu'il voit ou croit savoir de l'auto-promotion de l'habitat, du type d'espace produit, du ou des modes de vie qui s'y développent, que cette formule d'habitat apporte des réponses particulièrement bien appropriées aux carences plus ou moins profondes qu'on vient de rappeler.

"Enracinement", attachement à une "histoire collective" ? Mais, n'est-ce pas ce que l'on trouvait déjà chez les CASTORS et qu'on voit réapparaître dans l'habitat autogéré ainsi qu'on l'indiquera dans les descriptions des groupes ? L'établissement de meilleures relations de voisinage, la création de "lieux communautaires", tant demandés par certaines couches de la population, ne trouvent-ils pas un embryon de réponse dans la Charte du M.H.G.A. qui fait obligation de créer 15 à 20 % d'espaces communs comme dans la plupart des réalisations anciennes ou récentes ? Même réponse pour la recherche d'une meilleure vie de "petit quartier" et le respect de certains "modes de constitution, des relations sociales". Comme on le verra l'habitat autogéré permet de reconstituer à une échelle très restreinte - l'unité de voisinage - un tissu de relations sociales riches, denses et durables. Quant aux enfants, aux adolescents et même aux vieux est-il un seul instant concevable qu'ils n'aient pas toute leur place dans l'habitat autogéré même si des obstacles matériels se dressent encore ? Et ainsi de suite pour les autres thèmes indiqués ci-dessus en particulier pour celui concernant le pouvoir de décision sur l'habitat lui-même.

En conséquence, il semble bien que l'extension des groupes d'habitat autogéré soit une des réponses la plus juste, la plus vraie et la plus radicale à chacun des manques qu'on vient de citer : Où trouver réaction plus judicieuse à ces demandes d'enracinement dans un lieu et une histoire, à la préservation des relations de voisinage amicales, à cette recherche d'une identité sociale et culturelle, à ce désir de vivre pleinement, à ce souci de singularité, enfin et surtout, à cette volonté d'être associé aux décisions que dans l'habitat groupé autogéré ? L'habitant est son propre décideur puisqu'il s'attribue les prérogatives du promoteur et du maître de l'ouvrage et que, de surcroît, il sait s'entourer des conseils d'un architecte devenu plus attentif aux demandes concrètes des habitants.

UNE DEMANDE S'INSERANT DANS DES CHANGEMENTS DES MODES DE VIE

Mais ces groupes ne se sont pas seulement constitués en réaction aux carences de l'habitat standard. Si ce nouveau départ, sous d'autres formes et dans un autre contexte économique-social, de l'habitat à vocation communautaire a été rendu possible c'est aussi parce qu'il s'insérait naturellement dans des évolutions sociales à plus long terme.

Pour comprendre pourquoi cette nouvelle forme d'habitat a pu renaître il est donc utile de s'interroger, fût-ce brièvement, sur les changements intervenus dans le rapport au travail, les modes de vie, la consommation, la socialisation des enfants, l'appropriation de l'espace, les modes de gestion et, enfin, dans le rôle et la place attribués à l'architecte. Il s'agit là d'observations fragmentaires qui se veulent complémentaires de celles concernant les réactions des habitants à la standardisation des formes d'habitat. Il ne faut surtout pas y voir une synthèse. La plupart de ces remarques et des citations suivantes sont tirées d'un document de travail établi par le groupe "perspectives de l'habitat à long terme" à l'occasion de la préparation du 8e Plan¹. On a retenu celles qui nous paraissent être les plus explicatives de la naissance de l'habitat autogéré.

¹ Cf. : *Habitat An 2.000, quelles perspectives, T. II, Contributions au groupe de travail, C.G.P. Novembre 1979.*

Dès lors que le temps travaillé diminue, que la valeur travail se dissout, que les rapports sociaux dans la vie de travail deviennent plus fluides, que s'accroît l'investissement personnel dans la vie hors travail, qu'augmente le temps disponible chez soi ou dans son quartier, bref, que l'ensemble des rapports sociaux se transforme profondément, du moins pour certaines couches sociales, on peut légitimement s'attendre à ce que l'habitat s'en trouve inévitablement mais partiellement transformé. Ainsi s'expliquerait l'apparition d'équipements et services collectifs dus non plus à l'initiative des décideurs habituels, que sont les institutions, mais à celle des habitants, groupes comme individus : équipements de quartiers, équipements pour les enfants, pour les pères et mères célibataires, instituts de formation permanente, nouveaux lieux pédagogiques etc ... Ainsi s'expliquerait la naissance de ces unités d'habitation d'un genre inédit que sont les groupes d'habitats autogérés. Mais ce n'est sûrement pas le seul facteur susceptible d'éclairer l'apparition de ces innovations.

L'évolution des modes de vie, du moins de certains aspects, a des incidences directes sur l'aménagement de l'espace. Quelques exemples très brefs. Si l'autonomie et la non-surveillance des enfants s'étendent il faudra bien développer des espaces extérieurs en termes de "non-désignés" permettant l'appropriation pour toutes sortes d'activités. Le refus de l'uniformisation des modèles culturels de consommation et de propriété s'étend dans certaines couches sociales. Et l'on pourrait citer bien d'autres évolutions analogues, grandes ou petites.

Tous ces changements se répercutent donc directement sur l'habitat : demande pour des logements plus grands, pour d'autres aménagements des espaces intérieurs et extérieurs. Ces évolutions sont si profondes qu'on a pu voir dans le "marquage" du logement par l'occupant *"une condition de survie du patrimoine locatif"*. D'où cette nécessité bien mise en valeur par ce même auteur¹ de trouver d'autres modes de gestion notamment pour les grands ensembles : *"En tout cas, il faudra prévoir un type d'occupation et de gestion différent, permettant une appropriation maximum, moteur indispensable à la récupération de ces logements"*.

La crise de l'énergie est d'ailleurs là pour nous inciter à abandonner une consommation ostentatoire et pour nous pousser à revoir les rapports entre locataires et propriétaires. *"La diminution de la consommation d'énergie, lit-on dans ce même document, passe par une modification des statuts d'occupation du logement par exemple les relations entre propriétaires et locataires."*

Les transformations des modes de vie, les carences de l'habitat récent conduisent aussi à de nouveaux modes de gestion beaucoup plus décentralisés. Cela commence déjà à se faire sentir au niveau des collectivités locales dont les rôles se modifieront en fonction de divers facteurs : taille des opérations, interventions des associations, développement de Services Techniques plus étoffés etc ... Ce mouvement produit aussi ses effets en ce qui concerne le statut du locataire. Pour l'instant il demeure inchangé mais peut-on penser qu'il en sera de même dans les prochaines années. Impensable il y a quelques années la cogestion des H.L.M. par les habitants eux-mêmes grâce à l'élection de leurs représentants au sein des conseils d'administration semble peu à peu faire son chemin. Bref, ce sont les modes de gestion qui devront évoluer prochainement. Comme l'indique le rapport déjà cité *"Habitat an 2.000 ..."*. *"La période qui s'ouvre va se concrétiser davantage par une optique de gestion et de maintenance du patrimoine bâti et donc par une prise en compte plus importante de l'usage et de l'appropriation par les habitants. Ce dernier aspect sera d'autant plus déterminant que seront effectives la décentralisation des responsabilités et l'intervention des associations et des groupes d'habitants"*.

¹ Cf. Ouv. cité du C.G.P., P. CALAME, p. 18.

Mais des différentes causes ayant contribué à l'extension de ces groupements d'habitats l'une des plus importantes dont l'influence risque de s'accroître, réside dans la participation prise par les architectes à la réalisation de ces opérations. Sans prétendre aucunement apporter de solution au problème du chômage et encore moins, à la crise de cette profession, il ne fait pas de doute que cette formule "d'auto-promotion" constitue pour beaucoup d'entre eux, en particulier les jeunes, un des moyens pour revaloriser leur profession. Elle représente aussi une chance pour beaucoup de groupes qui ainsi peuvent traduire spatialement leurs intentions dans de bien meilleures conditions. Evidemment le problème de la nature et de la qualité des rapports habitants-architectes reste entier.

Deux raisons parmi bien d'autres poussent ces architectes. Elles sont intéressantes à noter car elles rejoignent certaines des motivations spécifiques à ces groupements d'habitants.

Comme le soulignent de jeunes étudiants de l'I.U.T. de Génie Civil de La Rochelle dans leur mémoire de fin d'études ¹, la primauté accordée à l'habitant incite à se souvenir que dans les siècles passés et même dans une période récente, beaucoup d'habitats étaient bien appropriés par leurs habitants parce que c'étaient eux qui les avaient conçus. C'est ce que rappelle Ch. ALEXANDER ² lorsqu'il écrit : *"A travers l'histoire des hommes la création de l'environnement a presque toujours été l'oeuvre de profanes"*. D'après A. RAPPOPORT, elle l'est encore sur 95% de la surface du globe.

Aussi ce primat accordé à "l'habitant-décideur" est-il d'autant plus intéressant à évoquer qu'il vient précisément contrebattre une division sociale et technique du travail qui, en séparant l'architecte du destinataire final de l'habitat, a transformé celui-là en un "architecte-artiste" selon l'expression employée par l'auteur du mémoire cité. C'est un motif assez puissant qui, certainement, doit encourager beaucoup de jeunes architectes à se lancer dans ce style de collaboration peu courant dans cette profession. Nous ne sommes pas loin de penser que certains d'entre eux souscriraient assez spontanément à cette conclusion provenant des jeunes étudiants cités plus haut et concernant le caractère néfaste de l'actuelle répartition des tâches : *"Cette nouvelle forme d'habitat peut être considérée comme révolutionnaire car son expression remet en question les rouages d'une certaine idéologie sociale fondée sur un système économique et politique de cloisonnement bien précis."*

La conjonction de jeunes ménages désireux de vivre et d'habiter autrement et d'architectes soucieux d'être à l'écoute des habitants eux-mêmes contribue indéniablement au développement de l'habitat groupé autogéré. On peut donc conclure avec J.-F. BLOCH-LAINE *"qu'il y a forme d'habitat réussie c'est-à-dire correspondant bien aux exigences de l'usage chaque fois qu'il y a intervention d'un concepteur de talent exceptionnel et occupation des lieux par des habitants ayant réellement choisi d'y vivre"*. Laissons aux architectes des groupes autogérés le soin de savoir s'ils se rangent ou non parmi ces concepteurs aux talents exceptionnels... En tout cas, il reste que leur étroite collaboration avec les habitants, dans la plupart des cas du moins, demeure une démarche très rare dans l'histoire récente de la construction.

¹ Nous citons ces résultats parce qu'ils nous paraissent assez caractéristiques de l'état d'esprit dans lequel vivent beaucoup d'éventuels candidats à l'habitat autogéré surtout dans les milieux de la construction : jeunes architectes, journalistes etc ...

² Ouv. cité p. 50.

Pourquoi l'habitat autogéré maintenant se demandait-on plus haut ?

Parce que, en plus du refus de l'habitat standard, ce mouvement s'appuie sur des modifications du rapport au travail, et sur des changements dans les modes de vie, qui se traduisent par une demande accrue au niveau de l'appropriation de l'espace, de la conduite de la gestion. Il bénéficie en outre de l'appui de jeunes architectes qui voient là une occasion à saisir pour réaliser un authentique travail de création. Reste à savoir s'il y a bien étroite collaboration de l'habitant et de l'architecte et non pas domination de celui-ci sur celui-là.

A toutes ces raisons s'ajoutent des motifs historiques qu'il nous paraît indispensable de rappeler.

CASTORS ET HABITAT GROUPE AUTOGERE : SIMILITUDES ET DIFFERENCES

Comme on le sait, l'habitat communautaire ne date pas d'aujourd'hui. Des communautés taisebles du Moyen-Age aux CASTORS des années 50 et aux groupes d'habitations autogérées de l'actuelle décennie existent des similitudes malgré de notables différences dues à la variété même des contextes socio-économiques. L'établissement de ces filiations serait particulièrement intéressant mais ne peut trouver place dans le cadre de cette introduction. Aussi se limitera-t-on à une rapide comparaison entre les CASTORS et les groupes d'habitat autogéré du point de vue : des caractéristiques objectives des groupes et des habitats, des conditions économiques d'accession, des finalités sociales et économiques poursuivies, des conditions nécessaires au démarrage puis à la survie du groupe, des modes de vie qui s'y élaborent et, enfin, des résultats auxquels l'un et l'autre ont abouti.

Cette comparaison ne présente évidemment aucun caractère systématique parce que telle n'est pas notre intention et surtout parce que les groupes d'habitat autogéré étant d'origine récente, toute extrapolation de leur devenir se trouve en fait impossible.

Les CASTORS sont des groupes de grande taille, souvent 100 à 150 logements, alors que les groupes d'habitat autogéré oscillent généralement autour de 6 à 15 foyers, chiffre d'ailleurs considéré comme l'optimum par la Charte du M.H.G.A. et par les mouvements communautaires¹.

Mais la principale différence réside dans les modalités de participation à la construction. Pour les CASTORS, ouvriers dans leur très grande majorité, il s'agit, comme on le sait, d'autoconstruction obtenue grâce à un apport travail considérable effectué le soir, le dimanche et pendant les congés, ce qui était particulièrement contraignant et pénible. Pour les habitants de groupes autogérés, il s'agit surtout d'autopromotion. Ils passent de longues heures aux activités de promotion et à celles de conception mais ne participent pas du tout à la construction du gros-oeuvre. Par contre, les interventions sont plus fréquentes en ce qui concerne le second-oeuvre et surtout les finitions. (Cf. la Sole des Moines et l'Espace des groupes, deuxième Partie). De plus, ils disposent, du fait de la diminution relative du temps de travail et surtout en raison du type de professions exercées (ingénieurs, enseignants, etc...) de beaucoup plus de temps libre et d'une plus grande maîtrise de celui-ci.

¹ Les historiens situent le nombre optimum d'une communauté d'habitants à une quarantaine de personnes. Pour l'urbaniste G. BARDET "L'échelon patriarcal" comporte 5 à 10 familles soit "un petit hameau, un coude à coude"... cf. A. KERSPERN, ouv. cit., p. 56 et 57.

Pressés par le temps, soumis à des contraintes financières et réglementaires rigides, vivant à une époque de pénurie de logements et dans un milieu ouvrier assez traditionnel sur le plan culturel, par exemple en ce qui concerne la famille, les CASTORS n'ont pas pu faire oeuvre d'innovateurs dans le domaine architectural. Il faut dire aussi que le fait de construire des pavillons - ce qui était généralement le cas - exigeait moins d'effort d'anticipation quant à la nature de la vie sociale future et moins de rigueur quant à l'aménagement de l'espace que s'il s'était agi de l'édification d'un immeuble.

Par contre, les groupes d'habitat autogéré ont souvent été, pour des raisons inverses, plus attentifs à l'aménagement spatial et à l'architecture ; ce qui s'explique partiellement par l'importance du rôle joué par les architectes, dans certains cas du moins, ainsi qu'on l'a souligné.

A une époque où la crise du logement sévissait avec une particulière acuité et où l'économie immobilière était pratiquement inexistante, construire par soi-même était, comme autrefois et comme aujourd'hui encore dans les bidonvilles des pays sous-développés¹, un des seuls moyens pour pouvoir abandonner qui un meublé étroit, obscur et sale, qui un bidonville ou une favella. Encore fallait-il disposer de certaines facilités financières. Aujourd'hui, la situation n'a rien de comparable même si des signes inquiétants se profilent à l'horizon. Le candidat à un logement dispose d'un choix beaucoup plus grand, notamment dans le secteur de l'accession.

Les efforts financiers, physiques et moraux demandés aux CASTORS étaient donc très astreignants, surtout pour les plus modestes d'entre eux qui avaient beaucoup de peine pour recueillir les sommes nécessaires à l'apport initial. Aussi dénonçaient-ils les conséquences néfastes, pour eux comme pour l'ensemble des ouvriers, ainsi que le souligne H. INYZANT en s'appuyant sur des arguments déjà utilisés par F. LE PLAY au siècle dernier : *"Une philanthropie exagérée, en excitant d'insatiables appétits, provoquerait la dégradation des classes ouvrières. La propriété foncière est une terre de Chanaan à laquelle on ne peut arriver qu'après une longue suite d'épreuves"*²

C'est pourquoi les CASTORS se rendirent rapidement compte des dangers et des méfaits de l'apport travail : *"Cette solution au problème du logement est une solution boiteuse qui doit disparaître... Si les CASTORS l'ont acceptée, c'est bien parce que c'était le seul moyen de se loger"* (H. INYZANT).

De là, la prise de conscience de la supériorité des économies de gestion sur celles réalisées grâce à l'apport travail, puisque celui-ci ne permet pas d'économies de gestion. Ainsi s'explique la création de BATICOOP.

Même si, à l'heure actuelle, les candidats à l'habitat groupé autogéré éprouvent des difficultés financières au point même de devoir parfois renoncer à leurs projets, il est clair que les conditions économiques d'accession ne supportent pas la comparaison, même au bas de l'échelle de revenus des accédants. L'apport travail a presque complètement disparu pour se cantonner à quelques "auto-constructeurs du dimanche", ou ne porte que sur des travaux de moindre importance concernant le second-oeuvre et surtout les finitions. Tel est le cas pour l'habitat autogéré comme pour bien d'autres habitants, accédants comme locataires. Encore convient-il d'être prudent car on le voit

¹ Cf. B. GRANOTIER, *la Planète des bidonvilles, Perspective de l'explosion urbaine dans le Tiers-Monde, Le Seuil, 1980.*

² Cf. H. INYZANT, *le Mouvement CASTORS en France entre 1950 et 1960, Rapport de recherche, M.E.C.V., Juin 1980. Plusieurs des citations suivantes sont tirées de ce rapport.*

réapparaître de façon institutionnalisée et réglementée pour permettre à certains habitants d'accéder à la propriété¹. Nécessité oblige.

S'il y a des différences notables quant aux caractéristiques objectives et aux conditions économiques d'accession, par contre, au plan des finalités sociales poursuivies et de la signification sociale attribuée par les acteurs à leur propre démarche, on constate certaines similitudes entre les chemine-ments respectifs des CASTORS et des groupes d'habitat autogéré.

Certes, à ne se fier qu'aux apparences, on serait plutôt enclin à conclure à l'opposition des démarches respectives, les CASTORS réclamant des transformations profondes de la société, les groupes d'habitants se contentant de porter témoignage par la construction de leur habitat sans pour autant s'engager, en tant que groupe d'habitants, à une remise en cause directe et systématique de l'organisation économique et sociale de la société. En réalité, il s'agit, comme on se propose de le démontrer, plutôt de divergences quant aux modalités d'expression sociale s'enracinant dans des couches sociales et des contextes socio-historiques différents que d'oppositions radicales. Sur le fond, il y a bien convergence des stratégies suivies. On peut s'en rendre compte en rapprochant leurs positions respectives : sur la portée qu'ils attribuent à leur témoignage et à leur action, sur l'habitat comme outil de promotion sociale ou de vie sociale, et sur la recherche d'une plus grande égalité entre les individus considérés ici en tant qu'habitants.

Déjà, à propos de l'apport travail, les CASTORS soulignaient *"qu'une méthode obligeant les gens à aliéner leurs loisirs pendant plusieurs années pour se livrer à des travaux durs et fatigants, (ne) présente (pas) un caractère de progrès social²".* Il s'agissait pour eux d'une sorte d'interpellation adressée à la société de l'époque. *"On veut, disaient-ils, faire avouer à la société actuelle que quelque chose ne va plus dans notre système économique¹".*

D'une manière générale, il apparaît clairement, comme le souligne H. INYZANT dans sa conclusion, qu'au-delà d'une réponse à un urgent besoin de logement le castorat était "un moyen de dénoncer un état de choses" aussi bien en ce qui concerne la crise du logement que les causes profondes à l'origine de celle-ci.

Dénonciation orale mais surtout témoignage montrant *"qu'il fallait faire quelque chose, tout de suite sans attendre une révolution hypothétique à l'imminence de laquelle beaucoup de CASTORS ne croyaient pas".* Et aussi *"signe de protestation" destiné à "faire honte aux élus et aux responsables".*

Mais, au-delà de la critique de la crise du logement, beaucoup de CASTORS entendaient aussi souligner ses causes profondes, en particulier les salaires trop bas qui ne permettaient pas de payer un loyer suffisant pour avoir un logement décent. Aussi souhaitaient-ils que *"rapidement l'Etat... puisse faire face à ses responsabilités et (assure) aux travailleurs les moyens de consacrer à leurs logements une partie de leurs salaires sans compromettre le reste de la vie de leurs foyers"* (H. INYZANT).

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Les groupes d'habitat autogéré n'adressent pas les mêmes critiques d'ordre économique et social que les CASTORS parce que la situation économique du logement s'est bien améliorée, parce qu'il s'agit d'individus jouissant de revenus plus élevés,

¹ Comme l'illustre l'expérience Rencontre menée à St Malo et les récentes opérations entreprises par le secteur coopératif H.L.M.

² Cité par A. MEISTER in *Coopération d'habitation et sociologie du voisinage.*

individus qui, en tant qu'accédants à la propriété, bénéficient d'avantages fiscaux que n'ont pas les locataires et, enfin, parce qu'existent des syndicats d'usagers et des associations de consommateurs mieux armés pour défendre les revendications sociales en matière d'habitat. S'il y avait une comparaison à faire, ce serait plutôt avec des luttes urbaines comme celle de l'ALMA GARE qu'il faudrait l'établir, car il y a communauté d'origine sociale. D'ailleurs, certains animateurs des réalisations urbaines et sociales de l'ALMA GARE sont, par l'esprit et par leur formation, très proches des CASTORS.

Toutefois, il est évident que si on analysait les prises de position d'un organisme comme le M.H.G.A. ou celles de certains groupes et individus, on trouverait probablement des critiques analogues à celles des CASTORS mais adaptées bien sûr au contexte social et économique actuel.

Il reste que, à l'exemple des CASTORS, beaucoup de ces nouveaux autogestionnaires de l'habitat entendent bien, par leurs exemples concrets et vécus - leurs constructions édifiées tranquillement - porter témoignage contre l'inadaptation de l'habitat standard par rapport à leurs propres modes de vie, à leurs valeurs personnelles, familiales, collectives. Comme eux, ils dénoncent, mais à leur façon, la politique de l'habitat, en particulier l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent pour maîtriser l'ensemble des différentes étapes de l'acte de construire : organisation administrative et économique, conception, construction et son prolongement : la gestion. Un peu à la manière de la génération de Mai 1968, ils agissent sans attendre quoi que ce soit de l'Etat. D'ailleurs, le slogan lancé au cours d'une réunion par un autogestionnaire de l'habitat : "*concevoir collectivement, contrôler collectivement et gérer collectivement*" n'est pas sans évoquer la célèbre devise des LIP : "*on fabrique, on vend, on se paye*".

Mais l'examen des finalités sociales du mouvement CASTORS ne se limite pas aux critiques ci-dessus concernant l'organisation sociale et la valeur symbolique attachée à leurs actes de bâtisseurs. Se loger est aussi et surtout une opération de promotion de la classe ouvrière. Contrairement à ce qui se disait dans les instances officielles des syndicats ouvriers de l'époque, les CASTORS affirment que la promotion ouvrière ne passe pas seulement par la transformation des conditions de travail dans l'entreprise et, bien sûr, par la modification de ses structures, mais aussi par de substantiels changements dans les conditions d'habitat et dans le cadre de vie.

Comme l'écrit H. INYZANT, les CASTORS dépassèrent rapidement le simple réflexe de classe consistant à "*prouver que des ouvriers étaient capables de gérer 200 millions*" et montrèrent, qu'au-delà de la réponse à un urgent besoin de logement, il s'agissait avant tout d'une authentique opération de promotion sociale ouvrière.

A. MEISTER en fournit des preuves convaincantes. Dans le groupe d'habitations étudié, on assista à l'émergence d'une réelle volonté d'éducation populaire qui se traduisit par la création d'activités de loisirs nombreuses et variées - ce qui était une nouveauté pour l'époque -, par la participation à des associations d'éducation populaire ainsi qu'à des associations politiques comme la Jeune République ou le M.L.O. (Mouvement de Libération Ouvrière).

Il vaut la peine d'entrer dans le détail pour montrer, ou rappeler, qu'il s'agissait bien de familles ouvrières voulant effectivement se sortir

elles-mêmes et sortir les autres de la condition prolétarienne. La liste donnée par A. MEISTER des groupes de loisirs existant dans la cité étudiée est impressionnante. Elle constitue la preuve tangible de l'intense vie sociale existant dans ces groupes d'ouvriers. Les temps libres sont occupés à toutes sortes d'activités : jardinage, bricolage, jeux de société : belote, bridge, promenade, chasse, pêche, etc... La coopérative de loisirs offre un choix particulièrement varié : "CASTORS Jazz", troupe de variétés, ciné-club, équipe sportive, bibliothèque. A quoi il convient d'ajouter des groupes de loisirs pour enfants (philatélie, solfège, théâtre, ciné-club), un groupe de loisirs pour adolescents et enfin, signe de la vitalité et du dynamisme du groupe d'habitations étudié, "une commission d'études destinée à créer de nouvelles activités éducatives et divertissantes"¹

De toutes les créations d'associations, c'est incontestablement celle d'un conseil de parents d'élèves qui rend le mieux compte de cette volonté de promotion sociale, principal vecteur de la vie sociale des cités CASTORS étudiées par A. MEISTER. Elle était particulièrement active puisque, en plus de la commission d'hygiène chargée de l'amélioration de la nourriture de la cantine, on en comptait trois autres : la commission de culture, loisirs et sports (visites de fabriques, kermesses, conférences à l'école, etc...), celle de propagande et enfin une commission de locaux. Sur ce plan aussi, on peut esquisser certains rapprochements avec l'habitat autogéré. Certes, les tendances rencontrées chez les CASTORS en faveur d'une "libération sociale" ne s'y trouvent pas pour d'évidentes raisons déjà indiquées en particulier l'appartenance à des classes moyennes. Reste la question fondamentale, mais impossible à traiter dès à présent, de la signification de la démarche de ces nouveaux autogestionnaires de l'habitat en termes de dynamique sociale.

Cette réserve émise, et pour ne s'en tenir qu'aux seuls faits connus de la plupart, il est indéniable qu'un des objectifs essentiels des futurs co-habitants réside dans la création et le maintien permanent d'une vie sociale aussi riche et variée que possible, but hors de leur atteinte dans l'état actuel des rapports sociaux existant entre les partenaires de l'habitat.

Certes, cette vie sociale ne touche pas autant de domaines que chez les CASTORS pour diverses raisons : existence de services collectifs urbains dans le voisinage, taille plus restreinte des unités d'habitation, et ne se déroule pas dans le même esprit puisqu'il s'agit de classes moyennes. Il n'en demeure pas moins vrai que, dans ces groupes, s'exprime une vie sociale foisonnante touchant différents domaines et reflétant bien les modes de vie et la mentalité de leurs occupants. Les résultats sont très éloquentes aussi bien au plan des modes d'expression spatiale que des rapports de sociabilité ainsi qu'on le prouvera au cours de la première partie.

Pour en revenir aux CASTORS, on notera que ces efforts de promotion sociale débouchent sur une profonde revendication égalitaire. Il s'agit, comme le souligne H. INYZANT à propos des objectifs que s'est assignés la F.N.O.A.², "de libérer l'homme des servitudes matérielles et morales que lui impose la société moderne et (de) transformer les structures économiques en

¹ On ne peut s'empêcher de voir dans ces réalisations l'ébauche des équipements collectifs prévus dans les grands ensembles. Malheureusement, ils n'ont pas toujours été réalisés, et quand ils l'ont été ce fut avec beaucoup de retard et sans que cela corresponde étroitement aux besoins quotidiens et vécus des habitants contrairement à ce qu'on vient de voir chez les CASTORS. Cela est particulièrement vrai pour les populations ouvrières.

² Fédération Nationale des Organismes d'Autoconstruction.

vue d'une répartition des biens" (p.16). A. MEISTER tire une conclusion semblable de ses multiples observations dans les cités étudiées. Au-delà de l'habitat, il s'agit de promouvoir un autre type de société, plus juste, plus égalitaire.

...*"La préoccupation communautaire est si forte qu'on ne veut pas seulement une coopérative de consommation dans la cité mais une blanchisserie commune, des douches et même on pose le principe du loyer proportionnel au salaire pour favoriser les sociétaires de faibles ressources. Sur le chantier aussi, un essai de rémunération à valeur humaine"*... Parmi les aspirations dominantes de ces groupes A. MEISTER cite *"celle de l'égalité qui conduisit les premiers CASTORS à adopter dès le début le schéma coopératif - un homme, une voix - alors que le type de société qu'ils s'étaient donné prévoyait un nombre de voix égal au nombre d'actions..."*

Ces revendications étaient d'autant plus importantes qu'il s'agissait de régler les rapports sociaux entre des producteurs ce qui, évidemment, n'est pas le cas dans l'habitat groupé autogéré. D'ailleurs, l'application de ces mesures n'alla pas sans mal et ne fut pas toujours couronnée de succès.

Mais parallèlement à ces tentatives émanant d'une élite (de militants) voulant faire *"la révolution économique"*, existent les réactions de la *"base"* se comportant comme des *"petits capitalistes"*, désireux de vendre au meilleur prix selon la loi de l'offre et de la demande. Comme on le verra, leur rapport à la propriété et à la maison individuelle confirme ces pratiques.

On constate un clivage analogue dans les groupes autogérés.

D'un côté, une tendance probablement minoritaire, entend promouvoir davantage d'égalité entre les habitants. Certes, pas plus que chez les CASTORS, n'existent de systèmes de péréquation des revenus. Ce qu'on trouve c'est, tout au plus, des pratiques d'entraide *"en cas de pépins"*, pratiques qui n'ont généralement pas de traduction juridique. Toutefois des faits, qu'on décrira dans la première partie, tels que : certaines modalités juridiques de cooptation des futurs co-habitants (remplaçants), certaines règles limitant la spéculation foncière lors de changements de *"titulaires"*, ou encore, certains modes plus égalitaires de répartition des charges, dénotent une volonté de rupture avec les pratiques individualistes actuelles.

De l'autre, existe une tendance probablement majoritaire qui accepte la loi du marché de façon plutôt contrainte que délibérée. Tantôt on se met en copropriété parce que c'est plus facile ou parce que *"le notaire l'a dit"*. Tantôt - ce qui est le cas le plus fréquent - on se met en société sans trop se soucier de ce qui pourrait se passer en cas de départs. Mais cela tient peut-être à la relative jeunesse des groupes.

En résumé, au plan des finalités sociales, il y a convergence quant au fond : même souci de témoigner par l'exemple de l'inadéquation profonde de l'habitat à des modes de vie spécifiques, même tendance à promouvoir des rapports de sociabilité davantage soucieux de l'indépendance de la personne et de la valeur du groupe, même volonté de promouvoir une vie sociale plus épanouissante et, enfin, même souci de rapports économiques plus égalitaires entre les co-habitants, mais divergences quant à la forme puisque dans un cas il s'agit d'ouvriers et dans l'autre de classes moyennes et que les contextes socio-historiques sont assez différents.

D'autres rapprochements peuvent aussi être très succinctement tentés sur d'autres points tels que le rapport à la propriété, les conditions psychosociologiques et économiques nécessaires au lancement des groupes, les modes de vie qui s'y élaborent et enfin la qualité de la vie de groupe qui en résulte, mesurée par la pérennité des groupes.

A propos du rapport à la propriété, on distinguera deux aspects : le rapport à la propriété en tant que tel et le rapport à la maison individuelle qui en est le corollaire.

Pour les CASTORS, accéder à la propriété constitue une "*garantie d'indépendance*" parce qu'elle permet à l'ouvrier de se déprolétarianiser et d'acquérir un minimum de liberté. Par contre, si bien des habitants vivant dans ces groupes autogérés considèrent encore l'accession à la propriété comme un moyen d'affirmation sociale, cela doit paraître à beaucoup comme étant de plus en plus insuffisant. Pour eux, leur "*libération sociale*" passe davantage par l'auto-promotion de l'habitat qui constitue un des moyens d'habiter et de vivre autrement.

D'ailleurs, l'apparition de groupes "*autogérés locatifs*" spontanés, si l'on peut s'exprimer ainsi, indique que pour certains la propriété du logement cède le pas à l'appropriation de l'espace.

En ce qui concerne le rapport à la maison individuelle, les CASTORS, comme d'ailleurs beaucoup d'ouvriers actuels, le vivent dans le même esprit c'est-à-dire comme "*une antinomie à la promiscuité*" et comme "*un puissant facteur d'épanouissement individuel*". De là découle leur opposition au collectif que la société dominante a toujours voulu leur imposer.

Pour les actuels autogestionnaires de l'habitat, moins directement soumis à la contrainte du besoin parce qu'appartenant à d'autres couches sociales, la propriété individuelle traditionnelle - habitat pavillonnaire ou collectif - n'est plus une garantie suffisante d'épanouissement personnel et collectif. C'est sur l'auto-promotion (auto-conception, auto-contrôle et auto-gestion stricto sensu) qu'ils comptent pour vivre autrement et pour développer les potentialités des individus.

Au sujet des conditions psychosociologiques nécessaires au démarrage du groupe et gage de sa pérennité, on découvre certaines similitudes. Dans l'un et l'autre cas, l'expérience prouve que pour réussir les groupes doivent être très homogènes socialement, disposer d'un noyau actif fortement soudé - les jocistes pour les CASTORS, des militants de mouvements associatifs (et) ou politiques pour les groupes d'habitat - et enfin, d'avoir des objectifs suffisamment ambitieux pour créer une dynamique communautaire. Cela peut consister soit dans un projet de type transcendantal comme dans

certaines communautés de vie, soit dans un projet social ambitieux comme chez les CASTORS - promouvoir la classe ouvrière - soit encore dans un simple projet de vie quotidienne : bien-vivre ensemble comme cela doit probablement se rencontrer assez souvent dans beaucoup de groupes autogérés.

Sur le plan des conditions technico-économiques, il n'y a et il ne peut y avoir de développement suffisamment important pour être significatif socialement que si les uns et les autres bénéficient d'avantages économiques et surtout d'appuis techniques. Pour les CASTORS, ce furent les municipalités et certains organismes sociaux, pour les groupes actuels ce sont les architectes et les habitants spécialistes de telle ou telle question immobilière qu'on peut trouver dans les groupes.

Bien des remarques seraient à faire à propos des modes de vie respectifs . On se limitera aux notations suivantes.

En ce qui concerne les services d'entr'aide quotidienne comme les prêts d'appareils ménagers, les prêts d'argent, etc... les différences constatées proviennent davantage des conditions économiques de l'époque que des aspirations sociales spécifiques aux groupes concernés. Si les CASTORS se prêtent des appareils ménagers, s'entr'aident financièrement par la création de mutuelles (assurances, etc...) et créent des coopératives de consommation, c'est parce que, à cette époque, il n'existait rien dans ces domaines précis. Pour des ouvriers, ce regroupement était donc la seule façon d'obtenir une certaine protection sociale. Les conditions économiques ayant profondément changé, on conçoit aisément que les autogestionnaires actuels soient beaucoup moins préoccupés par ces formes de solidarité quotidienne en tout cas ne songent pas à leur donner des prolongements institutionnels. Néanmoins, une réelle vie collective d'entr'aide existe comme on le verra lors de la description des groupes : prêts d'appareils, prêts financiers personnels, etc... Il est probable que la crise économique et les préoccupations écologiques de nombre d'habitants les amènent à changer certaines de leurs pratiques quotidiennes.

A propos des activités de loisirs, on peut avancer des explications analogues. Si les CASTORS les ont tellement développées, c'est premièrement parce que les conditions de vie étaient très différentes de celles qu'on connaît aujourd'hui : absence de télé, rareté des sorties en voiture, etc... et, deuxièmement, parce qu'ils voyaient là une forme d'éducation populaire susceptible d'aider les ouvriers qu'ils étaient à se sortir de la condition prolétarienne. A cela s'ajoute, comme on l'a vu, un effet de taille. Les autogestionnaires actuels vivant dans un environnement économique, social et culturel très différent et se trouvant regroupés dans de petites unités d'habitation, on comprend aisément qu'ils créent d'autres types d'activités de loisirs mieux adaptées à leur goûts, à leur mentalité et à leur condition sociale.

Des différences très nettes existent en ce qui concerne le rôle et la place attribuée aux femmes. Chez les CASTORS elles semblent être confinées dans leur rôle de mères de famille et de maîtresses de maison. Il est vrai que beaucoup ne travaillent pas et qu'elles n'ont pas eu l'occasion de se connaître sur les chantiers, contrairement à leurs maris. Chez les autogestionnaires actuels, la situation est inversée ; la femme travaille et participe activement à la vie du groupe. Sa place est pleinement reconnue. Là encore, l'époque et les catégories sociales d'appartenance expliquent les différences constatées.

Au sujet des relations entre l'individu et le groupe ou entre la famille et le groupe, on constate de très nettes convergences. Dans un cas comme dans l'autre, le souci de la liberté individuelle, du besoin d'isolement, ou, dit d'une autre manière, la crainte de l'envahissement de l'individu ou de la famille par le groupe, sont particulièrement forts. Comme le dit H. INYZANT, les CASTORS "passent par le groupe parce que c'est un moyen de se loger mais, sitôt terminé, ils préfèrent se débrouiller tout seuls, car ils tiennent à leur liberté". A. MEISTER présente aussi des réflexions analogues. On peut donc dire, sous réserve d'explications complémentaires, que cet attachement à une certaine forme de liberté individuelle, disons mieux, d'autonomie individuelle, correspond à une attente profonde des gens. Comme l'a écrit Ph. d'IRIBARNE¹ "la force de notre société industrielle - malgré tous ses défauts - reste de donner mieux que d'autres une sorte de liberté". Il reste que ces attitudes sont le reflet des préoccupations fondamentales de l'habitat autogéré comme du mouvement communautaire qui a toujours cherché à réconcilier l'individu et le groupe.

Enfin, pour achever cette trop rapide comparaison, on présentera une observation sur les effets de ce mode de vie sur la pérennité des groupes.

Les études d'H. INYZANT et d'A. MEISTER pour les CASTORS, nos propres observations sur l'ensemble de l'habitat autogéré actuel - observations dont on trouvera les détails dans la première partie - montrent que, malgré bien des défauts et des échecs, cette forme de vie accroît notablement la solidarité entre les habitants et, surtout, contribue fortement à la stabilité et à la pérennité des groupes. A preuve: la longueur des listes d'attente dans certaines cités CASTORS, le désir très fréquent des enfants des CASTORS de venir habiter dans ces cités, et, en ce qui concerne les actuels autogestionnaires, leur refus sûrement unanime de quitter ces groupes. On peut même dire que l'idée d'aller vivre ailleurs, c'est-à-dire dans l'habitat standardisé, doit paraître à beaucoup comme totalement incongrue.

Bien d'autres comparaisons pourraient être établies entre ces deux formes d'autogestion que sont les CASTORS et les groupes autogérés, mais cela relèverait d'une étude systématique. Le tableau suivant résume les différences et similitudes précédentes entre CASTORS et groupes autogérés.

./...

¹ Cf. *Le Monde* du 31 Août 1980, *La société de liberté*, interview de P. DROUIN.

Tableau comparatif des convergences et divergences

entre les CASTORS et les groupes auto-gérés

	CASTORS	GROUPES AUTOGERES
<u>Facteurs externes</u>		
. crise du logement	très aigüe	modérée
. conditions économiques	très difficiles	relativement faciles
. climat social porteur	très porteur	moyennement porteur
<u>Caractéristiques objectives</u>		
. composition sociale	dominante ouvrière	dominante classes moyennes
. type d'habitat	majorité de maisons [individuelles]	tendance vers le semi-collectif
. taille des groupements	100 à 150 foyers	majorité de groupes de 6 à 15 foyers quelques cas de 30/40
. participation militante	forte	forte
<u>Modalités de participation</u>		
. contrainte économique	très forte	moyenne
. apport-travail	apport-travail sur [totalité construct.]	apport-travail limité à une partie 2ème oeuvre ou aux finitions
. architecture	conformisme (= priorité à la construction)	innovation (= priorité à la conception)
<u>Finalités sociales</u>		
. position à l'égard des structures économico- sociales	un témoignage contre la crise du logement plus des revendications écon.	. même situation dans les luttés du type ALMA-GAPE groupes auto-gérés : témoi- gnage contre inadaption habitat standard plus nue critique de l'organisation de la société.
. habitat et dynamique sociale des groupes sociaux	après entreprise, habitat = lieu princi- pal de la promotion sociale ouvrière d'où : intenses activités sociales	habitat auto-géré = support de création de nouveaux rapports de sociabilité. réaction au rejet de sphère du travail, hypothèse)
. habitat et situations sociales inégalitaires	. tendance vers péréqua- tion revenus = le fait d'une minorité . tendance majoritaire = pas de péréquation, vente au prix du marché	idem tendance voisine, mais conclusion prématurée
. rapport à la propriété	propriété = facteur de déprolétarianisation	priorité à l'appropriation sociale sur la propriété juridique (ex. gr. locatifs)
. rapport à la maison individuelle	"facteur épanouissement personnel"	groupes auto-gérés épanouissement passe d'abord par l'autopromotion de l'habitat
. Conditions psychosociolo- giques et techniques du groupes	. forte homogénéité [sociale] . nécessité absolue [objectifs dynamisants] . nécessité disposer d'un [noyau actif militant] . appui techniques indispensables	idem idem idem nécessité se trouver des compétences dans le groupe
<u>Modes de vie</u>		
. services d'entr'aide	développement important (prêts argent, appa- reils, mutuelle...) dû à inexistance de l'offre	faible développement (sont d'un autre type)
. activités de loisirs	très développées pour les mêmes raisons, taille importante	développées mais différentes en raison petite taille et existence offre. Ouverture sur quartier
. rôle de la femme	conforme aux normes [sociales de l'époque]	grandes possibilités d'expression pour la femme
. relations individu/ groupe	souci marqué protection liberté individuelle	efforts certains équilibrage autonomie individuelle et vie de groupe
. pérennité des groupes	très forte	très forte

En fait, pour être valable, cette comparaison historique entre les CASTORS et l'habitat autogéré devait être étendue à d'autres formes de communauté et à d'autres types de relations de voisinage dont l'histoire nous a laissé le témoignage. Ainsi, on s'apercevrait de la continuité de l'habitat à vocation communautaire.

Pour s'en tenir à l'époque récente, on retiendra la permanence de ce phénomène communautaire. Aux CASTORS des années 50-60 ont succédé les luttes urbaines du type de l'Alma-Gare ou de la rue du Docteur Finlay, rapidement suivies par l'apparition des premières réalisations d'habitat groupé autogéré entre 1970 et 1973, sans oublier le développement de l'habitat coopératif qui, malheureusement, a en partie échoué en raison de la trop grande taille des coopératives, du productivisme dont faisaient preuve les responsables et aussi de l'absence d'un courant social porteur.

Mais cette continuité est faite de périodes fastes et moins fastes. Après la guerre, à l'époque de la Libération, les CASTORS furent un des principaux supports qui, au niveau de l'habitat, reflétaient des changements sociaux balbutiants. Actuellement, l'habitat autogéré semble catalyser un courant porteur d'innovations sociales dans l'habitat et de transformations des rapports de sociabilité. L'après-mai 1968, l'arrivée de nouvelles générations, la remise en question d'un mode de vie "productiviste", la crise économique sont quelques-uns des facteurs susceptibles d'expliquer ce mouvement de transformation des rapports de l'homme à son habitat. Sous-jacent à ces changements existe peut-être l'apparition d'autres rapports à la propriété, la fin du "mythe terroriste" de l'appropriation individuelle.

L'habitat autogéré se situe donc dans la ligne des mouvements communautaires antérieurs soit récents, comme on vient de le voir, soit plus anciens, c'est-à-dire précédant la révolution industrielle et le développement de "la cité carbonifère" : communautés taiseuses au Moyen-Âge, communautés villageoises rurales au 19ème Siècle. Mais une des originalités des groupes autogérés qui les différencient dans la pratique des CASTORS, réside dans l'apparition du client-collectif, c'est-à-dire du maître d'ouvrage constitué d'usagers décidant en groupe de la conception et de la gestion de leur habitat. Certes, les CASTORS comme les groupements coopératifs avaient des pouvoirs équivalents mais c'est, nous semble-t-il, la première fois que dans une société industrialisée des usagers interviennent si profondément dans la définition et la gestion de leur habitat.

Aussi peut-on appliquer à ces changements sociaux ce que M. GUILLAUME disait de l'organisation économique actuelle : "La fin de l'économie ? Non, simplement la fin d'une domination d'un ordre qui n'aura duré que quelques décennies et n'aura été qu'une parenthèse dans l'histoire humaine"¹.

¹ Cf. Le Monde du 25 Novembre 1979, "Il faudra penser une société fragmentée".

QUESTIONS D'OBJECTIF ET DE METHODE

Carence de l'habitat récent, innovations sociales dans ce domaine comme dans d'autres secteurs de la vie sociale (développement des associations, expériences de toutes sortes issues de Mai 1968 etc...) luttes urbaines (ex. l'Alma-Gare), résurgence sous d'autres formes et conditions des traditions de l'habitat communautaire occultées pendant le 19^e siècle et même dès l'avènement du capitalisme, extension puis déclin relatif du mouvement des communautés, du moins selon certains auteurs, recul inégal selon les groupes sociaux de certaines formes de sociabilité privée comme celles caractérisant la famille au bénéfice d'autres types de sociabilité publique, autant de signes lointains ou proches qui, tôt ou tard, devaient donner naissance à d'autres modes d'habiter et, par conséquent, à d'autres formes d'habitat, autant de raisons aussi rendent indispensables une enquête sur le terrain. Au creux des pratiques sociales, au coeur de la vie quotidienne trouve-t-on un écho même assourdi de ces pulsations sociales ?

A tous ces motifs de fond s'ajoutent les lacunes des travaux existant dont bien peu ont, à notre connaissance, étudié l'habitat autogéré dans sa globalité comme nous allons tenter de le faire. Le rapport de D. Sainte-Laguë, bien que fort intéressant par ses descriptions, se limite en fait à une présentation des réalisations connues à ce moment-là. Les thèses d'étudiants, architectes notamment, mélangent la reprise de données existantes et la description de certains aspects particuliers et sont souvent un exercice d'application à l'habitat autogéré de théories sociologiques¹.

Objectif de la recherche

L'objectif de cette recherche se trouvait donc défini de lui-même : dégager la signification sociale générale de l'habitat autogéré vu à travers ses principales dimensions : juridico-économique, rapports de sociabilité, relations familiales et, bien sûr, rapport à l'espace. Libellé sous forme de questions cela peut s'exprimer ainsi. En quoi l'habitat autogéré ou mieux l'habitat en autopromotion est-il le révélateur de changements sociaux sous-jacents et le modèle de ces mêmes transformations? En particulier qu'apporte-t-il de nouveau au plan des rapports de sociabilité, l'un des domaines les plus importants de cette recherche ?

C'est pourquoi, aussi bien à propos des descriptions des histoires de groupes qu'à propos des récits de vie familiale, on s'interrogera sur les déterminants sociaux essentiels, et sur leurs combinaisons, susceptibles d'expliquer l'adhésion des individus à ces groupes et l'émergence de ceux-ci dans la société française actuelle. Au coeur de ces préoccupations figure l'analyse des processus de socialisation. Savoir comment se combinent facteurs sociaux (origines sociales de la famille souche, type d'éducation, classe sociale de la famille d'origine, expérience associative notamment lors de l'entrée dans la vie active, expérience résidentielle, mobilité sociale

¹ Il y a aussi un rapport de chercheurs et d'architectes de l'unité d'architecture de Nantes comparant réalisations françaises et étrangères (Hongrie, Portugal) mais nous n'avons pu nous le procurer.

des individus, de la famille, expérience associative et militante) et modèles de sociabilité (modèles pratiques, théoriques etc...) pour donner naissance à ce type d'habitat et aux rapports de sociabilité rencontrés, constitue un des principaux axes de ce travail.

Evidemment, de cette recherche pas plus que d'autres plus anciennes entreprises sur les communautés au sens large (communauté de voisinage, de quartier, rurale etc...) n'est absente la préoccupation de sa reproductibilité. Les difficultés de la vie en habitat collectif ainsi que celles de l'aménagement de l'espace -c'est tout le problème de l'architecture domestique- sont si importantes et si malaisées à surmonter que tout ce qui peut apporter des indications, tout ce qui constitue des exemples comme c'est le cas pour beaucoup de réalisations de l'habitat autogéré, ne peut être accueilli qu'avec le plus grand intérêt.

Ceci posé, des précisions à propos du vocabulaire utilisé pour désigner ces réalisations, celles qui s'en rapprochent comme celles qui en sont très éloignées, s'imposent. En effet, les termes : habitat collectif, associatif, en copropriété, coopératif, en participation, communautaire, ou encore, habitat groupé autogéré, habitat autogéré peuvent prêter à confusion par leur imprécision mais surtout pour l'importante raison suivante.

En réalité, la confusion tient à la nature même de tous ces groupements d'habitants. En effet, partage d'un espace et conscience d'un sentiment commun, d'intensité inégale d'ailleurs se mêlent étroitement pour donner naissance à autant de groupes spécifiques d'habitants sauf dans certains cas, comme l'habitat typiquement collectif, où une cloison étanche les sépare. Selon la prépondérance de l'une ou l'autre de ces deux dominantes constitutives de toute communauté on aura, à une extrémité, l'habitat collectif et, à l'autre, la communauté de vie familiale et, au-delà, la communauté religieuse (cf. introduction de la 2ème partie, P.190). Entre les deux s'étend toute la gamme des habitats à vocation communautaire.

De façon plus précise on peut dire que les groupements d'habitants étudiés ici se situent au point de convergence des trois formes de communauté décrites par F. TONNIES¹: la communauté familiale, la communauté de lieu, et la communauté d'esprit. Pour cet auteur ces trois types de communauté correspondent aux trois formes de "la volonté organique". "La première correspond au plaisir, car elle est la plus biologiquement naturelle et primitive, la seconde, à l'habitude, parce qu'elle est fondée sur la proximité physique, la cohabitation sur un même territoire restreint ; la troisième, à la mémoire, qui est essentielle à toute communication mentale et spirituelle entre les hommes"

Sur ces bases on peut donc présenter la classification et les définitions suivantes :

- Habitat collectif : tout type d'habitat où le partage d'un lieu prédomine nettement sur la participation à une volonté collective. Exemple : immeubles locatifs et même ceux en copropriété dans la mesure où elle fonctionne davantage sur le modèle locatif que sur un modèle associatif plus volontariste.

¹ Il s'agit de choses bien connues dont on trouve une présentation schématisée dans l'ouvrage de Guy ROCHER, Introduction à la sociologie générale, tome 2, l'Organisation sociale. p. 53. Editions H.M.H.

- Habitat associatif : tout type d'habitat où les seules préoccupations liées au strict partage d'un territoire cèdent le pas devant la conscience d'appartenir à un groupe. Rentrent dans cette seconde catégorie : les très rares immeubles locatifs où existent ce type d'objectif, les copropriétés autres que les copropriétés fondées sur l'anonymat, celles qui s'auto-administrent, et, probablement les partages d'appartements.
- Habitat communautaire ou autogéré dans lequel on peut distinguer deux sous-catégories selon qu'il y a ou pas coincidence entre le projet collectif et la structure juridique mise en place.

Dans le premier sous-groupe rentrent : l'habitat en participation (exemple : opération Rencontres de St Malo) qu'il soit en location ou en accession, l'habitat autogéré locatif (exemple : expérience de l'Isle d'Abeau et de Villeneuve d'Asq, (cf. p. 190 et SS) et l'habitat autogéré ou communautaire en copropriété.

Dans le second, se trouvent les habitats autogérés en société où il y a eu recherche et, si possible, mise en oeuvre d'une structure juridique en conformité avec le projet et la vie même du groupe comme la Sole des Moines et surtout l'Ellan.

Mais, pour bien rendre compte de toute la réalité observée, il convient d'indiquer que les groupes d'habitat communautaire ou autogéré peuvent être classés en deux autres groupes selon que le processus d'autogestion concerne tout ou partie des principales étapes du processus de construction et de gestion. Ainsi on réservera le terme d'habitat en auto-promotion aux seuls groupements d'habitants pour lesquels il y a eu auto-construction du groupe, auto-conception avec ou sans architecte et auto-administration proprement dite. Les trois groupes étudiés en détail appartiennent tous à cette dernière catégorie. Mais sur les trois un seul, l'Ellan, a réellement essayé de faire coïncider vie de groupe et structure juridique.

La dernière remarque de vocabulaire concerne l'emploi de l'adjectif communautaire. Il a deux sens. Un sens courant derrière lequel se cache une signification volontariste, voire disciplinaire et religieuse. Ce qui fait dire à certains que "*ça ne doit pas être marrant de vivre là dedans*". Ce n'est évidemment pas cette signification que nous lui attribuons. Est qualifié de communautaire toute pratique qui se réfère à un "nous" commun, qui illustre la volonté d'un individu de tenir compte de l'existence d'une conscience commune. Aider le voisin à repeindre ses huisseries et réciproquement est communautaire. Repeindre chacun les siennes même simultanément est un travail en commun mais pas une oeuvre communautaire.

Méthodologie

Plusieurs observations méthodologiques se trouvant dans le corps du texte, en particulier dans la deuxième partie, on se limitera aux seules indications indispensables à la bonne compréhension de l'ensemble.

Les remarques ci-dessus, nous ayant permis d'effleurer la composition du champ de référence on donnera ici, premièrement, des précisions matérielles sur les groupes constituant nos sources d'information et, deuxièmement, les raisons du choix des trois groupes analysés en profondeur.

Indépendamment des trois groupes objets essentiels des investigations, la Chataigneraie, la Sole des Moines et l'Ellan, le champ de référence comprend : des unités d'habitation simplement décrites comme le Bois de la Louve et les Hauts de St Jacques, ou encore les Acacias, mais où il n'y a pas eu d'entretiens auprès des ménages, des groupes qu'on connaît bien pour les avoir visités et pour avoir eu des entretiens avec tel ou tel de leurs membres : il s'agit notamment des Jardies, de la Calaria, de la Sablière pour ne citer que ceux-ci, de ceux qu'on a seulement visités à l'occasion, de ceux dont a eu connaissance en lisant les documents parus sur ce sujet ou à l'occasion de rencontres : l'habitat communautaire du C.I.I.S., l'enquête de l'unité d'architecture de Louvain sur l'habitat groupé Belge, des documents suédois et allemands. On n'oubliera pas, bien sûr, ceux de Palaiseau étudiés précédemment mais dans une perspective différente (cf. bibliographie). L'accumulation de toutes ces informations nous autorisent donc à certaines comparaisons.

Toutes ces données ont été recueillies à l'occasion de rencontres, colloques, réunions, invitations effectués avant, pendant et après la période d'enquête (rencontres du M.H.G.A. de 1977, 78, 79, 80 et 81, journée d'échanges organisée par l'habitat groupé de Belgique (Mai 1980), colloque international à l'initiative du groupe de recherche sur l'habitat associatif et portant sur les expériences françaises et étrangères d'habitat autogéré (Mai 1979)).

En ce qui concerne l'enquête proprement dite on a procédé à 31 entretiens individuels ou de couples d'une durée de deux à quatre heures (y compris les entretiens effectués auprès de gérants) et à 2 réunions de groupe. A cet total s'ajoutent tous les contacts établis en différentes occasions

Compte tenu des informations en notre possession et, en particulier, de ce qu'on sait de la variabilité des groupes il nous a semblé que les trois unités d'habitations retenues couvraient assez bien les différents types supposés d'habitat autogéré notamment en ce qui concerne leur position sur une échelle allant de la société à la communauté. Si on a rajouté le Bois de la Louve et les Hauts de St Jacques, apparemment assez éloignés de l'idée habituelle qu'on a des groupes autogérés, c'est précisément pour montrer la variété des expériences et par là leur reproductibilité.

Enfin, quant au choix des méthodes d'enquête (récits de vie et observation ethnologique) il s'explique ainsi.

S'agissant d'une première recherche, et sur une population somme toute assez restreinte, une méthode à caractère ethnologique nous a paru préférable afin de ne pas couler dans le moule commun, de ne pas forcer à entrer dans les cadres préétablis du questionnaire des faits dont nous recherchions précisément la différence, la novation. L'association de l'observation directe et d'entretiens libres et très prolongés nous a paru plus opératoire, en l'étayant du recueil des données "objectives" : statuts sociaux, statuts juridiques, espaces existants.

Les entretiens, en groupe et en famille, (des sortes d'histoires de groupes et de familles) étaient d'abord dirigés dans le but de dégager une trame minimum de la trajectoire suivie par les deux membres du couple (famille, études, travail, habitat, associations...), puis laissés au gré des personnes, des thèmes qui leur tenaient le plus à coeur et qui, on le verra, révèlent le plus leurs investissements, leurs préoccupations. Comme un ensemble de monographies, ces récits nous permettaient ensuite une analyse comparative, à la fois thématique, symptomatique, mais aussi structurale (au moins pour les liaisons inter-thématiques les plus manifestes).

Il nous a paru nécessaire, pour une meilleure compréhension, d'offrir les différents stades de cette approche (monographique puis comparative), de conserver ainsi les dimensions diachronique et synchronique toutes deux en présence.

On trouvera donc deux parties. La première porte sur les histoires des groupes et les récits de vie, la seconde sera une synthèse comparative (cf. sommaire).

Pour des raisons déontologiques évidentes, mais aussi par respect pour nos interlocuteurs et pour la vie des groupes, nous avons préféré présenter les uns et les autres de manière anonyme. Sauf à se priver de données primordiales, il a bien fallu dans certaines situations entrer dans l'exposé de conflits internes au groupe et de brouilles entre personnes, ce qui peut ne pas être toujours agréable pour ceux qui s'y reconnaîtront. Comme on l'a dit nous ne venons ni en psychanalystes, ni en thérapeutes. Nous espérons simplement que ces échanges auront pu contribuer à la progression des groupes et des personnes.

Ceci dit, nous tenons à exprimer à nos interlocuteurs tous nos remerciements. Avec eux nous espérons que ce travail sera, à sa manière, une contribution positive au développement de l'habitat en auto-promotion en lequel nous mettons beaucoup d'espoir.

PREMIERE PARTIE

HISTOIRES DE GROUPES ET HISTOIRES DE VIES FAMILIALES

- CHAPITRE I -

~~DERRIÈRE~~ LES APPARENCES...UNE CERTAINE VIE DE GROUPE

(BREVE HISTOIRE DES HAUTS DE SAINT JACQUES ET DU BOIS DE LA LOUVE)

Initialement l'enquête devait se limiter à la Chataigneraie ; mais, chemin faisant, les habitants de cette communauté nous ont appris l'existence d'autres copropriétés voisines : le Bois de la Louve et les Hauts de St Jacques où un processus d'autogestion ou de quasi-autogestion avait été engagé comme chez eux. D'ailleurs, d'un point de vue historique, certains résidents de la Chataigneraie étaient candidats au Bois de la Louve mais n'ont pu y entrer faute de places. De plus, comme on le verra à propos de la présentation de la Chataigneraie, celle-ci a été créée et s'est développée en référence à ces deux copropriétés et, en particulier, à celle du Bois de la Louve. Une analyse historique un peu fouillée montrerait que l'évolution de la Chataigneraie est indissociable de celle de ses deux soeurs jumelles nées dans la même ville ainsi que d'autres implantées sur des communes voisines¹. Au vu des descriptions faites, il nous a donc semblé intéressant d'aller enquêter sommairement dans ces deux copropriétés, ne serait-ce que pour se faire une idée de la variété de l'habitat communautaire. Grâce à cette mise en perspective, la spécificité de cette expression sociale et spatiale que sont la Chataigneraie et les autres groupes apparaîtront avec plus de netteté.

Après une évocation de la copropriété anonyme, citée uniquement à titre de point de repère, on présentera brièvement les résidences des Hauts de St Jacques et du Bois de la Louve d'un point de vue ethno-sociologique. Puis, on procèdera à une présentation de la Chataigneraie, à la description de la vie de groupe et, surtout, à l'analyse de trois familles choisies en fonction du mode de socialisation propre à chacune d'entre elles.

LA COPROPRIETE ANONYME TRADITIONNELLE

Par rapport à la Chataigneraie et aux deux autres unités d'habitation, les Hauts de St Jacques et le Bois de la Louve, les copropriétés traditionnelles constituant la quasi-totalité des copropriétés sont caractérisées par un type de relations sociales et interpersonnelles principalement fondées sur un anonymat tempéré. Maintenir une distance sociale certaine entre les habitants constitue la règle sociale fondamentale. Certes, bien des variations sont possibles, mais il n'en est pas moins vrai que telle est la dominante essentielle.

Tout ceci est bien trop connu pour qu'on s'y attarde davantage. La mention n'a d'intérêt qu'à titre de point de repère : la copropriété anonyme pouvant en effet être considérée comme le point O d'une typologie de l'habitat communautaire qui pourrait s'insérer dans une autre plus large concernant l'habitat associatif. (pour la définition de ces termes, cf : l'introduction et la 2^{ème} partie, chapitre I)

Cette variété de l'habitat communautaire est si étendue qu'on a même rencontré un groupe qui, après avoir construit en autogestion mais avec une participation dominante d'un cabinet d'architectes - il faut le souligner - a décidé de confier la gestion à un syndic professionnel. Ce dont ils se repentaient beaucoup au moment de l'enquête. Ajoutons que les architectes ont installé leur agence au rez-de-chaussée du bâtiment et que, en ce qui concerne l'architecture, toutes les entrées des logements donnent non pas sur l'espace central comme cela se rencontre souvent dans les projets² (cf. L'ELLAN), mais sur l'espace pavillonnaire avoisinant. Cependant, des préoccupations communautaires y existent. Elles se concrétisaient lors de notre passage par un projet de construction d'un espace bâti pour les enfants et par leur intention de reprendre la gestion

¹ On en a décompté trois, soit en collectif, soit en pavillonnaire, mais il en existe sûrement d'autres. Ce qui rend nécessaire un recensement de l'habitat groupe, autogéré ou pas.

² Cf. Habitat Groupé Autogéré, I.U.T., Génie Civil, La ROCHELLE, doc. ronéoté. Dans la zone pavillonnaire de la Grande Borne aucune des maisons n'a de fenêtre sur l'espace de la rue, elles donnent toutes sur le patio de chaque maison. Volonté d'isolement ?...

à leur compte. Il reste que, pour nous, ce type d'habitat se situerait plutôt en marge de l'habitat communautaire stricto sensu. D'ailleurs n'est-il pas significatif qu'ils n'aient jamais donné suite à notre proposition d'enquête en co-participation. Elle aurait consisté, au début du moins, d'une part en une sorte d'auto-évaluation du groupe sur son évolution depuis la phase de construction et, d'autre part, en une réflexion sur la place des enfants dans le groupe, réflexion devant aboutir à un projet de construction d'un espace bâti destiné aux enfants. En tout cas, par rapport à la résidence suivante, on peut affirmer qu'elle n'est plus autogérée et que, pour autant qu'on le devine, il y règne une ambiance plus familiale que communautaire. La seule originalité étant d'avoir introduit plusieurs personnes âgées le plus souvent apparentées aux jeunes ménages.

LES HAUTS DE SAINT-JACQUES : UNE COPROPRIETE AUTOGEREE SANS ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Comme on l'a indiqué, il ne s'agit pas d'étudier dans le détail la vie de cette petite résidence. Le voudrions-nous que nous n'en aurions pas les moyens puisque les notations qu'on lira reposent sur un entretien effectué auprès du copropriétaire responsable de la gestion au moment de cette enquête. C'est dire les limites de cette description. Autant celle-ci apparaîtra comme intéressante et utile pour notre panorama des quelques variantes de l'habitat communautaire, grâce, notamment, aux descriptions ethnologiques présentées, autant elle risque de se révéler précaire par les indications concernant la vie du groupe. On a cependant cru bon de les ajouter, au moins à titre indicatif, car elles nous sont apparues comme très complémentaires des autres.

Les caractéristiques des Hauts de St-Jacques

Il s'agit d'une petite unité d'habitation comportant quatre niveaux (R + 3) avec trois appartements par étage. A ces douze logements, il faut en ajouter un treizième, celui de la gardienne ; les copropriétaires ont en effet préféré avoir une loge de concierge plutôt que des locaux communs, ce qui est significatif au mode de vie collective choisi. Hormis des paliers de larges dimensions, l'entrée de l'immeuble et l'allée conduisant à la rue, il n'y a aucun lieu de rencontre commun. Encore ces derniers sont-ils peu fréquentés notamment par les personnes ayant une activité professionnelle, des hommes pour la plupart, puisqu'il leur est possible d'accéder directement au palier de l'étage où ils habitent grâce à l'ascenseur qui dessert le parking situé en sous-sol.

Comme dans la plupart des habitats étudiés dans cette enquête, les appartements de cette résidence sont de belles dimensions : un cinq pièces a une superficie de 125 m².

L'immeuble a été achevé en avril 1968. Pour des raisons juridiques et fiscales, la formule juridique de la S.C.I. a été rapidement abandonnée au profit de celle de la copropriété. Ceci a contraint le groupe à une forme de démarche de type plus individualiste que collective. Mais il ne semble pas que les uns ou les autres s'en soient offusqués contrairement à ce qui se passe dans des groupes d'habitat autogéré en cours de constitution. C'est donc un indice, parmi d'autres, de la faiblesse de leur "vocation communautaire".

Les copropriétaires sont tous des cadres moyens ou supérieurs, ayant entre 35 et 45 ans et jouissant de revenus relativement élevés. Ils appartiennent tous à

une branche d'activité qui a toujours été très prospère même si elle connaît actuellement un léger ralentissement. Les femmes sans profession sont majoritaires. Il s'agit de familles ayant 3 à 4 enfants . Il n'y a eu qu'un seul départ depuis l'installation en 1968. Un locataire a pris la place du copropriétaire partant.

Faiblesse du sentiment communautaire.

Alors que dans les groupes d'habitat de tendance plus communautaire les futurs co-résidents se regroupent soit sur la base de leurs relations et de leurs engagements respectifs : associatifs, syndicaux, politiques, religieux etc ..., soit à partir d'un projet de vie commune ici, le rassemblement a été inspiré par des motifs qui n'ont rien de spécifiquement communautaires : l'attrait du meilleur rapport surface/prix ou qualité/prix - ce qui était très appréciable pour l'époque (1966/67) et pour des familles nombreuses - et l'existence de relations professionnelles et amicales. Des conseils techniques leur ont été donnés par l'entreprise.

Il faut préciser, pour la bonne compréhension de la suite du texte, que cette résidence constitue un cas particulier puisque tous les chefs de famille travaillent dans le même organisme. On pourrait croire que ceci constitue un handicap pour la vie du groupe. En fait, il n'en est rien. Etant donné la taille de cette société, 1.300 personnes environ, la dispersion des bureaux et les fréquents déplacements du personnel à l'étranger, ces douze personnes n'ont guère de chance de se rencontrer souvent sur leur lieu de travail. Ce serait plutôt l'inverse : l'habitat commun facilitant parfois des rencontres qui ne se font pas spontanément dans les locaux professionnels.

Incontestablement et à la différence de certains autres habitats autogérés, l'attrait du meilleur rapport surface/prix a constitué l'argument principal du regroupement et du choix de cette formule d'autoconstruction. Etant leur propre maître d'ouvrage et promoteur, ils ont pu obtenir des prix nettement inférieurs à ceux du marché 1 950 F le m² contre 2 200 chez un promoteur privé - et des surfaces nettement supérieures : 125 m² par appartement contre 90 à 100 m² habituellement : *"Au départ, explique le copropriétaire assumant la gérance, l'esprit n'était pas le même qu'au Bois de la Louve ou dans d'autres copropriétés du même type comme celle où les gens se sont regroupés pour des raisons de militantisme religieux. Le but recherché était purement économique. Il ne s'agissait pas d'affinités sociales. A ma connaissance, ils (mes voisins) n'ont jamais rien fait ensemble comme activités syndicales, sociales ou autres"*.

Il s'agit donc tout simplement, *"de bons amis, oui, de bons amis, exactement et c'est tout"*, qui avaient déjà tissé des liens professionnels et qui ont profité d'une occasion quasiment inespérée. Ajoutons que les familles se connaissaient déjà entre elles et avaient probablement noué des relations par l'intermédiaire de la paroisse catholique locale.¹

L'existence d'un 'hoyau dur', c'est-à-dire de deux familles qui entretenaient des relations très étroites et qui assumèrent en quelque sorte le leadership de l'opération, joint à l'appui technique de la société qui les employait ainsi qu'à la présence au sein du groupe de personnes, sinon compétentes dans une spécialité bien précise, du moins largement familiarisées avec les problèmes immobiliers et ceux de la construction, contribuèrent fortement à la constitution du groupe. Ce sont des conditions facilitant la création de ces habitats autogérés qu'on retrouve dans tous les autres groupes et qui n'ont évidemment rien de typiquement communautaire .

¹ *Il est évidemment quasiment impossible douze ans après leur arrivée de reconstituer les modalités précises de la formation du groupe. Le caractère plus récent de la Sole des Moines permet au contraire de les mettre en évidence. Il reste que des similitudes existent bel et bien.*

Mais l'absence de "tendance" communautaire se manifeste aussi sur d'autres plans : conception puis gestion de l'habitat et surtout relations interpersonnelles.

Dans cette résidence, qu'on pourrait appeler de standing, les habitants sont très peu intervenus lors de la conception de leur immeuble et pas davantage au moment de l'établissement du plan de leurs appartements contrairement à ce qui se passe dans la plupart des habitats autogérés : dessins de plans, allers-retours avec l'architecte etc... Davantage intéressés par le "grand appartement" qu'ils allaient bientôt habiter, séduits par un prix très alléchant, pris dans les schémas conformistes de la quasi-totalité des accédants, enfin, sans "intention" communautaire spécifique, ils ont accepté des plans d'appartements dénués d'originalité, et de plus, tous identiques. S'ils ont été associés c'est uniquement de façon marginale comme le ferait et le fait n'importe quel promoteur public et privé : "On nous a demandé où il fallait mettre le radiateur, s'il fallait placer telle prise de courant à droite ou à gauche de la fenêtre, ou encore, pour indiquer le modèle de carrelage choisi pour la salle de bains"... De contacts avec l'architecte, il n'en est même pas question comme ce fut le cas au Bois de la Louve où, pourtant, ils furent beaucoup moins fréquents que dans la plupart des autres groupes d'habitations autogérées.

Etant donné l'absence d'une dynamique communautaire porteuse et créatrice de vie et de projets, il était parfaitement logique qu'ils préfèrent la construction d'un appartement destiné à loger une gardienne et sa famille plutôt que celle de locaux communs : salle de réunions, salle de jeux, etc... comme cela se pratique couramment dans la plupart des habitats autogérés¹. Il faut voir là un indice particulièrement significatif de leur état d'esprit et de leurs pratiques sociales futures. Cela les différencie nettement de tous les autres groupes d'habitat à forme communautaire à commencer par ceux du Bois de la Louve et de la Chataigneraie qui, pourtant, ne représentent pas les modèles les plus achevés de l'habitat communautaire, si toutefois de tels paradigmes existent.

Peut-être plus encore que dans ces deux groupes communautaires la gestion proprement dite ne suscite pas un intérêt considérable de la part des copropriétaires. Il est vrai qu'il n'y a plus ni malfaçons, ni contentieux d'aucune sorte et que les copropriétaires, qui se relaient tous les trois ans pour assurer la gestion, sont à la hauteur de la situation. De plus, contrairement à ce qui se passe dans toutes les autres unités d'habitation où a eu lieu l'enquête, cette résidence est la seule bénéficiant de la présence d'une gardienne. Cela ne peut donc qu'accroître leur relatif désintérêt puisqu'ils peuvent se décharger aisément de toute une série de tâches matérielles fastidieuses : sortir les poubelles, entretenir les parties communes, etc... ce qui n'est pas le cas dans les autres groupes où les habitants doivent s'en occuper eux-mêmes ou, pour le moins, s'assurer que le travail est correctement effectué par du personnel extérieur rémunéré.

Il reste qu'ils sont fiers de ne jamais avoir eu recours à un syndic professionnel comme le rappelle l'actuel copropriétaire-gérant : "Encore une fois cette copropriété est autogérée mais n'est pas communautaire. On n'a jamais eu le moindre recours à un syndic professionnel, ni à un gestionnaire d'immeuble". Ce qui n'est pas le cas de tous les groupes se réclamant ou s'étant réclamés de l'autogestion comme celui mentionné ci-dessus à propos de la copropriété anonyme où la gestion a été confiée à un syndic professionnel.

1

Rappelons que la Charte du M.H.G.A. demande aux groupes de réserver 15 à 20 % de la surface de planchers à des lieux de rencontre.

Evidemment, c'est surtout au plan des relations interpersonnelles qu'apparaît ce qu'on pourrait appeler un "tropisme" a-communautaire. Alors que d'autres résidences acceptent qu'on parle d'elles dans les milieux s'occupant d'habitat, celle-ci souhaite conserver l'anonymat¹. Ce qu'on peut interpréter comme un indice de repliement sur l'aspect privé de leur copropriété. De plus, n'est-il pas révélateur de leur état d'esprit que l'essentiel de leurs activités communes soient liées au sport, alors qu'à la Chataigneraie et surtout au Bois de la Louve ce sont les engagements associatifs qui constituent un des ciments du groupe. Il faut rappeler aussi que c'est sur ces bases que se sont réunis les habitants du Bois de la Louve comme l'indique la personne interrogée en évoquant sa propre situation dans le sociogramme officiel du groupe : *"... Pour tout vous dire, j'ai beaucoup cherché à avoir des relations dans des activités syndicales, politiques, écoles de parents, etc... Mais je ne les ai pas trouvées ici. Par contre, au Bois de la Louve - c'est une référence - ils se sont regroupés pour des raisons d'affinités, pour continuer leurs activités communes. Ils étaient dans différents mouvements, associations, etc... La plupart d'entre eux se connaissaient déjà et habitaient dans la même commune depuis plusieurs années"*. La différence est donc particulièrement nette : dans le cas des Hauts de St Jacques, il s'agit de partager un espace sur la base d'une certaine distance sociale mâtinée de relations amicales, dans celui du Bois de la Louve on tente de partager des engagements et d'entretenir des relations plus étroites ainsi qu'on l'indiquera ci-après. 2

Dans ces deux copropriétés, comme dans bien d'autres probablement, les relations avec les enfants ne présentent aucun caractère typiquement innovant. Elles sont davantage l'occasion de s'entr'aider entre parents (gardes du soir, du mercredi, transports des enfants à l'école, vacances avec d'autres familles que la leur, etc...) que le support de nouvelles relations intra et extra-familiales. Si on est loin des pratiques rencontrées dans beaucoup d'habitations où l'on n'ose même pas se rendre, de façon régulière, ces menus services, on est tout aussi éloigné de certains habitats autogestionnaires et communautaires où les rapports des adultes avec les enfants et des enfants entre eux sont beaucoup plus libres, c'est-à-dire moins soucieux du respect de la sphère de la vie privée, soit familiale, soit personnelle.

D'une manière générale, les relations entre les familles et entre les personnes ne sont pas très développées. Certes, tout le monde, mais plus particulièrement les mères de famille sans profession, est sensible à certains *"moments privilégiés"* : un *"départ"*, *"un deuil"*, *"un mariage"*, *"parce qu'on les a vécus ensemble"*, mais cela s'arrête là, semble-t-il. Comme le dit l'épouse du copropriétaire interviewé : *"C'est pas tout à fait la même chose que dans les grands immeubles, même si on n'est pas tout à fait amis c'est quand même différent"*. *"Il n'y a pas non plus ces réunions communautaires comme dans d'autres groupes"* ajoute son mari. Seules deux familles semblent avoir des relations très intenses. Bref, si ce n'est plus l'anonymat, ce n'est pas encore, tant s'en faut, la communauté.

¹ Ce que nous avons fait pour elle comme pour les autres mais pour des raisons différentes sur lesquelles nous nous sommes expliqués dans l'introduction de cette recherche.

² Au niveau des individus et des familles, on parlera de socialisation spontanée et de socialisation médiatisée par l'appartenance à une association ou à un mouvement dont la nature importe peu.

En résumé, ce groupe se différencie des autres habitats communautaires aussi bien de ceux analysés dans cette enquête que d'autres connus par ailleurs :

- . par une nette prédominance des avantages économiques, prédominance d'autant plus forte qu'aucun projet de vie communautaire n'existe pour en tempérer les effets,
- . par la faiblesse de leur intervention lors de la conception de l'immeuble : ils se sont déchargés de leurs responsabilités sur des spécialistes,
- . par le choix d'une loge de gardienne plutôt que de locaux communs,
- . par une participation à la gestion relevant plutôt de la délégation de pouvoirs, comme dans la phase de conception, que d'une association active aux décisions,
- . par l'absence de réactions au caractère individualiste du statut de la copropriété,
- . enfin, par le souci de conserver une certaine distance sociale entre les individus, même si cette tendance est modérée par la recherche de rapports purement amicaux et la volonté de maintenir de bonnes relations professionnelles.

Par contre, ils se démarquent de la copropriété traditionnelle :

- . par le fait d'avoir assumé les responsabilités de maître d'ouvrage et de promoteur même s'ils ne sont pas allés jusqu'au bout de cette démarche autogestionnaire. Ainsi qu'on le verra clairement lors de la présentation de la Chataigneraie, cet engagement commun, même abâtardi, a des conséquences durables sur l'esprit du groupe,
- . par leur pratique d'une gestion autonome excluant tout recours aux services d'un syndic professionnel.

Il s'agit donc bien d'une copropriété autonome, c'est-à-dire qui ne pratique pas une autogestion complète et, surtout, où l'on ne trouve pas de projet réellement communautaire.

L'HABITAT COMMUNAUTAIRE DU BOIS DE LA LOUVE : DES RAPPORTS DE SOCIABILITE AMICAUX TRADITIONNELS.

En procédant à un entretien global, celui effectué auprès de l'actuel copropriétaire-gérant de la S.C.I. du Bois de la Louve, nous voulions simplement recueillir les données minimales pour pouvoir situer cette unité d'habitation sur un éventuel continuum allant de la copropriété anonyme à l'habitat typiquement communautaire. C'est pourquoi, en ce qui concerne l'historique et les caractéristiques de cette résidence, on s'en tiendra à une présentation très schématique. Par contre, on insistera davantage sur les principales observations ethnologiques et psychosociologiques.

Historique et caractéristiques de cet habitat communautaire

Historique

- 1966 - Constitution du noyau initial : 6 foyers ayant noué des liens amicaux par l'intermédiaire d'un groupe de rencontre d'origine paroissiale.
- Recherche informelle d'un terrain susceptible d'accueillir plusieurs pavillons, puis abandon de la solution pavillonnaire jugée trop onéreuse. Volonté de faire quelque chose en commun. Inspiration communautaire, influence du personnalisme d'E. MOUNIER.
 - Tentative infructueuse de coopération avec une société H.L.M. Raison : la marge d'initiative laissée aux habitants était beaucoup trop restreinte.
- 1967 - Six autres foyers se joignent au groupe initial.
- Janvier 1967 : fondation d'une S.C.I. loi de 1938 avec transparence fiscale.
 - Découverte d'un terrain bien situé mais nécessitant, vu les dimensions, l'extension du groupe qui passe de 12 à 17 foyers. Appui d'un architecte ami.
 - Obtention du permis de construire.
 - Construction, achèvement de la construction vers la fin de 1968.

Caractéristiques de l'immeuble et du groupe

L'immeuble

- 17 appartements de grandes dimensions, un 6 pièces mesure entre 115 et 120 m² selon l'emplacement ; un 6 pièces pour 4 enfants, un 5 pièces pour 3 enfants.
- Un sous-sol comprenant des caves, plus 95 m² de locaux communs : deux salles dont une de 50 m² et une autre de 25 m², un atelier de 20 m².

- Existence d'un grand jardin, de parkings, environnement pavillonnaire.
- Les plans des appartements sont très conformistes comme dans la copropriété précédente.
- Prix d'un appartement : 140 à 150 000 F contre 200 à 250 000 dans la promotion traditionnelle privée. Grâce aux bas prix, ils ont pu obtenir de la pierre de taille, en parement.

Le groupe

- Familles nombreuses (3/4 enfants) qui se connaissaient déjà : liens amicaux et, surtout, participation à des activités associatives communes : paroissiales, syndicales, politiques, etc...
- Revenus : entre 100 000 et 200 000 F annuels (1980) ; il y a souvent deux revenus par famille. Beaucoup étaient déjà propriétaires d'une résidence principale. On compte quelques propriétaires de résidences secondaires.
- Professions : huit ingénieurs, deux agents de maîtrise, qui travaillent tous dans de grandes entreprises : industrie automobile, électronique, aviation, etc... ; un fondé de pouvoir dans une banque, deux instituteurs, trois professeurs de lycée, un psychologue, à quoi il convient d'ajouter plusieurs emplois féminins non précisés. Le nombre de femmes actives s'est accru notablement au cours des dix dernières années.

Socio-ethnologie du Bois de la Louve

Indices de vie communautaire : motivations, conception, gestion

Alors que dans la résidence précédente les habitants semblaient surtout motivés par l'attrait du meilleur rapport qualité/prix, ici, tout en étant très attirés par cet aspect - qui ne le serait pas! - ils insistent beaucoup sur l'importance qu'ont eu les étroites relations existant entre les différentes familles comme ciment ou ferment du groupe : "le fait d'être en pays de connaissance faisait qu'on avait confiance les uns les autres. On n'était pas mécontent de vivre ensemble". A ces deux raisons s'ajoutent des affinités soit religieuses, soit syndicales, soit encore, politiques et - ce qui est particulièrement important - une solvabilité satisfaisante ainsi qu'une assez forte homogénéité des revenus. C'est d'ailleurs une des conditions nécessaires pour mener à leurs termes de telles opérations. A défaut de celles-ci, il est nécessaire que les habitants acceptent une certaine redistribution des revenus, ce qui est exceptionnel dans l'habitat communautaire. On ne le trouve que dans de rares communautés.

A l'instar de leurs voisins des Hauts de St Jacques et à la différence de la plupart des groupes d'habitats autogérés postérieurs à 1968/70, ils ne semblent guère soucieux de participer à la conception de leur immeuble et pas davantage à celle du plan de leur appartement. Dans ce domaine, ils se montrent traditionnalistes. Toutefois, les liens d'amitié qui les unissent et l'inspiration communautaire les animant font qu'ils sont intervenus plus profondément dans le processus de conception-construction que ne l'ont fait leurs homologues des Hauts de St Jacques et, surtout, dans un esprit nettement plus amical :

"On a eu au moins une dizaine de réunions avec l'architecte pour dégager les objectifs, examiner les plans, fixer les prestations désirées. Une fois la construction lancée, les gens pouvaient aller chez lui pour consulter les plans, etc... Le choix des entreprises a été fait en accord avec l'architecte... On a fait ça comme si chacun s'était fait construire son pavillon... Il y avait des liens amicaux assez solides, on avait l'impression de faire construire son pavillon".

On saisit donc bien à travers cette dernière phrase l'importance attachée au fait de construire ensemble. L'appropriation de l'habitat s'enracine dans cette autogestion de la construction. Le bénéfice économique, psychique, social, s'étend sur une longue période et accroît dans de notables proportions la cohésion de ce qui est effectivement un groupe primaire au sens de la psychologie sociale.

S'ils disposent de locaux communs alors que leurs voisins des Hauts de St Jacques n'en ont pas, par contre, avec une superficie de salles communes voisines de 5 %, ils demeurent nettement en deçà des autres groupes d'habitats autogérés et, surtout, des objectifs fixés par la Charte du M.H.G.A. (15 à 20 %) Dans leur sécheresse, ces chiffres permettent cependant de situer assez bien cette unité d'habitation parmi la grande variété des habitats communautaires. Cependant, ils ne suffisent pas - loin de là - à nous renseigner sur la qualité de la vie communautaire. On verra ultérieurement que les habitants du Bois de la Louve ont su en tirer le parti qui leur paraissait le meilleur.

Pour autant qu'on le sache, le type de gestion immobilière est le reflet fidèle des bonnes relations interpersonnelles et du climat "bon enfant", amical, qui règne dans cet habitat qu'on peut qualifier de communautaire, ce qu'on n'a pas fait pour les Hauts de St Jacques. Si l'on s'en tient au discours du copropriétaire-gestionnaire interrogé, tout se déroule dans une ambiance de confiance.

Les assemblées générales "se passent bien. On essaye de donner aux copropriétaires le maximum de renseignements et, s'ils en veulent d'autres, ils viennent me les demander, sans problème". Chacun, qu'il soit membre ou pas du conseil syndical, sait d'instinct ce qu'il a à faire : "Quand les plombs sautent dans l'escalier on se retrouve à trois pour les changer... C'est instinctif. Même chose pour l'antenne de télé, c'est pour vous expliquer qu'il s'agit d'un état d'esprit : il n'y a pas de choses très rigides... C'est une question de personnalité ...". Une sorte d'osmose, qu'on est loin de retrouver dans beaucoup de copropriétés, s'établit entre les cohabitants. Cette bonne entente, peut-être cette "harmonie sociale", s'étend jusqu'au paiement des charges qui, semble-t-il, se fait dans la bonne humeur : "les retards ne sont pas significatifs. Certains payent un peu plus tard, parfois deux à trois mois. Mais, dit le gérant, si le compte bancaire baisse trop, j'envoie un petit mot où je leur dis d'aller voir leur livret de Caisse d'Épargne, car je sais que les gens ont toujours des réserves. Il faut dire aussi que ce ne sont pas des smicards".

Toutefois, on peut se demander s'il ne s'agit pas, comme dans la copropriété précédente, d'une démocratie de délégation plutôt que d'une démocratie fondée sur une participation active. C'est du moins ce qu'on peut croire en écoutant le discours du gérant actuel : "Je suis syndic bénévole, régulièrement réélu ; bien que j'ai un adjoint pour que toutes les signatures ne soient pas bloquées sur une seule personne, je m'en occupe tout seul... J'essaie bien de leur dire qu'il faudrait changer de temps en temps, mais on me dit que c'est bien comme ça. Cependant, il faudra bien qu'ils y pensent", conclut-il en souriant.

Dans ce cas comme dans d'autres, qu'ils soient ou pas présentés dans cette enquête, il ne semble pas que la rotation des fonctions de syndic soit devenue une pratique courante malgré les recommandations formulées par la Charte du M.H.G.A.

Les rapports de sociabilité : culte des valeurs traditionnelles et absence d'innovations

S'il fallait procéder à une comparaison entre cette copropriété et la précédente nous dirions volontiers qu'elle paraît animée par un esprit plus nettement communautaire sans qu'on puisse, pour autant, y distinguer des changements significatifs dans les rapports de sociabilité. On va donc apporter quelques arguments justifiant cette hypothèse. Encore une fois, cette analyse est à prendre avec circonspection puisque fondée sur un seul et unique témoignage malgré les appréciations positives portées par des membres de la Chataigneraie ou des Hauts de St Jacques. Telle que, elle nous semble constituer une des pièces du puzzle en cours de construction et apporter d'utiles éclairages à la compréhension de l'habitat communautaire.

l'esprit du groupe : amitié et simplicité

Les mots-clefs exprimant le plus justement la nature des relations interpersonnelles et, au-delà, l'esprit de ce qu'on peut bien appeler, à ce stade de notre exposé, une petite communauté sont : *amitié, estime, affinités, familiarité, cousins, parents, hameau, grande ferme, etc.*¹. A cette liste on peut joindre les expressions suivantes qui traduisent mieux que tout discours la tonalité, plus exactement, le type de sensibilité traversant la vie de ce groupe : "On dit toujours qu'on va faire les choses (petits travaux), puis on ne les fait pas... C'est l'occasion qui fait le larron" (sous-entendu : il n'y a pas de caractère systématique à nos rencontres comme cela peut être le cas, par exemple, dans une communauté plus structurée telle qu'une communauté transcendante). Et, enfin, celle-ci exprimant clairement le type même des relations interpersonnelles : "Notre copropriété se distingue par le fait qu'on peut aller n'importe où, demander n'importe quoi et faire n'importe quoi. Il suffit d'avoir l'idée..."

Liberté d'allure ou simplicité des rapports et ambiance familiale peuvent être considérées comme les deux principales caractéristiques des relations interpersonnelles existant dans ce groupe. On est donc loin de la distance sociale et des tendances à l'évitement rencontrées dans les copropriétés traditionnelles. "Dans le cas de copropriétés faites par des promoteurs, les gens se disent bonjour poliment, c'est quand même distant, les gens sont distants entre eux. Ici on sent qu'on se fréquente beaucoup plus souvent que les autres". De plus, tout semble se passer dans une ambiance familiale : "On s'appelle tous par nos prénoms, on s'embrasse, on se tutoie. C'est une famille, c'est comparable à des choses plus anciennes comme une grande ferme, un hameau où les gens sont obligés de vivre ensemble, où ils ont toujours connu ça..."

¹ Cf. P. JOURET et I. de BIOLLEY "L'Habitat Groupé : le Mythe du Village" in *Recherches sociologiques*, Volume X, n° 1, 1979, Université de LOUVAIN.

Des pratiques communautaires traditionnelles, mais bien vécues

Au plan des pratiques, cet esprit de groupe se traduit :

- . par l'existence de traditions s'exprimant par deux sortes de fêtes. D'abord, il y a les anniversaires "personnels" : "Si quelqu'un a 50 ans et s'il éprouve le besoin de les fêter, ça se fait spontanément. Rien n'est réglé d'avance. Tout ceci est très familial, très comparable à une famille". Ensuite, on trouve les fêtes destinées à stimuler la cohésion du groupe en faisant appel à sa mémoire. Tel est le cas de la fête annuelle qui a lieu au moment de la fête des Rois : "Il y a un buffet, un petit repas. C'est quelque chose qu'on prépare ensemble, on ne fait pas appel à un traiteur. Mais les enfants ayant grandi, elle a un peu changé : c'est plutôt une sauterie". Tel a été aussi le cas de la fête ayant marqué le dixième anniversaire du groupe : "Là, c'était plus original. On avait invité tous nos voisins du quartier parce qu'on sentait le besoin de se faire un peu pardonner car la construction de notre petit immeuble n'avait pas été bien accueillie par les pavillonnaires voisins".
- . par des échanges de menus services qui se font dans la simplicité et la spontanéité : se prêter un peu de pain, s'aider pour conduire les enfants à l'école, laisser sa propre voiture à un voisin ayant la sienne en panne, conduire quelqu'un à la gare, etc...
- . par des invitations spontanées réciproques. On s'invite plutôt que d'attendre une invitation en bonne et due forme : "Ici, on a reçu toutes les familles et puis on est allé chez tout le monde. Je suis convaincu que tout le monde est allé chez tout le monde alors que dans un immeuble normal on ne peut pas dire qu'on a reçu tous les copropriétaires... On va chez ceux qui ont des maisons à la campagne ...". Donc, rien de systématique dans ce type de relations : "On ne prend pas forcément l'apéritif à 17 familles, c'est un peu trop volumineux... On s'arrange pour se voir à tour de rôle par groupe de 2 ou 3 familles de façon à ce qu'il y ait une certaine intimité. C'est l'occasion qui fait le larron".
- . par des pratiques d'initiation des nouveaux arrivants aux règles et à l'esprit du groupe¹. Etant donné qu'ils sont dans une S.C.I., il y a obligation pour tout démissionnaire de présenter son successeur, quand il s'agit d'un associé, lequel doit, en principe, être accepté par le conseil de gérance. Théoriquement, celui-ci peut refuser le nouveau candidat. En réalité, les choses se passent différemment mais tout en restant dans l'esprit amical et familial caractérisant ce groupe. Ainsi, lors des quatre changements d'occupants, deux mises en location, deux reventes, les anciens résidents ont pris soin d'opérer, de leur propre chef, une certaine sélection et d'avertir leur remplaçant des normes du groupe et du type de relations qu'ils trouveraient : "Les deux personnes qui ont vendu ont annoncé la couleur. Ils leur ont dit : c'est ça qu'on vit chez nous. Ils venaient de copropriétés traditionnelles, mais se sont très vite intégrés". Ajoutons que le nouvel arrivant, copropriétaire ou locataire, est souvent invité chez l'un ou chez l'autre de même que les anciens copropriétaires. Ces derniers ont d'ailleurs gardé des liens assez étroits, ce qui veut dire qu'ils ne considéraient pas cette résidence "comme un simple lieu d'habitation" mais comme un lieu "où ils s'étaient fait des amis".

¹ Pratique qu'on retrouve dans beaucoup d'habitats groupés récents aussi bien qu'anciens (cf. en annexe le texte de l'interview).

Au total, une communauté relativement unie, en apparence du moins, mais qui, aux dires du gérant, craint les changements futurs. Le groupe a vieilli, les enfants commencent à partir, certains à se marier, des fondateurs vont peut-être quitter la résidence pour prendre leur retraite. Qui les remplacera ? Y aura-t-il beaucoup de locataires ? Les nouveaux s'intégreront-ils facilement surtout s'ils appartiennent à une couche sociale nettement plus fortunée ? Ce qu'on peut redouter ici, comme dans la plupart des habitats communautaires du même âge, en raison du prix élevé de la revente qui risque de s'effectuer selon le cours du marché et non sur la base du seul coût de construction actualisé¹. "Etant donné le prix de vente actuel, dit le gérant, je vois mal des gens modestes comme nous l'étions il y a quelques années (c'est-à-dire des salariés, cadres moyens, des agents de maîtrise n'ayant pour la plupart que leur traitement comme source de revenus) venir ici. Ils seront obligés de faire de l'autogestion comme nous. Pour l'instant, ça fonctionne bien parce que les fondateurs sont majoritaires et parce qu'on a tous vécu la construction. Mais s'il y a de gros départs dans quelques années, il faudra chercher une autre formule". De la solution trouvée² dépendra la perpétuation ou le déclin de la communauté. Pour l'instant, cette interrogation est posée. A elle seule, elle est déjà hautement significative du climat communautaire actuel.

Absence d'innovations dans les rapports de sociabilité

Mais cet "esprit convivial" et ces pratiques attestant de leur attachement aux valeurs d'entraide et d'amitié s'arrêtent là. Il ne semble pas, d'après ce que nous avons pu discerner, qu'il y ait des changements notables dans les rapports de sociabilité comme on peut en rencontrer dans d'autres habitats et, surtout, dans certaines communautés.

Les relations continuent à se nouer de foyers à foyers - on ne dit même pas de couple à couple - et non d'individus à individus comme c'est le cas dans d'autres groupes : " Tout se passe sur un plan amical... Les relations se font de foyers à foyers. Ce n'est pas du tout le style hippie (rires). Les parents sont plus liés entre eux que les enfants".

La famille reste donc le noyau stable, central, comme on le verra à la Chataigneraie et dans d'autres groupes avec des variantes significatives d'ailleurs. "Il n'y a pas une famille de 17 multipliée par 6 personnes. Nous sommes chez nous, c'est bien clair".

Les modes de vie sont traditionnels. Le dimanche, les enfants avaient l'habitude "de sortir avec papa et maman", le mercredi rien de particulier n'est organisé contrairement à ce qu'on rencontre dans d'autres habitats communautaires. Les prêts mutuels d'argent sont rares, d'un montant peu élevé et consentis pour une courte période.

¹ Dans la copropriété de l'ELLAN, les résidents ont mis au point une structure juridique palliant cet inconvénient. Un départ a eu lieu avec revente sur la base du coût actualisé de la construction. De plus, la cooptation est faite avec beaucoup de soin et de délicatesse. (cf : chap. 1, 2ème partie).

² Le gérant envisageait avec beaucoup de réticences d'ailleurs, de passer en copropriété. Son statut rigide et d'inspiration individualiste le rendaient méfiant et sceptique. S'appeler associé n'est-ce pas plus coopératif que de s'appeler copropriétaire ?

Mais de tous les éléments les plus significatifs de cette stabilité des rapports de sociabilité le plus marquant réside dans la crainte de sortir de la sphère de la vie privée qui, aux dires du responsable interrogé, semble inspirer la plupart des habitants¹. Après avoir évoqué certains échecs d'habitat communautaire où "les gens ne pouvaient pas se voir en peinture", il déclare : "On sait que quand on veut pousser trop... Chacun a besoin d'avoir sa petite tanière. Si on a envie de mettre en commun certaines choses, on les met, mais pas plus". La conscience des limites de la sphère de la vie privée qu'on peut franchir et de celles au-delà desquelles il est dangereux de s'aventurer est, semble-t-il, bien ancrée. En deçà, c'est la tranquillité: "C'est sacré ; on ne peut mettre en commun que ce qu'on a envie d'y mettre, on ne peut pas apporter plus... Nous, on fait attention de ne jamais mettre trop de choses en commun. La règle, c'est ça : y mettre que ce que chacun veut y mettre". Au delà, c'est l'aventure: "Si on dépasse cette limite, on est malheureux. Et, à partir du moment où on est malheureux, il faut que ça explose un jour ou l'autre...".

En définitive, contrairement aux constats émis pour d'autres groupes analysés ou simplement contactés au cours de cette enquête, c'est la crainte de la relation avec autrui, corollaire immédiat de ce respect jaloux de la sphère de la vie privée, qui représente l'obstacle majeur à la transformation des rapports de sociabilité. Alors que dans un autre groupe où vivent de "vieux communautaires", pères de familles nombreuses, l'affrontement verbal, parfois tendu, consécutif à des options idéologico-politiques, demeure en permanence, ici il n'en est pas du tout question.

Dans le premier cas, l'existence de personnes ayant de vraies "qualités humaines" jointe à la volonté communautaire du groupe d'assumer les différences, parfois profondes, entre les individus rendent possible une entente ou une connivence réelle entre les personnes : "On ne peut pas être plus différent que ton père et moi, dit un des fondateurs de l'habitat communautaire "Les Acacias"² au fils d'un des membres de la communauté. Ah ! Ecoute, moi, je suis fondamentalement orienté à gauche, ton père fondamentalement orienté à droite et, pourtant, on a une connivence sur des tas de trucs... Lui, il n'aime pas bricoler, mais pas du tout... Il n'aime pas être mêlé à la vie collective. Pourtant, il se sent à l'aise ici. Dès qu'il est paumé, il vient trouver ou Charles ou moi ou n'importe lequel..."

Dans le second cas, l'harmonie ou l'équilibre de la vie du groupe exigent que les options politiques restent le plus possible à l'intérieur de l'enceinte du privé : "Dans l'immeuble, il y a des tendances politiques différentes. Mais, la porte de l'immeuble, c'est sacré. Chacun perd son étiquette...". Certes, on parle politique. Mais les individus ne semblent pas suffisamment autonomes et la cohésion du groupe, peut-être pas assez forte, pour que les uns et les autres puissent accepter de telles confrontations sur ce sujet, mais probablement aussi, sur d'autres. Plutôt que de faciliter l'expression des conflits, l'amitié les atténue ou les étouffe précisément parce qu'elle n'est pas assez armée comme dans le cas précédent : "Il y aurait pu y avoir des conflits. Ils ont été évités par cette amitié, ils ont été atténués".

¹ Il est certain que si on avait procédé à une analyse plus détaillée, on aurait trouvé des sous-groupes probablement assez voisins de ceux découverts à la Chataigneraie et ailleurs.

² Il s'agit d'un habitat communautaire très ancien où l'on a interrogé l'une des chevilles ouvrières qui est animée par un vigoureux esprit communautaire. Malgré l'âge, ce "souffle" communautaire est très loin d'avoir faibli, bien au contraire. On reviendra sur ce groupe dont la richesse des expériences communautaires est assez étonnante. (Cf. Annexe.).

Attitude qui situe donc ce groupe en-deçà des Acacias mais, bien sûr, au-delà de la plupart des résidences dites "normales" où "les gens n'auraient plus pu se voir".

Conclusion : Vers un habitat plus communautaire

La très forte hésitation ressentie pour qualifier les Hauts de St Jacques d'habitat communautaire n'est plus de mise ici. L'importance des liens amicaux et associatifs contrebalance nettement l'attrait du bas prix d'achat sans l'éliminer pour autant. L'autogestion du processus de conception-construction est beaucoup plus étendue même si elle révèle des tendances traditionalistes notamment au plan architectural¹. Tout en étant spontanée, la gestion relève beaucoup plus d'une démocratie de délégation que de participation active comme dans les Hauts de St Jacques. Par contre, l'existence de locaux communs atteste indéniablement d'une volonté communautaire réelle. Toutefois, leur superficie reste très en-deçà de celle rencontrée ailleurs. L'esprit du groupe fait d'amitié et de simplicité génère des pratiques communautaires qui, sans être très innovantes socialement parlant, montrent cependant qu'une étape décisive a été franchie par rapport à la copropriété précédente et, bien sûr, aux innombrables copropriétés anonymes.

Au total si, en ce qui concerne le rôle exercé par la famille ainsi que la protection de la sphère de la vie privée, on ne distingue pas de changements sociaux fondamentaux, on ne peut cependant pas conclure que les rapports de sociabilité n'ont pas bougé. Au contraire, le développement de l'interconnaissance, les différents sentiments de sécurité et de confiance, la multiplicité des échanges et des pratiques d'entraide, constituent des changements si réels et si durables - cette résidence à quinze années d'existence derrière elle - qu'on en vient parfois à se demander ce qui peut bien la différencier d'autres habitats qualifiés de plus communautaire. Telle était d'ailleurs la conclusion du gérant qui, après avoir abondamment parlé de sa société et écouté la présentation que nous lui fîmes d'autres habitats autogérés, se demandait quelles différences pouvaient-ils bien exister entre sa résidence et les autres groupes autogérés.

¹ Il faut tenir le plus grand compte du climat dans lequel baignait la construction aux alentours des années 1970. L'ingénieur avait pris le pas sur l'architecte.

- CHAPITRE II -

LA CHATAIGNERAIE

VIE DE GROUPE CONFLICTUELLE ET RECITS DE VIES FAMILIALES

PREMIERE PARTIE

LA CHATAIGNERAIE:

DES VELLEITES DE VIE COMMUNAUTAIRE A LA VIE COMMUNE

LA CHATAIGNERAIE : DES VELLEITES DE VIE COMMUNAUTAIRE A LA VIE COMMUNE

Comme il ne s'agit pas ici d'une recherche approfondie sur la nature de la vie propre à ces différents habitats, telle qu'on aurait pu l'envisager sur la base d'une observation participante assez longue, on ne trouvera dans les pages suivantes que quelques éléments essentiels sur la constitution du groupe, l'histoire de la construction de l'espace bâti. Par contre, on détaillera davantage ce qui a trait à la vie du groupe, toujours en fonction des informations disponibles. Même succinctes elles seront suffisantes pour pouvoir qualifier et situer cet habitat communautaire parmi les autres habitats étudiés ou contactés dans cette recherche, ou encore, connus par ailleurs.

Le groupe, la construction, l'espace bâti.

La constitution du groupe.

Comme on l'a signalé, ce groupe est né de l'impossibilité de deux ou trois familles, dont les GANDOIS, de s'insérer dans l'opération autogestionnaire du Bois de la Louve. Vivement intéressé par l'originalité de la formule d'auto-gestion et par les larges possibilités d'initiative qu'elle offrait, Monsieur GANDOIS, ingénieur en organisation, entreprend aussitôt de réunir quelques familles. Une cinquantaine d'invitations sont lancées auprès de collègues de travail, d'amis, de voisins et de relations personnelles. Vingt-cinq personnes participent à la première réunion et se déclarent intéressées par cette formule de construction. Ce qui les attirent ? Essentiellement : le prix alléchant et son corollaire obligatoire, le fait de se passer d'un promoteur. En d'autres termes, la possibilité d'obtenir un logement correspondant à leurs besoins de surface, à leurs désirs d'appropriation personnelle, ce que ne fournissaient ni les promoteurs privés, ni les promoteurs publics de l'époque (1967 - 70), qui ne savaient construire autre chose que des logements standardisés.

Un groupe de travail recense les idées, définit les grandes lignes, commence l'élaboration d'une première esquisse et se met à la recherche d'un terrain. Chaque week-end ou presque est consacré à la visite de terrains. Aucun ne satisfait aux critères retenus. Deux années passent et toujours pas de terrain. Lassées d'attendre, beaucoup de familles quittent le groupe qui finalement se réduit à un petit noyau composé des familles : GANDOIS, MICHALET, DENICHOT, GIRARD, ROLAND, toutes unies par leur participation à un mouvement d'inspiration communautaire (Vie Nouvelle).

Aucun engagement contractuel ne lie ces foyers pendant toute la phase de préparation et de recherche du terrain qui, au total, durera trois ans. Toutefois, pour faciliter l'avancement des démarches, un "mandat" officieux est donné à Monsieur GANDOIS qui s'était fait remarquer par sa compétence et son sens de l'organisation. Ce qui fit de lui le leader incontesté du groupe.

Grâce à l'appui d'un architecte local, un terrain est finalement trouvé. Le projet murît vite. On s'aperçoit alors qu'il est indispensable, pour que l'opération soit financièrement équilibrée, de trouver deux autres partenaires. Pressés par le temps, ces derniers sont recrutés à la hâte parmi les relations personnelles et professionnelles. Fait très important pour la suite de l'histoire du groupe, les deux familles choisies ne le sont pas sur la base de critères communautaires mais essentiellement économiques. Cette décision porte en germe les difficultés ultérieures du groupe. De ces familles plusieurs membres du groupe, des plus aux moins communautaires, diront qu'elles sont venues là "pour des raisons purement commerciales".

Une S.C.I. loi de 1939, est constituée en 1970, donc avant la loi de Juillet 1971 restreignant les possibilités d'association des habitants. L'avant-projet est réalisé en Septembre 1970, le terrain disponible en Février 1971. Après un an d'études et de démarches administratives, le chantier ouvre enfin en Avril 1972. La livraison aura lieu au début de l'été 1973 avec très peu de retard, ce qui est très exemplaire.

L'année de notre enquête, sept ans après l'emménagement, ce groupe est composé de sept familles classiques : 15 adultes , de 40 à 55 ans, (40 à 53 pour les 7 femmes, 42 à 55 pour les 7 hommes, plus une grand mère de 80 ans), et de 16 enfants, une a 3 enfants, quatre ont 2 enfants et une a un enfant. Sur les 14 adultes 13 exercent une activité professionnelle. Ils sont tous salariés. Sur les sept chefs de famille on trouve : un Juriste, un Cadre Commercial, quatre Ingénieurs et un Technicien. Les professions exercées par les cinq femmes interrogées sont les suivantes : une Secrétaire de Direction, deux Institutrices , une Animatrice de stages de Formation Permanente ; seule une femme n'exerce pas de profession. Les revenus familiaux sont de 9 000 francs par mois pour le ménage dont la femme est inactive à 16 000 et même 20 000 francs (1980).

	HOMMES	FEMMES
55 ans et plus	xx	x (dont une personne âgée de 80 ans environ)
50 - 54 ans	x	xx
45 - 49 -	xxxx	xxx
40 - 44 -	x	xx
18 - 22 -	xxx	xxx
6 - 17 -	xxxxx	xxxxx

Ces caractéristiques font de ce groupe le plus âgé et le plus riche des trois étudiés. Les professions exercées sont semblables à celles des habitants d'Ellan.

Deux sortes de motivations ont poussé ces sept foyers à choisir ce type d'habitat. D'abord, il y a les motifs communs à tous les membres du groupe, motifs qu'ils partagent d'ailleurs avec la grande majorité des copropriétaires des années 60-70. Comme eux, et peut-être même davantage en raison de leurs charges familiales, ils ont été victimes de la grave crise du logement. Comme eux, ils ont été stimulés par la vague de fond qui de 1945 à 1975 approximativement a porté l'habitat au faite des priorités nationales ; de là découle leur intérêt soutenu pour tout ce qui touche à l'aménagement de l'espace et à l'appropriation de l'habitat comme on l'indiquera.

De plus, il s'agit bien souvent de provinciaux ayant quitté leur terroir natal pour venir chercher du travail dans la grande métropole parisienne. Ils font donc partie de ces classes sociales qui découvrent par l'expérience l'urbanisation rapide et parfois sauvage. Aussi est-il peut-être possible de discerner dans leurs efforts répétés pour maintenir d'étroites relations entre eux - refus de quitter la commune où ils ont leurs amis, volonté de demeurer sur place pour poursuivre une action associative ou militante - des indices révélateurs de la quête d'une certaine identité socio-culturelle spécifique à certaines couches sociales des classes moyennes. C'est en tout cas l'opinion de Monsieur GIRARD¹, un des trois membres du sous-groupe le plus communautaire : *"On s'est retrouvé au plan paroissial, au plan amical, au plan politique et donc, automatiquement, au plan de l'habitat"*.

A toutes ces raisons les rapprochant du statut socio-culturel du "copropriétaire-moyen" s'ajoutent d'autres motifs, communs à tous les membres du groupe comme les précédents, mais qui les différencient très nettement de la grande masse des accédants. Il s'agit du très fort intérêt porté à l'appropriation de l'habitat et, surtout, à son corollaire : la maîtrise de l'acte de construire, l'autogestion de la construction. S'ils étaient motivés par la légitime fierté de faire oeuvre de pionnier à l'imitation de ceux du Bois de la Louve et d'au moins trois autres résidences semblables² ils étaient bien davantage intéressés par tout ce qui pouvait concerner l'appropriation de l'espace, notamment privatif comme l'indique Monsieur GIRARD. Bien que faisant partie du groupe des plus communautaires, il n'en exprime pas moins l'opinion dominante de toute la communauté : *"On tenait absolument à ce que chacun y trouve tout ce qu'il voulait et non pas les trucs classiques sur mesures... Bien qu'on soit tous partis du même espace, il n'y a pas un logement semblable, même pas les salles de bains... Il y a eu de nombreuses réunions de chantier où chacun a pu et a dû dire où il mettait telle prise de courant, telle porte, telle fenêtre, etc..."*. La liberté d'initiative est donc beaucoup plus étendue que celle offerte aux résidents des Hauts de St Jacques.

.../...

- (1) S'appeler Monsieur x ou Madame y, même si des exceptions existent, est révélateur d'une certaine distance sociale. Cette pratique se rencontre rarement ailleurs où, souvent, on s'appelle par son prénom.
- (2) situées sur le territoire de la même commune et sur celui de communes voisines.

Toutes les énergies des individus ont donc été concentrées sur la construction et sur l'appropriation de l'espace , si bien que, lorsque le groupe s'est retrouvé face à lui-même après l'emménagement, il n'a pas su trouver les ressources nécessaires pour préserver son unité. Unité d'ailleurs bien fragile puisqu'on pouvait discerner, dès le début, les germes de la division du groupe en trois sous-groupes allant des plus communautaires aux moins communautaires pour qui protéger la sphère de l'existence privé est l'essentiel. D'où cet état d'impréparation à la vie de groupe que tous constataient plusieurs années après. On aura l'occasion, lors de l'analyse de la vie groupale, de revenir plus longuement sur ce sujet. Quelques détails très brefs s'imposent cependant pour comprendre le "drame" qu'ils ont vécu alors qu'ils se croyaient partis à la découverte d'une certaine "harmonie sociale".

Les moins communautaires ignorant tout de ce que pouvait être ce type de vie collective, et de surcroît, ne manifestant guère d'appétence , étaient dans l'incapacité de réaliser ce qui se tramait sous leurs yeux et, encore moins, d'anticiper sur le comportement ultérieur du groupe. Ainsi des CASTANIAU qui donnèrent leur accord pour la construction de la salle commune qui a tout de même coûté 70 000 F de l'époque alors que, depuis leur emménagement, ils ne cessent de s'opposer à son utilisation (cf. infra: la famille CASTANIAU). Comme ils le disent eux-mêmes "pendant la construction, tout s'est très bien passé... On s'est toujours bien arrangé... On est toujours arrivé à un compromis". Compromis certes, mais sur des points accessoires , ce qui laissait croire aux uns et aux autres qu'ultérieurement tout fonctionnerait bien puisque, déjà, les problèmes étaient résolus sans trop de peine.

Le groupe intermédiaire entre les moins communautaires et les plus communautaires comprend deux familles, l'une qui n'a pas pu être interrogée et, l'autre, qu'on connaît déjà : la famille GANDOIS. Celle-ci était préoccupée par le besoin de se loger dans les meilleures conditions et, surtout, par le souci primordial de faire oeuvre de constructeur autogestionnaire. On retrouve là la personnalité de Monsieur GANDOIS. Comme il le dit lui-même : "On n'avait absolument aucune idée sur ce qui pouvait se passer après l'achèvement de la construction. Enfin, moi, personnellement, ce que j'avais en tête c'était de construire. Après, j'avais le temps de voir...".

Quant aux plus communautaires, 3ème sous-groupe, perdus qu'ils étaient dans leurs rêves ou leurs utopies, ils n'ont pas su ou pas pu entraîner les deux autres groupes à une prise de conscience de la dynamique suivie pendant cette phase préparatoire et, pas davantage, les avertir des risques que tous auraient à affronter si des mesures concrètes n'étaient prises dès à présent.

S'ils avaient rêvé ou même songé, plus sérieusement, à "pas mal de projets sur les parties communes : faire un atelier, avoir un local pour vélos, acheter des machines en commun, créer une salle de jeux pour les enfants, avec ou sans télévision, des balançoires pour les jeux des enfants, etc..." par contre, ils n'avaient pas réfléchi à des problèmes plus terre à terre : "Il y avait une part d'utopie, on évaluait mal les difficultés. Il aurait peut-être fallu quelqu'un de plus adulte disant : "Attention, ça ne va pas se passer aussi facilement".

Malgré leurs rencontres, hebdomadaires pendant un temps, mensuelles ensuite, ils ne pensaient même pas à des problèmes aussi essentiels que ceux posés par les enfants : "On s'est rencontré en couple, sans les enfants quoi et puis, d'un seul coup, on a tous débarqué avec nos marmots... Tout ça posait des problèmes qu'on a soigneusement évités". Comportement qui, peut être plus que les autres, est significatif de leur état d'impréparation, les enfants étant souvent l'occasion de brouilles ou, au contraire, le révélateur de la bonne entente.

Si bien qu'une fois la phase de construction achevée "dans l'enthousiasme, autour d'une pendaison de crémaillère mémorable, avec un méchoui où l'on était une cinquantaine, entrepreneur compris,¹ et dans la grande fraternité", les membres du groupe le plus communautaire s'aperçurent que s'ils avaient bien atteint leur objectif initial - construire en autogestion - en revanche ils se retrouvaient avec rien : "C'est comme les gens pendant la guerre, ils étaient ensemble et puis après plus rien...". Plus rien, c'est-à-dire aucun objectif commun, en réalité, de profondes divergences quant à la conception même de la vie commune, quant au mode de vie lui-même. Ce qui signe l'arrêt de mort de toute communauté ou, pour être moins sévère, la limite considérablement dans ses évolutions : "La façon de vivre était très différente ; d'un côté, il y avait quatre couples et de l'autre trois autres".

Comme on l'a déjà entrevu c'est, une fois de plus, à propos de la salle commune qu'apparaissent les divergences : "Les gens étaient d'accord pour faire une salle commune. Ce qui laissait penser qu'a priori on souhaitait l'utiliser et qu'un peu de vie pourrait s'y passer. Or, dans la réalité, une fois venu dans l'immeuble, il y en a deux qui sont apparus comme ne voulant pas se mélanger avec les autres et vivre comme cela, utiliser la salle, etc...".

Avant d'achever ce survol extrêmement schématisé de la vie du groupe au cours de cette première période, on ne peut manquer de signaler le curieux stratagème qui présida à la répartition des sept appartements et, surtout, son résultat. Problème épineux en effet pour un groupe à vocation communautaire que celui de décider qui habitera le septième, le troisième étage ou le rez-de-chaussée, c'est-à-dire de concilier les intérêts des familles et ceux du groupe. Pour le résoudre chaque participant nota sur un papier son premier puis son deuxième choix. Dépouillement étonnant, que n'ont pas manqué de souligner plusieurs interviewés, le premier choix correspondait à une répartition sans recouvrement.

Mais le plus surprenant réside dans la répartition, laquelle correspond à peu près à la structure psychosociologique du groupe : en bas, les plus communautaires (rez-de-chaussée et premier étage), au milieu, les familles appartenant au groupe intermédiaire (troisième et quatrième étage), au cinquième et septième étages, les moins communautaires. Les plus militants demeurent aux étages inférieurs, les moins, voire pas du tout, aux étages supérieurs. Ceux pour qui l'habitat est avant tout un support de relations sociales aux niveaux bas et ceux pour qui l'habitat est au premier chef un instrument de prestige social aux étages élevés (cf. famille CASTANIAU) et ainsi de suite. Rappelons qu'en bas vivent les deux familles les plus nombreuses, trois et quatre enfants, et au dernier celle ayant une fille unique. Cette stratification sociale se retrouve probablement dans beaucoup d'immeubles.

Pour conclure provisoirement sur l'évolution du groupe pendant cette première période, on dira que chaque sous-groupe poursuivait plus ou moins consciemment sa propre trajectoire sociale sans se rendre compte, ou si peu, qu'aucune des trois n'arriverait à se rencontrer. Les bases de conflits prochains étaient donc présentes dès la fondation du groupe. Comment le groupe parvint-il à vivre ou survivre en nourrissant en son sein de tels germes de mésentente ? On le verra dans la partie suivante.

(1) heureuse initiative qui peut contribuer à rapprocher les usagers de l'entrepreneur en bâtiment et ainsi faciliter la création d'autres types d'espaces.

Il reste cependant, pour ne pas donner une vue trop discordante de cette première phase, ce qui assurément serait erroné, que pour les habitants cette période constitue l'une des plus riches de leur vie. Ils ont pu - heureux privilégiés! - donner toute leur mesure dans l'agencement de leur espace privatif et un peu moins dans l'espace commun. Surtout, ils ont su démontrer à l'imitation de leurs aînés et à titre d'exemple pour les suivants que, désormais, il était possible de construire seul, sans les services d'un promoteur. Tel est bien la leçon essentielle, primordiale qu'il faut retenir.

Il n'y a aucun doute, malgré ses lacunes, cette période aura marqué de façon indélébile tout l'avenir du groupe. Qu'on le veuille ou non, si ces habitants arrivent, malgré le quasi-échec de leur vie communautaire, à vivre encore dans une relative bonne entente, cela tient en majeure partie au dynamisme qu'autogestion de la construction et appropriation de l'espace leur ont donné.

Il n'en demeure pas moins exact qu'ils restent nettement en-deçà d'autres groupes communautaires comme celui d'ELLAN, de la Sole des Moines ou d'autres encore, mais que, par contre, ils se situent au-delà de copropriétés moins hardies.

Avant de passer à la description rapide de l'espace quelques indications sommaires sur l'histoire de la construction apparaissent nécessaires à la bonne compréhension de l'ensemble.

L'histoire de la construction : quelques points de repère

On ne reviendra pas sur les aspects déjà mentionnés : constitution informelle du groupe, recherche du terrain, création de la S.C.I., achat du terrain, principes et premières ébauches, etc...

Il nous semble préférable d'insister sur un seul sujet : les relations avec l'architecte. Les faits rapportés ci-dessous sont confirmés par divers documents publiés sur la Chataigneraie et sur lesquels le groupe semblait d'accord. Sauf pour les points importants, la présentation en est schématique.

Elaboration du projet avec l'architecte

- . Découverte d'un architecte implanté localement qui fût enthousiasmé par le projet où il vit l'occasion de démontrer son talent.
- . Définition des premiers objectifs : va et vient entre les familles, le groupe et l'architecte, décision de construction d'un immeuble-tour où chaque famille disposerait d'un étage entier. La construction d'immeubles bas eût probablement été possible. Mais il ne semble pas que le groupe ait eu la volonté de chercher d'autres solutions architecturales plus communautaires, plus intimes où l'espace aurait pu être le facilitateur des rapports de sociabilité¹. S'il n'en est pas l'effecteur, son rôle n'en demeure pas moins nécessaire. C'est d'autant plus étonnant qu'aucun autre habitat autogéré n'a été construit de la sorte : partout un schéma centré est perceptible.²

1 des raisons d'économie et de rapidité face aux délais d'obtention du permis de construire et d'achat du terrain auraient empêché l'éclosion de projets architecturaux plus communautaires.

2 On détaillera ce point dans la 2ème partie : le rapport à l'espace.

Cela ne pouvait évidemment pas faciliter une vie communautaire déjà compromise par les divergences (les divisions ?) originelles

- . Conception de l'étage courant : système de réseau-poutres, d'où élasticité interne permettant à chaque ménage d'aménager à sa guise.
- . Définition progressive des plans d'appartements entre les familles et l'architecte.

Dégradation des relations avec l'architecte

- . Les deux maladresses de l'architecte : Voyant que les habitants n'avaient que peu de temps à consacrer à la construction et qu'ils étaient pressés par les délais administratifs, il tenta d'imposer ses vues en proposant un procédé de préfabrication, peu rentable à une très petite échelle, et des bacs à fleurs en béton, supportés par de très lourdes et coûteuses poutres.
- . le refus du groupe. Ces propositions interviennent au moment même où les entreprises se plaignent des exigences sévères de l'architecte et demandent à traiter avec Monsieur GANDOIS. Un vote à bulletin secret - le seul de toute la phase de construction - autorise le gérant, par quatre voix contre trois, à se passer des services de l'architecte.
- . Modifications des plans en un temps record.
- . Une question pour conclure : n'aurait-il pas été souhaitable qu'un compromis soit réalisé entre l'architecte et l'ingénieur ? Car, en définitive, c'est le parti technique et pratique qui l'a emporté au détriment du poétique, de l'intime qui, à terme, peuvent être le gage d'une meilleure vie commune, voire communautaire. En cela ils se rapprochent du groupe d'ELLAN qui s'est peu intéressé au "travail" de l'espace mais pour d'autres raisons.

Une comptabilité prévisionnelle précise et efficace

- . Programmation des appels de fonds à l'avance en fonction de l'avancement des travaux et des différentes tranches de règlement.
- . Dépôt d'une somme bloquée, dite compensatoire, dans une banque pour parer à toute défaillance.

L'espace bâti.

En définitive, comment se présente l'espace bâti ?

Parties privatives

Chaque résident dispose d'un appartement de 135 m² ouvert sur deux terrasses de 11 et 16 m² environ.

L'intérieur a été entièrement défini par chaque famille dans la limite des contraintes de construction : poutres porteuses, emplacement des canalisations. Aucun appartement n'est semblable. Chacun reflète la personnalité de ses occupants.

L'aménagement intérieur a été effectué en majeure partie par les habitants eux-mêmes. Deux ans, voire trois ans après, certains d'entre eux, comme les GANDOIS, n'avaient pas encore terminé leurs aménagements. Il est vrai qu'ils ont tout fait par eux-mêmes (cf. infra).

Tous les appartements bénéficient de commodités appréciables : débarras, lingerie, double exposition, etc... Toutes choses qu'on ne trouvait pas souvent à l'époque dans la promotion traditionnelle.

Les parties communes

Hormis la salle de réunion de 60 m² environ, cet immeuble ressemble extérieurement beaucoup à ses voisins, contrairement aux constructions de groupes autogérés qui souvent tranchent par leur originalité architecturale.

On y trouve un grand jardin côté ouest, des garages couverts auxquels on accède par un passage souterrain. Le fond du jardin est réservé aux enfants. Côté est, près de l'entrée, existe un jardinet qui est entretenu par la famille ROLAND.

Caractéristiques économiques

- . Coût d'un appartement en 1973 : entre 190 000 et 240 000 francs.
- . Charges d'habitation mensuelles pour une famille (1975) : 850,00 francs de frais de fonctionnement proprement dit et 350 francs d'investissements. Ce coût relativement élevé s'explique par l'existence d'un ascenseur qui ne dessert que sept appartements, par des locaux collectifs importants et par l'existence d'un fonds d'entretien pour parer à toute éventualité.

La vie à la Chataigneraie : une bonne entente mais pas de vie communautaire

Deux principaux sujets retiendront notre attention : d'une part les acteurs, c'est-à-dire leurs conceptions, leurs pratiques et leurs positions dans le groupe, d'autre part, l'historique du groupe ou, plus modestement, l'évolution générale de la Chataigneraie puisque retracer dix ans de vie commune relève de la gageure. Rappelons qu'on a déjà décrit la phase de constitution du groupe. (3 années).

Dans l'exposé précédent comme dans les pages qui suivent, on a divisé le groupe en trois sous-groupes parce que cela nous semble correspondre assez fidèlement à la réalité objective. En fait, on pourrait tout aussi bien parler de tendances: "antagonique" à la vie commune, tendance "facilitatrice mais circonscrite dans certaines limites," enfin, tendance "facilitatrice aussi mais fondée sur la règle de la réciprocité" et, généralement, plus novatrice dans les rapports de sociabilité. Cette expression rappelle davantage que ces sous-groupes sont issus de modes de socialisation spécifiques : un mode spontané et un mode médiatisé par l'appartenance à un mouvement.

Un tableau situé à la fin de ces pages sur la Chataigneraie résume les positions respectives de ces groupes au regard des principaux critères de la vie commune.

Les acteurs : leurs conceptions, leurs pratiques, leurs places dans le groupe

Le premier groupe ou les conséquences d'une socialisation défavorable à la vie commune

Les conceptions du premier groupe dont on sait l'influence plutôt défavorable exercée par le mode de socialisation sur leurs capacités à partager cette forme de vie commune, peuvent être résumées par l'expression distance sociale. Pour les individus ou les familles en faisant partie, telle la famille CASTANIAU dont on analysera ultérieurement la situation sociale dans ses rapports avec son habitat, il s'agit de maintenir en permanence un certain écart social. Certes, on refuse l'anonymat car ce serait retomber dans le banal statut de copropriétaire dont on se sent tout de même assez éloigné, ne serait-ce qu'en raison de la participation à l'autogestion de la construction. Ce qui n'empêche pas certaines personnes comme Madame CASTANIAU de chercher, au contraire, à s'identifier à ce modèle social. Mais c'est sûrement l'exception. Toutefois rejeter le caractère indifférencié de la copropriété ne signifie pas pour autant qu'on va "toujours être fourré chez le voisin". Sûrement pas. "Rester chez soi, être tranquille, ne pas chercher de fréquentations trop rapprochées" bref, demeurer sur son quant à soi sont les maîtres-mots de leur pensée. La tendance est plutôt à l'évitement : on ne fuit pas les contacts mais on ne les cherche pas non plus.

Malgré cette tendance générale les poussant à éviter le face à face, cela ne les empêche pas de chercher et, éventuellement, de se faire de nouveaux et, si possible, bons amis. Mais alors ces relations se font de manière privilégiée et presque en catimini comme on le verra à propos de l'analyse de la famille CASTANIAU.

Reflets de leurs conceptions, leurs pratiques ont aussi pour effet de contribuer au renforcement d'un modèle culturel difficilement conciliable avec cette vie commune. Bien qu'on ait l'occasion d'y revenir dans une perspective plus explicative que descriptive, il est tout de même souhaitable d'avancer quelques indications schématiques reposant aussi sur ce qu'on sait du comportement des copropriétaires en général, sur les informations recueillies soit auprès d'autres membres de la Chataigneraie, soit auprès des autres groupes contactés ou de ceux déjà étudiés (ex. : groupes de Palaiseau) ou connus (groupes allemands).

Repli sur la famille nucléaire, sur les parents proches et maintien des liens privilégiés avec quelques rares amis les caractérisent. Les échanges intra-familiaux sont traditionnels notamment entre les parents et les enfants. Les relations extra-familiales se font plutôt de foyer à foyer que de personne à personne ce qui est, précisément, une des prérogatives essentielles des groupes d'habitat de type plus communautaire ainsi que des communautés de vie familiale. Les relations entre enfants et adultes autres que les parents ne paraissent guère de mise. Evidemment la femme semble loin de pouvoir jouir de l'autonomie sociale dont elle bénéficie dans d'autres habitats autogérés.

Mais ce sont surtout leurs pratiques à l'égard de l'utilisation de la salle, sur laquelle on reviendra dans les pages suivantes, qui constituent le meilleur révélateur de leurs conceptions de la vie commune. Alors que pour le groupe 2, l'accès doit être réservé en priorité aux habitants de la Chataigneraie et que pour le groupe 3 il doit être le plus large possible, pour les personnes de ce premier groupe, il convient, au contraire, d'en limiter l'usage au maximum. Si elle sert aux membres de la collectivité, c'est uniquement pour des fêtes de caractère familial et pas pour des réunions culturelles et, a fortiori, politiques.

Un prétexte et une raison majeure justifient cette attitude. Le prétexte, difficilement justifiable, c'est la sécurité. La raison principale réside dans le refus du marquage social par des éléments étrangers à l'immeuble. On ne vous l'envoie pas dire : *"C'est quelque chose qui ne se fait pas"*. Il y a donc bien là, au niveau de la relation à l'espace collectif, le reflet de leur repli quasi-exclusif sur la sphère de la vie privée. Comment pourrait-il en être autrement quand quelqu'un comme Madame CASTANIAU, probablement l'exception, proclame sans ambage que *"leur copropriété ayant le même statut social que les autres, elle ne voit pas pourquoi on agirait différemment"*. L'antagonisme des modèles de socialisation originelle ne peut être plus flagrant. On aura l'occasion d'y revenir.

Rien d'étonnant si avec de telles pratiques et de telles conceptions, bien différentes de celles des autres membres de la communauté comme on le verra, ces deux familles, les CASTANIAU et les SYLVESTRE, restent, sept ans après l'emménagement toujours aussi isolées des autres et peut-être même davantage malgré des liens de personne à personne vécus en cachette et non pas ouvertement. Elles sont perçues, même par les gens les plus "communautaires", et elles se perçoivent comme relativement à l'écart du groupe.

De Monsieur CASTANIAU, on dira que c'est "l'égaré", qu'il est venu là "uniquement pour des motivations commerciales". De son voisin immédiat, Monsieur SYLVESTRE, qui n'a pas accepté l'entretien et qui se refuse à avoir le téléphone,

Monsieur X indiquera qu'il est "indisponible". Alors, lui, il faut le laisser. C'est triste à raconter mais c'est vraiment la pièce rapportée. Il ne veut pas, il ne se mêle de rien. Ah ! ça non, il ne participe à rien. Il faut dire qu'il n'a pas beaucoup de temps : occupations professionnelles, déplacements fréquents etc... Par contre sa femme est enseignante : elle serait beaucoup plus participante. Ils aimeraient mieux payer quelqu'un s'il le fallait".

Les SYLVESTRE comme les CASTANIAU se sentent eux-mêmes plus ou moins tenus à l'écart du groupe. Le temps est loin où Monsieur et Madame CASTANIAU s'occupaient de l'aménagement du jardin : dessin, choix des essences d'arbres, etc... Cela était particulièrement "agréable" pour Monsieur CASTANIAU qui se voyait ainsi reconnu par ses pairs. C'est Monsieur GIRARD, une des personnes faisant partie du groupe 3, qui évoque cette période : "En gros, c'est Monsieur CASTANIAU qui a tout décidé. Il a fait les choses très bien... Il dessinait depuis le 7ème étage. Sa femme le guidait... Et puis, quand même, lui il est d'une famille de jardiniers : il s'y connaît. Il a quand même de très grandes compétences de ce côté-là... Il est assez artiste aussi. C'est lui qui a choisi les essences d'arbres..."

Remarquons pour terminer ce portrait social du premier groupe que la structure spatiale choisie pour des raisons d'économie, de simplification technique et de raccourcissement des délais, est loin de faciliter les échanges entre ceux du haut, du milieu et du bas. Mais laissons là ce débat sur le caractère effecteur ou non de l'espace et passons au second tableau, celui du groupe intermédiaire.

Le second groupe ou les effets d'une socialisation facilitatrice des rapports de sociabilité

Les familles du second groupe ou de la tendance intermédiaire, à savoir les GANDOIS et, très probablement, les DENICHOT, qui n'ont pas pu nous recevoir, ont des conceptions de la vie commune basées sur la promotion des valeurs d'entr'aide et de solidarité.

Elles se distinguent des précédentes parce qu'elles refusent de se laisser enfermer dans les étroites limites du privé et de la famille. Certes, elles aiment bien, comme le dit en substance Madame GANDOIS, garder leur indépendance, être tranquilles et ne pas se mêler des affaires des autres. Aussi ne se sentent-elles guère attirées par la vie communautaire où l'on est "toujours fourré chez le voisin". A cela s'ajoute - et c'est là leur originalité - le culte des valeurs d'entr'aide et d'amitié. Après avoir rappelé pour la énième fois son attachement à son indépendance personnelle, Madame GANDOIS insiste sur l'importance accordée à l'amitié : "Avoir des relations de ce genre, c'est-à-dire pouvoir compter sur les autres s'il y a un gros pépin et, surtout, dans la vie de tous les jours, c'est tout à fait ce que j'aime parce qu'à ce moment-là c'est assez profond... C'est vraiment de l'amitié, si vous voulez... Moi, les DENICHOT et les GIRARD, je les considère comme de très, très bons amis, vraiment de bons amis. C'est ce que j'appelle l'amitié, la vraie amitié, l'amitié où quand il y a un malade on sait que les autres... Il m'est arrivé d'être au lit et Madame DENICHOT est venue tout de suite..."

Mais si elles acceptent des échanges avec autrui, c'est à condition de pouvoir en maîtriser le cours. Elles désirent nouer des relations mais au moment qui leur conviendra et selon l'intensité souhaitée. C'est précisément ce qui les sépare des familles du groupe suivant pour lesquelles l'échange est basé sur la règle de la réciprocité. Etablir la relation avec autrui est un risque qu'il faut savoir accepter et, pour certains, qu'on doit s'imposer comme une règle de vie commune. Ainsi qu'on le verra avant d'entreprendre quoi que ce soit, le réflexe consiste à se demander ce qu'en pensera autrui : l'époux ou l'épouse, le voisin, la voisine, telle famille, le groupe. En définitive, les familles de ce second groupe se caractérisent par la conscience des limites de la vie privée. Plus que les autres, elles savent jusqu'où aller et jusqu'où ne pas aller comme on l'a évoqué à propos de la phase de constitution du groupe. Prévenance serait le terme qui résumerait le moins mal possible des conceptions toutes en nuances et des pratiques discrètes mais solides ainsi qu'on va l'examiner.

Au plan des relations de voisinage, ils se montrent prévenants. Si les GANDOIS peuvent solliciter l'aide de leurs voisins et amis, quand il leur manque "un peu de beurre", quand autrefois il fallait garder les enfants, c'est parce qu'en retour ils savent leur apporter les services attendus : invitation à déjeuner d'une famille, d'un époux ou d'une épouse momentanément isolé, pratiques amicales avec les enfants, etc...

Au plan des relations familiales, ils font état de pratiques plutôt traditionnelles, voire traditionalistes. Ils privilégient les échanges de couple à couple plutôt que ceux de personne à personne contrairement aux pratiques des autres groupes plus communautaires. En ce sens, ils se rapprochent du groupe 1, mais la coloration affective change la nature des rapports. S'ils acceptent que leurs enfants fréquentent les voisins, leur rendent visite, partent en week-end et même en vacances avec eux, c'est surtout parce que cela les délivre partiellement d'une anxiété familiale latente. Liberté oui, mais liberté surveillée quand même. Quant aux relations entre enfants, on ne peut pas en dire grand'chose ici. Tel n'était pas notre objectif principal.

Mais les conceptions et les pratiques de la famille GANDOIS, puisque c'est elle que nous avons pris comme exemple - notre expérience et notre connaissance de ces milieux nous autorisent à penser qu'il en existe probablement d'autres imitant le même modèle culturel - ne se limitent pas aux seuls aspects interpersonnels et familiaux. On sait que Monsieur GANDOIS a été la cheville ouvrière de la phase de conception-construction. Cela lui vaut de jouir d'une certaine autorité morale et d'un important capital de confiance. Quand c'est à lui qu'échoit la responsabilité de syndic bénévole - car il y a une rotation des tâches - il le fait avec bienveillance et sympathie. La tolérance à l'égard des retardataires dans le paiement des charges est fondée sur la compréhension et l'amitié mais aussi sur sa capacité de gestionnaire qui sait gérer un budget et a réussi à constituer des réserves.

Le crédit dont elle et lui bénéficient est si important que cela leur vaut d'être considéré comme les arbitres officieux du groupe.

C'est à eux, et pas à un autre ménage, que chaque famille a confié son trousseau de clefs. En cas d'absence de l'une ou l'autre famille, elle peut entrer quand elle veut dans l'appartement : "J'ai le trousseau de clefs de tout le monde, sauf des CASTANIAU toujours... C'est quand même faire confiance aux

gens de savoir que je peux rentrer chez n'importe qui, à n'importe quel moment..."¹.

Lorsqu'il y a eu des incidents et des tensions à propos de l'utilisation de la salle commune (cf. historique), c'est encore à eux qu'on a fait appel afin qu'ils arbitrent entre les thèses des "minimalistes", c'est-à-dire de ceux qui voulaient restreindre considérablement l'accès de la salle, et celles des "maximalistes" partisans convaincus de la plus grande disponibilité, sous réserve, bien sûr, de préciser les modalités du contrôle qu'exercerait la personne ou la famille invitante. Cela leur a d'ailleurs valu de se brouiller un peu avec les CASTANIAU, en particulier avec Madame, car leur arbitrage penchait plutôt du côté des familles favorables à une plus grande souplesse d'utilisation. Mais on reviendra sur ce conflit qui illustre mieux que tout discours les tensions du groupe et l'esprit dominant.

Sagesse, prévenance, entr'aide, amitié, tels sont quelques-unes des expressions qualifiant le deuxième groupe de familles et, à travers elles, bien d'autres habitats groupés autogérés. On ne peut, en effet, s'empêcher d'établir une similitude entre les trois sous-groupes distingués à la Chataigneraie et les profils sociologiques de bien des habitats autogérés. Mais la comparaison doit s'arrêter à ce point.

Reste, bien sûr, à élucider les déterminants sociaux susceptibles d'expliquer les conceptions et les pratiques des familles regroupées dans cette deuxième catégorie. Ce sera l'objet de l'analyse de la situation sociale de la famille GANDOIS. On y montrera les effets d'une certaine forme de socialisation, du rapport au travail et du rapport à l'espace.

Le troisième groupe : la réciprocité comme fondement des rapports de sociabilité

Ces familles se distinguent de celles du groupe précédent et, a fortiori, de celles du groupe numéro 1, par des conceptions s'inscrivant dans un projet plus global de vie communautaire et par des tentatives en vue de faire adopter des pratiques nettement plus communautaires. Mais comme elles ont en partie échoué - ce qui ne leur est pas complètement imputable - il est parfois bien difficile de les distinguer des autres, du moins si l'on s'en tient aux seules pratiques effectives.

L'essentiel de leurs conceptions pourrait être regroupé sous le titre : recherche de la réciprocité. Tandis que les premiers n'y songent même pas, que les seconds la mettent en pratique pour en limiter aussitôt les effets comme s'il s'agissait d'une énergie qu'on contrôlerait mal, les personnes et les familles de ce dernier groupe l'érigent en norme du groupe. Pour eux, il s'agit d'oser prendre des risques, d'accepter l'échange impromptu, en d'autres termes de faire éclater la sphère de la vie privée en provoquant des changements significatifs dans les rapports de sociabilité. Après avoir souligné les inconvénients

¹ Il ne faut pas minimiser les avantages pratiques de ce système qui permet pendant les grandes vacances de donner le change aux éventuels apprentis-cambrioleurs... D'ailleurs, Madame GANDOIS prend soin de le souligner.

vécus d'un groupe trop homogène "où l'on est toujours d'accord", Madame MICHALET voit dans l'acceptation de la différence la source de toute vie commune, qu'elle soit très ou peu marquée communautairement : *"La différence, c'est quand même une richesse même si, quelquefois, c'est difficile à vivre parce que c'est agaçant, il faut le reconnaître..."*.

Assumer la différence, rechercher la réciprocité c'est, avant de prendre une décision de caractère commun, s'assurer de l'avis d'autrui, en discuter, parfois autant qu'il le faut si l'enjeu s'avère important, pour aboutir soit à un compromis ménageant les intérêts des deux personnes, soit à l'acceptation de la règle de la majorité ou, fait plus rare et hautement significatif du mode de vie, à celle de l'unanimité (cf. "Historique").

Ainsi de ces deux ménages voisins, qu'il est plus facile de trouver dans le groupe de l'ELLAN que dans celui de la Chataigneraie. Ils avaient aménagé l'espace jardin séparant leurs pavillons respectifs de telle manière qu'il était bien difficile de savoir où passait la limite de la propriété et, surtout, où commençait le jardin de l'un et où finissait celui de l'autre. Seul moyen de s'en rendre compte : se renseigner au préalable sur leurs goûts respectifs.

Autre pratique choisie encore en dehors de la Chataigneraie, mais venant cette fois-ci d'un des membres du groupe 3, Monsieur GIRARD. Il s'agit de la pratique de la porte-ouverte. Après avoir souligné fortement à quel point il était partisan de la formule autogestionnaire et décrit l'atmosphère d'une fête spontanée dans des H.L.M., il signale le cas de *ses copains qui étaient même capables... de semer... l'entraîn et la gaité, la joie dans un escalier H.L.M. Ils ne fermaient pas leurs portes, ils l'ouvraient et, ça, c'est formidable... On avait besoin de quelque chose, on pouvait aller chez eux, au 22 de l'avenue F."*

Il est évident qu'un pareil discours s'enracine dans un modèle de socialisation largement tributaire de leur participation active à un mouvement d'inspiration communautaire. Tout le problème sociologique consisterait donc à connaître l'influence exercée par ce mouvement sur la transformation sociale de certaines couches de la société appartenant aux classes moyennes et se situant dans la mouvance de l'Eglise catholique¹.

Pour autant qu'on le sache, on est loin à la Chataigneraie de telles pratiques. Nul ne doute de l'authenticité des souhaits formulés par les familles dites les plus communautaires. Mais, il faut s'y résoudre, la réalité de la vie commune est autre. Peut-être cela correspond-il mieux à leur manière d'être, à leur mode ou à leur style de vie comme l'illustrent les exemples ci-dessus. A chacun, à chaque famille, à chaque groupe ses propres modalités d'expression sociale et spatiale. Elles sont le résultat de schémas différents de socialisation.

A la Chataigneraie, se reconnaître différents c'est, plus modestement, accepter que chacun joue son rôle, rôle qu'il tient à la fois de la compétence dans un domaine particulier : jardinage, électricité, chauffage, etc... ou de sa préférence pour une tâche déterminée: entretien, organisation d'une fête, etc... et de l'acceptation par le groupe du droit à l'exercer. Après l'inévitable période d'apprentissage, chacun est parvenu à se situer au sein du groupe : au premier le jardinage, au second le nettoyage, au troisième la taille des rosiers, au quatrième l'électricité et ainsi de suite pour les autres domaines : comptabilité, chauffage, etc, sans oublier celui "d'arrondir les angles" qui incombe

¹ Parmi les principales institutions constituant la société française : Etat, famille, entreprise, etc... c'est l'Eglise catholique qui s'est le plus transformée au cours du dernier quart de siècle. Telle est du moins la thèse spontanée soutenue par H. MENDRAS.

semble-t-il, à Monsieur GIRARD. "Alors, ça c'est extraordinaire dans cette communauté, c'est la façon dont les gens vous donnent... c'est votre rôle, enfin...".

En ce qui concerne les relations familiales, ils privilégient nettement les relations de personne à personne plutôt que de foyer à foyer. De même, ils optent clairement pour un autre mode de socialisation des enfants, qui mettrait davantage l'accent sur les relations enfants/adultes autres que leurs propres parents. C'est, d'une certaine façon, un retour vers une sorte de famille élargie où ressurgirait le personnage de l'oncle. En dire davantage serait dépasser les limites de cette recherche. Mieux vaut présenter maintenant quelques observations sur "l'Historique" du groupe. Elles vont nous apporter d'utiles informations, en particulier sur les tentatives du groupe numéro 3 pour une vie "plus communautaire", en même temps qu'elles constitueront les derniers compléments de cette "vie à la Chataigneraie".

Espaces de la mésentente et lieux de rapprochement.

Divisés dès l'origine à la suite d'une cooptation hâtive, conséquence de l'absence d'un consensus réel sur un projet de mode de vie (façon d'habiter, d'être, de vivre quotidiennement, modes de relations interpersonnelles etc...), ils ne pouvaient, plusieurs années après, que constater leur semi-échec. L'engouement pour l'autogestion et pour l'appropriation privative de leurs appartements ne suffisait plus pour maintenir une cohésion qui n'a jamais été assez forte pour porter le groupe au-delà de lui-même.

Si les personnes des deux premiers groupes s'en tiennent à ce constat, les unes pour s'en désintéresser, les autres pour le déplorer mollement, par contre celles du troisième groupe expriment clairement leurs désillusions. Aucune de ces trois familles n'a trouvé à la Chataigneraie ce qu'elle était venue chercher, à savoir une vie plus communautaire, c'est-à-dire une façon de vivre en étroite correspondance avec leur type de socialisation et leurs valeurs. .

Elles souhaitent entretenir des relations soutenues avec les autres membres du groupe, privilégier les échanges de personne à personne plutôt que de couple à couple, mettre en oeuvre un mode de socialisation des enfants plus ouvert, prêter la salle à des groupes extérieurs à l'immeuble, se rencontrer plus souvent : (dîner ensemble, discuter), mais elles n'y sont pas parvenues. Après un long temps de vie commune, force est de constater qu'elles ne sont pas arrivées à développer le type d'expression sociale qu'elles portaient en elles.

Des groupes de deux ou trois foyers se sont constitués et privilégient certaines formes de relations plus intenses sans se soucier du reste du groupe, les échanges parents/enfants demeurent plutôt traditionnels, les contacts enfants/adultes autres que leurs parents, pourtant si recherchés dans d'autres habitats autogérés, paraissent bien sporadiques et superficiels.

Ces manques se retrouvent aussi au niveau de la gestion proprement dite sur laquelle on reviendra. L'absence voulue de compteurs individuels d'eau chaude irrite déjà des membres de cette petite collectivité. L'échec du projet d'achat d'un congélateur commun, la réaction négative de certains copropriétaires à l'idée de voter par personne et non par couple¹, les résistances

¹ Le vote par millième de charges n'a guère de sens ici puisque chaque étage a la même surface.

d'autres à l'établissement du mode de scrutin à l'unanimité etc... sont quelques-uns des exemples prouvant l'écart grandissant entre les utopies initiales et les réalités du présent.

C'est dans un tel contexte que s'est progressivement développé le conflit concernant l'utilisation de la salle commune et qu'ont été adoptés des pratiques d'entraide ainsi qu'un mode de gestion de la copropriété fondés sur l'intérêt mutuel et la simplicité des relations.

Les espaces de la mésentente

Mésentente et non pas discorde qui eût été trop fort car, s'il y a bien des divisions au cœur de ce groupe, elles ne prennent tout de même pas ce caractère de violence qu'appelle le terme de discorde.

Divisés comme ils l'étaient à l'origine et comme ils le sont encore aujourd'hui, il était pratiquement inévitable que l'utilisation de la salle commune, notamment son accès à des personnes et à des groupements extérieurs à l'immeuble, ne devienne l'objet d'un des plus graves conflits que le groupe ait eu à affronter. On verra qu'il en est ressorti assez affaibli.

Tout a commencé par un malentendu. Tant qu'à concevoir ensemble l'architecture et à faire construire ensemble il fallait bien que l'immeuble se différencie de ceux édifiés par des promoteurs traditionnels. La création de locaux communs s'imposait donc comme une manière de faire savoir son originalité.

Mais derrière la même réalité deux conceptions différentes de leur utilisation se cachaient.

Pour certains, ceux du premier groupe sûrement, et ceux du second probablement, c'était une façon de se distinguer socialement des autres immeubles. Mais tout cela restait bien flou et relevait davantage d'un comportement velléitaire. La priorité allait en effet à l'appropriation de l'appartement. De plus, ils étaient indécis quant à l'usage qu'ils pouvaient en faire. Encore moins imaginaient-ils les ennuis que ces locaux allaient leur attirer. Il y a fort à parier que si certains, tels les CASTANIAU, avaient su ce qui les attendaient, ils n'auraient certainement pas accepté un surcroît de financement relativement lourd : environ 10.000 francs de l'époque (1972-73) par ménage. En conséquence, si cette salle devait être utilisée elle le serait uniquement à des fins familiales et pour les jeux des enfants.

Pour d'autres au contraire, les ROLAND et les deux autres familles partageant des options communautaires voisines, ces locaux communs devaient être de véritables lieux de rencontres pour les habitants de la copropriété bien sûr, mais aussi et surtout, pour des personnes et même des organismes extérieurs à l'immeuble. Formés dans un mouvement d'inspiration communautaire, militant dans une association du cadre de vie et, à l'époque 1973-74, dans un parti politique, ayant sous leurs yeux l'exemple - tant de fois cité par eux comme par d'autres - du Bois de la Louve où *"la salle fonctionnait tous les soirs depuis cinq ans, oui, tous les soirs ; il y avait des réunions, ça fonctionnait vraiment très, très fort..."*, ils leur paraissaient tout à fait normal d'imiter cet exemple. *"On a voulu faire un petit peu la même chose... et donc y faire des réunions qui étaient souvent des réunions plus ou moins politiques. Bon, ça n'a rien d'infâmant..."*. *"Il faut dire aussi, ajoutaient-ils, que les salles pouvant*

contenir jusqu'à une cinquantaine de personnes sont particulièrement rares".

Mais ces positions respectives ne furent pas explicitées dès le départ. Comme on l'a vu le non-dit était considérable.

Aussi quelle ne fût pas la surprise des uns et des autres, mais en particulier des ROLAND, lorsqu'ils apprennent que certains, les CASTANIAU notamment, non contents de demander la fermeture de la salle étaient allés jusqu'à proposer de porter "un jugement sur ce qu'il s'y passait. Eh ! bien, oui, ça allait bien, C'est à cette réunion (des copropriétaires) qu'on s'est rendu compte que, vraiment, il y avait des gens qui étaient même sans respecter la liberté individuelle. Enfin, carrément, notre maison c'était... On n'avait plus le droit d'y faire ce qu'on y voulait, quoi. Enfin ! notre maison, notre salle".

Les positions ne pouvaient être plus extrêmes. D'un côté celles des ROLAND et des autres familles du groupe 3, de l'autre, celles des CASTANIAU, reflets probablement assez fidèles d'une forme de socialisation qui va à l'encontre de ce type de vie de groupe. Certes, ils sont d'accord pour que la salle commune soit utilisée comme "salle de jeux pour les enfants, pour certaines réunions à caractère familial" précisent-ils et bien sûr pour des assemblées de copropriétaires, mais leur assentiment s'arrête là car, dans le fond, ils se sentent coupés du groupe. Par contre, ils se disent "révoltés" et s'opposent vigoureusement à son utilisation pour des réunions à caractère politique.

"Bien sûr, disent-ils pour justifier leur position, chacun est libre d'avoir ses idées, c'est leur droit de faire de la politique, absolument, je n'y vois aucun inconvénient : on est en démocratie". Comme on l'a vu, cette raison n'est qu'un prétexte comme l'est aussi l'argument concernant la sécurité de l'immeuble. Au fond ils refusent tout marquage social de l'espace par autrui, autrui pouvant être aussi bien "les enfants qui dégradent, tous ceux qui laissent la lumière allumée..." que toute personne ou organisme extérieur à l'immeuble. Ainsi qu'on l'indiquera, leur identification à la "petite bourgeoisie immobilière"¹ les pousse à assimiler leur immeuble à n'importe quelle copropriété. Le syllogisme est donc parfait. On peut le résumer ainsi : nous sommes dans un immeuble comme les autres. Or, dans ces copropriétés "ça ne se fait pas". Par conséquent, on ne voit pas pourquoi on irait à l'encontre de ce qui se fait ailleurs.

Ce conflit illustre bien la division du groupe. Et elle est profonde. Au gâchis économique cette "aberration des aberrations" comme le dit Monsieur ROLAND, qui consiste à fermer une salle ayant tout de même coûté 7 millions d'anciens francs aux copropriétaires, s'ajoutent le rejet du marquage social de l'espace par autrui et, phénomène plus global, le refus du partage avec autrui. "Puisqu'ils n'éprouvent pas l'utilité de cette salle, on comprend très bien, dit Monsieur ROLAND, qu'ils refusent aux autres le droit de l'utiliser", ou du moins, qu'ils en restreignent considérablement l'accès.

Ce qui fût fait. Aujourd'hui, si nous avons bien saisi les explications contradictoires, cette salle n'est utilisée que trois ou quatre fois par an, pour des fêtes, des boums, etc... Hormis, bien sûr, les jeux des enfants, le ping-pong, etc... C'est probablement grâce à l'intervention modératrice de Monsieur GANDOIS qu'elle est restée ouverte.

Cette dispute qui dura assez longtemps est intéressante dans la mesure où elle indique nettement jusqu'où le groupe pouvait aller. Elle en situe bien les limites : entente oui, communauté, c'est-à-dire partage d'un mode de vie

¹ On désigne par là des accédants dont l'accumulation d'un patrimoine immobilier pour leur usage personnel constitue la préoccupation centrale de leur existence du plan économique et psychosociologique.

spécifique, novateur, non. Elle est aussi l'aboutissement logique de trois modes de socialisation différents : le premier qui exacerbe l'antagonisme entre l'individu et le groupe, le second qui postule un mode de vie plus ouvert et des relations plus coopérantes mais pour en limiter aussitôt le développement, le troisième enfin, qui implique des échanges fréquents et intenses et se fonde sur la réciprocité. Ne pouvant partager plus qu'ils ne le peuvent, il ne reste aux habitants de la Chataigneraie qu'à se replier sur quelques secteurs plus restreints, à savoir l'entr'aide et la gestion de l'immeuble dans la bonne entente. Mais n'est-ce pas là leur mode d'être social, leur expression sociale et spatiale favorite, celle précisément dans laquelle ils peuvent donner toute leur mesure, mais pas plus que leur mesure. Des lieux de la mésentente on passe donc à ceux de l'entente.

Les lieux de l'entente ou du rapprochement

"Ce qui reste malgré tout et qui nous différencie aussi bien des copropriétés traditionnelles que des groupes d'habitat autogéré tels les Acacias c'est qu'on est quand même une bonne bande de copains". Cette phrase illustre clairement l'ambiance amicale et familiale qui reste la dominante de ce groupe comme de beaucoup d'autres malgré les réserves qu'on a pu émettre et sur lesquelles on reviendra, en particulier à propos de l'administration de l'immeuble.

Cet esprit se traduit par un certain type de relations interpersonnelles et par un mode de gestion de la copropriété où l'amitié l'emporte largement sur l'indifférence habituelle.

Malgré les chicanes décrites ci-dessus, on s'entr'aide beaucoup à la Chataigneraie. Cela va des pratiques concernant la garde des enfants : pour un soir, un jour, plusieurs jours même, avec ou sans interphone, aux multiples menus services qu'on peut se rendre quotidiennement : un peu de lait, une plaque de beurre, *"un demi-pain quand on reçoit un hôte de passage"*, plus rarement, en cas de maladie par exemple. Il faut rappeler à ce propos que toutes les familles, sauf une, ont déposé leurs trousseaux de clefs chez Madame GANDOIS.

Il en résulte un climat de sérénité pour les uns, de sécurité affective pour les autres. Sérénité parce que, par exemple, la garde des enfants n'a absolument rien de celle d'un baby-sitter appointé. On les borde, on les embrasse avant d'éteindre la lumière. On sait aussi (!) résister au chantage qu'il leur arrive de faire à l'égard d'adultes qui ne sont pas leurs parents. Sécurité affective parce qu'on sait qu'on peut compter sur les uns ou les autres en cas de difficultés matérielles mais surtout morales : *"Ça me sécurise de vous avoir"* dit l'une des femmes du groupe à propos de la voisine avec qui elle entretient des relations étroites. Il y a donc une dimension affective indéniable.

Mais on est loin, très loin, de la variété et de la richesse des pratiques d'entr'aide constatées dans d'autres groupes comme celui des Acacias¹ (déjà cité) où l'esprit communautaire est beaucoup plus développé qu'à la Chataigneraie. Evidemment, seules des enquêtes systématiques permettraient d'effectuer des comparaisons valables. Toutefois, on peut citer dans le domaine des relations interpersonnelles, outre les échanges habituels du même genre que ceux indiqués ci-dessus : l'apprentissage de la guitare ou les leçons de maths donnés par les aînés aux puînés, le travail en équipe, la présentation des nouveaux arrivants aux commerçants et aux associations locales, les fréquentes

(1) Ou encore de celui d'Ellan où la réflexion sur la démarche du groupe est beaucoup plus approfondie.

invitations à des repas familiaux, les courses pour le compte d'autrui, l'entr'aide pour le bricolage (il existe un atelier bien équipé et spacieux) et enfin -mais la liste est loin d'être close- les croissants chauds du Dimanche matin où peuvent s'inviter des personnes non-résidentes, etc... Mais c'est toute la vie de cette communauté qu'il faudrait décrire pour que la comparaison prenne sa pleine signification.

Dans l'ensemble la gestion se déroule dans un climat d'entente. On a vu précédemment la façon relativement harmonieuse qui avait présidé à la répartition des tâches : jardinage, comptabilité, etc... A cela il convient d'ajouter quelques exemples significatifs d'un léger changement comme le vote par tête et non par couple¹, malgré les réticences que l'on sait, le paiement des charges d'ascenseur par tout le monde y compris le copropriétaire du rez-de-chaussée, la rapidité, la régularité du paiement des charges et surtout la simplicité et la confiance qui président à leurs relations : "si la lettre qu'il reçoit le 20 de chaque mois est blanche, dit Monsieur GIRARD, il sait qu'il a payé la mensualité précédente, si elle est rouge... Chacun a le souci de payer pour que le gérant puisse honorer ses traites".

Pendant, une certaine lassitude semble s'emparer des copropriétaires. La communication écrite se substitue à l'échange oral. "Au lieu de venir me voir comme ils le faisaient autrefois, déclare Monsieur GANDOIS, pour discuter de certaines déficiences techniques, mélange d'eau froide dans les canalisations d'eau chaude par exemple, ils m'envoient un petit mot". "Ils ne savent plus être reconnaissants, ne disent plus merci", ajoute sa femme. Faut-il rappeler que leur impossibilité de s'entendre pour l'achat d'un congélateur commun s'enracine dans le fait que chacun reste sur son quant à soi, sur sa réserve, et donc, ne parvient pas à trouver la simplicité qui serait souhaitable.

Mais telle est leur manière d'être et d'agir en société. Quand il a été question de repeindre les boiseries, l'idée ne leur est pas venue de s'entraider : Pierre allant aider Paul et réciproquement. Au contraire, comme le souligne justement Monsieur GIRARD, chacun s'est occupé de ses boiseries. "C'est un travail individuel effectué simultanément et par un travail collectif". On se souvient que les CASTORS dont la maison était achevée n'étaient pas, eux aussi, empressés pour aller prêter main forte à ceux dont la construction débutait.

Pour conclure : Une vie de groupe mais pas de vie communautaire

De la Chataigneraie, d'autres que nous ont conclu à l'échec. Outre qu'il est toujours délicat de porter un jugement, nous pensons, quant à nous, que ce groupe est simplement représentatif de beaucoup d'habitats autogérés dont l'objectif essentiel, et généralement atteint, réside tout simplement dans le partage d'une vie commune vécue dans la sympathie, la simplicité, l'amitié. Il y a bien vie commune, mais pas vie communautaire.

¹ Mais ils n'en sont pas encore à autoriser le vote des adolescents sur les sujets les concernant.

Pour situer ce groupe parmi les autres unités d'habitations étudiées ici on dira qu'il s'agit ni d'un groupe caractérisé par d'harmonieuses relations de voisinage comme on peut en rencontrer dans n'importe quel immeuble, ni d'un groupe recherchant le bien-vivre ensemble sans trop se tracasser s'il agit ou non en conformité avec des valeurs et avec une philosophie morale à l'instar de la Sole des Moines, mais d'une petite collectivité s'efforçant tant bien que mal de "faire avec" les conflits, de mener une vie commune, faute de pouvoir vivre plus communautairement. C'est précisément ce qui le différencie du groupe d'ELLAN. Face à des épreuves bien plus graves et à un clivage analogue entre les "communautaires" et les pragmatiques, ce dernier groupe a su non seulement conserver son unité mais innover, notamment sur le plan du rapport à la propriété, parce que ses membres avaient profondément incorporé les valeurs communautaires.

PROFILS SOCIOLOGIQUES DES TROIS TYPES DE FAMILLES DE LA CHATAIGNERAIE *

(première esquisse)

CRITERES / GROUPES OU TENDANCES	G1 = Socialisation antagonique	G2 = Socialisation facilitatrice mais limitée	G3 = Socialisation facilitatrice basée sur la réciprocité
<p><u>ATTENTES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> recherche plus-value attrait bas prix appropriation : <ul style="list-style-type: none"> parties privatives parties communes relations amicales relations plus communautaires 	<p>dominante dominant fort</p> <p>dominante forte secondaire faible</p> <p>peu variées difficilement acceptées</p>	<p>secondaire dominant fort</p> <p>dominante assez forte dominante faible</p> <p>plus variées acceptées, non recherchées</p>	<p>accessoire dominant fort</p> <p>dominante assez forte dominante forte</p> <p>recherche variété très recherchées</p>
<p><u>CONCEPTIONS ET PRATIQUES DE LA VIE COMMUNE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> relations interpersonnelles valeurs sécurité affective fréquence des relations place du groupe dans différents habitats (perception) place de la famille dans le groupe (perception) 	<p>DISTANCE</p> <p>maintenir une certaine distance sociale, tendance à l'évitement, relations restreintes sphère vie privée</p> <p>individualistes, indépendance peu recherchée rares</p> <p>proche des copropriétés traditionnelles</p> <p>à l'écart, vue négativement</p>	<p>PREVENANCE</p> <p>avoir comportement prévenant, maîtrise des échanges conscience limitée sphère vie privée</p> <p>amitié, entr'aide, très recherchée fréquentes</p> <p>très différent à cause respect valeurs entr'aide et amitié au point de convergence, vue positivement</p>	<p>RECIPROCITE</p> <p>réciprocité érigée en norme, risquer l'échange social, éclatement sphère vie privée, novations dans rapports de sociabilité</p> <p>projet de vie transcendant individus très recherchée très fréquentes</p> <p>se veut modèle d'innovations sociales</p> <p>multiplicité des relations, vues positivement et négativement</p>
<p><u>VIE FAMILIALE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> conception rôle femme pratiques révélatrices relations intra-familiales <ul style="list-style-type: none"> dans le couple parents/enfants relations extra-familiales relations enfants/adultes autres que parents Relations entre enfants 	<p>repli sur famille nucléaire et proches</p> <p>traditionnaliste traditionnaliste</p> <p>?</p> <p>traditionnalistes de foyer à foyer</p> <p>repli sur famille nucléaire traditionnelles mais restreintes</p>	<p>préserver vie familiale</p> <p>traditionnel évolué moins traditionnelles</p> <p>?</p> <p>traditionnelles mais souples de foyer à foyer</p> <p>acceptation sous réserves traditionnelles mais encouragées</p>	<p>individu > famille > groupe > collectivité locale</p> <p>autonomie accrue pratiques innovantes</p> <p>?</p> <p>innovantes de personne à personne encouragement pour autres modes de socialisation tendances innovatrices</p>

* Ce tableau indique des tendances hypothétiques. Seule une enquête plus étendue permettrait de préciser certaines des cases du tableau. Hors champ du tableau, on pourrait rajouter, à gauche, les expériences "en participation" où l'initiative est extérieure au groupe d'habitants et, à droite, les communautés de vie familiale où les partages sont plus étendus : même cuisine, etc...

DEUXIEME PARTIE

LA CHATAIGNERAIE:

RECITS DE VIES FAMILIALES

LA FAMILLE CASTANIAU

UN EXEMPLE D'AFFILIATION

AU MODELE D'HABITER DES CLASSES MOYENNES 'PROMOUVABLES'

Comme on l'a indiqué dans la présentation de la Chataigneraie la famille CASTANIAU peut être classée dans le sous-groupe composé des deux familles occupant les 5 et 6ème étages, qui ne partagent pas les objectifs plus communautaires des deux autres sous-groupes et, en particulier, de celui qui a pris dans le passé des initiatives tranchant avec les pratiques sociales courantes.

Logiquement des foyers comme celui-ci ne devraient pas se trouver dans ce type d'habitat, le jeu de la cooptation toujours longue et parfois même rude, ayant dû les éliminer. Mais, dans la réalité, les choses sont différentes. S'il est vrai qu'existent beaucoup de groupes d'habitants se préparant pendant au moins deux à trois années à vivre ensemble, il est non moins vrai qu'on rencontre et probablement, qu'on rencontrera de plus en plus, des groupes du type de la Chataigneraie où les futurs co-habitants sont davantage stimulés par cette nouvelle forme d'accession à la propriété (attire pour un habitat de qualité : grande superficie, larges possibilités d'aménagement, intérêt pour un mode de relations interpersonnelles souples et détendues) que par la volonté affirmée de vivre ensemble avec tout ce que cela implique d'écoute patiente et réciproque. Ainsi, lors de la journée de rencontre de l'habitat groupé belge du 10 Mai 1980, a été présenté le cas d'un groupe de bons amis qui s'étaient réunis, avaient acheté une vieille ferme et se préparaient à aller l'habiter à bref délai alors que, de leur avis même, ils n'entretenaient pas de relations tellement approfondies les uns avec les autres et, qu'en tout état de cause, ils ignoraient à peu près tout des exigences d'un minimum de vie de groupe. A Paris, nous avons aussi rencontré une situation analogue où la forte hétérogénéité socio-culturelle existant dans le groupe fait craindre à certains, sinon des tensions du moins un cotoiement plus proche des relations de voisinage, de politesse que d'une active vie communautaire. En effet s'y trouvent mêlés des salariés et des professions indépendantes ayant des statuts sociaux assez différents et dont l'une dispose d'un appartement de 260 m² comprenant, il est vrai, des locaux professionnels alors que les autres mesurent 110 m² chacun. De surcroît, il se trouve situé au meilleur emplacement de l'immeuble.

Il n'y a donc rien d'étonnant si dans ces groupes comme dans celui de la Chataigneraie on rencontre des familles dont le profil et les pratiques sociales ne diffèrent guère de ceux qu'on trouve habituellement chez la grande majorité des accédants. Tel est le cas pour la famille CASTANIAU. Ces groupes comme ces ménages font partie de la réalité sociologique et, à ce titre, on se devait de les décrire même si, pour cela, on ne peut éviter de s'exposer à des redites sur le comportement social des accédants à la propriété.

Les caractéristiques sociologiques de ce ménage sont les suivantes :

Monsieur CASTANIAU : 55 ans, photographe technique dans une grande entreprise, salaire mensuel : refus de répondre.

Madame CASTANIAU : 53 ans, assistante de direction dans une grande entreprise, salaire mensuel : refus de répondre.

1 fille âgée de 20 ans.

Deux questions centrales se posent à l'égard de cette première famille "observée". Premièrement, quelles sont leurs pratiques de copropriétaires et, deuxièmement, pourquoi en est-il ainsi notamment au niveau des déterminants sociaux ?

Parler d'histoire de vie à propos de cette famille est sûrement exagéré en raison des résistances et des difficultés ressenties au cours de l'entretien et dans le détail desquelles on n'entrera pas par respect pour ce foyer et pour ce groupe. Bien que suffisantes, compte tenu de la nature de cette enquête, les données recueillies sont cependant moins riches (ou plus difficilement analysables et interprétables) que celles d'autres membres du groupe et, a fortiori, que celles obtenues dans d'autres groupes plus communautaires probablement davantage intéressées par l'issue de notre recherche.

Malgré les précautions prises dans le vocabulaire comme dans la présentation de ce récit de vie il se peut qu'on ait l'impression de porter un jugement moral sur le comportement de cette famille. En fait, il s'agit d'un constat et d'une analyse qui peut éventuellement amener les gens à réfléchir sur eux-mêmes¹ mais qui n'implique de notre part ni voyeurisme, ni jugement sur les conduites. Peut-être plus encore dans ce cas que dans les autres de ce groupe ou d'autres groupes nous souhaitons que cette analyse serve à l'avancement de la communauté. D'ailleurs nous sommes tout prêts à discuter de ces conclusions et à les soumettre à l'avis des membres du groupe.

UN COPROPRIETAIRE EGARE DANS L'HABITAT COMMUNAUTAIRE

"Monsieur CASTANIAU, alors lui, c'est l'égaré". On ne pouvait trouver plus juste qualificatif, ni méprisant, ni louangeur mais seulement descriptif, pour désigner la position de cette famille au sein de ce groupe d'habitants.

Qu'il s'agisse des raisons avancées pour justifier l'achat de cet appartement, de son comportement lors de la phase de construction ainsi que de la perception qu'elle en a aujourd'hui ou encore de la vie en groupe, la famille CASTANIAU apparaît le plus souvent sous un visage conformiste qui, en réalité n'est autre que celui bien connu d'une grande majorité des copropriétaires en phase d'extention sociale.

L'appartement : lieu de différenciation sociale plus que support de vie communautaire

ALORS que toutes les autres personnes interrogées affirment d'emblée les raisons spécifiquement communautaires de leur choix avec, bien sur, beaucoup de nuances comme on l'indiquera à propos des deux autres récits de vie, les membres de ce groupe familial et, plus particulièrement, Mademoiselle et Madame CASTANIAU, présentent cette opération essentiellement en termes d'avantages économiques et de valorisation sociale comme le ferait n'importe quel accédant à la propriété. C'est ainsi du moins qu'il faut comprendre l'annonce de la construction d'une résidence secondaire, futur et probable lieu de retraite, que Monsieur CASTANIAU est en train de construire en "castor individuel" selon sa propre expression.

Ils ont le sentiment d'avoir réalisé "une bonne opération". Ce qui recouvre trois choses : un rapport qualité/prix introuvable ailleurs, la possibilité d'obtenir comme ils disent "exactement ce que l'on veut" - ce qui en 1970-1973 était très rare malgré la vogue des appartements soi-disant personnalisés - et enfin, la faculté de pouvoir signifier leur ascension sociale par le biais d'un grand et bel appartement situé, ne l'oublions pas, au 6ème et dernier étage d'où l'on jouit d'un vaste panorama.

C'est évidemment l'attrait du bas prix, "peut-être 50% de différence", qui a constitué le facteur déclenchant du processus d'acquisition déjà bien avancé. Ils avaient en effet visité un assez grand nombre de résidences et avaient même été contactés par un petit promoteur de leurs amis pour tenter une expérience analogue à celle qu'ils ont vécue². "Parce qu'avant de faire ça on s'était renseigné pour acheter autre chose, c'était très cher. Et quand on a vu qu'on pouvait faire ce genre de construction c'était quand même intéressant pour nous". A propos du promoteur Monsieur CASTANIAU dit : "C'était un ami qui faisait des constructions sur la Côte d'Azur et voyant que c'était intéressant de pouvoir se grouper comme ça, avec plusieurs amis on avait pensé pouvoir faire un immeuble de 4 ou 5 appartements..." On voit donc que dès le départ la motivation sociale se situe dans un champ de référence social très éloigné de celui que se sont fixés les autres habitants de ce groupe et a fortiori de ceux d'ELLAN. Les autres indices qu'on va énumérer vont nous conforter dans cette interprétation.

¹ Et qui, dans certains cas, nous a aussi conduits à nous interroger.

² Cette tentative avorta rapidement à la suite de la défection de plusieurs participants.

De cette attirance exercée par le prix on peut rapprocher d'autres éléments de choix parmi lesquels on retiendra la taille exceptionnelle du logement - 135 m² plus 2 loggias une de 11 m² et une de 16 m² - et, surtout, les diverses possibilités qui leur sont laissées pour aménager leur appartement aussi près que possible de leur désirs et de leurs modes d'habiter et d'être. Ce qu'ils traduisent en disant "qu'ils ne veulent pas avoir un appartement comme tout le monde..."

Avoir un appartement qui ne soit pas comme celui de "Monsieur-tout-le-monde" c'est d'abord disposer d'un logement qui puisse rassembler les signes du prestige social. Ainsi perçoivent-ils le fait d'être au dernier étage comme le prouve ce qui s'est passé à l'issue de l'entretien, ainsi que de multiples indices : disposition de l'appartement, style de décoration, etc... Après nous avoir fait visiter l'appartement comportant une très grande salle de séjour Mme CASTANIAU nous invita à aller sur la terrasse d'où elle détailla le panorama environnant en insistant sur les lieux les plus significatifs socialement. Elle profita de l'occasion pour revenir sur l'un des thèmes abordés au cours de l'entretien, à savoir que ce ne sont pas les déterminants socio-professionnels qui guident le choix d'un logement mais uniquement les circonstances. "Vous voyez, dit-elle, quand la construction de cet immeuble sera achevée¹ ça va nous cacher la vue et nous contraindre à partir. C'est ce genre d'événement qui amène les gens à changer de logement". Son attachement au groupe est donc bien fragile !

Remarquons au passage que cette importance sociale attachée au paysage qu'on voit de sa fenêtre ou de son balcon est à rapprocher de certains textes publicitaires. "Vous pouvez aussi... apprécier à la fois les prestations et la vue sur Paris ou Neuilly, le plus souvent exceptionnelle et dégagée"².

Pour cette famille les diverses possibilités de choix offertes pour l'aménagement de leur appartement : liberté quasi-totale quant au plan, faculté de changer de matériau en cours de route, libre choix des appareils sanitaires sans oublier évidemment, toute la décoration du plancher au plafond laissée à l'entière discrétion de l'utilisateur, sont d'abord perçues comme une façon de se différencier socialement de la masse anonyme des copropriétaires, et ensuite seulement, comme une réponse disons fonctionnelle à des besoins d'espace et d'utilisation de cet espace contrairement aux autres familles.

Certes cette interprétation n'épuise probablement pas tout le contenu social sous-jacent. Tout ce qui fait l'originalité de cette réalisation et de la procédure suivie pendant la construction est aussi pour eux une manière de se rapprocher des autres membres du groupe. Appartenir à un groupe d'habitants qui a su, maîtriser l'organisation de la construction, innover socialement, et qui, de surcroît est d'un niveau social légèrement supérieur à ce que leurs origines sociales pouvaient leur laisser espérer, représente pour eux un motif de fierté légitime. Malheureusement, cela renvoie à un passé déjà lointain où existait une unanimité qui s'avéra vite de façade comme on l'a indiqué.

¹ Immeuble qui est distant d'une cinquantaine de mètres de celui de la Chataigneraie. Une villa et son jardin séparent les deux constructions.

² Brochure diffusée par COGEDIM à propos de la résidence-service "Les Hespérides des Ternès". On pourrait d'ailleurs trouver bien d'autres exemples de ce genre dans les publicités de ces années-là.

Il n'en reste pas moins vrai que, même si l'on s'en tient à ces seules motivations sociales, les différences de mentalité, de valeurs, et de comportements par rapport à celles de la plupart des autres membres du groupe tranchent d'une façon étonnante comme on s'en apercevra à la lumière des données ultérieures.

Mais alors que les autres membres du groupe qui, bien sûr, apprécient d'autant plus ces facilités qu'ils font partie de la grande masse des Français victimes de la sévère crise du logement des années d'après-guerre, rattachent ces divers avantages à la recherche d'un habitat correspondant - enfin ! - à leur façon concrète et quotidienne de vivre ainsi qu'à l'esprit communautaire du groupe, à l'inverse, le ménage CASTANIAU l'inscrit dans le seul champ de la différenciation sociale.

Dès l'origine donc, les buts inscrits au coeur même de la personnalité sociale de cette famille étaient profondément différents de ceux des autres membres du groupe comme on s'en rendra compte sur des points bien plus importants que ceux-ci. En définitive, il s'agit pour eux d'une "bonne opération" ce qui veut dire : "avoir un grand appartement, à un prix convenable, à notre goût, et en pleine nature"¹.

La découverte de leur inadaptation à la vie communautaire

Une confirmation de cette attitude socialement très conformiste peut être trouvée dans les réactions d'incompréhension affichée par ce ménage dès les premiers mois suivant l'entrée dans les lieux lorsqu'il s'aperçut de facto et non plus seulement en paroles que la réalité de la vie collective ne correspondait pas du tout à ses attentes, surtout à celles de deux des membres de la famille : "J'ai été déçu par certaines personnes... il faut vivre avec les gens pour arriver à les connaître et on s'aperçoit que, au départ, il y a une façade et... quelques années après, on s'aperçoit qu'on s'est trompé sur les gens, on a pensé autrement et eux aussi..."

On se souvient qu'à la différence de beaucoup de groupes d'habitat autogéré, celui de la Chataigneraie a été fortement accaparé par les soucis de la construction au point de laisser de côté tout ce qui avait trait à la vie relationnelle du groupe, présente et surtout future. Rien d'étonnant si, dans ces conditions, la famille CASTANIAU qui, comme les autres foyers, juge hâtive et insuffisante la phase de préparation à la vie collective, se trouve contrainte d'opposer une première période quasiment irénique à une seconde pleine de conflits dans laquelle elle a le sentiment de ne pas se reconnaître du tout. La phase de construction a été celle des compromis d'autant moins compromettant qu'il ne s'agissait que de questions matérielles : "Bon, chacun avait des avis différents... mais on s'est toujours arrangé par exemple sur la question de savoir s'il fallait installer la machinerie de l'ascenseur en haut ou en bas... on est arrivé quand même à un compromis..." Elle a aussi été celle de l'impréparation. Des questions aussi importantes que l'éventualité d'une cuisine commune ont été effleurées mais pas du tout étudiées en détail. C'étaient des idées en l'air plutôt que des sujets de discussion et d'approfondissement de la vie du groupe. Parachutée, mal préparée à tous points de vue à ce genre de vie, la famille CASTANIAU, intéressée par la "bonne affaire" qu'elle faisait, ne chercha évidemment pas à élucider ces questions. Dès lors, on comprend parfaitement la violente réaction d'un des membres de la famille lorsque, après un entretien difficile, elle découvrit l'importante distance sociale la séparant des deux autres sous-groupes : "Nous sommes dans un immeuble comme les autres. Quand on a fait ça ce n'était pas pour vivre en communauté. Dans un hebdomadaire on a pu lire un article sur les "hippies en cols blancs" : un lotissement pour cadres, c'était bien,

¹ Ce qui n'est plus vrai aujourd'hui, l'urbanisation ayant fait des progrès considérables dans cette banlieue.

² Et aussi polarisé par la performance technique, (cf : supra).

d'après le ou la journaliste, parce que les enfants allaient chez les voisins, qu'il y avait une vie communautaire comme dans les kibboutz... On dirait que ça avait été construit dans ce but et que ça n'avait pas marché. Mais ça n'a jamais été construit pour cela. Pour nous, c'était une question d'économie". Le divorce est profond. On en aura une idée encore plus nette en examinant ses conceptions et sa pratique de la vie de groupe. Elles constituent une illustration en même temps qu'une preuve, beaucoup plus évidente que ce qu'on a rapporté dans les lignes précédentes, des divergences sociales existant entre cette famille et les autres.

Des conceptions et des pratiques bien peu communautaires

Comme on l'a laissé entrevoir ses conceptions de la vie en collectivité sont entièrement à l'opposé de celles préconisées et parfois mises en pratiques par les membres des deux autres sous-groupes en particulier celui qui s'affiche comme le plus communautaire. Qu'on se situe au niveau du stéréotype social, à celui de la crainte de sortir de la sphère de la vie privée ou encore du refus explicite de toute intrusion du monde extérieur dans la copropriété et dans le groupe, dans les trois cas, il y a bien identification au modèle social dominant de l'accédant à la propriété et pratiquement pas, ou si peu, recherche d'un autre modèle d'habiter, d'un autre mode de vie en groupe.

Venue pour le confort de l'appartement (grande surface, larges possibilités d'aménagement, possibilité de satisfaire un certain goût du luxe) et non pas pour "vivre quelque chose en commun" comme on l'entend souvent dire dans les groupes autogérés en cours de constitution, elle se refuse à s'engager dans des relations interpersonnelles ou interfamiliales trop rapprochées¹: "Certaines personnes auraient voulu que nous nous fréquentions, vous voyez, allez chez les uns et les autres, faire des réunions de temps en temps, peut-être, mais trop fréquemment, non... La galette des rois, par exemple". Et plus loin, cet intéressant complément montrant bien qu'il s'agit surtout d'un copropriétaire conformiste : "... Je veux être chez moi, je suis tranquille, ça n'empêche pas bon, un jour, s'il y a une réunion..." De toutes façons, poursuit un autre membre de la famille à propos de certaines négligences quant à l'utilisation et à l'entretien de la salle commune, il n'y a rien à faire, on laisse aller. Le Français, pour la collectivité, c'est pas ça ; les latins sont tous pareils, ils aiment bien faire des fêtes et retrouver leur petit chez soi". Discours parfaitement stéréotypé qui rappelle exactement celui tant de fois entendu de la part de nombreux copropriétaires.

Cette conformité au modèle social dominant dépasse le stade du stéréotype social, du couplet bien connu sur l'individualisme du Français. Derrière cette attitude il y a aussi la peur qu'autrui vienne en quelque sorte empiéter sur la sphère de la vie privée. On craint que trop de relations n'entraînent l'individu ou la famille à se découvrir, à être amenée à dévoiler des aspects de la vie personnelle, familiale et sociale qu'on ne voudrait pas montrer.

¹ En fait, de profondes divergences subsistent entre certains membres de la famille. D'un côté il y a ceux qui maintiennent des contacts avec les familles et/ou les individus, de l'autre il y a ceux qui sont résolument opposés à conserver des relations permanentes. Il semble que ce soit la seconde tendance qui l'emporte.

Certes dans la réalité tout n'est pas aussi net puisque sur les quatre membres du groupe familial deux n'ont guère d'échanges avec autrui contrairement aux deux autres qui entretiennent des relations plus ou moins régulières avec des familles. Mais à la différence du cas suivant où la personne, tout en étant beaucoup plus coopérante, conserve cependant un souci marqué et, à ses yeux, parfaitement légitime de protection de la sphère de la vie privée, cette famille se situe au stade antérieur où la recherche de la protection reste prédominante.

Mais le signe le plus visible du conformisme social de cette famille réside dans son refus caractérisé de tout marquage social de l'espace par d'autres personnes que les habitants de l'immeuble, surtout lorsqu'il s'agit de groupes organisés venant de l'extérieur. L'exemple le plus flagrant qu'on puisse donner de ce rejet réside notamment dans l'attitude de cette famille à l'égard de l'utilisation de la salle commune. Autant elle est prête à accepter que ce local soit utilisé par la copropriété pour des fêtes familiales comme la galette des rois ou pour les jeux des enfants, et encore !, autant elle se refuse complètement à ce que s'y tiennent des réunions et, en particulier, des réunions politiques. La raison avancée n'est pas d'ordre spécifiquement politique. Ce dont-il s'agit c'est simplement d'une opposition au marquage par autrui qui a son fondement dans sa représentation sociale de cet immeuble. Comme elle s'identifie au groupe dominant, dont elle accepte les normes sociales, elle ne peut concevoir que la vie sociale de la copropriété soit régie par d'autres règles que celles-ci ainsi qu'elle l'avoue elle-même : *"La salle de réunion devrait être interdite pour des réunions politiques puisque c'est ce qui se passe partout ailleurs. Après tout, pourquoi notre immeuble ne serait-il pas comme les autres du point de vue des relations ... Cela ne se fait pas"*.

Plus que la critique facile de l'individualisme du Français "qui n'est pas fait pour ça", plus que le souci très prononcé de protéger la sphère de la vie privée, ce dont il s'agit ici tient précisément dans l'impossibilité, ou peut-être la négation, d'accepter un des principes fondamentaux de ce type d'habitat, qu'il soit ou pas clairement formulé, à savoir l'ouverture de l'espace communautaire à l'environnement extérieur. On verra, à propos des cas individuels suivants comme de la présentation du groupe dans son ensemble, que l'acceptation du "monde extérieur", et surtout la volonté de s'engager dans sa transformation soit individuellement, soit collectivement, constituent le test décisif d'une véritable vie communautaire. Evidemment cela peut prendre toutes sortes de formes.

De tout ceci il résulte que cette famille a le sentiment d'être tenue à l'écart même si de la part des autres familles ou des autres personnes de la communauté la réciproque n'est pas toujours vraie. Ainsi perçoit-elle l'attitude de certains membres du groupe à propos des initiatives prises par Monsieur CASTANIAU lors de l'aménagement du jardin. C'était pour lui une belle occasion de montrer son savoir-faire, en réalité, de se faire reconnaître socialement. Mais il ne semble pas qu'il ait enregistré une réponse allant dans le sens qu'il souhaitait. *"J'avais fait un jardin où j'avais semé, planté, où j'avais même récolté de tout, les gens venaient me voir. Oh ! c'est très bien disaient-ils, ben oui, il faudra nous montrer parce que, il faut vous dire, que les gens qui sont ici ne sont pas du tout, ne s'intéressent pas du tout à la terre, ils sont pas jardiniers, ils ne savent pas... ils ne savaient pas à l'époque ce qu'était un plan de tomates, ce sont des ingénieurs, je vous le dis tout de suite, ils ne savaient pas ce que c'était qu'un plan de haricots, bref je leur ai fait voir ce que c'était"*. D'ailleurs un des membres ne lui a-t-il pas clairement signifié son opposition à son propre marquage social de l'espace : *"J'avais préparé un projet de jardin qui avait été accepté dit Monsieur CASTANIAU, j'avais fait l'emplacement des arbres et, le jour où j'ai planté les derniers arbres... il y a une personne qui est venue, qui a trouvé que l'arbre la gênait, que ça ne lui plaisait pas"*

et qui m'a dit : "Ne croyez pas, Monsieur, que parce que vous vous occupez du jardin vous allez être privilégié..." La différence avec les pratiques courantes constatées dans beaucoup de copropriétés n'est, on le voit bien, pas très grande. Il faut cependant se garder d'exagérer dans ce sens là car, comme on le verra à propos soit des autres histoires de vie et comme on l'a vu lors de la présentation de la Chataigneraie, des arrangements existent témoignant d'une certaine "harmonie sociale".

Tel est le constat. En rester là serait évidemment ne pas répondre au but de la recherche. Il faut donc se demander pourquoi cette famille s'identifie-t-elle si nettement au modèle dominant de l'accédant à la propriété, pourquoi craint-elle si fortement toute incursion dans la sphère du privé, pourquoi, se refuse-t-elle aussi catégoriquement à tout marquage social de l'espace commun par des éléments extérieurs à l'immeuble, pourquoi, enfin, se sent-elle tenue à l'écart par les autres ? En d'autres termes, qu'est-ce qui dans la vie de cette famille, dans son évolution sociale, familiale et professionnelle est susceptible d'expliquer un comportement si peu communautaire ou, en tout cas, inégalement communautaire ?

UN EXEMPLE D'IDENTIFICATION SOCIALE A LA CLASSE MOYENNE "PROMOUVABLE"

La question à se poser est la suivante : quels indices prédisposant cette famille à vivre en habitat à caractère communautaire trouve-t-on dans son passé dans les domaines : de sa stratégie résidentielle, de son attitude par rapport au travail et aux loisirs, de sa participation à la vie associative (ou) politique et enfin et surtout, dans les trajectoires sociales respectives des différents membres du groupe familial pour autant qu'on puisse les retracer dans ce cas tout au moins ?

A vrai dire les signes témoignant de prédispositions pour la vie en groupe sont, on s'en doute bien, pratiquement inexistantes. Ce seraient plutôt des indices allant en sens contraire qu'on risque de trouver ainsi qu'on va le démontrer.

Une stratégie résidentielle typique de la "petite bourgeoisie immobilière"

Alors que bien souvent les autres personnes interrogées dans ce groupe ainsi que dans les trois autres, déclarent avoir été intéressées, dans les différents habitats où ils ont vécu depuis leur enfance, par la vie collective : relations de voisinage, vie de quartier, vie associative etc..., ce ménage-ci ne fait pratiquement aucune allusion de ce genre. C'est même tout le contraire comme on peut s'en douter après ce qu'on a écrit sur leurs motivations sociales concernant l'appartement qu'ils occupent.

Qu'il s'agisse du logement où vécut Monsieur CASTANIAU pendant son enfance, "un modeste appartement de deux ou trois pièces" dans une petite bourgade du Sud de la France, ou des autres qu'il a occupé une fois marié : la chambre d'hôtel, "le petit deux pièces dans le 15ème arrondissement de Paris" où il est resté 6 ans "le temps de faire quelques économies" pour pouvoir acheter leur premier appartement de deux pièces dans la banlieue de Paris, suivi d'un second de trois pièces dans le même immeuble avant d'arriver à la Chataigneraie, nulle part on ne trouve d'autres motifs de changement de résidence que des raisons économiques et surtout de manque de place : "jusque là nous n'avions pas d'argent. Ben nous avons eu une fille qui est née en 1962 après 10 ans de mariage... Il a fallu évidemment essayer de trouver un appartement un peu plus grand du fait que l'appartement de deux pièces était un peu petit. Et nous avons habité là de 1962 à 1974, puis nous nous sommes trouvés ici..."

Stratégie économique et ascension sociale sont donc étroitement liés pour cette catégorie d'accédants.

Comme pour beaucoup de familles nécessité fait loi : le manque de place, le prix, et enfin l'emplacement par rapport au travail. Il ne s'agit donc pas de retrouver ou de garder des amis ou, plus significatif encore, de militer syndicalement ou politiquement dans le nouveau quartier où l'on va aller habiter comme c'est le cas pour certaines des familles "étudiées". De projet de mode d'habiter et, a fortiori, de projet de vie communautaire ou pas donnant sens et profondeur à leur existence il en est nulle part question contrairement à ce qu'on constate dans d'autres familles. Le seul projet réel, si on peut encore parler de projet ! est celui de se reproduire socialement sans chercher à changer grand chose dans ses pratiques personnelles, familiales et sociales comme on le verra dans les foyers suivants.

Rien d'étonnant à ce qu'on ne trouve aucune mention d'une quelconque participation à la vie associative du quartier ou d'ailleurs. D'engagement militant syndical ou politique il n'est évidemment pas question. Les seuls indices perceptibles d'une participation à une forme de vie collective concernent uniquement les relations discrètes et irrégulières que semble entretenir Monsieur CASTANIAU avec certains habitants de la Chataigneraie. Autant Madame et Mademoiselle CASTANIAU paraissent en froid - c'est le moins qu'on puisse dire - avec les autres membres du groupe, autant Monsieur CASTANIAU semble persister à vouloir conserver vaille que vaille un lien ténu avec tel ou tel. Quant à la grand-mère, elle a réussi à établir son propre mode de relation. Comme on le constate tout ceci reste bien mince et demeure en tout état de cause circonscrit aux étroites limites de l'immeuble.

Travail contraint, travail valorisant et rapports de sociabilité

La première explication qu'on peut avancer pour comprendre cette absence de pratiques de la vie collective réside dans le caractère contraint que semble prendre le travail professionnel de Monsieur CASTANIAU : *"Moi, j'estimais que quand j'avais fait disons une bonne journée de travail je n'avais pas le temps d'aller m'amuser au train électrique¹ le soir même pour me détendre, je préfère me détendre avec un bouquin..."* Mais les informations à notre disposition sont insuffisantes pour nous permettre de conclure à une relation nette entre travail-contraint et réticences à participer à la vie et à l'animation collectives. D'après ses indications sur son évolution socio-professionnelle il semble, au contraire, que la façon dont il vit son travail le conduise plutôt à s'intéresser à la vie de la copropriété à preuve ses tentatives pour aménager le jardin ainsi que les relations établies entre lui-même et d'autres membres du groupe.

En réalité, ce qui nous a conduit à avancer cette première explication réside dans la position adoptée par sa femme et sa fille à ce propos. Pour cette dernière le travail est envisagé sous son aspect de conformisme social. Si son père ne participe pas davantage à la vie du groupe c'est précisément parce qu'il est accaparé par son travail : *"du moment qu'on a son travail... c'est ce qu'on fait le plus puisqu'on passe la plus grande partie de son temps à travailler"*. Ce qui, dans l'esprit de sa fille, est une façon de marquer les différences sociales pouvant l'opposer aux autres membres du groupe qui ont, certains du moins, davantage de latitude à l'égard de l'aménagement de leur temps de travail que son père. Pour Madame CASTANIAU le travail est le moyen de s'élever dans l'échelle sociale : il doit donc être valorisé et, évidemment, être placé au-dessus de la vie de groupe.

¹ Allusion à un vague projet d'achat en commun d'un train électrique qui était destiné aux enfants et qui aurait été installé dans le local commun du rez-de-chaussée.

L'analyse des évolutions socio-professionnelles, en particulier, de celle de Monsieur CASTANIAU nous permettra de confirmer et d'approfondir cette ébauche d'explication.

Le rapport aux loisirs est lui aussi vécu de façon plutôt conformiste. A l'instar de bien des individus il y a dans le cas présent coupure par rapport au travail. En outre, son loisir principal qui consiste à construire, "*en castor individuel*", sa résidence secondaire et future maison de retraite s'inscrit, on ne peut mieux dans les préoccupations patrimoniales de ce que certains sociologues appellent "*la petite bourgeoisie immobilière*". Dans le cas présent il y a eu en effet succession d'achats d'appartements : 2 pièces, puis 3 pièces, puis celui de 135 m² qu'ils occupent en ce moment et que d'ailleurs ils laisseront peut-être à leur fille le jour où ils prendront leur retraite. A ce moment-là ils iront probablement habiter dans la maison en cours de construction qui, une fois achevée, leur servira de résidence de retraite. On comprend qu'il y passe beaucoup de temps : pratiquement tous ses Week-end, du printemps à l'automne, et qu'il travaille tout seul pour des raisons d'économie et, probablement aussi, parce qu'il n'est pas inséré dans un réseau de relations suffisamment étroites et denses pour y trouver des personnes qui viendraient l'aider, à charge pour lui de "*rendre la pareille*" : "*Pour le gros-oeuvre je me suis fait donner un coup de main... mais, pour le toit, alors là je peux dire que, depuis la charpente jusqu'à la finition j'ai fait ça absolument tout seul*"

Mais l'autre explication de la faible participation actuelle de la famille CASTANIAU à la vie sociale du groupe d'habitants réside dans les divergences de vues existant au sein du ménage, divergences fondées à notre avis sur des évolutions socio-professionnelles et des destinées sociales différentes. Ce sont ces dernières qui, selon notre hypothèse, expliqueraient l'opposition vigoureuse de Madame CASTANIAU et la complicité cachée et, peut-être, un tant soit peu honteuse de Monsieur CASTANIAU. Il voudrait bien participer davantage mais n'y parvient pas en raison de divergences de vues avec sa femme et, aussi en raison de sa propre évolution socio-professionnelle qui, si elle ne le porte pas à une participation active, ne l'en détourne cependant pas.

Pour démontrer avec rigueur les relations entre l'évolution socio-professionnelle des deux membres du couple il aurait fallu au minimum disposer d'informations circonstanciées sur leur cheminement personnel et social respectif. La vérité nous oblige à reconnaître que le contenu de l'entretien est malheureusement loin d'être aussi riche que ceux des autres personnes "*interrogées*" dans ce groupe ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer à différentes reprises. Certes les données concernant Monsieur CASTANIAU sont un peu plus fournies que celles ayant trait à sa femme qui, rappelons-le, a refusé l'emploi du magnétophone ce qui d'ailleurs était parfaitement son droit. Il reste qu'on dispose de suffisamment d'éléments pour pouvoir au minimum se poser quelques questions et tâcher d'appréhender des hypothèses sur les rapports entre l'habitat communautaire choisi et leurs évolutions socio-professionnelles. On commencera par Madame CASTANIAU qui semble jouer un rôle important dans ce groupe familial pour terminer par Monsieur CASTANIAU.

Un modèle d'ascension sociale contrariant l'insertion dans la vie communautaire

Ainsi qu'on va l'indiquer, en nous appuyant sur ses déclarations, son irritation probablement assez profonde, à l'idée de s'être trompée dans le choix de cet habitat et du mode d'habiter spécifique, ses difficultés relationnelles avec les membres du groupe, individus et familles, et même son refus du groupe-elle est certainement la personne qui se situe le plus à l'écart de la collectivité - s'expliquent, par sa trajectoire socio-professionnelle. Si l'on se fie à ses dires, il s'agirait d'une personne dont l'énergie est toute entière tendue vers l'ascension sociale. En d'autres termes, il s'agit, pour elle -c'est du moins notre hypothèse- de se sortir d'un milieu social modeste ce qui ne peut se réaliser, selon elle, qu'en comptant uniquement sur ses propres forces. Leur mode de promotion sociale assez individualiste entraînerait donc, dans ce cas du moins, des pratiques d'habitat et, plus largement, un mode d'être et un type de relations sociales de caractère individualiste. Disons tout au moins que, contrairement, à ce qu'on constate dans d'autres familles dans ce groupe mais aussi dans les autres, on ne trouve dans l'évolution socio-professionnelle de cette personne pratiquement aucun des signes anticipateurs permettant d'augurer d'une intégration sociale satisfaisante dans un habitat qui s'est voulu et se veut encore communautaire. C'est même tout le contraire comme l'attestent certaines de ses déclarations, le récit qu'elle fait de sa vie entièrement axée sur la démonstration de sa réussite sociale et enfin, sa stratégie de "promotion immobilière".

"La profession dit-elle, ne change rien à la situation du logement, au logement qu'on a ; il y a des gens qui vivent dans des appartements minables et dont les parents sont très riches. C'est la personnalité de chacun qui compte... pour se sortir, pour les gens qui veulent sortir d'un milieu modeste (nous soulignons). Il y a des gens nonchalants qui se plaisent avec peu de choses..."

On comprend donc son refus du marquage social de l'espace par des gens de l'immeuble et surtout des personnes extérieures à celui-ci, son désir que cet immeuble soit, socialement parlant, assimilé à n'importe quelle copropriété de bon standing, son irritation devant le désordre et le manque d'entretien de la salle commune (détérioration du matériel, revêtement de sol brûlé, chaises cassées, gaspillage d'électricité etc...), son manque de compréhension des enfants "qui mettaient les mains sur les papiers peints" et qui revenaient trop souvent pour regarder la télévision, bref un désir de tranquillité.

La présentation qu'elle fait de son "curriculum vitae" constitue un autre argument justifiant cette volonté d'ascension sociale. Certes, il est très incomplet et plein d'approximations. Tel qu'il est il peut cependant illustrer l'image valorisante qu'elle a voulu donner d'elle-même. Il resterait à connaître le degré d'autonomie professionnelle dont elle peut bénéficier ce que nous n'avons pu savoir étant donné les circonstances de l'interview.

Agée d'une cinquantaine d'années, née de parents d'origine modeste, son père était "employé à la production" dans une société métallurgique et sa mère n'exerçait pas de profession. Madame CASTANIAU est enfin parvenue au poste d'assistante de direction qu'elle occupe actuellement dans un important groupe industriel. Elle a été successivement secrétaire dans une société fabriquant des canalisations puis secrétaire de direction dans une entreprise de mécanique qu'elle a suivie au cours de ses diverses intégrations jusqu'à son absorption complète par un groupe français de taille mondiale. En ce moment elle travaille dans "un service de coopération" chargé de coordonner les activités commerciales de sociétés nationales travaillant avec son entreprise : "envoi et programmation des commandes, coordination avec le service de livraison, négociation des prix, étude de litiges de facturation".

En relation "avec les directions d'achat" elle est donc amenée à voyager de temps en temps en Europe Occidentale pour prendre "des contacts avec les acheteurs, les directeurs commerciaux, les chefs de production et des méthodes" Alors qu'un cadre d'origine sociale bourgeoise comme, par exemple, Monsieur ROLAND n'attacherait pas plus d'importance sociale qu'il n'en faut à ce qui ne serait pour lui que de simples déplacements, pour Madame CASTANIAU, d'origine modeste, ces "voyages à l'étranger" sont, au contraire, une des occasions privilégiées de pénétrer ce monde quasi-patronal pour mieux l'imiter et ainsi s'accaparer en quelque sorte les attributs du patron. Ce faisant, elle se différencie aussi de son mari qui, pourtant, souhaiterait beaucoup voyager.

Quant à sa fille elle se prépare à passer le bac B, section économie, qu'elle considère comme "*le bac le plus complet car il faut être bon en tout. C'est celui des gens les plus équilibrés*". Elle a l'intention d'étudier les sciences économiques ou, plus probablement, de faire son droit "*ce qui pourrait la conduire à exercer le métier de clerc de notaire*". Sa mère la verrait bien tenir une boutique.

A ces arguments qui s'appuient essentiellement sur les déclarations de Madame CASTANIAU et sur celles de sa fille ainsi que sur toute une série d'observations, trop longues à retranscrire ici, sur l'aspect de l'appartement notamment, s'ajoute la stratégie patrimoniale poursuivie qu'on a déjà évoquée. Comparée aux stratégies patrimoniales des autres "cas analysés" dans cette enquête la différence est notable. A ressources comparables d'autres ménages ont fait des choix différents le plus souvent subordonnés à un projet de vie explicité et fondé sur des valeurs communautaires.

Un destin socio-professionnel mal maîtrisé, support ambigu de la vie communautaire

Le cheminement socio-professionnel de Monsieur CASTANIAU est assez différent de celui de sa femme, en ce sens qu'on ne sent pas s'exprimer ce souci de valorisation sociale; ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas. Comme on va le voir, il ne semble pas que son cheminement socio-professionnel puisse nous éclairer sur la nature précise des déterminants sociaux de l'habitat à vocation communautaire. C'est donc davantage par souci de complémentarité que nous le rapportons ici qu'en raison de sa valeur heuristique. Mais, après tout, n'est-il pas préférable de considérer le ménage comme un tout ?

Comme sa femme il est issu d'une famille modeste : son père était régisseur d'une propriété mais sa mère n'exerçait aucune activité professionnelle. Ils demeuraient dans une petite ville du midi de la France où ils occupaient un modeste appartement situé au centre ville. A 17 ans, c'est-à-dire en 1941, il s'engage dans l'aviation car, à cette époque, "*il n'y avait pas grand choix à faire : c'était ça ou partir en Allemagne*". Il y occupe les emplois de photographe, d'observateur, puis de reporter au Ministère de l'Air. Quinze ans plus tard, il quitte l'armée avec le grade d'adjudant-chef et rentre comme responsable du service de photographie rattaché à un bureau d'études d'un grand constructeur automobile où il se trouve encore aujourd'hui. Dans cinq ans il aura 60 ans et sera sûrement invité à prendre sa retraite par anticipation.

Son problème actuel c'est qu'il n'arrive pas à obtenir l'autonomie professionnelle dont il jouissait auparavant lorsqu'il était dans l'armée où il voyageait beaucoup et avait une relative maîtrise de son temps. Actuellement il "fait de la photo technique : photo de pièces usées, macro et micro photo, photos d'essais de véhicules, etc... Mais cela ne l'intéresse guère car il ne peut développer ses capacités artistiques : "*J'avais un certain sens artistique et j'aurais préféré faire de la publicité... Mais c'est très difficile de pénétrer dans ces milieux.*"

J'ai essayé plusieurs fois de quitter ce service mais en vain... Ce qui m'intéressait c'était de créer quelque chose. Tandis que là, dans les pièces usées, il n'y a pas grand chose à créer... Ça n'a rien de très passionnant : une fois qu'on a calculé son éclairage ça devient routinier... A l'armée, c'était différent : j'ai fait de la cartographie, du reportage (Algérie, Suez) ce qui est très intéressant car on voyage énormément... On a beaucoup de contacts... On avait notre indépendance : je partais seul, je savais ce que j'avais à faire et je ne dépendais que de moi si vous voulez...". Autonomie et responsabilité, tels sont ses désirs profonds.

En résumé, et pour autant qu'on puisse en juger, une carrière professionnelle relativement tranquille qui, de surcroît, s'est développée dans une période de plein emploi, mais qui, au total, ne semble guère correspondre à ses aspirations, plus précisément à sa "vocation artistique".

La fragilité et leur caractère incomplet ne permet assurément pas de saisir les rapports entre son cheminement professionnel, même replacé dans l'ensemble de son évolution sociale, et ses pratiques d'habiter. Tout au plus peut-on poser quelques questions, dont celles-ci : son manque d'autonomie professionnelle et son désir d'assumer des responsabilités dans le groupe se répercutent-ils sur ses pratiques sociales ? Peut-on établir un lien entre ses activités de jardinage à la Chataigneraie - la seule activité où, semble-t-il, il ait pu se faire reconnaître socialement - et son manque d'autonomie professionnelle ? Est-ce aussi pour la même raison qu'il n'a que de furtifs contacts avec les membres du groupe ?

En guise de conclusion : un modèle de reproduction sociale contrariant la vie communautaire.

A force d'atomiser on ne voit plus rien. Mieux vaut donc resituer cette évolution sociale et professionnelle dans l'évolution générale de ce ménage et conclure en disant qu'il s'agit d'un exemple de reproduction sociale des valeurs et des pratiques traditionnelles et, en aucune manière ou si peu, d'un modèle de conduite innovante. Leurs changements de logement se sont faits pour des raisons pratiques et économiques et non pour des motifs relationnels et communautaires, leurs activités associatives et surtout leur engagement militant sont pratiquement inexistantes, leur rapport au travail est des plus conformiste alors que la disposition de son temps est sûrement un critère des plus significatifs du changement social, leur rapport aux loisirs et la coupure qu'ils font entre travail et loisirs sont eux aussi significatifs d'un comportement "traditionnaliste", leur évolution sociale centrée sur la recherche de la réussite sociale englobant une stratégie de constitution d'un patrimoine (il est vrai que leurs ressources le leur permettent) constituent autant d'indices de cette stratégie de reproduction sociale, diamétralement opposée à celle rencontrée chez la plupart des autres familles.

Ceci dit, il convient de rappeler que des cas de ce type existent, même s'ils ne prennent pas toujours un aspect aussi abrupt, qu'on risque d'en rencontrer d'autres, et que l'accent mis par les groupes sur la simple recherche de bonnes relations sociales - ce qui n'est d'ailleurs pas le cas de cette famille - constituera un objectif probablement assez envié dans l'avenir. C'est d'ailleurs le minimum que puissent faire les groupes. Il n'était cependant pas inutile d'avoir exposé ce cas qui peut au moins servir de point de comparaison. Heureusement les deux autres récits de vie de familles vivant à la Chataigneraie vont nous montrer la vie communautaire sous un jour plus souriant car, après tout cette enquête se voulait tournée sur les pratiques communautaires et non pas celles de petits copropriétaires engoncés dans des comportements et des attitudes des plus conformistes.

LA FAMILLE GANDOIS

DES VALEURS TRADITIONNELLES D'ENTR'AIDE

FAMILIALE ET SOCIALE VECUES POSITIVEMENT

Bien que beaucoup plus étoffé que le précédent, le récit de vie qu'on va lire aurait demandé davantage d'approfondissements. Mais cela aurait assurément dépassé de beaucoup le cadre de cette recherche. Quoiqu'il en soit les données recueillies sont cependant suffisantes pour décrire ce ménage et cerner les déterminants sociaux de leurs pratiques.

L'essentiel des informations proviennent, d'une part, d'un entretien préalable effectué auprès de Monsieur GANDOIS portant sur l'ensemble des questions concernant la Chataigneraie et, d'autre part, d'un deuxième entretien qui aurait dû avoir lieu avec le couple mais qui en fait s'est déroulé surtout avec Madame GANDOIS, son mari n'ayant pu participer qu'au dernier tiers de l'entretien.

A lui seul, ce fait est déjà significatif d'une probable répartition des rôles au sein de la famille et du groupe assez traditionnelle. Au mari tout ce qui concerne la technique, l'organisation, à sa femme les tâches de relations. Mais dans ce schéma général bien des amodiations demeurent possibles. Tout n'est pas aussi tranché, ce serait bien trop simple.

Ce ménage est l'un des plus jeunes de la résidence, Monsieur GANDOIS a 47 ans et sa femme 41. Ils ont deux filles âgées respectivement de 19 et 16 ans. Monsieur GANDOIS est ingénieur en organisation et sa femme est institutrice.

La première partie de cette histoire de vie commentée sera consacrée à l'élucidation de ce qui dans leurs origines sociales, leurs relations de voisinage pendant leur enfance, leurs rapports respectifs au travail, leur cursus résidentiel peut avoir un rapport direct avec leur choix de vivre dans un habitat qui s'est voulu communautaire mais qui ne l'est plus guère. Cette partie s'achèvera sur une comparaison avec la famille CASTANIAU de façon à bien faire ressortir différences et ressemblances montrant que, d'une famille à l'autre, on passe d'un groupe familial conformiste, les CASTANIAU, à un ménage désireux de vie communautaire, les ROLAND, en passant par les GANDOIS, bon exemple de perpétuation des valeurs traditionnelles d'entente familiale, et de relations de bon voisinage vécues très positivement¹.

Dans une seconde partie on abordera leur vie pendant la phase de conception et de construction de la Chataigneraie et, surtout, on étudiera le type de relations qu'ils entretiennent avec leurs voisins depuis leur entrée dans les lieux.

¹ Evidemment il eût été souhaitable de vivre un certain temps dans ce groupe afin d'apprécier la réalité autrement qu'à travers le réel discours des personnes interrogées, mais cela relèverait d'une approche beaucoup plus fine où les habitants devraient jouer le rôle principal.

DES ORIGINES SOCIALES AU PROJET DE CONSTRUCTION (OU LES PREDISPOSITIONS A L'HABITAT COMMUNAUTAIRE)

Origines sociales, rapport au travail, religion et vie communautaire

Les parents des GANDOIS sont d'origine modeste.

C'est avec une certaine fierté que Madame GANDOIS évoque le souvenir de son père. Pour elle, c'était d'abord un ouvrier faisant partie de l'élite des ouvriers : *"Mon père était ouvrier, il était exactement ce qu'on appelait les compagnons. Il était de ceux - je ne sais pas si ça existe encore - qui faisaient le dessin de leurs pièces, qui la calculaient, qui la réalisaient hein ... C'était déjà la haute gamme des ouvriers... De ce fait, il était considéré comme un "excellent ouvrier" et n'avait guère de peine à retrouver du travail, notamment après ses absences où il s'adonnait à ses passions favorites, comme l'alpinisme par exemple. Quand il revenait, si le patron ne le réembauchait pas, il cherchait une place autre part, enfin toutes les portes lui étaient ouvertes. C'était un excellent ouvrier".* D'ailleurs il devait être d'un niveau relativement élevé puisqu'elle se souvient avoir reçu son aide *"lorsqu'elle était en panne dans ses études de trigo"*.

Mais c'était aussi quelqu'un très indépendant et surtout qui avait su lui donner "la joie de vivre" : *"Il m'a donné à moi par rapport à mon mari des idées, énormément d'indépendance, de joie de vivre... Il aimait vivre. D'ailleurs, il s'est marié très tard. Il a vécu. Il s'est marié à 40 ans et il a mené une vie terrible avant, une vie enfin, d'ailleurs, extraordinaire qu'il nous a communiquée puisque... les congés payés et tout ça n'existaient pas et, il a fait de l'alpinisme. Il partait quand il en avait assez de travailler, il était célibataire, il vivait chez ses parents donc il avait la vie rose... Il s'en allait faire trois semaines d'alpinisme, de l'aviation. C'était extraordinaire pour l'époque : ça se passait tout de même en 1930..."* Sans vouloir échaffauder de savantes hypothèses il semble qu'on puisse discerner dans cette relation confiante et admirative une prédisposition parmi d'autres à vivre une vie relationnelle intense et riche dégagée des normes archaïques pesant sur l'éducation d'une jeune femme.

De sa mère elle dit peu de choses si ce n'est qu'elle était enseignante et qu'elle avait été contrainte d'abandonner son métier peu après son mariage pour élever ses enfants.

Ce qui est l'occasion pour elle d'insister sur les efforts que firent ses parents pour leur donner des "situations" : *"Il n'y avait donc qu'une petite paie d'ouvrier qui rentrait à la maison pour élever trois enfants. Trois enfants qui ont, toutes les trois, fait des études puisque notre père nous a donné à toutes les trois une situation : l'une a une très haute situation dans une grande Chambre de Commerce, elle est docteur en Economie et vit en Amérique, l'autre est prof. de maths et moi je suis institutrice"*.

Interviewée la première - son mari étant en retard - elle s'est mise d'elle-même à évoquer les origines professionnelles de ses beaux-parents, non sans souligner d'entrée de jeu la similitude de leurs conditions de vie avec celles de sa propre famille. Il y a là un cas d'ascension sociale réelle. *"Mon beau-père était garçon-coiffeur et ma belle-mère blanchisseuse, (repasseuse rectifiera ultérieurement son mari...) Leurs parents étaient mineurs. Ils ont quitté le Nord pour venir à Paris. Ils s'en sont très bien sortis, ils ont tous travaillé énormément et ma belle-mère est une femme fatiguée parce qu'elle s'est sacrifiée pour sa famille"...*

Ce qui l'amène à faire remarquer, beaucoup plus qu'elle ne l'avait fait pour ses parents, l'ascension sociale rapide dont son mari a été l'objet. *"Ma belle-mère est une femme usée parce qu'elle a fait le maximum pour son fils. D'ailleurs, ça pose des problèmes parce que le décalage social est trop important puisqu'ils ont fait de leur fils un ingénieur..."* D'où des incompréhensions aisément concevables de leur part, notamment en ce qui concerne le style de vie des enfants qui donne à leurs parents l'impression que leurs enfants *"fichent l'argent par la fenêtre"*.

Comment dans ces conditions ne pas discerner dans les comparaisons faites par Madame GANDOIS dès le tout début de l'entretien entre la vétusté et la pauvreté des logements des familles respectives et le leur, un indice significatif de l'importance sociale attachée à l'appartement et de la valeur qu'il revêt comme signe visible d'ascension sociale : *"Mes beaux-parents habitaient dans le 18ème arrondissement un appartement noir, humide, enfin triste... Nous, l'appartement était mieux, mais sans aucune commodité : il n'y avait pas de toilette, il fallait descendre dans la cour et il y avait un point d'eau pour cinq personnes..."*¹

De là ce rêve longtemps enfoui d'un "bel appartement" auquel elle associe immédiatement son attitude de réticence par rapport au travail professionnel ainsi que son envie, tout à fait complémentaire, d'être une maîtresse de maison "qui aurait bien aimé rester à la maison". Mais on reviendra sur cet attrait de l'appartement comme symbole social qui court au long de l'entretien en accompagnement avec celui du travail et de la progression sociale.

Comme leurs parents ou presque Madame et Monsieur GANDOIS ne se font pas faute de souligner qu'ils sont l'un comme l'autre "partis de zéro", ce qui leur a occasionné certaines difficultés surtout pour l'acquisition de l'appartement. *"Moi, je venais juste d'avoir mon bac, on avait un décalage de six ans. Mais on est parti tous les deux donc de zéro, absolument zéro, rien du tout puisque nos parents n'avaient pas les possibilités de nous donner autre chose que notre situation. On n'avait pas de terres, pas d'appartement, rien, donc on s'est mis en location, pas de capital, pas d'argent, on n'avait pas un sou..."* Ils n'avaient que leur métier elle, institutrice, lui, ingénieur, dans un bureau d'études techniques.

Après avoir fait une école d'ingénieur "du même style que les Arts et Métiers" il a travaillé pendant 4 à 5 ans dans des petites entreprises, puis est entré dans une très importante société d'ingénierie où il se trouve encore actuellement. Il occupe le poste de chargé d'affaires, c'est-à-dire qu'il assure la coordination d'une affaire de A à Z comme par exemple la vente clés en mains d'une usine aux pays du tiers-monde. Auparavant il avait occupé "différentes spécialités techniques" dans divers services de la même entreprise. Monsieur GANDOIS est fier de son métier auquel il est très attaché. Il a beaucoup d'esprit d'organisation qu'il saura mettre utilement au service de la copropriété, notamment lors du lancement de l'opération de construction. Il y a quelques années son travail était "très accaparant, il rentrait le soir vers 8 heures et il travaillait encore après, précise sa femme. Maintenant il est un peu plus libre". Comme elle aussi était assez prise par son métier d'institutrice "qui n'est pas toujours facile", ils aimaient bien, "trouver un petit peu de paix, de repos tous les deux". La préservation de l'indépendance du couple et de la vie familiale est un sujet qui leur tient beaucoup à cœur et sur lequel ils reviendront lors de la description de leurs relations actuelles avec le groupe.

¹ D'autres raisons interviennent comme l'engouement pour le fonctionnel, l'hygiénique par réaction avec l'état de vétusté du logement. cf. l'introduction sur la Chataigneraie.

Certes, Monsieur GANDOIS n'est pas très loquace sur sa conception de son travail et sur la finalité qu'il lui assigne surtout comparativement au rapport au travail tel que le vit son voisin Monsieur ROLAND et tel aussi qu'on le retrouve de façon encore plus tranchée chez d'autres communautaires. Ce dernier ressent en effet son travail comme une dépossession de son pouvoir. Par l'exercice de son métier il voudrait participer à la transformation de la société mais l'organisation technocratique et bureaucratique sur laquelle elle est fondée l'en empêche.

Rien de tel, apparemment du moins, chez Monsieur GANDOIS alors que, pourtant, la livraison d'usines clés en mains¹ pourrait être pour lui l'occasion de réfléchir sur le sens de son travail et sur les répercussions sociales de ce type d'économie que ce soit dans un sens conservateur ou progressiste. Ce faisant, il rejoint la très grande majorité de ceux qui vivent leur travail davantage dans la passivité, la soumission, voire la contrainte (le travail-contraint, le temps-contraint ou volé comme le perçoivent les ouvriers) que dans la perspective de la transformation de la société. Il y a là, on s'en doute bien, une explication particulièrement éclairante sur laquelle on reviendra au cours de la seconde partie de ce rapport.

D'ailleurs, mise à part leur participation passée et présente à une association confessionnelle principalement axée sur la transformation spirituelle et morale de l'individu, les GANDOIS n'ont actuellement aucun engagement syndical ou politique, ni aucune participation active à une association de type contestataire par exemple. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, des sept familles habitant la Chataigneraie, ce sont les seuls avec les CASTANIAU et les SYLVESTRE à ne pas avoir milité à Vie Nouvelle. C'est une association confessionnelle d'inspiration communautaire et dont un des objectifs était la recherche d'un équilibre entre la foi, l'engagement politique et la vie professionnelle.² (cf : le groupe d'Ellan)

Il est vrai que ces dernières années ils ont été assez pris par la construction puis la mise en place de la gestion de l'immeuble dont ils s'occupent encore en grande partie. Il est vrai aussi que la tension nerveuse suscitée par le métier d'institutrice et le caractère "absorbant" du travail de Monsieur GANDOIS ne favorisent guère l'éclosion d'une vie militante soutenue, ne fût-ce que pendant quelques années seulement. Il reste que ces raisons n'expliquent pas tout. La protection de la sphère de la vie privée dont on verra diverses manifestations (vie de couple privilégiée au détriment de la vie de groupe, préférence pour des relations sociales codées et donc réticences pour des relations improvisées etc...), la recherche et la mise en pratique de certaines valeurs de solidarité, le tout largement symbolisé par l'investissement surabondant dans le logement, indiquent clairement que chez Monsieur GANDOIS le rapport au travail n'est pas vécu comme un instrument de transformation sociale mais plutôt en termes de conformisme social.

¹ D'autres ménages de ces groupes auraient probablement évoqué les rapports avec le tiers-monde.

² Il y a cinq ans environ ce mouvement a profondément évolué dans le sens d'une assez nette radicalisation qui permet de le situer à l'aile gauche de l'Eglise Catholique. Cette évolution s'est faite à la suite du Concile Vatican II. Pas mal d'adhérents, dont au moins un habitant de la Chataigneraie, ont profité de ce changement d'orientation pour le quitter. C'est peut-être une des raisons parmi d'autres expliquant la baisse de la vie communautaire à la Chataigneraie.

Le souvenir de relations de voisinage confiantes

Parmi les antécédents sociaux éventuels prédisposant à une meilleure vie de groupe il est peut-être possible de dégager à travers le type de relations que les parents de Monsieur GANDOIS entretenaient avec leurs voisins d'immeuble un indice qui, combiné à d'autres assurément plus décisifs, a pu contribuer à faire éclore dans son esprit l'idée que des relations de voisinage ouvertes et confiantes étaient du domaine du réalisable et, qu'en tout cas, il n'y avait pas lieu de les craindre. *"Dans l'immeuble où habitaient mes parents les gens bougeaient très peu. Ils restaient 20 ou 30 ans dans le même appartement. De ce fait tout le monde se connaissait. Il y avait même deux ou trois familles qui se connaissaient pas mal... On n'avait pas trop de problèmes à aller dans deux ou trois familles de l'immeuble. Mais c'était peut-être moins fréquent qu'ici"*. En résumé, les gens se connaissaient, mais se fréquentaient peu sauf par petits noyaux de deux ou trois familles.

Mais, objectera-t-on, en quoi cette situation se différencie-t-elle réellement de celles rencontrées dans beaucoup d'immeubles ? Si c'était le seul cas on pourrait s'interroger d'autant plus que le récit présenté par Monsieur GANDOIS n'est pas très explicite, ce qui d'ailleurs est en soi un indice de son caractère et de son éducation familiale. Mais on rencontre d'autres exemples aussi bien à la Chataigneraie qu'ailleurs où la bonne qualité des relations de voisinage et des rapports intra-familiaux ne peut manquer d'avoir un effet prédisposant sur le choix d'un habitat communautaire. A commencer par celui de Madame GANDOIS qui se souvient de l'aide matérielle et morale que les voisins de ses parents ont apporté à sa mère quelque temps après la mort de son père : *"Ils ont aidé maman de façon extraordinaire, moi je ne pouvais pas toujours être avec elle, elle montait tous les jours lui dire au revoir, lui dire bonjour et puis quand ça n'allait pas ils l'ont drôlement épaulée..."*.

Il en va de même avec un des voisins des GANDOIS, Monsieur GIRARD. Originaire d'une famille nombreuse, comme d'ailleurs d'autres habitants rencontrés dans les groupes étudiés, il a passé la majeure partie de son enfance à la campagne. Son père ayant été déporté en Allemagne se furent sa mère, sa tante et sa grand-mère qui élevèrent les sept enfants : quatre garçons et trois filles. A cette époque là (1939-1945), chacun devait apporter sa contribution à la vie matérielle : *"On habitait une ancienne ferme. Le matin, il fallait se lever puis allumer le feu... Et puis l'hiver, quand la pompe électrique était en panne il fallait aller chercher l'eau avec le seau... On faisait des fois dix kilomètres pour aller chercher cinq litres de lait, dix kilomètres aller, dix kilomètres retour, c'était très classique... On n'avait pas de vacances : on travaillait dans une ferme et puis après ça on partait à bicyclette... on est allé en Italie avec des copains, des amis, des camarades de classe... etc..."* Donc habitude de la vie familiale au sein d'une famille élargie avec tout ce que cela comporte d'acceptation de la réciprocité, de relations spontanées, de débrouillardise mais aussi - époque oblige - de sens de la discipline.

Stratégie résidentielle et vie communautaire

Issus de parents modestes qui leur ont transmis à l'une "la joie de vivre", à l'autre, l'ardeur au travail, et à tous deux une religion catholique fondée sur la perpétuation de solides valeurs d'accueil¹ plutôt que sur la transformation de la société par l'engagement militant, sans capital ni patrimoine, hormis leur bagage culturel, Monsieur et Madame GANDOIS se sont mariés et ont élu domicile dans un petit studio en location situé en banlieue, car Madame GANDOIS préférait "la campagne, la verdure" à Paris dont elle a peur. Ce qu'on pourrait interpréter comme un indice d'appartenance à une sous-couche de la classe moyenne qui ne s'identifie pas à une certaine bourgeoisie intellectuelle.

Cohérence entre leur ascension sociale et leur stratégie résidentielle

Avec la vue dont ils jouissaient sur "le bois", sur la ville, sur les lieux historiques les plus prestigieux, la *"très grande pièce claire, ensoleillée..., la très grande cuisine... la salle d'eau et une belle entrée"*, leur premier logement contraste fortement avec ceux où ils ont vécu pendant leur enfance, en particulier, celui, "noir, humide et triste", des parents de Monsieur GANDOIS. On peut dire qu'il marque une étape dans leur évolution sociale même s'ils y continuèrent "la vie simple" qui avait été la leur jusqu'à présent. Ils y ont mené une vie sans éclat : *"des vacances simples, on ne se payait que des choses très simples "de manière à pouvoir" mettre le plus possible de côté "pour pouvoir quitter le plus rapidement ce studio"* où ils n'ont jamais fait de frais. Le seul point auquel ils tenaient beaucoup étaient les sorties : spectacles, conférences, cinéma, théâtre etc... qui représentaient pour eux un moyen de communiquer sur le plan culturel mais aussi une façon de se distinguer socialement de leurs parents *"qui n'avaient pas eu ces possibilités"*.

Avec l'entrée dans ce premier logement et, surtout, dans les deux suivants, dont celui occupé actuellement, nous abordons la période la plus importante de leur vie - du moins de notre point de vue - où vont de pair changements de résidence, rapport au travail et ascension sociale. Le cheminement est dans son principe analogue à celui de la famille CASTANIAU mais profondément différent quant à ses modalités et surtout quant à ses implications en particulier sur la vie relationnelle.

¹ Certes il aurait fallu explorer davantage ce thème par ailleurs assez délicat. Bien qu'apparemment fragiles ces données demeurent cependant importantes. On en saisira les répercussions dans la suite de ce récit, en particulier, à propos de la vie en groupe. D'ailleurs, l'influence du facteur religieux est présent dans beaucoup de familles étudiées à la Châtaigneraie comme dans les autres groupes.

Grâce à leurs économies ils achètent donc un appartement de trois pièces. Il est situé sur le territoire de la même commune que le précédent, détail important car il nous signifie l'intérêt porté au maintien des liens amicaux déjà créés. On verra que le ménage suivant, d'esprit plus communautaire, explicite davantage ce point qu'il met d'ailleurs au premier rang des raisons de choix de la Chataigneraie.

L'appartement : signe de l'ambivalence du rapport au travail de Madame GANDOIS

C'est à travers ce deuxième appartement "assez agréable mais qui s'est vite avéré trop petit" en raison de la naissance d'un deuxième enfant, une fille, que Madame GANDOIS se découvre une "vocation de maîtresse de maison" dont elle se dit elle-même "assez esclave". Vocation qui se révèle être en contradiction avec sa vocation professionnelle. Au fond, comme elle l'avoue dès le début de l'entretien : *"J'ai toujours travaillé un peu à regret, j'aurais aimé rester à la maison et... être chez moi pour différentes activités mais pas pour rester toujours avec le chiffon à la main... On n'avait pas un sou tous les deux alors donc il a bien fallu que je travaille et, en fait, c'est l'appartement qui a fait que j'ai toujours travaillé. S'il n'y avait pas eu cette acquisition de bien quand les enfants sont nés certainement que je serais restée un petit peu à la maison..."* Et maintenant, ajoute-t-elle : *"j'arrive à un âge où il ne faut plus que je m'arrête. Mes filles n'ont plus besoin de moi et, surtout, on a pris de telles habitudes de vie...!"*

De même qu'on s'est arrêté sur le sens donné à son travail par Monsieur GANDOIS, de même il est utile de donner quelques brèves indications et interprétations sur le rapport au travail propre à Madame GANDOIS avant de poursuivre la relation des faits concernant le vécu actuel de leur habitation.

Malgré les dires de Madame GANDOIS quant à l'aspect contraignant de son travail et son désir de rester chez elle - ce qui pour des personnes d'origine modeste représentait autrefois une forme de promotion sociale - il ne paraît pas qu'on puisse pour autant parler de travail-contraint au sens que cette expression peut avoir pour un ouvrier. Mais il ne semble pas non plus que Madame GANDOIS considère son travail comme une sorte de prolongement d'un engagement militant syndical ou politique à l'instar de Mesdames ROLAND et MICHALET membres du sous-groupe le plus communautaire ou encore de certaines familles d'ELLAN. C'est ce qui expliquerait la très grande extension prise par la sphère de la vie privée au détriment de celle de la vie communautaire. Dans ce domaine comme dans d'autres cette famille se situerait sur un rang intermédiaire entre les "indépendants" et les "communautaires".

Cette contradiction entre le désir de rester au foyer - s'estompera quelque peu et la nécessité bien assumée de travailler grâce à leur installation à la Chataigneraie où elle va beaucoup investir matériellement, affectivement et socialement. Ce sera, peut-on dire, "l'appartement de leur vie", en tout cas, celui où l'aménagement, préparé de longue date, sera le mieux pensé, le plus poussé, le plus figolé, le plus luxueux même, réalisé à ce jour. *"En vieillissant on a pris des idées en peu de luxe... enfin on aime bien ce qui est assez raffiné. Donc on a emménagé dans un appartement qui était brut de façon à ne rien avoir qui aurait pu nous bloquer. Ainsi la salle de bains était en ciment parce qu'on voulait du marbre et on ne voulait pas commencer par mettre un carrelage le démolir et ensuite remettre du marbre. On est donc resté pendant cinq ans avec une salle de bains tout en ciment... Même chose pour la cuisine où on avait tout fait sauf les carrelages muraux. On n'avait pas fait la cheminée. On est resté dans les plâtres pendant cinq ans de façon à d'abord vivre dans l'appartement pour voir comment on allait l'installer".* Ce qui leur a permis d'effectuer toute une série d'aménagements : corniches, boiseries, cheminée, ensemble bibliothèque etc...

dont ils rêvaient depuis des lustres comme on l'a déjà vu et comme ils le rappellent eux-mêmes : *"Pour nous, c'est l'appartement de rêve parce qu'au départ on n'imaginait pas qu'on arriverait à avoir un appartement comme ça"* (Madame GANDOIS).

Il est vrai que l'acquisition et l'aménagement, somme toute "assez luxueux", d'un appartement de 135 m², n'a été rendu possible qu'en raison de la procédure autogestionnaire suivie qui leur a permis un abaissement plus que notable du prix global. Sans cela, ni eux ni les autres familles, n'auraient pu acheter des logements qui sont presque des "appartements de P.D.G." comme le disait l'un ou l'autre des habitants. Ainsi qu'ils le reconnaissent eux-mêmes : *"c'est cette occasion qui nous a permis de réaliser finalement tout ce qu'il y a ici..."*

Ces diverses facettes ou plutôt ces différents moments de leur existence explorés il est maintenant possible de situer ce ménage par rapport au précédent au double plan du rapport à l'habitat et du rapport au travail. Ainsi on saisira mieux la progression dans la prise de conscience communautaire qui va d'une famille à l'autre. En possession de ces éléments d'analyses sur les déterminants sociaux de l'habitat communautaire on sera davantage prêt pour découvrir leurs implications dans les rapports des GANDOIS avec le groupe, soit avant l'aménagement, soit surtout depuis.

Investissement dans la sphère de la vie privée et vie communautaire.

Pour cette famille l'accession à la propriété est vécue comme un signe d'ascension sociale comme dans la famille CASTANIAU. Mais à cette différence près - très importante d'ailleurs - que dans cette seconde situation tout se passe dans le calme sans cette espèce de crispation sur l'objet à atteindre qu'il lustrait clairement l'inquiétude de ne pas se sentir dans un immeuble comme les autres, socialement parlant bien sûr. Quoiqu'il en soit, dans un cas comme dans l'autre, est absente cette dimension communautaire qui fait de la recherche de la vie en groupe un objectif aussi important sinon prioritaire par rapport à "l'accession-ascension".

Que l'on considère le conformisme social marquant le rapport au travail de Monsieur GANDOIS ou l'acceptation de l'activité professionnelle faite avec regret mais cependant vécue positivement propre à Madame GANDOIS, les conséquences sur les prédispositions à vivre en habitat communautaire sont analogues. Il y aurait un renforcement des normes sociales dominantes régissant les relations sociales qui se manifesterait notamment par l'importance accrue accordée à la sphère privée de l'existence. Cela freinerait l'émergence de la vocation communautaire et détournerait de l'apprentissage des pratiques de la vie en groupe. On en aura une idée encore plus nette dans les pages suivantes consacrées au rôle joué par les GANDOIS dans la vie du groupe avant et surtout depuis l'entrée dans les lieux.

Comparativement au "cas" précédent, la différence est considérable et vaut la peine d'être notée. Dans cette famille le rapport au travail était, pour l'un, un rapport subi, passif, et, pour l'autre, un rapport entièrement sous-tendu, exacerbé(?) par la poursuite de la réussite sociale. On pourrait même aller jusqu'à affirmer, avec toutes les réserves qu'imposent la méthode d'enquête, que dans le cas de la famille CASTANIAU il y aurait coexistence de deux trajectoires sociales peu cohérentes entre elles, tandis que dans celui de la famille GANDOIS les deux profils de vie seraient mieux harmonisés ou plus convergents. En tout cas, au plan de la vie du groupe, il en résulte, dans le premier cas, un repliement sur soi ainsi qu'un rejet de toute forme de vie collective et, dans le second cas, une simple extension de la sphère de la vie privée. Donc, hypertrophie voyante du privé dans la première famille et accentuation sans excès dans la seconde où existent, comme on va le décrire, des valeurs d'entraide se muant en pratiques effectives. On va les voir apparaître dans la suite de cette histoire de vie portant en particulier sur la phase précédant l'emménagement puis au cours des sept années écoulées.

LA FAMILLE GANDOIS ET LA VIE DE GROUPE OU LA PERPETUATION DES VALEURS

D'ENTR'AIDE FAMILIALE ET SOCIALE

Préoccupé par leur propre réalisation sociale à travers l'accession, même si elle n'y occupe pas une place aussi envahissante que chez d'autres copropriétaires "traditionnels", peu intéressés par toute forme d'engagement militant contrairement à la famille ROLAND, ne situant pas leur travail professionnel dans une perspective de transformation de la société, n'ayant pas eu d'expérience soit familiale, soit de voisinage, soit encore moins communautaire suffisamment marquante pour avoir envie de la revivre et surtout de la faire partager, cette famille ne pouvait envisager cet habitat autrement que comme une façon de se loger dans de meilleures conditions avec, cependant, le souci d'y développer un esprit d'entr'aide morale et affective. C'est d'ailleurs ce qui fait tout l'intérêt qu'on peut lui porter et aussi ce qui la distingue des autres. Toute leur vie et toute leur personnalité semblent les avoir préparés à cela. Nous allons voir comment.

D'emblée, ils déclarent : *"Nous nous sommes réunis pour faire une construction, pour nous loger et nous installer à meilleur compte pas pour mener une vie en commun. Il n'y avait pas de conditions mises sur la façon dont on vivrait. Tel était l'objectif de base. C'est ce qui a été réussi et nous en sommes fiers. Mais évidemment s'il n'y a pas de vie communautaire poussée il y a cependant des choses différentes par rapport aux autres immeubles : On a les clefs de tout le monde, on se garde les animaux, on va chez les voisins, il y a une vie d'entr'aide. Quand nous sommes partis en voyage à l'étranger nous avons pu laisser nos enfants à des voisins etc..."* Et plus loin ces termes : *"Il n'y avait que les ROLAND¹ qui avaient un peu d'autres idées en tête (des perspectives communautaires), nous, personnellement, on n'avait absolument pas cette idée-là..."* (nous soulignons).

Trois motifs les guidaient donc : se loger dans des conditions économiques pratiquement introuvables sur le marché, avoir la fierté de réussir une opération immobilière alors qu'ils ne sont pas des promoteurs patentés et enfin y mener une vie d'entr'aide de bon aloi. On se trouve donc, dans leur cas surtout, en face d'une situation très proche de bien des familles candidates à l'habitat groupé pour lesquelles compte d'abord le désir d'établir de bonnes relations familiales mais pas celui de mener une réelle vie communautaire impliquant un partage étendu des tâches et des responsabilités. On rappellera à ce propos le cas de l'habitat groupé belge où les familles candidates à ce type d'habitat semblent devoir se multiplier rapidement.

Alors que d'autres familles soit dans n'importe quelle copropriété, soit même à la Chataigneraie comme on l'a vu, se replient sur leur vie familiale et sur leur "habitat-coquille" n'échangeant que de rares propos ou s'en tenant, tout au plus, aux règles de convivance², la famille GANDOIS s'efforce pour sa part, de maintenir et de développer, aussi bien dans les relations intra-familiales qu'extra-familiales, une conception et des pratiques de la vie de groupe fondées essentiellement sur les valeurs traditionnelles de solidarité familiale et sociale. On a désigné : l'entr'aide, la gentillesse, l'amitié. Mais, à la différence des familles vivant dans des habitats nettement plus communautaires où le partage de la vie quotidienne : repas, loisirs, responsabilités, services de toutes sortes, etc... se trouve très poussé, la famille GANDOIS s'y refuse fermement estimant que la protection de la sphère de la vie privée, personnelle et familiale, constitue la base de la vie de groupe telle qu'elle la conçoit. Ce faisant elle perpétue la tradition familiale dans laquelle elle a été élevée.

¹ Et d'autres aussi. Ils oublient de le mentionner.

² cf : N. HAUMONT, *la Copropriété, I.S.U.*

Cette brève remarque introductive qu'on pouvait déduire, partiellement au moins, des considérations antérieures mais qui appelle d'amples développements, nous montre bien le rôle stratégique qu'occupe cette famille entre les communautaires et les "indépendants", pour ne pas employer l'adjectif individualiste trop imprécis et risquant d'être péjoratif. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si elle habite au 4ème étage¹, celui qui est juste à mi-hauteur de l'immeuble, et si, après avoir été louée en raison du rôle d'organisateur exercé par Monsieur GANDOIS, la plupart des familles lui reconnaissent volontiers la fonction d'arbitre dans les conflits de leur petite "communauté". Cette famille est aux autres familles et au groupe de la Châtaigneraie ce que celui-ci est à l'égard des divers groupes d'habitat autogéré et au M.H.G.A. C'est ce qu'on a vu lors de la présentation du groupe et de la description de la vie interne.

Leur souci majeur : transmettre les valeurs d'entraide et d'amitié...

Peut-être n'avons-nous pas assez insisté lors de l'examen des prédéterminations familiales et sociales sur l'influence de l'éducation reçue. L'analyse que fait Madame GANDOIS de sa propre vie familiale et des relations famille/groupe va être l'occasion pour elle de revenir sur son passé pour en dégager toute son importance sur sa conception et ses pratiques actuelles de la vie en groupe.

...Dans les relations familiales

Pour elle, il s'agit d'abord de préserver l'acquis : "Eh ! bien, c'est ça. Tous les deux on est très simples. Notre famille est très, très simple... c'était basé sur la vie familiale et affective puisque, matériellement, ni l'un ni l'autre avons été gâtés... Par contre, tous les deux on a eu du point de vue affectif une enfance très riche mais pas matériellement... Et on continue je pense tout en ayant un appartement qui ne correspond plus du tout à ce que nos parents pouvaient se payer... Moi, j'essaie de continuer à avoir cette vie affective. Pour moi, c'est très important..."

Mais comme des valeurs apprises ne se perpétuent jamais aussi bien que par l'éducation, une grande partie de ses efforts a consisté à les inculquer à ses filles : "D'ailleurs, j'ai élevé mes filles de cette façon. Bon, matériellement elles ont beaucoup plus que ce que j'ai eu, mais j'essaie d'avoir avec elles, enfin qu'on ait vraiment une vie affective importante...". Ainsi elle lutte dans sa famille, contre la perte du sens de la relation qu'elle rencontre dans notre société : "Je crois que c'est ce qui manque à la société actuelle, pour moi, personnellement... Enfin, la société actuelle est beaucoup trop... les parents travaillent et quand ils rentrent ils ne s'occupent pas assez de leurs enfants..." A la lumière de ces propos, on comprend mieux ses réticences vis-à-vis du travail. A l'instar de beaucoup de jeunes mères de famille, en particulier certaines de celles rencontrées dans ces groupes, elle essaie de concilier du mieux possible travail et vie familiale.

De cette accentuation sur la vie de famille découlent des rapports parents-enfants assez fermés, peut-être trop, au point que Madame GANDOIS est bien contente de voir l'une de ses filles nouer des relations suivies avec une famille amie (n'habitant pas la résidence) "beaucoup plus décontractée que la nôtre". Ce qui a pour effet de la dégager du climat légèrement anxigène dans lequel elle a vécu jusqu'à présent : "Oh ! Ben moi, je pense que mes filles sont contentes puisque j'ai une fille de dix-huit ans qui ne pose pas de problèmes. Ça ne veut pas dire qu'on n'a pas des accrochages de temps à autre, on n'est pas d'accord sur des idées etc... Mais, enfin, elle ne pense pas à l'heure actuelle à partir, à dire : "Eh ! bien, je quitte ma maison, je m'en vais vivre ma vie, prendre un studio loin de mes parents". Non, elle reste avec ses parents. Par rapport à ses camarades elle fait des comparaisons qui sont quelquefois positives, quelquefois négatives..."

¹ A la Sole des Moines, le ménage cheville ouvrière de l'opération occupe l'appartement le plus central.

"L'année dernière, elle est partie en Bretagne avec un couple charmant... Ca lui a fait énormément de bien parce que ces gens-là sont beaucoup plus décontractés que nous. Nous, nous sommes d'une nature très anxieuse. Nos enfants le ressentent. Ils sont un peu dans une atmosphère d'anxiété. Tandis que ces parents-là sont très insouciant, enfin, s'amuse énormément, blague beaucoup avec leurs enfants... Ma fille a beaucoup apprécié, mais pour un temps, dit-elle. Mais ça serait toujours comme ça, ben je ne sais pas, parce qu'il faut que les enfants se débrouillent par eux-mêmes, ne peuvent pas compter sur les parents. Alors, elle a beaucoup apprécié, elle s'est énormément détendue. Ce sont des gens qu'elle aime énormément. D'ailleurs, même maintenant, quand ils vont au restaurant, ils passent un coup de fil : "Allez, tu viens avec nous..."

Propos qui vont tout à fait dans le sens des thèses de Ph. ARIES sur les conséquences néfastes de l'excessive "privatisation de la vie". On y reviendra au cours de la seconde partie de notre recherche.

Le fait de vivre dans cet habitat dont la vocation originelle était communautaire, même si cela ne s'est guère vérifié par la suite, n'est probablement pas sans influence sur l'évolution de cette famille vers des relations sociales plus détendues et plus larges. Dès l'âge de dix ans environ - âge auquel elles sont arrivées dans cette résidence - les filles GANDOIS ont été entraînées à avoir des échanges assez fréquents avec les autres enfants de l'immeuble mais aussi, ce qui est plus significatif de ce type d'habitat, avec les autres adultes. C'est ainsi que la fille aînée, qui entretient de bons contacts avec deux familles au moins, a pu partir en vacances avec l'une d'entre elles.

Indices fragiles. Peut-être, mais, pour l'instant, il ne s'agit pas de théoriser l'effet de l'habitat dit communautaire sur l'évolution sociale de cette famille, mais seulement de continuer l'ébauche de leur histoire de vie à travers leur vécu des sept à huit dernières années, c'est-à-dire depuis leur entrée dans les lieux. C'est tout de même une fraction importante de leur vie. Tout ce qu'on peut faire pour l'instant consiste à s'interroger sur le coût psychique et social que cette famille, ou une autre de même type, aurait eu à supporter si elle avait continué à vivre dans un habitat standardisé et anonyme. On imagine qu'il eut été élevé.

... Dans les relations de voisinage

Ce souci marqué de perpétuation des valeurs d'entraide et d'amitié se retrouve de mille et une manières à travers les relations de cette famille, plus particulièrement de Madame GANDOIS, avec les autres membres du groupe, famille de préférence, mais aussi individus¹.

L'un des exemples des plus caractéristiques et le plus en filiation directe avec l'éducation reçue réside incontestablement dans les relations très amicales et très chaleureuses établies avec "la" grand'mère de l'immeuble. Madame GANDOIS n'est pas peu fière de parler de cette amitié tant il est vrai qu'elle illustre parfaitement ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle veut être et surtout, comme on le redira, ce qu'elle souhaiterait faire de cette résidence².

¹ Bien qu'on ait aucune raison de mettre en doute la sincérité de ses propos, il faut cependant se garder de les prendre au pied de la lettre tant il est vrai que l'écart entre les paroles et les actes peut être important. Mais il n'est pas toujours facile de le mesurer.

² Le respect de l'anonymat des personnes et les difficultés de ce groupe pour parvenir à une vie relationnelle moins chaotique nous contraignent à évacuer du récit des détails qui risqueraient de nuire aux uns et aux autres. Cela est d'autant plus regrettable que cette mesure risque de nuire à la compréhension de ce récit. A chacun de lire entre les lignes...

"... La grand'mère descend me voir très très souvent. Elle vient me dire bonjour quand ça fait deux semaines qu'elle ne m'a pas vue... Elle est au milieu de ma famille, elle est là, c'est une petite vieille extraordinaire, elle a quatre-vingts ans, vous ne la suivez pas dans la rue tellement elle marche vite... Mes filles l'adorent d'ailleurs, elles l'appellent Mamie, l'embrassent, la tutoient, mes filles, surtout l'aînée, je ne veux pas dire que c'est sa grand'mère mais presque. A l'occasion de son anniversaire, elle sait qu'elle aime les bonbons à la menthe, et ma fille va lui en porter un paquet..."

En réalité, ces pratiques d'entr'aide semblent être le prolongement de ce qu'elle a vécu dans son enfance comme on l'a déjà souligné. Il convient cependant de le rappeler en l'illustrant par certains de ses propos traitant de l'aide et de l'amitié dont sa mère a été entourée lors de la mort de son père : "... Ce sont d'anciens voisins qui, après la mort de papa, ont énormément aidé maman. Autrement, maman ne serait plus là... Ils ont aidé maman de façon extraordinaire, bon moi, je ne pouvais pas être toujours avec elle, elle montait tous les jours lui dire au revoir, lui dire bonjour. Et puis, quand ça n'allait pas, ils l'ont drôlement épaulée..." On comprend donc mieux à la lecture de ces mots ses efforts constants pour que de telles valeurs ne se perdent pas.

D'autres exemples, peut-être plus significatifs dans la mesure même où ils touchent à des domaines moins valorisants et plus dégagés du caractère d'obligation sociale que peut revêtir l'assistance d'une personne du troisième âge, vont compléter celui-ci en nous montrant avec plus de détails l'importance attachée par cette famille à ces valeurs morales traditionnelles. Ceci achevé, les limites et les insuffisances de leur position apparaîtront d'elles-mêmes, ce qui permettra de mieux comprendre les réticences de cette famille à adopter une vie résolument communautaire.

S'il n'y a pas de vie communautaire au sens déjà défini, il existe en revanche une réelle vie d'entr'aide et d'amitié à laquelle la famille GANDOIS attache beaucoup de prix. Dès lors, on comprend qu'elle se range dans le groupe des participantes les plus actives. Ainsi on se rend mutuellement des services : courses, petits emprunts de nourriture quand on s'en trouve inopinément dépourvu, garde des enfants le soir et même pour des périodes plus longues (petites vacances, séjour à l'étranger, week-end en province, etc...), soins apportés aux animaux, arrosage des plantes en cas d'absence, prêt de voiture en cas de panne, etc... : "S'il n'y a pas une vie communautaire, moi je pense qu'il y a énormément d'entr'aide et, ça, j'apprécie, ça, j'aime beaucoup, c'est-à-dire qu'on peut compter les uns sur les autres enfin, sur quelques-uns au moins. S'il y a le moindre problème dans notre vie familiale, les autres sont là, prêts à vous aider... S'il nous manque du beurre ou qu'il arrive des invités à l'improviste, on peut aller taper aux portes... L'autre jour, les enfants n'ayant plus de papier à lettre, ils sont allés chez les voisins... Quand les enfants étaient petits, ils étaient gardés à droite, à gauche sans qu'on s'aperçoive de rien..."

Cette bonne entente qui dépasse, notons-le bien, la simple convivance rencontrée dans les copropriétés, s'étend aussi à la gestion de l'immeuble : petit entretien, entretien du jardin, tenue des comptes, etc... Cette autogestion véritable se fait dans l'harmonie chacun trouvant aisément sa juste place comme on le verra à propos de l'analyse de la vie groupale. Notons, pour l'instant, la relative fierté dont fait preuve Madame GANDOIS en raison de l'indépendance acquise par rapport aux mandataires habituels que sont les syndicats et, surtout, de la part décisive qu'a pris son mari à cette autogestion : "... Ben, on est syndic, il n'y a pas de personnes extérieures venant mettre le nez dans les comptes puisque c'est mon mari qui les fait et monsieur MICHALET qui les vérifie".

Mais, pour importants que soient ces échanges de menus services quotidiens et cette harmonieuse autogestion de la copropriété, ils sont loins de satisfaire au désir qu'a Madame GANDOIS de voir se développer entre les membres du groupe des relations encore plus confiantes et plus chaleureuses.

Ce qui compte bien davantage pour elle, c'est d'abord le climat de confiance régnant dans l'immeuble, malgré les inévitables accrocs, et dont elle se sent un peu la dépositaire. Témoin de cette bonne entente : la circulation du trousseau de clés qui permet à tout un chacun d'aller chez le voisin sauf chez une famille. Madame GANDOIS en est la dépositaire, mais n'importe qui peut venir le lui emprunter : *"Quand quelqu'un est en panne on vient chercher le trousseau de clés ici. C'est quand même faire confiance aux gens que de savoir que je peux rentrer chez n'importe qui, à n'importe quel moment... Pendant les vacances le trousseau de clés circule ; cela permet de donner l'illusion aux parents qu'il y a toujours quelqu'un dans ces appartements et puis ça permet d'arroser les plantes..."*

Comptent aussi beaucoup à ses yeux les rapports plus personnels qu'on peut avoir dans la résidence, rapports qui permettent ou devraient permettre une connaissance et une amitié réciproques encore plus soutenues : *"Ce que j'aime... c'est avoir des relations de ce genre, c'est tout à fait ce que j'aime, parce qu'à ce moment-là c'est assez profond... C'est vraiment de l'amitié, si vous voulez... Moi, les DENICHOT, les GIRARD, je les considère vraiment comme de très très bons amis. Ce que j'appelle l'amitié, la vraie amitié, l'amitié qui se manifeste quand il y a quelqu'un de malade... Il m'est arrivé d'être au lit et madame DENICHOT venait me voir. Réciproquement, comme je n'ai pas de chambre d'hôte, elle me prête sa chambre sans problème..."* Partager assez fréquemment des repas avec ou sans invitation préalable, inviter à sa table un époux ou une épouse qui se trouve seul du fait du départ en voyage de l'un des deux, pouvoir aller regarder la télévision chez un voisin sans avoir le sentiment de déranger et, bien sûr, sans prévenir, savoir que le cas échéant on peut compter sur l'entraide financière de l'un ou l'autre constituent à ses yeux quelques-uns des exemples qui ont beaucoup de prix pour elle et qui font l'intérêt de ces groupes.

Le repliement sur la sphère de la vie privée : obstacle à la vie communautaire

Sécurité matérielle doublée d'une sécurité affective sont donc les deux principales valeurs sur lesquelles se fonde la vie de groupe et auxquelles elle est particulièrement attachée de par son éducation et son évolution sociale depuis son mariage. Mais de là à déduire, comme pourraient éventuellement le faire croire les alinéas précédents, que Madame GANDOIS est toute disposée à entrer dans un groupe menant une vie fortement communautaire, il y a un fossé absolument infranchissable. La protection de la sphère de la vie privée, avec tout ce que cela implique de refus de la réciprocité et de crainte de l'échange impromptu, constitue la limite indépassable. Son éducation et, peut-être davantage encore celle de son mari, son rapport au travail ainsi que celui de Monsieur GANDOIS, leur absence d'engagement militant marqué, leur stratégie immobilière, leur commun désir d'ascension sociale, bref, leur appartenance à une fraction de la petite bourgeoisie salariée font d'eux non pas des porteurs d'un projet de vie et encore moins de société - loin de là - mais simplement des garants de la perpétuation de certaines valeurs traditionnelles à l'imitation de ces communautés de vie familiale décrites par G. COLARD-DUTRY . On peut estimer que ce n'est déjà pas si mal - et nous en sommes - mais ce serait faire oeuvre de moraliste et non plus de sociologue . Loin de les situer dans la catégorie de ceux dont l'optique essentielle réside dans la reproduction d'un mode de vie conformiste, cette interprétation les place donc dans le groupe intermédiaire entre les "indépendants" et les communautaires authentiques.

Reste à connaître au moins quelques-uns des éléments constitutifs de cette sphère de la vie privée.

Composantes de la sphère de la vie privée

Dès la constitution du groupe on avait déjà remarqué qu'il n'y avait pas eu de projet de vie collective cohérent et structuré, mais simplement un projet de construction autour duquel avait été échaffaudée tant bien que mal une ébauche de vie de groupe. Ils avaient accepté des liens plus qu'ils n'avaient cherché à les créer : *"Quand vous avez des réunions régulièrement, il se crée des liens... Il s'est créé des liens automatiquement et, après, on a eu envie de se retrouver..."* Donc, position de retrait dès le départ.

Depuis, leur attitude n'a guère variée. Chaque exposé soulignant leurs motifs d'intérêt pour cette vie d'amitié et d'entente chaleureuse, qui est loin d'être sereine comme on l'a indiqué à propos de l'évocation de la vie du groupe, est aussitôt suivi d'un contre-discours qui en marque les limites et rappelle sa faible attirance pour la vie communautaire.

Parmi les composantes de cette attitude de protection de la sphère du privé, on en retiendra trois :

- . la préservation de l'autonomie du couple par rapport aux empiètements de la vie de groupe,
- . la préférence accordée aux relations de couple à couple plutôt qu'aux échanges entre personnes,
- . la protection de l'indépendance personnelle à laquelle on peut rattacher les difficultés rencontrées par madame GANDOIS pour assumer "le plaisir de la différence", en clair, pour s'entendre avec une autre femme du groupe, enseignante comme elle, mais militante engagée.

L'éducation familiale de chacun des époux, leur rapport au temps, le souci d'indépendance personnelle de Madame GANDOIS, sont autant de raisons les incitant à chercher à préserver l'indépendance de la famille et surtout du couple : *"Et puis nous, enfin, on s'est séparé toute la journée tous les deux. Et notre plus grand plaisir finalement c'est, quand même, qu'on se retrouve tous les quatre et tous les deux quand les filles sont couchées. Quand, pour une raison ou pour une autre, plusieurs soirs nous sommes pris, on se sent frustrés de quelque chose et ça ne va pas. Alors, s'il fallait qu'on ait une vie communautaire on vivrait plus ou moins chez les uns et les autres, moi ça n'irait pas"*.

Tandis que bien des groupes communautaires recherchent l'autonomie de la personne ainsi que celle du couple au sein du groupe (il s'agit, précisons bien, d'autonomie et non d'indépendance), avec toutes les implications concernant le développement de relations inter-individuelles, ici rien de tel. La protection de l'entité constituée par le couple va de pair avec celle accordée à la cellule familiale : *"Les échanges se font surtout au niveau du couple... A part Madame DENICHOT, que je vois beaucoup, mais autrement ça se fait plus au niveau du couple qu'au niveau spécialement des femmes ou des hommes..."* Données certainement fragmentaires mais qui vont cependant dans le même sens que les autres.

Mais ce qui paraît le plus révélateur de ce souci de protection de la sphère de la vie privée réside dans la recherche, maintes fois affirmée, de l'indépendance personnelle, notamment par Madame GANDOIS : *"La vie communautaire ne m'attire pas du tout, je suis très indépendante, j'aime bien être chez moi et tranquille... Je n'aurais pas aimé voir un appareil qui passe de mains en mains. C'est quelque chose que j'aurais du mal à accepter. J'aime bien avoir mes propres affaires"*. A plusieurs reprises, elle reviendra sur ce thème en employant d'ailleurs des expressions quasiment identiques : *"J'aime bien être chez moi qu'on ne vienne pas se mêler de mes affaires... J'aime avoir des gens sur qui je peux compter, mais je*

reste chez moi, je suis dans mes affaires et on ne se mêle de rien du tout".

Il semble qu'on puisse discerner dans cette attitude, comme dans les pratiques qui en découlent, la crainte de Madame GANDOIS à s'engager dans une relation sociale l'obligeant à se comparer socialement à autrui, c'est-à-dire à confronter sa propre trajectoire sociale à celle d'une autre personne. Si elle est similaire, il n'y a pas de problème. Ainsi s'expliquerait sa tendance à privilégier certaines relations, socialement bien choisies, sur lesquelles elle peut compter et qui, somme toute, la confortent dans son statut et son identité sociales. Si, par contre, cette relation l'amène à découvrir des différences sociales trop divergentes entre son propre destin social et celui d'autrui, elle préférera ne pas poursuivre. En définitive, la crainte de se découvrir socialement différente entraînerait son attachement bien marqué à protéger son "indépendance personnelle".

Un exemple assez caractéristique de cette gêne (de ce refus ?) à accepter cette différence sociale peut être trouvé dans les relations existantes entre Madame GANDOIS et l'une de ses voisines, militante politique convaincue et engagée. Après avoir indiqué qu'elle ressentait quelque embarras à discuter avec elle : "*Moi, Madame MICHALET, elle me bloque personnellement... Elle me fait un peu peur... etc...*". Madame GANDOIS attribue leurs divergences à des conceptions différentes de la vie : "*Je n'ai pas du tout la même façon, dans la vie on n'a pas la même façon de voir les choses... On discute socialement... Madame MICHALET est une femme très engagée socialement... Enfin politiquement, alors elle a des conceptions, on n'est pas d'accord...*" Ce qui ne l'empêche pas de conserver des liens amicaux : "*On n'est pas d'accord mais on s'aime bien*", dit-elle en substance.

CONCLUSION : L'acceptation du risque de la relation sociale, critère essentiel de la vie communautaire

Sans entrer dans des explications approfondies qui n'ont pas leur place dans cette partie de l'étude, il nous a semblé éclairant de rapprocher ces pratiques de celles constatées dans d'autres types d'habitats plus communautaires, que ce soit ceux étudiés ici ou d'autres. Malgré des difficultés qu'on ne saurait sous-estimer, des échanges de ce genre sont souvent beaucoup plus approfondis. Les interlocuteurs essayent de mieux se connaître et, en tout cas, refusent d'en rester à un semblant de dialogue comme celui retracé ci-dessus. A la peur de la différence, ils tentent de substituer autant que faire se peut "le plaisir de la différence" pour reprendre les termes mêmes de la charte du M.H.G.A. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si Madame GANDOIS déclare avoir été "amusée" par ce code de l'habitat communautaire : "*Ils avaient écrit une charte qui était terrible et je l'ai lue, je l'ai lue, je l'ai même encore. Quelquefois, je tombe dessus... Ça m'avait amusée, ça m'avait intéressée...*".

LA FAMILLE ROLAND

UNE TENTATIVE INACHEVEE DE CREATION D'UN

MODE D'HABITER COMMUNAUTAIRE

Sur le plan de sa position par rapport à la vie du groupe, la famille ROLAND appartient à l'un des sous-groupes, comprenant trois foyers, qui a vainement tenté d'introduire à la Châtaigneraie un modèle de vie communautaire fondé sur un projet de vie différent de ceux adoptés par les deux autres sous-groupes. Alors que les CASTANIAU vivent de manière plutôt conformiste et que les GANDOIS propagent un modèle traditionnel, les ROLAND se veulent porteur d'un mode de vie plus solidaire et donc d'un art d'habiter nettement communautaire.

La question à formuler est évidemment identique à celles que l'on s'est posées à propos des deux autres cas étudiés. Qu'est-ce qui, dans l'histoire de la vie de Madame et Monsieur ROLAND considérés soit séparément, soit en tant que foyer, a bien pu déterminer leurs pratiques actuelles de la vie de groupe ?

Bien que succincts, les éléments recueillis touchent à l'essentiel. Pour mieux les comprendre, il faut se référer à la description de la vie à la Châtaigneraie. En effet, nous avons préféré ne pas aborder ici en détail l'analyse du rôle qu'ils ont joué dans la vie du groupe, notamment au cours de la première période relativement euphorique où ils assurèrent la gérance de la copropriété. Il faudra donc s'en souvenir ou s'y reporter éventuellement.

Malgré l'étroit parallélisme entre leurs trajectoires sociales respectives, on présentera séparément leurs histoires de vie. Cette méthode a l'avantage de mieux mettre en valeur les complémentarités. On examinera d'abord les tentatives faites par Madame ROLAND pour échapper aux effets nocifs de la famille nucléaire¹ et pour développer par contre-coup des relations de sociabilité différentes et novatrices. On soulignera la place prise par le vécu du logement dans le changement social dont Madame ROLAND est l'objet. On indiquera aussi les liens existant entre ses pratiques communautaires, son activité professionnelle et ses divers engagements militants. Mais c'est surtout le récit de l'histoire de vie de Monsieur ROLAND, centré principalement sur la description des dimensions professionnelles et militantes ainsi que sur leurs effets induits sur la vie en habitat communautaire de cette famille, qui constitue incontestablement la partie la plus intéressante et la plus originale de cette histoire de vie familiale.

La famille ROLAND compte quatre enfants, deux garçons de seize et quatorze ans et deux filles de treize et dix ans. Les parents ont la quarantaine. Les professions des frères et soeurs de Madame ROLAND sont les suivantes : un directeur bancaire, deux secrétaires, un éducateur spécialisé, un menuisier, un téléxiste. Celles des frères et soeurs de Monsieur ROLAND sont les suivantes : un professeur, un dessinateur industriel, un pharmacien, un électronicien, cinq mères de famille sans profession qui possèdent le baccalauréat. Monsieur ROLAND est juriste spécialisé dans le droit du travail, sa femme est animatrice dans un organisme de formation d'adultes.

¹ Ainsi qu'on l'indiquera, l'éducation familiale de Madame ROLAND est une illustration des thèses de Ph. ARIES pour qui l'échec de la famille est attribuable à une excessive "privatisation de la vie" cf : Esprit, Janvier 1978.

DU REFUS DE LA FAMILLE NUCLEAIRE A L'ADOPTION DE RAPPORTS DE SOCIABILITE NOVATEURS

Le logement de l'enfance, symbole de relations familiales confinées

Aînée d'une famille de sept enfants, Madame ROLAND garde un mauvais souvenir de la période de vie où elle vivait dans un logement surpeuplé et inconfortable : *"On a vécu tout de suite après la guerre... dans un petit machin sans eau, sans W.C. A l'époque, on était quand même déjà trois, trois enfants, enfin, ça a été dur. J'en garde le souvenir bien que très jeune... C'est un truc qui avait été construit pendant la guerre par un ouvrier italien avec des matériaux de récupération, c'était assez folklo. Enfin, mes parents y habitent toujours..."* L'appartement a été bien amélioré depuis.

Heureusement que cet inconfort et ce surpeuplement étaient compensés par l'existence d'un jardin qui lui procurait de substantielles satisfactions : *"... Alors ça, j'avoue que c'est irremplaçable. Pour un enfant, un immense jardin ! Alors ça !... On a vécu vraiment des heures heureuses... Parce qu'on était quand même un peu surpeuplé : à un moment donné, on était quatre enfants dans la chambre ; quand je vois mes enfants tout seuls dans leur chambre, ça me fait rêver..."*

On comprend donc aisément qu'après avoir vécu dans de si pénibles conditions de logement, elle ait cherché, elle qui a tout de même quatre enfants, à se loger de manière beaucoup plus satisfaisante. Nul doute que pour cette famille, comme pour la quasi-totalité des familles nombreuses d'origine modeste, le souvenir d'une période aussi pénible n'ait été un aiguillon la poussant à rechercher un meilleur habitat.

Mais cette évocation ne nous serait pas d'un grand secours si elle n'était accompagnée d'indications rapides mais précises concernant le climat familial régnant dans ce "truc" qui leur tenait lieu de logement. Il est important de le souligner car ces "antécédents" familiaux ont des conséquences directes sur ses conceptions et ses pratiques actuelles de la vie familiale et, de façon plus générale, sur son mode de vie.

Comme pour beaucoup de familles nombreuses vivant dans de mauvaises conditions d'habitat, recevoir quelqu'un de l'extérieur, en particulier des amis ou des camarades de classe avec qui on n'a pas de liens particulièrement approfondis, revêt souvent un caractère d'autant plus humiliant que ces relations n'appartiennent pas tout à fait à la même catégorie sociale que la vôtre : *"A la limite, j'avais un peu honte. Mes amies ne venaient pas à la maison. Pourtant quand j'ai eu des petits frères, des petites soeurs, des bébés à la maison, mes petites amies de classe me disaient : "Oh !, je veux voir le bébé etc..."* Et vraiment je n'ai jamais accepté parce que, bon eh ! bien, ... parce qu'on faisait la vaisselle dans la bassine dans laquelle on lavait la salade et que tout ça me gênait. Vraiment, j'ai eu du mal à vivre ces choses-là".

La conséquence est évidente : une limitation des échanges avec les camarades, pour les enfants, et avec bien des amis, pour les parents : *"Donc, j'ai eu une maison de parents extrêmement fermée, mes parents avaient peu d'amis, sauf ceux qui jouaient sur cette espèce de promiscuité, de cette vie tassée etc... C'est que ma maison d'enfant, de jeune fille était très fermée parce qu'on était en pleine promiscuité..."*

C'est probablement cette ambiance qu'on devine assez renfermée qui l'a poussée à aller séjourner pendant une année en Angleterre afin, dit-elle : *"de rompre élégamment, avec une bonne raison, avec ma famille. A mon retour, je me suis installée à Paris dans une petite chambre de bonne"*.

La découverte de relations familiales novatrices

On comprend donc mieux son désir, en grande partie réalisé, comme on va le montrer, de créer des relations familiales et extra-familiales beaucoup plus ouvertes et libres : *"...J'ai vraiment voulu l'inverse pour chez moi, ça c'est sûr, enfin, j'en suis persuadée. Alors, j'ai voulu le mieux, le plus..."*

Ce "plus" et ce "mieux" résident d'abord dans l'emplacement de l'appartement. En plus des avantages pratiques qu'il apporte à une famille nombreuse : rez-de-chaussée, deux entrées : une par la porte palière et une autre permettant un accès direct, une grande terrasse côté Ouest et un jardinet côté Est qui est partie commune mais dont ils assurent l'entretien avec plaisir, ce logement lui rappelle la maison de son enfance à cause notamment des connotations positives liées au jardin. De plus, il remplit certaines des fonctions du pavillon. C'est là qu'elle peut en quelque sorte "se rattraper" par rapport à son enfance et en faire un lieu d'accueil pour ses relations et celles de ses enfants, toutes choses qu'elle n'a pas pu réaliser dans le logement de son enfance. Ainsi, son rapport à l'espace traduit assez fidèlement son évolution personnelle et sa façon d'être avec les hommes et les choses.

Relations familiales, vie professionnelle et militantisme

Mais l'intervention de nouveaux modes de relations familiales et extra-familiales passe d'abord par l'inévitable effort de conciliation entre sa vie professionnelle et sa vie familiale. En fait, elle semble partagée entre ces deux rôles. Trop attachée par son éducation familiale et morale au rôle affectif et moral de la mère, elle se doit d'assurer une certaine présence, présence d'autant plus indispensable que n'existe pas dans sa résidence de solution de rechange de type collectif¹. Mais, par ailleurs, elle est trop intéressée par son métier d'éducatrice d'adultes (formation permanente de personnel de secrétariat) et trop engagée dans le militantisme associatif et politique pour ne pas faire tout ce qui est en son pouvoir pour continuer à exercer une activité professionnelle. Pour elle, cela revêt d'autant plus d'importance qu'il s'agit probablement d'un des seuls moyens à sa disposition pour conserver un certain pouvoir dans la société. En réalité, il semble bien que son activité professionnelle et ses différents engagements exercent une influence prédominante sur sa conception et la pratique de son rôle de mère de famille comme on va l'examiner à partir de ce qu'elle nous raconte sur la manière dont elle vit ce conflit de rôles.

Après avoir travaillé à temps complet lorsqu'elle n'avait pas encore d'enfants, elle a été contrainte de s'arrêter complètement du fait des naissances rapprochées. Depuis quelques années, elle a pu reprendre une activité professionnelle d'enseignement (formation permanente de personnel de secrétariat) où elle

¹ Il faut aller dans les kibboutz israéliens pour trouver ce type d'organisation collective.

doit assurer 24 heures de cours par semaine. Ce qui représente pour elle le grand avantage de n'être pas absente toute la journée et surtout de rester chez elle le mercredi: "J'ai pu sauvegarder mon mercredi". Grâce à cet aménagement d'horaires, elle peut assurer une présence affective et matérielle. Cela lui paraît d'autant plus important que certains de ses enfants traversent la crise de l'adolescence: "... Parce que c'est là qu'ils prendront des habitudes de vie, moi, je n'ai pas envie de les laisser tout seuls, en bandes. Il y a des phénomènes d'entraînement dont je me rends très bien compte. Et moi, je pense quand même que c'est important d'être là en ce moment... Je pense que c'est le tournant, c'est toute la période de la puberté finalement où se structure le futur adulte..."

C'est d'ailleurs ce qui la différencie d'autres mères de famille qui préférèrent rester chez elles quand les enfants sont en bas âge et travailler dès qu'ils atteignent l'âge de l'école primaire: "C'est assez paradoxal: je les ai plus laissés quand ils étaient tout petits pour aller à l'extérieur que maintenant. J'ai un certain nombre de copains qui ne comprennent pas très bien d'ailleurs..."

S'agit-il de pratiques novatrices ou plus simplement d'une tendance possessive de Madame ROLAND comme elle semble le reconnaître: "Je suis peut-être un peu possessive, paraît-il, mais je tiens à imprimer à ce moment-là ma patte..."

A vrai dire rester avec ses enfants adolescents est une des façons de concilier son rôle traditionnel de mère de famille -sa "tendance possessive"- et sa volonté de transformation de la société. Mais de ces deux tendances contraires qui la tiraillent c'est la seconde qui nous a semblé prédominante. A preuve, la place relativement importante qu'occupent dans la vie personnelle et familiale ses différents engagements, actuels et passés, dans le militantisme associatif et politique comme par exemple celui de conseillère conjugale, et surtout, son activité professionnelle d'éducatrice pour adultes. A toutes ces raisons on peut en ajouter deux autres, d'abord, l'influence exercée sur elle par son mari qui a suivi un cheminement social et professionnel parallèle comme on le verra. Ensuite, l'ambiance militante de la Chataigneraie du moins du sous-groupe dont elle fait partie, qui la pousse à se faire reconnaître socialement en tant que femme.

Tentatives d'adoption de nouveaux rapports de sociabilité

On comprend donc qu'ils soient particulièrement attentifs aux risques de repliement sur soi inhérents à la famille nucléaire et que, par contre-coup, ils développent d'autres rapports de sociabilité. D'ailleurs, s'ils ont choisi cette formule d'habitat, c'était bien parce qu'ils escomptaient bénéficier des avantages sociaux de l'habitat communautaire.

Ainsi s'expliquent leurs tentatives, peut-être un peu trop hâtives et trop "provocantes" compte tenu de l'impréparation du groupe aussi bien que des individus, pour développer dès les premiers mois suivant l'emménagement des pratiques de vie plus communautaires pour les adultes, mais aussi et surtout pour les enfants. C'est ce qu'ils déclarent en regrettant de n'avoir pu aboutir à des résultats davantage convaincants: "... Créer justement un petit peu cette vie

communautaire... mais je pensais que ça serait de se retrouver plus souvent, de discuter plus souvent, de manger ensemble plus souvent, d'avoir un certain nombre de liens qui auraient pu faire que les enfants... auraient encore plus vécu peut-être un peu ensemble, ils se seraient encore plus frottés ensemble..."

Mais leur souhait le plus vif est d'aller plus loin dans cette direction en suscitant et en participant activement à l'installation d'autres modes de socialisation des enfants où l'on aurait le souci de veiller particulièrement à l'établissement d'étroites relations entre enfants et adultes, autres que leurs propres parents : "Il y a un certain nombre de choses que les enfants ne diront pas à leurs parents quand ils vivent tout le temps avec eux. Alors qu'on a vu parfois nos enfants dans un certain nombre de groupes se lier tout à fait, discuter, dire des choses à des adultes qui n'étaient pas nous et qui leur apportaient quelque chose parce qu'en plus ils se sentaient peut-être bien, ils se sentaient en forme avec ces gens-là, ils avaient moins le problème des parents. Je crois qu'il y a sûrement quelque chose qui peut se faire, c'est-à-dire qu'au lieu de la banalité et de la régularité de la vie de quatre enfants avec deux parents ; s'il y a un peu plus de parents divers, ils peuvent essayer d'avoir des relations..."

Bien qu'on n'ait procédé à aucune enquête auprès des enfants, il semble cependant qu'il y ait certains échanges entre parents d'autres familles et enfants. Mais cela reste vraisemblablement assez limité compte tenu du climat de moins en moins communautaire régnant à la Châtaigneraie.

Vont dans la même direction, leurs souhaits respectifs de création d'un club de télévision pour les enfants que, malheureusement, ils n'ont pu faire aboutir comme on l'a indiqué lors de la présentation générale de cette résidence. Néanmoins, cet échec ne les empêche pas, bien au contraire, de citer avec envie l'exemple d'une résidence voisine qui a effectivement réussi à dépasser les simples arrangements qui sont les leurs pour regarder la télévision et a mis sur pied un club de télévision pour enfants : "Un certain nombre de fois on s'est arrangé avec des copains pour que les enfants aillent chez l'un ou l'autre des voisins voir ce qu'ils ne pouvaient pas regarder chez eux parce qu'un autre membre de la famille désirait voir un autre programme. Mais, je rêvais de faire relativement plus. Les gens de X. (nom d'une résidence voisine) ont récemment eu un certain succès dans la mesure où ils ont fait leur salle de télévision à part, où les enfants se retrouvent, tous les enfants de la résidence peuvent se retrouver dans la salle de télévision pour regarder le même truc ensemble et peuvent en discuter, donc réagir ensemble à un truc de télévision. Mais ici, ça se fait finalement très peu..."

A s'en tenir à ces seules remarques, on serait tenté de considérer que les résultats sont bien minces du point de vue de la qualité de la vie communautaire. Certes, on est bien loin des réalisations rencontrées ailleurs. Cependant, pour bien saisir les efforts de ce ménage pour promouvoir d'autres types de rapports de sociabilité, il faut se rappeler les descriptions faites dans la présentation de la Châtaigneraie où l'on a pu voir le rôle positif joué par les ROLAND conjointement avec les GIRARD et les MICHALET dans différents domaines dont l'utilisation de la salle commune.

Le type de relations entretenues par les ROLAND avec les familles voisines et, surtout, la perspective dans laquelle ils les replacent constitue, à notre avis, une preuve supplémentaire de leur contribution à une autre manière d'habiter, à une autre façon de vivre.

Mis à part les foyers peu ou pas du tout "communautaires" avec qui ils entretiennent de simples mais bons rapports de voisinage, ils s'efforcent d'établir des liens plus étroits, intimes même, avec les MICHALET, l'une des trois familles dont les options communautaires sont les plus proches des leurs. A la suite d'autres familles, elle recherche dans ces relations une sécurité affective. Non seulement ce sont des "gens à qui on dit beaucoup de choses, des choses même intimes de notre vie, comme à des bons amis, des confidents", mais ce sont aussi des personnes qui vous inspirent la sécurité : "On n'est pas vraiment tout seul. En fait, on a des gens sur qui on peut se reposer pour un tas de choses... Par exemple dans une grande désespérance affective. C'est d'ailleurs ce qui m'est arrivé quand j'ai perdu un de mes frères dans des conditions tragiques. J'ai été très affectée. Cela a été dramatique, dramatique ; c'est dur... Mais je me suis sentie beaucoup aidée par l'entourage... Je crois beaucoup à cette forme de fraternité, elle est très importante pour moi..."

A s'en tenir à cette déclaration force est de constater qu'il n'y a pratiquement pas de différence entre les pratiques de Madame ROLAND et celles des GANDOIS ou de bien d'autres locataires ou accédants. En réalité, les choses sont un peu différentes dans la mesure où cette recherche de la sécurité affective semble pouvoir être située dans une démarche plus communautaire. Alors que chez les GANDOIS, il s'agissait simplement de reproduire des valeurs traditionnelles dans ce qu'elles ont de riche et d'ennoblissant, chez les ROLAND cela s'inscrit dans une continuité, dans un projet historique. Pour eux, l'habitat qui se veut réellement communautaire doit dépasser la simple reproduction sociale et être porteur d'autres types de relations sociales. On rappellera à ce propos, les efforts entrepris pour développer une réelle vie communautaire avec partage des tâches, ouverture sur l'extérieur etc... dont on a pu se faire une idée à partir de la description de la vie à la Châtaigneraie. Il est certain toutefois que ce ménage transplanté dans un autre groupe ayant des pratiques plus communautaires aurait sûrement suivi une évolution sociale différente. Il serait probablement davantage attaché à ce groupe hypothétique qu'il ne l'est à celui-ci comme on le verra.

Ainsi ces personnes de la Châtaigneraie et des résidences voisines, d'inspiration lointainement communautaire, qui se sont réunies récemment à l'occasion du décès du fils d'un des leurs tué dans un accident de vélo, ne sont pas seulement des amis pleurant un ami, un camarade ou un être cher, mais ce sont aussi des militants ou des sympathisants unis par de nombreux liens et ayant l'habitude de partager les difficultés, les joies et les luttes dans les moments exceptionnels comme les plus ordinaires. Au-delà de banales relations d'amitié, c'est le partage d'une vie collective ainsi que celui d'objectifs communs qui les regroupent.

Comme on l'a vu au sujet de la présentation de la Châtaigneraie, ce qui différencie fondamentalement un groupe plus communautaire d'un groupe moins communautaire c'est précisément l'ouverture du groupe sur l'environnement extérieur : le quartier, l'école etc..., en fait, c'est l'engagement personnel dans la vie associative, syndicale ou politique quelle qu'en soit la couleur. Or, n'est-ce

pas ce qu'on trouve à l'ELLAN ainsi que dans bien d'autres habitats groupés autogérés ? Ce n'est d'ailleurs pas pour rien si, à la Châtaigneraie, l'ouverture de la salle de réunion à des groupes extérieurs a constitué la pomme de discorde du groupe et a été, en réalité, l'occasion de la quasi-rupture de la "communauté".

Un bilan de ce récit de vie

Que conclure de ce rapide survol de ces séquences de la vie de Madame ROLAND ? D'abord un refus de la famille nucléaire, ensuite des tentatives d'élaboration d'autres rapports de sociabilité.

Refus, ou mieux, conscience des risques inhérents à la famille nucléaire. Pour elle, comme pour son mari, la vie dans cet habitat est l'occasion de se dégager des effets sociaux perniciose de la famille nucléaire.

Insensiblement, en suivant pas à pas le propre récit de Madame ROLAND, nous sommes passés du logement de l'enfance, vécu comme un obstacle à l'établissement de relations sociales en raison de son surpeuplement et de sa mauvaise qualité, à l'habitat actuel, choisi, aménagé, aimé, vécu dans une perspective diamétralement opposée. Pour elle, c'est le lieu propice à l'épanouissement d'autres types de rapports familiaux et surtout de pratiques de socialisation des enfants privilégiant davantage les relations enfants/adultes autres que les parents, que les traditionnelles relations enfants/parents. Nous sommes aussi passés d'une famille très nombreuse, vivant repliée sur elle-même, à une famille moins nombreuse s'efforçant de développer d'autres pratiques sociales.

Dans cette évolution, l'influence de l'activité professionnelle de Madame ROLAND, plus précisément de la nature sociale de son métier, combinée à celle inhérente à ses engagements militants, ont exercé un rôle décisif dans la nouvelle orientation prise par ce ménage. Ces facteurs apparaîtront avec plus de netteté au cours de la partie suivante où l'on verra Monsieur ROLAND tenter de développer d'autres pratiques sociales plus novatrices à travers sa vie professionnelle et ses activités militantes.

Tentatives d'élaboration d'autres rapports de sociabilité ensuite :

Si les efforts en vue de la création de nouveaux rapports de sociabilité ont été nombreux : rencontres plus fréquentes à l'occasion de repas par exemple, ébauches de relations plus étroites entre enfants et adultes autres que leurs propres parents, entre enfants, recherche d'une sécurité affective incluse dans un projet de vie plus communautaire et rattachée à des objectifs dépassant le groupe, par contre, ils n'ont pas été couronnés de succès. Du moins est-ce ainsi qu'ils se représentent leur propre passé communautaire.

Est-ce à dire que les résultats sont négligeables ? Ce serait sûrement hasardeux de l'affirmer surtout comparativement à ceux des deux autres familles étudiées. S'ils n'ont pas atteint leurs objectifs initiaux, ils ont cependant réussi à se dégager des effets nocifs de la famille nucléaire. Alors que Madame GANDOIS, pour ne pas évoquer la famille CASTANIAU pratiquement imperméable à ces innovations, se contentait de perpétuer de façon, il est vrai, particulièrement

positive des valeurs d'amitié, d'entr'aide familiale et de voisinage, la famille ROLAND, conformément à ses options communautaires, s'efforce, à sa manière et à son niveau, de promouvoir des modes de sociabilité différents et novateurs.

Le récit de vie de Monsieur ROLAND va précisément être l'occasion de confirmer ces premiers résultats. Ce qui signifie qu'il y a convergence des deux cheminements sociaux respectifs.

MONSIEUR ROLAND OU LA RECHERCHE D'UNE COHERENCE ENTRE SON PROJET DE VIE ET SON MODE DE VIE COMMUNAUTAIRE

Qu'il s'agisse de Monsieur ROLAND, juriste social et cadre dans un syndicat professionnel, ou de Monsieur ROLAND responsable d'un organisme coopératif, président d'une association éducative, animateur local d'une association d'organisation de la vie communale, ou encore de Monsieur ROLAND syndic bénévole de la châtaigneraie ou simple membre de la copropriété, partout nous trouvons quelqu'un bien décidé à promouvoir soit d'autres types de rapports sociaux, soit de nouvelles formes de sociabilité. S'il a assez bien réussi - du moins on le suppose - dans le domaine militant, par contre il n'y est pas parvenu dans sa vie professionnelle où il se présente comme un responsable cherchant vainement à obtenir une parcelle de pouvoir social ; en termes plus simples, comme quelqu'un essayant de faire entendre sa voix et de participer selon ses objectifs, à la transformation de la société.

Monsieur ROLAND et sa famille d'origine

Comme sa femme et aussi comme certains autres habitants vivant dans ces groupes, Monsieur ROLAND est issu d'une famille nombreuse. Il est le troisième enfant d'une famille de dix : six filles et quatre garçons. Son père était un petit industriel, "un bourgeois collaborateur" comme il l'appelle maintenant, c'est-à-dire *"un bourgeois non payé mais qui passait une bonne partie de son temps dans l'entreprise"*. Retenons cette expression qui est significative de sa position sociale.

La petite manufacture dont son père avait la responsabilité fabriquait des objets en caoutchouc. Elle a été relativement prospère jusque vers 1965, date à laquelle la concurrence des articles en plastique entraîne le déclin de l'entreprise familiale. A partir de cette date, ses parents ont "commencé à vivoter". Le siège de cette entreprise était situé dans une grande métropole régionale...

Siôt ses études secondaires achevées, Monsieur ROLAND quitte sa famille. Le grand nombre de frères et soeurs semblait lui peser : *"J'ai réchappé, non sans mal, à la clique des filles : deux avant moi et quatre après. Quant aux trois petits frères, c'était quasiment des jouets parce qu'ils avaient six à sept ans de différence avec moi"*. Il vient se perdre à Paris, fait Sciences Po., puis y trouve une situation et une femme. Dans son cas comme dans celui de sa femme, il n'y a pas à proprement parler rejet de la famille et encore moins rupture, mais simplement la satisfaction d'avoir réussi à se dégager de liens familiaux jugés comme trop contraignants. C'est d'ailleurs un phénomène assez banal dans les familles nombreuses mais qui ne leur est pas spécifique. C. COLARD-DUTRY constate

la même chose dans les relations entre les enfants vivant dans les communautés belges et leurs parents.

L'impossible recherche d'une parcelle de pouvoir social *

Monsieur ROLAND est juriste en droit du travail depuis une quinzaine d'années. Après avoir été défenseur prud'homal dans une entreprise, il entre dans une très grande société pour y poursuivre la même activité. Actuellement, il travaille dans une chambre syndicale où il exerce deux sortes de fonctions. L'une consiste à "préparer des avis" pour l'organisme où il travaille, l'autre est une fonction d'assistance auprès de petites entreprises commerciales. Cette dernière ne l'intéresse guère comparativement à celle exercée auparavant qui consistait à conseiller des grandes entreprises et donc à traiter "du droit du travail dans sa globalité". De plus, il a le sentiment d'exécuter un travail sous-qualifié et, surtout, de ne pas pouvoir y réaliser les objectifs sociaux qu'il voudrait atteindre. Là est bien la question fondamentale qu'il se pose et qu'il nous pose.

Son travail de conseil auprès des petits commerçants ne le passionne guère parce qu'il a *"l'impression de se galvauder, de ne pas être utilisé au niveau qui est le sien, au niveau des connaissances qu'il faut avoir et par rapport aux services qu'il faut rendre"*... En effet, les renseignements qu'on lui demande sont rudimentaires : *"A combien est le S.M.I.C. ; j'ai cette question-là au moins une fois par jour. Je trouve que n'importe quelle bonne secrétaire peut faire cela..."* . Cas particulièrement banal qu'on retrouve très souvent dans les trajectoires professionnelles de beaucoup d'individus. Cela ne vaudrait pas la peine de s'y appesantir si, au-delà de ces problèmes très courants, ne se trouvait une réalité sociologique bien plus intéressante et importante pour notre démonstration à savoir : la difficulté qu'éprouve Monsieur ROLAND pour parvenir à conserver une parcelle de son pouvoir social.

De tous les cas rencontrés à la Châtaigneraie, c'est le seul qui reconnaisse avec lucidité que son activité professionnelle ne lui permet pas l'exercice du pouvoir social que quelqu'un de sa classe sociale est en droit d'attendre. Monsieur CASTANIAU, photographe dans une entreprise, vivait son métier dans une relative soumission, sa femme, qui occupe un poste équivalent à celui de secrétaire de direction, le resituait dans une perspective d'ascension sociale. Quant à Monsieur GANDOIS, ingénieur, et Monsieur GIRARD, directeur commercial, ils le voyaient de façon plutôt conformiste. Seule Madame MICHALET, institutrice et militante convaincue, ressentait cette perte de pouvoir.

Pour expliquer ceci on pourrait se référer aux analyses de Michel VOISIN qui parle de "participation de dissidence" à propos des communautés utopiques belges¹ mais ce serait à la fois prématuré et non pertinent.

¹ Cf. M. VOISIN, Communautés utopiques et structures sociales : le cas de la Belgique francophone, *Revue Française de Sociologie*, XVII, p. 271. Ces groupes sociaux appartiennent effectivement à la classe dominante, de par leur formation intellectuelle et le capital culturel accumulé à l'école ; mais ils en constituent une fraction dominée puisqu'ils ne participent en rien au pouvoir de cette classe, que ce soit dans le monde des affaires, les institutions politiques, scolaires ou religieuses. On entrevoit déjà que, du fait de cette exclusion objective, la seule participation possible à ces institutions est une participation de dissidence.

* Par pouvoir social, il faut entendre la possibilité qu'ont un nombre limité de professions d'orienter leur travail en fonction de leurs choix sociaux. On en trouvera des exemples dans la suite de ce texte.

Prématuré parce qu'on n'a pas encore décrit le rapport au travail tel que le voit Monsieur ROLAND, non pertinent parce qu'on ne peut comparer un cas singulier à des résultats d'enquête portant sur une cinquantaine de communautés utopiques, sans compter que la composition sociale de ces groupes est assez différente de celle des groupes d'habitat autogéré (forte participation ecclésiastique, majorité d'enseignants, de personnels soignants, d'assistantes sociales, partage des revenus etc...) comme on l'indiquera. Trop réductrice cette interprétation est inadaptée à la population étudiée ici.

Par conséquent, gardons présent à l'esprit cet éventuel élément d'explication, et contentons-nous, pour l'instant, d'établir les faits aussi scrupuleusement que possible, renvoyant ainsi explications et interprétations détaillées à la partie suivante du rapport.

En débutant dans cette profession de juriste du droit du travail, son espoir était de pouvoir participer à la transformation de la société en faisant le droit du travail et pas seulement en le disant. Il l'affirme clairement : *"Quand je suis entré mon espoir était d'apporter un nouvel élément à toute cette construction... Non seulement dire le droit mais, éventuellement, intervenir dans... faire le droit, confectionner le droit, modifier les postes..."*

Mais quinze à vingt ans plus tard, il reconnaît amèrement son échec : *"En fin de compte, personnellement, je suis très déçu par ce côté-là qui n'est pas réaliste, qui est théorique, pas pratique, qui est une façade... on raisonne, on discute, on élabore des avis qui d'une part sont trop superficiels et, d'autre part, qui n'ont pas de débouchés... Une fois les avis émis, il faudrait aller les porter, les défendre devant les Pouvoirs Publics... Je ne trouve pas ça satisfaisant... Moi, j'aimerais aller, aller dans les Ministères, aller rencontrer des députés, rencontrer des gens qui sont susceptibles de faire quelque chose... Que mon avis soit pris en considération et serve à quelque chose, serve à faire effectivement que le droit soit meilleur"*.

Aussi a-t-il envie de quitter sa région, malgré l'attachement qu'il éprouve pour la Châtaigneraie, et de retourner travailler dans sa ville natale où, dit-il, *"l'établissement des relations avec les gens est plus facile : on se voit plus souvent, il y a moins de temps de transports etc..."* Projet en l'air ? Il ne semble pas puisqu'il déclare être *"de plus en plus en train de s'en occuper activement"* tellement il est fatigué d'attendre : *"Peut-être que d'ici quatre à cinq ans, j'aurais fait changer un petit peu quelque chose, mais je n'ai pas la patience d'attendre quatre à cinq ans"*.¹

Pour l'instant, il courbe l'échine, il s'adapte : *"... Tant que ce n'est pas manifestement criant (c'est-à-dire tant qu'on supporte assez bien ce sentiment d'inutilité de son travail) on s'adapte, on s'y fait. Quand, par rapport aux objectifs que j'ambitionnais en rentrant dans cet organisme, on s'aperçoit qu'ils sont remplis à moins de 50 %, on se dit : ce n'est sûrement pas ça"*. Alors que son souhait le plus cher serait d'étudier le droit du travail dans sa globalité, par exemple *"tous les rapports d'un patron avec son personnel"*, il en est réduit, ainsi qu'on l'a vu, à s'occuper de questions secondaires.

¹ *Interprétation un peu hâtive puisque Monsieur ROLAND a trouvé un autre emploi dans une organisme où, objectivement parlant, il peut présenter et expliquer le droit comme il l'entend, c'est-à-dire dévoiler certains de ses fondements.*

Deux raisons de son éviction partielle du pouvoir social.

Pour expliquer ses difficultés, voire son impossibilité d'obtenir une parcelle de pouvoir social, en termes simples, d'avoir voix au chapitre, Monsieur ROLAND avance deux raisons. Elles sont d'autant plus significatives qu'elles concernent la répartition du pouvoir dans la société globale.

La première concerne la pénalisation accrue du droit du travail. Elle a pour conséquence de limiter les possibilités d'intervention du conseiller juridique, contrairement aux pratiques antérieures : *"Il y a eu une modification fondamentale qui est apparue il y a trois ou quatre ans. Jusqu'alors beaucoup de choses relevaient uniquement du civil : pour obtenir quelque chose, vous payiez. Vous faisiez un jeu à 50/50 : si je perds, je paierai. Tandis que maintenant on vous inflige une sanction, on vous donne une amende, on noirçit votre casier judiciaire. Le niveau du risque est porté à 80 %, c'est-à-dire qu'on ne peut conseiller à quelqu'un d'aller dans une grande option que si on a 80 chances sur 100 de gagner, ce qui est beaucoup plus difficile et nous a limités dans nos possibilités d'intervention"*.

Sans entrer dans l'analyse du bien-fondé de son argumentation, qui est d'ailleurs partagée par beaucoup de juristes déplorant la progression du pénal au détriment du civil, on retiendra sa propre perception de ce phénomène à savoir : son sentiment d'exclusion. Pour lui, la société lui interdit de peser sur l'évolution du droit.

La deuxième raison est une critique encore plus directe du fonctionnement de la société parce qu'elle touche aux modalités mêmes des prises de décisions. Pour lui, l'organisme où il travaille, tout comme le droit considéré en tant qu'institution, *"fonctionnent en vase clos. Ça fonctionne pour fonctionner... C'est une structure, c'est vraiment l'institution, j'allais dire : figée dans toute sa splendeur..."* Il attribue ces dysfonctionnements à l'existence de "technocrates" s'interposant entre les institutions élues et le pouvoir exécutif et qui détournent le pouvoir en fonction des intérêts de celui-ci. Il se passe dans son organisme, dit-il, ce qui s'est passé à la Commission chargée d'étudier la réforme du code pénal : *"On a fait travailler toute une Commission de distingués juristes, dont des gens bien connus, qui ont discuté pendant trois ou quatre ans des réformes à entreprendre pour finalement confier les propositions finales à deux technocrates qui n'étaient pas du tout des gens de la Commission mais qui étaient plutôt des amis ou des gens bien placés auprès du pouvoir. C'est très symptomatique du fonctionnement du système actuel"*.

Son exclusion du pouvoir lui semble donc évidente : *"Finalement, de l'extérieur, on a très peu de chances d'arriver à faire bouger quelque chose dans le droit. Il vaut mieux être dans la place plutôt que de continuer à faire des études relativement poussées et approfondies..."*.

Militantisme et transformations sociales

Mais si Monsieur ROLAND se trouve effectivement dépossédé dans son travail professionnel, par contre il en va différemment dans d'autres secteurs d'activités où il est parvenu à peser sur l'évolution de la société comme on va l'indiquer brièvement.

Administrateur d'une banque mutualiste, il se plaît, par contraste avec ce qu'il vit dans sa profession, à souligner l'autonomie dont lui-même et les autres dirigeants peuvent jouir : *"Je suis administrateur avec Monsieur M. Notre caisse est tout à fait autonome, on passe le contrat, c'est nous qui négocions le contrat, qui fixons les objectifs, cherchons les moyens appropriés etc..."* De plus, il est président d'une association d'éducation de jeunes qui a périclité ces dernières années mais qu'il est en train de relancer. Le but de cet organisme est d'assister techniquement et financièrement des jeunes faisant des voyages d'études dans le Tiers-Monde. L'association possède un foyer qui est animé et géré de façon communautaire comme il ne manque pas de le souligner, indiquant par là la permanence et la convergence de ses divers centres d'intérêts : coopération, éducation, politique. En outre, il milite activement dans un parti politique. Il a même utilisé la salle commune pour des réunions restreintes de militants politiques, ce qui lui a valu l'inimitié de certains membres du groupe et l'incompréhension des autres. Auparavant, il avait exercé conjointement avec sa femme des responsabilités importantes dans une association s'occupant d'animation de la vie locale et communale. On n'oubliera pas non plus son appartenance passée ainsi que celle de sa femme au mouvement "Vie Nouvelle" dont on a signalé l'existence à diverses reprises.

Ainsi s'explique la représentation sociale qu'elle et lui se font de leur logement. Contrairement à beaucoup d'autres personnes, cadres notamment, *"qui ont acheté de la pierre de taille parce que ça fait bien s'ils reçoivent des gens"*, les ROLAND conçoivent leur logement comme le cadre ou le support de leurs activités militantes et de leurs relations sociales. Pour eux, leur logement n'est pas le lieu où l'on cherche à se positionner socialement et professionnellement : *"Ce n'est pas la profession qui a présidé au choix de ce logement ni à la disposition des pièces... On reçoit très peu dans notre milieu professionnel"* mais, au contraire, un repère pour leurs relations familiales et militantes, un symbole de rencontre : *"C'est plutôt notre milieu d'habitat, de résidence qui a déterminé nos amitiés et pas du tout le milieu professionnel. Nos copains se trouvent sur le milieu d'habitation, nos copains ce sont les copains de telle association dont on fait partie depuis longtemps, ce sont les copains du parti dont on est membre... Ce sont aussi les parents des copains des enfants..."*

Etant donné ses engagements, en partie partagés par sa femme, son choix d'un habitat communautaire, sa participation active pendant la période de construction et, surtout, au cours des premiers mois suivant l'entrée dans les lieux, se révèlent particulièrement cohérents avec l'ensemble des engagements décrits ci-dessus et aussi avec ses tentatives professionnelles pour peser, aujourd'hui et maintenant, sur l'évolution du droit du travail. Qui, plus que Monsieur ROLAND, peut ressentir l'importance capitale de cette branche du droit dans la période de bouleversements sociaux que nous traversons actuellement ! On rappellera à ce propos les descriptions faites lors de la présentation de cette résidence, des multiples tentatives lancées, en particulier par les ROLAND, pour stimuler le développement de formes de vie communautaires plus neuves afin de dépasser les simples relations d'amitié. Tel était et tel est toujours leur objectif.

COHÉRENCE ET INACHEVEMENT DE LEUR TENTATIVE DE VIE COMMUNAUTAIRE

Tous comptes faits, si l'on tente une synthèse de ces deux fragments de vie, on ne peut manquer d'être frappé, comme on vient de l'être à propos des multiples engagements de Monsieur ROLAND, par la remarquable unité existant dans leurs évolutions respectives mais surtout dans celle de cette famille. Son choix d'un habitat communautaire, sa volonté réelle d'y développer un autre mode d'habiter, en définitive un mode de vie différent, s'inscrivent particulièrement bien dans sa trajectoire sociale et surtout dans son projet de vie et de transformation de la société. C'est là toute la différence qui les sépare des deux autres ménages présentés mais qui aussi les rapproche de ceux de la Sole des Moines et surtout de l'ELLAN, plus communautaires, ou encore de ce groupe d'habitat autogéré en cours de formation, dont on va évoquer les orientations. Cela permettra de mieux situer les ROLAND sur l'échelle qui va de l'habitat traditionnel à l'habitat profondément communautaire.

Il s'agit de six ménages travaillant dans un organisme para-public s'occupant d'écologie. Aux dires de ces personnes rencontrées au hasard de la recherche, la plupart des collaborateurs, tous passionnés d'écologie au point d'y consacrer des heures supplémentaires, entendent imprimer à leur travail une dimension personnelle, sociale et probablement politique qui ne va pas forcément dans le sens des instructions données par leurs instances hiérarchiques. Pour lutter contre les pressions dont ils estiment être l'objet (accroissement de la rentabilité, orientations des recherches dans une direction qui ne leur convient pas, etc...) - pressions qui risquent de s'accroître à l'occasion d'une très prochaine décentralisation - ces jeunes ménages ont décidé de renforcer leurs liens et, pour cela, s'approprient à vivre dans un habitat autogéré. Au moment de l'entretien, ils étaient sur le point d'acquiescer à une vieille ferme.

Des propos échangés, nous avançons l'hypothèse que leur regroupement dans une même unité d'habitation constitue, pour eux, le principal moyen à leur disposition pour résister aux pressions technocratiques et surtout pour développer leur propre conception de leur métier d'écologiste. C'est sur cette base qu'ils peuvent développer et renforcer leur stratégie de défense. Ainsi l'habitat, loin d'être un habitat coquille, lieu de repliement familial et social, deviendrait un habitat-support de pratiques sociales différentes. Qu'ils réussissent ou pas dans leur entreprise, il reste qu'aujourd'hui cette forme d'habitat leur paraît être un des meilleurs outils pour conserver et, peut-être, obtenir à travers l'exercice de leur profession, peut-être de leur vocation, une parcelle du pouvoir social.

En fait, c'est, à peu de choses près, la situation dans laquelle se trouvent les ROLAND depuis leur installation à la Châtaigneraie. La différence tient évidemment au fait que ces chercheurs espèrent trouver dans leur futur habitat qu'ils veulent communautaire, la base indispensable à la réalisation de leurs objectifs de transformation des rapports de sociabilité et, plus largement, des rapports sociaux, alors que les ROLAND estiment ne pas l'avoir obtenue. Avec cette famille, on est donc en présence d'une tentative inachevée, pour ne pas dire avortée, de réalisation d'une vie plus communautaire.

CONCLUSION : L'habitat communautaire, lieu de "désenclavement" de la famille

Ce récit de vie, en particulier celui de Madame ROLAND, nous montre aussi la fragilité de la famille traditionnelle ainsi que les remèdes que la vie en habitat autogéré peut apporter. Cet exemple est, comme on l'indiquera de façon plus détaillée au cours de la seconde partie, une intéressante illustration des thèses de Ph. ARIES pour qui l'échec de la famille est imputable à une "excessive privatisation de la vie". Autonomie de l'individu et autonomie de la famille vont de pairs.

- CHAPITRE III -

LE GROUPE D'ELLAN

PREMIERE PARTIE

DES VALEURS COMMUNAUTAIRES BIEN ASSIMILEES

Ce groupe, dont les origines nous font remonter aux années soixante, nous a paru assez typique des rares groupes qui ont pu se constituer à cette époque, avant 1968 donc, sur des bases où se mêlent les valeurs philosophiques, politiques et confessionnelles, à la résolution d'un problème de logement. La recherche d'une organisation collective satisfaisant ces valeurs, et la poursuite de leur approfondissement y sont plus prononcées que la réflexion sur l'architecture et l'espace bâti où elles se réaliseront. Mais au fil de la quinzaine d'années sur lesquelles s'inscrit l'histoire de ce groupe, se dessine assez nettement la constitution expérimentale d'un modèle social d'habitat, lente mais sûre, et qui se différencie de plus en plus nettement d'une simple copropriété : l'expérience acquise sur une telle durée, a récemment poussé le groupe à mener plus avant sa démarche. Une telle expérience est donc d'un grand intérêt, tant pour notre propos que pour les groupes plus récents eux-mêmes.

L'enquête fut ici, comme dans d'autres groupes, grandement facilitée et enrichie par l'accueil qui nous fut réservé. L'acceptation par la plupart des membres du principe de l'observation, allait même jusqu'au désir que celle-ci permette d'éclaircir un non-dit du groupe, si ce n'est résoudre des conflits latents. A l'encontre, pointait aussi pour d'autres la crainte, ou le refus a priori (parfaitement justifié) d'une évaluation quelque peu terroriste par l'observateur, d'un jugement de valeur - et non de fait - par lesquels des sociologues incompetents peuvent masquer leurs implications. C'est, dans les deux cas, valoriser outre mesure le rôle de l'observateur qui, encore heureux s'il aura pu percevoir la réalité sans trop la déformer, a plutôt des leçons à en tirer et certainement pas de leçons à donner, tout au plus des outils.

Sur les sept familles qui composent le groupe, nous avons pu en rencontrer six, d'une part pour un entretien collectif, d'autre part pour de longs entretiens avec chaque couple. Les éléments quantitatifs qui suivent, recueillis en 1980, concernent néanmoins la totalité du groupe. Il comporte donc 14 adultes de 33 à 48 ans (33 à 45 pour les 7 femmes, 35 à 48 pour les 7 hommes), et 18 enfants de 2 à 18 ans (7 à 17 pour les 11 garçons, 2 à 18 pour les 7 filles). Une des familles a 4 enfants, trois familles en ont 3, deux familles en ont 2, et une famille un seul. (la plus récemment entrée dans le groupe, également la plus jeune). Tous les hommes travaillent comme cadres salariés, dont certains à des niveaux de responsabilité élevés. Toutes les femmes ont travaillé (l'une d'elles est au chômage), ou travaillent actuellement (dont l'une à 1/2 temps), avec des qualifications généralement élevées. Si bien que, étant donné l'âge de ces personnes, les revenus familiaux sont assez importants (de 9 à 16 000 F. mensuels, une seule famille étant au-dessous de 12.000). Les domaines où s'exercent ces professions sont assez divers (Electronique, Agriculture, Pharmacie ...). 2 personnes sont Enseignantes.

AGES	HOMMES	FEMMES
47-49	xxx	xx
40-44	x	xx
35-39	xxx	x
30-34		xx
25-29		
20-24		
15-19	xxx	xxx
10-14	xxxxx	x
5- 9	xxx	x
0- 4		xx

Situées à une dizaine de Kilomètres d'une grande ville de province, sur la commune d'un bourg de 2.000 habitants en extension, les sept maisons du groupe sont rassemblées sur le côté d'un vaste terrain à l'aspect encore plus agricole que résidentiel. Maisons familiales, à une dizaine de mètres les unes des autres, elles s'ordonnent autour d'un chemin de desserte (que les fenêtres des cuisines au moins regardent), d'un terrain et d'un petit bâtiment commun au centre, reste d'une ancienne ferme qui occupait les lieux. Elles s'ouvrent vers l'extérieur sur des parcelles privatives peu ou pas marquées, hormises deux d'entre elles : l'une par des haies basses qui masquent en partie le "devant" de la maison, l'autre par des haies gigantesques, non taillées, qui n'auraient pas cours dans un lotissement banal, mais qui ne masquent en rien la maison. Il se trouve que ces haies correspondent précisément aux deux familles dont le rapport aux valeurs communes du groupe s'écarte le plus de la moyenne. Néanmoins, l'entretien ou les plantations ne révèlent ni le surinvestissement du pavillonnaire, ni le désert de gazon impeccable d'un lotissement de luxe, sans pour autant demeurer à l'abandon. La prime apparence ne semble pas le souci majeur des habitants du lieu, le principal objet de leurs préoccupations, qu'il faut donc chercher ailleurs, et que leur histoire révélera mieux.

Nous tenterons de reconstituer celle-ci, de retrouver le fil chronologique au-travers des souvenirs du groupe, de ses recompositions, de ses réévaluations, comme une photographie de la mémoire du groupe, de ses enjeux et de ses projets.

AUX ORIGINES DU GROUPE : LE MOUVEMENT "VIE NOUVELLE"

La constitution de ce groupe, en dehors des déterminants propres à chaque famille, prend racine dans le mouvement catholique "Vie Nouvelle", à la fois parce que tous les membres du groupe y ont participé peu ou prou, parce qu'ils s'y sont connus, parce que les valeurs défendues et partagées dans ce mouvement incitaient à ce type de pratique, parce que le fonctionnement même de ce mouvement, corrélatif de ses valeurs, constituait une ébauche de pratique communautaire, enfin parce qu'une relative homogénéité sociale y régnait (plus par rapport à la situation d'emploi présente que par rapport aux origines, tous facteurs qui facilitaient la rencontre et l'échange entre "Semblables", évitant de superposer des enjeux sociaux aux clivages qui pouvaient exister. Encore que ces faits, s'ils peuvent être considérés comme facteurs catalysants, comme éléments partiels d'explication (d'autres groupes se sont constitués et continuent de se constituer également à partir de ce mouvement), ne sauraient être considérés ni comme condition nécessaire, ni comme condition suffisante, du moins exposés comme tels : la constitution des autres groupes dont l'histoire est exposée ici ne s'est pas opérée sur les mêmes bases. De même, la totalité des personnes que recrute ce mouvement ne sont pas engagées dans ce mode d'habitat :

- *"Vie Nouvelle recrute quand même dans des milieux assez bourgeois et je crois que, à la fois il y a une aspiration à une vie plus étroite ensemble, plus solidaire etc ... et en même temps un fond d'individualisme fantastique."* (TEZ)

- F *"J'y ai rencontré des gens très différents, très divers, et qui avaient l'air de se poser pas mal de questions sur pas mal de choses. Et puis, il y avait quand même un climat qui était très sympathique, un climat de gens qui cherchaient certainement à se connaître beaucoup plus à fond que ce qu'on peut trouver par ailleurs. Il y avait un mélange de célibataires, de gens mariés, des gens assez jeunes d'ailleurs à l'époque, mais enfin par rapport à moi qui étais encore étudiante, quand même dans le monde du travail pratiquement tous : Des gens actifs, très peu d'étudiants."* (ARN-F)

Ce mouvement s'organisait en "Fraternités", groupes de 8 à 12 adultes, avec une minorité de célibataires, non par une dépendance à des paroisses, mais par proximité géographique dans la ville, et en fonction de ses effectifs. C'est ainsi que deux groupes existaient, au Nord et au Sud de cette ville, dont deux des membres de l'actuel groupe étaient les responsables. La finalité de ces petits groupes était à la fois la recherche, en même temps que la pratique de valeurs chrétiennes remises en question :

F - "Les choses qu'on a découvertes à cette époque-là sont devenues presque naturelles à des tas de gens." (HAG-F)

H - "Les fraternités en principe avaient une vie, non pas communautaire mais enfin une vie de relations assez poussées, en ce sens qu'on se voyait autant qu'on pouvait ..." (HAG)

H - "Les gens de Vie Nouvelle, après 2 ans de présence dans le mouvement, qui se trouvaient d'accord avec le mouvement, prenaient le titre de communautaires." (ARN)

H - "Il y avait donc une espèce d'amorce de vie de communauté ... C'était quand même pas courant en France à cette époque-là." (HAG)

L'une des premières pratiques, la transparence, l'entraide et la solidarité financières, découlaient des conceptions même de la personne et de son insertion sociale que défendaient ce mouvement, idées issues du "Personnalisme" d'E. MOUNIER :

H - "La recherche communautaire a affirmé effectivement d'une part, que l'individu existait à travers la vie communautaire - communautaire, pas au sens restreint du terme d'ailleurs, mais la vie sociétaria, quoi! - et que les uns et les autres, on avait un droit de regard chacun sur la vie de l'autre. Donc, il y avait tout un partage d'idées sur le plan de l'éducation, de la Foi, des options politiques etc ...

... avec une notion de péréquation financière, qui progressivement, si tu veux, s'est réduite à une péréquation de la charge de fonctionnement du mouvement. Alors qu'à l'origine, c'était une péréquation de revenus entre les membres du mouvement." (ARN)

F - "Par rapport au problème d'argent, ça a été aussi une nouveauté à l'époque, c'est que tous les gens de cette fraternité devaient être capables d'expliquer aux autres combien ils gagnaient, ce qu'ils faisaient de leur argent : on estimait que les autres avaient un certain droit de regard sur la façon dont on dépensait son fric." (HAG)

H - "... Enfin des tas de trucs comme ça qui sont devenus monnaie courante, mais qui à l'époque étaient très nouveaux." (HAG).

De la même manière, à partir de cette pratique économique, l'ensemble des pratiques de ces groupes tendaient à faire entrer dans l'ordre de la familiarité des relations insérées initialement dans celui de l'étrangeté. Il en va ainsi des pratiques solidaires, mutualistes, communautaires par rapport au contrat, à l'échange économique, à la compétition sociale, c'est-à-dire des pratiques très proches de celles se déroulant à l'intérieur de la communauté familiale, par rapport à celles qui ont lieu avec son environnement

F - "Il y avait posé comme base et comme a priori que si quelqu'un avait besoin de quelque chose, c'était tout naturel qu'il soit demandé à ces gens-là et on acceptait." (HAG)

- "C'est-à-dire qu'à l'intérieur de Vie Nouvelle, quand même, on se préoccupait beaucoup de se dépanner mutuellement, de problèmes d'organisation au niveau des gardes d'enfants, ou des choses comme ça... et puis dans la mesure finalement où le groupe est fondé sur des réunions régulières, qu'on appelle réunions de fraternité, ça doit servir d'un temps fort dans la vie de chacun, et d'un partage des difficultés collectives ; je crois que ce mouvement Vie Nouvelle, si tu veux quand même, crée un tissu social qui ne se trouve pas par ailleurs. Et les gens qui y viennent sont quand même des gens qui sont assez insatisfaits de la vie sociale qu'ils mènent." (TEZ)

Et c'est, par parenthèse, probablement là que réside une autre partie de l'explication, majeure, le noyau en quelque sorte, dans cette réunion

" ... de gens, qui, dans leur vie, avant de s'être engagés professionnellement ont appartenu à des groupements, ont fait des trucs, ont eu des relations quand même plus faciles, plus aisées que lorsqu'ils rentrent dans la vie professionnelle". (TEZ)

...de gens "sociologiquement improbables" ; "Ces gens en porte-à-faux, déclassés par le bas ou par le haut, sont des gens à histoires qui, souvent, font l'histoire". (P. BOURDIEU, Questions de Sociologie, p. 76) - Des gens qui, en même temps, ont l'attitude du militant qui "consiste à transformer l'aventure personnelle, individuelle, en cas particulier d'un rapport social plus général". (id., p. 64).

Plus à leur aise, en sécurité au sein de ces fraternités, où se développe un rapport affectif qui est comme la signature des rapports familiaux, ils souhaitent alors concrétiser cette proximité sociale dans une proximité spatiale :

H - "Effectivement une relation, une affectivité entre nous qui nous donnait envie de se voir. Je pense que c'est sans doute plus de ce type-là." (ARN).

- "Par exemple, sur le plan de l'organisation, Vie Nouvelle a toujours privilégié les fraternités de quartier, parce que justement au niveau d'un quartier, on pouvait plus facilement se voir, etc... et on déplorait toujours tous de ne pas être assez près les uns des autres, de ne pas se rencontrer dans des occasions informelles, et ça faisait partie toujours un peu des lamentations, mais..." (TEZ).

F - "Je crois qu'un des gros problèmes qui revenait périodiquement à Vie Nouvelle, c'était que la difficulté de relations entre les gens était due en partie au fait qu'on habitait loin les uns des autres. Quand on avait quelque chose à se dire, il fallait aller, il fallait téléphoner." (HAG).

F - "On se disait que finalement, si on habitait ensemble, il y aurait beaucoup de choses qui deviendraient possibles, je crois !" (ARN).

Mais un tel souhait, n'apparaissait pas seulement comme une simple conséquence découlant de cette pratique de groupe, mais bien comme un but explicite de ce mouvement (à moins qu'il ne soit devenu consciemment explicite qu'après-coup), comme l'aboutissement d'une recherche et d'une formation :

F - "C'est sûr qu'en venant dans le groupe on se disait que normalement on devait vivre cette vie de fraternité facilement depuis le temps qu'on en cause." (HAG).

H - "Vie Nouvelle est un mouvement qui se dit de formation : le but n'est pas d'y rester, mais à partir de cette formation, de travailler dans d'autres mouvements, ou dans des syndicats ou autres ... La vie municipale : les premiers GAM ont été créés par les gens de la Vie Nouvelle. (...)

Si vous voulez, une sorte de véritable intention d'aller jusqu'au bout dans la vie de fraternité." (HAG)

Et cela d'autant que la presse du mouvement Vie Nouvelle véhiculait sinon un modèle, du moins une interrogation sur le thème de l'habitat. Ce mouvement avait donné naissance en particulier au groupe "Vie Communautaire" (TEZ), qui avait construit un immeuble à Boulogne, dont la presse s'était faite l'écho, et dont il était discuté dans les groupes. La différence cependant qui oppose l'état de la question de l'époque, à ce qu'elle est devenue pour les groupes qui se constituent et construisent actuellement, est que l'expérience n'avait pas semble-t-il mis clairement en évidence qu'à un mode de vie spécifique correspond un habitat et une architecture spécifiques ainsi qu'un mode spécifique de les produire :

H - "Je pense d'ailleurs que l'idée communautaire à l'époque, en terme d'habitat n'était pas une idée d'être les concepteurs de son logement. C'était une idée de vivre en commun dans un logement ou dans des logements. Par rapport à ce qui peut se développer actuellement, d'avoir une maîtrise plus grande sur la conception de son habitat, je pense qu'à l'époque des tentatives communautaires de Vie Nouvelle, ce n'était pas tant de concevoir son logement soi-même que de vivre communautairement dedans." (ARN)

Il faut souligner encore que ce thème de la communauté de voisinage a dû représenter beaucoup plus qu'une simple idée hypothétique au sein de ce mouvement, sans doute une aspiration très profonde et générale, si ce n'est un enjeu. Témoin les attentes exprimées dans les réactions de ceux qui, participants du débat ou de l'élaboration, n'ont finalement pas construit (ou pas pu) avec les autres :

- "Soit il y a de la réticence, soit il y a vraiment de la déception. Le grand groupe auquel on a appartenu n'est pas neutre vis-à-vis de nous."

H - "C'était une idée de communauté qui régnait éventuellement dans ce grand groupe, avec toute l'ambiguïté de ce qu'on met dessous ou de ce qu'on croit mettre dessous, d'ailleurs, et donc il y avait une attente de ce côté-là : ils espéraient qu'on allait faire vraiment un habitat communautaire.

C'est sûr que ... pour moi, personnellement, j'avais une attente de ce côté-là, très marquée ...

H - Oui, moi aussi !"

H - "C'est typique, les gens disant : alors, votre kolkhoze, comment ça marche ? Sachant très bien que ce n'est pas le kolkhoze ici."

F - "Je crois que les gens qui dénigrent ont grande envie de venir y habiter. Enfin, c'est une idée à moi ... Il y a plein de jalousies."

La prégnance de ce thème paraît d'autant plus nette que de multiples échafaudages ou tentatives larvaires se sont développés avant que le projet n'aboutisse, dans lesquels ces familles avaient été impliquées. Nous n'en retiendrons ici que les deux principaux groupes à partir desquels s'est constitué le projet, à la fois pour cette raison historique, et parce que, fort différents, ils paraissent à la racine des clivages qui subsistent encore.

L'HISTOIRE DU GROUPE

Le "GROUPE I" : Vers la mise en application d'une idéologie communautaire.

Ce premier groupe fut composé de 5 familles, toutes participantes du mouvement Vie Nouvelle. Deux seulement de ces cinq familles (ARN et HAG, responsables respectifs des deux fraternités) font partie du groupe actuel, témoignant qu'un facteur matériel (les conditions de logement) se surajoutait, ou plutôt interagissait avec les facteurs mentionnés précédemment :

H - "Et c'est pendant qu'on était à T., c'est-à-dire à l'endroit où on se plaisait le moins d'ailleurs ... La maison était en bordure de la route ... qu'on a démarré en fait dans le premier groupe de réflexion sur l'habitat.

(...) Alors là, on a posé le problème de : qu'est-ce qu'on voulait faire, que vivre etc ... ensemble, enfin toute une étape de réflexion : quel type d'habitat ... C'est d'après cette réflexion qu'on s'est mis à chercher des terrains. On a été au moins une année sans s'occuper de terrain, à réfléchir ensemble (...)

Je pense que d'abord il y avait des problèmes concrets. Les Jou étaient mal logés ..." (ARN)

Mais il serait cependant faux de réduire cette démarche à une simple interiorisation-expression des conditions matérielles de ces familles : les unes se sont logées selon un autre mode d'habitat, les autres ont connu de meilleures conditions avant que le projet ne sorte de terre, des années après. En fait, l'activité déployée par ces deux familles - en particulier - relève également de l'accumulation d'une réflexion philosophico-politique d'assez longue date, et de la référence à de multiples modèles d'époques différentes.

Les ARN : attirés par les expériences communautaires.

*H : - "Disons que j'ai été intéressé par les communautés, et avec ... (...)
(...) notamment les communautés voire de type monastique, tout au moins à orientation mystique. C'était une époque où j'ai dû lire des bouquins avec intérêt comme "Aux sources de ... je ne sais plus quoi, de Lanza del Vasto ... (...)*

*D'une part, j'ai donc lu des bouquins, et d'autre part, les gens chez qui je suis tombé faisaient partie (...) de cette génération d'après-guerre qui avait aussi pensé à la vie en communauté avec le côté spirituel assez fort. Eux-mêmes étaient issus, et moi aussi, schématiquement, de ce scoutisme qui avait idéalisé la communauté, et eux encore plus que moi, pendant la guerre (camps de prisonniers, ou résistance, ou chantiers de jeunesse), enfin toute une génération qui a en fait rebâti le monde dans des communautés forcées peut-être mais ... et comme moyen de résistance aussi à l'époque. (...)
Toute la guerre a été une période également où il y a eu d'une part des idées qui avaient cours, dont celles de Mounier ... en même temps, une période de résistance aux idées marxistes d'un certain côté. (...)*

Et ça a été une époque le ferment communautaire a été très fort avec des tendances de type industriel Boimandeu, des tendances de type agricole (les G.A.E.C. sont issus également de cette période) (...)

Dans la même époque, moi j'ai lu les trucs de Boimandeu : les expériences de coopératives ouvrières horlogères, et j'ai lu ça avec passion, avec intérêt ; ça correspondait à des tendances chez moi et à un attrait qui n'était d'ailleurs pas clair quant au contenu mais qui était une tendance très forte. (...) Il y a un mélange, mais il y a des références idéologiques, puisque dans les règles de Boimandeu, les gens étaient tenus d'avoir une référence ... enfin de creuser une idéologie, qu'elle soit chrétienne, qu'elle soit marxiste, qu'elle soit protestante ... enfin, il y avait, si tu veux, dans leurs règles une obligation d'ordre idéologique, culturel, de spiritualité, quelle qu'elle soit." Et précisément, dans cet ordre d'idées :

"Je prends par exemple les HAG et nous. Je pense qu'on a eu une formation de type, si tu veux, notamment chrétienne, qui s'est exprimée en termes d'être au service de ... et une notion d'être redevable de ce que nous avons, c'est-à-dire de ce qu'on avait eu sur le plan culturel, sur le plan etc ... ce qu'on appelait les dons reçus enfin ... ne m'appartenaient pas, que j'avais à en rendre compte. Globalement, si tu veux ! Enfin, qu'ils n'étaient pas faits pour moi. Voire, à certains moments, à l'extrême, quitte à s'oublier soi-même, et à oublier qu'on avait besoin aussi d'être heureux soi-même." (ARN)

C'est bien en l'occurrence, de ce type de rapport entre les valeurs incorporées et la pratique sociale que M. WEBER avait traité, et dont il a démontré toute la force de transformation sociale. Il n'est pas du ressort de ce récit d'entamer une recherche similaire, de reconstituer l'histoire de cette période et l'interaction des valeurs et des pratiques qui s'y est déroulée. Il n'est cependant pas sans importance d'indiquer, à la fois comme voie d'hypothèse, en même temps que comme constat de fait historique, que de tels processus ont eu lieu.¹

Les HAG : LUI : cohérence entre discours et pratiques
ELLE : la politique du possible

Pour cette seconde famille, et même si l'aspiration au projet communautaire y est très partagée, une différence paraît s'instaurer entre l'homme et la femme, celle-ci exprimant davantage les questions concrètes :

F - "On a habité dans cet appartement de trois pièces, assez grand bien qu'il soit très peu confortable : beaucoup de fenêtres au Nord, juste au-dessus d'une cave mal protégée, donc on gelait, il faisait humide et froid, de temps en temps on voyait la fumée de la chaudière qui passait à travers le plancher. ... On pensait pas y rester de toutes façons ... moi je voulais bien habiter à la campagne, à condition de ne pas être toute seule ... Je préférais habiter avec d'autres gens, c'est sûr, ou à proximité. Ça me paraissait plus dans la logique des choses (...) Moi, je n'avais pas une grande et méchante philosophie par derrière, je savais pas très bien ce qu'on pourrait y faire, mais je me disais que de toutes façons on devrait être intelligent en groupe pour arriver à déterminer ce qu'on pouvait faire petit à petit, (...) ne serait-ce que d'accepter que les autres évoluent, ça nous paraît évident, alors qu'apparemment il y a des gens pour qui c'est pas évident. (...) La JEC m'avait appris qu'on ne vivait pas tout seul, qu'on était responsable collectivement de ce qui se passait, que si on voulait que les choses changent, il fallait se mettre au travail ... (...) en pensant que de toutes façons les solutions individualistes n'étaient pas à priori, les bonnes."

¹ Cf. L'introduction du rapport, pages consacrées au rapprochement entre les CASTORS et l'habitat autogéré.

Leur opposition se manifeste en particulier sur la question de la propriété, ses parents à elle ayant vécu dans des difficultés financières permanentes :

F - "Moi je trouvais idiot par exemple de payer un loyer pendant 20 ans alors qu'avec la même somme on pouvait quand même se retrouver avec quelque chose qui pouvait permettre de parer à d'éventuelles difficultés un jour ou l'autre, alors là on n'est pas très d'accord."

F - "Je crois qu'on n'a jamais eu tellement le sens de la propriété, ou du moins ça t'a toujours fait un peu peur ... On a toujours considéré ça comme quelque chose de douteux d'être propriétaire de sa maison, d'être propriétaire de biens."

H - Oui ... Ça me paraissait même un peu scandaleux, à l'encontre même des idées de la Vie Nouvelle.

F - Et le fait de faire un truc collectif résolvait peut-être un peu la question. Toi tu aurais préféré que ce soit la collectivité qui construise et qu'on soit locataires de la collectivité."

Lui exprime plus une référence à la fois philosophique (E. MOUNIER) et historique (BOIMONDEAU), une recherche très exigeante de la cohérence entre les valeurs, les discours et les pratiques, une recherche de la loi, de la règle commune respectée avec scrupule :

H - "J'ai ressenti la nécessité d'accorder ce que je racontais et ce que je faisais (...). Vivre ce que je racontais (...). On avait des trucs qui étaient trop vieux ... Moi je me rappelle avoir fait du baratin à la Vie Nouvelle sur les philosophes du XIXe ... Seulement dire il y a des gens qui ont déjà pensé à ça (...) comme les communautés de travail aussi qui sont très anciennes ; ils ont la nécessité de partager les gains, la nécessité d'avoir une espèce de gouvernement à l'intérieur, la nécessité d'avoir des règles, avec quand même un côté un peu paternaliste, en ce sens qu'ils se choisissaient une sorte de père élu, choisi, un peu comme à la Vie Nouvelle, suivant le degré d'avancement, d'acceptation de la charte, de la référence philosophique ... (...) Le personnalisme, c'était la recherche d'un établissement de la personne prise comme identité complexe, que ce soit la politique, l'expression personnelle, la vie familiale, la relation avec les autres, le travail enfin. (...) Cet idéal : la nécessité de construire une personne complète dans laquelle tout soit harmonieux et pas hypertrophié."

H - "Moi, de toute façon, j'envisageais mal d'habiter tout seul, ... même si les échanges étaient très réduits dans ma famille, il y avait quand même une permanence de personnes (...). L'idée d'habiter ensemble, ça m'excitait assez. Je crois que j'étais très partant pour les lois, c'est-à-dire pour créer une véritable communauté : la demi-mesure ne m'intéresse pas beaucoup. (...) D'autant que je ne savais pas ce que c'était. (...) Il me paraissait pas impossible de vivre avec d'autres gens même pas dans des appartements voisins, mais vraiment dans le même appartement, considérer les enfants des autres comme si c'était à vous (...). Ce qui était intéressant, c'est pas seulement de connaître les gens, c'est de pouvoir discuter avec eux (...), de pouvoir leur apporter quoi que ce soit."

Dispersion du "GROUPE I"

Après une année de réflexion, donc, ce groupe a recherché un terrain pour construire, en visitant de nombreux, sans jamais former d'accord sur aucun. C'est là d'ailleurs un point crucial pour ces groupes, que l'achat collectif d'un terrain à bâtir les soude, et que son absence les disperse. Ainsi de celui-ci, dont deux familles partirent dans d'autres villes de province, tandis que la troisième se voyait confrontée à "des problèmes d'ordre professionnel" graves, "des difficultés financières" également :

"On n'a pas pensé continuer à 2, et chacun était rentré un peu chez soi."

- "Et c'est là qu'on a été relancés par M. qui est venu, et, je ne sais plus, dans la conversation, parlant qu'ils avaient l'intention d'acheter un terrain à plusieurs, avec 2 ou 3 copains (...)."

J'ai dit : "Tiens, c'est une idée intéressante, on y avait pensé aussi avec tel ou tel", et puis disant : peut-être que cela vous intéresserait de vous joindre à nous. Et puis après, on a dû en parler aux HAG, et puis on s'est dit : pourquoi pas ? Et c'est comme ça qu'on les a rencontrés, les NOU, les LEP et les GRI." (ARN).

Le "GROUPE II": Un amalgame d'accédants "ordinaires" ¹ et de "communautaires"

Des trois familles qui composaient ce second groupe, deux seulement habiteront les maisons construites, dont l'une quittera le groupe quelques années après, dans une situation tendue que nous évoquerons plus loin. Ce groupe n'a pas connu de longue période de réflexion, et paraît s'être déterminé plus par rapport à un problème de logement de jeunes ménages, quoiqu'ils aient tous été participants de Vie Nouvelle, ce qui les engageait peut-être à envisager une opération collective :

"On était donc attirés par la campagne, tout simplement, on ne voulait pas vivre en ville. On venait tous de se marier ou à peu près. Moi, j'avais 2 ou 3 ans de mariage, fauché ... (...) Nous on voulait bien aller à la campagne, mais on ne voulait pas y aller tout seuls. Ma femme avait peur, elle ne voulait pas aller s'isoler à la campagne. On ne voulait pas non plus aller dans un lotissement. On voulait faire quelque chose à nous, quoi, un peu à part, avec des petites idées là-dessus ... (...) On avait visé pour avoir une petite maison de campagne, en faire à notre goût, parce que le lotissement, les maisons toutes pareilles ..." (NOU)

L'un d'eux, très pressé de "poser ses valises quelque part", sillonnait la campagne à la recherche d'un terrain, et finit par en trouver un dans les annonces de la presse :

"Et quand on a voulu acheter ce "terrain-là", à 3, économiquement il n'en était pas question. Moi, je connaissais un 2ème groupe pour avoir fait partie de Vie Nouvelle (...). Le terrain aurait été 2 fois moins cher, il est fort possible qu'on n'aurait même pas pensé aux autres ... On a fait ça parce qu'on ne pouvait pas acheter seuls."

Il n'en reste pas moins que l'idée d'un groupement de six logements ne leur paraissait pas saugrenue, et quoiqu'opposés au lotissement, à ses maisons répétitives, communes, dont ils souhaitaient se distinguer, ils ne manifestent pas d'appréhension, mais y voient plutôt une solution au risque d'isolement campagnard :

¹ Expression utilisée par l'un des habitants pour indiquer, entre autres, leur sentiment d'infériorité à l'égard de l'architecte.

"Pour être honnête, je ne pense pas qu'en 65-66, on avait 30 ans, qu'on savait très bien à quoi on s'engageait. Eux ils avaient déjà les pieds bien sur terre parce que c'était une expérience qu'ils recherchaient depuis de nombreuses années, alors que nous on s'est retrouvés un peu parachutés dedans. L'occasion fait le larron : On a trouvé un terrain, on était 3, on a cherchés trois autres ... C'est pour ça qu'il y avait toujours, qu'il y a un petit décalage entre eux et nous." (NOU)

Mais il est tout aussi intéressant de se demander pourquoi le premier groupe, beaucoup plus précis quant à ses désirs, beaucoup plus dirigé sur un projet communautaire, a accepté de s'engager vis-à-vis d'autres personnes, dont la seule appartenance au mouvement Vie Nouvelle ne garantissait pas l'acquiescement à un projet très spécifique :

F - "On a pensé que deux groupes de gens ayant des motivations relativement différentes pourraient quand même se mettre d'accord." (HAG)

- "On a fait au départ une concession, en disant : Ce qui est essentiel, c'est que les gens restent ensemble, et non pas de ne conserver que des gens qui soient profondément d'accord."

H - "On s'est longtemps dit que ça devait se construire pendant plusieurs années."

Il se peut également que, pour ceux qui étaient mal logés et qui s'étaient dispersés sans avoir trouvé de terrain, l'offre de celui-ci, et sa qualité reconnue par tous, aient pu peser dans la décision :

F - " Les HAG. l'avaient vu. Ils nous ont dit : tu sais, il est sensationnel ce terrain, il est certainement beaucoup mieux que tous ceux qu'on a pu voir jusqu'à présent. Alors nous, sans l'avoir vu, on a dit : bon, ben, on y va." (ARN)

H - "Celui-ci a fait l'unanimité d'emblée."

F - "A proximité de la ville, dans la bonne direction pour le travail pour la plupart, il était vallonné ..."

F - "Sur une route facilement praticable."

H - "Il était bien exposé."

F - "Et cependant assez à l'écart de la route."

Un contrat tacite mais pas de projet collectif cohérent.

Lorsque les deux sous-groupes eurent donc acheté ce terrain en commun, on pouvait s'attendre à ce qu'ils "accordent leurs violons" et tâchent de jouer le même air, surtout pour des personnes connaissant la musique, appartenant au même mouvement d'idées, habituées aux discussions et à la remise en cause de leurs pratiques propres. Si ces discussions ont effectivement eu lieu, et ont permis de former non un consensus, mais plutôt un contrat, un règlement en l'occurrence, les membres du groupe considèrent qu'on n'y trouve pas l'expression d'un projet collectif :

H - "Je crois qu'il a manqué pour l'ensemble des gens qui étaient là une référence ... pour le groupe ... se grouper autour d'une idée. Il y avait un besoin pressant de certains d'entre nous de trouver un logement." (HAG)

H - "On n'a jamais eu finalement de réflexion sur ce que directement ... Qu'est-ce qu'on veut vivre ensemble ? En fait, on a abordé indirectement ces questions, à l'occasion du plan-masse, à l'occasion du règlement intérieur. C'est à travers ça que les choses ont apparues, et pendant longtemps, on a eu toutes sortes de discussions avec des moments parfois très pénibles d'ailleurs où il y avait 2 sous-groupes ..." (ARN)

H - "On n'a pas été au bout de nos idées, ce qui fait, effectivement, comme dit Bernard par exemple, que le plan-masse traduit un compromis, et il n'est donc adapté à aucune des options." (ARN)

Ces deux options, qui cependant ne recouvrent pas tout à fait les deux sous-groupes de départ, peuvent s'exprimer de la manière suivante. Celui qui avait trouvé ce grand terrain estimait qu'il fallait ni plus ni moins que le diviser en autant de lots égaux que de familles. "A la limite ça pouvait donner le sentiment que : on a fait une bonne affaire en se mettant ensemble", ce qui n'est pas faux, et ressemble beaucoup à "l'économie d'échelle" que réalisent les groupes qui construisent actuellement, et que les observateurs qui se satisfont d'un réductionnisme économique considèrent comme le principe explicatif de ce mode d'habitat. Nous avons déjà vu que si le fait est là, et qu'il est à prendre en compte, il relève plus de l'effet que de la cause, sans quoi ce mode d'habitat serait sans doute beaucoup plus généralisé qu'il ne l'est actuellement.

La conséquence de cette première option était la construction de maisons séparées, ayant accès directement à un terrain d'usage privatif, toutes choses qui semblaient agréer la plupart des femmes, et certains des hommes des deux sous-groupes.

La seconde option était exprimée, presque aussi catégoriquement que la première, par un des membres du "groupe 1", tel que nous l'avons appelé. Probablement plus cohérente avec les idées de Vie Nouvelle, cherchant à les matérialiser, elle rassemblait également des partisans de deux sous-groupes, et tout au moins posait question. Si les circonstances ne lui ont pas permis longtemps d'exprimer son utopie, au sens propre du mot, et qu'elle se perdit sous le manteau de l'oubli, elle n'est pourtant pas sans relation avec les développements et transformations récents du groupe (que nous verrons tout à l'heure), tant en ce qui concerne l'espace que la forme juridique.

H - "On a quand même ébauché une idée de société. Mais, on ne l'a pas élaborée. On l'a ébauchée et on l'a éliminée très rapidement."

H - "Je pense que c'était les HAG qui exprimaient le plus le fait que 3 ou 400 mètres carrés privatifs étaient suffisants. Ça se traduisait entre autres par une notion de proximité dans l'habitat, qui était différente, et une notion aussi sur l'appropriation du terrain qui était différente."

H - "Tous les plans que nous, on a faits ... c'étaient toujours des collectifs. On a toujours dessiné des collectifs et non pas des maisons individuelles." (HAG)

F - "Moi, j'avais fait des projets, des dessins, avec des halls qui desservaient des tas de choses, des buanderies communes, et des trucs comme ça ..."

H - Moi, j'étais très sensibilisé à ça !

F - Moi, j'avoue que, personnellement, je n'avais certainement pas vu ça ... B. était beaucoup plus près de ces formes-là, mais moi j'avoue que moi, je ne m'y serais pas vue, ça c'est sûr !

F - *Moi, je m'y voyais bien à condition d'avoir un accès direct sur un morceau de terre quelque part ... que je puisse sortir dehors ..."*

L'évaluation qui est faite a posteriori, de l'abandon de cette option, est pour les uns, un défaut rédhibitoire de réflexion sur le rôle de l'espace (probablement renforcée par l'organisation spatiale qu'ont adoptée beaucoup des groupes qui ont construit depuis), défaut qui n'est pas aussi catégorique pour les autres, mais qui exprime cependant les contradictions internes :

H - *"Il est assez paradoxal que ces faits qu'on a vécus, qui exprimaient des idées plus ou moins de communauté, n'ont pas du tout entraîné une conception de l'habitat qui puisse faciliter ce genre de phénomène."*

H : - *"J'ai souvent dit que si j'avais à recommencer, j'aurais recommencé avec une réflexion sur l'espace mieux assise que ce qu'on a eu (...).*

Il ne faut pas d'espace distendu comme ici. Je trouve qu'il n'est pas normal du tout qu'on aille se réunir ailleurs que chez quelqu'un, sauf peut-être en situation de crise où on a besoin d'un espace neutre (...).

On ferait mieux de penser des espaces privatifs de manière qu'ils s'ouvrent facilement au collectif." (HAG)

F - *"La meilleure preuve qu'on est bien convaincus au bout de 15 ans que la distribution de l'espace est fondamentale, c'est qu'on s'est assez bagarrés avec les FUM. pour l'implantation de leur maison. Il n'y a pas eu de discussions suffisamment longues pour essayer de les convaincre qu'il ne fallait pas descendre dans le bas du terrain, mais qu'il fallait le remonter dans le haut, de façon à ce qu'ils aient obligatoirement la vue sur le chemin, l'arrivée, les autres maisons, que s'ils étaient 3 m. plus bas, on ne les verrait pas, et qu'on n'aurait pas la sensation qu'ils étaient là, et qu'on n'irait pas chez eux, et qu'ils seraient ... coupés du groupe. Ils n'étaient pas convaincus du tout, et je ne sais pas s'ils le sont encore, d'ailleurs, ... et ça, on y tenait mordicus, parce qu'on leur aurait presque dit : si vous ne voulez pas mettre votre maison de telle façon que vous voyiez les gens et qu'on vous voit, vous n'avez rien à faire ici."*

Les discussions préparatoires : une lente dérive vers un banal règlement de copropriété :

Pour leurs défenseurs réciproques, ces deux options représentaient, consciemment semble-t-il, deux modèles de sociabilité : le bon voisinage d'une part, la quasi-communauté d'autre part. L'affrontement de ces deux projets de vie, qui d'ailleurs provoqua des tensions douloureuses, fût non seulement bénéfique et utile pour le fonctionnement futur du groupe, mais permit aussi que s'ancre le souvenir d'un plaisir, probablement celui d'une fondation.

F - *"Parce que ça provoquait des tensions telles dans le groupe, on sentait que les gens étaient très sensibles, épidermiquement, à un certain nombre de choses, et d'autant plus qu'ils n'avaient pas eu l'expérience de vivre sur place, que c'était tout dans l'imagination, et que ... ou il fallait qu'on se dispute, qu'on se chamaille pendant des mois encore, sans arriver à se convaincre, ou bien ... on se rabattait sur des solutions de type classique..."*

F - *"Mais en fait, si, c'était quand même intéressant, parce que ça a permis de voir les soucis des uns ou des autres, ce dont ils avaient peur, ce à quoi ils tenaient. Et sachant ça, il y a quand même eu ... une espèce d'accord tacite sur un certain nombre de trucs."*

H - "Le temps qu'on y a passé ! ... je crois qu'on n'a pas perdu notre temps parce que ça nous a permis sans doute de se connaître !"

H - "On a eu de nombreuses réunions."

F - "Pour commencer, on a commencé par l'arroser !"

H - "Moi, j'ai gardé un excellent souvenir des 6 mois de réunions pratiquement tous les week-end, qu'on a eues chez les uns, chez les autres, comme ça, pour faire un règlement de copropriété."

Dans l'optique donc, non plus d'un projet collectif mais d'un règlement, les membres du groupe paraissent remplacer l'euphorie de l'invention et de l'utopie, par la négociation de règles simples et généralisables communes :

F - "Oui. Je crois qu'il y a eu un problème qui est venu à l'esprit tout de suite, c'est de se dire : tout ça, c'est bien joli, mais si un jour on revend ? Et il y avait le souci de ne pas s'engager dans un système qui puisse gêner celui qui voudrait s'engager. Alors disant : si on a des règlements intérieurs trop extraordinaires, si on a des dispositions de maisons extraordinaires ..."

H - "Et par ailleurs, au début, on s'est bien dit que ... vu l'âge qu'on avait, les uns et les autres, il y avait peu de chances qu'on reste tout le temps ensemble."

Ils commencent donc par élaborer un compromis sur la question du terrain : chacun disposera de 2.000 m² en usage privatif, le restant demeurant collectif, "tout le monde ayant l'impression de faire des concessions aux autres." (F) De là principalement découle le plan-masse adopté : 7 maisons en projet, séparées les unes des autres, mais cependant ordonnées autour d'un chemin central, unique accès au terrain :

H - "Ça, c'est une des rares choses qu'on ait vraiment voulues. Ça, on est très conscients du rôle de cet accès unique ..."

H - "Il y a une maison, d'ailleurs, pour laquelle justement on s'est opposés, où dans un premier projet, il y avait un accès qui arrivait à l'extérieur complètement, et d'autres s'y opposaient pour qu'il n'y ait que cet accès unique."

Les discussions se poursuivent, durant 2 ans, sur les différents points d'un règlement de copropriété : plantations, façades, clôtures, animaux, circulation, locations, cessions et ventes, activités professionnelles, fonctionnement de l'assemblée, etc ... sans que le contenu des débats ne fasse apparaître de différence fondamentale par rapport à une copropriété classique. C'était peut-être là même, comme nous l'avons vu, devenu un objectif minimum. Seule la question d'un possible contrôle du groupe sur les ventes et les nouveaux arrivants introduit une nuance. Hormis celà, il se dégage des compte-rendus de ces réunions l'impression d'un raffinement dans l'analyse des nuisances possibles entre les copropriétaires :

F - "Oui, mais justement, cela traduit en fait la peur qu'avaient les gens d'être gênés par les autres !"

F - "Et finalement, on sentait bien qu'on était là, en train d'essayer d'imaginer les problèmes qui pourraient se poser, de façon à ne pas être pris de court, tout en sachant très bien qu'en réalité, ce ne seraient pas ces problèmes-là qui se poseraient, qu'il fallait être sur le terrain et avoir vécu un petit peu pour savoir quels seraient les vrais problèmes."

H - "Et puis, quand on est arrivés chez le notaire, il nous a dit qu'on avait perdu notre temps, parce que les règlements de copropriété intérieurs étaient tout faits d'avance !"

Ce notaire, qui avait fait partie du "groupe I" et donc de Vie Nouvelle, avait assisté de manière impassible aux réunions, ce qui eût effectivement permis que se dégage une demande originale :

F - "On n'a jamais réussi à savoir s'il y croyait ou s'il n'y croyait pas, s'il approuvait ou s'il n'approuvait pas."

F - "Il a assisté amicalement à de fameuses réunions d'établissement de notre règlement intérieur, jouant le jeu, et un beau jour, il nous a dit : Votre popote, de toute façon, votre règlement intérieur, c'est très bien, mais ce n'est opposable à personne ! Voilà le règlement de copropriété-type auquel vous devrez vous soumettre. Alors, nous on s'est tous regardés en disant : est-ce qu'il se paie notre tête ?"

Cette dérive progressive à partir des valeurs communautaires de Vie Nouvelle, jusqu'à cette intervention du notaire, et l'acceptation d'un règlement de copropriété banal (et inadapté tant aux personnes qu'au lieu), où est précisé "que les chats doivent être promenés dans un panier", "et les chiens toujours en laisse", explique peut-être qu'il ne mobilise pas grand monde pour sa défense et qu'il ne soit que partiellement respecté. Seuls le respectaient ceux pour qui le renoncement à une expérience plus poussée. n'était acceptable qu'en contrepartie de la constitution d'une règle de vie commune, dont la stricte observance relève de l'ordre philosophique :

H - "Le désir de la règle pour moi, c'est assez profond, je ne sais pas d'où ça vient ... c'est le fait qu'il y ait une espèce de référence claire que les gens respectent, qu'ils se sont donnés ... Il y a des règles ici qui sont des règles tacites, qui ont été une fois écrites et qui ne sont pas respectées ... Ça me rend très malheureux." (HAG)

L'architecture : fruit d'un architecte inhabitué face à des habitants
"ordinaires" :

Second spécialiste avec lequel le groupe a eu à travailler : l'architecte. Lui aussi avait fait partie du "groupe 1", et n'avait pu continuer en raison de difficultés professionnelles. Sitôt l'achat du terrain conclu, il fait quelques propositions de plan-masse au groupe. Après les discussions que nous avons vues, celui-ci dépose une demande d'accord préalable et se la voit refuser en raison de l'apparence de lotissement en zone rurale que présente le projet. Il ne lui restera plus qu'à présenter sa demande, non plus rassemblée, mais éclatée sur les trois parcelles achetées. Il leur faudra plus de deux ans pour obtenir les quatre premiers permis de construire, limite inférieure qu'ils s'étaient fixés pour la réalisation.

On voit donc qu'au-delà d'une certaine imprécision dans le projet du groupe, et au-delà de la compétence professionnelle des spécialistes dont il s'entourait, le groupe a rencontré plus d'obstacles que d'incitations en matière de droit de la propriété, et en matière d'urbanisme. La distinction n'est pas faite en ces domaines, entre une prise en charge collective de l'habitat et les opérations de promotion immobilière de moyenne échelle, ces dernières constituant le seul modèle de référence. Ce n'est qu'au prix d'une détermination très ferme et de jongleries juridiques, urbanistiques, bancaires, hors du travail commun, que les groupes plus récents sont parvenus à réaliser malgré tout leurs idées, dont on ne peut pourtant pas dire qu'elles portent atteinte à l'intérêt public. Mais sans doute fallait-il que les premiers affrontent ces obstacles pour que les suivants prennent conscience des difficultés.

En sus de ces normes administratives qui poussaient plutôt le groupe à rentrer dans le moule ordinaire qu'à lever ses ambiguïtés et à résoudre ses contradictions, la rencontre des spécialistes apparaît à l'époque, et souvent encore maintenant, plus comme une dérive supplémentaire vers les formes communes qu'une aide à l'expression de formes nouvelles. En dehors de quelques cas particuliers, architectes et notaires sont plus souvent soucieux d'appliquer les normes que de rechercher des solutions originales.

F - "Je crois qu'il a eu peur de nous ; il a eu peur de notre groupe ; il a eu peur qu'on se tape dessus, je ne sais pas ..."

F - "Mais je crois qu'il a eu un petit peu peur de jouer un rôle de tampon, aussi peut-être entre les différentes personnes."

H - "De par son travail même, c'est la première fois qu'il abordait ce problème-là "

H - "Oui, mais je crois que face à un groupe comme ça, un architecte ne peut s'imposer que s'il a beaucoup de personnalité, et, il faut dire les choses comme elles sont, il faut qu'il ait des idées, sur ce qu'il pense proposer à un groupe qui a envie de faire autre chose que d'habiter un pavillon ordinaire ... Je ne crois pas qu'il avait beaucoup d'idées là-dessus."

H - "Il a cru faire quelque chose qui l'intéresserait, faire un travail assez inhabituel, il s'est retrouvé, je crois, devant des difficultés ... je ne sais pas si c'est sa faute ou la nôtre, mais on a voulu discuter avec lui de groupe à architecte, et en fait on a plutôt discuté d'individus à architecte. (...) Une fois que les décisions de construire les maisons ont été prises, tout ce qui était particulier à chaque maison a été discuté en particulier avec l'architecte."

H - "Non, je crois que le groupe n'était pas assez clair sur ce qu'il voulait faire."

H - "Donc, on s'est rabattu sur la maison ordinaire, quoi ! Dossiers ordinaires, maisons ordinaires etc ... organisation ordinaire : tout est très ordinaire ... Pourquoi est-ce qu'on serait face à l'architecte des gens extraordinaires ?"

F - "On a essayé de se mettre d'accord sur un minimum de points communs dans les constructions : les pentes des toits, le revêtement, le genre d'ouvertures, etc."

H - "Il y en avait qui voulaient pas la construction des maisons individuelles à petits carreaux (...)"

Il nous serait pas venu à l'idée qu'il y en ait un qui fasse une maison en pierre par exemple : fallait que ce soit uniforme (...).

En ce qui me concerne, j'ai fait des croquis, et il n'a absolument pas respecté les croquis, et ça vous déplaît fortement maintenant. ... C'était un gars qui était trop habitué à faire des appartements modernes ... Nous on voulait quelque chose de très classique." (NOU)

Premiers départs et renouvellements

Avant même que la construction des maisons ne soit entreprise le groupe s'est trouvé par deux fois, 3 et 4 ans après l'achat du terrain, confronté au problème crucial des départs et de son renouvellement. Le premier de ces abandons ne semble pas avoir posé question, s'effectuant sereinement et ne nécessitant qu'un transfert de familles dans l'ordre de dépôt des permis de construire. Il est très probable que l'incertitude de la réalisation qui régnait encore, ajoutée à la longueur de l'attente, pour les familles les plus mal logées, aient créé une situation difficilement supportable, et le retournement vers des solutions plus rapides. C'est néanmoins à la suite de ce départ que le groupe avait inscrit et discuté, au nombre des points importants d'un règlement de copropriété, la question du contrôle des transferts de familles. Si la solution n'était peut-être pas alors dûment rédigée, au moins le groupe était-il parvenu à un accord tacite.

Le second départ, précisément, s'effectuait un an après dans l'irrespect complet de cet accord, provoquant une situation de **crise** doublée de problèmes financiers. La famille démissionnaire, celle qui avait trouvé le terrain, qui était partisane d'un partage en lots individuels, et qui était en même temps gérante de la copropriété, avait eu quelque tendance à confondre ses comptes personnels avec ceux du groupe. Ils vendirent leur part de terrain au plus offrant, sans même en prévenir le groupe, par l'intermédiaire des petites annonces, introduisant par là-même des personnes dont l'accord avec les objectifs du groupe ne constituait pas une obligation. Cet épisode reste dans les mémoires comme une "épreuve", en même temps que comme une expérience concrète qui a déterminé en partie les développements ultérieurs. Il montre au moins que la question de la succession, inéluctable, n'est pas mince, et qu'à moins du développement de formes juridiques et architecturales différentes, l'espace produit demeure soumis aux lois d'un marché qui ne sont pas a priori tellement compatibles avec les valeurs de solidarité, et de communauté.

L'un des recrutements nouveaux s'est par contre effectué en conformité aux règles du groupe, tout simplement et une fois encore par le mouvement Vie Nouvelle. Pour cette famille (pour la femme du moins) celui-ci paraît avoir représenté un îlot de sociabilité progressiste dans une mer de **conformisme**, plus compatible avec ses aspirations, et donc source de plaisir, dans lequel ils avaient eux-mêmes effectué des tentatives d'habitat non-individuel. Il semblerait qu'apparaisse là la recherche d'un mode de sociabilité qui se développe assez nettement, et dont l'origine sociale n'est pas aisée à déterminer (sinon qu'il suppose de n'avoir ni privilège à défendre par la distinction, ni origines à masquer par la retenue) :

F - "Quand on a débarqué (dans cette ville), on a eu l'impression de débarquer en plein moyen-âge (...). On a eu l'impression d'entrer dans un monde où l'église catholique dominait la vie sociale d'une façon qui me paraissait absolument invraisemblable. (...) C'étaient des relations extrêmement figées, rigides, suivant un certain code qu'il ne fallait surtout pas rompre. (...) A partir du moment où on s'inscrit dans la vie adulte ... où on se marie et où on a une vie professionnelle, je trouve qu'il y a un changement radical, une énorme séparation, que moi je n'accepte pas.

Rapidement les portes se ferment, on ne peut plus débarquer chez les uns ou chez les autres, les gens s'abritent beaucoup dans le couple. (...)

Moi, je crois que je cherchais dans Vie Nouvelle un prolongement de tout ce que j'avais vécu étudiante. (...) Vie Nouvelle était un peu un espace de liberté par rapport à l'habitat en général."

H - "Par rapport aux voisins et par rapport à la profession, parce que c'est aussi l'endroit, - on l'a beaucoup dit ici aussi -, l'endroit où l'on peut dire n'importe quoi, sans beaucoup de risque d'être jugé, catalogué peut-être ... alors que dans les autres lieux d'insertion sociale, on est obligé à une certaine tenue ... j'entends par là une certaine réserve."

F - "Moi, surtout, je sortirais un peu des clivages bourgeois-pas bourgeois ; j'ai surtout l'impression que les gens se forcent à vivre d'une certaine manière qui est finalement horriblement emmerdante. Moi, je me situerais plus au niveau du plaisir ..."

F - "A un moment, on a envisagé avec un autre ménage d'habiter ensemble, et d'ailleurs, c'est juste après qu'on a pensé à se mettre ici (...), et on connaît 2 autres ménages de Vie Nouvelle, eux aussi habitant à X, qui ont acheté une maison ensemble, dans l'objectif aussi de vivre ensemble."

Un autre départ s'effectuera quatre ans après, les maisons étant construites et habitées, départ conflictuel également, pour de toutes autres raisons. Il sera à l'origine de profondes transformations du groupe. Mais pour le comprendre, il est nécessaire d'en montrer les racines, et d'exposer le développement des pratiques dans le groupe une fois construit, en même temps que l'évaluation qui en est faite en fonction des différentes options du groupe. Celles-ci ont probablement porté leur opposition à son paroxysme au moment de ce départ, laissant le groupe exsangue pour une longue période. Il ne s'en est relevé que récemment, partiellement aux yeux de certains, mais avec plus d'expériences et des objectifs peut-être plus précis :

H - "C'est-à-dire que depuis 3 ans, il y a une espèce de statu quo ..."

F - Non ... on a peut-être moins d'ambition, et puis ..."

H - On a une certaine philosophie ..."

APERÇUS SUR LA VIE DU GROUPE

Le développement de pratiques communes

Les services : des occasions de rencontres et des preuves de la vie communautaire :

Si nous en revenons à la période de l'installation, on se souvient des projets du groupe d'instaurer au moins des relations de bon voisinage, sinon d'échange, de partage, de solidarité, dans l'optique d'un mode de vie communautaire. C'est ainsi que se sont développées un ensemble de pratiques plus ou moins ponctuelles, plus ou moins durables, qui prennent le caractère de services collectifs quotidiens, allégeant la charge économique ou de travail domestique en même temps qu'ils multiplient les rencontres :

F - On avait besoin de se rencontrer, alors on essayait d'imaginer des choses qui nous permettent de se rencontrer.

F - Je pense qu'au début quand même, si je me rappelle bien, on se réunissait beaucoup, - du moins peut-être chez nous - pour déjeuner dans une même maison. Il y a des gens qui étaient fort partisans de faire la cuisine en commun sans arrêt, alors on se retrouvait, je ne sais plus combien, 15 ou 20 ..."

H - Il y avait, par exemple, je crois, la première année, des espèces de points concrets sur lesquels on avait essayé de faire des choses. On ne se rappelle plus beaucoup de la soupe, des repas qu'on échangeait chaque semaine etc ... Bon, c'est des petits trucs comme ça qui avaient été lancés au départ et qui sont tombés.

F - Non ... A un moment, nous on s'est arrangés, par exemple, ... les LEP. tous les mardi soir, faisaient la popote pour 2 familles. On ne mangeait pas ensemble d'ailleurs, parce qu'on avait des horaires pas forcément identiques, mais ils ne faisaient pas la cuisine pour eux tout seuls ; ils la faisaient pour deux. Et quand je rentrais le soir, je trouvais le plateau dans ma cuisine, tout ce qu'il fallait. Tous les mercredi midi, je faisais la popote pour eux, et ils n'avaient plus qu'à se mettre les pieds sous la table !

F - Oui, et puis il y avait les déjeuners qu'on avait lancés. Evidemment, il y avait très peu de gens au déjeuner ; donc, on trouvait ça bête que chacun déjeûne dans son coin ou en tête-à-tête.

Et alors, on avait une affiche, et on mettait son nom, puis en-dessous on disait : j'invite 3 personnes, ou j'invite 4 personnes. Inscrivez-vous. On disait tous que un jour le facteur s'inviterait ... Ça a duré au moins 2 ou 3 ans, comme c'était une boîte aux lettres collective, qui était dans un lieu collectif, on pouvait afficher des choses, on pouvait se réunir, on était à l'abri de la pluie ... donc c'était facile de dire : ce soir, j'ai envie d'aller au cinéma ; qui vient avec moi ?

Cà, c'est tombé avec l'histoire des boîtes aux lettres, individuelles (que les P.T.T. ont installées à l'entrée du terrain). C'est vrai que le fait qu'on n'ait plus l'obligation tous les jours d'aller dans un lieu où tout le monde va, eh bien, ça a sûrement cassé beaucoup de choses !

F - "Et puis, on a quand même été pendant au moins 3 ans avant que les cars scolaires fonctionnent bien. Au début de l'année, on s'est réunis ensemble avec les familles des enfants, pour savoir le matin qui emmenait qui, et le soir qui pouvait ramener, ? ... Ça a quand même fonctionné assez bien."

Egalement mis en commun : des machines à laver, les tondeuses à gazon, le téléphone :

H - "Si on n'a jamais voulu installer le téléphone (pour chacun), c'est qu'on se disait qu'on ne se verrait plus. Il y a un téléphone ici qui sert à tout le monde. J'en suis enchanté, je regrette seulement qu'il soit chez nous au sens où j'ai l'impression que c'est un peu ma propriété le téléphone, où j'ai peur que les autres le prennent comme étant ma propriété à moi.

F - "Ben c'est toi qui paies l'abonnement, alors ...

H - "La frontière effectivement n'est pas toujours facile à trouver."
(HAG)

Il serait inutile d'allonger la liste de ces tentatives, quoique ces faits concrets soient générateurs d'expériences et permettent d'établir une différence entre de pures intentions, entre un discours mythique et des pratiques réelles. Mais notre énumération ne serait certainement pas exhaustive, et la liste n'est pas close : "Le congélateur : il y a des choses très simples qu'on pourrait faire comme ça, à côté desquelles on passe."

L'organisation : la maison commune, les emplois collectifs, les valeurs,
la solidarité financière, la sécurité affective

Mais au-delà de ces "Services" qui, somme toute, se développent avec facilité dans tous les groupes, et parfois dans des voisinages banals, l'instauration d'un espace physique et social collectif, rappelant en cela les terres communes rurales, suppose l'apparition d'une gestion et de rôles collectifs, qui peuvent alors être ressentis plus comme des surcharges que comme des bénéfices communautaires. Le premier point, celui d'un espace physique, bâti ou non, plus directement appréhendable, pose moins de problèmes. Ainsi les charges financières sont réparties :

H - "Chacun paye sa part, les parts sont égales. En principe les superficies sont égales. Attention ! c'est en indivision, on est tous propriétaires de l'ensemble, on a simplement des surfaces privatives qui sont à 50 m2 près les mêmes." (NOU)

Elles sont allégées par une participation physique au travail d'entretien de l'espace commun, sorte de paiement en nature de l'impôt local :

F - "Il y a quand même les ~~week~~-ends collectifs 3 fois par an, pour nettoyer le terrain par exemple : c'est une vraie partie de plaisir !"

Et malgré les dissensions ou les conflits (nous y reviendrons plus en détail tout à l'heure), s'instaure une maison commune, sous la forme d'une partie rénovée de l'ancienne ferme en ruine :

F - "Eh bien, au départ, tout le monde aurait aimé ... d'une part on aurait bien aimé conserver la ferme, parce que c'était intéressant, d'abord elle était assez chouette, seulement personne n'avait de millions à mettre pour la réparer, et si on ne la réparait pas, eh bien, il allait arriver des ennuis. D'un autre côté, dans l'état où elle était, ça faisait quand même une verrue assez peu esthétique en plein milieu de ... en face, là ! Alors, là encore, on a dû se faire un compromis pour ça, en en abattant une partie.

F - ... Il y avait ceux qui voulaient supprimer complètement la ferme pour refaire un local commun qui soit peut-être plus adapté ...

F - Enfin on s'en est servis, même inconfortable, pour y faire 2 ou 3 fois par an, des réunions, comme ça, quoi !

F - Mais, en fait, c'est relativement petit pour s'y retrouver tous, c'est pas immense. Quand on veut y manger tous ensemble avec les enfants, faut être bien décidés, faut pas être trop fatigués."

Par contre, en ce qui concerne la création de rôles ou d'emplois collectifs, en-dehors de ceux que rend obligatoires l'organisation en copropriété, ce groupe - comme les autres - ne paraît pas y être parvenu, et l'on ne peut guère attribuer cela à une question d'échelle, au moins pour cet exemple :

"Avec les autres qui travaillaient à l'extérieur, il y avait quand même l'envie de ne pas être celle qui, étant à la maison, allait récupérer les gosses des autres. (...) On en a parlé plusieurs fois de ça. Mais c'est en fait pour constater qu'on n'a jamais été capables de reconnaître la fonction d'animation, de gestion ménagère dans le groupe : on n'a jamais été capables de le faire, que quelqu'un l'assume, et que le groupe le reconnaisse également financièrement. Et ça, plusieurs fois on en a parlé, c'est un constat d'échec au niveau de cette fonction." (ARN)

Si la constitution de rôles institutionnels dans le groupe d'interconnaissance ne paraît donc pas s'être effectuée, ce n'est pourtant pas faute que celui-ci ait pris corps et âme, que l'existence et la présence du groupe soient incorporées dans la pensée et les habitudes de chacun, modifiant certaines de ses pratiques. Mais nous sommes là, non plus au niveau de l'organisation sociétale, mais plus profondément à celui du social incorporé dans la personne, celui des valeurs que les membres partageaient déjà dans Vie Nouvelle. Jouant inconsciemment le plus souvent, ne nécessitant de support que de la personne et de ses pratiques, il se développe plus aisément.

Cette existence d'un groupe aux valeurs homogènes est d'une part affirmée, transmise (aux voisins, aux enfants), d'autre part pratiquée (solidarité financière), enfin ressentie (impression de sécurité ...). En voici des exemples.

En bordure de l'accès même du groupe, et alors qu'il se trouve en zone rurale d'habitat dispersé, s'est bâtie une autre maison qui ne fait pas partie de la copropriété. L'une des familles du groupe connaissait celle-là, leurs enfants se trouvant dans la même école maternelle.

H - "En fait, ils n'avaient pas acheté ce terrain-là au départ. Ils achetaient l'autre coin du champ, et c'est nous qui avons insisté pour qu'ils viennent là.

F - Oui, je me rappelle qu'à la fois on avait peur, et en même temps on s'est dit : tant qu'à faire qu'ils soient là, il vaut mieux qu'ils soient le plus près possible, qu'on arrive à les intégrer d'une certaine façon.

F - Ils n'ont surtout pas envie qu'on leur casse les pieds avec nos histoires.

H - Au début, ils ont participé à l'entretien du terrain.

F - Au départ, pour les enfants, les parents leur disaient : n'allez pas trop ici ou là ... maintenant ils se sentent parfaitement chez eux.

F - J. avait été les voir et leur avait dit : en tous les cas, vous êtes chez nous comme chez vous, vous êtes mes perpétuels invités."

F - L'an dernier, ils ont organisé un jeu de piste pour tous les enfants.

F - Enfin, je crois qu'on pouvait difficilement avoir des gens plus faciles et plus coopérants ... et qui en même temps sont très contents chez eux ..."

Il est clair que ces qualités "trouvées" chez ces voisins y ont en fait été "produites" par le mode de sociabilité, consciemment ou non, peu importe, du groupe, de la même manière qu'il a été transmis à leurs propres enfants :

H - "Il y a quand même eu un respect de la part des enfants, même assez jeunes, du collectif (...). Je crois qu'ils savent que ce qui se fait ici c'est quand même le résultat d'un travail où quelquefois ils ont été mêlés, parce que quand ils ont une douzaine d'années ils aiment assez se mettre avec les adultes. (récemment par exemple). Ils ont fait un genre de surboom ; leur premier souci ça a été de dire : attention parce que on va faire du bruit." (HAG)

Au-delà de la prégnance mentale du collectif, de son respect et du sentiment d'en être partie-prenante, donc acteur, le groupe a perpétué une valeur de solidarité qui s'est exprimée en particulier au niveau financier :

"Chaque fois qu'il y a eu des problèmes un peu tendus d'argent dans l'une ou l'autre des maisons, on a toujours trouvé dans la maison d'à côté les moyens financiers qui permettaient de passer cette tension. (...) Bon, je dirai que les budgets ne sont pas mis en commun ... Ça se fait sans papelard, ça s'est fait le plus souvent jusqu'à présent, je crois, sous forme de prêt, sans que ça monte à des sommes considérables, mais je pense que ça donne tout de même une certaine sérénité ;" (TEZ)

Enfin, le fait d'appartenir à un groupe social relativement homogène du point de vue de ses valeurs, de s'inscrire dans son histoire, développe un très fort sentiment de sécurité qui résonne en contrepoint des dernières mesures législatives sur la question¹ Il s'exprime autant par des impressions générales que par de menues pratiques, et se développe dans l'ensemble des inter-relations de parents à enfants, d'homme à femme, de couple à couple, d'individu à groupe, offrant la certitude d'un recours, d'une aide aux situations difficiles, d'une solution possible aux conflits, les dédramatisant presque à l'avance :

F - "Je pense que je n'aurais même jamais imaginé que je puisse vivre en laissant la porte ouverte toute la journée." (HAG)

F - "... simplement le sentiment d'une énorme sécurité dans l'existence de ce groupe. Qu'on se voit ou qu'on ne se voit pas ... en été, le soleil etc ... on se voit plus parce qu'on se rencontre dehors. Il peut se passer l'hiver, des semaines sans qu'on se voit vraiment, sans qu'on se rencontre ... ça ne me gêne pas ! Je crois que ceux qui sont plus préoccupés du visage quotidien du groupe, ça les dérange davantage ... de ne pas savoir, de ne pas être au courant de la vie quotidienne des familles etc ... Moi, ça m'est égal, la structure est là, je sais que s'il y a un problème ..." (TEZ)

H - "Si ici, il arrive des choses, comme, je ne sais pas, un accident de la route etc ... on sait ... nous savons tous que dans la mesure où c'est possible, l'événement sera très fortement pris en charge par le groupe. Moi, je me balade beaucoup, je fais beaucoup de route etc ... si je me tue, il n'y aura pas besoin d'aller ailleurs pour chercher des appuis, pour permettre à N. et aux garçons de continuer à vivre. Il y a une sécurité, là, qui est énorme." (TEZ)

F - "Je crois qu'il y a aussi ici par rapport aux enfants ... il y a des choses importantes ... Il y a le fait que certains pères se heurtent avec certains de leurs enfants, que la relation peut être meilleure entre tel enfant et tel adulte d'une autre maison. Ce n'est pas du tout des choses négligeables, ça." (TEZ)

H - "Bon, eh bien, a priori, j'ai l'impression que ici, quelle que soit la maison, quand il y a un petit truc qui se passe, on commence par penser : qui est-ce qui, dans le groupe ... qui, dans le groupe, va pouvoir m'aider à résoudre le truc ? Et il y en a presque toujours un ! Il y a certainement, nécessairement quelqu'un qui a, sur mes problèmes, une certaine compétence. Bon, eh bien, on va aller voir celui qui est censé être compétent, voir si ... avant d'aller chercher à l'extérieur ... voir si il n'y a personne ici ..." (TEZ)

¹ Il s'agit de la loi "Sécurité et Liberté".

F - "Ce qu'il y a aussi, c'est que ... quand tu as une famille qui vit, comme la plupart des autres, un peu isolée du reste, ils peuvent plus difficilement comparer ... Alors que là, on peut se situer par rapport aux autres couples, aux autres existences, d'une manière beaucoup plus intime, beaucoup plus forte, qui peut faciliter des évolutions (...). On s'aperçoit qu'un problème très fort entre homme et femme, c'est tout pareil au niveau du groupe : ça empêche peut-être de dramatiser au niveau de son propre couple."

F - "Le fait quand même qu'on a une histoire commune entre nous et tout ça, ça donne quand même une espèce de sécurité affective qui fait que ... on ne se sent quand même pas ..."

F - Et je dirais une coloration, c'est presque plus riche que l'affectivité. C'est-à-dire qu'on ne voit pas des gens neutres, ils sont colorés, on se sent bien avec eux, on ne trouve pas qu'ils sont bizarres ou qu'ils sont cinglés, on trouve qu'ils ont une couleur, qu'ils ont des aspérités ..."

Les oppositions internes

Si ces pratiques et sentiments du groupe se sont développés, ce n'est pas sans heurts, sans conflits, en-dehors desquels il n'y a pas de raison de bouger, de changer. Il y a certes, ce conflit qui oppose globalement le groupe aux valeurs dominantes de la société (compétition individuelle, compétition économique, autonomie et privatisation absolue de la famille ... etc). Mais celui-là même est porté de manières différentes par les membres du groupe. Grossièrement parlant un mode pratique et un mode théorique s'y opposent comme un réformisme et un radicalisme communautaires, comme les pratiques quotidiennes et les structures sociales, comme le spontané et la règle, comme la dispersion et la focalisation, toutes formes que prennent ces modes dans les conflits qu'ils nourrissent au sein du groupe, sans qu'on puisse jamais les réduire à une simple opposition de personnes. Ces coupures traversent le groupe comme les couples, et jusqu'au sein des individus, selon la forme qu'elles prennent. Nous essaierons maintenant de montrer comment elles se sont articulées de manière très complexe et ont pu déterminer les principales options pratiques et sentiments du groupe.

Cette opposition s'observe d'abord, de la manière la plus évidente et la plus élémentaire dans l'évaluation des pratiques que nous avons décrites précédemment. On trouve d'un côté : "Je trouve qu'il y a énormément de choses positives" (TEZ), et de l'autre :

F - "Je trouve qu'on ne fait rien du tout, mais je trouve quand même que je suis beaucoup mieux ici que je ne l'étais avant."

F - "En fait on n'a pas trouvé tellement de trucs à gérer ensemble ..."
(HAG)

H - "Je trouve qu'on a fait si peu de choses que ce n'est vraiment pas la peine d'en parler." (HAG)

F - "Tout cela nous paraît complètement évident. Le problème, c'est que quand on a fait des choses comme ça, on se dit toujours : et après ? Qu'est-ce qu'on peut faire d'autre ?"

F - "Je discutais avec un ami de ce qu'on vit l'un et l'autre avec nos voisins, nos relations, etc ... Lui vit dans un lotissement la même chose que moi je vis ici, très concrètement."

S'il est vrai, et nous l'avons observé, que le type de pratiques et de mode de vie des groupes d'habitat se développent également dans des formes d'habitat communes (ville nouvelle, banlieue pavillonnaire), et que les groupes ne font que révéler un phénomène de transformation des modes de vie beaucoup plus général, il est intéressant en l'occurrence que le parallélisme soit donné comme critère d'évaluation du groupe, quand bien même cela est jugé heureux. Pourquoi ? précisément en raison des attentes différentes, qui ne se superposent pas aux modèles communautaires du "groupe 1" et au regroupement amical du "groupe 2". De fortes attentes se trouvaient de part et d'autre, qui s'estiment déçues, tant au niveau d'une solidarité morale et affective qu'à celui de l'organisation matérielle ; mais cet empressement des uns est alors donné pour raison de la rétention des autres :

F - "Je pense que j'attendais beaucoup de choses du groupe, à ce moment-là. Et j'ai trouvé des gens avec beaucoup de certitudes, et ça, ça m'a complètement désarçonnée. J'avoue que c'est un mauvais souvenir que je garde du groupe, à ce moment-là notamment. J'avais ... j'avais besoin ... et je n'ai pas du tout senti ... un appui ..."

F - "Je crois que c'est encore peu de chose par rapport à la demande : (ce qu'on a fait) c'est d'abord qu'il y a des décalages des uns par rapport aux autres, et que quand les uns vont trop vite, les autres se mettent encore plus sur la défensive."

H - "En ce qui me concerne personnellement, ça arrivait trop vite, ça ! Ça arrivait trop vite, votre cheminement ..."

Mais si nous mettons en valeur avant tout cette opposition entre attentes fortes et attentes faibles, que celles-ci soient plus d'ordre affectif ou plus d'ordre organisationnel, le groupe oppose lui plutôt, dans un premier temps ces dernières entre elles. On trouve alors une opposition structures/usage où chacun ne range pas les mêmes d'un côté ou de l'autre ; c'est dire qu'elle n'est peut-être pas très opératoire :

- " Je dirais qu'il y a dans le groupe ici deux sortes de gens : il y a les spécialistes ... enfin les spécialistes ! ... il y a ceux qui ont beaucoup plus envie de réfléchir sur les structures, et ceux qui ont beaucoup plus envie de réfléchir sur l'usage quotidien des maisons et espaces communs." (TEZ)

L'ensemble du groupe n'étant pas parvenu à choisir entre ces deux options, ni à pousser au plus loin la réflexion sur l'une ou l'autre, jusqu'à une formalisation, chacun interprète les situations à sa guise, et agit de même :

H - "Que les gosses s'agitent autour de la maison, moi ça ne me gêne pas du tout ... Je suis prêt à bazarder tout ça, tout ce que j'ai planté, semé, ratissé, enfin je ne sais pas quoi, je suis prêt à donner tout ça du moment que les enfants jouent autour de la maison. (...)

Ça réalise un peu les rêves que j'avais, que ... tout est possible aux enfants des autres comme aux miens ; bon je ne défends pas grand-chose aux enfants, ils peuvent bien arracher les arbres, c'est pas moi qui les engueulerait ... D'accord c'est un petit peu une image. (...) On ne s'est pas donné une règle, je ne vois pas pourquoi j'en ferais une à moi tout seul comme ça ... Si la règle n'a pas été établie collectivement entre les enfants et moi, eh bien ça me gêne de leur dire non je ne veux pas que vous fassiez ça." (HAG)

Si nous avons là une attente forte de fonctionnement communautaire relié à la recherche des règles et des structures, tel n'est pas toujours le cas ; tel autre le reliera à une recherche de libération personnelle des pratiques quotidiennes, relationnelles, affectives, en opposition avec une réglementation rigide du tout-communautaire :

F - "Il a fallu se bagarrer un petit peu pour que les autres acceptent que les Untel et les Untel mangaient ensemble et n'invitaient pas tout le monde. Aujourd'hui, je crois que ce sont des choses tout à fait banales. C'était pas tout à fait vrai au départ." (TEZ)

Cette position, peut donc nous apparaître comme une recherche,, au travers du groupe, de l'éclatement des structures traditionnelles (le couple, la famille), de leurs règles rigides (l'invitation et sa réciprocité), sans pour autant vouloir leur en substituer d'autres (comme dans les modèles de communautés monastiques, utopistes, Boismondeau) mais dans le but d'aider au développement de la personne prise dans une entité plus large (la "fraternité", le groupe). Elle reposait sur le postulat que les relations interpersonnelles ne demandaient qu'à se développer dès lors qu'elles seraient libérées d'un carcan. C'est l'hypothèse du fonctionnement spontané, dont les tenants avouent eux-mêmes qu'ils ont, eux aussi, été déçus dans leur attente :

F - "Certains d'entre nous pensaient que, dans un groupe comme ça où tout le monde était partie prenante, il n'y avait peut-être pas besoin d'organiser systématiquement des rencontres ou des choses, mais que chacun devait se sentir suffisamment libre par rapport aux autres pour, quand il avait envie de quelque chose, l'exprimer et le proposer. Et puis, on s'est rendus compte qu'en réalité, ça ne fonctionnait pas forcément comme ça ..."

Un bon exemple de l'opposition entre ces modes de réalisation des valeurs du groupe (que nous caractérisons par les termes très imparfaits de "pratique" et "théorique"), est constitué par le problème de "la ferme". On se souvient que les bâtiments délabrés d'une ancienne ferme se trouvaient sur le terrain que le groupe achetait, et qu'il a ordonné les maisons familiales autour de ceux-ci, les constituant déjà comme foyer ou comme centre (selon qu'on considérera qu'il s'agit d'une parabole ou d'un cercle ...). Dans les discussions préparatoires, les uns étaient partisans de la conservation et de la restauration des bâtiments, les autres de leur démolition, considérant qu'ils étaient inadaptables à un usage collectif, sinon même nuisibles au développement de pratiques communautaires :

H - "Cette ferme, qui est pour moi simplement un symbole ... on est venu retaper les murs ... alors on ne va pas jusqu'au bout, faire tout de manière à ce que ce soit un lieu dans lequel on ait envie d'aller. (...) C'est un alibi la ferme (...). C'est une espèce de symbole oui, d'impression qu'on fait quelque chose de collectif ... On recrée un idéal qu'on est incapable de mettre en place de manière quotidienne dans les liens entre les parties privatives ... On repousse tout ça dans ce symbole qu'est la ferme en disant : c'est là qu'on fait le collectif ... Il vaudrait mieux le détruire pour obliger les gens à trouver ailleurs quelque chose de vrai.

F - N'empêche que quand on se retrouve tous ensemble à 25 ou 30, moi j'aime mieux que ce soit dans la ferme qu'ici.

H - C'est trop petit de toute façon pour qu'on se réunisse tous ensemble avec les gosses." (HAG)

On voit donc, avec cette hypothèse d'un espace communautaire délocalisé et donc généralisé, soutenu par des règles de vie et de fonctionnement précises, comment se constitue ce "mode théorique" par rapport à un "mode pratique" qui localise, symbolise, signifie, compte sur ce que sont les personnes (ce qu'elles ont incorporé de désirs et de valeurs communautaires) plus que sur des structures sociales ou spatiales. L'opposition s'exprime alors encore d'une autre manière, entre une affirmation du désir et de l'initiative individuelle, une autonomie de la personne, et une référence permanente au groupe, un "sens" du collectif, que certains estiment allant en s'estompant.

"Il y a des gens ici qui ont plus le sens du collectif que d'autres, qui sont moins tentés de prendre des positions personnelles sur tel ou tel truc plus ou moins important, plus ou moins mineur. Bon, il y en a d'autres qui auraient plus tendance à dire : oh merde ! allez hop, ça va, je prends la décision, et puis voilà, quoi !

Et puis il y en a d'autres qui ont beaucoup d'idées sur la façon dont il faudrait faire avancer les choses, mais qui, dans la pratique quotidienne de l'entretien des pelouses dont ils sont chargés, ont une activité collective très, très, très, très, très modeste !" (TEZ)

"C'est assez récent, depuis deux ans effectivement il y a désaffection (pour l'entretien collectif). (...) Je pense que les raisons d'être ici s'effacent, elles n'ont jamais été très claires mais elles s'effacent ... (...)

Des choses qui me paraîtraient normales, c'est qu'on tonde d'abord le collectif (pelouses), et après le sien, parce que c'est beaucoup plus facile le second que le premier. (...) Des réactions enfantines : la machine est cassée, on la range, on dit rien ; ici ça ne devrait pas exister ... que des petites histoires clochemerlesques ... "(HAG)

Enfin, pour en terminer avec cette analyse des oppositions internes au groupe, nous prendrons l'une de leurs réalisations la plus manifeste ; c'est elle qui nous a le mieux montré l'irréductibilité de ces oppositions à des conflits de personnes. C'est encore notre notion d'intensité des attentes qui nous paraît le mieux en rendre compte. Dès lors qu'on considère que les pratiques et sentiments développés par le groupe ne sont pas grand chose de plus que ce qui peut se passer ailleurs, dès lors que l'on objecte à l'hypothèse d'un développement spontané des pratiques communautaires qu'on ne le voit pas se réaliser et qu'une règle impérative est nécessaire, dès lors que l'on observe que la volonté communautaire et le sens du collectif s'effritent, dès lors surtout que l'on se réfère à un modèle communautaire plus fusionné que solidariste :

H - *"Il est nécessaire qu'il y ait quelque chose d'extérieur à tout le groupe pour que celui-ci acquiert une certaine cohésion ..."* (HAG)

H - *"Moi, j'ai dit qu'on n'a pas forcément envie, en plus, de vivre en conflit permanent. On a suffisamment aussi de conflits ailleurs, dans le boulot, dans le reste ... qu'on vive un peu chez soi sans être emmerdés, sans avoir à se bagarrer, parce que, à partir du moment où on veut un projet étroit de groupe, vachement tendu et tout ça ..., effectivement on vient à un conflit."*

F - *"M. (NOU) au début a fait plusieurs appels dans ce sens-là ...*

C'est qu'il désirait que le groupe se fixe un objectif commun, en-dehors du fait d'habiter ensemble. Et je crois que... enfin, il y en avait certains qui étaient très réticents vis-à-vis de ça. Je ne crois pas finalement que le fait d'habiter ensemble soit un objectif assez fort pour qu'il y ait une vie de groupe très forte. Je pense que c'est à peine suffisant. Et je pense qu'en effet, il aurait fallu qu'il y ait un objectif commun, de quelque autre ordre que ce soit..." (Il fut question par exemple de l'adoption d'une fratrie entière d'enfants vietnamiens).

H - "En fait, j'ai l'impression que c'est l'inverse qui s'est passé... puisque, il y a à peu près 3 ans, la plupart des gens ici ont pris des responsabilités à droite, à gauche, à l'intérieur de la cité, enfin de la commune, et qui ont au contraire, des responsabilités tout à fait différentes. Et moi, je me demande dans quelle mesure ça n'a pas, au contraire, facilité les choses, et que ça n'a pas été un des facteurs qui a permis aux gens de trouver un équilibre, et de trouver de bien meilleurs rapports entre eux, parce qu'ils avaient des responsabilités qui convenaient à leurs aspirations. (...) Et ce n'est même pas par hasard dans le temps, en plus si, il y a trois, quatre ans, à une époque où bon nombre de besoins matériels internes étaient dominés, enfin dans les maisons..., l'aménagement... enfin, tout... on n'avait pas tout fini, mais un certain nombre de choses avaient été faites... c'est quand même à ce moment-là qu'on s'est investis à l'extérieur, sur la commune". (comme : élu municipal, militant politique ; dans l'association culturelle, dans un club de sorties, l'école de musique, la bibliothèque...).

C'est à notre avis ce dernier développement qui caractérise le plus le groupe, le différenciant alors nettement des communautés et le rapprochant des groupes d'habitat, tels que ceux que nous décrivons par ailleurs. En même temps, nous est montré ici le rôle de "noyau de sociabilité" que jouent souvent ces groupes dans les milieux péri-urbains.

RETOUR A L'HISTORIQUE DU GROUPE : le départ des Lep et la création d'une société d'habitation.

Nous pouvons maintenant revenir à l'historique des transformations du groupe, et à ce départ conflictuel que nous évoquions plus haut. S'il est seulement probable - nous ne pouvons en effet le démontrer absolument - que le développement des pratiques et sentiments du groupe doit beaucoup à la permanence des oppositions antithétiques, et le garantit contre une usure du temps, leur réalisation dans ce départ peut être considéré comme le déclenchement progressif d'une profonde transformation volontaire, appuyée sur des années d'expériences.

Il est certainement très délicat de restituer un conflit de personnes, mais tel n'est pas notre propos. Quand bien même ce départ a pu être vécu de cette manière, que les valeurs et pratiques n'existent qu'agies par des personnes physiques, ce ne sont que les rapports sociaux qui nous intéresseront ici, rapports entre modèles de fonctionnement du groupe en particulier plutôt que rapports de classes. En effet, l'hypothèse d'oppositions entre classes sociales est émise par l'un des membres, qui estime lui-même qu'elle ne rend pas totalement compte des faits :

H - "On se doit de constater que ceux qui ont vécu ici et qui n'y sont pas restés, que ce soit les L., les M., les P., même si ça ne me plaît pas, ne sont pas du même milieu social d'origine. Il y a une identité d'origine sociale qui est très forte entre les H. et nous, et les T. aussi. Je ne veux pas dire que ça explique tout. Je fais un constat". (ARN)

En effet l'hypothèse ne paraît pas très explicative : L'identité d'origine sociale des trois "restants" n'est pas si évidente. La moitié des hommes du groupe actuel sont d'origine modeste et n'ont pas du tout les mêmes attitudes à l'égard du groupe. Si une relative homogénéité des statuts sociaux présents nous est souvent apparue comme une condition nécessaire du bon fonctionnement d'un groupe, c'est là toute autre chose que l'identité des origines : la classe moyenne s'est composée en provenance d'horizons très divers.

Nous évoquerons donc brièvement ce départ, presque laconiquement, pour montrer l'importance qu'il a pu avoir pour le groupe, et comment il nous paraît résulter des oppositions que nous avons examinées :

H - "On a quand même eu le départ d'un ménage ici qui s'est fait dans des conditions assez difficiles, et on est très marqués ... enfin, je ne sais pas si on l'est encore, mais l'histoire du Groupe est très marquée par ça quand même !

F - Pendant un certain nombre de mois après, personne n'aurait jamais osé proposer à tout le monde de se réunir.

H - On a été plus d'un an, si je me rappelle bien, sans faire de réunions de copropriétaires. Plus d'un an !

F - Chacun restait chez soi. Pour la vie quotidienne, comme ça, ça allait très bien. Mais on savait très bien qu'on n'était pas capables de s'asseoir tous dans une pièce ensemble, sans savoir que tout le monde pensait la même chose, mais que personne n'allait oser en parler parce que sans ça, ça risquait de faire des dégâts."

Or la famille "sortante" (LEP), amie de longue date de celle avec laquelle le conflit éclatera au grand jour, et participante de Vie Nouvelle, nous paraît correspondre à ce que nous avons caractérisé sous le terme de "radicalisme communautaire", partisane d'un respect absolu de la règle collective, d'une éducation non-directive ... etc :

H - "Eux comprenaient très mal que des règlements ne soient pas respectés ... Un exemple idiot : ils avaient un superbe chien avant d'arriver ici ...

Eh bien ils s'en sont débarrassés en se disant que : Vu ce qui était écrit dans le règlement ...

... Or qu'est-ce qui s'est passé, c'est qu'au bout de très peu de temps ici il y a eu trois chiens qui ont fait tout ce qu'ils ont voulu." (HAG)

La rupture est apparue, à propos d'un incident mineur, comme l'accumulation de divergences conflictuelles, tel que le rapporte les premiers antagonistes, et eux-mêmes dans une lettre de rupture adressée au groupe :

H - "Les malentendus sont nés de la manière dont on voulait élever les enfants. Ils avaient des conceptions qui nous paraissaient ... trop révolutionnaires peut-être. Nous on était peut-être trop... dans l'autre sens. Il y avait d'autres problèmes, et nous, on s'est accrochés avec eux." (NOU)

H - "Le deuxième point, objet de nos propos acides, concerne la mise en place des poteaux et du grillage autour de leur terrain. Nous n'avons pas admis d'être placés devant le fait accompli. A l'époque, j'avais expliqué à M. que (nous) n'acceptons pas l'absence de concertation avant l'édification de cette clôture. La mise en place de toutes ces barrières, c'était et c'est la violation flagrante d'un consensus qui était à la base de ce que nous voulions vivre ici (...). C'est la concrétisation d'un symbole, et quel symbole ! Devant le mur du silence édifié (...) nous nous sommes imposés nous aussi le silence, mutisme entretenu également par les autres membres de la copropriété (...) fidèles à nos engagements ; nous vous laisserons pour un temps, le choix des futurs occupants."

Certains rappellent également que le développement de ce conflit "était lié à des problèmes internes au couple, puisque à un moment ils ont été séparés, peu après leur départ d'ici". Mais cela nous ramène tout autant à une question de fonctionnement du groupe : F - "Je pense que je ne trahis pas leur pensée lorsqu'ils me l'ont exprimée : ils attendaient ... quelque chose du groupe (...). Le groupe ... a protégé trop la liberté de ces gens-là, puisqu'ils ont réussi à partir. Il fallait s'intégrer plus dans leur vie privée. Et dans un groupe, on doit pouvoir arriver à ça ...

F - Là, tu touches un problème sur lequel fondamentalement on n'était pas d'accord, et où on ne l'est pas forcément encore, hein ! C'est le genre de problème, justement, sur lequel il n'y avait pas un accord, sur la façon de se comporter ... enfin, quand il y a un problème."

Cette famille ayant donc laissé le libre choix des successeurs au groupe, celui-ci après avoir longtemps attendu un acquéreur, recrutera une autre famille de Vie Nouvelle, qui signera un engagement de location. Le groupe manifesterà d'emblée son optique à cette nouvelle famille, en l'intégrant à ses pratiques :

F - "On les connaissait à peine, la première chose qu'on leur a dite : vous avez une machine à laver, on ira faire la lessive chez vous.

H - Et on y est allés, je crois qu'ils étaient un peu étonnés. Ceci dit ça s'est très bien passé, et finalement cette machine a claqué ; on en a acheté une collectivement à quatre, et après une deuxième parce que c'était quand même trop de trajet, qui sert chez des gens différents." (HAG)

Nous ne développerons pas plus ici l'histoire de cette famille, que l'on trouvera retracée après l'histoire du groupe. Il se trouve seulement que cette famille ne souhaitait en aucun cas être propriétaire. Or, un an après le début de la location, la famille LEP. l'avertit qu'elle veut liquider sa maison. L'idée d'une transformation de la copropriété en société coopérative d'habitation avait déjà germé, et suivait son chemin. Elle est apparue comme la solution au problème présent, de sa mise en oeuvre accélérée permit au groupe d'acheter cette maison et poursuivre la location :

H - "On s'est trouvés confrontés à un problème matériel d'achat de la maison, mais le problème matériel s'est posé alors que l'idée était lancée. (...)

(...) Ça a accéléré le processus, sinon on serait restés à réfléchir beaucoup plus lentement. ... Mais on était donc décidés à ce que cette maison ne refasse pas comme le lot qui avait glissé complètement en-dehors des orientations voulues, quoi !" (ARN). En effet :

F - "Les M. avaient remplacé les G. en payant le terrain plus cher que ce qu'ils auraient dû le payer, et les B. ont remplacé les M. en payant la maison et le terrain plus cher qu'ils n'auraient dû le payer." (TEZ). Il y avait donc "un projet plus lointain de ne pas faire du groupe le Neuilly de la commune" (TEZ).

Ces motifs, et d'autres qui ont amené le groupe à modifier son statut juridique, furent exposés alors par l'un des membres dans une lettre de proposition aux autres copropriétaires, (y compris ceux de la maison qui "avait glissé hors des orientations voulues"). Ils sont pour la plupart repris dans le préambule aux statuts de la Société Civile immobilière que le groupe a constituée en attendant de parvenir à un statut de Société Coopérative ; Les Soussignés :

souhaitent construire un cadre de vie favorisant le développement de groupes humains et la personnalité de chacun.

Ils recherchent un schéma d'habitat favorisant les relations d'échanges par les solidarités et dépendances mutuelles.

Le fonctionnement d'un tel groupe est lié à un consensus général sur les objectifs de fond et sur les principales décisions à prendre. En particulier, il est apparu nécessaire aux personnes mentionnées ci-dessus, après être passées de la propriété individuelle à la copropriété de mettre en place une structure remettant en question la notion de propriété individuelle de son logement, avec ce qu'elle engendre d'attaches et de comportements ; elles désirent donc mettre en place une structure de propriété sociétaire. Elles sont conscientes des risques de fixité que toute institution engendre, mais dans cette structure, elles désirent favoriser le développement de la contestation nécessaire à sa remise en cause.

Le règlement de société qu'elles ont construit, ainsi que le montrent les passages suivants, vise d'autres choses :

- modifier partiellement le marché immobilier et surtout son caractère spéculatif par référence à des indices officiels ;
- se rendre ainsi plus libres pour des actions extérieures et des exigences éventuelles de mobilité géographique ;
- favoriser l'accès à l'habitat aux personnes à revenu moyen, en le rendant moins onéreux ;
- situer hommes et femmes dans un pouvoir juridique égalitaire face à la propriété ;
- disposer de contrat garantissant aux parents le libre usage de ce qu'ils ont réalisé dans le cas de succession ;

Ces points sont le résultat de discussions ou d'actions sur le plan essentiellement économique et juridique. Ce plan n'est qu'un de ceux que les personnes ci-dessus mentionnées continuent d'explorer.

D'autre part, elles ne souhaitent pas développer cette recherche seules, mais en relation avec d'autres groupes et personnes vivant des expériences analogues, ceci pour eux-mêmes et pour contribuer à une nouvelle politique de l'habitat.

Bien que se reconnaissant davantage dans l'esprit de la loi sur la coopération, ils ont choisi dans l'attente d'un statut mieux adapté à leurs objectifs le cadre de la société civile défini par les présentes.

Ce préambule, qui n'a évidemment pas force de loi, et en l'occurrence pas de valeur juridique, a néanmoins été disposé là volontairement, en dépit des remarques du juriste consulté :

H - "On s'est fait piéger par le cadre juridique, en éliminant du règlement de copropriété nos intentions, nous tenons à mettre les termes d'un accord d'orientation en préambule du schéma de la société." (ARN)

Le problème directement résolu par ces statuts, qui est l'un des problèmes cruciaux de tous les groupes qui se constituent, et contre lequel celui-ci ne s'était pas suffisamment prémuni - faute d'une expérience antérieure -, est celui du contrôle de l'acquiescement des nouveaux arrivants au consensus du groupe, par un pouvoir juridique - mais également financier - sur les mutations, et même les successions :

H - "On peut choisir ses amis, mais on ne choisit pas ses frères (...). Et le système de mise en place de la Société Civile est celui d'un choix, d'une possibilité encore plus forte de choix de ceux qui viendraient succéder à ceux qui partent." (TEZ).

H - "On pose le problème non seulement des mutations de notre vivant, mais des mutations à travers la succession, se disant de cette façon-là que les enfants, ça leur plaise ou pas, ils vont hériter de parts, et que, de toute façon, par rapport aux parents, ils n'auront aucun droit sur la maison, si ce n'est d'avoir des parts dans la société, les parts n'étant pas affectées à une maison ou à une autre." (ARN)

Ces statuts renforçant la dépendance de l'habitation à l'acquiescement aux valeurs du groupe, on se serait attendu que seule la "maison qui a échappé" n'y adhère pas, le passé commun aussi bien à Vie Nouvelle que dans le groupe d'habitat constituant un "capital" d'expérience communautaire à défendre suffisant pour dépasser le problème d'un investissement financier supplémentaire :

H - "Oui, en payer le prix, et en temps qu'on y passe, et en coût financier ... Il est certain que, lorsqu'on a mis chacun 10.000 F. dans la société au départ, soit 20.000 F. pour les deux ... eh bien pour nous, lorsque ça s'est présenté, on n'avait pas besoin de ça !

MF - On savait où les employer autre part !

H - Ça a retardé d'un an ou deux la réalisation des aménagements des greniers, de faire etc ... Enfin, bon ..." (ARN)

Tel n'a pourtant pas été le cas, puisqu'une autre des familles ne s'y est pas associée, justifiant son attitude de deux manières :

H - "La 1ère c'est que ça coûte assez cher leur truc. Il a fallu racheter la maison. Je sais pas, on s'est dit : nous, au départ, on n'a pas les moyens. Il se peut que si on avait vraiment été décidés, on aurait trouvé les moyens.

- La 2ème qui est peut-être par réaction, tout simplement, bêtement l'idée de base, pour moi, je suis pas contre, mais elle m'emballie pas. Si j'y avais adhéré, ça aurait été par sympathie ... Mais justement il n'y a pas eu d'échanges entre nous ... Je suis un peu vache de dire ça : restons comme on est. Pourquoi faire un pas encore, est-ce que les autres vont en faire un aussi ?" (NOU)

Le problème est posé non plus au seul plan de la résolution d'une succession mais à celui de la réalisation de valeurs communes et surtout des conditions et modalités de cette réalisation :

H - "Ici, il y a une tentative de modifier d'une part notre façon de vivre, d'autre part le système de la propriété. On ne peut pas modifier le système de la propriété ici sans tenir compte de l'environnement. Ce n'est pas possible. Ne serait-ce que parce qu'il y a des tas de lois et de règlements etc ... auxquels on ne peut pas échapper. Donc organiser la propriété de façon différente parce que sinon, notre projet ne peut pas aboutir, mais dans le cadre de ce qui existe, en pesant dessus dans la mesure où c'est possible." (TEZ)

"La 2ème chose, c'est qu'on s'est aperçus à un moment, que compte-tenu de nos revenus actuels, nous serions incapables de renouveler une installation ici, et qu'il fallait créer les moyens pour ; en cas de nouveaux départs, pour des motifs professionnels ou quel que soit le motif, réinstaller ici des gens qui n'aient pas des revenus considérablement supérieurs aux nôtres." (TEZ)

Quant aux modalités, il est d'abord rappelé la volonté, au sortir de Vie Nouvelle, de passer des discours aux actes. Ensuite se pose la question des moyens d'agir dans un groupe : "On avait dit que les décisions dans la copropriété seraient prises à l'unanimité. Dès lors, il suffit qu'un copropriétaire dise non pour que rien ne se passe. On s'est fait avoir là-dessus ; une discussion qui était tout à fait banale au départ : c'était pour savoir si on allait goudronner ou pas les parkings intérieurs. On s'est fait avoir là-dessus. On s'est dit : Il faut recréer au sein de la copropriété autre chose, entre gens qui sont d'accord pour aller plus loin, pour pouvoir passer outre à l'unanimité." (TEZ)

"Ça a été aussi un ras-le-bol d'être toujours en-deçà de ce qu'on veut faire à force de respecter l'unanimité, et de dire : franchissons le cap avec ceux qui veulent." (ARN)

Il serait alors légitime de se demander si le groupe avait absolument besoin d'élaborer un cadre juridique nouveau, nécessitant un grand investissement de temps et d'argent, pour poursuivre et développer la modification de son mode de vie. C'est en fait qu'il (du moins certains de ses membres) ne pose pas le problème à ce seul plan :

- "Je crois que si on en restait à notre groupe, ce serait tout-à-fait choquant, parce que ce qu'on a fait ici, on n'a pu le faire que parce qu'il y avait quand même énormément de gens capables de contrôler le notaire, de contrôler les architectes, de ..." (TEZ)

- "On avait le souci, on l'a exprimé et on l'a écrit, de trouver aussi un mode d'organisation, en disant : "Si des gens comme nous, nous ne prenons pas les risques de chercher un autre mode d'organisation, compte tenu des moyens que nous avons, humainement et financièrement, eh bien, jamais on n'arrivera à proposer à la société un schéma qui puisse servir à d'autres." (ARN)

La question apparaît alors sous un jour fort différent ne se limitant plus (si tant est qu'elle l'ait jamais été) à une dynamique interne, mais s'élargissant à une transformation sociale plus vaste, à une vision du rôle social du groupe et d'une manière générale des marges par rapport aux institutions, en même temps qu'à la question de ces possibilités de transformation au-dedans et au-dehors du travail :

..."Ici maintenant, après 10 ans, la société civile représente une capacité financière considérable, et par conséquent, si la société civile mettait sa signature comme caution d'autres projets que nous considérerions comme intéressants, (ça représente des centaines de milliers de Francs) on peut très bien aider, si c'est notre choix, d'autres groupes à monter quelque chose ; puissance financière, qui est tout-à-fait reconnue dans le monde capitaliste. On doit pouvoir utiliser, je dirais les procédés, les techniques du capitalisme pour faciliter les projets qui sont en fait à côté ou anti capitalistes, dans un autre esprit. C'est très, très lié à ce que je vis tous les jours dans la coopération agricole, c'est exactement la même démarche." (...). Quand on sait ce qu'on veut, on a toujours des textes de lois qui vont à l'appui de ce que l'on veut. Et donc, en s'appuyant sur les textes de lois, on arrive très très bien à faire modifier le fonctionnement des institutions ..."
(TEZ)

"Je ne rejoins pas certaines tendances exprimées en 68, comme quoi les institutions il faut les casser, ça ne sert à rien. En fait c'est la dialectique déviance-institution qui fait progresser, qui fait se modifier les comportements et les mentalités (...). En sachant que ces institutions, quelles qu'elles soient, ont une tendance conservatrice (...). Mais je crois que les groupes informels ne durent pas, et que la transmission, donc le pouvoir politique, passe effectivement par des institutions." (ARN)

"Ici, on a mis quelque chose en place, et voulant mettre quelque chose en place, on a voulu s'inscrire dans la durée. Et s'inscrivant dans la durée, on s'inscrivait dans la lenteur, parce que si on va vite, les choses pètent, et on s'en est aperçus." (TEZ).

"Dans ce domaine-là, les gens dits sérieux ne nous appuient pas beaucoup, parce qu'ils sont convaincus que ça craquera. (...)

Alors là, notre notaire, par exemple, nous considère comme des fous : on est propriétaires d'un truc qui vaut beaucoup, beaucoup plus cher que ce qu'on l'a payé, on veut le faire entrer à un prix très inférieur à ce qu'il vaut sur le marché, et par dessus le marché en perdant de l'argent sur le plan de la société, il faut payer des droits au fisc. C'est complètement dingue, quoi !"
(TEZ)

C'est avec ces moyens nouveaux que le groupe a pu se porter garant pour la construction d'une nouvelle maison entrée directement dans la Société. Elle n'était occupée que depuis quelques semaines lors de notre enquête.

LA FAMILLE DENBAS

DES HLM A L'HABITAT GROUPE

UNE ASCENSION SOCIALE CONTRAINTE

Parmi ces sept familles qui composent le groupe d'ELLAN, nous suivrons l'histoire d'une seule, la famille DENBAS. Non pas qu'elle puisse à elle seule représenter les autres, puisqu'elle est plus jeune, avant-dernière arrivée dans le groupe : mais par là-même, elle est peut-être plus proche des familles qui constituent actuellement d'autres groupes. De plus, son arrivée en remplacement d'un départ conflictuel, a provoqué une redéfinition du statut juridique du groupe, une nouvelle phase de son existence en quelque sorte. Enfin, le parcours singulier de cette famille met bien en évidence des questions qui ne lui sont pas propres : le problème des origines rurales et de l'intégration urbaine, celui de l'ascension sociale des fils d'ouvriers par les études, et de leur entrée dans une classe moyenne où ils se confrontent à des habitus différents, quand bien même le cursus idéologique apparaît très semblable. L'exposé de cette "histoire familiale" ne saurait à lui seul convaincre, apporter la confirmation de nos hypothèses. Il faudra pour cela en référer au moins à toutes les autres histoires que nous avons recueillies, où se retrouvent des éléments similaires, mais aussi parfois différents. Ce récit aura au moins l'intérêt de montrer la légitimité des hypothèses, en faisant apparaître comment une éducation reçue dans l'après-guerre, un habitus social, certains types de socialisation, l'intégration à des mouvements d'élaboration idéologique, des tentatives enfin de vie communautaire dans des situations particulières (telles qu'il s'en était développées dans la résistance et les camps de prisonniers) peuvent apparaître comme ayant contribué au choix d'un mode d'habitat différent.

Au moment de ce récit :

- . lui a trente six ans, est psychologue scolaire, et gagne environ 6 000 francs par mois,
- . elle a trente quatre ans, est professeur d'histoire, agrégée, et gagne environ 7 à 8 000 francs par mois,
- . ils ont trois filles de onze, sept et quatre ans.

LUI : La solidarité rurale, l'acculturation des études, la militance

Lui est d'origine ouvrière, le troisième d'une famille de cinq enfants. Son père, ouvrier grutier à l'arsenal, a terminé sa carrière comme manoeuvre. Il était fils de pêcheur, avait quitté l'école à dix ans pour s'engager comme petit mousse avec ses frères aînés : il était le dernier d'une famille de douze ou treize enfants. Pêcheur jusqu'à dix-huit ans, il s'est ensuite engagé dans la Marine Nationale à l'arsenal.

Sa mère, fille de paysans, a suivi l'école jusqu'à douze-treize ans, puis a fait de la couture à domicile jusqu'à son mariage. Elle aussi est d'une famille de douze ou treize enfants, dont l'aîné a repris la ferme. C'est elle surtout qui a poussé ses enfants aux études : l'aîné jusqu'à un brevet de technicien qu'il n'a finalement pas eu, le second "comme tout bon fils d'ouvrier de l'arsenal, il s'est présenté au concours d'entrée de l'école d'apprentis(...) où il est entré, dans une classe spéciale pour les bons élèves". Le troisième, lui,

aurait donc dû faire de même : "le summum, c'était d'aller à l'école technique". Mais il suit en fait "un parcours scolaire assez particulier : deux ans d'avance, puis deux ans de retard, parce qu'il fallait avoir l'âge pour les bourses". Puis il entre au petit séminaire du coin, et n'ayant jamais fait de latin, triple sa sixième. Il reprendra ensuite jusqu'à la terminal, grâce à la gratuité : "mes parents, en fait, n'ont jamais versé un sou pour moi pendant mes études(...); ça m'a permis de faire des études ; je suis le seul à avoir fait des études, en fait". Il passe alors au grand séminaire, qu'il quitte deux mois après pour s'inscrire à la faculté, en travaillant un an comme "pion" dans une école d'abord, puis pendant les vacances pour compléter ses bourses.

"Alors, la conséquence de cela, c'est qu'il y a eu des effets de coupure par rapport à la famille, à tout point de vue : en kilomètres parce que je suis le seul à être parti loin ; et puis culturel, affectif... j'ai été complètement déculturé, parce que le langage maternel c'est le breton, mes parents n'ont appris le français qu'à l'école, ils ont du mal à parler en français(...). J'ai vécu dans cette pauvreté de langage, que je ressentais comme pauvre, et la culture, c'est à l'école que je l'ai apprise(...). Depuis l'âge de douze ans, j'étais complètement coupé de ma famille. Quand on se retrouve dans une école de frères et que des sergents recruteurs passent tous les ans, tout content de tomber sur des bons élèves pour remplir un poste pendant leurs vacances(...), je retournais à la maison que pour les vacances de Noël, Pâques et les grandes vacances, et encore je passais la moitié de mon temps dans des camps de jeunes. Autrement dit, tous les copains que j'avais, je les ai perdus, toute la vie de quartier".

Avec cette origine de famille nombreuse, nullement exceptionnelle pour l'époque, pour un milieu populaire et en partie rural, où l'on sait que les liens parentaux importent encore beaucoup (la nucléarisation de la famille n'est pas encore passée par là) puis une rupture très forte, subie avec difficultés, on a là l'image d'une insertion sociale irrémédiablement perdue, et pourtant recherchée, comme une profonde plaie qui ne saurait se refermer, C'est un souvenir du temps où l'on n'était pas seul, d'autant plus tenace qu'il s'accroche en un lieu : "C'était les premiers temps des HLM, où les liens étaient très forts entre colocataires, où les fêtes se vivaient ensemble,¹ surtout pendant la période d'hiver : c'était à tour de rôle en fait de s'inviter, tous les dimanches chez les uns, chez les autres. C'était dans les années cinquante, il y a eu une période extraordinaire de solidarité. Nos voisins étaient encore coco, tout fiers d'annoncer la couleur, au-dessus c'était le protestant... ils étaient tous ouvriers de l'arsenal, tous de souche rurale. On ne faisait que revivre là ce que j'avais vécu dans mon enfance, lorsque j'étais dans mon bourg où tout l'hiver c'était les veillées ; où tous les dimanches pendant la saison d'hiver les familles se retrouvaient pour jouer aux dominos, pour prendre le café(...) c'était dans la continuité, on a retrouvé en milieu urbain ce qui se vivait en milieu rural(...). C'était une période assez étonnante qu'on n'a plus revue après, où les gens s'invitaient et s'entraidaient facilement : quand il manquait un morceau de pain ici, ce n'était pas compliqué, on allait frapper à la porte de l'autre ; les gamins vivaient énormément ensemble(...). Pourtant c'était extrêmement clos, sans soleil, affreux : les HLM tels qu'on pouvait les concevoir en 1950. Je me souviendrai toujours de ce déménagement, dans un vieux camion, celui du propriétaire au bourg qui était entrepreneur : arriver à l'âge de neuf ans dans une cour vide, et alors une impression d'accueil immédiatement comme cela se conçoit en milieu rural finalement".

¹ On a rencontré des réflexions analogues de la part d'habitants de la Chataigneraie.

Si l'éducation, la socialisation volontairement ou involontairement apportée aux enfants ont pour fonction de forger des dispositions durables, de transmettre des modèles, normes et valeurs, comment s'étonner qu'un apprentissage de cette solidarité paysanne puis ouvrière ait pu marquer les individus qui l'ont connue, ait pu constituer un pôle sinon un modèle de référence, d'autant que, pour lui en l'occurrence, elle s'est inscrite dans un cadre institutionnel :

"Donc, c'était une paroisse ouvrière très militante, ce qui fait que j'ai fait de la J.O.C. tout en étant au petit séminaire, je me suis occupé de gamins pour faire des camps pendant les vacances (...). Arrivé en fac, il était tout à fait normal que je fasse l'Action Catholique Universitaire, dans l'équipe nationale à Paris, où j'ai terminé mes études, habitant dans une chambre de bonne (...). C'était dans l'ordre des choses : les modèles que j'avais devant moi, c'était les militants ouvriers d'A.C.O., CGT, CFTC, ce qui fait que je suis entré après dans un syndicat, dans un parti, puis à la municipalité".

C'est là encore un autre aspect de cette histoire personnelle, et qui se retrouve dans de nombreuses autres, celui du "militantisme", de l'exercice associatif syndical ou politique, qui représente autant un mode de socialisation, un mode d'apprentissage du jeu démocratique, qu'un mode d'analyse pratique du fait social.

A Paris donc, où il rencontre sa future femme, il "fait Mai 68". Ils se marient peu après, et lui trouve du travail en province, à mi-temps, un an avant de partir au service en coopération.

ELLE : Le cygne noir de la famille

Sa famille à elle a connu un parcours similaire, mais avec une génération d'avance : son grand-père, ouvrier dans un journal, sa grand-mère ouvrière à la même imprimerie jusqu'au mariage, puis cinq enfants. Son père passe un brevet industriel, est mobilisé en 39, fait prisonnier et gravement accidenté. Il restera sous-officier, "Il n'a jamais voulu monter en grade parce qu'il estimait qu'il n'en était pas digne, alors il a refusé les promotions qu'on lui proposait.

Sa mère, d'une famille de cinq également, avait passé le Brevet Supérieur. "Elle est la première à avoir poussé si loin ses études... Elle voulait devenir institutrice, mais il n'y avait de possibilité qu'en laïc, ce qui était impensable en milieu catholique, donc elle a arrêté... Finalement, elle est partie à Paris faire des études d'infirmière". A la fin de la guerre, ils se rencontrent à l'occasion du mariage de leur frère et soeur réciproques et un second mariage entre les familles suit donc rapidement. "Mon père avait trouvé un emploi dans une fonderie comme technicien, et ma mère a dû quitter Paris avec tout le problème du remboursement des études: ça leur a posé des gros problèmes financiers, parce qu'en plus, je suis née très vite, et l'aînée de cinq". Puis son père trouve un patron qui s'intéresse à lui, le pousse à reprendre des études par correspondance, et l'emploie au bout du compte comme "ingénieur maison".

Sa mère travaille alors à mi-temps, le matin, comme infirmière à l'usine. Quatre enfants naissent, coup sur coup si bien que "pour des raisons de surcharge familiale, je suis allée à l'école très tôt, à quatre ans, en école libre ; j'ai eu la chance de démarrer avec du retard, en octobre, parce que la rentrée se faisait à Pâques, façon d'adapter les enfants et d'assurer l'effectif... j'ai eu beaucoup d'ennuis avec la directrice, si bien qu'à huit ans je suis partie en pension. A l'époque, on ne rentrait pas souvent, si bien que j'étais coupée de toutes les petites copines. Donc en pension quatre ans, puis mes parents sont venus à la ville deux ans, puis mon père a été nommé directeur d'une des usines de la fonderie, on a déménagé ; puis assez jeune, je suis repartie à la ville en fac parce que mes parents n'envisageaient pas d'autre solution pour moi. Moi, j'aurais eu envie d'un métier pratique, soit infirmière, soit secrétariat, quelque chose de plus concret. Après quelques aléas, parce que j'étais très jeune, je me suis retrouvée en même temps que "lui" en fac de lettres, et on s'est retrouvés en fait à l'Action Catholique Universitaire (...). Puis on s'est mariés, et à ce moment-là je préparais l'agreg, et j'ai failli être reçue à mon grand étonnement. En même temps, j'attendais l'ainée, j'avais d'autres chats à fouetter ; si bien que j'ai collé à l'oral, mais qu'en échange on m'a donné le CAPES".

"Le poids de la religion était encore très lourd dans la région, et il l'est toujours d'ailleurs (...) et puis je dépendais économiquement entièrement de mes parents... et puis, j'ai jamais eu le choix finalement, jamais on m'aurait laissé m'égarer : en plus, je suis l'ainée, et parce que j'avais un père très autoritaire (...) ici, je suis près de ma famille, mais aussi la plus coupée affectivement : j'étais la seule littéraire, et tous les autres ont le bac math-élem... Les mathématiques, ça a été vraiment de ma part un refus : j'ai eu des études pas difficiles mais assez tourmentées, j'ai refusé de travailler pendant un moment, enfin j'étais vraiment le cygne noir. Ca s'exprime aussi politiquement : j'ai coupé aussi de ce côté-là parce que chez moi c'était l'ordre établi, mon père a été d'extrême-droite dans sa jeunesse. Alors catholique, enseignement privé... Moi, mes filles ne vont pas en enseignement privé, je leur ai rien dit, non, mais on sait que mon mari pense à gauche. Moi, on ne me pose pas trop de questions, il vaut mieux pas... alors, on est catalogué de ... Mais en même temps, socialement, on est reconnu maintenant, d'abord parce que une agrégée ça fait bien dans le paysage (avec ou sans l'agreg, je pense pas avoir changé) ; aussi parce qu'on est les éléments stables dans la famille : il y a eu un certain nombre de problèmes dans les autres couples, de séparations, divorces, mère célibataire, etc... Et puis quand mes parents ont traversé une période très difficile parce que mon père a craqué dans son boulot, a tel point qu'il a fait une déprime et qu'il a fallu l'interner pendant deux mois, c'est nous, à ce moment-là qui avons été le point de repère pour eux, tous les dimanches on faisait trois cents bornes pour être là".

Chez elle, donc, une ascension sociale qui se déroule en même temps que celle des parents, moins brutale certes, sinon qu'elle eût préféré un métier plus manuel. Egalement, une famille nombreuse suivie d'une rupture, plus volontaire celle-là mais non moins exclusive, puis d'un engagement dans l'action collective.

LA COOPERATION : Un apprentissage du communautaire imprévu

Mariés, ils vivent donc un an dans une ville de province, logés dans un trois-pièces meublé, dépendant de l'appartement du propriétaire, qu'ils avaient trouvé par l'intermédiaire de l'Action Catholique.

Puis, un bébé dans les bras, ils partent alors pour deux ans de coopération : *"On croyait au mot coopération ; et on s'est rendu compte sur place que ça n'existe vraiment pas"*. Mais si la coopération ne leur paraît pas exister entre les pays, ils ont fait pourtant là-bas l'expérience de celle entre les personnes, souvenir qui paraît aussi avoir structuré leur vie future.

"C'est là-bas qu'on a appris un peu à vivre en groupe finalement : on était un groupe de Français assez important cette année-là une quarantaine de coopérants militaires plus les conjointes qui travaillaient(...) C'est un milieu très particulier, très difficile à vivre(...). Ce sont des gens qui sont là-bas par intérêt financier d'abord, parce que le salaire est double(...). Les gens qui ici ne font rien, là-bas prennent des allures de princes(...). On s'est retrouvés avec des gens qui nous ressemblaient qui avaient notre âge, notre niveau d'enseignement, et qui n'étaient pas tellement passionnés par l'argent non plus(...). On s'est retrouvés un groupe de huit, deux couples et quatre célibataires. On a vécu un peu en groupe, on était sur le même palier(...). On avait loué en commun une maison au bord de la mer(...). Vivre en groupe, c'était une nécessité, et en même temps ça nous a empêché de sombrer(...). C'est un groupe qui vit toujours. Les étés, on se retrouve(...). C'était un drôle de mélange d'horizons très divers : des très laïcs, des trucs très catholiques, des choses extrêmes(...) avec une solidarité qui était très forte à tous points de vue : financement, les colis on se les partageait, les courses on les faisait ensemble, les congés on les passait ensemble(...), il y en a un qui devient le parrain de la fille de l'autre(...), on se racontait nos déboires, et puis quand ça n'allait pas très bien chez l'un, on se retrouvait, on donnait une petite fête, et puis hop ça lui donnait le moral(...), on se partageait les tâches, bien plus qu'ici(...), on se partageait ce qu'on avait parce qu'on avait quand même relativement peu de choses (...). Il y a eu ce ménage au début qui avait eu les moyens de s'offrir un chauffe-eau et une douche, on en profitait tous, des trucs aussi bêtes que ça, quoi".

Il n'est probablement pas insignifiant que cet épisode se soit déroulé peu de temps après 1968, alors même que les communautés de jeunes fleurissaient en France, quoique celle-ci ressortirait plus d'une idéologie communicative, le mot même de communauté n'ayant pas été prononcé au cours de ce récit. Il y a là tout au moins une période d'apprentissage euphorique de rapports de voisinage intenses et chaleureux, qui leur a servi par la suite d'étalon, de point de comparaison auquel ils se réfèrent encore, et qui a constitué l'ébauche d'un modèle de situation qu'ils ont souhaité retrouver.

LE RETOUR AU PAYS : La découverte des classes moyennes

Retournant deux ans après dans la même ville de province où il avait commencé de travailler auparavant, lui retrouve son emploi, tandis qu'elle ne trouve d'abord qu'un poste à mi-temps qui l'oblige à des trajets de 100 km trois fois par semaine. S'étant de nouveau présentée à l'agrégation, avec succès cette fois-ci, elle obtiendra un poste à plein-temps. Ils habitent alors un appartement de quatre pièces près du centre-ville, peu coûteux mais très bruyant, où naît leur deuxième enfant. Puis, sa situation, à elle, change : elle est agrégée, et donc plus à l'aise financièrement. *"Avec deux enfants, un appartement, c'est pas le rêve, dès qu'il commence à faire beau(...). Bref, ça n'allait pas, alors on cherchait une maison(...). Surtout, quand on est rentré, dans cet immeuble on connaissait personne, j'étais très inquiète(...). C'était des gens qui étaient propriétaires de leurs logements, installés, indifférents comme dans beaucoup d'immeubles. Ca ne nous convenait pas du tout(...). Je me suis dit : bon sang, mais qu'est-ce qu'on va devenir ; ça me paraissait difficile de vivre comme ça dans un petit coin, j'avais très envie de retrouver un groupe, quoi : c'est à cause de ça qu'on a renoué avec Vie Nouvelle"*.

Il se trouve que sa supérieure hiérarchique, à lui, faisait partie de ce mouvement, et habitait déjà ce groupe d'ELLAN ; ils participeront six ou sept ans à ce mouvement avant de le quitter, un peu déçus en comparaison de leur expérience précédente : *"Je n'ai jamais pu m'intégrer pleinement à la Vie Nouvelle : pour moi, c'était d'entrer dans un milieu que je connaissais point, socialement, culturellement. C'est des classes moyennes et des classes supérieures(...) et pour moi, ça a été vraiment la découverte d'un monde, de la classe moyenne, d'un monde possédant où les choses vont de soi, c'est-à-dire qu'on est dans l'ordre de l'évidence(...) Moi, en fait, mon histoire, c'est toujours celle d'une promotion, où il faut toujours faire un pas en avant, toujours quitter quelque chose, une succession de déculturations, une promotion forcée ; alors que là, je me trouvais avec des gens pour qui avoir fait des études, avoir un certain boulot, ça allait de soi. Ca a été l'une des raisons de mon départ(...). La bonne chose à Vie Nouvelle, c'était de rencontrer des gens, des gens sans a priori, sans arrière-pensée ... avec une solidarité immédiate : peu importe ton emmerde, tu es sûr de trouver, de pouvoir frapper à une porte à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, ça c'est évident à tout point de vue, affectivement, financièrement, professionnellement. Ca s'est vraiment pleinement réalisé, ce que l'on retrouve ici, c'est la force du groupe(...). Mais il n'y avait pas ce partage qu'on avait trouvé en coopération, qui nous avait bien convenu"*.

On arrive donc là à un tel degré d'indifférenciation entre la simple recherche d'un logement, l'habitus créé par les phases de socialisation antérieures, les rapports noués au niveau professionnel, qu'il serait vain et pour le moins artificiel de vouloir les isoler.

LA RENCONTRE DU GROUPE

"C'est à ce moment-là qu'on a entendu parler d'ELLAN, ici ; il y a eu une crise, et on a appris qu'il y avait probablement une maison de libre, peut-être à vendre, peut-être à louer. Acheter, ça ne nous intéressait pas ; nos positions sont différentes, moi (elle) je suis parfaitement hostile à la propriété ; pour moi, c'est impensable d'acheter une maison, et puis quand même financièrement on n'avait pas les moyens(...). Finalement, ils n'ont pas trouvé à vendre,

alors, ils se sont décidés à louer(...), on était deux couples sur l'affaire... C'est nous qui avons été choisis... Il y a eu une cooptation ; on est donc arrivés ici en ne connaissant que deux familles par Vie Nouvelle ; d'ailleurs j'étais un peu déçue parce que personne ne nous expliquait rien(...). Après coup, je me dis que ça a été finalement extraordinaire d'être en location ici, c'est-à-dire de se trouver dans une période probatoire(...) Il n'y avait pas un an qu'on était là, tout d'un coup on reçoit une lettre nous disant : voilà, on vend la maison. Alors qu'ils nous avaient dit qu'ils nous louaient pour quatre, cinq ans... C'était le coup de massue, parce qu'on avait toujours rien comme moyens, je ne voulais pas acheter d'ailleurs, mais enfin je me sentais pas capable de me lancer dans des recherches pour déménager. Alors on l'a exprimé aux autres ; je leur ai dit : voilà, je ne me sens pas capable de partir, et on ne peut pas acheter. Alors, qu'est-ce qui se passe ? Finalement, ça a été l'occasion, c'est à ce moment-là que le groupe (dont nous) a décidé de constituer une société de racheter la maison, de nous la louer. Ce qu'on ne savait pas, c'est qu'à l'origine du groupe, il y avait eu un projet de ce genre-là, mais à l'époque, pour diverses raisons, ça n'avait pas marché...

Actuellement, on paie une part du capital en même temps que le loyer, qui sert à l'entretien, et aux charges du propriétaire. C'est pas clair, même fiscalement, alors c'est là-dessus qu'actuellement il y a des négociations à l'intérieur de la société ; c'est le problème de la sortie : si on veut déménager dans cinq, dix ans avec quelles billes on repart ?... Mais en fait ce sont des problèmes qui vont se solutionner petit à petit".

- CHAPITRE IV -

SOLE DES MOINES

PREMIERE PARTIE

LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

L'année de notre enquête, entre deux et trois ans après l'aménagement (Septembre 1978, au bout de quatre années de préparation et de travaux), ce groupe est composé de six familles classiques : 12 adultes, de 30 à 47 ans, (30 à 42 pour les 6 femmes, 33 à 47 pour les 6 hommes), et de quinze enfants de 2 à 18 ans (de 2 à 11 ans pour les cinq garçons, de 6 à 18 ans pour les dix filles). Trois des familles ont trois enfants, les trois autres en ont deux. Cinq des hommes sont salariés (le sixième étant l'architecte du groupe) ainsi que deux des femmes, les quatre autres ne travaillent comme salariées qu'à temps partiel, épisodiquement ou pas du tout. Si bien que trois des familles ont des revenus moyens (5 à 7000 Frs), ce sont celles dont les femmes ne travaillent pas, et que trois ont des revenus élevés (10 à 12 000 Frs). Ce sont les deux où les femmes travaillent à temps plein, plus celle où le mari, plus âgé, et mieux payé. Les professions des hommes, hormis l'architecte, se classent dans la catégorie des techniciens supérieurs, celles des femmes dans la même et dans celle des employés. Il n'y a ni professeur ni instituteur, contrairement aux idées reçues en la matière.

45 ans et +		x	
40-44 ans		x	x x
35-39 ans		x x	x x
30-34 ans		x x	x x
25-29 ans			
20-24 ans	Hommes		Femmes
15-19 ans			x x
10-14 ans		x	x x x
5-9 ans		x x	x x x x x
0-4 ans		x x	

Le groupe de Sole des Moines, plus récent que ceux de la Chataigneraie et d'Ellan, présente par comparaison un intérêt manifeste. Alors que ces deux derniers se sont constitués avant 1968, celui-là le fut après, sans base confessionnelle ni idéologique précise, sans même s'inscrire aucunement dans l'action d'un mouvement organisé tel que le M.H.G.A. Par rapport aux groupes récents que nous avons observés, il représente un type clair de ce qui paraît se développer de plus en plus, quelque chose comme un pragmatisme ouvert aux tentatives, à des modes de vie nouveaux.

Nous avons retracé son histoire à partir d'un entretien collectif, de lettres échangées avec l'une des personnes présente dès les débuts, de ses réactions suite à notre premier résumé, ainsi que des nombreuses autres visites et entrevues que nous avons poursuivies. Nous en décrirons successivement l'histoire, son projet et les espaces effectivement réalisés ; son fonctionnement juridique et sa gestion ; sa vie commune, les modifications des comportements et les questions qu'elle soulève. Nous utiliserons autant que possible le discours même des habitants, la représentation qu'ils ont bien voulu nous donner de leur entreprise et de leur mode de vie, réservant notre analyse pour un niveau comparatif. (cf 2ème partie)

LA CONSTITUTION DU GROUPE

Deux familles que seuls rapprochent des liens de sympathie.

Le départ du projet réside dans la rencontre de deux familles habitant la banlieue Sud de Paris, par l'intermédiaire de leurs filles, alors dans la même école maternelle.

Des liens de sympathie se développent rapidement entre les deux femmes, puis les familles passent leurs vacances ensemble. De là naît l'idée de se loger ensemble "dans une grande maison, style maison rurale", bien que cela nécessite de s'éloigner de Paris. Rien pourtant ne semble rapprocher ces deux couples : origines familiales, niveaux d'études, métiers sont très différents. Simplement ils s'estiment, s'apprécient mutuellement, et les moments de vie commune sont faciles et agréables.

"Nous, on voulait changer parce qu'on était dans un deux pièces, j'attendais le petit... On a regardé les appartements : c'était très cher pour se loger...

- Nous, on était en location, on se posait bien le problème de savoir si on continuait à louer, ou si on s'installait quelque part ; en comptant le fait que ça nous obligeait à partir très loin de Paris pour trouver un truc abordable..."

L'idée apparut alors d'essayer de construire : "Au début, c'était un volume à aménager, style grand hangar amélioré. On devait petit à petit aménager l'intérieur. On a cherché un terrain. On a fait le tour des mairies du coin, et on a trouvé ce terrain grâce à l'appui du maire. C'était peu cher : on pouvait s'agrandir. On a contacté un copain à nous, un ami de jeunesse qu'on aimait bien, mais dont la femme était vraiment très différente de nous : très butée, très fermée, ayant des avis catégoriques sur tout, ne s'intéressant qu'à des trucs qui ne nous intéressaient pas. Mais on tenait à lui".

Motivations : économie et relations de voisinages sympathiques

"Nos motivations de départ, c'était :

1°) de se loger pour pas trop cher, ou tout au moins au prix de ce que l'on pouvait trouver pour un F4, mais conçu comme on le voulait.

2°) De ne pas se loger seul dans son coin : on ne voulait absolument pas de pavillon.

Je me souviens très bien que lui, nous avait dit : qu'il a vécu en pavillon quand il était jeune, et qu'il se souvenait de dimanches mortels en famille ; et il a dit : "il faut pas qu'on recommence ça pour nos gosses, à s'emmerder seul dans son coin".

3°) On voulait une entraide au niveau des enfants : chaque fois que l'on sortait, il fallait trouver quelqu'un, et c'était vraiment très cher. Donc on le faisait peu et on était très coincés.

Donc on a évolué à partir de ces premières motivations. On en a pris conscience lorsqu'on est allés manger chez cette troisième famille pour rencontrer un couple qui aurait éventuellement été intéressé. C.BERGER avait déjà esquissé des plans, et une salle collective de petite taille y figurait. Les gens que l'on a rencontré n'en voyaient pas l'intérêt ; ils préféreraient que ce soient des garages. Ils voulaient se privatiser un bout de jardin que nous voulions garder collectif. On s'est aperçu ce soir-là qu'il y avait des choses nouvelles opposées dans le projet et auxquelles on tenait. On a un peu radicalisé notre attitude devant l'attitude individualiste des autres".

Recrutement : des relations amicales cachant une sélection sociale.

"On a parlé du projet à l'une de mes soeurs, qui avait un moment eu l'idée d'acheter un pavillon. C'est surtout l'aspect intéressant financièrement de l'opération qui les a décidés, ainsi que le côté d'aide pour les enfants.

Puis on a acheté le terrain qui faisait exactement suite au nôtre, et donc on s'est mis à chercher d'autres familles : le groupe a évolué en fonction des possibilités du terrain. Nos premiers amis nous ont présenté une famille amie : les maris travaillaient dans la même branche. Ils ne se connaissaient pas profondément, mais ils nous ont semblé sympa à nous aussi et ils se sont décidés à venir dans l'opération - lui surtout, elle était plus méfiante.

On voulait trouver encore une famille afin que la charge foncière soit la moins grande possible. On avait appris par mon frère que sa belle-soeur serait peut-être intéressée par ce genre d'opération. On s'était déjà vus, il y a longtemps, une ou deux fois. On s'est bien plu. C'était un truc comme ça qu'ils voulaient, mais sans le savoir exactement comment s'y prendre. Ils en avaient déjà beaucoup parlé avec des voisins amis avec lesquels ils se rendaient déjà beaucoup de services. Ils sont donc venus très volontiers, bien que ça les éloigne de Paris".

Ils l'expliquent ainsi, " Nous , on avait essayé de le faire avec une famille : elle, c'était une de mes amies d'enfance qu'on a retrouvé tout à fait par hasard. On a cherché à aller habiter... presque ensemble, dans le même immeuble - on s'est énormément gardé les enfants, on s'est fait la soupe en commun - ça a très bien fonctionné pendant un bon moment. J'avais vraiment envie de revivre ce même genre de situation, j'étais sûre que c'était faisable. On avait dit : on devrait se faire construire ensemble, c'est une idée qui nous avait trotté dans la tête".

De ce recrutement, on pourra donc retenir qu'il s'est opéré "en tâche d'huile" en quelque sorte, sans battage et rapidement, sur une base de relations amicales ou de parenté : "c'était le tout-venant : un copain de travail à x..., une soeur à y...". Mais il est cependant probable que les critères subjectifs et inconscients de l'amitié, de l'affectif, recouvraient à la fois une sélection sociale (en termes de niveau), en même temps que celle d'un mode de vie et de sociabilité cohérents. Les pourparlers qui ne se sont pas poursuivis ou n'ont pas aboutis ne nous sont pas racontés : l'énoncé même du projet a dû sélectionner, chez l'auditeur, ceux dont les stratégies et les valeurs n'étaient pas remis fondamentalement en cause par les motivations et les objectifs des recruteurs. On a vu cependant que cela s'était déroulé rapidement et sans grande difficulté, rencontrant même chez certains une préoccupation latente. Il ne serait donc pas étonnant qu'une proportion non-négligeable de la population en recherche d'accession à la propriété soit sensible à ce mode d'habitat.

LE PROJET

A partir de ce groupe le projet s'élabore, en se modifiant considérablement, au fil des réunions bi-mensuelles :

"Au départ, il n'y avait pas tellement d'idée collective... on voulait construire à plusieurs, et c'est venu de l'évolution du groupe petit à petit, qu'on s'est dit : on va faire une salle commune, ceci, cela .. et c'est petit à petit que le bâtiment s'est vachement construit autour de la salle commune, y'a eu inflation de surface, privative et collective, et des prestations plus sérieuses pour l'isolation, les radiateurs, les doubles vitrages... alors de temps en temps, ça créait des tensions..."

. Un nouvel arrivant bien préparé à la vie du groupe.

Mais, au moment précis de démarrer le chantier la troisième famille entrée en lice déclare forfait, avec pour argument que les prix n'étaient plus ceux du départ. En fait "cette "collectivisation" était vraiment née de nos discussions, de nos décisions prises tous ensemble. Lui participait aux réunions, mais strictement jamais sa femme n'y a assisté. Je pense qu'était devenu le projet, elle n'en voulait pas : qu'il y ait des espaces communs, que son enfant échappe à son contrôle. Elle voulait un jardin privatif...etc..."

"Elle voulait pas d'accès de la chambre de ses enfants à la salle collective. Elle nous avait dit : je me mettrai en bout de bâtiment, comme ça je ne vous gênerai pas. Elle voulait son jardin... Elle faisait quand même savoir à travers son mari qu'elle voulait des petits carreaux". "Ils ont donné une raison financière qui est fallacieuse, parce que ici, on est à des prix défiant toute concurrence".

"On a retrouvé un sixième grâce aux derniers venus qui ont amené une famille qu'ils avaient rencontrée dans une paroisse très active des environs. Ils se sont décidés en très peu de temps, en laissant les décisions à leurs filles adolescentes". presque plus proches en âge des autres couples ; ils en parlent ainsi :

- "Quand on les a rencontrés, ça a duré encore deux ans. Il y avait l'achat du terrain, et les premiers plans étaient faits, la maquette et en gros l'ossature architecturale".

- "On avait cherché aux alentours, des appartements, mais alors, ça avoisinait les 45-50 millions anciens. J'avoue que je cherchais plutôt le calme".

- "On avait cherché déjà avant, avec les x... à acheter une maison à deux - c'est pourquoi on avait déjà l'esprit un peu prêt - quand les P... nous ont parlé d'ici, ça a fait tilt. Alors on a essayé de faire le tour de la question avec les filles, il y avait le problème des copains, le problème de l'école..."

- "C'était des copains qui ont construit ensemble, au départ, il n'y avait pas le mot autogestion dessus : on se débrouille à la petite semaine, c'était ça et ça reste un peu ça".

- "C'est vrai que vous aviez formé un noyau qui semblait homogène, au point de vue amitié et au point de vue familial... Nous (arrivés en remplacement), on a eu l'impression d'un groupe assez cohérent ; on a eu l'impression d'être un peu parachutés, un peu à l'extérieur d'un groupe qui était déjà formé..."

- "Oui, parce que ça faisait un an qu'on faisait des réunions, on avait soulevé pas mal de truc".

. Un bâtiment reflète d'autres types de relations...

De cette période de réunions résultera le bâtiment construit, intégrant les contraintes extérieures comme les désirs du groupe, la volonté du maire de lier les constructions à la rue par exemple.

"Des premiers dessins, il en reste pas grand chose... parce qu'il faut voir qu'ici on a un terrain qui est tout petit (1400m²), et la surface du bâtiment est de 1200m² (total de planchers, en fait 600m² de terrain libre pour 800 occupés) : on voulait garder une bande relativement agréable par derrière ; on voulait que nos gosses soient au niveau du jardin, donc il fallait bien que chacun se superpose..."

Ca a fait six bandes de 6 mètres... Et en plus il y avait le problème économique : on a choisi une ossature qui est extrêmement simple (murs parallèles) et qui définit un espace identique pour chaque logement. Il y a 145m² habitable en fait par logement, en moyenne ; ils sont articulés autour de la salle collective... elle fait 110m². Il y a deux petits locaux dans les garages, à côté, dont l'un est aménagé en labo photo, ils font 12m² chacun, à peu près. En parties non privatives hors garages, il y a environ 150m²".

L'architecte, qui fait partie du noyau de départ du groupe, a 26 ans à l'époque. Il est salarié dans une agence, et se laisse emporter dans l'exercice libéral de la profession à cause de ce projet sur lequel il travaillera énormément, parvenant à le réaliser au prix H.L.M. La structure de l'ensemble est sans doute pour une bonne partie de son fait. Pour ce qui concerne les espaces individuels et privatifs, "j'ai été accusé de faire du terrorisme intellectuel, parce que certains faisaient d'énormes erreurs dans la distribution interne des logements, à mon sens, et que je les ai mis en garde. Et tout le monde le reconnaît maintenant : ils cloisonnaient comme dans un truc très classique, avec presque un couloir et des espèces... d'endroits. Il y a eu de nombreuses réunions individuelles, entre chaque famille et moi, sur la mise au point des logements. Chaque famille pouvait modeler à l'intérieur de son appartement comme elle voulait, à partir d'une structure extérieure qu'on ne pouvait pas modifier. Chacun a choisi ce qu'il voulait : il y a eu une maquette qui se démontait complètement. Elle a bien circulé dans le groupe, et je crois qu'elle a été vachement utile. Les logements, il y en a quatre qui sont du même type (au centre), c'est-à-dire que les séjours sont au niveau des terrasses, à trois mètres au-dessus du jardin ; et les deux extrémités, où les séjours sont au niveau du jardin. On communique entre nous par les terrasses, on descend dans le jardin par les trois escaliers, ou par la chambre d'enfants, ou par la coursive et la salle... etc... Les enfants, il n'y a que dans les appartements du bout qu'ils sont obligés de traverser l'espace adulte pour accéder à la salle collective, sinon, ils y accèdent directement et à niveau : ils peuvent donc entrer et sortir comme ils le désirent, en échappant au contrôle des parents, passer d'un logement à l'autre en empruntant la coursive de la salle commune qui les dessert tous à partir de l'entrée".

Tout en préservant l'existence et l'intimité d'espaces familiaux, intérieurs et extérieurs, d'espaces du couple, d'espace personnels : "la chambre des parents est conçue donc comme volontairement très séparée des chambres d'enfants... dans les appartements du bout elle est au même niveau que le séjour, en bas, et les enfants en haut" ; et par ailleurs : "...on a pas lésiné sur le gros-oeuvre : on a pas de communication phonique entre logements".

Ce groupe a donc manifestement repensé l'ensemble, et particulièrement les inter-relations de ces espaces, les communications multipliées, leur adjoignant de nouveaux espaces collectifs. Fait significatif, et volontaire de la part de l'architecte, la façade sur rue ne fait même pas apparaître cette structure "d'habitat en bande" remodelée : elle est traitée comme un tout homogène et quelque peu indifférencié.

... dont l'achèvement est laissé à l'initiative des habitants

Autre fait : la conception du projet par l'architecte ne cherchait pas à épuiser les possibilités du bâtiment, à l'informer totalement. Grâce à la suppression des problèmes de portance celui-ci a pu dégager six volumes semblables dont les dispositions privatives peuvent être aménagées au gré de chaque famille:

"Il y avait les cloisons, les portes, les escaliers, tous les réseaux jusqu'aux appareils, mais pas la pose de l'appareil, ni aucun revêtement". Les logements étaient donc livrés bruts, laissant à chaque famille le contrôle des éléments d'ambiance et de confort ; enfin la salle collective, conçue comme un espace en friche à investir, à déterminer, s'est modifiée et continue de se modifier au gré des projets du groupe : le prochain est de bâtir un plancher à mi-hauteur sur une partie, afin de créer une sorte de salle de bavardage-réunions pour les adultes au-dessus, un atelier de bricolage au-dessous. De cette manière, de nombreuses finitions, aménagement, remodelage ont été opérés, de plus ou moins grande importance (isolation, tapissage, labo-photo, aménagement de la cave...) autant dans les espaces collectifs qu'individuels.

LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE

. La Société d'attribution : une meilleure expression du groupe que la copropriété.

Le mode de fonctionnement du groupe avant même son installation dans les lieux est assez révélateur de son projet. Il s'est constitué en société civile, dite "d'attribution fermée" en ce sens que la jouissance des lieux est attribuée gratuitement aux porteurs de parts exclusivement.

Cette société devrait en principe se transformer en copropriété simple lorsque les familles prennent possession des lieux, comme cela se passe lorsqu'un promoteur se cache derrière le statut de "société", cas le plus fréquent. La maintenance de ce statut en principe transitoire, marque assez bien la volonté de distinction entre propriété de l'espace (fait de la société : les personnes ne sont que porteurs de parts) et jouissance de l'espace (fait des familles). La propriété du capital n'est donc pas localisée, et l'attribution est soumise en partie à l'accord de l'ensemble des sociétaires. De plus, ce ne sont pas les ménages qui sont pris en compte comme sociétaires, mais bien les individus adultes, explicitement.

La forme et son usage

"Dans la société, on aurait pu mettre : "Monsieur Machin", point. En fait, c'est pas "la famille untel", c'est untel et une telle c'est deux personnes, les deux sont inscrits". "D'un autre côté, on a voulu simplifier les choses : parce que les logements n'ont pas tout à fait la même surface ; on a fait faire l'état descriptif par un géomètre ; il a fallu discuter, parce que les logements du bout, ils ont un bout de jardin, et puis ceci, et puis cela, ils ont une valeur foncière qui est différente... il voulait absolument trouver des millièmes... alors moi je lui ai dit : merde, on a défini qu'on avait tous les mêmes millièmes, vous vous démerdez".

On voit donc que la forme juridique abstraite de la société civile immobilière recouvre des fonctionnements fort différents, qu'elle a impliqué une interaction, une adaptation entre l'obligation légale et les pratiques souhaitées, ce qui est net à propos de la gérance comme du mode de décision ; une seule personne est effectivement responsable de la gérance :

"Quand les échéances tombent, elle les répercute. Elle a le compte de la société, paye pour chacun et redemande à chacun de réapprovisionner le compte commun... Les factures des travaux sont établies au nom de la société, qui n'est pas dissoute, et sont payées par la gérante. On s'est posé plusieurs fois le problème d'une gérance tournante. On ne l'a pas fait - pourquoi ? Celle qui s'en occupe est bien au courant. Chaque fois qu'on a évoqué le problème, elle n'a jamais dit franchement vouloir se débarrasser de cette charge, et personne ne l'a revendiquée".

Le groupe s'est donc ici conformé à la forme juridique, mais quant au mode de décisions : *"En principe, d'après les statuts, on pouvait prendre les décisions à la majorité. Et en fait, elles ont toujours été prises à l'unanimité. On y tenait, parce que finalement, on peut pas pousser quelqu'un à faire des dépenses qu'il n'a pas les moyens de faire (...). On essaye qu'une discussion ne soit pas bloquée par un seul uniquement pour des questions de fric : s'il a des problèmes, la société paye pour lui, et il remboursera par la suite. Mais si c'est une question de principe, c'est beaucoup plus compliqué"*. Nous en verrons un exemple plus loin.

Deux faits encore révèlent assez bien la volonté du groupe, dans ses interactions avec la norme dominante, lorsqu'il s'est confronté d'une part aux banques, d'autre part au Gaz de France.

Le financement de l'opération a été assuré pour moitié par un emprunt collectif, au nom de la société, qui rend les personnes solidairement responsables. Chaque famille devait ensuite s'assurer d'un financement complémentaire. Il est assez révélateur que l'une d'elles, détentrice d'un prêt d'épargne-logement des P.T.T., s'en est vu refuser la réalisation en raison-même des importants locaux collectifs.

Par ailleurs, un chauffage au gaz collectif avait logiquement été envisagé. La rue n'étant pas desservie et l'opération nécessitant l'arrivée des canalisations depuis la rue la plus proche, le Gaz de France en réclamait le prix de pose en cas d'installation collective, alors qu'il effectuait les travaux gratuitement pour des chaudières individuelles... Le groupe a opté, on s'en doute, pour la solution la plus économique, et donc individuelle, n'installant de chaudière collective que pour les locaux communs.

Une gestion simplifiée et souple

Enfin, pour ce qui concerne la gestion, le groupe paraît surtout avoir cherché à se simplifier la tâche, continuant à affirmer son principe d'équivalence des familles et de leurs logements : les frais communs sont partagés en six au fur et à mesure qu'ils arrivent (même si la composition des familles est différente et que les revenus le sont aussi) :

"Il y a donc la gérance de la SCI, et un ou une gérant(e) secondaire pour ce qui est petite dépense courante (style eau, gaz collectif, petits investissements...) Cette gérance tourne - on parle depuis longtemps d'avoir un compte secondaire, plutôt que de faire la quête à chaque fois. Ca va se faire..."

Deux éléments, qui tiennent plus à la gestion quotidienne d'un espace commun qu'à un simple problème d'entretien, permettent de préciser le mode de réalisation de ces volontés. Ils concernent précisément la salle et le jardin collectif : l'entretien du jardin, tâche relativement réduite il est vrai, est laissé au bon vouloir de chacun : *"pour le jardin, chacun plante ce qu'il veut, à condition que ça ne bouffe pas tout l'espace (...). Il n'y a rien d'établi, quand on voit que l'herbe est trop haute, il y en a toujours un pour commencer à tondre et les autres prennent la relève"*. Quant à la salle collective *"la première année, l'entretien était bénévole : toujours les mêmes avaient l'initiative. La deuxième année, un adulte et deux enfants qui ne sont pas de sa famille étaient chargés à tour de rôle. Ca marchait bien. La troisième année, au premier trimestre, pas de roulement : ça a foiré. On vient de rétablir un roulement, par famille ce coup-là, et ça marche"*.

On ne peut donc soutenir ni que le groupe fasse preuve d'une conscience collective exacerbée, d'un volontarisme où se noieraient toutes dissensions : *"Ici on est six, et les problèmes sont ardues, même réglés à six seulement"*, ni d'un formalisme rigoureux quant à la réduction de ces conflits. Ce ne sont donc ni la forme juridique publiée, ni une idéologie de la discipline communautaire qui pourraient le définir, largement démenties qu'elles sont par les pratiques effectives.

LA VIE COMMUNE : REFLET DE L'EMERGENCE DE NOUVEAUX RAPPORTS DE SOCIABILITE

De nouveaux comportements

Si chacun s'attendait, au moins vaguement, à ce que serait la vie dans ce bâtiment, et y était a priori favorablement disposé, la réalisation effective et l'aménagement n'ont pas manqué d'introduire des modifications dans les comportements, plus ou moins prévisibles, mais généralement vécus sans difficulté apparente :

- *"Pour moi... rentrer ici... ça ne m'a pas posé tellement de problèmes... sauf, si tu veux, il me faut davantage d'ouverture que ce que j'avais avant : on ne peut pas faire autrement que de se rencontrer dans ce bâtiment"*.

- *"On garde la possibilité de se retirer chacun chez soi, ça a été très important aussi : c'est pas une communauté"*.

- *"Il y a suffisamment de liberté au niveau de l'expression pour que celui qui est saturé le dise"*.

Malgré un cotoiement continu, l'établissement de liens de connaissance, et l'émergence d'une "volonté collective" pendant la phase de construction, les familles sont entrées dans le bâtiment aussi bien au plan matériel qu'à celui des habitudes comme des familles traditionnelles. Il semble donc bien qu'une conscience communautaire, impliquée dans les gestes quotidiens mais les modifiant, ne se soit constituée qu'en conséquence de l'habitation effective et qu'elle soit encore en cours de constitution. L'exemple des travaux que chaque famille a dû réaliser dans son logement, comme celui de l'équipement domestique individualisé sont assez nets en ce sens :

- *"Tout le monde a travaillé indépendant. On ne s'est réunis que pour faire les travaux de groupe"*.

- *"On s'est pointés ici avec chacun son matériel privatif, de toutes façons - bon, on sait que ça évoluera parce que on a pas besoin d'une machine à laver par famille"*.

- *"On a pas prévu de local pour mettre le matériel en commun. Moi ça me gêne pas qu'on vienne chez moi, c'est pas le problème..."*

Il semble donc que ce soit la pratique effective du voisinage, à partir d'une valorisation positive, qui ait développé certaines pratiques et représentations spécifiques, plutôt qu'un modèle a priori de ces pratiques :

- *"Quand on en a marre de bricoler, bon, ben on va boire un coup chez le voisin. Avant, c'était très différent... Enfin, on connaissait des gens, mais il y avait un certain nombre de choses qui ne se font pas : on se pointait pas à 10 heures du soir chez le voisin, alors que là c'est vraiment n'importe quand, quoi"*.

- "On pense à éteindre la lumière des coursives le soir, on commence à perdre l'habitude des minuteriers".

- "La cellule familiale à quatre... moi je me sentais très "mère de famille", alors que là, pas du tout. Avant, on était "le papa et la maman", et là je trouve que c'est différent..."

. Des enfants indépendants dans un espace bien adapté.

Nous avons vu que la question de l'éducation des enfants avait été, dès le départ, un thème majeur dans la constitution de ce groupe, et que pour quatre des six logements au moins, leur indépendance avait été favorisée par la construction : "Ils ont beaucoup plus la possibilité de vivre en groupe, alors que les adultes ont beaucoup plus la possibilité de se retirer chez eux". Les mères en particulier, se sentent à tel point soulagées d'une charge permanente d'enfants, que certaines envisagent plus facilement une autre naissance : "C'est beaucoup plus facile à vivre, un troisième gamin, dans un habitat comme ça".

Dès lors, il n'est pas étonnant que pratiques éducatives et possibilités spatiales entrent en conjonction et déterminent un mode de vie des enfants passablement différent de celui d'une copropriété classique :

- "Entre les gosses des familles d'ici, il y a énormément de liberté : ils vont chez l'un, ils vont chez l'autre..."

- "Notre gamine, elle laisse aussi bien ses affaires chez toi, n'importe où : elle est chez elle, partout chez elle".

- "Ce que je voulais dire à propos des enfants d'ici et qu'on a remarqué, je crois que c'est vrai pour tous, c'est qu'ils... ont une perception de l'espace qui est très marrante, en ce sens qu'ils ne définissent pas du tout les limites du logement : ils sont aussi bien à côté que dans la salle collective, que... ils sont sécurisés partout. Tout ça, c'est ressenti comme chez eux".

- "Mon gamin, ça lui est déjà arrivé de se lever le matin, en pyjama, et de me dire : je vais prendre mon petit déjeuner chez Y".

- "Chez nous, dans la journée, ça rentre et ça sort tant que ça veut. Ils se pointent : on vient coucher. Au début, c'était le gros plaisir ça ; on a été obligés de faire une règle : d'accord, mais les jours où le lendemain il n'y avait pas école".

- "Nous, nos gosses, à P., elles n'ont jamais pu dormir toutes seules la nuit. Ici, E., elle a pas peur de coucher seule dans sa chambre, parce que la coursive n'est pas en-dehors, à l'extérieur du bâtiment : ça leur pose pas un problème de passer chez le voisin".

- "Ils voient des adultes vivre différemment de leurs parents... il y a des trucs qui sont permis, des trucs qui sont interdits ; chez les autres, c'est pas les mêmes choses qui sont permises et défendues, et ils se soumettent très bien aux conditions des autres".

- "Avec les adultes, c'est vrai qu'on discute beaucoup, on se rencontre très souvent... Ils ont pas les mêmes points de vue que mes parents" (une adolescente).

- "Les gosses ont certaines habitudes ensemble... ils sont plus sûrs d'eux déjà, ils se serrent les coudes".

Certes, cet état de choses a nécessité un certain temps d'adaptation, tant de la part des adultes que des enfants. Ceci démontre bien à la fois la réelle modification des pratiques quotidiennes dans un groupe de ce genre, en même temps que le non-assujettissement de ces pratiques à un quelconque volontarisme idéologique, étant donné la relative rapidité du phénomène :

- "Au début, on a eu des petits problèmes pour s'adapter les uns aux autres ; surtout les enfants qui continuaient à vivre à quelques-uns en excluant d'autres - ça, ça n'existe plus : ils ne jouent pas toujours tous ensemble, bien sûr, mais ce n'est pas un jeu organisé en exclusion d'autres. Et pour les parents, on a complètement perdu l'habitude de défendre son chérubin, on les laisse se démerder. Les enfants se rendent compte que s'ils étaient exclus, c'est qu'ils s'excluaient".

. Des discussions franches mais parfois orageuses

Pragmatisme du groupe, conscience que l'individu n'est pas délimité par la seule famille, sont assez visibles aussi bien dans les thèmes principaux des discussions collectives qui ont eu lieu que dans la forme des rencontres. Il faut savoir cependant que toutes ces familles ont des enfants, et qu'elles étaient d'abord confrontées aux problèmes de l'installation dans un bâtiment neuf et volontairement inachevé.

- "Pour nous, les discussions ont beaucoup été d'ordre matériel. Mais maintenant on arrive à aborder tous les sujets : l'attitude envers les enfants, le fric, le couple ! tout ça se passe informellement. On fait une bouffe, une bringue, et on finit par discuter des heures. Chacun, ou presque, s'implique dans ces discours. On se dit des trucs même très violents : quand l'attitude de quelqu'un ne nous plaît pas, on le lui dit, c'est parfois très dur mais c'est plus sain. On arrive à tout se dire en pleine poire et on n'en garde pas de rancune".

- "On a quelquefois provoqué des réunions pour parler de sujets matériels : fric, organisation de fêtes. Une seule fois on a provoqué une réunion sur un sujet sérieux : des problèmes d'argent de poche des enfants. Il y en a qui avaient l'impression que du fric avait disparu. On en a parlé ensemble, avec les enfants, et on a parlé d'argent de poche, d'achats massifs de bonbons de certains, etc... Et ce jour-là les enfants ont demandé la parole en tant que groupe d'enfants".

- "On a eu une réunion récemment, c'était au sujet de la balançoire... C'est très important, je trouve, et c'était un truc qui n'engageait pas beaucoup de fric, c'était donc une question de principe. Il y en a un qui n'était pas d'accord, il a ses raisons, il trouvait ça dangereux : on a pas fait la balançoire. Je trouve que c'est très important pour le groupe, parce qu'on a eu une réunion qui a duré deux ou trois heures, très calme, et puis à propos de la balançoire ça a été effroyable".

- "Pratiquement à la sortie tout le monde était d'accord sauf lui pour installer la balançoire - suivant les statuts, on était les dix contre deux, on aurait très bien pu l'acheter".

- "Le gros défaut de notre groupe, c'est qu'on s'engueule pour se dire des choses qui pourraient être dites simplement".

- "Il y en a qui réagissent violemment, d'autres qui ruminent plus leur réaction, d'autres qui apparemment gardent leur calme. Tout ce mélange de personnalités arrive à cohabiter et faire que le groupe a de plus en plus conscience de vivre en groupe".

UNE RETOMBEE DE 68 ?

On retrouve donc là des thèmes et des rapports conflictuels qui ne dépareraient pas dans les discussions familières communes entre voisins ou amis. La différence est peut-être dans une conjonction de ces deux qualités, projetant sur la gestion d'un espace commun et d'un groupe social de voisinage, la charge affective des relations amicales et leur engagement plus profond. C'est en tous cas le sens de l'évaluation que ce groupe porte globalement sur lui-même, avec un peu de recul :

- "Je crois que l'on a trouvé ce que l'on cherchait sans en avoir une idée précise a priori : une vie quotidienne plus chaleureuse. On ne voulait pas vivre seuls. En ce sens, je pense que ce sont des retombées de mai 68 ; un désenclavement de notre vie privée. On ne vit pas qu'en famille. On a les amis, et on ne s'enferme pas en couple. On a d'autres adultes que l'on voit quotidiennement".

- "Il y a une chose qu'il faut dire aussi, c'est que personne ici, en construisant ce machin-là, n'a eu le sentiment de faire quelque chose d'exceptionnel. Pas du tout. Ni même, je dirais, sortant de l'ordinaire. C'est petit à petit, par la réaction extérieure qu'on s'est dit : tiens, mais... qu'est-ce qu'on est en train de faire ? On n'a pas eu l'impression qu'on faisait une opération marginale".

- "Il y a un truc aussi : tu fais venir quelqu'un ici, il voit un truc terminé et un groupe à une période de son évolution telle que ça c'est "collectivisé" je dirais. Or au départ, nous on était, bon on était pas prêts à faire des maisons individuelles, c'était pas dans nos idées et tout, mais... on s'est différenciés petit à petit, hein, c'est ça qu'il faut voir. Machin il dit : c'est trop collectif, ça me plaît pas... mais les autres gens avec lesquels il commence à constituer un groupe, ça m'étonnerait pas qu'il y ait une évolution un peu dans le même sens qu'ici... ça représente déjà tout un chemin parcouru : ça soude un groupe si tu veux".

- "(Femme) Le problème de l'habitat autogéré, c'est que c'est d'abord une équipe d'amis, et qu'on ne construit pas une baraque avec n'importe qui... (Homme) : écoute, je ne suis pas sûr de ça : c'est des gens qui veulent une même solution..."

On serait tenté de pencher plutôt pour la première de ces deux affirmations en ce qui concerne ce groupe, constitué semble-t-il sans modèle d'espace ni de comportement précis, et dont nous avons vu que les pratiques effectives n'apparaissaient pas pré-constituées à l'habitation commune (sinon par les tentatives de vie à deux familles). On se souvient aussi que les relations amicales et parentales furent à la base de son recrutement.

Seule une remise en question a priori du renfermement de la famille et de son isolement, puis la recherche des conditions sociales et spatiales d'une solution, semblent devoir être mises au compte de ce qui apparaît ensuite comme un modèle spécifique. (cf : la conclusion sur la feuille ROLAND, la Chataigneraie, chap. 2).

DEUXIEME PARTIE

LA FAMILLE ALBERT

DE L'AFFECTIF AU COLLECTIF

Après cette présentation générale du groupe de SOLE des MOINES, nous regarderons, à plus petite échelle, l'histoire de la famille ALBERT, sous les trois aspects de la socialisation, du travail et de l'habitat, et toujours dans l'optique de rechercher la présence ou l'absence de déterminants possibles, antérieurs à ce mode de vie de groupe, ainsi que les modalités effectives de sa constitution.

Si nous avons choisi cette famille parmi les autres avec lesquelles nous nous sommes entretenus aussi longuement, ce n'est toujours pas qu'on puisse prétendre la considérer comme une "moyenne" ou comme "représentative" des autres, ce qui n'aurait guère de sens sur un aussi petit ensemble. C'est d'une part qu'il s'agit d'une des deux familles qui sont à la prime origine de ce groupe, et qui peut donc nous retracer les circonstances spécifiques de son apparition, où les déterminants sociaux, moins perceptibles, ne le cèdent pourtant en rien à l'affectif, mode du vécu, recouvrant ceux-là d'un certain flou. C'est d'autre part que, dans ce groupe sans dominante idéologique manifeste ni proclamée, et par opposition aux groupes plus anciens, elle nous semble bien marquer un "type" de famille assez fréquent, à ce point de vue comme à d'autres, parmi celles qui composent les groupes les plus récents, déjà construits ou en projet.

Au moment de ce récit

- Lui a 35 ans, est analyste en informatique, et gagne environ 8000 Frs par mois, revenu essentiel du ménage.
- Elle a 29 ans, est secrétaire, mais ne travaille qu'épisodiquement par intérim (au niveau de 4000 Frs).
- Ils ont deux filles de 9 et 5 ans.

Lui : un volontaire par force

Lui est originaire d'une famille de quatre enfants. Son père, boucher, a commencé par tenir un petit commerce de campagne, puis s'est acheté un fonds dans une ville de province, et trois ans après dans une autre. Ils habitaient alors une maison individuelle liée au commerce. Mais, alors qu'il n'a que trois ans, son père tombe malade : *"Ca c'est dégradé, il est resté sept ans malade. On a pris du locatif : on était quatre gosses dans deux pièces en fait. Après on s'est retrouvés dans des baraques en bois... puis après en H.L.M."*. Son père meurt, il n'a que dix ans et demi. Il est déjà en 6ème, à l'école : *"j'étais tout destiné à faire un brillant ingénieur... j'aurais eu le bac à 16 ans"*. Mais les problèmes financiers de la famille ne font que s'aggraver, et il lui faut suppléer sa mère : *"C'est moi qui faisais à manger à mes gosses... à mes frangins et frangines à midi, qui m'occupais de la maison"* ; puis, ses frères et soeurs débrouillés : *"Alors j'ai décidé, à 16 ans, de partir, de faire une école militaire... ma soeur aussi est partie chez mon oncle apprendre le secrétariat en Bretagne : donc on a vraiment allégé la famille"*.

Il passe donc contrat avec l'armée : "Deux ans d'école, cinq ans d'armée, on fait le bac technique en deux ans, et après on se spécialise". Durant l'école, où il apprend la mécanique radio, il est "chef de piaule". Il est ensuite affecté trois ans en Allemagne. "Là-bas, j'ai connu beaucoup de monde, d'autres gens, d'autres habitudes. Et j'ai gardé un copain : quand on peut, on va le voir, ou il vient nous voir". L'armée, pour lui, "c'est un groupe de copains : la politique on s'en fout, l'armée on s'en fout... on pense plutôt au salaire à la fin du mois plutôt qu'autre chose, surtout à 19-20 ans". Dans cette vie de chambrée, il considère avoir fait l'apprentissage de la tolérance, avoir appris à tenir compte des autres : "Ca commence là".

Il est ensuite muté à Paris : "C'est-là que je l'ai connu (elle). on s'est mariés un an et demi après".

Plus tard, après une autre affectation et à l'expiration de son engagement, "quand j'ai quitté l'armée, je suis entré dans une boîte qui faisait de la maintenance d'appareils électriques. Mais ça m'emmerdait : pas beaucoup de déplacements. Y'a eu un centre de calcul qui se créait dans la boîte, j'ai dit : je tente - ça a marché sans aucun problème - ça me botte, ça me plaît vachement comme boulot, sauf l'ambiance qui est très mauvaise... parce qu'après les licenciements, ils n'ont embauché que des intérimaires : ils ont pas le même intérêt que nous, les permanents, à ce que ça marche - ça circule. Ils embaucheraient en fixe, ça serait mieux pour tout le monde".

Elle : la solitude, un manque

Elle est originaire de la campagne. Ses parents, mariés très jeunes, ont un premier enfant très vite, le frère aîné, puis une fille, elle-même, quatre ans après : "Et puis après : pouf ! divorce..."

Montés à Paris pour tenir un café de banlieue, son père très jaloux n'avait pas supporté le "sens très commerce" de sa mère. Elle avait 7-8 ans "Maman, bien sûr, a lâché tous ses commerces, bien obligée, s'est achetée une petite maison près d'Orly, où nous avons vécu... N'ayant pas fait d'études, elle a eu cette ressource d'entrer comme femme de ménage dans un hospice de vieux... puis elle a suivi des trucs pour devenir aide-soignante. Elle s'est rattrapée comme-ça... Elle nous a bien sûr mis à l'école. Mon frère est allé jusqu'au brevet industriel, et moi je suis allée en pension, ce qui ne m'a rien valu : je ne rentrais que le week-end, c'était affreux. Un truc, non pas de redressement, mais qui recevait toutes les pupilles de la Nation. Un truc de secours presque ... Je n'ai rien retenu de ce pensionnat que des choses tristes. Rien de bien... Je n'avais que ma mère, et je me sentais vraiment en panne d'affection, ça m'a un peu déboussolée... Ma mère, croyant bien faire, m'a mise en enseignement ménager. Ca ne m'allait pas du tout. Et puis après, quand même, j'ai dit : ça ne va pas, mets moi au moins en commercial. J'ai donc fait jusqu'au CAP de secrétaire commerciale... A ce moment-là, ma mère rentrait à minuit, mon frère était pensionnaire, moi non, je rentrais le soir de l'école dans la maison, toute seule, pas chauffée, je devais allumer le feu, j'avais pas de bois sec. Il fallait se démerder, couper mon bois mouillé à la hache... Moi, le soir, je parlais toute seule : toute seule dans cette maison, qu'est-ce que ça pesait... j'appelais ma mère, elle était pas là... Alors maintenant quand je compare toutes ces années, et le luxe que j'ai ici, c'est drôle".

Malgré cet "entourage abracadabrant", cette solitude subie : *"Quand tu cherches à parler, et puis tu sens qu'il n'y a pas de répondant, tu sens qu'il y a un vide"*, elle ne se sent "absolument pas prédestinée" à une vie de groupe, aujourd'hui encore. Le C.A.P. passé, et travaillant immédiatement comme secrétaire, dans des bureaux militaires, elle le rencontre, lui - un peu perdu affectivement : *"Je me suis accrochée... et à 19 ans je me suis mariée - et un an après, j'ai eu la petite"*.

Ils : première rencontre

Mariés, ils travaillent donc tous deux à Paris, habitant un petit immeuble de banlieue. Lui est alors muté de nouveau, en province, pour deux ans, où ils habitent *"un logement tout neuf, deux pièces. On a connu des voisins de palier qui cherchaient aussi à connaître les autres... on est vachement potes avec eux. Ils habitent Toulon maintenant, quand on y va, on va les voir"*.

C'est là en particulier, à notre sens, que la convergence de leurs expériences sociales, apprentissage et recherche de rapports humains, commence à établir une constante qui ne sera pas sans importance par la suite, puisque de retour dans la région parisienne, et de nouveau dans un petit immeuble, dans un appartement de trois pièces, ils lient fortement connaissance avec leurs voisins, en particulier avec l'une des familles. *"On était un peu les leaders de l'immeuble, y'avait un bon échange, surtout pour les enfants"*.

Eux : deuxième rencontre

En même temps, conduisant sa petite fille à l'école, elle se lie très rapidement d'amitié avec une autre femme, dont la fille, dans la même classe que la sienne, porte le même prénom. *"...on s'est lié très vite, et puis on s'est reçu, et puis au mois de février ils nous ont proposé d'aller au ski avec eux. Puis nous, l'été nous avons loué une petite baraque, eux sont venus... ça a été l'enchaînement... ça a tellement bien collé, qu'un jour on a dû parler éducation... non, c'est eux qui ont dû en parler en premier : parce qu'on parlait de maisons, en regardant un bouquin, je crois, mais sans que soit jamais prononcé le mot de "groupe"... mais : "habiter ensemble". On a retenu tout de suite l'idée, et les BERGER nous plaisaient bien... alors pourquoi pas"*.

Avant cette rencontre, eux-mêmes avaient cherché à accéder à la propriété, *"non pas en individuel... mais on aurait pas connu les BERGER, on serait dans un appartement, un quatre pièces, normal... Parce qu'après, et avec cette idée qu'ils nous avaient mis en tête, on a complètement cessé de chercher quoi que ce soit"*.

A la réflexion, ils s'expliquent assez bien tous les deux pourquoi l'idée s'est cristallisée aussi fortement et rapidement. Pour lui, habiter un simple appartement *"ça m'aurait enquiné, surtout pour les vacances : moi j'aime pas passer mes vacances tout seul, faut que j'me défoule, parce que les femmes ça reste là, la bronzette d'un côté de l'autre... il me faut de l'activité"*. Pour elle, cette rencontre est jugée providentielle : *"On cherchait comme-ça... heureusement qu'on a échappé à ça, grands dieux ! ...nous on a un côté collectif, quand même : ce moyen d'habitation ne nous pose aucun problème, on a pas du tout de mal à s'intégrer, on a pas de réticences au départ, ça nous convient tout à fait, on a pas fait d'efforts même pas. En ce qui me concerne, ça s'explique bien : mais, on m'offrirait un château au milieu d'un champ, je m'y trouverai pas bien... Il me faut des contacts... C'est ma vie, quoi... On est pas fait pour vivre seul, enfin moi pas du tout"*.

On ne peut manquer de noter, dans ces dernières remarques, une profonde similitude logique vis-à-vis des histoires personnelles antérieures, qui au-delà des déterminants sociaux de l'accession à la propriété, de la constitution de la famille actuelle et de ces conceptions de l'éducation ou du travail, ont pu influencer sur le choix d'un mode de vie et d'habitat spécifique. Eux-mêmes, d'ailleurs, n'ont pas proposé à la famille avec laquelle ils étaient la plus liée dans leur précédent immeuble, de s'intégrer au groupe naissant : *"Le pourcentage est petit, de gens qui se lanceraient comme ça avec un groupe. Même les gens qu'on connaît, pour eux : c'est bien ; mais mille fois on s'entend dire : ça n'ira qu'un temps : comment ! vous ne vous êtes pas encore disputés ?... ça ne fait que deux ans, évidemment, mais c'est déjà bien comme épreuve, deux ans, et puis j'ai l'impression, c'est peut-être aussi le fait de se voir beaucoup, que notre groupe, ça se soude d'une façon formidable... Des conflits ? mais... on en a ! mais c'est la vie ! c'est rien du tout ; et puis heureusement que ça va pas toujours : ça anime !..."*

Un apprentissage non-militant des rapports sociaux

Mais précisément, cette capacité à accepter les conflits, à les reconnaître, les résoudre, à les souhaiter presque, ne paraît donc pas la mesure commune. Quand elle n'a pas été acquise par un apprentissage associatif, comme c'est le cas pour une bonne part des familles qui composent ces groupes, mais pas du tout pour celle-ci, on peut s'interroger sur son origine, et même émettre l'hypothèse que la constitution du groupe en constitue le ferment : *"C'est pas compliqué, depuis que nous habitons ici l'effectif de l'association de l'école s'est gonflé, parce qu'on y va tous, et c'est un très bon moyen de connaître les gens d'ici... et puis ici, on s'est retrouvés un peu comme à la campagne : on est près de tout - c'est "petit village", et les problèmes viennent plus vite à nous que dans les grandes villes... y'a pas mal de problèmes à résoudre, alors on s'y attache"*.

Il n'apparaît donc pas tautologique de penser que l'habitation groupée ait favorisée une capacité à la maîtrise des rapports sociaux, des conflits, de l'exercice de la démocratie quotidienne, à partir de motifs qui y auraient été en partie étrangers. Il faut alors supposer que le processus même de constitution du groupe et de son habitat, à partir de simples liens amicaux et parentaux, ait pu constituer une phase d'apprentissage, sinon de révélation de valeurs latentes. Il semblerait qu'on puisse effectivement le lire à travers la manière dont cette famille a vécu cette phase du projet, d'installation et d'adaptation : *"On a eu des tas de réunions, où on abordait le côté technique, maisassez rapidement... et puis ça nous a permis de se connaître aussi avec les autres... On a fait une fois le Nouvel An ensemble, tout le groupe, chez nous... Et puis pendant la construction, ça a duré longtemps, tous les dimanches on se retrouvait tous ici, sans s'être rien dit..."*. *"Les X. avaient aussi un peu d'argent qu'ils ont mis, qu'ils ont prêté aux autres : il me semble que ça soude bien, c'est pas évident, quand même, les histoires de fric..."*

Apprentissage des rapports de groupe, donc, et de la solidarité, en même temps que celui de la responsabilité personnelle, de l'implication, sans doute favorisé par le mode de construction choisi : *"C'est moi et Y. qui avons tracé le plan de l'immeuble à la craie sur le terrain... on était tous venus pour débroussailler... finalement, c'est une bonne solution d'acheter brut, comme ça : faut pas être feignant, ni manchot... et puis quand tu as fait un truc, tu es content de l'avoir réalisé"*. Ils ont effectivement réalisé eux-mêmes tous les travaux de finition, et même une partie du second-oeuvre : cloisons, carrelage, salle d'eau, peintures, vitrifications, sans compter ceux qu'ils ont encore en projet.

La personne, l'homme, la femme, les enfants, un monde et le travail

Il faut préciser encore la manière dont cette famille vit son inscription dans le groupe, et en particulier Elle, femme sans travail fixe. Il ne s'agit certes pas d'une fusion de la personne dans une entité collective où elle disparaîtrait, mais bien plutôt de la recherche de rapports amicaux de voisinage, terme repris souvent dans nos entretiens. On en veut pour exemple le fait que, malgré la profonde liaison amicale qui liait les deux familles à l'origine du groupe, elles n'aient pas jugé nécessaire de disposer leur logement strictement côte à côte, et ces remarques d'évaluation du degré de liaison/autonomie des personnes et des familles : "ici c'est collectif sans être trop collectif : *"Tu peux fermer ta porte... si on ne veut pas se voir, on peut. On ne se dérange pas. Parce que la communauté, c'est pas tellement pratique. Y'a pas de raison que, parce que tu rentres à midi, la voisine t'ai fait à manger... enfin, ça pourrait se faire... Mais chacune mange avec ses gosses chez elle, de son côté. Mais alors on boit le café, et alors là c'est merveilleux : tu peux téléphoner, ça répond pas..."*

Cette multiplication des contacts, favorisée pour les quatre femmes du groupe qui ne travaillent qu'à temps partiel ou épisodiquement à l'extérieur, apparaît aussi pour les hommes : *"Les outils sont mis en commun, alors tu vois tous les prétextes : j'ai besoin d'un marteau, j'ai besoin d'un clou, c'est sans arrêt, et c'est reparti pour discuter"*. L'aboutissement en est une modification du rapport au travail pour eux aussi, puisque certains se sont organisés pour rentrer plus tôt, ou pour libérer le mercredi après-midi, sans toutefois atteindre à ce rapport que Elle, s'est constitué : *"à moins d'avoir un métier très passionnant, du secrétariat tu peux en faire n'importe où. Pour moi, c'est même un avantage de pouvoir travailler de temps en temps, pour aussi profiter de mon monde... Si on a envie de s'acheter un gros truc, je vais travailler deux mois : faut pas que ce soit un truc trop cher !... Là je ne travaille pas, donc je suis toujours là. On pourrait me demander : est-ce que tu t'ennuies ? par exemple. Eh bien justement non... c'est facile à imaginer que la vie est bien plus agréable : à toute seule tu fais quelque chose, mais à trois t'en fais plus parce que tu participes à la vie de chacune, c'est un engrenage, quoi. On se voit beaucoup, on se cherche. Ca fait deux ans qu'on habite comme ça, mais on a toujours mille occasions de se voir : t'as une assiette à rendre, c'est rien, et puis tu engages la conversation sur quoique ce soit ..."*

DEUXIEME PARTIE

SYNTHESE COMPARATIVE

INTRODUCTION

DU LOCATIF ANONYME A LA COMMUNAUTE DE VIE FAMILIALE

A vrai dire le champ de référence, tel que délimité ci-dessus, est beaucoup trop étendu pour servir de point de comparaison avec les réalisations d'habitat autogéré du type de celles décrites dans les pages précédentes. C'est dire qu'on peut subdiviser ce vaste secteur en deux parties. L'une comprend les habitats situés aux extrêmes, locatif anonyme et communautés de vie familiale. L'autre irait de la copropriété participative à l'habitat autogéré marqué par une intense vie communautaire en passant par toutes les formes d'habitat associatif : copropriétés auto-administrées (syndic bénévole), copropriétés en syndicat coopératif - toutes deux caractérisées par la non-participation au processus d'auto-promotion - habitat en participation soit sous une forme locative, soit sous forme d'accession, enfin, habitat autogéré proprement dit qu'il soit locatif ou en accession (copropriété, société) et quelle que soit l'intensité de la vie communautaire.

Toutes ces catégories seront définies par la suite. Evidemment les comparaisons, implicites ou explicites, déjà présentées ou à présenter, se feront davantage avec les types d'habitat appartenant à ce deuxième groupe qu'avec celui comprenant les extrêmes. Il n'était cependant pas inutile de les rappeler, ne serait-ce que pour mieux saisir l'ampleur, parfois considérable, des différences de toutes sortes (architecture, vie des groupes, cadre juridique, etc...) pouvant exister entre le locatif anonyme, l'habitat autogéré proprement dit et la communauté de vie familiale.

Cette variété et, surtout, les innovations parfois très importantes notamment aux plans de l'aménagement spatial et de la vie sociale justifient, une fois encore, le titre de révolution paisible donné à ce volume. A considérer de près ce foisonnement d'initiatives, les heureuses comme les malheureuses bien plus nombreuses encore, venant des classes moyennes ou des couches populaires, touchant à un domaine aussi difficile d'accès en raison de sa technicité et de l'emprise des professionnels, on peut se demander si on n'est pas entrain d'assister aux premières tentatives d'établissement ou de rétablissement (voir les CASTORS) de nouveaux rapports sociaux entre les habitants et les constructeurs, les consommateurs et les producteurs, les usagers et les gestionnaires. C'est devenu une banalité que de répéter que habitat et urbanisme ont toujours reflété les structures sociales dominantes. Leur remise en cause signifierait donc que de nouvelles couches sociales, classes moyennes mais aussi aux classes populaires comme l'illustrent divers exemples : l'Alma-Gare, la création de syndicats coopératifs de copropriété par la C.N.L. ou, mieux encore, les expériences d'autogestion à base économique en cités de transit, commencent à prendre conscience du poids du modèle d'habitat dominant et à vouloir en créer d'autres les mieux adaptés possible à leurs modes de vie. Si cette évolution se poursuivait chaque immeuble, individuel mais surtout collectif, devrait à la limite être différent des autres non plus seulement par les apparences, la façade, mais aussi par la structuration même de l'espace : logement, espaces collectifs, services d'intérêt commun etc... D'ailleurs, les expériences de réhabilitation sociale sont un commencement de preuves, mais laissons là ces réflexions et revenons à la classification ébauchée ci-dessus.

L'idéal serait donc de pouvoir décrire, élaborer par le détail une typologie de l'habitat associatif qui prendrait place dans le vaste champ des modèles décrits précédemment, Mais, ne disposant ni des éléments nécessaires, ni du temps pour l'établir, on se contentera simplement de fournir quelques précisions sur le second champ de référence en indiquant les critères permettant de ranger tel groupe d'habitations, tantôt dans la copropriété anonyme, tantôt dans l'habitat en participation, ou encore, dans l'habitat autogéré proprement dit. Bien sûr, on n'évitera pas les recouvrements.

Dans le locatif anonyme, l'habitant se trouve donc un état de subordination quand ce n'est pas d'infériorité par rapport au propriétaire. L'architecture est généralement de type standard - un logement original par sa disposition trouverait, paraît-il, plus difficilement preneur - les espaces collectifs situés à l'intérieur de l'aire de voisinage sont pratiquement inexistantes, enfin, les relations de voisinage sont généralement moins intenses en raison du taux de rotation de l'hétérogénéité sociale, etc...

Par rapport au locatif impersonnel ou censé faciliter l'extension de l'anonymat, la copropriété, même anonyme, laisse à l'individu une marge d'autonomie théoriquement plus grande. Economiquement et juridiquement, le copropriétaire bénéficie d'avantages auxquels le locataire ne peut pas prétendre. Pour le reste : architecture, espaces communs situés dans l'aire du voisinage, relations de voisinage, qualité de la construction, et même gestion, surtout quand elle est défectueuse, la copropriété présente, dans l'ensemble, d'étranges similitudes avec le locatif¹. Dans cette même classe rentreraient les copropriétés s'auto-administrant, c'est-à-dire gérant elles-mêmes soit en ayant recours aux services d'un copropriétaire bénévole, soit par le biais d'un syndicat coopératif qui embauche des salariés, soit encore en passant des contrats avec un prestataire de services : société de moyens (ex : société coopérative de gestion immobilière) ou cabinet de syndic.

Après le locatif et la copropriété dits anonymes viendraient successivement l'habitat en participation, puis l'habitat autogéré proprement dit dans lequel se rangent les différents cas étudiés dans cette enquête plus d'autres.

Par habitat en participation, nous entendons uniquement les réalisations d'ensembles d'habitation qui sont nées, contrairement aux suivantes, de la volonté d'une autorité extérieure au groupe des futurs habitants : promoteurs et architectes principalement. Tel est le cas pour les "expériences" du type "opération Rencontre à St Malo", Diapason à Reims, l'Hautil, quartier de la Hayette à Cergy-Pontoise, Sainte-Luce et Orvault à Nantes, la ZAC des quatre vents à Istres, Recklin-Ghausen en République Fédérale Allemande, etc...² A cette liste, bien entendu non exhaustive, pourraient être rajoutées les deux opérations d'autogestion locative d'Orsay et de Chambéry, en cours de lancement, et dont l'initiative revient au M.H.G.A. et aux municipalités locales.

Comme pour les réalisations précédentes l'impulsion initiale ne provient pas du groupe des futurs habitants mais d'un tiers extérieur. Dans le cas présent, le groupe est constitué par des habitants ayant déjà construit leurs logements en autogestion. Ceci constitue une différence importante qui peut et qui devrait, produire des effets tout à fait autres. Elles s'en éloignent

¹ cf : la copropriété dans les grands ensembles, ouvrage cité.

² Pour plus de détails cf. D. Sainte-Lagüe, l'habitat communautaire C.I.I.S., Avril 1979.

par la priorité accordée à la constitution de petits groupes d'habitants longtemps avant le début de la construction, homogènes socialement, se connaissant le mieux possible et s'estimant réciproquement, par l'importance attribuée au travail d'auto-conception des espaces intérieurs et aussi extérieurs¹, et enfin, par la volonté de doter le groupe d'une structure juridique propre à en faire l'interlocuteur véritable du propriétaire².

Dans la catégorie "habitat autogéré", on regroupera toutes les réalisations décrites ou simplement citées dans la première partie ainsi que d'autres comme celles mentionnées par D. Sainte Lagüe³ : Village 6 à Alençon, La Calaria à Toulouse, les Jardies, ainsi que deux autres réalisations récentes à Meudon, les groupes de Palaiseau étudiés par Ph. BONNIN⁴, etc... A cette première liste comprenant des groupes d'origine récente, il convient d'ajouter tous les habitats autogérés antérieurs à commencer par les CASTORS et par tous ceux, probablement plus nombreux qu'on ne l'imagine, qui peuvent être soit très anciens comme "les Acacias" ou comme "l'habitat communautaire" de Boulogne-Billancourt, soit très récents mais qui ne sont pas affiliés à un mouvement.

Numériquement l'habitat communautaire est - c'est l'évidence même - un phénomène minoritaire. Mais historiquement parlant, il a toujours existé avec, il est vrai, des interruptions plus ou moins importantes et durables surtout depuis le début de la révolution industrielle. Sociologiquement, l'habitat communautaire a toujours été un révélateur plus ou moins puissant des transformations sociales sous-jacentes : les CASTORS d'après-guerre, comme on l'a vu. Actuellement, on peut interpréter l'habitat autogéré comme une forme d'expression sociale de certaines classes moyennes. Comme le dit Sten GROMARK, architecte suédois, il s'agit d'un phénomène "stratégiquement majoritaire" c'est-à-dire exprimant la place importante qu'occupent ces groupes dans la société.

La caractéristique commune à tous ces habitats réside dans la PRIMAUTE ABSOLUE du groupe d'habitants avant, pendant et après la construction, c'est-à-dire dans le fait que l'ensemble du processus de construction, soit pris en charge par une association d'habitants : formation du groupe originel sur la base d'affinités réciproques, auto-conception de l'habitat, en collaboration bien sûr avec un architecte ou un technicien du bâtiment, auto-promotion à savoir prise en charge des opérations administratives, juridiques et financières effectuées généralement par le promoteur et le maître de l'ouvrage, et enfin, auto-administration, toutes activités ou opérations qu'on peut regrouper sous le terme générique d'autopromotion de l'habitat plus clair que celui d'autogestion couramment employé. Cependant, pour ne pas changer les usages actuels, on gardera le terme d'autogestion qu'on utilisera équivalentement avec celui d'autopromotion.

Deux sous-catégories sont donc à distinguer dans ce qu'on appelle l'habitat autogéré. Il s'agit de l'habitat autogéré en accession à la propriété dans lequel rentrent les groupes étudiés et tous ceux se réclamant du M.H.G.A.

¹ A St Malo, opération Rencontre, tout l'effort des habitants semble avoir été surtout dirigé sur l'aménagement du pavillon lui-même ; peu d'attention a été prêtée aux espaces extérieurs du lotissement.

² Mais sur ce plan, il ne semble pas qu'on ait abouti à des résultats définitifs. Il faudra pourtant bien y parvenir si l'on veut harmoniser appropriation de l'espace et appropriation juridique.

³ D. Sainte-Lagüe, ouv. cité.

⁴ Cf. Ph. BONNIN, M. PERROT, M. de la SOUDIERE, Habitat groupé, bandes d'enfants, C.E.S.P. 1978.

ou s'estimant proches de lui, et aussi, de l'habitat autogéré locatif apparu depuis peu. Ce sont ces deux sous-groupes mais surtout le premier qui constituent notre champ de référence immédiat et sur lesquels nous allons donner des précisions.

Depuis un certain temps - deux à trois années - on assiste à l'apparition de groupes qu'on pourrait appeler de façon paradoxale des groupes autogérés locatifs.

Ils se différencient des groupes locatifs en participation par la constitution spontanée du groupe bien avant la mise en oeuvre du projet de construction, par l'intensité des échanges intra-groupes et par leur volonté d'être considéré, en tant que groupe, comme les interlocuteurs juridiques du propriétaire institutionnel et non comme en agrégat de ménages individuellement responsables devant celui-ci. Par cette demande, primordiale à notre avis, ils remettent en cause les rapports actuels entre copropriétaires et locataires. Pour l'instant, aucun des deux groupes se réclamant de l'autogestion locative, l'Isle d'Abeau dans l'Isère et Villeneuve d'Asq dans celui du Nord n'ont totalement obtenu satisfaction sur ce plan. Dans ce dernier cas, chacun paiera son loyer au propriétaire comme n'importe quel locataire; l'organisme loueur n'ayant pas voulu reconnaître le groupe comme partenaire juridique valable, alors qu'il traite avec lui pour la location des locaux communs qui, grosso modo, représentent l'équivalent d'un loyer. Cette attitude est d'autant moins explicable que rien n'empêche la signature d'un contrat entre une association de locataires et un propriétaire. De plus, économiquement parlant, le loueur serait beaucoup mieux garanti quant au paiement des loyers. C'est sans doute la peur de l'innovation qui peut expliquer ce refus et ces craintes.

Il se rapprochent de l'habitat autogéré en accession par la prééminence accordée au groupe : constitution antérieure au projet sur la base d'affinités communes, priorité accordée à la vie relationnelle, auto-conception de l'habitat aussi poussée que possible et auto-administration de leur immeuble. D'ailleurs, les deux groupes cités plus haut sont affiliés au M.H.G.A.

Ainsi qu'on a déjà pu s'en rendre compte l'habitat autogéré en accession à la propriété, qui constitue la partie essentielle de notre champ de référence, recouvre en réalité des expériences d'autogestion de l'habitat très variées. A la limite il y aurait presque autant de types de vie de groupe qu'il y a de groupes autogérés.

Cette étonnante variété est fonction de la composition sociale du groupe, du degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité socio-culturelle et, surtout, des modes de vie sociale qui s'y élaborent, lesquels sont la conséquence des orientations choisies par chacune de ces associations d'habitants. Pour les uns, il s'agira de partager des avantages économiques indéniables, pour d'autres, de cultiver des relations de voisinage aussi harmonieuses que possible, mais traditionnelles, ou, variante significative, de partager une autre façon de vivre et d'établir de nouveaux rapports de sociabilité. Pour d'autres enfin, si toutefois il est possible de se limiter à cette énumération, de mener une vie communautaire fondée sur des échanges interpersonnels fréquents, qu'ils soient innovants ou pas, et sur une idéologie communautaire se traduisant par une activité militante d'intensité variable exercée isolément sur les groupes, et, si possible, se déroulant sur le quartier ou la commune.

Ils se détachent des copropriétés traditionnelles qu'elles soient très anonymes, neutres ou riches de bons rapports de voisinage, par le fait qu'ils ont parcouru toutes les étapes du processus d'auto-promotion : formation préalable du groupe, importance attachée à la vie et à la cohésion du groupe, auto-conception, auto-promotion stricto-sensu et auto-administration. Un groupe qui aurait confié au secteur marchand telle ou telle phase de ce processus pourrait plus difficilement s'arroger le titre d'habitat autogéré. On a rencontré le cas d'un groupe qui avait confié la gestion à un syndic (cf. supra chapitre 1).

Ils se rapprochent des communautés de vie familiale par l'intensité des échanges interindividuels et, surtout, par des tentatives d'élaboration de nouveaux rapports de sociabilité. Mais ils s'en séparent nettement par l'absence de cuisine commune et par la très nette autonomie voire indépendance des logements familiaux, reflet de la place relativement privilégiée laissée à la famille comme on l'a très bien vu dans les exemples décrits dans les pages précédentes. Bien sûr, dans ce domaine de l'aménagement de l'espace, plusieurs degrés peuvent être établis depuis le pavillon indépendant entouré de son jardin jusqu'à l'immeuble collectif traditionnel en passant par les pavillons jumelés et toutes les variantes de semi-collectifs où appartements et espaces communs sont étroitement imbriqués l'un dans l'autre comme à la Sole des Moines, aux Jardies, ainsi que dans bien d'autres groupes autogérés.

Au plan juridique, on peut distinguer deux grandes classes d'habitats autogérés. Il y a d'abord ceux qui sont actuellement en copropriété comme les Jardies, la Sablière, les Hauts de St Jacques, etc... après avoir été en S.C.I. loi de 1938 ou S.C.I. d'attribution (loi de 1971, titre II) et ceux qui ont conservé le statut initial de société : S.C.I. loi de 1938 pour la Chataigneraie et pour le Bois de la Louve, S.C.I. d'attribution pour la Sole des Moines et ainsi que pour la majorité des groupes en cours de construction. Le groupe d'Ellan est dans une situation particulière puisqu'on y trouve une société d'habitation, d'inspiration coopérative, qui est partie prenante d'une copropriété.

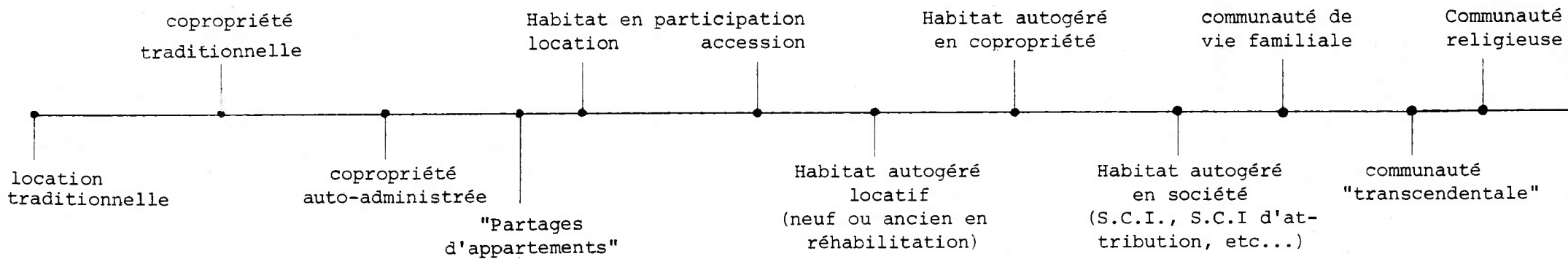
Enfin, avant-dernière catégorie d'habitat associatif, les partages d'appartements qu'on pourrait classer, du moins pour partie, entre l'habitat autogéré et les communautés de vie familiale en raison de la priorité accordée à la recherche de la vie en commun sur la transformation de l'espace d'habitat.

Les communautés de vie familiale se caractérisent par l'importance primordiale attribuée à la vie communautaire qui se traduit par l'existence d'une cuisine commune, d'une salle commune où se prennent les repas et par une moins grande autonomie des logements familiaux. Généralement il n'y a pas d'autopromotion de l'habitat. La revue *Dissidence* a analysé en 1975 le cas d'une communauté de ce type qui comprenait "onze adultes et onze enfants vivant dans une communauté de 108 pièces réparties en trois bâtiments enchevêtrés dont ils sont propriétaires".¹

Evidemment, d'autres critères de classification devraient être pris en considération comme, par exemple, l'existence de locaux de travail mis à la disposition des membres du groupe ou de personnes étrangères à celui-ci. Des évolutions se dessinent dans ce sens. Le schéma, page suivante, présente une ébauche de classification des différents types d'habitat associatifs replacés entre les catégories extrêmes et hors de notre champ de référence immédiat : le locatif anonyme et les communautés proprement dites.

¹ Cf. G.E.R.A.C., M.S. VEDRENNE et A. BLANCHET, *DISSIDENCE*, série autoconstruction et série espaces et communautés.

LES DIFFERENTS CHAMPS DE REFERENCE



- CHAPITRE I -

DERRIÈRE LES STRUCTURES JURIDIQUES

LA PROMOTION DU GROUPE ET DE LA PERSONNE

De même que la structure spatiale choisie par un groupe renvoie à une entité sociale précise : le pavillon à la famille, le semi-collectif, exemple la Sole des Moines, à un autre type de configuration sociale où le rôle de celle-ci est davantage relativisé, le collectif à l'anonymat des familles et des individus, de même la structure juridique adoptée fait référence à une entité sociale et économique déterminée. Pour la copropriété ce sera le lot, entité à dominance économique dont l'accessoire est l'individu, pour la société ce sera le regroupement de volontés finalisées par un but prioritairement économique.

Telles sont donc les finalités sociales et économiques sous-jacentes aux formes juridiques que la société dominante offre aux groupes candidats à l'auto-promotion de l'habitat. La question est de savoir si ces groupes mettent le même contenu sous ces schémas juridiques ou si, au contraire, ils leur affectent une autre finalité sociale et économique.

A travers la description du choix du statut juridique, et de son corollaire, les modalités de financement, puis des pratiques juridiques effectives concernant le fonctionnement du groupe : modalités de vote, mode de répartition des charges, etc... on montrera comment les groupes s'efforcent de favoriser simultanément la promotion du groupe et l'autonomie de la personne, encore que la famille conserve une place importante dans beaucoup de situations. Enfin, on terminera et on conclura par l'évocation des tentatives particulièrement intéressantes faites par le groupe d'Ellan pour passer d'une structure juridique individualiste et marchande à un autre schéma davantage communautaire auquel ils assignent un triple objectif : assurer plus de justice économique et sociale, renforcer la cohésion du groupe et enfin accroître l'autonomie juridique et morale des partenaires de la communauté.

Le choix du statut juridique, expression du projet de vie du groupe

Des structures juridiques individualistes et marchandes

Il est bien connu que l'actuelle panoplie des statuts juridiques dont disposent les groupes candidats à l'accession en autopromotion sont, dans l'ensemble, d'essence individualiste. De plus, ils privilégient - ce qui va de pair - le caractère marchand de l'acte d'acquisition, la valeur d'échange et non la valeur d'usage.

Tel est le cas pour la copropriété qui est définie davantage comme une "communauté de lots" que comme une "communauté de personnes" selon l'expression du juriste G. LOMBOIS. De là découle la priorité accordée à l'aspect marchand de la copropriété. Elle est, comme nous l'avons indiqué dans un précédent ouvrage¹, conçue pour faciliter en priorité le développement du marché immobilier et non pas pour stimuler les facultés appropriatives des individus, si l'on peut s'exprimer de la sorte. Ainsi n'importe qui peut la quitter n'importe quand, ce qui revient, en pratique, à nier l'existence de la collectivité ou de la communauté.

¹ La copropriété dans les grands ensembles, ouv. cité.

La société immobilière d'attribution qu'on appelait autrefois "société immobilière de copropriété" présente davantage de souplesse, fait beaucoup plus souvent référence à l'entité groupe, à l'association d'individus rassemblés dans un but précis (construction, satisfaction des droits des associés, gestion et entretien de l'immeuble) que ne le fait le statut de la copropriété. Outre l'attribution en propriété après la période d'attribution en jouissance, suite au retrait d'un associé ou à la dissolution de la société, les statuts prévoient aussi la possibilité de la seule attribution en jouissance. On peut donc voir dans ces dispositions une reconnaissance implicite de l'entité société ou groupe. D'ailleurs, les groupements d'habitants autogérant leurs logements ne s'y sont pas trompés puisque, très souvent, ils renvoient dans un futur toujours plus lointain la dissolution de la société et donc le passage au statut de copropriétaires.

Mais comme la législation sur la copropriété, celle sur la société d'attribution privilégie aussi la finalité économique, ce qui revient à limiter considérablement la portée des dispositions précédentes. ...*"L'attribution en propriété, écrit J. M. BEZ, reste le principe et la finalité suprême de ce type de société et la dissolution de la société peut, nonobstant toute disposition contraire des statuts et même si ceux-ci ne prévoient que des attributions en jouissance, être décidée par l'assemblée générale statuant à la double majorité",...etc...*¹ De la part des juristes, des milieux du droit plus précisément, pareille orientation n'a rien d'étonnant puisque, d'après eux, les candidats à la propriété n'apprécient pas ces modalités d'accession. Tel est du moins l'argument avancé par ce même auteur pour justifier la suppression de la loi du 28 juin 1938 et son remplacement par celle du 15 mars 1963 et surtout celle du 3 janvier 1967 sur le statut des ventes d'immeubles à construire. Il écrit ceci : *"Bien que les sociétés "loi de 1938" aient rendu de grands services à la cause de la construction, on a souvent fait remarquer, ces dernières années, qu'elles ne répondaient pas à l'état d'esprit du candidat au logement, désireux d'obtenir, moyennant un prix convenu, l'appartement ou la maison individuelle recherchés, mais nullement enclin, ni préparé à participer à la vie d'une société, à ses vicissitudes et ses aléas, nombreux en ce domaine"*. Certes, il y a une part de vérité dans ces affirmations notamment dans le fait de souligner les embûches possibles. Il n'y aurait donc pas lieu d'y attacher davantage d'importance si ce n'est que l'argumentation est fondée sur un malentendu à propos des attentes réelles de l'utilisateur. En effet, les études sociologiques et les échecs répétés de l'habitat collectif ont bien montré que l'habitant cherchait l'appropriation de l'espace beaucoup plus que la propriété juridique et économique du bien. On l'a déjà vu pour la copropriété où le copropriétaire ne jouit, le plus souvent, que d'un statut de quasi-locataire.

D'ailleurs, cette suspicion des milieux juridiques, mais qui ne leur est pas propre, s'étend jusqu'au syndicat coopératif de copropriété comme l'écrit G. VIGNERON² : *"L'utilité réelle de l'institution de syndicats coopératifs en matière de copropriété a cependant soulevé des doutes de la part des commentateurs"* (Cabanac, Sizaire, etc...). Ce qui est loin d'être prouvé puisque au contraire on a souvent constaté que les syndicats coopératifs étaient mieux administrés que les autres (rentrée régulière des charges, rareté des conflits, etc...) en raison notamment de l'intérêt porté par les copropriétaires-coopérateurs à leur propre bien et à la vie sociale.

¹ Cf : JURIS CLASSEUR, Sociétés immobilières d'attribution, Fasc. 510 Art. 19

² Cf : JURIS CLASSEUR, Syndicat de copropriétaires, Fasc. 94, Art. 96

On comprend maintenant que, face à des schémas juridiques orientés dans une perspective productiviste, la plupart des groupes autogérés, qu'ils soient candidats à l'auto-promotion ou qu'ils aient derrière eux un passé relativement long de vie et d'histoire communes, aient tenté de les infléchir dans un sens plus conforme aux exigences de la vie communautaire en rajoutant des préambules précisant les orientations de la société ou en y apportant de substantielles transformations comme ce fût le cas dans le groupe d'Ellan. Il reste cependant une petite minorité qui a préféré rester en copropriété pour diverses raisons.

Des choix révélateurs d'autres finalités sociales et économiques

L'adoption d'un statut juridique est un des premiers et des plus importants problèmes parmi bien d'autres (régulation de la vie interne du groupe débutant, choix du terrain, financement, conception, etc...) que les groupes doivent résoudre dès le début de leur formation. Il s'agit donc là d'un engagement décisif qui, non seulement marque leur entrée effective dans la société, mais surtout les lie durablement et se trouve être lourd de conséquences pour l'avenir. Si certains habitants peuvent, notamment au tout début de la constitution du groupe, être tentés de voir dans cette élaboration de la forme juridique quelque chose d'accessoire, il faut reconnaître que la confrontation avec la réalité les ramène rapidement à une vue plus juste des choses.

D'après nos observations, il semble que la plupart des groupements d'habitants, notamment les plus récents ainsi que ceux actuellement en cours de constitution, choisissent une formule juridique se rapprochant de la société d'attribution (loi du 16 juillet 1971, titre II). "*L'absence de règles impératives de fonctionnement et la possibilité, par conséquent, de prévoir dans les statuts les dispositions qui paraissent les mieux adaptées*"¹ ainsi que la possibilité d'attribution en jouissance constituent deux raisons encourageant les groupes à l'adoption de cette formule. De plus, son maniement est beaucoup plus souple que celui de la loi de 1938 et n'oblige pas à passer ultérieurement en copropriété. Ainsi, parmi les habitats étudiés ou seulement cités dans les pages précédentes sont en société d'attribution (loi de 1971) la Sole des Moines et le groupe d'écologiste cité à la fin du chap. II (1ère partie).

Quant au groupe d'Ellan, il a suivi une évolution particulièrement significative où les changements de statut juridique ont assez rigoureusement correspondu à la prise de conscience de sa vie de groupe, de sa cohésion, de ses projets, bref de sa propre maturité. Après être passé par la propriété individuelle sous une forme équivalente à celle du lotissement, du moins quant au mode d'appropriation sociale, le groupe a opté pour la copropriété avec un règlement sui-généris faisant une large place aux modes de résolution des détails de la vie quotidienne : stationnement des véhicules, règles concernant les plantations, etc..., pour aboutir finalement à la société d'habitation après être passé par un projet de société coopérative d'habitation. Cela s'est produit à la suite de deux départs de familles dont un s'est effectué dans des conditions si pénibles qu'elles mirent en jeu l'équilibre de cette petite association d'habitants. Notons toutefois que la copropriété n'a pas complètement disparu puisque la société d'habitation qui compte dix signataires soit cinq familles, constitue un copropriétaire unique parmi les trois existant dans la copropriété. Le jour où les sociétaires auront réussi à racheter l'ensemble des parts la copropriété disparaîtra.

¹ Cf. J. M. BEZ, *ouv. cité, fasc. 510.*

On entrevoit donc à travers ce seul exemple particulièrement éclairant tous les problèmes de fond posés par le choix du statut juridique. On y reviendra dans les pages suivantes quand on abordera l'analyse des statuts de cette société.

Sont restés en société dite de la loi de 1938 les groupes de la Chataigneraie, du Bois de la Louve et des Jardies, ainsi que les quatre copropriétés satellites de celle de la Chataigneraie que nous n'avons pas étudiées mais qui nous ont été signalées au cours de notre enquête. Elles ont été construites avant 1971 et c'est sur le conseil du notaire local qu'elles ont pris ce mode d'administration juridique. Notons au passage que le type de vie de groupe existant dans ces trois unités d'habitation est très différent. On a vu ce qui en était pour les deux premières, quant aux Jardies on sait d'après le rapport de D. Sainte-Lagüe qu'il s'agit d'un groupe où "la priorité a été donnée à l'aspect idéologique de l'expérience".

Enfin, à côté des groupes précédents existent d'autres groupes d'habitation qui, après avoir été en S.C.I. pendant la phase de construction et, éventuellement, pendant une période d'inégale durée après l'entrée dans les lieux, ont finalement adopté le statut de la copropriété, (loi du 10 juillet 1965). Tel est le cas pour les Hauts de St Jacques, les Acacias, la Sablière (cité au chapitre I de la 2ème Partie à propos du développement concernant la copropriété anonyme) et sûrement bien d'autres encore que nous ne connaissons pas¹ pas plus qu'on ne connaît le nombre et l'identité des groupes constitués en société d'attribution, d'habitation etc... Cet inventaire reste à entreprendre.

A s'en tenir au strict plan juridique, l'adoption d'une formule juridique d'essence individualiste et marchande comme la copropriété traduit une certaine inconscience de l'importance des conditions de réalisation pratique d'une idéologie ou, ce qui est tout à fait concevable, la poursuite d'un mode-et d'un style de vie ne se réclamant pas nécessairement de l'option communautaire.

Rentreraient dans l'une ou l'autre des deux situations indiquées ci-dessus la résidence des Hauts de Saint-Jacques où les relations entre les habitants s'apparenteraient plutôt à un type de bon voisinage poli, le groupe de la Sablière, un des rares groupes, sinon le seul, à avoir eu recours aux services d'un syndic professionnel (Cf. p.29) et enfin les groupes "filiales" de la Chataigneraie dont on a déjà parlé, ainsi que beaucoup d'autres unités d'habitation de ce type qu'on ne connaît pas, mais qu'on peut à coup sûr considérer comme se situant plutôt en marge de ce mouvement d'autogestion de l'habitat (Cf. les pages précédentes consacrées à la description du champ de référence et à l'esquisse d'une typologie de l'habitat associatif).

Par contre, il existe probablement d'autres groupes dont les Acacias ou les Jardies ne sont que des exemples où l'on trouve une vie collective intense et réelle alors qu'ils sont en copropriété. Ce qui signifie qu'il n'y a pas correspondance rigoureuse entre le statut juridique choisi et l'intensité de la vie communautaire. D'ailleurs, dans les cités CASTORS existe, comme on l'a vu, une vie de groupe certaine², malgré le poids des années, alors que le statut juridique n'a absolument rien de communautaire puisqu'il s'agit généralement de lotissements.

¹ Souvent, des groupes s'adressent à des notaires qui, par souci de facilité et par intérêt, leur conseillent de se mettre en copropriété.

² Dans la Région Parisienne, existe un groupe CASTOR remarquable par la stabilité de ses membres ; il y eu un seul départ, encore fut-ce pour des raisons professionnelles. Chaque année, depuis 30 ans, une fête réunit tout le monde.

Cela veut-il dire que le choix du statut juridique est secondaire, voire indifférent, puisqu'on rencontre des expressions communautaires remarquables ayant conservé le régime de la copropriété ? Sûrement pas. Car le fait de s'être doté d'un statut davantage en harmonie avec le projet et les pratiques sociales du groupe représente non seulement une garantie pour le groupe en cas de difficultés, comme on va le voir, mais constitue sûrement un élément dynamisant susceptible de maintenir et d'entraîner le groupe vers les objectifs qu'il souhaite.

Les difficultés que peuvent rencontrer ou qu'ont rencontrés les groupes en copropriété lors du départ volontaire ou non d'un des leurs, en sont l'une des illustrations les plus voyantes. On sait, en effet, que dans le régime de la copropriété le copropriétaire peut partir quand il veut et choisir le successeur qui lui plaît le plus et qui, généralement, se trouve être le plus offrant. Par contre, dans la société d'attribution ou dans celle de la loi de juin 1938 ou encore dans la société d'habitation comme celle régissant les rapports des membres du groupe d'Ellan, le sociétaire doit non seulement avertir de son départ le conseil de gérance mais aussi demander l'agrément de celui-ci pour le choix de son successeur.

Si, dans certains cas, le changement se passe dans de bonnes conditions comme au Bois de la Louve où les transferts se sont effectués à l'amiable, il n'en reste pas moins vrai que, du fait de l'absence de normes laissant l'arbitrage final aux mains du groupe, celui-ci se trouve indéniablement exposé à des risques pouvant être graves. C'est, précisément, ce qui s'est passé dans l'Ellan et qui risque, un jour ou l'autre, de se produire dans n'importe quel groupe fût-il des plus communautaires¹.

On se souvient en effet que la "petite famille" d'Ellan a vu se produire trois départs. Le premier, qui a eu lieu pendant la phase de construction, n'a suscité aucune difficulté majeure si ce n'est celles occasionnées par le transfert du permis de construire. Par contre, les deux suivants, celui de la famille gérante de la copropriété qui, entre autres choses, "avait tendance à confondre ses comptes personnels avec ceux du groupe", ainsi que celui, beaucoup plus grave, de la famille LEP qui s'était brouillée avec d'autres ménages, secouèrent profondément le groupe. Partisane d'un "radicalisme communautaire" s'appuyant sur une stricte discipline, elle n'acceptait pas le "non-collectivisme" des autres.

¹ Dans le numéro 1 de la revue *Habitants* publiée par le M.H.G.A., on peut lire ceci à propos de l'incompatibilité entre le statut de la copropriété et la démarche communautaire :

Les deux difficultés essentielles sont :

- la règle d'unanimité, pendant la réalisation : le groupe doit être homogène, l'exercice du pouvoir et l'information doivent être aussi démocratiques que possible. Cela est réalisable puisque les Jardies l'on fait.

- La gestion en copropriété : la difficulté est ici plus sérieuse parce que la conception du droit de la copropriété est en opposition avec la démarche du groupe sur deux points :

- . liberté de vendre son lot à qui on veut ;
- . liberté de fixer le prix de vente au prix du marché.

Il ne peut, dans cette situation, être fait état que d'une règle "morale" - non juridique -, à l'occasion de laquelle les habitants reconnaissent que le groupe a la prérogative du choix du successeur et fixe le prix de cession.

Enfin, il faut préciser le danger qui existe de voir considérer le groupe comme une société de fait, relevant de la législation de la loi de 1971 concernant les sociétés d'attribution.

Comme celui-ci avait acquis une maturité remarquable - maturité qu'on rencontre rarement - il sut trouver en lui-même la force nécessaire pour élaborer un statut juridique radicalement différent par le type de relations de solidarité qu'il postule et, surtout, par l'ébauche d'autres formes de rapports de propriété et de rapports sociaux. D'ailleurs, comme on l'indiquera lors de la présentation détaillée du contenu de ces statuts, la portée de ceux-ci dépasse de beaucoup la vie du groupe.

En résumé, si, sur la base de constatations concernant la nature et la qualité de la vie communautaire, on avait à classer ces associations d'habitants sur une échelle allant du moins au plus communautaire, il y a des chances pour que le groupe d'Ellanse situe le plus près du pôle "plus communautaire". Quand bien même un groupe mènerait une vie de groupe intense, entretiendrait de véritables liens de solidarité, quand bien même il aurait suscité en son sein des rapports de sociabilité innovants, il ne pourrait se situer à l'extrémité "positive" de ce continuum tant il est vrai que le contrat signe la pérennité du groupe et a valeur de témoignage.

En définitive, la philosophie qui se dégage du choix d'un statut de société plutôt que de copropriété privilégie nettement l'entité groupe. On verra qu'au cours des années les habitants seront conduits à nuancer la priorité accordée à l'entité collectivité en renforçant les prérogatives de la personne, adultes et même enfants (crainte d'être asphyxié par le groupe)

Mettre en harmonie forme juridique et aspirations des habitants pour une vie davantage communautaire n'est rien si on ne peut pas obtenir aussi un financement collectif, c'est-à-dire effectué au nom de la société et concernant la quasi-totalité des sommes nécessaires. Incontestablement, cela renforcerait le caractère communautaire de la démarche puisque chacun serait en quelque sorte redevable à la société.

Or, sur ce plan, comme sur beaucoup d'autres (aménagement de l'espace par exemple) les groupes se heurtent non pas tellement aux règles juridiques en tant que telles qui peuvent être utilisées à leur avantage, mais plutôt à l'inertie des institutions ne comprenant pas très bien le sens de leur démarche. Telle est la situation dans laquelle s'est trouvé un habitant de la Sole des Moines, titulaire d'un prêt d'épargne-logement. Il se l'est vu refusé au prétexte que ladite somme servirait dans une proportion importante au financement des locaux collectifs, en l'occurrence d'une partie de la salle commune d'une superficie de 110 m².

Rejet infondé puisqu'on voit mal de quel droit une institution s'arroge le privilège de ne pas attribuer un prêt à quelqu'un, une mère de famille nombreuse par exemple, pour laquelle la salle commune est, *de facto*, une dépendance de l'appartement¹ alors qu'elle l'accorde à une personne qui aurait investi la même somme dans de somptueuses dalles de marbre décorant le hall d'entrée ou, pire encore, dans d'inutiles et souvent coûteux gadgets. Mais rejet témoignant surtout de l'incompréhension dont font généralement preuve les institutions à l'égard de tout ce qui peut être qualifié de collectif ou de communautaire.

¹ Ce qui est parfaitement vérifié dans le cas présent puisque les chambres des enfants donnent directement dans cette salle et que, de surcroît, les parents peuvent du premier étage surveiller leurs enfants à condition de quitter l'appartement et de se rendre sur la coursive surplombant la salle.

L'opposition des services du Gaz de France d'assurer la desserte gratuite d'une chaufferie collective à la Sole des Moines, alors qu'elle le fait lorsqu'il s'agit d'installations individuelles de chauffage central, constitue un autre exemple de cette non-prise en considération de la réalité collective. L'histoire des groupes doit probablement fourmiller d'exemples de ce genre.

Le choix du statut juridique renvoie donc au projet de vie du groupe. Si le groupe ressent le besoin de mener une réelle vie communautaire il fera tout ce qui est en son pouvoir pour se doter d'une constitution assurant une prééminence effective à l'entité groupement. Par contre, s'il a opté pour d'autres formes de vie commune, il aura tendance à adopter ou à conserver des structures juridiques proches de celles de la copropriété dont on a assez dit qu'elles étaient juridiquement et économiquement parlant contraire à l'autogestion.

Mais il n'y a pas qu'à travers le choix du statut que se dévoilent les options de vie du groupe. La manière dont est administrée la copropriété ou la société - modalités de vote, modes d'imputation des charges, règles concernant les majorités, etc... - est révélatrice de la place attribuée au groupe ou de celle réservée aux partenaires du groupe : adultes femmes, adultes hommes, adolescents, enfants, ou encore, famille en tant que telle.

Des pratiques juridiques renvoyant aux valeurs du groupe et à celles de la personne

Les mêmes pouvoirs pour tous

Dans la copropriété traditionnelle les votes s'effectuent sur la base des millièmes possédés - plus je dispose de millièmes, plus j'ai de pouvoirs - encore que cette règle ait des limites comme l'a prévu la loi de 1965 : *"chaque copropriétaire dispose d'un nombre de voix correspondant à sa quasi-part dans les parties communes. Toutefois, lorsqu'un copropriétaire possède une quote-part des parties communes supérieure à la moitié, le nombre de voix dont il dispose est réduit à la somme des voix des autres copropriétaires"* (art. 22, al. 2). En revanche, dans les groupes autogérés les votes concernant la gestion courante ont tendance à se faire sur une base égalitaire : chaque titulaire dispose des mêmes pouvoirs quel que soit le nombre de millièmes ou de parts possédés.

Notons toutefois que dans beaucoup de cas il n'y a pas lieu de se poser ce type de problème puisque les appartements ayant la même superficie tout le monde dispose des mêmes pouvoirs. Ce qui ne les empêche pas, contrairement aux pratiques de la copropriété, d'accorder le droit de vote aux conjoints. Mais on reviendra dans les pages suivantes sur ce point.

Si à la Sole des Moines, les votes devaient se faire sur la base des millièmes, tous auraient des pouvoirs identiques puisque tous les appartements sont considérés comme ayant la même superficie alors que deux d'entre eux - ceux des extrémités de l'immeuble - ont une surface légèrement supérieure aux autres. En fait, comme on l'a vu, les familles étant considérées comme équivalentes de même que leurs logements, les frais communs sont tout

simplement partagés en six. A la Chataigneraie, les charges d'ascenseur sont réparties sur la totalité des membres du groupe donc, obligatoirement, sur les habitants du rez-de-chaussée, ce qui est contraire aux pratiques courantes et , surtout, en opposition avec la loi sur la copropriété¹.

Certes, ils ne sont pas en copropriété. Mais, quand bien même le seraient-ils, il est pratiquement sûr qu'ils conserveraient cette pratique tellement elle leur paraît conforme à ce qu'est un groupe, à ce qu'il vit, mais aussi, aux évidentes nécessités d'une saine administration de leur immeuble comme d'ailleurs de tout immeuble.

A lui seul ce simple petit fait est très révélateur de la priorité accordée par ces résidents aux liens tant économiques que sociaux qui les unissent. En ce sens, leurs pratiques juridiques constituent un rejet caractéristique de l'esprit et de la lettre de la législation sur la copropriété même si celle-ci ne s'applique pas à leur situation.

Pour eux, c'est-à-dire dans leur mentalité aussi bien que dans leurs comportements, l'immeuble constitue un ensemble à l'amélioration duquel tout le monde doit participer. Le bon entretien du toit comme de la cave, de la façade comme de la cage d'escalier, de la chaufferie comme de l'ascenseur produit des effets bénéfiques pour la collectivité dans son entier. De cette solidarité patrimoniale dépend la valeur marchande de leur bien. C'est une évidence qu'on ne peut oublier. De plus leur trop petit nombre - sept familles - leur interdit de se diviser, économiquement parlant. Rappelons qu'en 1975 ils versaient 500 francs de charges mensuelles représentant les seuls frais de fonctionnement, provisions pour grosses réparations incluses. Tout le monde doit donc participer aux frais.

Certes, c'est juste. Mais objectera-t-on, pourquoi imposer aux habitants du rez-de-chaussée de contribuer à l'entretien d'un ascenseur qu'ils n'utilisent pas. A cela, il y a deux réponses. La première, contingente à l'immeuble en question, c'est que la famille ROLAND bénéficie d'une appréciable compensation puisqu'elle a l'usage d'une terrasse spacieuse dont aucun des autres copropriétaires ne possède d'équivalent malgré la superficie relativement grande des loggias. La seconde, fondamentale, réside dans l'attachement et l'importance que ces habitants accordent à la vie sociale et aux valeurs de la vie en groupe.

Pour eux, la législation sur la copropriété doit être rejetée, du moins sur ce point. En effet, elle leur paraît beaucoup trop fondée sur des principes individualistes et sur un mécanisme primaire. Supposer que l'habitant du rez-de-chaussée ne se serve pas de l'ascenseur c'est admettre qu'il a très peu de relations avec les autres personnes notamment celles situées aux étages élevés. Or, ce modèle de fonctionnement s'applique difficilement

¹ "Les copropriétaires sont tenus de participer aux charges entraînées par les services collectifs et les éléments d'équipement commun en fonction de l'utilité que ces services et éléments représentent à l'égard de chaque lot" , (art. 10, al. 1) cet article est suivi du commentaire ci-après :

L'article 10 étant un texte d'ordre public, d'application immédiate, toute clause d'un règlement de copropriété faisant peser sur les copropriétaires du rez-de-chaussée une partie des dépenses relatives à un ascenseur, inutile pour leur lot, a été atteinte de nullité radicale le jour de l'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1965.

dans le cas d'un habitat communautaire où, comme on l'a vu, les échanges sont, dans l'ensemble, très fréquents. Dans ces conditions, il leur paraît difficile d'admettre l'absence ou la rareté de l'utilisation de l'ascenseur par les occupants du rez-de-chaussée.

Mais voilà, à force de vouloir prouver coûte que coûte l'intérêt et la valeur de leurs pratiques juridiques, ne courons-nous pas le risque de sous-estimer ce fait primordial : la réalité sui-générís du groupe. Pour ceux-ci, comme pour beaucoup d'autres, la réalité première d'où tout procède c'est effectivement le groupe avec tout ce que cela implique de solidarité et de conflits : "on a construit ensemble, on gère ensemble, on vit ensemble".

D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement quand dans ce groupe de la Chataigneraie, qui pourtant est traversé de conflits, chacun participe à sa manière et à sa place à l'entretien de l'immeuble : les enfants vident les poubelles moyennant, il est vrai, une petite rémunération qu'ils utilisent pour leur argent de poche, les parents entretiennent le jardin, les ROLAND s'occupent eux-mêmes du jardinet situé sous leurs fenêtres près de l'entrée, qui pourtant est partie commune, etc... Ainsi, les pratiques juridiques, fondées sur la promotion simultanée du groupe et de la personne, nous entraînent-elles inévitablement vers d'autres pratiques sociales basées sur la solidarité comme on le verra ultérieurement.

La redécouverte des principes mutualistes : "un homme, une voix"

A l'inverse de la copropriété dite normale où le votant est en quelque sorte un "porteur de millièmes", ce qui fait que pour un lot il n'y a qu'un votant - le copropriétaire ou son représentant - dans l'habitat autogéré chaque personne adulte vote, c'est-à-dire dans le cas d'une famille traditionnelle le mari, sa femme, et éventuellement, le ou les enfants de 18 ans et plus¹. Cette procédure, en un sens innovateur mais en fait dans la plus pure tradition mutualiste, présente l'énorme avantage de permettre aux femmes de voter, ce qui n'est pas le cas dans la copropriété. Il y a donc là un indéniable progrès même si, aux yeux de la plupart des habitants de ces groupes, cela paraît comme la chose la plus naturelle du monde. Il ne faut pas oublier en effet qu'il s'agit de classes moyennes : enseignants, ingénieurs, travailleurs sociaux, etc... où la femme occupe déjà la place qui lui revient. Rappelons aussi qu'il s'agit dans la majorité des cas de couples ou de familles où les deux conjoints travaillent.

On retrouve ces pratiques juridiques dans la plupart des groupes étudiés : à la Chataigneraie où cette innovation a eu, semble-t-il, quelque peine pour être adoptée par tout le monde, à la Sole des Moines, probablement au Bois de la Louve, ainsi que dans la plupart des groupes d'habitat autogéré cités dans les pages précédentes et, probablement, dans d'autres unités d'habitation.

Mais, une fois encore, c'est le groupe d'Ellan qui a entrepris ou tenté d'entreprendre des efforts de démocratisation poussés, ce qui le place dans une position très au-delà de celles occupées par la grande majorité des unités d'habitation et, bien sûr, des copropriétés traditionnelles.

¹ Qu'en est-il pour les enfants de 12/14 ans et des adolescents ? D'après ce que nous croyons savoir la question se pose.

L'avant-projet de règlement de copropriété ne prévoyait-il pas que non seulement chaque adulte, homme ou femme, a droit de vote, mais que chaque locataire peut aussi participer aux assemblées générales selon certaines modalités. "Les locataires dits "permanents" (période supérieure à 9 mois), peut-on lire dans le projet de règlement de copropriété, participent avec voix consultative aux Assemblées Générales ordinaires. Les locataires présents depuis plus de deux ans pourront participer à certaines délibérations sur décision de l'Assemblée Générale".

Intentions qui ne sont pas restées lettre morte comme le confirme l'article 19 (alinéa 1 et 2) des statuts de la société civile immobilière dénommée société d'habitation d'Ellan : "Tous les associés ont le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts leur appartenant. Chacun d'eux a une voix quel que soit le nombre de parts qu'il possède".

Ces propositions tranchent donc nettement sur la législation actuelle concernant les droits des locataires notamment quand ils vivent dans une copropriété où les copropriétaires résidents sont peu nombreux.

De plus, par souci de favoriser la bonne entente entre les partenaires du groupe, le projet de règlement de copropriété prévoit que "les votes se feront à bulletin secret que lorsque des problèmes interpersonnels seront posés". Mais on peut considérer cette disposition comme une limite à l'approfondissement des problèmes puisqu'elle empêcherait les débats d'aller plus au fond. C'est probablement une mesure de prudence de la part d'un groupe qui a dû estimer que cette norme convenait assez bien au niveau des forces du groupe. Mesure qu'un groupe belge en cours de formation n'a pas cru bon d'adopter. Il préfère en effet que les prises de décision ne fassent pas l'objet d'un vote car "dès lors qu'un groupe se soumet à cette procédure formelle, on constate habituellement qu'existe à l'origine un malaise..." Aussi remplace-t-il cette procédure par un tour de table qui, en facilitant l'expression de chacun, permet de dégager "de toute manière une majorité ou une minorité suffisante".

Ainsi, modalités de calcul des charges, et surtout modalités de participation aux votes nous renvoient simultanément aux valeurs du groupe et à celles de l'autonomie de l'individu. Il s'agit de promouvoir plutôt une communauté d'habitants qu'une communauté de lots. Les règles concernant les prises de décision dans les Assemblées Générales constituent un autre et dernier exemple de pratiques juridiques finalisées par cette réalité au double visage : le groupe et la personne.

Des règles de majorité assurant cohésion du groupe et autonomie
de l'individu

Dans l'ensemble, il apparaît que les règles de majorité sont fixées de telle sorte qu'elles confortent la cohésion du groupe. Par conséquent, tantôt les groupes adopteront la règle de l'unanimité, tantôt celle de la majorité : majorité absolue, majorité qualifiée.

A la Sole des Moines, les associés ont préféré pratiquer l'unanimité plutôt que de se satisfaire d'une majorité, fût-elle importante, comme le leur imposait les statuts de la société d'attribution. Pour eux, il faut agir de telle sorte que tout le monde marche à une allure semblable. Il vaut donc mieux soit retarder la décision pour la laisser murir, soit s'entr'aider mutuellement, par des prêts d'argent, si la décision a des implications finan-

cières et qu'une famille n'arrive pas à faire face. Donc un pragmatisme au service du groupe, des familles et des individus.

Dans le groupe d'Ellan, on retrouve aussi de telles pratiques. Pour les décisions ordinaires, c'est-à-dire les décisions de gestion (examen et approbation des comptes annuels, affectation des bénéfices et pertes, détermination de la valeur de la part, quitus, nominations ou remplacement des gérants...) les votes s'effectuent à "la majorité absolue des voix des associés présents et représentés". Pour les décisions extraordinaires, c'est-à-dire celles tendant "à modifier les dispositions quelconques du pacte social, directement ou indirectement" (modifications des statuts, mutation des parts sociales, etc...) c'est "la majorité des trois quarts du nombre des associés présents ou représentés, l'ensemble regroupant au moins les trois quarts du nombre des sociétaires" qui est requise. Même tendance dans le groupe belge déjà cité. Relève de l'unanimité toute décision engageant les options et la vie de la communauté, les autres pourront être prises à la majorité simple.

Mais tous les groupes ne vont pas aussi loin. A la Chataigneraie, des résistances sont apparues lorsqu'on a évoqué l'établissement du mode de scrutin à l'unanimité. Il en avait été de même en ce qui concerne le vote par personne et non par couple. Au Bois de la Louve ainsi que dans la résidence des Hauts de Saint Jacques, il s'agit davantage d'une démocratie de délégation que de participation. Pour autant qu'on le sache, ces questions n'ont pas dû les préoccuper outre mesure.

La protection de la cohésion du groupe et une indispensable liberté de l'individu constituent donc les deux principes fondamentaux et complémentaires en ce qui concerne le choix des règles de majorité.

A côté des pratiques juridiques, dont on vient seulement d'entrevoir quelques exemples, existent aussi des pratiques de gestion (entretien, bricolage, comptabilité, etc...) significatives du même état d'esprit. Mais, avant de les décrire en les resituant dans le cadre de l'ensemble des pratiques sociales de ces groupes et pour clore cette première partie juridique il paraît particulièrement important de revenir sur les raisons ayant conduit huit des quatorze conjoints composant cette communauté à créer une société d'habitation, faute d'avoir pu adapter à leurs fins la loi de 1947 portant statut de la coopération.

Le groupe d'Ellan : une tentative de socialisation de l'habitat

Il est donc évident que d'autres rapports de propriété se cherchent. Un processus latent de socialisation de l'habitat, expression de nouvelles aspirations des classes moyennes mais aussi, bien que sous des formes différentes, des couches populaires, est en train d'émerger récusant ainsi le statut marchand et individualiste de la copropriété.

C'est le mérite du groupe d'Ellan d'avoir ouvert la voie en traçant les directions dans lesquelles s'engager. Ce faisant, ils renouent avec un droit ancestral ou millénaire que l'apparition du capitalisme, la révolution industrielle puis la société de consommation avaient bien malmené ¹.

Les indications suivantes n'ont donc pas d'autre but que de mieux cerner cette expérience, de préciser les critiques adressées au droit de copropriété et d'indiquer les projets préparés ainsi que les mesures prises par le groupe d'Ellan pour atteindre ses objectifs.

¹ Cf. A. KERSPERN, *ouv. cité.*

Construire l'économie immobilière sur des bases plus justes et plus saines, conforter la cohésion du groupe, faciliter l'autonomie juridique et morale des partenaires de la communauté, sont les trois principaux objectifs mis en avant par les membres de cette société d'habitation.

Le statut de copropriétaire est insatisfaisant sur le double plan économique et social.

Economique parce qu'il facilite la spéculation immobilière. C'est le plus offrant qui a toujours gain de cause. "Dans le système actuel, peut-on lire dans un document préparatoire soumis à la réflexion des futurs associés¹, le prix (de la maison ou du terrain) est fonction de la loi de l'offre et de la demande, donc de la spéculation attachée à la localisation du bien, (tandis que) dans une coopérative le prix des parts sera défini par l'indice officiel des prix de la construction. Certes, cet indice n'est pas totalement indépendant du marché, tant s'en faut !..."

Mais c'est surtout sur le plan social que ses effets sont plus nocifs pour toute communauté d'habitat qui entend vivre selon des principes autogestionnaires.

La loi du marché écarte donc de l'accès aux groupes autogérés tous ceux n'ayant pas les revenus suffisants : les jeunes et les locataires . "L'évolution économique rend et rendra l'accès à (leur) copropriété impossible (sauf exception) à des jeunes et à des revenus moyens. Dans le cadre d'une coopérative, il est possible de prévoir un système de location-vente sur une longue période afin de rendre moins onéreux l'accession à la propriété des parts".

On avait déjà soulevé cette difficulté notamment à propos des groupes dont le prix des logements s'est accru dans des proportions notables du simple fait de leur localisation. Dans ces groupes, fussent-ils relativement aisés comme celui des ACACIAS, l'arrivée d'un nouveau membre, aux revenus nettement plus bas que ceux du groupe, paraît sérieusement compromise. Dès lors, si des dispositions économiques comme celles sus-indiquées ne sont pas prises les personnes de revenus inférieurs ne peuvent entrer dans ces groupes.

Mais il est bien évident que la solution de ces problèmes économiques, au demeurant délicate, dépend de mesures plus larges en supposant l'existence d'un réseau de groupes autogérés particulièrement dense. C'est d'ailleurs ce que souhaitait un des membres de la Sole des Moines qui avait dû déménager à plusieurs reprises pour raisons professionnelles.

Le système de la copropriété et, au-delà, le droit de propriété tel qu'il existe à l'heure actuelle constituent un obstacle important à la cohésion du groupe et ceci pour deux raisons.

Premièrement, parce que ce droit impose en fait le remplaçant risquant ainsi de briser l'unité du groupe² Or, on connaît beaucoup trop l'importance fondamentale de la nécessaire homogénéité du groupe pour ne pas voir dans ce système un danger sérieux pour la survie de la collectivité. La communauté de l'Ellan et, dans une moindre mesure, celle de la Chataigneraie, sont bien placées pour juger des effets nocifs d'une situation que, précisément, le statut de type coopératif a pour objectif d'éviter.

¹ Les citations suivantes proviennent, sauf exception, de ce texte particulièrement clair rédigé par l'un des membres à l'attention du groupe

² A l'un des membres du groupe d'Ellan à qui on demandait comment allait se faire le remplacement d'un des principaux piliers du groupe, il nous a été répondu : "Il est irremplaçable".

Déjà les premiers textes élaborés et discutés longtemps avant la création de la société civile d'habitation en mai 1977 reconnaissent l'importance de la cooptation. *"La vente de parts par l'intermédiaire de la coopérative laisse au groupe des résidents la responsabilité de trouver un remplaçant. Un système de location sur un ou deux ans peut permettre aux uns et aux autres de vérifier leurs possibilités de vivre ensemble"*.

Les statuts de la société prévoient de façon détaillée les procédures de cession de parts. Si l'acheteur est agréé par l'assemblée générale extraordinaire, la cession est autorisée et régularisée immédiatement. Dans le cas contraire les associés *"bénéficient d'un droit de préemption pour eux-mêmes ou pour tout autre personne de leur choix sur la totalité des parts mises en vente"*. Les statuts vont jusqu'à prévoir une nouvelle présentation du premier acheteur et, s'il y a refus, *"l'assemblée générale extraordinaire des associés a la possibilité de présenter elle-même un cessionnaire auquel le cédant ne peut refuser de consentir la cession..."* Une très nette prééminence est donc donnée au groupe. Ceci est confirmé par d'autres articles des statuts prévoyant que les *"décisions extraordinaires (c'est-à-dire) celles qui tendent à modifier les dispositions quelconques du pacte social... doivent, pour être valables, être adoptées par la majorité des trois-quarts du monde des associés présents ou représentés..."*.

Deuxièmement, le droit de propriété ou de copropriété en renforçant l'indépendance de l'individu accroît d'autant sa fragilité économique. A l'inverse, le type d'association proposé et effectivement mis en oeuvre vise à accentuer les dépendances et les solidarités entre les partenaires. *"Dépendance par la relation de locataire que je serai envers la coopérative et donc envers ceux qui en feront partie. Solidarité, car les engagements financiers qui seront communs à travers la coopérative nous rendront solidaires des accrocqs que tel ou tel coopérateur peut avoir..."*.

Enfin, le droit de propriété représente, aussi paradoxal que cela puisse paraître, un obstacle à l'autonomie de l'individu surtout quand on se situe dans la perspective absolutiste et individualiste du Code Civil et, surtout, des premiers commentateurs.

Par l'attachement affectif qu'il entraîne, *"ma maison, mon jardin, le système de propriété dans lequel je me situe en copropriété risque de me rendre moins libre pour des actions extérieures et pour une éventuelle mobilité géographique"*, que la formule de société entend prévenir.

Dans le système juridique actuel de copropriété hommes et femmes ne disposent pas d'un pouvoir juridique égalitaire. La société d'habitation tend à renverser la situation. *"Nous avons prévu dans le fonctionnement de la copropriété que nous étions douze à délibérer. Si, demain, un juge des tutelles intervient pour le compte de mes enfants il appliquera le droit et il y aura six votants. Dans la coopérative, nous pouvons faire en sorte que les hommes et les femmes effectuant un apport soient juridiquement sociétaires"*.

Enfin, en maintenant des avantages importants aux parents et aux collatéraux dans le cas de succession, le système actuel "ne garantit pas aux parents le libre usage de ce qu'ils ont réalisé". Cette disposition actuelle du droit de succession choque beaucoup d'accédents appartenant à ces milieux car elle est basée sur une conception de la famille désuète et qui peut se révéler source d'injustice. "Si je viens à casser ma pipe avec mes enfants, peut-on lire dans le document déjà cité, ma femme aura la propriété de la maison et l'autre moitié ira à mes parents ou à mes frères et soeurs. Or, c'est avec M.F. que nous avons réalisé ce projet. Mes frères et soeurs n'ont rien à y voir".

On ne peut mieux résumer les objectifs poursuivis par ce groupe qu'en citant à nouveau le préambule des statuts de la société d'habitation. "Les soussignés souhaitent construire un cadre de vie favorisant le développement de groupes humains et la personnalité de chacun. Ils recherchent un schéma d'habitat favorisant les relations d'échanges par les solidarités et dépendances mutuelles. Le fonctionnement d'un tel groupe est lié à un consensus général sur les objectifs de fond et sur les principales décisions à prendre. En particulier, il est apparu nécessaire aux personnes mentionnées ci-dessus, après être passées de la propriété individuelle à la copropriété de mettre en place une structure remettant en question la notion de propriété individuelle de son logement, avec ce qu'elle engendre d'attaches et de comportements : elles désirent donc mettre en place une structure de propriété sociétaire¹. Elles sont conscientes des risques de fixité que toute institution engendre, mais dans cette structure, elles désirent favoriser le développement de la contestation nécessaire à sa remise en cause.

Le règlement de société qu'elles ont construit, ainsi que le montrent les passages suivants, vise d'autres choses :

- modifier partiellement le marché immobilier et surtout son caractère spéculatif par référence à des indices officiels ;
- se rendre ainsi plus libres pour des actions extérieures et des exigences éventuelles de mobilité géographique ;
- favoriser l'accès à l'habitat aux personnes à revenu moyen, en le rendant moins onéreux ;
- situer hommes et femmes dans un pouvoir juridique égalitaire face à la propriété ;
- disposer de contrat garantissant aux parents le libre usage de ce qu'ils ont réalisé dans le cas de succession ;

Ces points sont le résultat de discussions ou d'actions sur le plan essentiellement économique et juridique. Ce plan n'est qu'un de ceux que les personnes ci-dessus mentionnées continuent d'explorer.

D'autre part, elles ne souhaitent pas développer cette recherche seules, mais en relation avec d'autres groupes et personnes vivant des expériences analogues, ceci pour eux-mêmes et pour contribuer à une nouvelle politique de l'habitat".

¹ Nous soulignons.

Des pratiques juridiques qui renouent avec le passé et préparent l'avenir

En présentant ces observations, notre but était simplement de voir dans quel sens s'orientaient les pratiques juridiques propres à ces groupes autogérés. Certes, on ne peut en tirer de conclusions définitives faute d'étude plus étendue portant sur un plus grand nombre de groupes, faute aussi de recherche ou de réflexions plus approfondies sur les fondements sociologiques du droit de société.

Il reste que la tendance générale est bien celle retracée dans ces pages. Le statut de la copropriété est manifestement inadapté au projet et au mode de vie des groupes : il est même à déconseiller pour les raisons indiquées. Celui de la société immobilière d'attribution paraît assez bien convenir dans la mesure où il permet une autogestion groupée pour la période de conception et celle de gestion. Mais en exigeant la signature d'un contrat de promotion ce statut revient en fait à nier la démarche coopérative dans son principe. La société coopérative d'habitat paraît donc être une voie susceptible de convenir aux aspirations des groupes.

- CHAPITRE II -

L'ESPACE DES GROUPES

Si le droit et les formes juridiques peuvent être vus, au moins en partie, comme l'institution des rapports entre personnes physiques et morales, entre les entités sociales prépondérantes à une époque donnée, et que le changement des formes et de leur usage est un indice hautement significatif des transformations de la société, il n'en est pas moins vrai de l'espace bâti. Les formes qu'il adopte, les entités qu'il découpe, isole ou relie, nous sont une image et un indice de plus, à la fois des rapports sociaux, des rapports entre personnes, entre pratiques et entre moments de la pratique, en même temps que du rapport de notre société au concret, au réel, dans la réification matérielle des rapports sociaux. Mais si le droit comme l'espace sont des catégories de la durée, qu'ils subissent l'un comme l'autre l'ambiguïté des décalages entre forme instituée et pratique effective - en raison même des transformations sociales - ils diffèrent passablement dans leur champ d'application, dans leur mode d'incitation ou de coercition. De ce fait, il n'est pas inutile de les ausculter successivement, l'un ET l'autre, à l'affût de leurs décalages, discordances ou contradictions. Car autant l'usage du droit laisse peu de place à la création, autant la constitution d'un espace garde-t-elle la latitude de modifier les formes anciennes sur lesquelles elle s'appuie, de les recomposer. C'est à ce titre que certains ont pu voir apparaître, avec la constitution de ces groupes, une nouvelle forme d'habitat, c'est-à-dire à la fois de nouvelles structures spatiales, en même temps qu'un mode différent d'élaboration, le produit n'étant jamais dissociable de sa production. Sans prétendre ici résoudre complètement cette question, tentons au moins de l'éclairer par l'exemple des trois groupes que nous avons décrits.

On aura déjà perçu combien ces groupes mettent en évidence les tendances fort différentes que recouvrent les termes de groupe d'habitat. Dès lors, leur comparaison n'est pas aisée, quand bien même elle est autorisée par des similitudes suffisantes. C'est aussi dire par là que la formule du groupement de familles pour la construction de leur habitat s'est réalisée dans des contextes et selon des solutions très divers.

Un des dangers de la comparaison nous paraît résider dans le décalage temporel entre les dates de naissance de ces groupes. Sans doute, sept années seulement séparent les entrées en habitation des familles, huit les dates des acquisitions de terrains. C'est peu, dira-t-on, en regard de l'histoire de l'habitat. Ce serait oublier cependant que cette période peut recéler de profonds changements dans les domaines de l'économie, de l'accès à la propriété, des moeurs, ne serait-ce que parce qu'elle s'articule autour de l'année 1968. Une différence, par exemple, est particulièrement sensible entre les groupes qui précèdent ou qui suivent cette date, en ce qui concerne la sensibilité architecturale. Elle est déjà sensible sur ces trois groupes, encore accentuée par la présence (Sole des Moines) ou l'absence (Ellan) d'architecte en leur sein, bien qu'il soit assez difficile d'établir et de caractériser le fait, sinon de l'expliquer. Toujours est-il que des variations dans les déterminants culturels et économiques dont nous n'aurions pas encore mesuré toute l'ampleur peuvent révéler des différences historiques sous des différences typologiques dans des époques charnières.

Il apparaît toutefois significatif que ces trois groupes se soient formés, comme de nombreux autres, dans l'espace d'une décennie, juste avant la crise économique de 1974, la diminution considérable de logements collectifs autorisés à la construction (1974 : 392 000 logements ; 1977 : 200 000 logements) et, réciproquement, l'augmentation sensible du nombre de logements individuels autorisés (1974 : 285 000 logements ; 1977 : 302 000 logements). C'est dire par là que l'apparition de ces groupes dans le champ de l'habitat ne paraît pas devoir être mis au rang de pratiques anormales ou marginales, et que, probablement déterminée par la situation globale du logement, elle peut être abordée comme indicateur, comme symptôme, à juste titre, des transformations qui s'y opèrent.

On a vu dans leurs récits, que nombreuses étaient alors les familles qui cherchaient à se loger dans de meilleures conditions, et qui ne trouvaient pas sur le marché de logements qui les satisfassent. On objecterait à cela que la demande d'un groupe est trop spécifique et trop peu répandue pour que le marché pût y répondre. Ce serait faire là une méprise sur la chronologie. Si la recherche de certaines formes d'échange et d'habitat communautaires co-existait chez une partie (et une partie seulement) de la population des familles intéressées, en même temps que la recherche d'un logement, la première n'avait qu'un caractère facultatif et utopique, tandis que la seconde était plus urgente et nécessaire. De fait, certains ont patienté plusieurs années en changeant de logement, d'autres, lassés, ont acquis un pavillon. Ceux qui se souviennent précisément de leurs recherches, décrivent les appartements et maisons qu'ils visitaient, offerts à des prix exorbitants. Ne se situant généralement pas dans le cadre des H.L.M. (ou ne voulant pas s'y situer), la prise en charge d'une réalisation leur permettait l'économie (en contrepartie des soucis qu'elle procure, diminués, il est vrai, du fait du groupe), en même temps que la possibilité de faire se rejoindre leurs deux types de demande. L'exemple du groupe de la Sole des Moines nous a d'ailleurs bien montré comment l'aspect collectif de la construction ne s'était développé qu'au fur et à mesure de la constitution du groupe, du projet, après que fut prise la décision de construire les six logements. Pour ces raisons, les bâtiments construits par ces groupes peuvent être regardés comme une image concrète d'une partie de la demande des familles en matière de logement, qu'il faudrait évidemment resituer dans

l'ensemble national. Et de fait, leurs réalisations présentent des qualités qui ne se trouvent que rarement ou partiellement sur le marché, sinon à des prix prohibitifs.

La taille des groupes

Un élément cependant facilite la comparaison, c'est l'équivalence de taille de ces trois groupes : six ou sept familles. C'est là le niveau bas des groupes de ce genre, tant en France qu'à l'étranger ; ils oscillent tous entre cette limite et onze, quinze familles. On remarquera que cette taille est inférieure à celle qui est considérée comme optimale pour les opérations de participation des habitants : 30 familles (cf. les Cahiers du GRECOH, n° 21, p. 78) lorsque celles-ci ne se cooptent pas d'elles-mêmes, mais sont réunies par le promoteur. Une plus grande taille leur offre alors un choix de voisinage, et des sous-groupes se forment. Il existe cependant au moins un cas de regroupement volontaire de vingt-neuf familles, par étapes de onze, onze et sept, en cinq bâtiments¹.

On ne peut attribuer au hasard seul le fait que les trois groupes décrits, et bien d'autres, constitués en toute indépendance, sans se connaître et sans référence à un modèle commun, aient abouti à cette même échelle. Il faut reconnaître qu'il est difficile d'en déceler la ou les causes à l'heure actuelle, mais cette difficulté ne saurait constituer une raison pour évacuer la question.

Trois hypothèses au moins peuvent être formulées à cet égard. Soit qu'à partir d'une volonté de regroupement, les lois du fonctionnement et de la communication internes aux petits groupes, telles qu'ont pu les dégager les psycho-sociologues, aient eu un effet de régulation. C'est ce que nous avons pu constater dans plusieurs cas, où le groupe recruté, plus vaste, a ensuite diminué. Cela touche également, plus qu'à un simple problème de communication, à celui de la connaissance approfondie et surtout de la confiance nécessaire lorsque ces groupes sont responsables devant eux-mêmes de l'opération qu'ils ont pris en charge.

Soit, seconde hypothèse, qu'à cette échelle les groupes se situent hors de la concurrence dominante lors de la recherche d'un terrain à moyenne échelle (et qui comporte de plus un C.O.S. convenable), c'est-à-dire le plus souvent au-dessus de la plus petite échelle foncière (construction individuelle), et au-dessous du seuil d'intérêt des promoteurs. Or, nous avons vu que l'achat du terrain constituait une phase majeure, déterminante dans la réalisation des groupes.

Soit encore qu'à cette échelle, du point de vue de la construction, les groupes peuvent opter pour des techniques traditionnelles, plus souples et en définitive moins coûteuses, faisant appel à des entreprises de petite taille dont les frais généraux ne grèvent pas les tarifs, et vis-à-vis desquelles ce marché, non négligeable, peut être négocié (ou connaît le flou

¹ Cf. "Habitat groupe, bandes d'enfants", Ph. BONNIN, M. PERROT, M. de la SOUDIERE, CESP-Plan Construction, 1978.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES SPACIALES DES HABITATS

	CHATAIGNERAIE	ELLAN	SOLE DES MOINES
Dates : achat du terrain	1967	1966	1974
permis de construire	1970		
emménagement	1973	1971	1978
Nombre de logements	6	7	6
Surface du terrain	1 588m ²	30 000m ²	1 400m ²
dont : en parcelles privées	0	6 x 2 000m ²	0
en parcelles collectives	totalité	18 000m ²	600m ²
Densité de logements/hectare	35,7 ℓ /ha	2,3 ℓ /ha	42,8 ℓ /ha
Surface construite totale			\approx 1 200m ²
Coefficient d'occupation du sol	\approx 0,76	\approx 0,03	\approx 0,86
Surface des logements :			
intérieure	135m ²		
extérieure	11 + 16m ²		
Locaux collectifs	Salle des jeunes : 60m ² atelier bricolage <hr/> $(\approx 10 \%)$ 140m ² =====	Salle \approx 30 m ² Remise \approx 10 m ²	Salle collective 110m ² Garages 150m ² Cave 30m ² Vélos+labo photo 30m ² <hr/> (27%) 325m ² =====
Type de construction	immeuble 9 niveaux	Pavillons	"groupé en bande"
Structure	poteau-poutre	porteurs traditionnels	murs parallèles
Logements	\neq pour chaque famille	\neq pour chaque famille	\neq pour chaque famille
Rapports avec l'architecte	très conflictuels éviction	traditionnels distants	chaleureux, très poussés architecte dans le groupe

et l'élasticité qui règne dans l'établissement des prix de la construction, les soumissions des entreprises variant d'un coefficient supérieur à 2...). Mais cet élément d'économie n'est généralement démontré qu'après coup (même pour les professionnels), et ne s'est pas trouvé réalisé dans tous les groupes que nous connaissons.

Toujours est-il que cette échelle du groupe de voisinage (six à quinze logements, soient douze à trente adultes et autant d'enfants, donc vingt-cinq à soixante individus) n'avait à notre connaissance été envisagée par aucun utopiste, architecte, urbaniste ou sociologue. Elle ne paraît avoir connu de réalité que dans des formes communautaires accentuées, que ce soient les communautés taises rurales des siècles passés¹, ou dans les communautés de jeunes qui se sont développées après 1968 et sont plus connues. Il est certain que cette taille est étroitement liée aux circonstances qui la font apparaître, et qu'elle perdrait son sens au-dehors. C'est l'ensemble des deux qui nous paraît devoir être pris en compte, à l'heure même où l'échelle des opérations de promotion se réduit considérablement.

La localisation et le plan-masse

Tous les groupes de ce genre qui existent actuellement sont formés de personnes travaillant en ville. Mais très peu ont pu se réaliser au coeur même des villes, en raison du coût prohibitif du sol, de l'absence de terrains à bâtir, et du souhait assez général d'un jardin, pour eux-mêmes ou leurs enfants. La solution adoptée par ces quelques groupes fut donc la réhabilitation de petits locaux industriels, lorsque les entreprises quittent le coeur des villes pour s'agrandir. Mais ils sont peu nombreux pour l'instant, et parmi les plus récents.

La plupart des groupes ont donc construit sur des terrains vierges, en zone péri-urbaine, parfaitement inclus dans ce vaste mouvement d'expansion urbaine. Mais selon l'éloignement de la ville, qu'ils ont accepté ou recherché, ils ont trouvé, pour un coût similaire (plus exactement une charge foncière également acceptable), des terrains de tailles fort différentes : le groupe de la Chataigneraie et celui de la Sole des Moines, situés en grande banlieue parisienne, ont trouvé, comme beaucoup d'autres, des terrains de 1400 et 1600m², impliquant une forte densité (trente-sept à quarante-trois logements par hectare). Le groupe d'Ellan, comme quelques autres à proximité d'une ville de province, a trouvé un vaste terrain dont la densité calculée apparaît plus faible (deux, trois logements par hectare). Mais cette densité numérique traduit mal le fait que certains groupes, en rase campagne, sont constitués de manière similaire à des groupes péri-urbains, tout en profitant des avantages et inconvénients de grandes étendues cultivées à leur entour.

¹ Cf. "Les communautés d'habitants : un mode d'appropriation en commun", A. KERSPERN, ouvrage cité p. 55, la taille des communautés taises.

Si le principe du C.O.S., par le biais du coût foncier, induit autant qu'il limite la densité de construction, il n'implique rien en revanche sur la disposition des bâtiments, du plan-masse, des logements entre eux : des terrains similaires sont utilisés de manière très variable, et ces groupes eux-mêmes adoptent des formes très différentes.

Le cas du groupe d'Ellan, en zone rurale, apparaît particulier en ce qu'il n'était pas confronté à la rareté du sol et de l'espace vert (le terrain compte trois hectares), mais plutôt à un risque, en plus grande probabilité, de dispersion contraire à ses objectifs de rapprochement, d'échange, de proximité. Il est à peu près certain qu'une opération de promotion immobilière - c'eût été un lotissement de luxe comme il en existe - pour le même nombre de maisons sur le même terrain, eût adopté une solution toute différente, optant pour une dispersion maximale des constructions en dépit des surcoûts de voirie et réseaux divers. C'est d'ailleurs cette crainte d'un lotissement, contraire aux options urbanistiques de la commune à cette époque, qui fit refuser le permis de construire groupé par la DDE. En son sein, le groupe a effectivement discuté entre deux solutions opposées : celle de la division du terrain en six lots égaux, qui eût favorisé la dispersion, et celle d'une construction unique totalement intégrée des six logements en un point du terrain (c'est-à-dire une construction "urbaine" en pleine campagne, dont la volumétrie se fut rapprochée de celle des petits hameaux). Fruit de la réglementation urbanistique inadaptée à ce problème (absence de nuance entre lotissement et groupe d'habitat), autant que des contradictions du groupe, la solution résultante s'est avérée intermédiaire : ce fut celle du regroupement des maisons (niveau + 1 grenier aménageable) dans un secteur limité du terrain, mais sans aucune adjacence.

Il est à noter que cette disposition spatiale, assez corrélative de la volonté du groupe de maintenir et développer des contacts entre les familles, a rencontré, presque à son insu et malgré sa mauvaise formulation, l'intérêt urbanistique de la commune, et plus généralement celui de la société, en évitant le "mitage" du terroir tant dénoncé depuis peu.

Le cas des deux autres groupes est très différent du précédent, mais très semblable entre eux au départ. Dès lors qu'ils voulaient conserver une partie de leur terrain en jardin, ils se sont trouvés contraints de construire en hauteur (R + 2 et R + 7). Le terrain libéré était-il trop réduit pour que la question même d'une division privative puisse réellement se poser ? Pourtant de nombreuses maisons-patios et maisons-de-ville construites actuellement ne disposent guère de plus grands jardins. D'ailleurs, la question fut effectivement posée à la Sole des Moines par l'une des familles, et résolue à son encontre par le groupe. De même, nous avons pu constater par nous-même à plusieurs reprises des mises en commun des jardinets attenants à des maisons en bande, pour pouvoir y installer des jeux d'enfants, des agrès... (à la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise et en banlieue parisienne en 1979). Toujours est-il que dans nos deux cas, le jardin fut conservé d'un seul tenant, offrant dès lors des possibilités plus grandes, ce qui nous paraît significatif.

De plus, dans le cas de la Sole des Moines, où la municipalité cherchait à constituer un front de rue afin d'en affirmer l'unité, il est certain qu'elle n'aurait pas pu l'obtenir dans le cas de construction pavillonnaire, seule possibilité du terrain. C'est pourquoi elle demeurait

¹ cf : P. JOURET et I. BIOLLEY, ouvrage cité. Ils font la même remarque à propos des habitats groupés belges comparés aux modes habituels d'implantation des pavillons.

très réticente sur sa constructibilité, et fut heureuse d'accueillir ce groupe.

On pourra donc déjà noter, à ce niveau urbanistique, que la concertation qui découle du groupement paraît entraîner une utilisation "plus heureuse" du sol ou du tracé urbain, c'est-à-dire à la fois adapté aux souhaits des familles et plus conforme à l'intérêt collectif que ne l'eussent été des opérations individuelles successives, avec quoi on peut la mettre en balance. Nous n'insisterons pas plus sur les effets de coordination des masses, des gabarits, des vues, des pentes de toit, des revêtements de façade, etc... qui ont eu lieu dans plusieurs groupes, dans celui d'Ellan en particulier, et qui sont tant recherchés par les C.A.U.E. Dès qu'il y a groupe de personnes, il semble qu'il y ait assujettissement de l'intérêt ou du goût individuel à l'intérêt collectif, celui-ci dépassant fréquemment le seul groupe pour prendre en compte l'intérêt local.

Surface des logements

Avant d'aborder les aspects qui sont plus spécifiques à ces groupes, il n'apparaît pas inutile d'aborder d'autres points, celui de la surface des logements en particulier -le premier qui préoccupe les futurs habitants, et qui permet de se situer dans le champ de la construction actuelle.

Dans le cas d'Ellan, il s'agit de maisons individuelles que les dimensions ne différencient pas de la moyenne de celles qui sont offertes par les catalogues. La surface habitable y est tout de suite supérieure à celle d'un appartement nominalelement équivalent, sans pour autant atteindre au luxe. On demeure là dans la problématique de la maison individuelle qui, pour une surface relativement restreinte, s'ouvre sur l'espace extérieur et dispose de quelques annexes (garage par exemple) voire de possibilités d'agrandissement (grenier aménageable).

Le cas des deux autres groupes nous paraît plus révélateur à cet égard. En dépit de dispositions architecturales par ailleurs très différentes, on peut noter quelques points de similitude qui sont autant d'indices de ce que produisent les familles dans cette situation où elles contrôlent elles-mêmes le processus de construction.

Dans les deux cas, où les logements sont des appartements ou s'en rapprochent très fortement, ceux-ci occupent 135 à 145m² (pour quatre ou cinq chambres, les pavillons équivalents dont nous parlions sont offerts pour 95m²), c'est-à-dire de l'ordre de 30 % de plus pour un même coût : rappelons en effet que le groupe de la Sole des Moines a produit le mètre carré habitable à un prix presque égal au prix H.L.M. Nous verrons que la raison s'en trouve, pour beaucoup, dans le mode d'élaboration. Dans les deux groupes, les logements ouvrent sur des terrasses importantes, utilisables pour des repas par exemple. Ils correspondent en cela à une tendance qui est déjà très fortement présente dans l'architecture contemporaine.

Par ailleurs, et c'est un des points qui différencie ces groupes des immeubles habituels, ils comportent des locaux de propriété et d'usage collectifs, parfois en proportion très importante (10 à 25 % de la surface construite). Hormis les accès, caves, garages et locaux de service indispensables, ce sont des garages à vélos, des buanderies, des ateliers communs de bricolage et de photo, et surtout des salles de réunion, de jeux pour les plus jeunes, de rencontre (60 à 110m²), voire des chambres d'hotes... Il apparaît même dans plusieurs groupes des locaux professionnels qui, pour n'être pas collectifs n'en ont pas moins d'importance : en réintroduisant la production dans l'espace de la résidence, ils constituent sinon un camouflet, du moins une relativisation sérieuse du zonage généralisé qui fut la règle d'or, et le demeure parfois, de l'urbanisme des dernières décennies.

Que ce soit donc pour la surface des logements, pour la proportion de locaux collectifs ou pour l'introduction de locaux professionnels, ces groupes apparaissent donc comme une remise en cause du programme de la résidence communément admis.

Le type de construction et la structure topologique

Les rapports de ces logements entre eux, puis entre ceux-ci et les locaux collectifs, varient assez fortement d'un groupe à l'autre. Ils résultent pour partie de la localisation et de l'implantation choisie, pour partie du procédé de construction, mais surtout et essentiellement de la volonté des familles traduite dans l'espace en termes de structure topologique

Dans le cas du groupe d'Ellan, l'apparence pavillonnaire de l'ensemble pousserait l'observateur inattentif à conclure à une totale dilatation de ces rapports. Certes, les unités familiales, les maisons sont éloignées d'une dizaine de mètres les unes des autres. Cependant, une claire volonté fut affirmée par le groupe qu'elles demeurent mutuellement visibles, d'autre part, que l'accès routier et le stationnement demeurent communs et uniques, très ramassés au centre des constructions. Le choix de la rénovation de l'ancien bâtiment autour duquel sont disposées les maisons, et dans lequel fut longtemps disposée la boîte aux lettres relève de la même volonté. Par ailleurs, nous avons mentionné les règles d'unification de l'aspect que le groupe avait édicté. Enfin, nous avons vu que les séparations entre parcelles privatives y avaient été très peu abondantes, et même majoritairement absentes, qu'aucune clôture grillagée n'y avait été installée, ce qui laisse libre les allées et venues d'un point à un autre de l'espace extérieur. Tous ces éléments, et d'autres encore que nous oublions sans doute, concourent à réaliser, à réifier la volonté du groupe, à constituer un espace, qui pour être plus laxé, moins bâti, n'en est pas moins produit, espace à la fois d'affirmation d'une unité et d'une identité (avec adoption en guise de patronyme du toponyme préexistant), en même temps qu'espace de libre échange orienté et centré sur un foyer commun.

Pour les deux autres groupes, qui ont des conditions d'implantation semblables, le parti architectural est par contre fort différent. Il est à noter que l'un, clair, simple et rationnel, semble porter la

marque de l'ingénieur en organisation qui domina le projet ; l'autre, plus complexe, plus riche mais non moins lisible, porte celle de l'architecte du groupe. A la Chataigneraie, chaque famille dispose intégralement de l'un des six étages égaux habités. Seules les cages de l'escalier et de l'ascenseur le traversent en son centre. Les locaux collectifs se trouvent en bas et les familles ne communiquent donc entre elles ou avec ces locaux que par l'intermédiaire de l'escalier ou de l'ascenseur. C'est ainsi que le cardinal de l'étage mesure précisément l'éloignement des familles par rapport aux préoccupations collectives ou communautaires.

A la Sole des Moines, la structure de l'ensemble est plus imbriquée : la juxtaposition est ici horizontale et non verticale. Sommairement, c'est une structure de "maisons-en-bande" au départ, mais enchevêtrée autour et au-dessus des locaux collectifs qui en composent le noyau, le passage quasi-obligé rompant la stricte juxtaposition. De plus, la démultiplication des communications entre espaces y est évidente, conçue dans les trois dimensions : chaque logement est desservi par la coursive qui longe la salle collective en mezzanine, tandis qu'au niveau inférieur les chambres d'enfants y accèdent directement en même temps qu'elles ouvrent au niveau jardin sur l'autre façade. A l'étage, les séjours se prolongent par des terrasses qui, s'élargissant et se rétrécissant, courent le long de l'immeuble d'un logement à l'autre, et accèdent au jardin par trois escaliers. C'est dire qu'on retrouve là à la fois l'idée d'un centre et d'une communication généralisée, mais sous une forme bâtie et plus dense, plus marquée que par un simple plan-masse (cf. schéma).

Le sens de ce qui est institué dans l'espace (pratiques et rapports sociaux) apparaît d'une part dans le découpage et l'attribution d'entités spatiales à des entités sociales (pièces, espaces bâtis et espaces extérieurs), mais plus encore dans les relations (réciproquement les coupures) instaurées, concrétisées, rendues matériellement possibles ou souhaitables.

C'est tantôt sur le premier point (les entités prises en compte) que ces groupes nous paraissent apporter des modifications notables aux modes d'habitat (les lieux collectifs qui sont attribués soit à l'ensemble du groupe, soit à une classe d'âge ou de sexe, les "coins" spécifiques de l'homme et de la femme parfois, "l'étage des enfants"...), tantôt sur le second point, celui des rapports voulus entre ces entités, quand bien même ils utilisent aussi des transformations déjà apparues dans l'habitat contemporain (fluidité de la cuisine et du séjour par exemple, mais aussi accès direct des adolescents sur l'extérieur, des enfants aux locaux collectifs, rapprochement du voisinage, etc...).

Sans pour autant réfuter radicalement la structure de la famille et de son logement qui est conservée au premier plan (contrairement aux communautés), ces modifications nous paraissent intégrer certaines transformations des rôles familiaux qui se font jour, et relativiser ladite structure de la famille nucléaire (censée combler la socialisation de ses membres et particulièrement des enfants) dans deux directions complémentaires : à la fois une autonomisation des individus, quel qu'ait été leur âge ou leur sexe, et la recherche de leur indépendance, en même temps que l'intégration de la famille dans le groupe d'interconnaissance, un "désenclavement" comme dit justement une des habitantes.

C'est sans doute dans le bâtiment du groupe de la Sole des Moines que cette transformation est ici la plus lisible. Topologiquement, alors que la Chataignerai reproduit la structure en grappe des immeubles classiques, le bâtiment de la Sole des Moines adopte une structure en treillis à trois dimensions. Cette structure se retrouve à notre connaissance dans au moins trois groupes construits, en France et à l'étranger, en toute indépendance les uns des autres. Il nous semble assister, à ce titre, à une innovation architecturale assez signifiante, mais qui n'a pas pour autant le caractère d'un modèle généralisable tel quel, en raison des liens profonds qui l'attachent aux conditions de son élaboration.

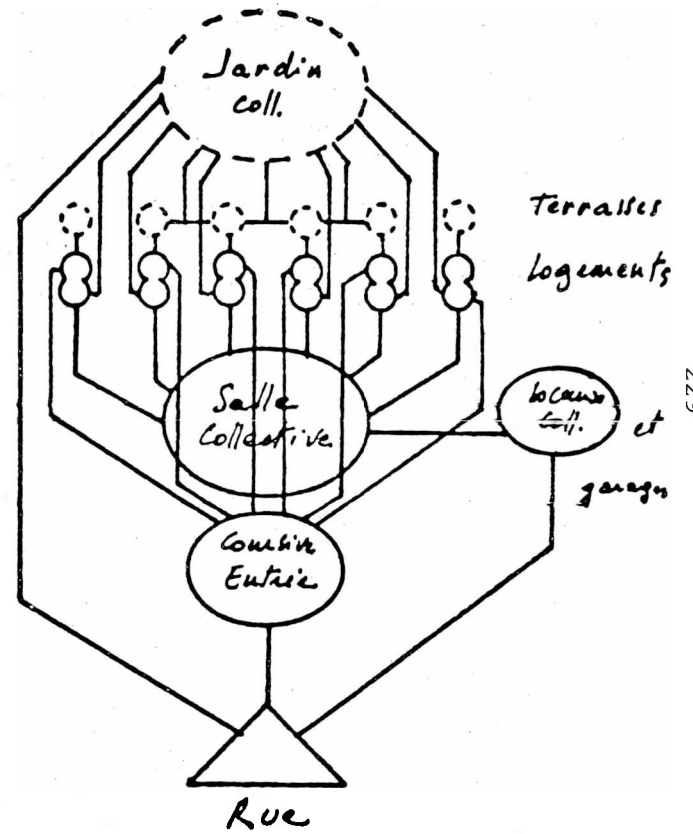
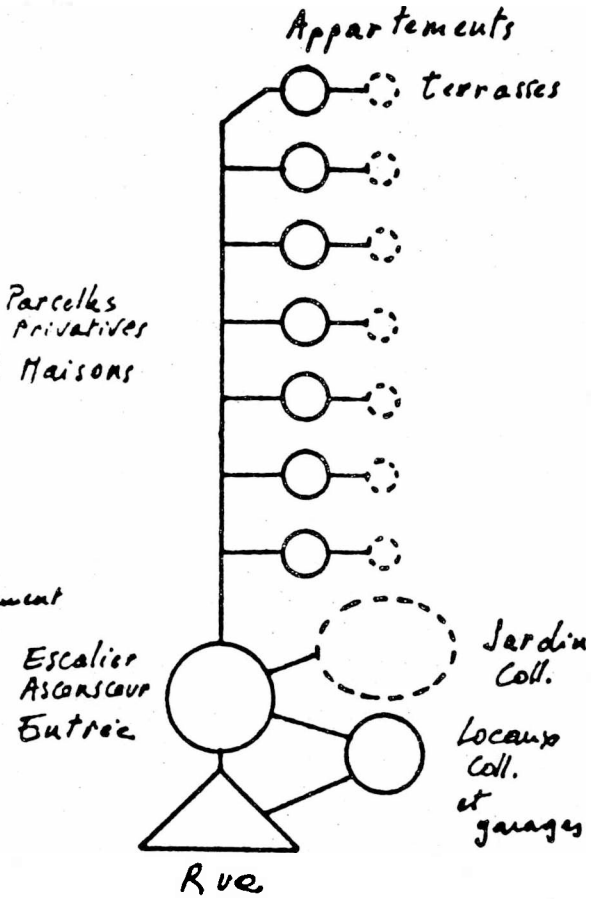
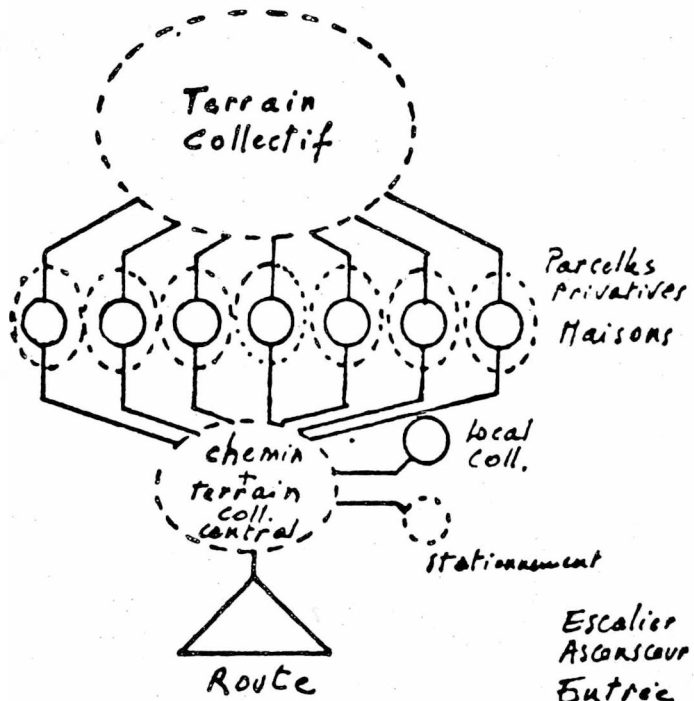
Autofinitions

D'autres aspects encore rapprocheraient ces groupes. Dans ces deux derniers cas, le groupe construisait des logements "bruts", en "clos-couverts". C'est-à-dire que la famille dispose du volume et des canalisations nécessaires. D'une part, la disposition intérieure est laissée à l'agrément de chacun, d'autre part, le choix des éléments d'ambiance et de confort (appareils sanitaires, revêtements de sols et des murs) dont le coût peut varier dans de grandes proportions, est laissé à la charge des familles. C'est dire qu'elles disposent d'une latitude d'investissement dans l'apparence sociale qu'elles entendent se donner (qui peut varier fortement à l'intérieur d'une même classe sociale), d'une latitude de contrôle sur les rapports entre espaces personnels à l'intérieur du logement, enfin d'une latitude d'autoconstruction ou plus exactement d'autofinition dans un domaine qui nécessite plus de main-d'oeuvre que d'outillage et de compétence technique. Il est inutile de souligner l'incidence économique de ce dernier fait, qui n'est cependant pas propre à ces groupes mais paraît s'y être généralisé. Il faut cependant en marquer un aspect moins connu, qui est que, sous l'apparence de l'égalité des surfaces que se sont offertes ces familles, se masquent des différences de revenus appréciables. Certaines familles ont ainsi pu combler ce décalage, soit en réalisant elles-mêmes ce second-oeuvre, soit en le différant par étapes.

Le mode d'élaboration

Ce qui, certainement, peut être considéré comme caractéristique de ces groupes d'habitat, est leur mode d'élaboration, quand bien même d'autres expériences de participation des habitants se multiplient actuellement dans un cadre plus institutionnel.

D'abord et avant tout, ces groupes ont construit sans promoteur réel, même si les formes juridiques actuelles les ont obligés à passer un contrat de promotion factice avec l'un des leurs, sinon à le généraliser à chaque membre du groupe. La législation par souci sans doute de protection des usagers, et pour éviter qu'un promoteur ne se masque derrière des sociétaires auxquels il n'offrirait aucune garantie, ne permet pas de différenciation entre une société de promotion et un groupe de pairs co-responsables. Le groupe est donc le véritable auteur du projet, et n'arrive donc pas en consommateur face à un marché dans lequel il n'aurait plus qu'une liberté de choix (hormis ce qui concerne le terrain). Il s'agit donc plus que d'une



ELEMENTS DE LA TRADUCTION DES ENTITES SOCIALES
EN FORMES SPATIALES DANS LE GROUPE DE LA SOLE DES MOINES

ENTITES SOCIALES	ENTITES + QUALITES SPATIALES
<p>GROUPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aspect unitaire du bâtiment et de la façade. - Entrée commune dans le bâtiment. - Locaux collectifs : -salle -cave -ateliers... - Jardin collectif. - Espaces de liaison transversaux : -coursive -terrasses -salle collective -jardin.
<p>FAMILLE (6 familles égales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Logements unifamiliaux - Espace de séjour central avec terrasses (cuisine, w.c inclus).
<p>COUPLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etage "parents" (2e), avec chambre et salles de bains propres.
<p>CLASSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hommes - Femmes - Adolescents - Enfants 	<p>Adultes : Projet de salle de réunion spécifique</p> <p>Etage "Enfants" au rez-de-chaussée, avec chambres et salle d'eau en propre, ouverture directe sur salle collective et jardin (entrée indépendante possible).</p>
<p>INDIVIDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Homme - Femme - Adolescent - Enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - "Coins" H. et F. mezzanine <p>Chambres en propre (cf. ci-dessus)</p>

participation d'habitants à la décision sous la responsabilité de professionnels du bâtiment. Le terme d'autogestion de l'habitat est actuellement utilisé pour désigner cette démarche, mais il désigne autant l'auto-promotion, le mode d'élaboration du projet qui tend à s'instaurer, le type de relations qui se développent entre ces familles, que l'auto-gestion proprement dite des bâtiments achevés. (sur ces définitions : cf. l'introduction, et le chapitre I de la 2ème partie).

En l'absence d'un promoteur professionnel, ce sont donc les membres du groupe qui en remplissent la fonction, qu'on peut au moins détailler ainsi :

- regroupement des familles candidates
- recherche du terrain
- définition du programme d'ensemble et des programmes particuliers à chaque famille
- montage du dossier financier et des demandes de prêts
- recrutement de l'architecte
- montage juridique d'une société civile immobilière
- gestion proprement dite et suivi de l'opération de construction : appels de fonds, suivi du chantier, etc...

C'est donc bien plus qu'une responsabilité de la gestion que le groupe prend en charge. Ces tâches, encore que réduites par cette énumération sommaire, nécessitent habituellement du temps et une compétence rémunérés. Dès lors qu'elles ne le sont plus, il est certain que le groupe réalise une économie non négligeable. Par ailleurs, les futurs habitants étant réunis dès le départ, non seulement les frais financiers (immobilisation de capital entre l'achat du terrain et la fin de la vente) sont supprimés, mais les familles paient de manière plus fractionnée et plus progressive. Nous avons donc vu que, tant pour ce qui est de la charge foncière, des VRD, du second oeuvre, des frais de gestion, de promotion et des frais financiers, le coût global du bâtiment se trouvait modifié par la pratique de ces groupes, et tendait à se différencier de la promotion immobilière autant que de la construction privée individuelle. C'est là un élément concret qui n'est pas sans importance, sans signification.

Ce qui paraît déterminant dans la prise en charge par le groupe de ces tâches, s'attache donc non seulement à la gestion proprement dite, mais surtout à la définition du programme : en l'absence des habitants réels, un promoteur définit son programme (quand il le fait) à partir des connaissances qu'il a (ou qu'il est censé avoir, aucune qualification spécifique n'étant enseignée en ce domaine) de la famille française et du marché immobilier. Comme toute moyenne ou comme plus petit commun dénominateur, cette définition gomme obligatoirement les écarts, les désirs particuliers qui pour n'être pas majoritaires, n'en sont pas pour autant marginaux.

Or, les groupes passent, nous l'avons vu, une à deux années en général et au minimum (en même temps que la recherche du terrain souvent) à la définition de leur programme, souvent en relation avec leur architecte à

raison d'une ou deux réunions par semaine. Dès lors, il n'est pas étonnant que celui-ci soit mieux adapté, plus neuf, moins répétitif. S'ajoute à cela un élément plus psychologique, qui est que le rôle actif et l'investissement intellectuel des familles dans ce travail ajoute au fort niveau d'appropriation et de satisfaction et évidemment, ce qui fut observé également dans les opérations de participation, que la prise de connaissance approfondie des familles durant cette phase du projet aboutit à un vécu positif du voisinage.

On voit donc se dessiner là les grandes lignes du processus d'élaboration de ces groupes et ses conséquences. Il n'en reste pas moins que dans le détail financier, dans le détail des difficultés de rapports que fait naître cette demande particulière d'un groupe face aux acteurs spécialisés (notaires, banquiers et surtout architectes), nous ne connaissons encore que peu de choses, et que d'autres observations seront nécessaires.

Il est certain cependant qu'un tel travail ne se fait ni sans compétences, ni sans organisation. Précisons : nous avons vu que ces groupes rassemblent encore en majorité des techniciens supérieurs et des cadres, habitués donc à l'initiative, au droit à la prise de décisions et de responsabilités. La presse relève ce point et leur en fait grief, marginalisant leur pratique en "communauté réduite aux copains", en "hippies en cols blancs", en amusement de favorisés. Si l'appartenance à la classe moyenne est un fait, c'est, à notre avis, une grossière erreur d'analyse que de réduire ainsi la signification de ces groupes à des questions de personne ou de marginalité, quand toutes leurs caractéristiques sociales ne les différencient pas des accédants à la propriété de cette classe. Il est certain que pour un non-spécialiste des questions du bâtiment, il est plus facile d'acheter que d'entreprendre la construction d'un logement mieux adapté, même avec l'aide d'un architecte, et malgré les surcoûts obligatoires. Encore plus cela est-il vrai lorsqu'un groupe porte cette demande spécifique d'échanges, demande peu coutumière et sans modèle de référence concret. Aussi n'est-il pas étonnant que les premiers groupes qui s'y soient lancés, se soient formés de préférence en réunissant des capacités supérieures à la moyenne.

Il arrive donc fréquemment que l'un des membres du groupe ait une compétence relative à l'un des problèmes auxquels ils sont confrontés : juridique (à Ellan par exemple), financier, organisationnel, Chataigneraie par exemple), architectural (Sole des Moines), etc... Cette compétence parfois même très relative, permet cependant au groupe une auto-formation mutuelle, une surveillance et de meilleures décisions face aux spécialistes qui, dans tous les cas, sont malgré tout consultés, employés et rétribués normalement. La tendance des groupes à la remise en question de la conception actuelle de la propriété, par exemple, n'est pas chose commune pour un notaire. La traduction en espace des formes d'entraide et d'échange de ces groupes ne forme pas le quotidien des architectes. Aussi ces acteurs deviennent-ils moins compétents face à cette question particulière qui leur est posée, et ont-ils involontairement tendance à ramener le groupe à la norme courante. Les compétences réunies n'étaient donc probablement pas inutiles à ces groupes, porteurs d'une formule d'habitat qui, pour n'être pas interdite par la loi, n'y est pas prévue semble-t-il et n'est pour le moins pas entrée dans les mœurs, dans les pratiques courantes des acteurs spécialisés. Il nous semble d'ailleurs qu'en moyenne, les groupes les plus récents qui peuvent prendre modèle sur les plus anciens, parviennent mieux à leurs fins, à des bâtiments plus élaborés au moins. Il semblerait également, et ceci confirmerait notre analyse, que le niveau social des groupes les plus récents tende à s'élargir vers le bas.

Il est aussi certain, par ailleurs, que ceux du groupe qui par leur compétence ou leur personnalité tiennent un rôle crucial dans la phase de construction, peuvent jouer en partie ou momentanément un rôle de leader au-delà de l'égalité des membres, sans pour autant que ce rôle puisse être assimilé à celui du promoteur. Ils sont en tout état de cause contrôlés de manière permanente par le groupe, et soumis aux règles de décision qu'il s'est donné (majoritaire ou unanime selon les cas).

Pour finir avec l'analyse de ce processus d'élaboration, il semble qu'une animosité se révèle souvent chez les professionnels du bâtiment à l'égard des opérations de participation en général, et de ces groupes en particulier. Elle se traduit par un doute prononcé sur l'aboutissement et la bonne fin de ce genre d'opération. A notre sens, non seulement leur compétence n'est pas réellement mise en question par ces pratiques, mais leur profession nullement remise en cause : ce n'est pas la bonne fin, tout aussi fréquente et réelle que dans les opérations de promotion qui établit une différence, mais les délais moyens. Alors qu'un promoteur peut boucler (au mieux il est vrai) une opération en deux ou trois ans, ces groupes le font en quatre, cinq voire six ans (entre l'achat du terrain et l'aménagement, sans compter la phase de formation du groupe, un à trois ans auparavant). Est-ce à dire qu'urgence et production de masse d'une part et qualité du programme et de l'appropriation d'autre part soient incompatibles ?

- CHAPITRE III -

PRATIQUES SOCIALES ET TRANSFORMATION

DES RAPPORTS DE SOCIABILITE

Décrire les pratiques sociales existant dans ces groupes n'aurait pas grande signification : cela a déjà été fait à l'occasion des récits de vies familiales et des histoires des groupes. Les classer non plus, toute classification ne pouvant être qu'arbitraire. Mieux vaut s'attacher à dégager la signification sociale de ces pratiques c'est-à-dire montrer les modifications des rapports de sociabilité qu'elles impliquent éventuellement car il se peut que parfois elles ne renvoient à aucune modification notable.

Ainsi mentionner l'utilisation collective d'un lave-linge ou l'existence d'un atelier collectif de bricolage, menuiserie, comme cela se voit aux Jardies, n'a de sens qu'à condition de démontrer à quels types de rapports de sociabilité cette pratique renvoie, en l'occurrence à quel mode d'organisation sociale. Si ce micro-service est utilisé, voire consommé selon des modalités pratiques très voisines de celles propres à un service marchand, par exemple, si le groupe trouve là l'occasion de se débarrasser sur quelqu'un de certaines tâches, on peut légitimement penser qu'il n'y a pratiquement pas de changement. Par contre, si cet équipement de micro-voisinage fonctionne sur la base de la reconnaissance réciproque, acceptée et voulue par chaque membre du groupe, de la spécificité du rôle de chacun d'eux dans le groupe - ce qui ne veut pas dire enfermement dans une sorte de vocation prédestinée - on pourra légitimement penser se trouver en présence de rapports de sociabilité différents de ceux rencontrés habituellement. La relation individu / groupe et au-delà individu / société n'est plus la même : la reconnaissance mutuelle se substitue à des rapports d'indifférence ou parfois de vassalité.

De même en ce qui concerne d'autres pratiques comme la sortie des poubelles par des adolescents contre rétribution économique. S'il s'agit d'un simple paiement en échange d'un service rendu cela n'a rien de spécifiquement différent de ce qu'on rencontre ailleurs. En revanche, si derrière cette pratique se profile la reconnaissance du groupe et du rôle des adolescents, surtout si en plus on leur confie d'autres responsabilités, on pourra estimer qu'au-delà de ces pratiques se trouvent des rapports individu / groupe et individu / société différents de ceux habituellement rencontrés.

C'est donc à cet au-delà des pratiques sociales que nous convions le lecteur comme nous l'avons fait à propos des pratiques juridiques et des pratiques de l'espace. Ce décryptage des pratiques portera sur les deux grands domaines suivants ainsi que sur leurs subdivisions :

- domaine des relations interindividuelles qu'on peut subdiviser en trois sous-secteurs :

. les relations individuelles prises dans leur généralité c'est-à-dire abstraction faite de l'identité de l'individu,

. les pratiques d'entr'aide qu'on isole des autres pratiques en raison de leur caractère éminemment révélateur des transformations des rapports de sociabilité,

. Les rapports familiaux,

- et enfin, les relations et pratiques individu/groupe et individu/société dans lequel on peut distinguer deux sous-catégories :

- les pratiques sociales de groupe prises en tant que telles,
- les relations individu et (ou) groupe / société. Les changements affectant les individus et les groupes ne se limitent pas à eux seuls, ils ont des incidences sur la transformation de la société. D'où l'intérêt de présenter quelques observations sur ces rapports.

DES RELATIONS INTERPERSONNELLES. PLUS INTENSES. PLUS SURES ET PLUS LIBRES.

Des échanges interindividuels porteurs d'autres rapports de sociabilité

Dans cette partie, en quelque sorte introductive, les relations entre individus seront considérées dans leur généralité. Il s'agit de montrer la richesse et la variété de ces pratiques sociales indépendamment de l'identité des individus concernés. Que les acteurs soient des adultes ou des enfants, des hommes ou des femmes importe peu, dans l'immédiat du moins. En saisissant ces relations interindividuelles dans leur globalité ou comprendra mieux en quoi les pratiques de ces groupes se différencient de celles habituellement rencontrées. En d'autres termes, ces pratiques sont-elles ou non porteuses d'autres rapports de sociabilité ?

On démontrera qu'elles se différencient des pratiques courantes :

- par un foisonnement d'occasions de rencontre,
- par ce qu'on peut appeler "une liberté d'allure" ou d'expansion qui tranche assez nettement avec la réserve habituelle précédant aux relations entre individus,
- par la pratique soutenue du "cotoiement", du "frottement" des individus. Ce qui a pour effet de relativiser les fonctions respectives des uns et des autres ainsi que d'atténuer les conflits. A ce titre c'est un moyen efficace de socialisation.
- par la recherche d'un niveau d'implication réciproque aussi élevé que possible mais toujours mesuré aux attentes et aux capacités relationnelles de chacun,
- enfin, par la préservation et le développement de ce précieux et indispensable atout de la vie commune que sont l'autonomie individuelle et familiale.

Multiplicité et variété des occasions de rencontre

Incontestablement ce qui frappe l'observateur attentif à la vie de ces groupes réside dans la variété et la richesse des pratiques sociales destinées à être essentiellement des occasions de rencontre entre les habitants. Cela va des pratiques ayant une fonction tantôt plus utilitaire : pratiques concernant la gestion, l'entretien, tantôt moins : entr'aide, échange de menus services de voisinage, les mises en commun d'appareils, ou même pas du tout ou très peu comme les pratiques culinaires, les réunions -prétextes, les affichages d'invitations, sur lesquelles on va donner quelques rapides détails.

Ces relations ont été particulièrement développées à l'Ellan du moins pendant les deux ou trois premières années de son existence en tant que copropriété ou lotissement habité. On se souvient en effet qu'il s'agissait de traduire dans la vie quotidienne les rapports qu'ils entretenaient antérieurement à leur décision de vivre "communautairement". D'où toute une série de pratiques sociales au premier rang desquelles viennent des tentatives de pratiques culinaires communes ce qui les rapproche des communautés de vies familiales où existe une cuisine commune et un tour de rôle.

Deux sortes de pratiques culinaires marquèrent les débuts de la vie d'Ellan : la cuisine en commun " qui n'eût qu'un temps" et, plus proche des pratiques actuelles et du niveau communautaire du groupe, les repas préparés pour deux familles à la fois : "les LEP, tous les mardis soir faisaient la popote pour deux familles. On ne mangeait pas forcément ensemble à cause des horaires... Mais ils ne faisaient pas la cuisine pour eux tout seuls ; ils la faisaient pour deux et, quand je rentrais le soir, (c'est une femme qui parle) je trouvais le plateau dans ma cuisine avec tout ce qu'il fallait. Tous les mercredis midi je faisais la popote pour eux, et ils n'avaient plus qu'à mettre les pieds sous la table !..."

Des réunions fréquentes marquèrent aussi les débuts de ce groupe, comme des autres d'ailleurs : "On avait besoin de se rencontrer, alors on essayait d'imaginer des choses qui nous permettent de se rencontrer... Au début... on se réunissait beaucoup".

Des mises en commun d'appareils furent aussi pratiquées et continuent à l'être avec certaines difficultés "clochemerlesques" selon l'expression d'un des habitants : lave-linge, tondeuse à gazon et même téléphone du moins au début ce qu'en dit long sur le volontarisme idéologique de ce groupe "Si on n'a jamais voulu installer le téléphone (pour chacun) c'est qu'on se disait qu'on ne se verrait plus. Il y a un téléphone ici qui sert à tout le monde"... Aux Jardies existe aussi une laverie commune qui fonctionne à la satisfaction de tout le monde comme aux SITELLES à PALAISFAU.

Mais, plus significatifs encore par leur aspect novateur nous rapprochant du caractère informel des relations inter-individuelles qu'on examinera ci-après, sont les affichages d'invitations. C'est une pratique assez fréquente qu'on rencontre aussi dans d'autres groupes tel les Jardies. "On avait une affiche et on mettait son nom, puis en-dessous on disait : "j'invite trois personnes, ou j'invite quatre personnes. Inscrivez-vous. On disait tous qu'un jour le facteur s'inviterait¹. Ça a duré deux ou trois ans... C'était facile de dire : ce soir j'ai envie d'aller au cinéma : qui vient avec moi ?"...

Des relations inter-individuelles informelles

Ce dernier exemple nous conduit directement au deuxième trait différenciant les relations inter-individuelles rencontrées dans ces groupes, des plus traditionnelles. Par leur caractère informel, spontané et direct ces relations

¹ Le panneau d'affichage était situé à côté des boîtes aux lettres. Cette pratique disparut du jour où obligation fut faite aux habitants d'installer des boîtes aux lettres "normalisées" près du parking situé à l'entrée de la propriété.

entre individus donnent aux habitants une sorte de "liberté d'expression ou d'allure" qu'on retrouve plus difficilement, ou en tout cas de manière moins visible, dans des groupes d'habitations traditionnels.

Fini le quant à soi, la réserve habituelle caractérisant les habituels rapports de voisinage, fini aussi, la simple convivance où les territoires respectifs demeurent encore soigneusement protégés pour le bon équilibre du groupe, mais pas nécessairement le meilleur. Cela est si vrai que bien souvent, comme on l'a noté, les habitants sont très étonnés de voir qu'ils ont un type de relations beaucoup plus simple, qu'ils n'arrivaient pas à avoir auparavant, alors qu'ils le souhaitaient confusément.

Quelques citations pour resituer ces réactions et retrouver, par delà le caractère laconique du langage, la fraîcheur des relations inter-individuelles. C'est Monsieur GIRARD, un des membres du noyau plus communautaire de la Chataigneraie qui évoque les souvenirs d'amis habitant dans des H.L.M. : *"Ils étaient capables de semer l'entrain, et la gaieté, la joie dans un escalier H.L.M. Ils ne fermaient pas leurs portes, ils l'ouvraient et, ça, c'est formidable... On avait besoin de quelque chose, on pouvait aller chez eux, au 22 de l'avenue F."* C'est aussi un des femmes d'Ellan reconnaissant *"qu'elle n'aurait jamais imaginé pouvoir vivre en laissant la porte ouverte toute la journée"*. (Cette personne est aussi celle qui a le téléphone et chez qui on vient téléphoner). Mais plus révélatrices des changements dans les relations interpersonnelles sont les réactions des habitants de la Sole car elles montrent assez bien où se situe le point de rupture. *"Quand on en a marre de bricoler, bien, bien on va boire un coup chez le voisin. Avant, c'était très différent... Enfin, on connaissait des gens, mais il y avait un certain nombre de choses qui ne se fait pas : on ne se pointait pas à 10 heures du soir chez le voisin, alors que là c'est vraiment n'importe quand, quoi"*.

Intensité des échanges et relativisation des statuts sociaux

Mais c'est de la fréquence et de la multiplicité des échanges interindividuels, du "cotoiement" quasi permanent, que les membres du groupe attendent des progrès dans leur propre apprentissage social ainsi que dans celui des enfants.

Ce "frottement" des uns et des autres, des adultes entre eux, des adultes et des enfants ou des adolescents, des hommes et des femmes permet à chacun de mieux percevoir les personnalités respectives avec tout ce qu'elles peuvent avoir de différent, de riche, de singulier : *"... On ne voit pas des gens neutres, ils sont colorés, on se sent bien avec eux, on ne trouve pas qu'ils sont bizarres ou qu'ils sont cinglés, on trouve qu'ils ont une couleur, qu'ils ont des aspérités"*.

Permettre à chacun de mieux cerner son identité sociale qu'il s'agisse d'identité socio-professionnelle, familiale, ou encore résidentielle, ainsi que son évolution, en d'autres termes de bien relativiser son statut social par rapport à celui d'autrui, constitue un moyen efficace de socialisation des individus et du groupe dans son ensemble. *"Alors là (comparativement à*

une famille vivant isolément), on peut se situer par rapport aux autres couples, aux autres existences, d'une manière beaucoup plus intime, beaucoup plus forte qui peut faciliter des évolutions. On s'aperçoit qu'un problème très fort entre homme et femme, c'est tout pareil au niveau du groupe : ça empêche peut-être de dramatiser au niveau de son propre couple". Ce phénomène est particulièrement visible au niveau des enfants où il joue un rôle considérable (cf. : pages consacrées aux relations familiales).

Pratiquées pendant un nombre d'années suffisant ce type de relations interpersonnelles peut aboutir à des transformations durables des rapports de sociabilité. C'est précisément ce qui est arrivé dans un groupe autogéré belge, où les adolescents, tous élevés dans l'ambiance communautaire, manifestèrent beaucoup de solidarité et de compréhension à l'égard d'un des leurs dont les parents venaient de divorcer dans des conditions semble-t-il assez pénibles. D'autres exemples seront fournis notamment à propos de la famille. Comme celui-ci ils nous montreront les changements durables, conséquences de cette forme de vie communautaire.

Un idéal : la recherche de la réciprocité.

Relations interpersonnelles, informelles, directes et spontanées, cotoiement soutenu facilitant l'apprentissage social d'autres modes de sociabilité conduisent finalement les partenaires du groupe à découvrir que pour être durables ces échanges requièrent des implications réciproques des membres du groupe. Atteindre ce niveau de relations individuelles constitue, à nos yeux, la preuve d'un changement relativement important pouvant aboutir à des rapports de sociabilité novateurs.

"Chacun, ou presque, déclare un des interlocuteurs de la Sole des Moines, s'implique dans des discours. On se dit des trucs même très violents : quand l'attitude de quelqu'un ne nous plaît pas, on le lui dit, c'est parfois très dur, du moins c'est plus sain. On arrive à tout se dire en pleine poire et on n'en garde pas rancune". Au groupe d'Ellan et, dans une moindre mesure à celui de la Chataigneraie, implication réciproque signifie capacité pour un individu de se mettre à la place d'autrui et, inversement, de se demander avant d'agir ce que ferait autrui à ma place. "Ici (ELLAN) il y a un petit truc qui se passe. On commence par penser : qu'est-ce qui dans le groupe... va pouvoir m'aider à résoudre le truc ? Et il y en a presque toujours un ! Il y a certainement, nécessairement quelqu'un qui a sur mes problèmes, une certaine compétence. Et ! bien on va aller le voir"...

S'impliquer veut aussi dire qu'on reconnaît l'autre comme différent de soi et, qu'à ce titre, il est libre d'agir comme il l'entend : "Il a fallu se bagarrer un petit peu pour que les autres acceptent que les Untel et les Untel mangent ensemble et n'invitaient pas tout le monde. Aujourd'hui je crois que ces choses sont tout à fait banales, ce qui n'était pas tout à fait le cas au départ".

L'autonomie individuelle, gage de survie du groupe.

Ces réflexions renvoient à la recherche de l'autonomie individuelle considérée par la totalité des individus et des familles comme une garantie de survie du groupe.

Certes, il est des situations ou des moments, en particulier au début de la vie du groupe où cet aspect tend à s'estomper devant la poussée fusionnelle de celui-ci. Mais, très rapidement, les individus et les groupes s'aperçoivent de la nécessité de maintenir un minimum d'autonomie individuelle et aussi familiale si l'on veut permettre aux groupes de se développer "On garde la possibilité de rester chez soi, ça a été très important aussi, ce n'est pas une communauté. Il y a suffisamment de liberté au niveau de l'expression pour que celui qui est saturé le dise". (Sole des Moines). Même souci au Bois de la Louve où on sait faire preuve de sagesse : "On sait que quand on veut pousser trop... chacun a besoin de sa petite tanière"...

Pratiques d'entraide, sécurité et déplacement des frontières privé/public.

En apportant, mieux que ne le font les autres types d'échanges, une triple sécurité matérielle, morale (tranquillité d'esprit) et, surtout, affective ces pratiques d'entraide font reculer les frontières traditionnelles du privé et du public. Le quant à soi, l'habituelle réserve, bref toutes les formes de distances bien connues de la sociologie du voisinage sont repoussées, de façon certes inégale selon les moments et les lieux, pour laisser transparaître des rapports de sociabilité centrés sur une recherche de la réciprocité.

Alors que dans beaucoup d'immeubles d'habitations s'entraider quotidiennement, donc s'assurer mutuellement d'un minimum de sécurité matérielle, reste l'apanage de quelques-uns seulement, dans les groupes autogérés étudiés comme dans les autres, cela est de pratique courante quand bien même le climat du groupe serait des plus maussades. Au bout d'un certain apprentissage il est des gestes sur lesquels il est plus difficile de revenir, encore que ce ne soit pas exclu en cas de conflit aigu, par exemple : (cf. les crises du groupe d'ELLAN).

Mais ce n'est pas l'essentiel, loin de là. Selon les situations personnelles ou sociales ces pratiques d'entraide peuvent apporter soit une réelle tranquillité d'esprit, une sécurité morale, bien supérieure à la sécurité matérielle, soit véhiculer de simples rapports amicaux, soit, plus profondément, développer chez le ou les partenaires de l'échange une sécurité affective et, même dans certains cas, une "fraternité" certaine.

A terme donc, et sans jeu de mots, ces pratiques et évidemment l'ensemble des autres échanges les accompagnant apportent à l'individu et au groupe sécurité et liberté. Comparée aux rapports de sociabilité traditionnels l'avancée est donc nette quelque soit le jugement de valeur qu'on peut porter. Mais, pour parvenir à ces résultats, faut-il encore que les modes de socialisation antérieurs (cf : tableau récapitulatif fin du chapitre sur la Chataigneraie) joints aux effets de la dynamique communautaire produisent les conséquences attendues.

Par sécurité morale ou tranquillité d'esprit il faut entendre une certaine "vie d'entraide" selon l'expression de Madame GANDOIS, bien représentative de cette option communautaire. Elle est composée d'échanges mutuels de menus services bien connus : garder les enfants, les

animaux, arroser les plantes, faire les courses de la voisine etc... etc... Le tout effectué avec spontanéité, franchise, simplicité, toutes caractéristiques qui sont le propre de ces groupes. "S'il n'y a pas de vie communautaire... il y a énormément d'entraide et, ça, j'apprécie, ça j'aime beaucoup... On peut compter les uns sur les autres. S'il y a le moindre problème dans notre vie familiale, les autres sont là prêts à vous aider... S'il nous manque du beurre, si quelqu'un arrive à l'improviste on peut aller taper aux portes... L'autre jour les enfants n'avaient plus de papier à lettre, ils sont allés chez les voisins"... En définitive, ce premier type de pratique apporte une "sérénité" comme l'indique quelqu'un de l'Ellan à propos des prêts d'argent : "Chaque fois qu'il y a eu des problèmes un peu tendus d'argent dans l'une ou l'autre des maisons, on a toujours trouvé dans la maison d'à côté les moyens financiers qui permettaient de passer cette tension (...) mais je pense que ça donne tout de même une certaine sérénité".

Après la simple mais déjà sécurisante "vie d'entraide" viennent d'autres types de pratiques porteuses de rapports qu'on veut plus étroits plus amicaux même. Cela peut se traduire par exemple par des invitations à des repas de "dépannage" : lors de l'arrivée d'un nouvel arrivant comme aux Acacias, quand un des membres du groupe se trouve momentanément isolé comme à la Chataigneraiie, ou encore lorsqu'une voisine est pressée ou tout simplement, parce qu'on a envie de partager le repas de midi avec une des voisines comme à la Sole des Moines. Et ainsi de suite pour autant que le permet l'imagination dès lors qu'elle est libérée de certaines hypothèques sociales liées à des modes de socialisation et à l'intensité de la vie du groupe.

Mais ce qui est de beaucoup le plus frappant et le plus important réside dans la sécurité affective que ces pratiques d'entraide et leurs corollaires apportent aux membres du groupe et à la communauté toute entière. Tous y trouvent un bénéfice psychique et social indéniable. Le cas est particulièrement net pour les enfants, les couples, les familles comme on l'indiquera dans la partie suivante spécifiquement consacrée à la famille.

Sécurité affective veut d'abord dire liberté intérieure c'est-à-dire sentiment de pouvoir parler librement à autrui et de se trouver ainsi déchargé de ses soucis : "Les MICHALET sont des bons amis, des confidents... Des gens à qui on dit des tas de choses, des gens sur qui on peut se reposer"...

Sécurité affective peut aussi être synonyme de "fraternité" et de "sérénité" pour reprendre les expressions des personnes interrogées. Fraternité dans les deuils. "Un coup dur à un ancien ou même à quelqu'un qui est encore dans le groupe, c'est comme si ça nous arrivait à nous"... (Monsieur GIRARD) Quand j'ai perdu un de mes frères dans des conditions socialement tragiques j'ai été affectée(...) mais je me suis beaucoup sentie aidée par l'entourage... Je crois beaucoup à cette forme de fraternité, elle est très importante pour moi...". (Madame ROLAND).

Sérénité que procure le fait même d'être en groupe, de vivre en groupe... Quelqu'un d'ELLAN : "... Simplement le sentiment d'une énorme sécurité dans l'existence de ce groupe, que je sois au courant de la vie quotidienne comme certains qui en sont préoccupés ou que je n'y sois pas comme moi ça m'est égal. La structure est là, je sais que s'il y a un problème ... Si j'ai un accident de la route... l'évènement sera très fortement pris en charge par le groupe... Si je me tue il n'y aura pas besoin d'aller ailleurs pour chercher des appuis, pour permettre à N et aux garçons de continuer à vivre. Il y a une sécurité là, qui est énorme".

"La structure est là..." Parce qu'il y a groupe, les rapports interindividuels deviennent plus libres, plus étroits. Après ces quelques exemples, particulièrement révélateurs, on mesure mieux la profonde transformation des rapports de sociabilité c'est-à-dire les modifications des frontières du privé et du public. Un modèle social de résidence est probablement en train de s'élaborer sous nos yeux. Il est plus visible dans ces groupes qui ne font que catalyser des phénomènes existants à l'état embryonnaire dans la société mais ne peuvent s'y développer faute d'un "bouillon de culture". C'est l'effet "loupe" ou modèle social déjà évoqué.

Le désenclavement de la famille.

S'il est un des lieux privilégiés pour observer les modifications des rapports de sociabilité apparaissant dans ces groupes c'est bien celui de la famille.

La famille rencontrée ici n'est ni la famille traditionnelle au sens où on l'entend habituellement, ni le couple éphémère avec ou sans enfant tel qu'on peut éventuellement l'imaginer. Loin de s'effacer, comme cela se rencontre dans certaines communautés, la famille demeure le pivot central mais subit des transformations si remarquables qu'on lui découvre une physionomie spécifique la différenciant nettement de la famille courante.

C'est qu'en effet, à ce propos comme au sujet d'autres aspects de la vie sociale de ces groupes, les transformations constatées sont à la fois le produit de changements existant dans la société, mais peu lisibles, et le modèle ou le prototype de ces mêmes changements. En d'autres termes c'est parce que règne une ambiance de sécurité et de liberté que des pratiques familiales différentes des pratiques traditionnelles peuvent s'épanouir - d'où le qualificatif partiellement exact d'innovantes - et c'est précisément, en s'épanouissant qu'elles deviennent visibles ou lisibles pour autrui. Dès lors elles peuvent être choisies comme modèle social de référence. L'engouement qu'inspire l'habitat autogéré à de nombreux jeunes couples ne s'explique pas autrement. Un mouvement dialectique s'établit entre les deux processus sociaux déjà identifiés : l'effet de grossissement ou de loupe et l'effet de modèle social.

Les observations qu'on lira dans les pages suivantes ne prétendent pas apporter des explications détaillées et complètes sur les rapports familiaux, leurs causes et leur évolution probable. D'autres travaux plus approfondis et portant sur des populations plus variées seraient nécessaires.

Cependant, si on les rapproche des descriptions et analyses concernant les relations interindividuelles, les échanges individu/groupe et individu/société globale, ainsi que d'autres observations comme celles formulées par Ph. ARIES sur l'évolution de la sociabilité familiale, on note des convergences intéressantes qui nous font dire que quelque chose est en train de changer en profondeur.

Exceptés quelques très rares cas de familles proches de la famille traditionnelle, mais non identifiables à celle-ci, comme les CASTANIAU vivant repliées sur elles-mêmes et, qu'en principe on ne devrait pas rencontrer dans ces groupes, la totalité des autres familles adoptent des pratiques de vie familiale nettement différentes de celles qu'on voit habituellement. Toutefois, les nuances existant à l'intérieur de ce groupe très largement majoritaire sont suffisamment perceptibles pour qu'on s'autorise à distinguer deux grandes tendances : une première tendance marquée par le souci d'entretenir de bonnes relations amicales mais pas par celui de développer une intense vie communautaire et, une seconde tendance, qui privilégie nettement l'extension de la vie communautaire basée sur le principe de la réciprocité.

Vie familiale, relations de voisinage amicales mais préservation de l'espace privé

Dans une première tendance on pourrait regrouper les familles entendant bien conserver à la vie familiale traditionnelle une place relativement privilégiée mais qui ne désirent pas pour autant retomber dans l'atmosphère confinée de la famille nucléaire. Elles veulent promouvoir des relations familiales et extra-familiales dans un esprit d'entraide et d'amitié, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont prêtes à laisser envahir le territoire de leur vie privée par des pratiques de vie communautaires qu'elles ne souhaitaient pas et pour lesquelles leur mode de socialisation les a insuffisamment préparé.

"Se retrouver en famille, en couple, surtout quand l'un ou l'autre doit s'absenter assez fréquemment pour des raisons professionnelles et/ou de participation à la vie associative, pouvoir rester chez soi, conserver son indépendance personnelle, s'occuper de ses propres affaires" sont quelques-unes des expressions entendues particulièrement typiques des pratiques familiales de cette première catégorie de famille. En ce sens elles se rapprochent assez du ménage courant. Et, s'il n'y avait que ce seul aspect, on pourrait dire que les différences sont inexistantes.

Par contre, elles s'en détachent très distinctement par un type de relations familiales plus libres, plus spontanées, plus directes, vécues dans une atmosphère d'entraide et d'amitié bien propre à inspirer sécurité et liberté. C'est ce qui les rapproche mais qui ne permet pas de les identifier au second groupe. En effet, si elles acceptent d'entretenir des relations amicales, sincères, et aussi durables que possibles, c'est à la condition d'en maîtriser le cours c'est-à-dire de ne pas laisser franchir les limites de la sphère de leur existence privée soit familiale, soit individuelle, ni d'empiéter sur le territoire d'autrui.

Par toutes ces caractéristiques elles se situent donc à mi-chemin entre la famille traditionnelle et la famille dite "communautaire" sur laquelle on va insister davantage puisqu'il s'agit de l'aspect le plus inédit et, de loin, le plus significatif de l'évolution de la famille. Les familles GANDOIS (Chataigneraie), NOU (ELLAN) et même ROLAND qui, malgré ses options et ses ambitions communautaires, entend conserver à la vie familiale un espace suffisamment large marqué par le souci de la mère de famille de conserver une certaine présence auprès des enfants notamment. Il est vrai qu'il s'agit d'une famille relativement nombreuse (4 enfants). C'est dire aussi la difficulté d'opérer des classifications.

Des relations familiales révélatrices de nouveaux rapports de sociabilité

La question essentielle qu'on se posera est la suivante. En quoi les familles appartenant à ce deuxième groupe sont-elles différentes d'une part du ménage courant et, d'autre part, des familles constituant la tendance précédente ? Qu'est-ce qui change donc :

- dans la représentation sociale que les parents se font de leur propre rôle de parents et dans la relation qu'ils ont avec leurs enfants,
- dans leur désir d'inculquer et de propager un modèle éducatif différent de celui qui leur a été généralement imposé,
- dans les relations des enfants avec les adultes autres que leurs parents, et réciproquement, et, par voie de conséquence, dans leurs relations avec leurs propres parents,
- dans les relations des adolescents avec les adultes autres que leurs propres parents,
- et enfin, au niveau du groupe d'enfants considéré en tant que groupe.

Selon la réponse apportée à ces questions on pourra dire s'il y a ou pas modification des rapports de sociabilité et, si oui, en quoi sont-ils changés ?.

... Comme une profonde respiration.

Dès lors que la plupart des pratiques sociales : relations entre individus, relations individu/groupe, pratiques d'entraide etc... sont transformées plus ou moins profondément dans le sens d'une plus grande liberté, d'une plus grande souplesse, il serait bien étonnant que les rapports familiaux, à commencer par le rapport des parents à eux-mêmes, leur propre perception de leur rôle ainsi que leurs attitudes envers leurs enfants ne soient pas, eux aussi, le siège de changements notables.

A les écouter parler on a le sentiment qu'une importante transformation s'est produite dans la conception qu'ils ont de leur rôle de parents et dans la relation qu'ils entretiennent avec leurs enfants "Avant, on était le papa et la maman, avant je me sentais très "mère de famille" alors que là pas du tout... Je trouve que c'est différent"...

C'est différent en ce sens que depuis qu'ils vivent "en groupe" ils ont la très profonde impression de RESPIRER, de se trouver "libérés", "désenclavés" selon l'expression particulièrement juste d'une de nos interlocutrices. La famille vit beaucoup moins repliée sur elle-même -papa, maman et les enfants- mais davantage en osmose avec l'entourage : le voisin ou la voisine, le couple DENBAS, les enfants Pierre et Paul, Sylvie et Christine les deux jeunes filles qui viennent de passer leur bac etc... *"On a trouvé ce qu'on cherchait : une vie quotidienne plus chaleureuse (...) un désenclavement de notre vie privée (nous souli-gnons). On ne vit pas qu'en famille, on a les amis et on ne s'enferme pas en couple. On a d'autres adultes que l'on voit quotidiennement"*.

A une conception étroite, peut-être étriquée, de la famille vivant repliée sur elle-même s'en substitue progressivement une autre où celle-ci s'enrichit, et par tant se transforme, de l'étendue et de la variété de ses relations. Processus qui ne fait que reprendre en le grossissant celui qu'on trouve à l'état embryonnaire dans la société globale. Evidemment cette représentation sociale, reflet de pratiques sociales, s'étend aussi à celle que les parents se font de leurs propres enfants.

Du fait de la multiplicité des échanges des parents avec les enfants, des enfants entre eux, des enfants avec les adultes, les parents voient désormais leurs enfants avec davantage de recul et de sérénité: *"Et pour les parents, on a complètement perdu l'habitude de défendre son chérubin, on les laisse se démerder"*. Leur sentiment de la "propriété" s'émousse au fil du temps.

... Un modèle d'éducation qu'on a envie de propager.

Heureux d'avoir découvert une autre vie de famille enfin dégagée de tant de pesanteur et de se sentir moins propriétaires de leurs enfants les parents se trouvent tout naturellement encouragés à diffuser ce modèle de sociabilité auprès de leurs propres enfants bien sûr, mais aussi auprès des enfants de leurs amis, surtout s'ils ne vivent pas dans leur groupe. Les MICHALET comme d'autres d'ailleurs ont choisi un appartement plus grand, non seulement pour que leurs enfants disposent de davantage de place, mais surtout pour qu'ils aient plus de relations et donc plus d'autonomie. Monsieur ROLAND envie le club télé du Bois de la Louve parce qu'il y voit un moyen de faire se rencontrer les enfants plutôt que de les "laisser s'abrutir devant la télé". Aux Acacias on inculque à l'enfant le sens d'autrui. Il découvre vite que son jouet n'est pas seulement le sien mais qu'il est à tous et qu'il peut le prêter¹. Quant au groupe d'ELLAN il commence, douze ans après son installation, à voir apparaître les premiers résultats de ses efforts d'éducation : *"Je crois qu'ils savent que ce qui se fait ici c'est quand même le résultat d'un travail où quelquefois ils ont été mêlés, parce que quand ils ont une douzaine d'années, ils aiment assez se mettre avec les adultes. Récemment par exemple ils ont fait un genre de surboum, leur premier souci ça a été de dire: "attention ! parce que on va faire du bruit"*.

¹ Telle est du moins la psychologie de l'adulte...

... Des parents et des enfants plus libérés.

Assurément c'est à travers l'examen des relations qu'entretiennent les enfants avec les adultes autres que leurs parents et réciproquement qu'on peut le mieux appréhender les transformations des rapports de sociabilité qui, à des degrés divers, s'opèrent dans ces groupes.

Du fait de la proximité d'autres adultes, des facilités de rencontre qu'ils ont soit directement, soit par l'intermédiaire des enfants des parents du voisinage, en raison aussi de l'autonomie individuelle et collective que leur procure le fait de pouvoir constituer des bandes d'enfants, et pour bien d'autres motifs encore, il y a création d'un autre espace social fait de liberté, de souplesse et d'intensité dans les échanges. La fluidité des relations inter-individuelles, en particulier enfants/adultes, est telle que se trouve pratiquement reconstituée une micro-société ressemblant par certains côtés à la famille élargie d'autrefois ou au groupe de voisinage de l'ancien village rural. Avec, bien sûr, une liberté de relations et un sens de l'autonomie individuelle beaucoup plus étendus.

Ainsi, grâce au développement des échanges, au climat général du groupe, les enfants comme les parents sont conduits à mieux se positionner les uns par rapport aux autres. Les complexes familiaux c'est-à-dire les liaisons trop rigides des enfants par rapport aux parents et réciproquement ont donc moins de chances de se perpétuer. La lucidité stimulée par la multiplicité des échanges ne peut que faciliter l'émergence de rapports familiaux plus sereins¹.

Les parents ont le sentiment que leurs enfants sont plus libres, plus détendus, plus "décontractés" à leur égard qu'ils ne l'étaient avant ou que ne le sont les enfants vivant dans des conditions davantage traditionnelles Monsieur ROLAND le dit clairement : "Il y a sûrement des choses que les enfants ne disent pas à leurs parents quand ils vivent tout le temps avec eux (...) Nos enfants se liaient, discutaient, disaient des choses à des adultes qui n'étaient pas nous et qui leur apportaient quelque chose parce qu'en plus ils se sentaient peut-être bien, ils se sentaient en forme avec ces gens là, ils avaient moins le problème des parents"... (cf : la Sole des Moines : des enfants indépendants dans un espace bien adapté.)

¹ Evidemment, seules des études longitudinales pourraient permettre de mesurer l'ampleur des transformations. Savoir que de tels rapports familiaux existent et durent nous parait constituer un résultat non négligeable.

Bénéfique pour l'équilibre psychologique des enfants cette fluidité des relations familiales et extra-familiales l'est aussi pour certains parents qui se sentent davantage dégagés de liens trop étroits : *"L'année dernière dit madame GANDOIS, ma fille est partie en Bretagne avec un couple charmant... Ca lui a fait énormément de bien parce que ces gens là sont beaucoup plus décontractés que nous. Nous, nous sommes d'une nature anxieuse. Nos enfants le ressentent. Ils sont un peu dans une atmosphère d'anxiété. Tandis qu'avec ces parents là"...*

... Des avantages bénéfiques pour les adolescents

Bien qu'on n'ai pas porté notre effort d'investigation sur la situation des adolescents il est clair que les relations qu'ils vivent avec leurs parents sont moins tendues. C'est ce qu'indiquent ces deux jeunes filles de la Sole des Moines qui avaient la chance de pouvoir échanger avec des parents légèrement plus âgés qu'elles-entre 7 à 10 ans d'écart- : *"Avec les adultes c'est vrai qu'on discute beaucoup, on se rencontre très souvent... Ils n'ont pas les mêmes points de vue que mes parents"*. Ainsi se trouve reconstituée une sorte de famille nombreuse ou mieux de grande famille. Quand plusieurs générations sont présentes dans ces groupes, notamment des personnes du troisième âge, la nature des relations familiales change notablement (ex. la Chataigneraie, les Jardies).

Ces preuves peuvent apparaître tenues. Il en serait ainsi s'il n'existait aucune pratique sociale de ce genre dans la société globale ce qui n'est pas le cas comme on l'a indiqué. En rendant ces changements plus voyants ces groupes renvoient à la société une image d'un modèle possible. On se trouve donc bien en présence de micro-ruptures dans les rapports familiaux et dans la conception de la famille. On en aura une idée plus précise en évoquant brièvement le dernier aspect des relations familiales à savoir : l'autonomie individuelle et collective des enfants.

... Autonomie individuelle et collective des enfants

On n'insistera pas sur ce sujet bien connu si ce n'est pour rappeler qu'en encourageant l'autonomie individuelle et collective le mode de vie communautaire contribue grandement à la transformation des relations familiales. En ayant la faculté d'aller et venir à leur guise et fantaisie, oserions-nous dire, de se regrouper en cliques, en sous-groupes, en bandes les enfants acquièrent davantage d'autonomie personnelle et collective et, de ce fait, se situent différemment au sein de leur propre famille et par rapport aux "parents divers" que sont à leurs yeux les autres pères et mères.

Ce phénomène est particulièrement visible à la Sole des Moines en raison de la jeunesse du groupe, de l'homogénéité des catégories d'âge des enfants et, surtout, de la structure de l'espace architectural... *"Il y a énormément de liberté : ils vont chez l'un, chez l'autre (...) Notre gamine est partout chez elle, elle a ses affaires chez toi comme chez moi (...) Mon gamin se lève le matin et dit : je vais prendre mon petit déjeuner chez Y (...) Dans la journée ça rentre, ça sort tant que ça veut... Le soir il y a souvent un qui vient coucher (...) Ici nos gosses n'ont plus peur la nuit comme avant"*.

Par ailleurs, en stimulant l'autonomie collective c'est-à-dire en renforçant chez les enfants le sentiment d'appartenance à une bande, ce mode de vie de groupe facilite considérablement la socialisation des enfants. Le langage social, les habitus s'y acquièrent plus vite et mieux. Ainsi, des leçons de maths ou de guitare données par les aînés aux puînés (ACACIAS), ainsi encore des saynètes jouées par les enfants sur la petite scène de théâtre de ce même groupe à l'occasion de Noël et de la Fête des Mères, ou de la salle de télé réservée aux enfants au Bois de la Louve. Dans un monde où l'expression orale devient de plus en plus importante ces apprentissages sociaux prennent d'autant plus de valeur.

Une famille libérée des excès de la privatisation

Enfin, finalement tout nous porte à croire qu'on assiste à un retournement de situation ou à une transformation notable des valeurs et des pratiques familiales. En provoquant, puis en facilitant, peut-être aussi en exacerbant, le développement des échanges interindividuels et la simplification des rapports de sociabilité soit entre les membres de la famille (entre parents, entre parents et enfants, entre enfants), soit entre ceux-ci et les autres partenaires du groupe d'habitants (relation entre adultes, entre hommes, entre femmes, etc...) bref, en permettant aux individus de retrouver une autonomie perdue, ce mode de vie aurait pour effet de délivrer la famille du poids dont elle a été chargée, surtout quand il est vécu de manière très communautaire.

Ce qui, par contre-coup, lui redonnerait plus de stabilité et plus de vigueur, le tout vécu selon un modèle culturel profondément renouvelé. C'est très exactement ce que déclare une jeune femme ¹ ayant vécu pendant deux ou trois ans dans une communauté traditionnelle, c'est-à-dire dont le support essentiel n'était pas la recherche d'un autre type d'habitat, mais la vie en commun : "... L'importance du phénomène communautaire montre qu'il touche du doigt une des grandes questions posées à notre société d'aujourd'hui : comment préserver la structure familiale, tout en permettant à chacun de ses membres d'avoir sa vie privée et d'accéder à une sphère sociale plus large. L'habitat communautaire serait alors une forme de réduction dans l'espace de cet élargissement possible du champ social de la famille". Peut-on trouver meilleure réponse aux thèses de Ph. ARIES² pour qui l'échec de la

¹ cf : revue H, les jeunes et leurs espaces, n° 43 p. 45 : "Habitat et mode de vie : lequel détermine l'autre ?" (Juillet-Août 1979).

² cf : revue ESPRIT, (Janvier 1978).

famille serait attribuable à une "excessive privatisation de la vie" : "La sociabilité de la ville s'étant rétractée, écrit-il, et ayant perdu son pouvoir d'animation et de vie, on a tout demandé à la famille (...). La famille a eu alors le monopole de l'affectivité, de la préparation à la vie, des loisirs. On constate aujourd'hui qu'elle a échoué soit parce que la privatisation de la vie a étouffé des exigences communautaires incompressibles, soit parce qu'elle a été aliénée par les pouvoirs".

L'INDIVIDU, LE GROUPE ET LA SOCIÉTÉ

Des pratiques sociales de groupe, facteurs de socialisation

Les pratiques sociales spécifiques au groupe lui-même peuvent aussi s'avérer porteuses de changements notables. Elles sont destinées à renforcer chez chaque membre du groupe et, bien sûr, dans le groupe en tant que tel un sentiment d'appartenance à une petite collectivité ayant sa vie propre c'est-à-dire un passé, un présent et un avenir. Autant d'intentions de faits tendant à différencier plus ou moins profondément ces groupes autogérés des unités de voisinage traditionnelles.

Parmi ces pratiques sociales certaines sont des pratiques d'affiliation des nouveaux arrivants, d'autres visent à favoriser la complémentarité des rôles sociaux des individus, d'autres enfin ont pour but la consolidation d'une histoire et d'une mémoire communes.

Pratiques d'affiliation, homogénéité du groupe et modèles sociaux

A la différence des unités de voisinage communément répandues les groupes autogérés éprouvent le besoin d'instaurer des pratiques de sélection et d'initiation pour les nouveaux arrivants, non seulement pour préserver l'unité du groupe -ce qui est le propre de toute collectivité un tant soit peu structurée- mais aussi pour se constituer en modèle social aussi bien vis-à-vis de ses propres membres que de l'environnement extérieur.

Ces pratiques d'affiliation trouvent naturellement leurs places à côté des pratiques juridiques qui ont d'ailleurs le même double objectif de renforcement de la cohésion du groupe et de modèle social. Voici quelques échantillons relevés dans les groupes étudiés. Il va de soi qu'il en existe bien d'autres encore.

Aux Acacias le groupe a l'habitude de présenter ses nouveaux membres, généralement des locataires, aux commerçants du quartier et aux associations locales. Ainsi ils font d'une pierre deux coups. D'un côté ils prouvent au "nouvel élu" qu'il fait partie d'un groupe accueillant, et de l'autre, ils montrent vis-à-vis des habitants du quartier qu'existent d'autres manières de vivre et d'habiter davantage communautaires. D'ailleurs on verra à propos des rapports individu/société et groupe/société que cet habitat communautaire à l'habitude de réunir les dimanches matins ceux de leurs amis et de leurs relations autour d'un petit déjeuner agrémenté

de bons croissants chauds. Même si au Bois de la Louve les transferts d'occupants, propriétaires et locataires, se sont faits sans prévenir le gérant comme l'impose la législation, on remarquera qu'ils ont été conduits avec le souci bien marqué de n'introduire dans le groupe que des familles aptes à s'y intégrer, c'est-à-dire sachant assez bien ce qui les attendait. Inutile, bien sûr, de revenir sur les indispensables précautions prises par ces groupes lors de leur propre constitution.

Plus significatif encore de cette double recherche d'homogénéité et d'exemplarité sociale est le comportement du groupe d'Ellan qui a vivement encouragé une famille à venir s'installer à l'entrée même du lotissement, juste face au parking, alors qu'elle avait primitivement jeté son dévolu sur un terrain plus éloigné. En l'encourageant à construire sa maison à proximité, puis en développant les relations ténues qui existaient déjà grâce aux enfants le groupe poursuivait les mêmes objectifs que les précédents : d'une part, les intégrer autant que possible au groupe pour éviter toute perturbation éventuelle de son équilibre, d'autre part porter témoignage de leur expérience et des bénéfices économiques et surtout psycho-sociaux qu'ils en tiraient. Au près d'une famille peu communautaire mais favorablement disposée à leur égard, cela pouvait être de quelque effet.

Bien sûr, ici comme à propos des relations inter-individuelles, il ne s'agit pas pour ces groupes de chercher à se distinguer socialement. On l'aura deviné : leur objectif est plus ambitieux. L'enjeu poursuivi réside dans la transformation des rapports sociaux par le biais des modifications des rapports de sociabilité. Si le leader des ACACIAS nous a si longuement reçu pour évoquer avec nous son expérience et nous faire visiter en détails la copropriété, s'il a fait preuve d'enthousiasme et d'optimisme dans ce domaine d'application de la démarche communautaire comme dans d'autres lui tenant à coeur, c'est parce qu'il est profondément convaincu de l'efficacité de la pratique communautaire pour parvenir à des changements sociaux. Mais c'est un sujet sur lequel on reviendra à propos des relations individu/société et groupe/société.

Pratiques sociales, complémentarité des rôles sociaux et identité sociale

C'est un fait bien établi que l'existence de cette recherche permanente de l'ajustement optimal non seulement des compétences -ce serait banal- mais surtout des rôles sociaux respectifs que les uns et les autres s'attribuent. S'ils y paraissent si attachés c'est qu'ils y voient une des preuves du bon fonctionnement du groupe et, davantage encore, la possibilité pour chacun d'affirmer son identité sociale et personnelle sans laquelle la vie du groupe est rendue plus délicate.

Quelques exemples pris à la Chataigneraie, au Bois de la Louve et dans le groupe d'ELLAN vont nous permettre d'asseoir ces affirmations et de rappeler qu'on se trouve bien en présence d'une micro-rupture face aux rapports de sociabilité traditionnels. Aussi paradoxal que cela paraisse c'est précisément parce qu'il vit en groupe que l'individu a de meilleures chances de conserver, d'améliorer et, éventuellement, de retrouver une identité sociale défailante.

En confiant à monsieur CASTANIAU le rôle de jardinier paysagiste, ce qui ne dura qu'un temps, ou en acceptant que madame GANDOIS soit la gardienne des clefs des appartements -symbole s'il en est de la propriété et de la possession d'un territoire- le groupe leur signifie leur place et leur rôle en son sein. De cette façon monsieur CASTANIAU peut en faisant preuve de ses talents de jardinier montrer qu'il reconnaît le groupe et réciproquement. De même pour madame GANDOIS qui se sent fière d'exercer ce rôle de médiatrice confiante auquel elle aspire profondément. Comme on l'a vu, ce ménage est un peu l'arbitre du groupe. Monsieur GIRARD résume bien la situation lorsqu'il affirme gaiement : *"Alors, ça ici, ce qui est extraordinaire dans cette communauté c'est la façon dont les gens vous donnent un rôle... C'est votre rôle, enfin."*

Au Bois de la Louve chacun sait "d'instinct" où se trouve sa place. Au groupe d'ELLAN les individus ont si bien intégrés les valeurs communautaires qu'ils parviennent sans trop de difficultés semble-t-il à cet ajustement des rôles sociaux respectifs, c'est-à-dire à cette reconnaissance mutuelle des identités sociales et personnelles. On hésitera à émettre une remarque à celui qui a clos son jardin privatif d'une haie assez haute contrairement aux pratiques des autres- parce qu'on sait que c'est sa façon de préserver son identité sociale.

En facilitant cette conjonction des identités sociales malgré bien des difficultés et des échecs, ces groupes d'habitat autogéré nous convient une fois de plus à redécouvrir ce fait fondamental que l'espace urbain est au premier chef, espace de socialisation. On en aura une autre illustration à propos des pratiques suivantes destinées à donner au groupe un temps et une histoire.

Pratiques sociales, mémoire collective et espace de socialisation

Mais pour qu'un groupe maintienne sa cohésion, demeure un modèle social attractif, facilite l'expression des diverses identités sociales, il faut aussi qu'il développe des pratiques sociales propres à conforter la construction d'une histoire et d'une mémoire communes telles que : travaux en commun, fêtes collectives etc... Quoique profondément significatives de ruptures discrètes et cependant décisives (cf : le titre : une révolution paisible ou minuscule) ces pratiques cachent aussi un déplacement non moins révélateur des lieux de la sociabilité. Comme on l'expliquera, celle-ci serait passée du village rural aux associations locales pullulant dans les grandes agglomérations.

Au premier rang de ces pratiques sociales on ne peut manquer d'inscrire cette pratique primordiale qu'est l'autopromotion de l'habitat en y incluant les phases successives : auto-constitution du groupe, auto-conception et auto-administration. Là se trouve le fondement premier de la vie du groupe. Comme on l'a dit, les effets bénéfiques de cette période juvénile, de cette lune de miel du groupe, demeurent profonds malgré l'usure du temps. Avoir construit ensemble -qu'on se remémore l'exemple des CASTORS- restera toujours dans les mémoires individuelles et dans celle du groupe. Là réside une de ces micro-ruptures séparant radicalement un groupe d'habitat autogéré de n'importe quelle autre unité d'habitation.

A cette activité d'autopromotion ont succédé des pratiques de travaux en commun sur lesquels on dispose de quelques informations. Aux ACACIAS c'est assez fréquent : jardinage, petit entretien aménagement du jardin etc... Dans le groupe d'ELLAN trois weeks-end collectifs annuels sont consacrés à l'entretien des trois hectares d'espaces verts, particulièrement les parties basses les moins fréquentées. Ce sont, dit un des membres, de "vrais parties de plaisir". A la Sole des Moines le groupe achève progressivement l'aménagement de la salle commune de 110 m² : peintures, dont une fresque, isolation phonique du plafond et, tout récemment, construction d'un plancher à mi-hauteur sur une partie comportant au-dessus une salle de bavardage-réunions pour les adultes et en dessous un atelier de bricolage. A la Chataigneraie enfin, il y a eut "*des travaux individuels fait simultanément*" (peinture de volets) *mais pas de travail collectif proprement dit*". Evidemment à ces tâches communes il ne faut pas oublier d'ajouter celles concernant l'administration de l'immeuble qui peuvent aussi stimuler la cohésion et la mémoire du groupe.

Lieux de travaux collectifs mais aussi lieux de fêtes. Fêtes de tous les jours si du moins on ose assimiler à une fête cette ambiance chaleureuse et familiale qui règne souvent comme au Bois de la Louve "*où l'on s'embrasse, on se tutoie, on s'appelle tous par nos prénoms*". Mais surtout fêtes collectives destinées à conforter le groupe dans sa propre histoire. Tel est le cas au Bois de la Louve où se perpétuent des traditions festives. Aux anniversaires personnels sont venues s'ajouter des fêtes du groupe : fêtes annuelles "qu'on prépare ensemble" et qui évoluent au fil du temps -"avec les jeunes c'est plus le genre surboum"- mais aussi fêtes anniversaires de la collectivité. En 1978, on célébra le dixième anniversaire du groupe auquel furent associés, dans un esprit de réconciliation les voisins des pavillons limitrophes. Aux ACACIAS on fête Noël et la fête des mères, ce qui est parfaitement logique s'agissant de familles nombreuses. Suivant leur exemple la Sole des Moines a aussi sa fête traditionnelle la -Saint- Jean- à laquelle s'ajoutent, selon l'inspiration du moment, "des bouffes et des bringues" typiques d'une autre génération. A la Chataigneraie, depuis le "méchoui mémorable" les fêtes ont pris des allures plus discrètes ou plus traditionnelles.

Le fait est particulièrement visible dans cette dernière résidence ainsi que l'a bien perçu monsieur ROLAND, même s'il n'est pas originaire d'une bourgade provinciale. "*On recrée par des liens un peu idéologiques ce que pouvait être un village dans l'ancien temps. Moi je crois qu'on a simplement changé le lieu géographique qui faisait qu'on avait une histoire commune, que de père en fils on vivait les mêmes choses etc... On l'a changé on peu dans les grandes villes comme on est là (banlieue parisienne) par des liens de type associatif sur des idées communes...*".

Tous ces éléments concourent donc à prouver que ces habitats autogérés sont non seulement des lieux où peuvent s'épanouir des identités sociales individuelles mais aussi des réceptacles privilégiés où se constituent ces entités sociales que sont les groupes. Et si l'habitat autogéré est parfois incompris dans certains milieux décideurs,

promoteurs par exemple, c'est bien parce qu'ils n'ont pas encore saisi à quel point tout espace urbain, et particulièrement l'espace urbain autogéré, est un espace de socialisation, conclusion que nous sommes heureux de retrouver sous la plume de J. BONNIEL¹ "si les aménageurs et les urbanistes ont repéré l'importance de la question des sociabilités ils éprouvent néanmoins les plus grandes difficultés à se sortir d'une problématique du logement et des équipements (qui correspond en fait à une étape antérieure de la réflexion, celle où on raisonnait en terme de besoins à satisfaire). Il leur reste à penser la ville, l'espace urbain lui-même, comme un espace de socialisation, mais le caractère différencié de cet espace, le foisonnement des milieux, l'enchevêtrement des territoires, la multiplication des particularismes rend toute tentative de domestication de cet espace particulièrement difficile à réaliser."

Pratiques sociales, rapport au travail et transformation de la société

De même qu'on s'est interrogé sur l'existence de nouveaux rapports de sociabilité sous-jacents aux relations interpersonnelles, aux pratiques d'entraide ainsi qu'aux rapports familiaux, de même on se demandera en quoi les rapports qu'entretient l'individu et/ou le groupe avec la société sont porteurs d'autres rapports de sociabilité. En termes concrets la question est la suivante : est-ce que le fait de vivre ensemble de la manière qu'on connaît a des conséquences sur la transformation de la société ?.

Pragmatisme et volontarisme.

Deux démarches guident les groupes et les individus. Pour les pragmatiques le groupe est d'abord un instrument destiné à la solution de problèmes concrets, pour les volontaristes le groupe doit en priorité constituer une réponse à des objectifs qui lui sont plus ou moins extérieurs et qui doivent s'imposer à tous. La Sole des Moines peut être classer dans la première catégorie, la Chataigneraie et surtout l'ELLAN dans la seconde.

Dans les groupes pragmatiques on ne cherche pas tellement à modifier la personne mais plutôt à prendre en compte ses désirs autant que ses refus, ses limites tels qu'ils sont aujourd'hui. Leur objectif est avant tout de résoudre certains problèmes concrets actuels, certaines observations du système social, ainsi que certaines contradictions flagrantes vécues quotidiennement dans la famille et l'habitat. Ils sont plus attentifs aux résultats concrets et ne sont pas aveuglés par des "interdits idéologiques". Ils cherchent donc des solutions pratiques par l'organisation du temps et de l'espace et accordent plus d'importance aux moyens concrets pouvant les aider, l'architecture par exemple, ce qui n'est pas le cas ni à la Chataigneraie, ni à l'Ellan.

¹ Un des auteurs du volume IV des Archives de l'O.C.S., la Croix Rousse : Les sociabilités et leur maîtrise, C.N.R.S. (septembre 1980).

(Mais il faut tenir compte de l'ancienneté du groupe comme on l'a indiqué). Le fait collectif n'arrive alors que comme nécessité, comme l'échelle à laquelle ces problèmes peuvent être résolus. Le collectif est donc positif, mais comme conséquence.

Pour les groupes et chez les individus plus volontaristes se loger en habitat autogéré procède davantage d'un choix idéologique et d'une recherche de valeurs : valeurs propres à la vie en groupe, transformation de la personne par la vie en communauté, changement de la société par la constitution du groupe en noyau de sociabilité chargé en quelque sorte de diffuser un modèle d'habitat et surtout un modèle de vie. Ces motivations apparaissent assez clairement chez des membres de la Chataigneraie et de l'ELLAN et dans ces groupes considérés en tant que tels. A cet égard deux questions se posent : quelles sont ces motivations et quelles traductions spatiales ou sociales en donnent-ils ?.

A l'ELLAN le groupe s'est constitué, à vécu et vit toujours sur la base de valeurs philosophiques, morales et confessionnelles dépassant de loin la simple recherche d'un logement. Pour certaines, telle la famille DENBAS, il s'agit de concilier du mieux possible : recherche d'un logement répondant aussi exactement que possible à leurs aspirations et à leur mode de vie quotidien, *habitus* et rapports professionnels. Pour la dernière famille arrivée tout récemment c'est d'une recherche de "cohérence personnelle" entre l'habitat et le travail dont il est aussi question. Pour d'autres, parmi lesquels on trouve les plus militants, les objectifs qu'ils se fixent sont : le refus de certains "conditionnements" sociaux "*ils existent mais ne sont pas la totalité des choses ni des faits*"- et, surtout, la constitution d'un modèle social de vie et d'habiter. Ils s'estiment porteurs de talents personnels qu'ils se doivent de mettre au service de la société comme le déclare un des principaux leaders de ce groupe : "*Si des gens comme nous, nous ne prenons pas les risques de chercher un autre mode d'organisation, compte tenu des moyens que nous avons, humainement et financièrement, et bien jamais on n'arrivera à proposer à la société un schéma qui puisse servir à d'autres*".

A la Chataigneraie les choses sont moins nettes au niveau du groupe comme on l'a vu. Par contre, à celui des individus, c'est la même démarche qui inspire certains d'entre eux comme Monsieur GIRARD : "*Un équilibre entre la religion, la foi si vous voulez, la vie politique et la vie personnelle c'étaient les trois pôles que nous défendions*"...

En résumé, dans ces groupes trois projets s'entremêlent étroitement : un projet d'habitat, un projet de vie et un projet de société.

Concrètement ces différentes motivations, ce souci nettement marqué de cohérence entre ce que l'individu vit dans l'habitat et ce qu'il vit ailleurs dans sa vie personnelle et militante se traduit d'au moins deux manières : le choix du lieu de résidence et surtout le mode d'utilisation des locaux collectifs communs.

Alors qu'habituellement les accédants choisissent leur lieu de résidence en fonction de considérations de prestige social -on choisit un quartier en fonction de son image sociale-et parfois, pour ses avantages économiques (l'attrait de la plus-value) ces candidats à l'habitat autogéré le font au contraire sur la base de critères correspondant à leur projet de vie et de société.

Ainsi la famille ROLAND qui aurait très bien pu aller s'installer dans une commune voisine a préféré opter pour la Chataigneraie parce que cela lui permettait de conserver les copains, de continuer à militer dans les associations locales et non par souci de garder ou de développer des relations professionnelles. De même pour ce groupe de jeunes chercheurs écologistes qui voyait dans le regroupement la seule manière pour maintenir et développer ses projets de changements de la société, pratiquement de diffuser ses conceptions et ses pratiques écologiques. De façon encore plus concrète, le changement de lieu de résidence de la famille MICHALET a été motivé, entre autres raisons, par les larges possibilités d'accueil offertes par le grand appartement de la Chataigneraie : *"Oui, je crois qu'il y a même le fait qu'on se disait : A la Chataigneraie on pourra accueillir les gens, on aura eu l'idée d'un grand séjour. On peut être nombreux ici. On tient facilement à 35 sans problème. Et puis il y a aussi les salles communes, situées en sous-sol où l'on pourra se réunir sans gêner les voisins"...*

Leur projet de vie et de société est parfois si important à leurs yeux que cela se traduit par le choix de l'étage. Ainsi de la famille ROLAND qui a préféré le rez de chaussée à un autre niveau. Certes, d'autres considérations interviennent comme le prix et surtout les commodités qu'il offre pour une famille relativement nombreuse. Mais ce qui est le plus symptomatique dans leur situation réside dans la justification militante que les ROLAND en donnent : *"Je disais que le fait aussi d'être au rez de chaussée, d'être ceux qui avons le seul accès par devant est très caractéristique dans la mesure où nous sommes des gens qui ont le plus d'emprise sur l'extérieur, qui ont le plus d'engagements"...* Oui, on avait besoin d'un rez de chaussée, ... Je serais toujours à côté du bouton de sonnette"...

Dans tous ces cas et dans bien d'autres probablement l'habitat est avant toutes choses un habitat support de pratiques sociales qu'on veut novatrices. Il ne s'agit plus du simple habitat-coquille, lieu de déploiement des seuls rapports familiaux.

Mais ce souci de cohérence entre leur projet de vie et de société et leur mode d'habiter se traduit aussi par la façon dont ils utilisent les locaux communs et, critère décisif, par le degré d'accessibilité laissé aux habitants du quartier, en particulier aux associations locales.

On en a eu une illustration voyante avec le conflit auquel donna lieu l'utilisation de la salle commune de la Chataigneraie. Les moins engagés au plan militant comme les CASTANIAU voulaient en limiter l'usage aux fêtes familiales : les Rois, les anniversaires etc..., les autres désiraient, au contraire, l'utiliser aussi pour des réunions internes, des débats mais surtout en faciliter l'accès à des groupes extérieurs à

l'immeuble et même à des partis politiques. Aux Acacias les locaux collectifs servent, entre autres choses à recevoir des amis et des groupes extérieurs à la collectivité. Et même au pragmatique groupe de la Sole des Moines, la grande salle située au coeur même du bâtiment est utilisée comme lieu de réunions de parents d'élèves. Ouvrir ses locaux à d'autres qu'aux seuls membres du groupe, en particulier aux associations, peut être interprété comme un signe, un symbole, de la volonté du groupe, peut-être de sa vocation, de diffuser son modèle social, sa façon d'habiter et surtout de vivre : *C'est ça qu'on vit chez nous*" disait un des habitants du Bois de la Louve à son successeur.

Reste à connaître les origines sociales de ces motivations sociales.

Identité socio-professionnelle, identité résidentielle et identité sociale.

A notre avis il convient de les chercher dans le rapport au travail, plus exactement, dans les conséquences du rapport au travail sur la vie communautaire, la vie associative ou encore le politique.

A cet égard plusieurs éventualités peuvent se produire. En voici quelques-unes de celles qu'on peut rencontrer.

Pour certains, comme pour un des leaders du groupe d'ELLAN, il y a cohérence entre son rapport au travail, ce qu'il vit dans son travail et les valeurs qu'il poursuit : *"J'ai une veine de pendu si tu veux hein !... avec les inconvénients que ça peut avoir d'avoir effectivement un boulot qui est en cohérence avec mes idées. Et aujourd'hui encore... ça a un inconvénient, c'est que quand c'est en cohérence, ça plus ça on s'y fait bouffer, quoi !"*

Par contre, il y en a d'autres comme Monsieur ROLAND qui, faute de pouvoir affirmer leur position sociale dans leur profession, cherchent à s'exprimer dans d'autres lieux en l'occurrence non plus à la Chataigneraiie "où il n'a pas été très pris", mais dans la participation à des associations : *"Quand je suis rentré dans cet organisme mon espoir était non seulement de dire le droit mais éventuellement... de faire le droit c'est-à-dire... de faire en sorte que mon avis soit pris en considération et serve... à ce que le droit soit meilleur"*.

Pour d'autres, telle Madame ROLAND et, plus significatif encore, pour un des membres de l'ELLAN, la participation ou selon les cas, l'engagement, à (dans) la vie communautaire s'explique par le fait qu'ils ont une autre conception du politique. D'après eux le politique est quelque chose d'abstrait et de lointain sur la conduite de laquelle ils ont le sentiment de ne pas avoir de prise. Aussi, poussés comme les autres par la recherche d'une cohérence entre les diverses parties de leur vie, voient-ils dans la participation à la vie communautaire un des moyens de "faire entendre leur voix". En posant des

gestes concrets, tangibles, ils ont l'impression d'être utiles à quelque chose d'autant plus que leurs actes peuvent servir d'exemple à la société, du moins l'espèrent-ils.

"Ce qui m'intéresse déclare le dernier arrivant du groupe d'Ellan, c'est ce qui se passe dans la société, de savoir comment ça se gère en pratique... Je réalise très concrètement des choses qui sont défendues abstraitement par des hommes politiques, par exemple une maison solaire... J'accepte une gestion collective de mon bien alors que beaucoup de gens en France ne le font pas. A ce niveau là ma voix compte. Ce n'est pas une parmi 50 millions, mais parmi 12, ce qui est beaucoup plus intéressant, donc ma responsabilité est beaucoup plus engagée.

"Je me rends compte, très concrètement, au niveau professionnel que j'ai très peu accès au rang de la grande société... La politique devient de plus en plus coupée, réservée à des professionnels alors que là, en revanche, j'ai quelque chose de perceptible, de tangible". D'ailleurs, Madame ROLAND dit-elle vraiment autre chose lorsqu'elle affirme que "le capitalisme, enfin la structure économique (étant) un bastion un peu difficile à conquérir d'emblée (elle avait préféré) conquérir des petits pouvoirs" soit au niveau de l'habitat communautaire, soit à celui des associations ou aux deux à la fois.

Mais à côté de ceux envisageant, sinon vivant, leur travail, leur profession, dans une perspective de transformation sociale il y a ceux pour qui le travail est ressenti soit comme une activité satisfaisante certes mais dans une perspective fonctionnelle ou instrumentale, soit comme une activité contraignante. C'est le travail contraint tel que le perçoivent la majorité des gens en particulier les salariés et, parmi eux, principalement les ouvriers. De ce rapport au travail résulte un rapport à l'habitat différent du précédent.

Monsieur GANDOIS qui vit son travail comme quelque chose de satisfaisant mais pas comme un lieu de transformation sociale est, de ce fait, conduit à avoir avec l'habitat un autre type de relation. Pour lui l'habitat a d'abord été un lieu de prouesse technique -celle même qui a consisté à construire cet immeuble sans promoteur, sans architecte ou presque, et dans des délais très remarquables- et non pas un endroit où l'on vient "faire du communautaire". De même pour Madame GANDOIS qui voit son métier d'institutrice dans une perspective fonctionnelle à la différence de sa voisine, Madame MICHALET pour laquelle il s'apparenterait plutôt à un engagement militant. Aussi Madame GANDOIS aurait-elle tendance, non pas à désinvestir dans l'habitat, mais à l'appréhender d'une manière plus traditionnelle c'est-à-dire davantage comme un lieu où l'on cultive des relations d'amitié et d'entr'aide que comme une base destinée à servir à la transformation de la société.

Mais par d'autres côtés, en particulier la nécessité économique de travailler pour payer l'appartement ("il a bien fallu que je travaille et c'est l'appartement qui a fait que j'ai toujours travaillé"), la

situation de Madame GANDOIS tendrait à nous rapprocher de celles et de ceux pour qui le travail est une véritable contrainte. Tel est le cas de Monsieur CASTANIAU qui, semble-t-il, n'a pas trouvé dans son métier toutes les satisfactions escomptées. De ce fait, il a cherché à se donner un rôle bien défini de manière à reconquérir une identité sociale perdue. Il en va de même, mais pour des raisons totalement différentes, pour Madame CASTANIAU. Pour elle, le travail étant synonyme de prestige et de réussite sociale et uniquement de cela, tout ce qui a trait à la recherche de l'identité sociale par le biais de la participation à la vie du groupe ne présente aucun intérêt.

Il semble donc clair que la relation à l'habitat ou, si l'on veut, l'investissement personnel et social dans l'habitat est fonction du rapport au travail.

Pour ceux vivant leur métier en termes de transformation des rapports sociaux l'habitat est effectivement conçu et vécu comme un support privilégié permettant de changer la société même si cette action ne se produit qu'à la marge. Dans ces situations identité socio-professionnelle et identité résidentielle se combinent étroitement concourant ainsi à la consolidation de l'identité sociale.

Par contre, quand le travail se situe soit dans une perspective étroitement fonctionnelle ou instrumentale, soit dans une optique contraignante -le travail-contraint- le rapport à l'habitat est plutôt envisagé comme une compensation. Identité professionnelle et identité à l'habitat se trouvent dissociées et non plus étroitement embriquées comme dans les situations précédentes. La recherche de l'identité sociale se fait alors par le biais de l'identité résidentielle seulement.

*

*

*

En définitive, quel que soit le champ d'application choisi, partout il y a émergence d'autres rapports de sociabilité, partout apparaissent des micro-ruptures, des "révolutions minuscules" d'autant plus contagieuses qu'elles sont à la fois le reflet de changements sociaux sous-jacents et le modèle de ces mêmes changements. Moins marginaux que les communautés nées depuis 1968/70 ces groupes d'habitat autogéré constituent un puissant levier de transformation des modes d'habiter.

Parce qu'il y a groupe il y a plus de liberté et de sécurité pour les individus, la famille, le groupe lui-même. Les relations interpersonnelles y sont multiformes, riches, informelles, centrées sur la réciprocité sans pour autant attenter à l'indispensable autonomie des partenaires : individus et familles. En apportant une triple sécurité matérielle, morale et affective les pratiques d'entraide, déplacent sensiblement les frontières actuelles du privé et du public. Débarrassée des excès de la privatisation, la famille n'est plus ce champ clos de développement des complexes familiaux. En se développant, les pratiques sociales de groupe, renforcent l'homogénéité du groupe, faisant de celui-ci un modèle de sociabilité, stimulent les complémentarités des rôles sociaux, affermissent les identités sociales. Le changement est donc bien dans l'existence d'une plus grande fluidité des rapports de sociabilité.

- CHAPITRE IV -

LE PROCESSUS D'EMERGENCE DES GROUPES

En comparant ces groupes entre eux, au moins ceux que nous avons décrits en première partie, et en référence aux nombreux autres que nous avons observés par ailleurs, est apparue une grande diversité, sinon une typologie qui s'échelonne entre la copropriété anonyme classique et la communauté (Cf. par exemple le groupe décrit dans "*Dissidence*" n°4). Mais lorsqu'il nous arrive de les situer par rapport à cette même copropriété, par rapport aux communautés, par rapport à la promotion collective et individuelle, une certaine unité apparaît alors, qui paraît constituer la trame assez lâche d'un nouveau modèle de résidence. C'est là plus un modèle que nous dégagerions, qui connaîtrait une grande latitude de réalisation et auquel aucun groupe existant ne correspondrait exactement. Mais c'est également un modèle abstrait de référence, une image-guide qui aide les groupes en formation, qu'ils lisent chacun à leur manière dans les groupes réels, comme autant de réalisations partielles. Il est probable que l'attrait qu'exercent ces groupes sur les médias, et la publicité importante que ceux-ci leur font, peuvent tendre dans l'avenir à la multiplier. Depuis cinq années que les groupes construits ou en formation sont recensés par le mouvement de l'habitat groupé autogéré, leur nombre est en progression constante. Encore ce mouvement n'en donne-t-il qu'une définition restrictive qui écarte de nombreux groupes à faible tendance communautaire que nous avons rencontrés.

S'il n'est pas de notre ressort de tenter une prospective, ni d'évaluer le développement de ces groupes, quand bien même cela nous échapperait parfois, nous devons au moins essayer de comprendre le sens de leur apparition et de leur multiplication, c'est-à-dire autant la place qu'ils tiennent dans le champ de l'habitat et dans la société contemporaine, que les raisons qui ont présidé à leur apparition, qu'elles fussent de l'ordre des motivations conscientes ou des facteurs sociaux déterminant les acteurs à une telle pratique. Ce sont ces raisons que nous rechercherons dans ce chapitre.

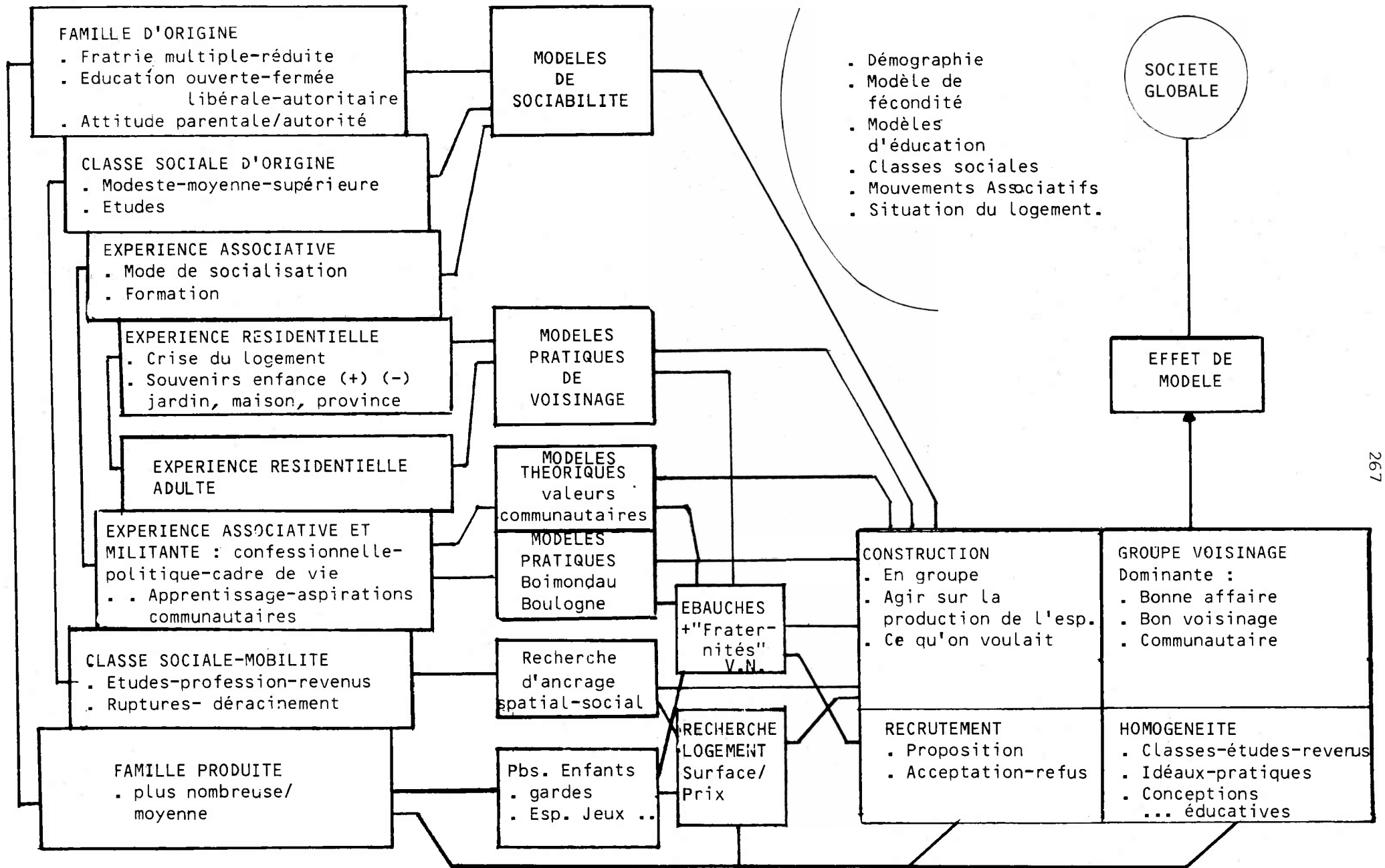
Mais nous ne pouvons nous cacher que cette recherche, à caractère exploratoire, ne saurait encore aboutir à des certitudes fermement démontrées. La sociologie, qui a pour but de mettre à jour des types, des lois tendanciennes, a coutume d'opérer sur des échantillons assez vastes. Elle ne peut pour autant se désintéresser des transformations sociales, même si leurs manifestations sont encore de peu d'ampleur. Il faut donc alors opérer en deux étapes : élaborer d'abord des hypothèses plausibles par des recherches exploratoires fines, fouillées, puis les vérifier par d'autres techniques. C'est à cette première phase que nous nous attacherons ici. On se doute qu'il est plus délicat de manier des récits de vie, des souvenirs heureux ou malheureux, des affections personnelles plutôt que des grands nombres, des moyennes, des statistiques. Les individus sont là, présents, dans toute leur complexité et leurs contradictions, qui ne se laissent guère découper en tranches ou réduire à quelques variables. La chaleur, les aspérités des rapports interpersonnels s'échappent, pour laisser place à la froide description objective des rapports et processus sociaux, qui ne sera jamais à la vie sociale que ce qu'un traité d'anatomo-physiologie peut être aux corps fragiles et somptueux.

Pourtant, si les sentiments, l'affection nous portent, ils s'effondrent un jour faute d'en avoir entendu le ressort, de les avoir compris de toutes parts. Il serait assez naïf d'attribuer la spécificité de ces groupes à une "manière d'être" extraordinaire, évanescence, incernable. La sociologie a eu au moins le mérite de nous montrer que nos manières d'être, que nous croyons chacun si naturelles, sont des produits sociaux au même titre que notre langue, à ce point que nos manières de penser nous masquent qu'elles ne sont précisément que des manières circonstancielles, arbitraires, qui n'ont rien d'absolues. La linéarité même du récit, en dépit de lourdes circonstancielles, nous conduisent à réduire les phénomènes en termes de causalité, bien en-deçà de leur fourmillement, de leurs imbrications.

Cette question du processus d'apparition des groupes d'habitat auto-gérés s'avère délicate également parce qu'elle sous-tend des enjeux qu'il est inutile de se cacher. S'il était démontré (si cela était possible) que ce type de pratique ne se développe que dans et par une population très particulière, la probabilité d'extension du phénomène et son intérêt pratique serait faible, du moins marginal (sans préjuger de son intérêt théorique). Si, par contre, cette population s'avérait à tous égards très commune, alors l'importance pratique immédiate de ces groupes serait considérable. C'est ainsi du moins que bon nombre de personnes, et la presse en particulier, considèrent l'enjeu. Mais c'est là une visée passablement simplificatrice, qui fait fi de la circulation ascendante et descendante des modèles entre les classes sociales, du rôle capital des marges sociales (Le Corbusier, le M.L.F. et quelques autres n'étaient que marges en un temps).

Tenter de dégager la signification sociale de ces groupes, c'est sans doute prendre la mesure de leur place dans la société actuelle, leur importance quantitative et qualitative, leur rôle dans les systèmes des pratiques et des modèles, etc... mais c'est surtout expliquer comment ils sont apparus, et donc porter le regard non plus sur les groupes "aujourd'hui", mais sur "l'avant-groupe". C'est pourquoi toute notre première partie a été consacrée à ces histoires de groupe et à ces histoires de familles. Nous avons vu tout au long de ces précédentes pages de multiples indices "d'explication". Mais expliquer, en ce domaine, ce n'est pas réduire un complexe à une cause unique, ni même à une poignée de facteurs "déterminants". Expliquer, c'est rendre compte du fonctionnement d'ensemble de ce processus, en décrire la logique, en donner une représentation cohérente, aussi exhaustive que possible. On trouvera ci-après un schéma, pourtant fort simplifié de ce processus. Il permet cependant de se faire une idée de sa complexité, des multiples déterminations et médiations qui sont en jeu. Les réduire à une cause unique, qu'elle fut d'ordre économique ou culturel, paraît relever précisément d'un "réductionnisme" préjudiciable.

Dès l'introduction, nous avons indiqué dans quelles directions l'enquête après des groupes et des familles, tant sur leur passé que sur l'état présent, a été conduite. L'inadéquation de l'habitat produit ces dernières décennies, la transformation des modes de vies depuis un demi-siècle, et l'importance des mouvements associatifs constituaient des hypothèses plausibles, auxquelles ces récits nous apportent confirmation. Ces domaines de la vie sociale ne constituent pas à nos yeux des "facteurs" de causalité, mais des "voies" réelles et possibles (elles ne sont ni obligées, ni uniques),



PROCESSUS D'EMERGENCE DES GROUPES - S C H E M A

différentes, par lesquelles les personnes ont été conduites à envisager, à accepter ou à promouvoir cette forme d'habitat. C'est la superposition ou l'agencement de ces voies qui composent le processus d'émergence des groupes. En effet, chacun de ces domaines peut donner lieu à l'isolement de nombreux facteurs mesurables (nous n'en avons utilisés que quelques-uns, à titre d'illustration) ou non, qui jouent de manière multiple. Les conditions de la socialisation d'un individu déterminent des dispositions durables de la personne (l'habitus, tel que le définit M. MAUSS dans son essai sur "*les techniques du corps*"¹ qui persistent en tant que telles sa vie durant, mais qui auront déterminé entre-temps des situations qui deviendront elles-mêmes déterminantes pour les événements ultérieurs. Oublier l'un de ces deux aspects constituerait une simplification abusive.

Une remarque s'impose encore : si nous avons contacté de plus nombreux groupes, l'enquête approfondie n'a porté que sur les trois que nous avons exposés (donc un peu plus qu'une trentaine d'adultes). En les caractérisant, nous avons rappelé qu'ils ne sauraient être tenus pour représentatifs de l'ensemble des groupes existants (ils le seront sans doute d'ailleurs de moins en moins), mais pour des "*types*" couvrant le champ de Variabilité. En effet, nous questionnant sur le processus d'émergence il était logique que nous nous penchions plus sur des groupes anciens, parmi les premiers à avoir vu le jour, que sur les plus récents. Ce seul fait inverse leur importance relative, en termes quantitatifs, mais aussi qualitatifs.

LES ORIGINES SOCIALES, LA SOCIALISATION ET L'INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ

La famille d'origine

La taille

Au fur et à mesure du déroulement de l'enquête, deux points concernant les familles d'origine des membres des groupes apparaissaient avec une certaine redondance : d'une part la taille de ces familles, d'autre part le type d'éducation qui y fut dispensée.

Taille des familles d'origine

- 1 enfant	xxx
- 2 enfants	x
- 3 enfants	xxx
- 4 enfants	xxxx
- 5 enfants	xxxxx
- 6 à 12 enfants	xxxxxxxxxxx

La fréquence des familles d'origine nombreuses est apparue nettement supérieure à la moyenne, même pour l'époque (30 à 50 ans auparavant), davantage encore pour les groupes les plus anciens. Le fait est sans doute à mettre en relation avec les croyances catholiques des parents. Que des liaisons puissent exister entre l'expérience d'une famille nombreuse et la

¹

Au Chapitre 1er. Cf. "*Sociologie et Anthropologie*", 6ème édition, 1978, Paris, PUF (pp. 368-369).

vie de groupe n'apparaît pourtant pas toujours avec évidence :

F : *Oui, j'étais d'une famille nombreuse, puisque j'étais la 9ème de 12, enfin même en fait la 10ème, puisqu'il y en a un qui est décédé avant moi, et moi, je n'étais pas du tout certainement préparée, au départ, à ce genre de vie qu'on mène maintenant. Enfin, j'avais connu dans mon enfance une vie très agréable, en fait, parce que l'effet du couple était quand même sympathique. (ARN)*

On sait cependant que la taille de la famille d'origine joue un effet de modèle, (de fécondité en particulier); il nous paraît probable qu'elle ait également joué le rôle de modèle de sociabilité. L'expérience de rapports multiples en même temps que familiaux, du partage et de la multiplication des tâches et des événements par de nombreux partenaires, quotidiennement, du partage d'un même statut avec des semblables, etc... à l'âge même de l'apprentissage, ne nous paraît pas un fait négligeable¹. Paradoxalement, c'est une enfant unique qui semble en avoir le mieux pris conscience, apportant en même temps la réciproque.

F : *J'ai beaucoup souffert d'être fille unique, je m'ennuyais, je trouvais que c'était horriblement ennuyeux, que... et puis, j'ai vécu des situations de conflit assez fortes dans ma famille, et très vite, très petite, j'ai réalisé que je les supportais d'autant plus que j'étais toute seule, et que si on avait été une famille nombreuse, j'aurais été beaucoup moins impliquée dans ces conflits, j'en aurais beaucoup moins souffert. Donc, finalement, ce que j'ai vécu petite fille fait que... les situations trop closes, trop repliées, je l'ai vécu... j'ai toujours trouvé que ce n'était pas du tout positif. (TEZ)*

Mais au-delà d'un modèle ou d'une aspiration à certaines formes de sociabilité, on sait que la provenance d'une famille nombreuse tend à la constitution d'une nouvelle famille, qui pour être moins pléthorique demeure cependant d'une taille supérieure à la moyenne. C'est effectivement ce que nous avons pu constater. Mais si la phobie, qui régnait encore il y a peu de temps, de la croissance exponentielle de la population mondiale (avec la norme péjorative qu'elle a développée), ainsi que l'amélioration des moyens de régulation des naissances, sont passées par là, elle ont donc entraîné un décalage de taille entre la famille "apprise" et la famille "produite". Il n'est pas improbable qu'il y ait là un manque à combler.

Par ailleurs, et puisque les familles qui composent les groupes s'avèrent plus grandes, toutes proportions gardées, que la famille moyenne, il n'est pas étonnant qu'elles aient éprouvé des difficultés dans la recherche d'un logement (nous y reviendrons), dans l'organisation du temps-libre ou la garde de leurs enfants. Et, de fait, cette question est une des premières à avoir préoccupé le groupe de la Sole des Moines. A cet égard, et en caricaturant, certains groupes pourraient apparaître

¹ *Cet apprentissage social est évidemment variable selon les individus, en particulier selon leur rang de naissance, et aussi en fonction du degré de bien-être de la famille.*

comme la rencontre de "familles à enfants".

Ajoutons à cela que, d'origine modeste ou plus aisée, des enfants de famille nombreuse ne peuvent guère être aidés par leurs parents lors de l'acquisition ou de la construction d'un logement. Les répétitions de Madame GANDOIS sur ses origines modestes, sur le fait qu'elle soit "partie de zéro" ne sont pas très pertinentes à cet égard.

L'éducation

Evoquant les familles dans lesquelles ils ont vu le jour, ou décrivant leurs pratiques ultérieures, nos interlocuteurs se réfèrent fréquemment à l'éducation reçue, aux rapports positifs ou négatifs qui se sont développés entre eux et leurs parents. Pour nombre d'entre eux, on l'a vu par l'exemple de Madame GANDOIS, un état de grande liberté leur a permis l'apprentissage précoce de la responsabilité.

F : *Je pense qu'il y avait mon éducation et tout qui revenait là, je pense c'est évident que... je cherchais d'autres relations avec les gens que simplement vivre toute seule dans mon immeuble enfermée(...) J'avais une mentalité à aller voir les autres(...) Moi, j'étais d'une famille de quatre enfants, une famille religieuse traditionnelle mais avec un père très ouvert qui voulait à tout prix que ses quatre filles aient un métier, gagnent leur vie, soit très... enfin, je pense qu'il était plutôt en avance sur son époque. (PHIL)*

F : *Je garde un excellent souvenir de toute cette période-là, des relations que j'ai eues avec mes parents, qui m'ont semblé toujours très simples, très claires, ils m'ont laissé une entière liberté... ils m'ont toujours fait une confiance totale... ça se passait très bien, et moi j'ai toujours eu des responsabilités, je crois, dès ma plus tendre enfance, à l'école. (HAG)*

H : *J'ai vécu sans père à partir de 1939, et sans mère à partir de 1947. Donc, dans une atmosphère aussi de très, très grande liberté puisque mes parents, je ne les ai jamais vus que pendant les grandes vacances. Ça a un intérêt c'est qu'on ne se dispute pas avec ses parents tous les jours, c'est tout-à-fait clair, ça a un intérêt aussi, c'est qu'on se prend en charge beaucoup plus tôt(...) Les oncles et tantes ont toujours considéré que mes parents étaient fous de laisser une fille et deux garçons à Paris dans un appartement parisien. La fille avait quoi ?... vingt ans, le frère aîné seize et le petit frère douze. Vivre seuls, dans un appartement parisien, c'était considéré comme tout-à-fait fou ! Bof, finalement, c'est eux qui ont eu tort, ce n'est pas les parents. Et disons que ça habitue à prendre certaines... à vivre. De ce côté-là, c'est assez positif. (TEZ)*

Ces types de rapports, hors-normes pour l'époque, laissent entendre une attitude parentale face aux convenances, aux autorités scolaires ou religieuses, faite d'une certaine indépendance (il est probable qu'elle relève plutôt des familles aisées, encore que le père de Madame GANDOIS était ouvrier). Telle était par exemple celle d'un père d'origine protestante et n'ayant jamais pu admettre que la bible fut à l'index chez les catholiques, donc "pas du tout soumis à la hiérarchie" et...

H : ... assez compréhensifs sur un certain nombre de points, et en même temps d'ailleurs..., les conneries à l'école, c'était à nous de nous en démerder..., cela le faisait rigoler les bêtises qu'on faisait. Il avait les deux à la fois : il jouait son rôle paternel, et en même temps, il trouvait que c'était assez marrant de mettre en cause une autorité. (ARN)

Réciproquement, d'autres qui conservent un souvenir négatif de leur éducation, furent heureux de prendre le large, de mettre une certaine distance entre eux et leur famille. C'est le cas, on l'a vu, de Monsieur ROLAND, estimant cette famille trop contraignante. C'est aussi celui de Madame DEMBAS, au père autoritaire, conservateur de l'ordre établi. C'est celui enfin de Monsieur NOU, parti tôt de chez lui, où son père lui disait : "Tu n'es capable de rien faire, tu ne seras pas capable de gagner ta vie, tu es une cloche..." Il n'y a certes pas là lieu à généralisation. Ce n'est qu'un élément supplémentaire, une voie s'ajoutant aux autres.

La mobilité sociale et géographique

S'il est difficile d'évaluer l'importance et les conséquences de chaque mode de distanciation ou de séparation d'avec la famille d'origine (volontaire comme ci-dessus, involontaire comme par la mise en pension, le départ en ville pour des études, ou par les divorces ou décès), l'ensemble n'apparaît pas négligeable. S'y ajoutent surtout, les effets de la mobilité sociale et géographique.

Pour autant que nous avons pu les collecter, les origines sociales, lues à travers la profession du père, paraissent assez bien réparties (avec toutefois une prédominance de cadres par rapport à l'importance de cette catégorie dans la population). Si, pour simplifier, nous établissons trois classes (1 - ouvriers, agriculteurs ; 2 - employés, techniciens, petit commerce rural ; 3 - cadres, officiers, professions libérales, directeurs), elles se répartissent ainsi :

1 xxxxxxxxxxx	(9)
2 xxxxxxxxxxx	(10)
3 xxxxxxxxxxx	(12)

Les mères sont, à l'époque, fréquemment sans profession. Par rapport à cette répartition, le niveau d'études atteint est assez élevé, ce qui correspond à la progression générale.

PRIMAIRE	1 xxxxx	(5)
CAP, BEPC, BAC	2 xxxxxxxxxxxx	(10)
BAC + SUP.	3 xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	(16)

Les professions qui en découlent sont donc, en moyenne, plus élevées que celles du père :

1 (o)	
2 xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	(17)
3 xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	(14)
sans xxx	(3)

Si l'on croise maintenant la profession du père avec le niveau le plus élevé de la profession ou des études de l'enfant, une mobilité sociale ascensionnelle assez importante apparaît (pour "origines" 1 et 2)

(-) 3	$\left\{ \begin{array}{l} - - 3 - 1 \text{ (o)} \\ - 3 - 2 \text{ xxx} \\ - 2 - 1 \text{ (o)} \end{array} \right.$	
(=) 17	$\left\{ \begin{array}{l} = 1 - 1 \text{ (o)} \\ = 2 - 2 \text{ xxxxxxxx} \\ = 3 - 3 \text{ xxxxxxxx} \end{array} \right.$	(8) (10)
(+) 12	$\left\{ \begin{array}{l} + 1 - 2 \text{ xxxxxx} \\ + 2 - 3 \text{ xxx} \\ + + 1 - 3 \text{ xxx} \end{array} \right.$	(6)

Ce phénomène n'a, en soi, rien de très étonnant. Il correspond au vaste mouvement d'urbanisation, d'industrialisation, d'éducation, d'élévation du niveau de vie qui a transformé le pays depuis la dernière guerre.

Il est certain, dès le départ, que des origines de classes différentes sont corrélatives de modèles et de stratégies de résidence fort dissemblables. Il semble d'ailleurs que ce sont ceux qui sont restés le plus près, les plus fiers de leur origine populaire et de son univers culturel (Madame GANDOIS par exemple, mais aussi Monsieur NOU), en particulier de la stratégie d'acquisition des caractéristiques les plus apparentes de la petite bourgeoisie par l'accumulation d'un capital familial, qui aient le plus de problèmes à vivre cette forme d'échange communautaire qui se développe dans les groupes. Tout se passe comme si cette stratégie épuisait toutes leurs ressources, leur énergie, leur temps, au détriment d'une réflexion sur les causes et conséquences de cette mobilité sociale, des choix qui ont été les leurs, des valeurs et normes de bienséance héritées qu'ils ne seraient pas toujours prêts à assumer. Telle, cette contradiction insoluble entre Madame GANDOIS et ses parents : *"parce qu'ils ont fait le maximum pour leur fils. D'ailleurs, ça pose des problèmes parce que le décalage social est trop important puisqu'ils ont fait de leur fils un ingénieur. Alors ça fait un décalage très important et ils ne*

réalisent pas toujours ce qu'on a envie parce que pour eux nous ne sommes que des ouvriers et on doit rester dans notre condition modeste. Ils n'arrivent pas toujours à réaliser qu'on fait telle ou telle chose, ils ont l'impression qu'on fiche l'argent par la fenêtre.

Cette mobilité sociale en grande partie subie par les enfants d'origine populaire (quand bien même elle résulte d'une ambition parentale volontaire et réussie), n'est donc pas sans problème, les soumettant à des contradictions aussi insolubles que celles vécues par les enfants de la petite bourgeoisie chrétienne, prônant des valeurs en opposition flagrante avec ses pratiques effectives. Il est important de noter que cette mobilité s'est réalisée assez souvent au travers des études impliquant la mise en pensionnat, le départ en faculté éventuellement, puis la recherche d'un emploi dans les plus grandes villes. C'est ce qu'analysait bien Monsieur DEMBAS, parlant d'un effet de coupure à tout points de vue par rapport à sa famille : géographique, culturelle, affective...

Mais si cette rupture est maximale pour ceux qui sont d'origine modeste, elle n'est pas leur seul fait : nous avons noté que les trois quarts environ des personnes habitant ces trois groupes ont dû quitter leur région d'origine¹ (les changements de lieu à l'intérieur de la région parisienne par exemple, n'étant pas comptés). C'est un fait qui, pour n'être sans doute pas particulier à ces groupes, ne nous paraît pas négligeable : il pourrait expliquer une recherche d'enracinement.

Dans un nouveau milieu social et géographique, telle la famille GANDOIS dont les achats successifs d'appartements sont volontairement effectués dans le même département de la région parisienne, ou tel Monsieur GIRARD : *"Nous on arrivait dans notre groupe ici : là-bas on était même des déracinés, c'était que des déracinés ; ici vous avez personne qui est originaire de la ville et au Bois de la Louve il n'y en pas un non plus qui est originaire d'ici. Nous ne sommes que des déracinés, des gens qui viennent souvent de province, des quatre coins de France et puis qui se sont trouvés là par leur travail, parce qu'ils avaient trouvé un logement. Il fallait se loger, ... bon et puis alors on s'est retrouvés, on s'est retrouvés sur le plan paroissial aussi, on s'est retrouvés sur un plan amical, on s'est retrouvés sur un plan politique.*

Dires confirmés par Madame ROLAND, dont le réseau de sociabilité ne se constitue sur une base ni professionnelle, ni familiale, mais beaucoup plus locale et associative : *"Nos copains, c'est plutôt dans le cadre, sur le milieu de la ville, sur le lieu d'habitation ; nos copains, c'est les copains du GAM, c'est les copains du parti, c'est... enfin pour moi, des copains, des parents des copains des enfants..."*

Si la mobilité sociale et géographique, s'ajoutant aux ruptures familiales évoquées précédemment, a pu avoir ces diverses conséquences, elle a en même temps eu pour effet de faire entrer ces personnes dans une

¹ *Tout ceci se passe à une époque où la grande ville, Paris en particulier, était la grande pourvoyeuse d'emplois.*

classe moyenne, vaste autant que floue, allant des techniciens supérieurs aux cadres, aux travailleurs intellectuels dont sont majoritairement composés ces groupes et dont les rétributions sont d'un niveau suffisant pour résoudre le problème du logement. Cette qualité ne leur est pourtant pas spécifique. Elle concerne toute la classe des accédants à la propriété. Si cela apparaît comme une condition nécessaire à leur entreprise, une des seules voies obligées, elle n'est pas suffisante à expliquer qu'ils s'y soient lancés, qu'ils en aient éprouvé le désir et qu'ils en aient pris les risques.

L'expérience associative

Partiellement lié aux origines chrétiennes, aux familles nombreuses et aux ruptures familiales et géographiques, le fait d'une expérience associative précoce et soutenue, ou encore d'une expérience de militantisme syndical ou politique, nous est apparu très majoritaire : un quart seulement des personnes paraît n'avoir jamais eu d'engagement de ce genre, tels les ALBERT.; ce qui montre le caractère facultatif de cette voie. On sait aujourd'hui que l'associationnisme est précisément très répandu dans cette classe moyenne, quand bien même il est loin de lui être exclusif¹. Mais il est surtout intéressant d'examiner comment il a pu jouer pour ces personnes. S'il débuta pour certains dès le scoutisme, c'est après, au stade de l'encadrement, des mouvements étudiants ou de jeunes adultes qu'il paraît prendre le plus d'importance. C'est, d'abord, un effet de brassage social.

H : *A ce stage... euh !... il y avait un mec qui était apprenti-cuisinier, un autre qui était... qui était entré à l'usine, enfin ayant gardé ces contacts de gens de milieu ouvrier. Je crois que ça a été une chance pour moi, enfin je le considère comme tel. Et cela a contribué à me marquer beaucoup. (ARN)*

C'est ensuite, pour ceux qui provenaient de famille peu nombreuses, voire enfants uniques, la réponse à leur demande de démultiplication des rapports interpersonnels.

F : *On a vraiment fait des tas de trucs. Donc, en antithèse avec ce que j'avais vécu avant; là, j'ai eu une expérience extrêmement positive à laquelle j'ai toujours fait beaucoup référence. Et en même temps que d'enrichissement d'un univers trop clos (...)*

H : *A Montpellier, et on avait quand même un jardin, un grand jardin, on était dans une vieille maison et qui nous a permis de mener une vie un peu fermée sur la famille, je pense que ça vient de l'éducation qu'on a eu au départ, enfin du mode de vie des parents disons et... de l'époque(...) Enfin, je crois que ce qui m'a rendu peut-être accueillant pour le groupe ça a été ma vie étudiante quoi, le contact étudiant. Le fait de s'occuper de tas d'activités, de*

¹ On en rencontrait aussi beaucoup dans la classe ouvrière de cette époque, notamment chez les mineurs.

voyager, de faire des camps, etc... enfin de vivre ensemble, c'est là où pratiquement j'ai commencé à... pour ma part, ça m'a ouvert quoi. (PHIL)

Enfin c'est, pour ceux qui avaient déjà pris quelque distance, si ce n'est carrément rompu, avec leur famille, la reconstitution d'une famille élective, d'un milieu socialisant :

H : Enfin, il faut dire que depuis l'âge de vingt-sept ans, on n'a vécu que dans des groupes. Et là, pour nous, les groupes c'était ma deuxième famille, c'était véritablement la famille qui m'a fait évoluer, qui m'a fait devenir ce que je suis. (NOU)

C'est donc aussi, plus ou moins institutionnellement, un milieu de formation :

F : J'ai dû commencer à être cheftaine de jeannettes, j'avais seize ans, pas loin sûrement ! J'étais adjointe de cheftaine au départ. Mais là, on avait beaucoup de réunions de groupe. Enfin, c'était formateur, quoi ! Il n'y avait pas que le fait d'être responsable. Il y avait aussi une formation qui était donnée, qui était intéressante (...) Oui, les réunions, c'est sûr, on écoutait l'autre, en fait. On est habitué aussi à dialoguer beaucoup, les uns avec les autres. (ARN)

Il faut encore ajouter à cela le fait que Monsieur ALBERT, on s'en souvient, considère avoir fait l'apprentissage de la tolérance, avoir appris à tenir compte des autres lors de ses années d'engagement à l'armée. C'est dire qu'autant la vie de collectivité que la participation associative marquent durablement les individus, pouvant constituer à la fois un mode de parachèvement de la socialisation (voire de compensation), un mode d'apprentissage des rapports interpersonnels, de la discussion, de la décision, de la responsabilité, qu'un lieu également d'analyse de la vie sociale. Or, il semblerait, au moins à la Chataigneraye, que ce soient ceux qui n'ont qu'une faible expérience de ce type, voire aucune, qui aient le plus de problèmes à participer à la vie du groupe.

Vie nouvelle

Toutes ces expériences paraissent donc avoir joué dans l'apparition des groupes. Elles ne sont pourtant pas toutes à mettre sur un même pied d'égalité. Certains mouvements tel que celui de "La Vie Nouvelle" d'où provient intégralement le groupe d'Ellan, y ont pris une part prépondérante. Leur histoire, comme celle des CASTORS, reste à écrire. Rappelons que ces "fraternités Vie Nouvelle" ont été à la fois le lieu de rencontre, de recrutement, de lieu d'élaboration de valeurs communautaires et enfin celui d'une première pratique de groupe restreint, etc...

Originaires de familles qui, pour certaines, étaient déjà en butte à l'autorité religieuse ("Mes parents contestaient pas mal l'éducation des bonnes soeurs... nous, on envoyait pas mal balader les bonnes soeurs" F. ARN), ces groupes de jeunes adultes entraient dans le champ religieux

actif sans disposer d'un capital de légitimité. A l'époque, la diminution du nombre de prêtres, acteurs professionnels légitimes, commence à provoquer de la part de la hiérarchie ecclésiastique cet appel aux laïcs qui se poursuit encore. Ils reprennent donc à leur compte les valeurs originelles de l'église, largement dévoyées par les pratiques de l'appareil et de sa clientèle "pratiquante". Ils recréent une église, des pratiques, inspirées d'une image des "premiers chrétiens"¹.

H : Ben, je crois que c'est surtout ce fait qu'on parlait d'aimer les autres, alors que je ne connaissais pas les autres, et qu'il m'était interdit de les connaître tout simplement. Je crois que c'est ça essentiellement, mais je me rappelle la première année de la Vie Nouvelle avec ces réunions avec des familles entières, c'était des familles qui avaient beaucoup de jeunes enfants à l'époque, j'étais heureux comme un roi, heureux comme un roi, c'est incroyable. Mais je jouais avec les gosses ! Avec quinze gosses à la fois ! Ca me faisait vraiment plaisir : je ne venais aux réunions que pour ça ! (HAG)

Telles sont, ces références aux communautés monastiques, aux communautés de travail, que nous avons citées. Mais si Vie Nouvelle a prédominé dans cette direction, elle n'était pas la seule association à promouvoir ce type de pratique : "Au niveau de l'équipe d'A.C.O., là on a vécu un style un peu communautaire. Ca a été une expérience très riche pour nous donc de démarrer sur un truc tout bête : on se réunissait donc en familles, entre amis... on discutait ensemble... tous les quinze jours on le faisait" (PHIL).

Cette pratique de groupe, chaleureuse, familière a, nous l'avons vu, fait souhaiter et envisager d'habiter ensemble, la proximité affective contrebattant l'éloignement spatial.

F : Un des gros problèmes qui revenait périodiquement dans les réunions de Vie Nouvelle, c'était que la difficulté de relations entre les gens était due en partie au fait qu'on habitait loin les uns des autres. (HAG)

Du "temps fort" (TEZ), ils souhaitent passer à un "espace fort". En même temps, cette pratique de groupe, et particulièrement de transparence financière et de remise en question du mode de vie de chacun, manifestent un déplacement des frontières entre les domaines de la personne, de la famille et de la collectivité (réduite au groupe). Cette vie de groupe répondait sans doute plus particulièrement à l'attente "des gens assez insatisfaits de la vie sociale qu'ils mènent" (H.TEZ), en particulier pour ceux qui provenaient de milieux bourgeois guindés, codés, rigides, ou pour ceux qui avaient connu la promiscuité et l'obligatoire solidarité populaire de cette époque. Mais une réflexion collective et indéniablement profonde des rapports entre personne, famille et société² s'y élabore aussi, remettant en question les valeurs religieuses et bourgeoises dominantes, comme celles attachées à la propriété.

¹ Evidemment pour comprendre ces évolutions il faut se reporter à E. MOUNIER et à l'influence exercée par le personnalisme communautaire avant et après la guerre de 1939/45 et encore de nos jours (Amérique latine). Rappelons aussi que le mouvement CASTORS est né de la J.O.C. et qu'il est contemporain des premières expériences des prêtres ouvriers.

² Individu, famille, groupe fut le thème de la rencontre nationale du M.H.G.A. de Juin 1980.

H : *Oui, alors là, être propriétaire ça ne me disait absolument rien, ça me paraissait même un peu scandaleux c'est sûr, un peu à l'encontre même des idées que je pouvais dans la Vie Nouvelle.*

F : *Et puis, il n'était pas question d'acheter une maison tout seul dans un coin, bon... et le fait de faire un truc collectif résolvait peut-être un petit peu la question. Toi, tu aurais préféré que ce soit la collectivité qui construise et qu'on soit locataires de la collectivité. (HAG)*

Se concevant en même temps comme redevables de leurs dons, de leurs talents, ils se conçoivent aussi comme ceux qui doivent prendre des risques, expérimenter pour servir aux autres, être à la fois le cobaye et l'exemple par la pratique "quitte à s'oublier soi-même" (ARN), "...et pensant que de toute façon les solutions individualistes n'étaient pas a priori des bonnes" (F. HAG). On voit par là également transparaître ce que peuvent avoir de coercitif ces valeurs (même partagées), et d'utopique le projet du groupe, quand bien même il reposait sur un embryon de pratique communautaire. "Les difficultés de relations entre les gens" étaient-elles vraiment dues "au fait qu'on habitait loin les uns des autres" ?

Toujours est-il que cette association paraît avoir joint plusieurs voies, plusieurs étapes qui pour d'autres se sont trouvées disjointes, avoir établi en quelques années une liaison directe entre une population motivée et une forme d'habitat nouvelle. Cependant, nous avons vu que, même au sein de ce mouvement, plusieurs modèles du groupe, très ou peu communautaire, avaient subsisté, portés par des personnes dont les parcours antécédents divergeaient ou se recoupaient sans qu'on puisse aisément y déceler d'autres constantes. C'est sans doute aussi à cette pratique de "fraternités" que l'on doit en partie la détermination de l'échelle de ces groupes.

L'expérience résidentielle

Tout autant que l'expérience de la fratrie, que l'éducation et que l'expérience associative, la mémoire des lieux habités et des relations sociales qui s'y développaient, s'imprime dans les consciences de manière indélébile, contribue à les marquer, à constituer des modèles de référence, tant d'espace que de sociabilité. C'est un fait que sociologues et architectes prennent rarement en compte, tant domine le mode de penser fonctionnaliste et rationaliste. Les habitants pourtant, ne tarissent pas de souvenirs, heureux ou malheureux, qui leur ont constamment servi de points de repère, qui ont guidé plus ou moins consciemment leurs choix futurs.

F : *On ne s'imaginait pas du tout en appartement. Ni l'un, ni l'autre. On n'avait jamais envisagé d'habiter un appartement. Et j'avoue que... aujourd'hui, je ne m'y vois toujours pas. C'est sûr, hein !*

On avait toujours habité en maison ! Toi, t'avais habité dans une ferme pendant trois-quatre ans. (ARN)

F : On était quand même déjà trois, trois enfants, enfin ça a été dur, j'en garde le souvenir bien que très jeune, mes parents ont acquis un pavillon à Garches, mais qui au début n'avait pas l'eau, n'avait pas l'électricité(...) (mais) c'est irremplaçable pour un enfant un immense jardin. Alors ça, on a vécu vraiment des heures heureuses, si je n'ai pas vécu d'heures heureuses dans la maison parce qu'on était quand même un peu surpeuplé, ... à un moment donné on était quatre enfants dans la chambre, quand je vois mes enfants tout seuls dans leur chambre ça me fait rêver..." (ROLAND)¹ (Cf. la description de la famille ROLAND. Elle dispose d'une grande terrasse et a la jouissance de fait d'un jardinet).

Et ces deux mêmes personnes constatent avec précision comment cette simple expérience de la maison, du jardin, n'est pas sans rapport avec les lieux qu'ils habitent aujourd'hui.

Et c'est pendant qu'on était à F., c'est là qu'on se plaisait le moins, qu'on a démarré en fait dans le premier groupe de réflexion sur l'habitat. (ARN)

F : Si ma maison est aussi ouverte, je crois... à l'extérieur, c'est que ma maison d'enfant, de jeune fille était très fermée : parce que comme on était en pleine promiscuité, avec peu de confort, etc... à la limite, j'avais un peu honte. (ROLAND)

Cette expérience peut donc sembler-t-il, selon l'aspect qui aura prédominé dans ce souvenir (et pour des logements semblablement modestes et inconfortables, durant la guerre ou la crise du logement), donner naissance à des images attractives autant que répulsives. Telle Madame GANDOIS, qui n'a pas connu des conditions de vie bien pires que Madame ROLAND : "Nous avons tous les deux logé, mon mari et moi, dans des conditions enfin très modestes avant de nous marier(...) sans aucune commodité, c'est-à-dire qu'on n'avait même pas les toilettes dans l'appartement, il fallait descendre dans la cour et un point d'eau pour trois personnes, donc alors on avait... enfin moi, personnellement, j'ai toujours rêvé d'un bel appartement".

Mais ces souvenirs vont plus loin qu'une simple image du bon et beau logement. Ils sont plus pertinents encore lorsqu'ils touchent à l'expérience d'un voisinage dense, chaleureux, solidaire que paraissent particulièrement avoir connu les personnes aux origines les plus modestes, telles justement Madame GANDOIS, lui faisant apparaître, parallèlement à sa stratégie économique, l'idée que des relations de voisinage ouvertes et confiantes sont du domaine du possible et ne sont pas à craindre. Tel Monsieur DEMBAS, qui a eu une expérience analogue dans les

¹ On cite des cas, pas si éloignés qu'on l'imagine, de familles nombreuses ouvrières où les enfants de dix-douze ans couchaient encore à deux dans des lits conçus pour une personne.

premiers H.L.M. peuplés d'ouvriers d'origine rurale. Telle aussi Madame MICHALET : "Il y avait un noyau qui s'était créé pendant la guerre du fait, comme dans tous les immeubles parisiens les gens qui étaient là pendant la guerre qui s'entraidaient, qui descendaient ensemble à la cave, enfin il y avait... on se prêtait des cocottes. On se dépannait pour les mômes enfin, c'est pourtant des gens qui ont maintenant soixante-dix ans qui ne sont pas d'une génération très collectiviste hein".

Comme le dit assez justement Monsieur DEMBAS : "C'était une période assez étonnante, qu'on a plus revue après". Car si, à l'âge adultes, certaines familles ont connu des milieux résidentiels semblables, elles sont plus rares, et déjà plus aisées. C'est ce qu'illustre le parcours de la famille PHIL :

H : C'était une société coopérative, BATICOM, qui avait lancé ce système. Donc au départ, qui dit coopérative : c'était vraiment une société, on était responsable.

F : Dans notre immeuble, on est arrivé tous ensemble, donc on a fait connaissance très vite. On s'est liés d'amitié, il y a eu une très très bonne ambiance ; d'entraide...

H : Il y avait une vie qui était plus réduite, enfin une ouverture qui était plus réduite qu'ici, c'est sûr.

F : Moi, je ne suis pas sûre du tout. Je trouve que c'était un bon préliminaire à la vie qu'on mène ici.

H : Avec moins de contraintes, beaucoup plus autonome si tu veux : les questions financières étaient réglées par la société. Alors que ici on est six, et les problèmes sont ardues des fois, même réglés à six...

F : Je dirais qu'il y avait une vie... communautaire c'est pas le mot vraiment, mais : les enfants, les adultes aussi, c'est peut-être mon tempérament, mais moi, j'étais beaucoup à droite et à gauche, et les autres venaient aussi... Je pense que ça a préparé notre démarche de venir ici. Ce n'était pas une vie de groupe, mais il y avait autant de relations presque qu'ici. (...) et quand on est arrivés (dans la région parisienne) ben, la coupure complète ; on n'avait plus rien...

H : On est tombé de très haut.

F : On est retombés dans un coin qui était relativement traditionnel... Ca a été très dur.

E : On est arrivé quand même à se faire des copains.

F : Ils n'étaient pas trop sympa, dans l'ensemble on n'était pas très à l'aise... Mais heureusement, on avait les parents d'élèves pour nous ouvrir un peu l'esprit, sinon... On y est restés quatre ans, tout en se disant : on va partir, on va trouver autre chose...

Généralement, à l'âge adulte, il semble que ce soit ce dernier aspect qui prédomine dans l'expérience résidentielle mémorisée : l'isolement, l'individualisme, le voisinage amorphe, si ce n'est agressif, craintif. "C'était vraiment des gens impossibles. Une nuit où il y a eu quelqu'un de l'autre côté de la rue qui a appelé au secours, Jean y est allé tout de suite... et personne n'a bougé". (F.TEZ) Même la possession du pavillon idéal, d'une bonne qualité architecturale, ne paraît pas combler ce sentiment de vide social : "On était dans un lotissement qui était assez chouette, c'était un bon coin. Seulement nos voisins, on ne les avait pas choisis, on n'a jamais eu tellement de relations avec eux, tandis qu'ici, quand on a eu fait connaissance, on s'est senti quand même un peu plus d'atomes crochus". (F.FU)

Ebauches

Intermédiaires entre ces modèles, ces aspirations consécutives aux circonstances de la socialisation, et la constitution des groupes mêmes qui ont vu le jour, sont apparues des tentatives, des ébauches de transformation du milieu résidentiel qui préparaient certaines de ces familles, en même temps qu'elles révèlent leur goût pour un habitat associatif.

D'abord par une attitude générale assez ouverte et entreprenante vis-à-vis de leurs voisins, qui n'est pas propre à ceux qui ont un engagement militant, puisque ce fut le cas des ALBERT : "On était un peu les leaders de l'immeuble. Y'avait un bon échange, surtout pour les enfants". Ce fut également celui des GIRARD, à plusieurs reprises : "Quand on était dans le premier logement qu'on avait, on avait lancé un truc, un syndicat, une association de co-propriétaires pour aménager parce qu'on avait un truc tout neuf, il n'y avait rien, il n'y avait pas de terrain de jeu, il n'y avait rien, il fallait qu'on s'organise aussi. Moi, j'estime, si vous voulez, que c'est une formule qui devrait être développée, j'en suis vachement partisan parce que ça donnerait conscience à chacun que l'habitat c'est quelque chose de vivant, qu'un HLM c'est quelque chose de mort, sauf quand il y a quelques... bon, on a eu l'expérience d'un ami qui habitait dans l'HLM en face, c'était un des premiers occupants, il s'est tellement emmerdé qu'un jour... ça a commencé : on a été arroser son quatre pièces ou cinq pièces qu'il avait dans son HLM. On est arrivé à quinze ou dix-huit, je ne sais plus combien à dix heures du soir, mais alors il était affolé complètement. Il nous attendait pas il était en pyjama, on avait tout ce qu'il fallait pour manger et puis en définitive on a fait tellement de bruit à deux heures du matin que on a tapé à la porte d'en face. J'ai dit vous avez de la glace, le gars il commence à gueuler, je dis : oh ben, venez donc avec nous, ceux du dessus gueulaient, on a été les chercher et on avait pratiquement tout l'escalier avec nous à quatre heures du matin. Depuis, c'est les plus grands copains, on les rencontre partout".

Ce sont ensuite les tentatives et les ébauches d'échanges prononcés entre deux familles amies, envisageant parfois l'achat d'une maison en commun. "Après, on est arrivés à C., on est restés dix ans dans le même immeuble, en changeant une fois d'appartement (d'un quatre à un cinq pièces). Et là, dans cet immeuble, on a eu des relations humaines très intéressantes. On avait d'excellentes relations avec plus de la moitié des locataires(...)

C'était très profond avec une famille surtout. Mais la structure verticale de l'immeuble, c'était quand même un gros handicap pour les échanges qu'on peut avoir... eux, ils avaient un lave-vaisselle, nous on avait une machine à laver. Alors vos piles d'assiettes dans l'escalier à une heure du matin, ou eux qui montaient le panier de linge, ça faisait rigoler tout le monde, mais c'était pas souple"(PID).

F : Mais on a cherché déjà avant, on a cherché avec les R. à acheter une maison à plusieurs.

H : A deux, une vieille maison à deux, qui était transformable.

F : C'était une des possibilités, c'est pourquoi on avait déjà l'esprit qui était un peu prêt quand les PID nous ont parlé d'ici, ça a fait tilt.

On perçoit donc maintenant comment les origines familiales, l'expérience de la fratrie, de la pratique associative, de l'espace résidentiel peuvent prédisposer les familles à tel ou tel choix au moment de l'accession à la propriété, et surtout comment celles-ci ont pu être préparées à envisager, accepter ou promouvoir la construction de ces groupes, porteuses qu'elles étaient, selon leur parcours propre, de modèles de sociabilité dense, d'espaces, d'images de voisinage, etc... porteuses aussi de manques, de demandes, de recherches, et parfois d'expérience qu'elles paraissent loin d'être les seules à partager. Ce sont certaines de ces demandes que nous retrouvons dans leur attitude lors de la recherche d'un logement.

La recherche d'un logement

Nous avons vu, au cours de la description des groupes, que beaucoup de ces familles étaient alors en recherche de logement, soit qu'ils fussent chassés du leur (ROLAND), soit, le plus souvent, que la famille s'agrandissait en même temps qu'elle acquérait des moyens suffisants, mais suffisants à leurs yeux et pas toujours sur le marché :

H : L'appartement où on habitait donc à Asnières était quand même un appartement qui était agréable parce que il y avait des jardins, qui avait du caractère enfin, par contre il avait l'inconvénient d'être très petit puisqu'il faisait 52m² je crois, donc au début on avait notre chambre, ensuite lorsqu'on a eu un deuxième enfant

et qu'ils ont grandi, on leur a laissé notre chambre pour coucher dans le séjour, on s'est acheté une belle banquette-lit mais enfin c'était quand même assez difficile parce que dès qu'on recevait quelqu'un, d'abord il y avait peu de place pour accueillir les gens. Malgré ça, on les accueillait très souvent, et on a été souvent une quinzaine ou une vingtaine dans la salle à manger et ce qu'il y a c'est que dès qu'ils étaient partis, bon, il fallait passer du temps pour mettre en ordre, pour aérer tout ça pour se coucher et on a donc recherché un autre appartement. Tout de suite, il y a le prix, qui faisait que, a priori, ça nous était refusé dans Paris (MICHALET).

- Il a fallu évidemment essayer de trouver un appartement plus grand(...) Evidemment, avant de faire ça, nous nous étions quand même renseignés pour acheter autre chose. Bon, c'était très cher (CASTANIAU).
- On avait cherché aux alentours de F., c'est très joli, des appartements très jolis mais alors ça avoisinait entre quarante-cinq et cinquante millions anciens, et il y a quatre ans de ça(...) On n'a pas cherché cette solution, on n'a pas cherché une solution communautaire. Moi, j'étais fatigué, j'avoue que je recherchais plutôt le calme (PHIL)

C'est donc, malgré tous les modèles que nous avons évoqués, devant un problème très pratique d'habitation que se trouvaient placées beaucoup de ces familles, à tel point que, vue les délais de réalisation des groupes, nombreuses sont celles qui ont renoncé, en se logeant autrement, ou celles qui ont dû déménager en attendant la fin des travaux : "Ils ont vu que c'était quand même un travail de très longue haleine, que c'était pas pour demain, que c'était quelque chose qu'il fallait mûrir, donc il y en a beaucoup qui sont partis qui avaient besoin de se loger. Il y en a qui sont partis qui ont été très longtemps avec nous, qui sont partis parce que ils préféraient leur pavillon... voilà"(GIRARD).

Car c'est, effectivement très souvent, d'un pavillon, d'une maison que ces familles rêvaient, tels justement les MICHALET et les GIRARD.

F : On avait aussi envisagé un pavillon mais alors tout ce qui était dans nos prix, ou il fallait y travailler pendant quinze ans et tout retaper, ou il fallait vraiment avoir des fonds pour faire ce qu'on voulait.

H : Parce que le pavillon en banlieue, c'est pratiquement quelque chose d'inaccessible.

F : Nous avons recherché un pavillon à R., nous.

Ce sont également des pavillons que le groupe du Bois de la Louve voulait construire au départ, et auxquels il a dû renoncer en raison du coût trop élevé. C'est encore une maison individuelle qu'habitaient les FU, et qu'ils ont construit dans le groupe d'ELLAN, faisant en même temps

apparaître une demande liée aux modèles précités :

F : *Ca ne nous intéressait pas de construire une maison n'importe où, n'importe comment. On n'avait pas envie d'investir du fric pour être propriétaire simplement. Il fallait en plus qu'on se sente bien dans un lieu qu'on aime et avec un contexte qui vous plaise (...) J'avais envie d'un climat humain autre que celui d'un lotissement.*

L'imbrication indissoluble des problèmes d'enfants, de la motivation "d'un prix de revient beaucoup moins élevé" (GIRARD) est encore confirmée par l'attitude des familles auxquelles fut proposé de l'intégration au groupe, qu'elles l'aient accepté ou refusé. : "On voulait chercher à acheter mais sans idée préconçue, et puis c'est des copains qui nous ont dit : il y a une maison, il y a le bème qui s'est dédit, ils nous ont montré, est-ce que ça vous intéresse, j'avoue que la solution nous a paru ... on connaissait pas et la solution nous a paru séduisante" (PHIL).

"On a des amis enfin qui ont failli venir dans cet immeuble, au début, ils ont trouvé bêtement que c'était beaucoup trop grand : à l'époque, ils n'avaient pas de gosses, après ils en ont eus : maintenant ils en ont deux, ils vivent dans une résidence... Enfin, c'est des bourgeois quand même qui habitent là-dedans... ben, ils se rendent le même genre de services qu'on se rend nous"(MICHALET).

Si ces familles ont vu leurs problèmes en même temps que leurs attentes résolus par cette offre, c'est que d'autres familles avaient agi en puisant à divers modèles. Pour la Chataigneraie ce fut le Bois de la Louve, pour la Sole des Moines la sablière, du moins en partie, pour Ellan les modèles véhiculés par la presse de Vie Nouvelle, sans compter tous les modèles utopiques passés dans l'inconscient collectif.

H : *Oui l'histoire des gars de Vie Nouvelle à Paris qui avaient monté des trucs dans un immeuble, on la connaissait, tu vois, on en parlait dans le mouvement (ARN-ELLAN).*

H : *...Si on n'avait pas eu ce contact avec le Bois de la Louve, je ne sais pas du tout si on se serait orienté dans cette voie-là, donc, je suis parti avec un exemple et quelqu'un qui était également intéressé, donc ça a fait un phénomène d'entraînement. (GANDOIS-CHATAIGNERAIE).*

Donc, elles avaient entrepris la constitution des groupes. Les unes mettaient principalement en avant le motif économique, mais rarement seul, et le fait qu'elles ne pouvaient réaliser "une bonne opération" (CASTANIAU) isolément, les autres le fait de s'insérer dans le processus de construction, de l'orienter et de le contrôler suffisamment pour obtenir "ce qu'on voulait", au moins le plaisir de l'activité elle-même :

F : *Ce qui nous a plu dans l'expérience, c'est que on pouvait agir sur la façon de construire, la façon d'être dans l'appartement, moi, j'étais assez séduite par les réunions avec cet architecte. Alors après, les choses se sont envenimées avec ce monsieur, mais*

moi je trouvais le bonhomme assez intéressant.

F : Sur la plan études, il était très intéressant, il nous a demandé, nous, ce qu'on voulait pour les enfants, les pièces à vivre, les pièces à dormir enfin(...) ...Il y avait, sur les sept, il y en avait au moins trois ou quatre qui avaient une part active dans la construction, hein moi, je sais que je venais régulièrement. (MICHALET).

LA CONSTITUTION DU GROUPE DE VOISINAGE ET LES MODELES DIVERGENTS

Nous avons vu que les groupes avaient usé de modes de recrutement très divers : invitations à une cinquantaine de personnes, petites annonces même parfois, choix à l'intérieur des membres d'une association, recrutement en tache d'huile par relations d'amitié ou de parenté, etc... Tous ces modes, aussi subjectifs soient-ils, opèrent par le seul fait d'une proposition d'accession à la propriété, une sélection en termes de niveau de revenus au minimum, mais certainement sur d'autres plans également : aucune famille sans enfant n'est entrée dans ces trois groupes, non plus qu'aucun célibataire. L'acceptation de cette construction d'un groupe et de locaux collectifs suppose aussi, malgré tout, la possession de modèles positifs de groupes de voisinage. Tous ces éléments limitent déjà fortement les différences de modes de vie, de sociabilité. Et cependant les différences entre modèles idéaux demeurent considérables, mises en évidence par les dissemblances des groupes entre eux autant que par les divergences en leur sein. Pour simplifier, nous pouvons au moins distinguer trois types : un type "bonne affaire", un type "bon voisinage pragmatique", un type "communautaire", sans jamais qu'aucun de ces types n'apparaisse de manière pure dans un groupe ou chez une famille ou une personne donnés.

Le groupe des Hauts de St Jacques a réuni des personnes travaillant dans la même entreprise, qui partageaient de plus un goût pour la pratique sportive, et dont certaines avaient quelques connaissances en matière de bâtiment, mais avant toute chose pour une motivation de rapport qualité/prix de la construction. C'est une raison semblable de "bonne affaire" qui paraît avoir présidé à la formation du groupe de la Sablière et de certains groupes belges. Encore est-il très probable qu'une enquête plus poussée auprès de ces groupes montrerait que les choses ne sont jamais aussi simples. Si cette motivation n'est pas absente des trois groupes que nous avons décrits, c'est plus l'opposition entre deux visions du groupe de voisinage, communautaire ou non, qui les distingue mieux.

Pas une communauté : un bon voisinage

Le modèle du groupe de bon voisinage peut lui-même s'être structuré d'au moins deux manières. Premièrement, en l'absence de modèle théorique ou utopique, il a pu se former par une simple ouverture pragmatique aux solutions imaginables devant les problèmes pratiques nouveaux ou éventuels qui se posent aux personnes :

F : *Je n'avais pas une grande et méchante philosophie, par derrière je savais pas très bien ce qu'on pourrait y faire mais je me disais que de toute façon on devrait être intelligent en groupe pour arriver à déterminer ce qu'on pouvait faire petit à petit (HAG).*

F : *C'est vrai dans le fond, quand on est dans un pavillon, on sort sa poubelle..., pourquoi on n'est pas fichu de la sortir quand on est dans un immeuble, je me suis toujours posé la question moi (MICHALET - on voit là le pavillon servir de référence).*

Deuxièmement, ce modèle peut se structurer par une certaine affirmation par rapport à l'aspect coercitif des valeurs du "tout-collectif", un certain refus de forcer la personne à y adhérer contre son gré, lorsqu'elles sont prédominantes, ce qui n'est pas toujours le cas :

F : *Ah moi, j'aime, moi j'aime ce genre de chose. J'aime bien être chez moi qu'on ne vienne pas se mêler de mes affaires, acheter ce que j'ai envie, enfin me débrouiller par moi-même, mais par contre compter sur les gens et avoir des relations de ce genre, c'est tout à fait ce que j'aime parce qu'à ce moment-là c'est assez profond, c'est des relations un peu, c'est vraiment de l'amitié si vous voulez, c'est pas...(GANDOIS).*

H : *Moi, j'ai dit qu'on n'a pas forcément envie, en plus, de vivre un peu chez soi sans être emmerdés, sans avoir à se bagarrer, parce que, à partir du moment où on veut un projet étroit de groupe... effectivement on en vient à un conflit(ELLAN)*

F : *Le moyen d'habitation nous convient tout à fait(...) on a pas de réticences au départ(...) on n'a même pas fait d'effort, même pas. (ALBERT).*

Enfin, par une image négative et répulsive de la communauté qu'on a déjà entr'aperçue :

F : *Oui, c'est des conneries mais n'empêche que c'est sur les petits détails qu'on bute au niveau de la communauté, toutes les communautés que je connais se sont cassées la figure sur l'éducation des gosses, sur des histoires d'aménagement de ci, d'achats en commun, et ... et l'éducation des gosses, c'est le gros machin(PHIL).*

H : *Une communauté plus fermée, plus serrée, comme certaines personnes d'ici auraient désiré au début, ne me plairait pas du tout. Donc ce schéma relationnel assez lâche me convient parfaitement, et mon désir n'est pas pour l'instant d'avoir des liens plus étroits,*

si ce n'est de clarifier les liens juridiques, parce que je ne crois pas qu'on puisse avoir une relation sans la formaliser. Pour ma part, mon cheminement personnel, ça a été au départ de croire abstraitement à la vie communautaire, et maintenant de participer, plus concrètement, à un schéma qui est beaucoup plus lâche (FU).

F : C'est sûr qu'il n'y a pas une vie communautaire, c'est-à-dire que moi, personnellement, elle ne m'attire pas du tout, je suis très indépendante, j'aime bien être chez moi et tranquille hein, je n'aurais pas aimé voir, par exemple, un appareil qui passe de main en main, c'est quelque chose que j'aurais du mal... comme ça parce que de façon générale, les gens qui veulent le plus la vie communautaire ce ne sont pas toujours ceux qui respectent le plus les lois de la vie communautaire. Mais par contre alors s'il n'y a pas une vie communautaire, moi je pense qu'il y a énormément d'entraide et ça j'apprécie, ça j'aime beaucoup, c'est-à-dire qu'on peut compter les uns sur les autres hein, c'est-à-dire que si on a le moindre problème dans notre vie familiale, les autres sont là et sont prêts à vous aider (GANDOIS).

L'idéal communautaire

A l'inverse, d'autres familles constituaient le groupe dans l'idée d'une vie plus communautaire qui ne fut généralement pas réalisée : Les gens du début sont venus effectivement avec un certain "idéal" : parce que c'était avant tout pour vivre ensemble tout ça, pour avoir des gens qu'on connaissait, (...) et finalement, c'est peu différent de beaucoup d'immeubles, c'est pas... c'est sûrement très loin de notre utopie, de ce qu'on aurait souhaité idéalement (MICHALET).

C'était, pour eux, non pas la simple résolution heureuse d'un problème de logements, d'enracinement social et spatial etc..., mais souvent la réalisation d'un idéal, un peu jusqu'au boutiste dirait-on, prenant ses racines loin dans le passé :

H : Moi, de toute façon j'envisageais mal d'habiter tout seul, c'est sûr, l'expérience que je faisais d'habiter seul ce n'était pas désagréable par certains côtés, mais par d'autres côtés ce n'était pas très marrant et... je ne sais pas, même si les échanges étaient très, très réduits dans la famille il y avait quand même une permanence de personnes.

Alors... bon, après l'idée d'habiter ensemble ça m'excitait assez. Mais, moi, je crois que j'étais très partant pour les lois, c'est-à-dire pour créer une véritable communauté, ça c'était typiquement en moi dans le genre de chose qui m'excite : la demi-mesure ne m'intéresse pas beaucoup. C'est peut-être aussi une espèce de compensation à ce que je n'ai pas connu ou pas pu exprimer dans mon milieu (HAG).

Pour eux, dès le départ, la construction et le groupe de voisinages ne sont que des moyens, que des stades intermédiaires, préparatoires à une vie plus communautaire. C'est leur conviction au début. Mais, après plusieurs années de fonctionnement et quelques tentatives pour convaincre les autres, il ne semble pas que l'expérience quotidienne confirme leur théorie, si on se base sur leurs propres constatations.

F : *Je ne crois pas finalement que le fait d'habiter ensemble soit un objectif assez fort pour qu'il y ait une vie de groupe très forte (ELLAN).*

Encore cela est-il très discutable, car quel était exactement ce modèle utopiste théorique ? A en croire Monsieur ROLAND, n'était-il pas calqué, extrapolé sur le fonctionnement des "fraternités" Vie Nouvelle ? "...Créer justement un petit peu cette vie communautaire dont je rêvais, cette vie communautaire qui était d'ailleurs très loin de communautaire, mais je pensais que ça serait... qui était de se retrouver plus souvent, de discuter plus souvent, de manger ensemble plus souvent, d'avoir un certain nombre de liens qui auraient pu faire que les enfants, on n'a pas trop à s'en plaindre, mais les enfants auraient encore plus vécus peut-être ensemble, ils se seraient encore plus frottés ensemble(...) je pensais que ça engagerait ensuite un certain processus..."

Or, ces quelques éléments ne sont ni plus ni moins que ceux qui se sont trouvés réalisés dans les groupes sans ambition communautaire, tels que ceux de la Sole des Moines et du Bois de la Louve, qui ne les conçoivent que comme un simple bon voisinage, et les ont de ce fait élaborés plus facilement. C'est, une fois encore, un problème d'homogénéité du groupe qui est posé là.

L'homogénéité du groupe

Le groupe une fois constitué, il s'y trouve donc des personnes qui, tout en acceptant le principe du mode d'habitat, de construction, et des locaux communs, n'en ont pas moins des visées opposées. Les plus "communautaires" pensent alors que cette acceptation de départ est l'essentiel, qu'elle est susceptible d'enclencher un processus de "collectivisation", plus précisément dans l'idée de Monsieur GIRARD : "Les gens qui sont arrivés à la fin de l'opération à un moment où déjà un certain nombre d'idées étaient... semblaient quand même exister, les gens étaient d'accord pour faire une salle commune, ce qui laissait penser qu'à priori on souhaitait utiliser cette salle commune, donc qu'un petit peu de vie commune pourrait se passer".

Ils ont ainsi appris à leur dépens ce que même les architectes ne savent pas toujours assez, qu'un espace bâti ne détermine pas la pratique, mais l'inverse. Pourtant il faut noter qu'en la favorisant, il peut l'aider à émerger. Mais, comme nous l'avons indiqué à propos de l'espace des groupes, c'est moins par la création d'un local baptisé salle collective

que par la structure des interrelations entre tous les espaces que le phénomène s'opère. Ainsi de la Sole des Moines, dont nous avons dit que les familles paraissaient être entrées dans le bâtiment comme des familles "classiques", sans grande ambition communautaire, et où une conscience collective impliquée dans les gestes quotidiens semblait ne s'être développée qu'en conséquence de l'habitation effective (dans des lieux cependant conçus par ces familles).

De plus, dans ce même groupe peu de choses rapprochaient a priori les deux familles de départ, BERGER et ALBERT : ni les origines familiales, ni les niveaux d'études, ni les métiers exercés, ni une pratique associative. Mais, en dehors de la sixième famille arrivée en remplacement, les autres ont consacré un long temps à la préparation du groupe, tout le monde y participant, même les enfants. C'est peut-être là ce qui différencie ce groupe des deux autres. Et de fait, les opérations en participation respectant cette règle aboutissent, bien que ce ne soit pas leur objectif principal, à la constitution de sous-groupes de voisinage, à partir de clients n'ayant aucun rapport entre eux au départ.

La phase de préparation des groupes paraît donc d'une très grande importance. C'est durant cette phase qu'à la Sole des Moines encore, deux familles qui n'acceptaient pas les décisions du groupe l'ont quitté. Au groupe d'Ellan, les personnes semblent n'avoir pris conscience que trop tardivement du sens des longues et difficiles réunions entreprises pour seulement établir leur règlement de copropriété : *"justement, cela traduit en fait la peur qu'avaient les gens d'être gênés par les autres !... Le temps qu'on y a passé ! Je crois qu'on n'a pas perdu notre temps parce que ça nous a permis sans doute de se connaître !"*.

Le groupe de la Chataigneraie, dont les réunions se déroulaient sans enfants paraît s'être hypnotisé sur la construction elle-même, acculé ensuite à tenter de convaincre les plus indécis d'entre eux, ce qui a épuisé leurs forces : (ROLAND) *"... A partir du moment où on a un objectif qui est de construire ensemble, on est peut-être un peu tenté de ne pas faire très attention, du moins de ne pas pinailler sur la moindre chose qui ne paraît pas essentielle et qui devait paraître relativement importante à ceux qui voulaient construire au départ (...) Ce qui s'est passé, c'est qu'il y en avait trois qui étaient assez prêts à les suivre mais qui étaient très réticents finalement à les suivre, parce que ils voulaient intégrer les deux autres, les deux derniers. Ce qui fait que en fin de compte on n'était pas majoritaire, à trois sur sept et puis on s'est usé un peu les dents à essayer de convaincre alors que ce n'était pas le lieu de convaincre. Il fallait bien réaliser qu'objectivement il y en avait deux qui ne voulaient pas pencher dans le système mais que c'était leur droit le plus absolu mais que il ne fallait pas pour autant se freiner dans notre mouvement"*.

Mais il se trouve que pour certains, en particulier d'origine catholique, le messianisme est une pratique positive, qu'ils se conçoivent prosélytes, qu'ils aiment convaincre, et préfèrent la pluralité et ses richesses à une trop grande homogénéité : (MICHALET)

- . "A la limite, on perd son temps à vouloir convaincre les autres d'autre chose.
- . D'un autre côté, on se dit aussi que si on était trop homogène on n'aurait plus rien à se dire.
- . C'est pas marrant, oh ben écoute, on a quitté la Vie Nouvelle pour ça, nous.
- . Parce que tu étais à la Vie Nouvelle parce que c'était homogène.
- . Justement on a fait un grand ménage à fond lors d'une assemblée générale, c'était devenu homogène, c'était embêtant au possible, ben c'est pas drôle si c'est pour toujours être d'accord.
- . Il ne faut pas que ce soit du style : une différence fondamentale dans la conception de la vie et c'était un peu ça.
- . Et puis, au niveau d'éducation des gosses, on n'avait peut-être pas tous les même origines ni les mêmes visées".

Il nous serait difficile d'établir quelles sont ces "différences fondamentales dans la conception de la vie" qui auraient un caractère rédhibitoire, mais celles qui concernent l'attitude face aux enfants en seraient certainement, ayant été le fondement, sinon le prétexte de départs ou de dissensions dans chacun de ces trois groupes. Au titre de ces facteurs d'homogénéité ou d'hétérogénéité des groupes, on aura aperçu au long de ces pages les éléments les plus divers : les revenus, les origines familiales et sociales, la profession, les loisirs pratiqués, l'expérience associative, la pratique militante, les conceptions de la famille et de l'éducation, les convictions idéologiques etc... On pourrait sans doute ainsi couvrir l'ensemble de la pratique sociale, au point qu'on peut se demander si l'un quelconque de ces éléments est à lui seul essentiel, si les "configurations" que les personnes perçoivent, estiment durant la phase de connaissance et de préparation, n'importent pas plus. On tendrait alors à se dire que le social ne peut être totalement pensé, et que dans la pratique, il y a plus à parier sur cette estime des personnes.

CONCLUSION

LA RESURGENCE DU SUJET

Si nous avions à rédiger un article sur l'habitat à vocation communautaire destiné à un très large public et pour peu que nous nous laissions emporter par ce thème, nous n'hésiterions pas du tout à faire l'éloge de la liberté du sujet individuel (enfant, adolescent, conjoint, conjointe, couple, famille en tant que telle) mais aussi collectif (le groupe considéré dans son ensemble) tant il est vrai que là réside le changement fondamental.

Mais pour l'instant, c'est de sociologie dont il est question c'est-à-dire de la mise au jour des lois ou des constantes sous-jacentes aux faits analysés et non pas de l'apologie de l'habitat autogéré. Cela est l'affaire des habitants beaucoup mieux placés que nous pour ce faire.

Le sociologue se trouve donc en présence de résultats qui lui paraissent particulièrement éloquents. Il y a changement social et il est patent. Pour être discrètes les transformations sociales, observées le plus finement possible, n'en sont pas moins particulièrement significatives et importantes. Cela est à ce point vrai qu'elles sont susceptibles d'avoir des répercussions étendues sur l'évolution de la société globale et, bien évidemment, sur la morphologie de l'habitat et sur la politique du logement.

Certes, ainsi qu'on l'a indiqué à différentes reprises, nos conclusions ne sont tirées ni de l'observation de quelques dizaines de groupes comme a pu le faire M.VOISIN¹ dans son étude sur les communautés utopiques belges, ni du suivi des groupes sur plusieurs années à l'instar de l'enquête d'A.OSMONT sur les CASTORS de DAKAR¹ et pas davantage de données chiffrées, tous matériaux pratiquement impossibles à rassembler compte tenu de la réapparition relativement récente de l'habitat à vocation communautaire². De plus, nos observations portent sur les réalisations faites par des personnes et des groupes issus des classes moyennes et non sur des populations ouvrières, immigrées ou encore défavorisées (quart-monde). S'il n'est donc pas possible d'étendre directement ces conclusions à ces catégories, on peut cependant se poser la délicate question de leur reproductibilité c'est-à-dire de leur transmission à d'autres groupes sociaux.

Ces réserves émises, il est clair que l'ensemble des données accumulées, données sociales comme données d'histoire (rappel historique des CASTORS-France), permettent d'aboutir à des conclusions sinon définitives du moins bien nettes. En tout état de cause, elles n'ont rien de commun avec l'anecdote comme pourraient l'affirmer certains critiques. Ceci est d'autant plus vrai que confrontées aux changements sociaux (changements de modes de vie, évolution des mœurs etc..) apparus dans des champs voisins, ces conclusions n'en prennent que davantage de relief. Ce sont d'ailleurs ces rapprochements avec des transformations sociales affectant tel ou tel secteur de la vie quotidienne ou, de façon plus précise encore, ceux qu'on peut esquisser avec des expériences similaires : Castors Français, expériences belges et allemandes, et aussi les CASTORS de DAKAR, sur lesquels on va revenir, qui nous autorisent à déposer des conclusions dépassant celles qu'on pourrait tirer de nos seules observations. S'il est aisé d'affirmer que l'habitat autogéré représente un des lieux privilégiés où s'élaborent des transformations sociales significatives par contre, il est plus délicat de dire que le fait de vivre dans ces groupes constitue un outil utilisé par certaines couches des classes moyennes pour passer d'un type de rapports sociaux à un autre, bref comme un processus de changement social. C'est d'ailleurs dans cette direction que conduit le parallélisme réalisé entre les CASTORS de DAKAR, et l'habitat autogéré.

¹ Cf. Bibliographie.

² Il reste qu'un inventaire détaillé des formes d'habitat à vocation communautaire serait très précieux.

Certes on se doute bien des profondes différences existant entre ces deux expériences. Dans un cas il s'agit du passage d'un type de société d'origine tribale établi sur la parenté à une "société capitaliste et moderne" foncièrement différente de la précédente ; dans l'autre, il y a simplement glissement d'un type de rapports sociaux fondé sur l'individualisme à un autre type de rapports sociaux plus égalitaire. Par ailleurs, les conditions d'observations sont elles aussi très dissemblables puisque l'enquête sur les CASTORS de DAKAR s'étend sur plusieurs années alors que la nôtre est ponctuelle. Quelle sera l'évolution des groupes autogérés récents ? C'est difficile à dire bien que celle des groupements les plus anciens comme ceux observés ici permettent de se faire une idée des trajectoires possibles.

Quoiqu'il en soit le rapprochement est assez frappant. Pour ces CASTORS l'expérience qu'ils ont vécu a constitué un support d'insertion sociale dans "la société capitaliste moderne". Elle leur a facilité le passage d'un type de rapports fondés sur la parenté à un autre genre de rapports hiérarchiques et marchands très différents de ceux auxquels ils avaient été accoutumés jusqu'à leur entrée dans la communauté des CASTORS. A.OSMONT l'indique clairement : *"La communauté du début, dont la cohésion venait en partie d'une pauvreté partagée et de ce que les relations internes s'établissaient entre égaux, tend à devenir un groupement d'intérêts pourvu d'une hiérarchie et au sein duquel les relations de clientèle apparues, et les rapports marchands établis entre certains, risquent désormais de constituer la seule base de cohésion. Plus que jamais il ya donc lieu de parler d'un processus de changement social propre à une situation historique particulière. A ce titre la communauté apparue doit être considérée comme un moment de ce processus, qui a offert à ses membres une meilleure chance d'insertion sociale. En aucun cas elle ne saurait être considérée comme une réalité intangible, ni comme un modèle infaillible d'organisation sociale des groupes de localité"*¹.

Pour être moins voyants les changements sociaux intervenus dans les groupes autogérés n'en sont pas moins d'une lisibilité remarquable. Aux rapports de sociabilité individualistes et marchands se sont substitués d'autres rapports plus ouverts, plus souples, plus libres ; aux formes de sociabilité rigides, établies sur le principe de la privatisation ont succédé des formes de sociabilité davantage publiques.

De là à affirmer que l'habitat constitue effectivement un processus de changement social propre à une certaine couche de la classe moyenne il y a un pas particulièrement délicat à franchir. D'autres recherches seraient nécessaires comme celle concernant l'évolution du mouvement "Vie Nouvelle".

Ceci dit on remarquera que le passage d'un type de rapports sociaux à un autre s'est effectué en sens contraire de celui des CASTORS de DAKAR. Alors que ceux-ci sont passés d'un système de relations sociales fondées sur la parenté, avec tout ce que cela comporte de solidarité mais aussi de liens de subordination contraignants (de notre point de vue d'européens ou d'européanisés), à un système basé sur des rapports hiérarchiques et marchands : remplacement d'une coopérative d'alimentation par une boutique à but lucratif et d'origine privée, par exemple, les groupes autogérés ont, mutatis mutandis, effectué le chemin en sens inverse passant d'un type de rapports de sociabilité "privatistes" et de rapports sociaux marchands à des formes de sociabilité davantage publiques et à des rapports sociaux moins inégalitaires.

¹ Cf. Ouv. cité p. 183.

Ce glissement discret mais nettement perceptible, ces micro-ruptures signalées tout au long des descriptions et explications précédentes, ces substitutions de valeurs, de formes de sociabilité à d'autres jugées périmées, aboutissent en définitive à accroître l'autonomie du sujet qu'il soit individuel ou collectif. Ce qui ne cesse pas d'étonner quand on a eu tendance au cours de l'enquête et de la rédaction à s'appesantir peut-être davantage sur les contraintes auxquelles sont soumis les partenaires.

Mais pour un sujet être autonome ne veut évidemment pas dire être indépendant c'est-à-dire n'avoir à relever de personne, être son propre maître comme si l'entourage n'existait pas. Être autonome signifie, au contraire, savoir s'affirmer grâce précisément aux relations entretenues avec les autres partenaires ou, au moins, disposer de la faculté de s'exprimer. Dans ce modèle d'habiter la famille, le couple, le conjoint, la conjointe, l'adolescent, l'enfant, l'homme, la femme, le groupe pris dans son entité, ne sont eux-mêmes ou n'ont la possibilité de le devenir que parce qu'il y a groupe et, inversement, le groupe n'est ce qu'il est que parce que chacun des atomes le composant a la possibilité d'affirmer son autonomie.

Deux axes de réflexion retiendront notre attention. L'autonomie du sujet c'est-à-dire celle de la famille, des rôles féminins et masculins et du groupe, constituera le premier d'entre-eux. Le second thème proposé traitera de la réhabilitation de l'espace telle qu'elle a été mise en oeuvre par l'habitat à vocation communautaire.

L'AUTONOMIE DU SUJET

L'autonomie recouvrée de la famille

Autonomie du sujet mais d'abord autonomie de la famille parce qu'elle occupe dans les groupes une situation importante qu'on ne trouve pas dans les communautés ou à un moindre degré. Entre autres preuves : la place centrale que prend l'espace familial. Appartement ou maison individuelle ne disparaissent pas dans la plupart sinon la totalité des groupes. Les cuisines et salles à manger communes ne s'y rencontrent pratiquement jamais. Pour autant cet espace familial autonome ne peut être identifié à l'espace indépendant et clos sur lui-même qu'est celui de la famille traditionnelle. L'usage qui en est fait reflète un modèle de vie familiale différent de celui couramment constaté.

Jusqu'à la réapparition relativement récente de l'habitat autogéré, exception faite des expériences françaises de CASTORS, l'image renvoyée par l'habitat standardisé était celle de la famille indépendante vivant repliée sur elle-même. C'est dire qu'il s'agit de constantes plongeant leurs racines suffisamment profond dans l'histoire de la société industrielle moderne pour pouvoir encore faire sentir leurs effets jusqu'à une période récente et, aujourd'hui encore, et dans de larges fractions de la population.

Au 19^{ème} siècle écrit A. COTTEREAU ¹ "La ville a été utilisée elle aussi comme instrument du familialisme. Dans la mesure où les équipements urbains sont devenus à l'époque individuels, ils ont tendu à renforcer la sphère de la vie privée au détriment de toute vie collective" (souligné dans le texte). "En intériorisant architecturalement l'installation de l'eau dans l'enclos familial, on a accentué au contraire la "fermeture" de la famille sur elle-même et on a, du même coup, réduit encore plus les chances de vie collective extra-familiale".

¹ Cf. A. COTTEREAU, Revue AUTREMENT N°6-76.

Dans son ouvrage sur "Les origines du logement social en France", R.H. GUERRAND rapporte la tendance à vouloir loger les ouvriers dans des logements séparés tout en évitant des relations de voisinage. Il cite notamment un des textes des congrès d'hygiène de l'époque insistant sur ce point : "...les plans seront conçus dans la pensée d'éviter toute occasion de se rencontrer pour les locataires... il faut proscrire rigoureusement les corridors et les couloirs quels qu'ils soient"... Semblables pratiques subsistaient encore dans les années 50 comme l'atteste le texte d'un cahier des charges édicté par un organisme H.L.M. de Firminy qui interdisait la construction de couloirs et de coursives.

"Avec l'extension de la société post-industrielle et l'accent mis sur la famille puis sur l'individu, on aurait dû aboutir à une personnalisation plus grande du "bien-logement" et à une attention accrue apportée aux aspirations individuelles et au contexte local. Si l'on exclut le cas, somme toute particulier, de l'individu qui fait construire sa maison par son architecte, il peut bien constater qu'il n'en a rien été".¹

Mais avec le développement de l'habitat à vocation communautaire c'est un tout autre visage de la famille qui se dessine progressivement. A la famille vivant renfermée sur elle-même, au cocon familial bien connu, se substitue un groupe familial plus autonome parce que libéré d'un certain nombre de contraintes étouffantes.

Et c'est encore par référence à l'histoire qu'on s'aperçoit le mieux du renversement ou du basculement des valeurs et des modes de vie constitutifs de ce nouveau modèle d'habiter.

Dans les pages suivantes on fera donc souvent appel aux thèses de Ph. ARIES sur l'évolution de la famille, plus exactement sur les rapports entre la famille et la ville (cf. bibliographie). Si nous avons cru bon de procéder de la sorte c'est précisément parce que cet éclairage historique nous a paru susceptible d'enrichir et de bien mettre en valeur les résultats de ce travail. Comme on le verra, le rapprochement est parfois saisissant. Mais Ph. ARIES n'est pas le seul historien auquel nous avons eu recours puisqu'on en a déjà cité deux et qu'on évoquera aussi des écrits de l'architecte visionnaire Claude Nicolas LEDOUX.

Aux 19ème et 20ème siècles note Ph. ARIES se produisent trois grands changements qui modifient profondément la physionomie de la famille : "la répugnance de l'Etat... à ce que des plages de vie échappent à son contrôle", "la séparation entre le lieu du travail et le lieu de vie tout court", et enfin, "la grande révolution de l'affectivité" (souligné dans le texte), ce qui nous intéresse très fortement puisque l'habitat autogéré s'inscrit en référence à cette évolution.

Au cours du 18ème siècle écrit cet historien, "l'affectivité était diffuse, répartie sur une certaine quantité de sujets, naturels et surnaturels, Dieu, Saints, parents, enfants, amis, chevaux et chiens, vergers et jardins". Avec la révolution industrielle et à la suite de la séparation habitat/travail, "elle va se concentrer à l'intérieur de la famille, sur le couple et les enfants, objets d'un amour exclusif que la mort n'arrêtera pas". Or, précisément, c'est à un renversement de situation qu'on assiste avec l'extension des nouveaux rapports familiaux tels que ceux décrits ici-même. Bien sûr, il ne peut s'agir d'un retour aux formes d'affectivité propres au 18ème siècle - gardons-nous de tels raccourcis historiques - mais on est bien obligé de constater avec toute la force que donnent et les récits de vie familiale (et de groupe) et les analyses complémentaires et aussi tous les changements sociaux concomitants de l'habitat autogéré (développement de la vie associative, évolution des mœurs, etc...) que l'affectivité se répand réellement bien au-delà du cercle de la famille nucléaire. Comme on l'a vu à propos des pratiques familiales et des relations inter-individuelles, elle irradie tout autour procurant ainsi ses bienfaits non seulement aux propres enfants d'une famille donnée mais aussi à ceux d'autrui, aux autres familles, à tel ou tel individu considéré dans sa personnalité propre et non plus à travers son étiquette sociale.

¹ Cf. MABARDI J.F., Ouv. cité p. 7.

Son retour sur le devant de la scène est si notoire, son influence si étendue qu'on la voit même se répandre sur les objets, les animaux, les plantes et bien d'autres choses encore. S'il en fallait une preuve supplémentaire nous rappellerions le sentiment de contentement mêlé d'une bonne dose d'humour dont faisaient preuve deux de nos interlocutrices lors de la visite de leurs coins-jardins : des fleurs pour l'une, des salades et des tomates pour l'autre.

Mais "la révolution paisible" apportée par l'habitat autogéré ne se limite pas à cette irruption de l'affectivité. Surgissent avec elle de nouvelles formes de sociabilité atteignant la famille en son centre.

Avec "le pourrissement de la ville" au 20ème siècle on assiste à un effondrement de la sociabilité publique déjà amorcée au cours de 19ème mais maintenue en vigueur grâce à l'existence et au développement des cafés, hauts-lieux de la sociabilité publique comme cela a été noté par bien des historiens, CRUBELLIER, Ph.ARIES notamment. Ce fragile équilibre conservé à grand peine disparaît donc avec l'extension anarchique des villes et surtout avec le développement de l'automobile. Les répercussions sur la famille étaient inéluctables comme le note très finement Ph.ARIES : "Tout se passe comme si au cours du XIXème siècle et du début du XXème, les effets de la privatisation et du nouveau modèle de la famille avaient été limités par la vigueur de la vie collective dans les villes comme dans les campagnes. Un équilibre s'était produit entre une vie familiale à la maison et une vie collective au café, à la terrasse, dans la rue. Cet équilibre s'est rompu et l'attraction de la vie familiale l'a emporté grâce au rayonnement de son modèle et à l'aide inattendue des techniques nouvelles comme l'automobile et la télévision. Alors la vie sociale tout entière a été absorbée par la vie privée et par la famille" (nous soulignons).

Ce phénomène est si important qu'il va jusqu'à transformer l'espace public et -argument de très grande importance- jusqu'à réduire sinon supprimer l'espace semi-public, l'espace de voisinage, n'en laissant subsister qu'un dérisoire squelette : les parties dites communes et encore ! dans ce qu'elles ont de plus fonctionnel : ce sans quoi il n'y aurait pas d'immeuble collectif ou d'immeuble tout court.

C'est ce que rappelle encore Ph.ARIES : "La rue, le café, l'espace public n'ont plus désormais d'autre fonction que de permettre et d'entretenir le déplacement physique entre la maison, le travail, les commerces. Ils ne sont plus des lieux de rencontre, d'échange, de divertissement. C'est la maison, le couple, la famille, qui prétendent désormais remplir ces fonctions. Et quand le couple ou la famille quittent la maison pour chercher quelque chose de non accessible à la maison, c'est dans une annexe mobile de la maison, dans la voiture. Celle-ci permet de traverser sans trop de risques un monde hostile et dangereux, qui commence à la porte de la maison, comme l'arche permet à Noé de survivre au Déluge".

Là encore l'habitat à vocation communautaire opère un retournement de situation. S'il est un des lieux où l'espace de voisinage retrouve toute sa densité, sa force d'attraction, sa diversité c'est, bien sûr, dans ce type d'habitat ainsi qu'on l'a montré presque à chaque page et comme on le redira à propos de l'émergence du sujet-habitant. Cette réhabilitation de l'espace semi-public se trouvant au confluent de différents déterminants : la famille, le rôle de l'Etat et d'autres, mérite une analyse en soi. Ceci dit achevons ces remarques sur la famille.

"Il n'y aurait donc pas aujourd'hui, à proprement parler crise de la famille, écrit Ph.ARIES, comme on le dit souvent, mais impossibilité de la famille à remplir toutes les fonctions dont elle a été sans doute provisoirement investie pendant le dernier demi-siècle"... (On avait alors) "tout demandé à la famille,

l'amour-passion de Tristan et Yseult comme la paisible tendresse de Philémon et Baucis, l'éducation et la promotion des enfants mais aussi leur maintien dans un réseau prolongé d'affection exclusive, la constitution d'une petite société complète... La famille a alors eu le monopole de l'affectivité, de la préparation à la vie, des loisirs"...

L'un des intérêts parmi beaucoup d'autres de l'habitat à vocation communautaire est de permettre à la famille nucléaire de recouvrer progressivement mais sûrement son autonomie. Certes on ne peut qu'ébaucher le contenu de cette autonomie car d'autres recherches seraient nécessaires notamment par rapport à ce qui se passe dans les communautés de vie familiales. Un nouvel équilibre s'instaure pour cette nouvelle famille. En même temps qu'il facilite des évolutions sociales permettant à certaines personnes de quitter une ambiance familiale confinée pour créer de nouvelles relations familiales et à d'autres de passer d'une catégorie sociale à une autre, cet habitat, le genre de vie qui s'y déroule, illustrent bien l'inadéquation de ce modèle familial fermé et étroit. Toutes ces expériences montrent bien qu'il n'est plus opérationnel.

Révéléateur des changements sous-jacents et multiplicateur de ces mêmes changements, l'habitat autogéré a déchargé la famille de la multiplicité des fonctions à laquelle Ph. ARIES faisait allusion. Mais les effets de ce mode de vie de type communautaire et du partage du même espace social ne se limitent pas à la famille. Ils touchent aussi à l'autonomie des relations individu/groupe, à celle de l'individu lui-même et surtout à celles de l'homme et de la femme.

Hommes et femmes ou l'apprentissage de l'autonomie

C'est par ce dernier et important changement concernant l'autonomie des rôles masculins et féminins qu'on commencera.

Comme elle paraît éloignée et dépréciée malgré sa persistance actuelle cette description des rôles de l'homme et de la femme telle qu'elle nous vient du 19^{ème} siècle et de ses séquelles : *"Au cours de la première période, disons en gros le XIX^{ème} siècle, la famille apparaît déjà dans la bourgeoisie et chez les paysans telle qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire comme un domaine privé, mais, et la réserve est très importante, la privatisation avait gagné seulement les femmes (y compris celles qui travaillaient) et les enfants ; les hommes y avaient partiellement échappé et sans doute voyaient-ils là l'un de leurs privilèges de mâles. Pour les femmes et les enfants, il n'y avait presque plus de vie en dehors de la famille et de l'école qui constituaient tout leur univers. Au contraire pour les hommes, il existait toujours entre la famille et le travail un lieu de rencontre et d'animation : la ville"* Ph. ARIES.

Aujourd'hui dans l'habitat autogéré probablement plus qu'ailleurs on tend à se rapprocher des situations rencontrées dans d'autres pays, en particulier les pays scandinaves : *"Homme et femme écrit M.L. GARRIGOU-LAGRANGE à propos de la Suède, règnent de moins en moins sur des domaines réservés ; ils tendent à se partager un champ de rôles et de responsabilité devenu indivis"*.¹

Certes d'autres travaux approfondissant cet aspect seraient nécessaires pour mieux saisir dans le détail la nature et l'ampleur des transformations sociales constatées. Il n'en reste pas moins vrai que dans ce nouveau modèle d'habiter les femmes occupent une place importante correspondant à celle qu'elles ont dans la société. Les femmes non-actives sont l'exception -ou en tout cas, ont la possibilité de s'exprimer à tous les niveaux : conception de l'immeuble, gestion, vie du groupe, problèmes de société, etc.. Et il semble bien qu'elles ne s'en privent pas.

¹ Cf. *Revue Habitat et Vie sociale*, Mars/Avril 1976.

Toutefois leur place et leur rôle sont probablement assez différents de ceux rencontrés dans les communautés comme les communautés de vie familiale où, par exemple, l'autonomie de la femme comme celle des autres partenaires du groupe est davantage marquée. Ce qui se traduit par des espaces plus individualisés comme par exemple l'existence d'une chambre pour chaque membre du couple. *"Ma chambre était à la fois mon bureau, ma bibliothèque écrit une jeune femme ayant vécu plusieurs années en communauté ¹, un lieu secret dans lequel les gens ne pénétraient qu'après avoir frappé à la porte. J'y tenais beaucoup. J'acceptais mieux ainsi que le reste de la maison soit communautaire"...*

Par ailleurs, bien des indices nous portent à croire que le rôle de l'homme est nettement différent de celui qu'il joue dans la famille traditionnelle. Il ne jouit plus de cette prépondérance et accepte volontiers un nouveau partage des tâches. Mais notre diagnostic ne peut aller au-delà de cette constatation.

La réconciliation du groupe et de l'individu

Ce modèle d'habiter en cours de constitution en France comme en Europe, dont l'habitat à vocation communautaire représente l'une des expressions, renforce la vocation du groupe sans pour autant lui attribuer une quelconque suprématie. Il accroît la longévité, autorise une grande latitude dans les expressions individuelles, réconcilie de vieux ennemis : l'individu et la collectivité, facilite l'apprentissage des relations de voisinage et même - ce qui est plus révélateur et important - de la réciprocité. Enfin, il permet aux individus de se dégager de la tutelle d'un Etat omni-présent.

C'est parce qu'il s'inscrit dans l'espace et dans la durée grâce à la réalisation d'une oeuvre commune s'étendant sur plusieurs années (formation du groupe, conception de l'habitat, auto-promotion stricto sensu, auto-administration et partage d'une vie commune) que ce modèle d'habitat a une longévité qu'on ne retrouve que dans les expériences des CASTORS. Evidemment les conséquences pour les individus sont appréciables mais demanderaient à être davantage étudiées. La durée ne peut donc qu'augmenter les bénéfices psychiques et sociaux qu'en tire l'individu. Au bout d'un certain nombre d'années son comportement est changé tel celui de ces adolescents qui ont su prendre en charge de manière discrète mais efficace, l'un d'entre eux dont les parents venaient de divorcer dans des conditions particulièrement pénibles vu le milieu social considéré.

Contrairement à certains présupposés ce modèle d'habiter aux multiples variantes n'est pas de type normatif même si, par endroits et par moments, la tentation peut être légitimée par les circonstances, se fait jour. C'est parce qu'il n'est pas figé qu'il autorise une grande latitude aussi bien pour ceux voulant "plus de communauté" que pour les autres, probablement très nombreux, qui désirent préserver le domaine de leur vie privée et se contenter de relations de sociabilité amicales mais traditionnelles. Chacun connaît des personnes qui, comme Madame GANDOIS et bien d'autres, sont animées d'un réel esprit de serviabilité. Nul doute que si elles vivaient dans ce nouveau type d'habitat elles trouveraient un milieu favorable à l'épanouissement de cette tendance.

¹ Cf. Revue H n° 43, ouvr. cité.

En facilitant l' autonomie des sujets, individus aussi bien que groupe, ce modèle d'habiter, peut-être de vie , permet la réconciliation de ces deux "ennemis héréditaires" que sont l'individu et le groupe. Quand la pression de celui-ci est trop pesante, comme c'était le cas dans les sociétés paysannes et rurales, l'individu est menacé d'asphyxie. Inversement, lorsque l'individu ou la famille sont laissés dans une situation confinant à l'isolement ainsi que ça se produit dans le modèle d'habiter dominant, ils sont menacés par l'ennui. Grâce au groupe un équilibre, certes fragile, peut s'instaurer permettant une meilleure expression de l'un comme de l'autre.

Parce que beaucoup plus de choses peuvent se dire qu'ailleurs, parce qu'une plus grande liberté préside aux rapports de sociabilité, parce que sécurité et audace y trouvent chacune sa part, les sujets ont des chances de faire un meilleur apprentissage de la vie sociale. Cet apprentissage peut aller de la pratique améliorée de bonnes relations de voisinage jusqu'à la découverte et la mise en oeuvre de la réciprocité dans les relations inter-personnelles.

C'est probablement un des lieux parmi d'autres les plus favorables à des remises en question de la société et de soi-même, un des lieux où peut s'élaborer, discrètement mais efficacement, un autre modèle de société bien éloigné du modèle productiviste et de celui de la société de consommation. Il y a dans ce modèle d'habiter comme une sorte de propédeutique du changement social. "D'où vient la solidité de cette société se demande Ph. d'IRIBARNE¹, d'où vient qu'il soit si difficile de trouver des alternatives ?"

L'habitat à vocation communautaire constitue assurément l'une des réponses à cette question. Certes, comme on l'a vu, les groupes se situent à des degrés différents d'intensité du changement social : les uns se contentant de développer des formes de sociabilité amicales mais traditionnelles, les autres s'essayant à aller beaucoup plus avant dans la transformation des rapports sociaux. Bien sûr reste pendante comme on l'a indiqué la question de savoir s'il s'agit d'un processus de changement social concernant une sous-catégorie de la classe moyenne.

Autonomie de l'individu, du groupe assouplissement des relations individu/groupe mais aussi autonomie du sujet par rapport à l'Etat.

Comme on le sait l'Etat n'a eu de cesse depuis le XIXème siècle et la révolution industrielle d'accroître son contrôle sur les faits et gestes des individus tant et si bien que ceux-ci voient se réduire leurs marges de liberté. C'est donc l'espace social qui d'abord tend à se restreindre comme une peau de chagrin... "La communauté avait une, ou plutôt des "frontières", que l'audace individuelle déplaçait. L'Etat issu des Lumières et de l'industrialisation, l'Etat technicien et organisateur a effacé la frontière : le regard et le contrôle de l'Etat s'étendent ou doivent s'étendre partout, et ne doivent plus rien laisser dans l'ombre."

Avec l'apparition de ce modèle d'habiter se développe une prise de conscience de cette situation et s'amorce un renversement de situation. Isolés l'individu comme la famille sont des proies plus tentantes pour l'Etat. Regroupés en un même lieu, dans un même but, se loger mais aussi échanger, ils sont en meilleures posture pour disséquer les influences auxquelles ils sont soumis. Ainsi ont-ils quelques chances de retrouver "ces plages de vie, ces plages nues" dont parlait Ph. ARIES.

¹ Cf. *Le Monde* du 31 août 1980.

Non seulement "il n'y a plus d'espace (social) libre où l'individu puisse s'installer en squatter" mais il n'y a, ou il n'y avait plus jusqu'à l'apparition de l'habitat à vocation communautaire et aussi de l'habitat associatif, d'espace habité appropriable. L'aventure de ces hommes et de ces femmes est donc autant celle de la reconquête de l'espace habité que celle de la transformation des rapports sociaux. C'est ce qu'on va examiner dans une seconde partie.

LA REVALORISATION DE L'ESPACE

Autrefois l'espace était beaucoup plus diversifié que celui qu'on connaît de nos jours, en particulier celui construit depuis une trentaine d'années et qui représente, ne l'oublions pas, près de la moitié du parc des logements existants. Plus souple et plus varié il permettait de nombreuses adaptations. L'habitat récent correspondait à une société du travail où celle-ci était une des valeurs essentielles. Il était un simple instrument de reproduction de la force de travail.

Aujourd'hui, le chômage s'étend et les attitudes vis à vis du travail sont en train de changer. Les rapports de sociabilité évoluent dans le sens d'une plus grande souplesse. Insensiblement, la famille se transforme sans pour autant s'effacer du devant de la scène. Les jeunes manifestent de nouvelles exigences.

Le conflit entre des modes de vie en cours de transformation et cet habitat standardisé, monolithique, dont le prototype est le grand ensemble était inévitable et le rejet de ces formes d'urbanisation inéluctable. Qu'on songe un seul instant à la situation pénible mais hélas fréquente d'une femme vivant dans un grand ensemble de banlieue. Ne pas exercer d'activité professionnelle¹, ne pas pouvoir entretenir des relations de voisinage parce que les voisins travaillent ou ont l'esprit trop occupé par toutes sortes de soucis, ne voir son mari que furtivement parce qu'il part tôt le matin et rentre tard le soir, sont autant de freins à l'épanouissement des individus qui ne peuvent plus les supporter.

C'est contre cette dévalorisation de l'habitat que l'habitat autogéré porte témoignage. Par sa seule existence, il rend caduc la plupart des formes d'habitat existant actuellement en France. Aussi est-il normal que son premier souci soit celui de se réapproprier l'espace que l'Etat lui a confisqué comme le prouvent certains règlements de copropriété ôtant aux copropriétaires tout droit d'intervention sur l'espace non-bâti immédiatement contigu à l'immeuble, qu'il s'agisse d'un bâtiment collectif ou d'une maison individuelle. Ce qui, surtout dans ce dernier cas, porte l'aberration à son comble. De telles pratiques venant d'un gestionnaire social et centralisateur illustrent parfaitement cette tendance diffuse des Institutions à vouloir étendre sans cesse le champ du contrôle social.

Toute l'histoire de l'habitat à vocation communautaire pourrait donc se résumer à la reconquête de l'autonomie de l'habitant-créateur et de l'habitant-usager, en fait de l'espace et de la vie quotidienne.

¹ Cf. F. SIMPERE, *Frapper les cieux d'alignement (Du grand ensemble au pavillon, la difficulté de vivre dans les cités-cellules)*. Ed. J.C. SAMOENS.

² Cf. P. REYNAUD, *ouv. cité*. Il s'agit d'un grand ensemble où le cahier des charges de l'association syndicale stipulait que tout espace bâti ou non bâti indépendant des copropriétés elles-mêmes, immeubles ou pavillons, était de son ressort. Ce qui ne laissait aux copropriétaires que les traditionnelles parties communes ultra-fonctionnelles, autant dire rien susceptibles d'intéresser les habitants.

Où l'habitant renoue avec l'acte créateur

La forme de vie associative décrite dans les pages précédentes n'est pas nouvelle. "Chez les Iroquois les "longues maisons" abritaient de quatre à vingt familles qui chacune disposait d'un petit appartement dans un ensemble communautaire. Dans ces maisons, les partitions entre les espaces individuels variaient de la cloison fixe au simple rideau comme chez les Indiens Salish, permettant de modifier à loisir les dimensions de l'espace collectif. Chez les Yagua, cette frontière n'est même plus matérialisée, seules les conventions culturelles permettent de saisir les limites de l'espace privé par rapport à l'espace collectif"¹.

Un des projets de Claude Nicolas LEDOUX "CENOBIES" ou la Maison de la Communauté est décrite par LEDOUX lui-même en ces termes : "Seize familles vivoient ensemble dans le calme des bois ; elles avoient chacune un appartement complet, tous les besoins de la vie isolée ..., les communs, le salon de rassemblement, la salle à manger ; tous les accessoires qui assurent l'aisance et la commodité étoient réunis. Les chefs de famille gouvernoient par la confiance ...¹ Projection dans l'espace des fondements du contrat social ... "chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant". La vie isolée est préservée pour chaque individu, pour chaque famille qui s'unit aux autres pour assurer "l'aisance et la commodité" ou pour réagir au mode de vie qu'offre la "cité". Un autre projet qu'il appelle "Maison de Campagne" se développe autour d'une cour carrée au centre de laquelle un bâtiment abrite les services communs. A la périphérie s'organisent les appartements individuels. Par leur dimension, par les notions de liberté individuelle au sein d'une connivence collective qu'ils développent, par la forme de prise en charge qui entraînent les chefs de famille à gouverner en confiance, enfin par les motivations qui les justifient, ces deux projets résument à la fin du XVIIIème siècle certains fondements très actuels qui sont à la base des logements groupés."

Comme on le sait l'histoire de l'habitat associatif est riche en projets : C.N. LEDOUX, FOURIER et en Phalanstère, etc... mais pauvre en réalisations. Mis à part GODIN et le Familistère de Guise dont la conception est étroitement dépendante du travail de l'usine, "The cooperative and Economical Society" créée à Londres en 1821 par Georges MUDIE (250 familles dans des logements contigus, une vaste salle, des logements locatifs attribués au sort...) et, plus proche de nous, les CASTORS puis à leur suite l'habitat coopératif (mouvement coopératif : H.L.M. ou pas), il n'y a pratiquement rien d'autre. Aussi la réapparition de ces formes d'habitat à vocation communautaire n'en prend que davantage d'importance.

On connaissait le client individuel ou institutionnel traitant avec son architecte, mais on ne connaissait pas le client-collectif ou encore le maître d'ouvrage collectif c'est-à-dire des usagers s'associant entre eux pour passer commande aux producteurs d'un habitat défini en commun. Or ceci est nouveau.

¹ Cf. MABARDI, J.F. ouvr. cité p. 6.

Certes, il y a bien eu les CASTORS qui ont construit soit des maisons individuelles soit des collectifs, mais ils ont eu davantage recours à l'autoconstruction et, semble-t-il, se sont moins préoccupés que leurs successeurs de la conception de l'habitat auxquels ceux-ci se sont en revanche beaucoup intéressés. De plus, les groupes autogérés se sont insérés directement dans le processus de production (appel à un architecte, à une entreprise, à un bureau d'études, etc...) ce qui n'était pas le cas des CASTORS qui avaient pratiquement tout construit par eux-mêmes (mais ils n'avaient guère le choix). Inversement, l'habitat coopératif comme le mouvement coopératif H.L.M. a bien eu une forme juridique proche de celle de l'habitat autogéré mais a utilisé la démarche coopérative pour satisfaire un besoin de logement stricto sensu et non pour répondre à des aspirations de type communautaire.

Par rapport aux CASTORS et au Mouvement Coopératif H.L.M. et non-H.L.M., l'habitat autogéré récent est donc le seul à avoir mené de front auto-conception et projet communautaire, et ceci dans le cadre d'une économie immobilière moderne.

C'est donc probablement une des premières fois que l'on voit de futurs habitants effectuer une démarche globale d'autogestion communautaire de l'habitat : se coopter par affinités ou (et) sur la base de valeurs semblables, créer une société, auto-concevoir leur habitat généralement avec l'appui d'un architecte, souvent lui-même futur habitant, en ordonnancer la construction, l'administrer eux-mêmes, se l'approprier et enfin ce qui n'est pas le moins important - y mener la vie qui leur plaît.

On n'a donc pas fini d'en mesurer les conséquences. Grâce à cette procédure est offerte à l'habitant, à l'individu, au couple, à l'homme et à la femme, à la famille mais aussi et surtout au groupe dans son ensemble, cette possibilité, extrêmement rare dans l'économie immobilière moderne : être individuellement et collectivement, le propre créateur de son espace d'habitat. Situation surprenante, merveilleuse, diraient beaucoup d'architectes, dont l'importance ne pourra aller qu'en grandissant. Mais quel accueil les milieux de la promotion lui réservent-ils ?

Il convient cependant de ne pas en surestimer la valeur dans la mesure même où l'on connaît assez mal le processus de création. Qui de l'architecte ou de l'habitant a le plus d'influence ? Pour y répondre des études de suivi d'opérations devraient être menées à bien. On ne peut rester dans le doute voire l'ignorance devant un sujet capital pour l'avenir de cette formule de construction.

Une vie quotidienne paisible, sûre et riche de potentialités

Si on avait à exprimer par une formule imagée et directe les diverses aménités procurées par l'habitat autogéré on proposerait un slogan de ce type "*c'est bien pensé, c'est économique et ça représente des avantages considérables*".

Grâce à cette formule d'habitat en auto-promotion, le sujet-habitant trouve ce qu'il désire : des voisins, plutôt des amis, qu'il s'est choisi alors que partout ailleurs ils vous sont imposés, un logement spacieux, aménageable facilement et comme on le souhaite, économique : 25 à 30 % de moins qu'un logement comparable et, peut-être davantage, de bonne qualité - souvent l'architecte a choisi d'y vivre - et parfois original par sa composition architecturale. A tout cela s'ajoutent : des locaux collectifs intérieurs destinés à divers usages (labo-photo, atelier de menuiserie, de réparations de deux roues, buanderie, chambres d'hôtes, chambres pour adolescents, locaux de réunions etc... etc...) le tout pouvant atteindre entre 10 et 20 % de la surface de planchers ; des espaces collectifs intérieurs importants (halls, coursives, couloirs) et extérieurs (cours, jardins, passages, etc... dont les superficies varient d'un groupe à l'autre.

Mais c'est aussi dans la vie quotidienne que l'habitant retrouve l'autonomie tant souhaitée. Quoiqu'il arrive les enfants savent toujours chez qui se rendre le soir en sortant de l'école. Qu'il pleuve ou qu'il vente ils trouveront suffisamment de caches et de recoins pour jouer sans avoir à aller forcément dans les "basements" comme dans les grands ensembles. Et s'il fait beau il y a toujours assez de place pour jouer au ballon. Le mercredi ou pendant les petites vacances on se débrouille pour les garder, même s'il faut pour cela se cotiser pour rémunérer quelqu'un.

Quant aux parents c'est peu dire qu'ils apprécient beaucoup les multiples possibilités d'échanges qu'ils peuvent avoir avec qui leur plait malgré les inévitables tensions qui ne manquent pas de surgir. Qu'on soit "un mordu de la communauté" ou pas on trouve que ce type d'habiter est particulièrement enrichissant. Le regroupement et la liberté de relations qui règnent facilitent considérablement les échanges de menus services (prêts d'outils, échange de nourriture, de services mutuels, etc...) dont l'absence empoisonne bien souvent la vie quotidienne de ceux vivant dans des immeubles où l'on ne connaît même pas son voisin. Le tout effectué dans cette ambiance de sérénité et de liberté, caractéristique essentielle des relations de voisinage.

Et, en plus de tous ces avantages déjà fort appréciables, le sujet-habitant est assuré de la durée. Parce que, contrairement à la grande masse des habitants, il a pu choisir ses voisins, qu'il les connaît bien pour avoir partagé soucis et joies, que la construction s'inscrit nécessairement dans le temps et exige de prendre des décisions engageant l'avenir, il se sait garanti contre les vicissitudes qui bien souvent assaillent des regroupements plus éphémères. Mais, par contre, il doit assumer les risques inhérents à cette continuité. Quoiqu'il en soit rares sont ceux qui désirent en partir ou alors il y faut des circonstances très exceptionnelles indépendantes de leur volonté. Mais les départs pour cause de conflits graves existent aussi, il faut le reconnaître.

+

+

+

L'HABITAT AUTOGERE : UN ENJEU PRIMORDIAL

Un enjeu ou plutôt des enjeux vitaux. Pourquoi ?

Parce que héritier d'une tradition communautaire qui n'a jamais disparu malgré ses nombreux avatars et l'acharnement des pouvoirs à la faire taire ou à la reléguer à un second rang, elle exprime des valeurs de société toujours aussi attirantes.

Parce que, situé au confluent de mouvements sociaux de grande ampleur : le développement de la vie associative, l'évolution des rôles masculins et féminins, les transformations affectant les rapports familiaux, le rapport au travail et au temps libre, la recrudescence d'intérêt pour les relations de voisinage, etc... il en est à la fois l'expression et le moteur.

Expression en ce sens que le regroupement autorise des pratiques sociales souvent impossibles à mettre en oeuvre dans l'habitat standard. Il s'ensuit qu'il n'y a pas seulement une différence de degré par rapport aux usages traditionnels mais une différence de nature d'autant plus profonde qu'est riche la vie de groupe.

Moteur dans l'exacte mesure où en se multipliant et en s'approfondissant ces pratiques acquièrent à leur tour valeur de modèle pour la société stimulant ainsi les imitateurs.

Parce qu'en démontrant qu'il était possible de construire collectivement un habitat infiniment mieux adapté aux désirs et au mode de vie de chacun que l'habitat normalisé, fût-il de standing, et sans passer par un promoteur, ce modèle d'habiter a du même coup, rendu caduc beaucoup de formes d'habitats récents et modèles dont elles sont l'expression. Il illustre bien l'inadéquation des modèles d'habiter traditionnels par rapport aux changements sociaux à l'oeuvre dans la société française actuelle.

A une époque d'extension importante du temps non-travaillé donc d'accroissement du temps passé à la maison, un habitat plus grand et mieux adapté aux modes de vie spécifiques à chaque groupe social constitue une réponse adéquate dont on commence à peine à saisir l'importance. A ce titre il constitue un outil précieux pour le développement de l'Economie sociale.

A une époque où l'attrait de la société de consommation ne semble pas avoir régressé dans les pratiques et encore moins dans les esprits, ce modèle d'habiter rappelle, qu'au centre de toute écologie sociale, il y a l'habitat.

Dans une période de forte augmentation des prix du logement il montre que le regroupement constitue aujourd'hui comme hier, dans des périodes de crise, et comme demain l'unique chance d'accéder à un logement satisfaisant pour beaucoup de personnes : célibataires aussi bien que ménages.

Parce qu'enfin rien ne prouve que ce modèle d'habiter issu des classes moyennes ne soit pas susceptible d'être reproduit, à leur manière, par d'autres catégories sociales moins favorisées. Des expériences voisines et aussi diverses que l'ALMA-GARE ou la Croix de Fer (CAHORS) prouvent que la chose est réalisable. Evidemment, cela s'effectuera sur la base de la défense et de la promotion de classes ouvrières défavorisées. Mais n'était-ce pas déjà le cas pour les CASTORS ? Il n'est pas dit non plus qu'à terme les catégories ouvrières les plus aisées et une certaine fraction de la classe moyenne attirées actuellement par la maison individuelle, ne soient pas à leur tour contaminées par ce modèle d'habiter quitte à le formuler différemment.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, l'habitat autogéré nous rappelle que la maison des hommes est toujours à réinventer sur la base très concrète de leurs modes de vie et de leurs aspirations.

A N N E X E

UNE EVOCATION ENTHOUSIASTE DES VALEURS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRES

(HABITAT AUTOGERE "LES ACACIAS")

- NOTE INTRODUCTIVE

- EXTRAITS DE L'ENTRETIEN

Note introductive.

Cet entretien fait partie de ceux dont le but était principalement de décrire ce qui se passe dans des habitats communautaires différents de ceux qu'on a analysés en détail.

Il s'agit du point de vue d'un militant communautaire de longue date. Ses réactions sont donc différentes de celles des habitants n'ayant pas un passé de vie et de travail communautaire aussi riche. Comme c'est souvent le cas, la retranscription de l'interview atténue fortement la chaleur et l'enthousiasme de l'entretien. Ce sont les propos d'un homme profondément convaincu des valeurs communautaires et qui, à l'époque, se lançait dans une nouvelle aventure communautaire.¹

La visite des lieux qui a été faite au cours de l'entretien n'a pas été enregistrée. Aussi avons-nous jugé utile, pour la bonne compréhension de cet entretien, de fournir les quelques indications suivantes.

Situé dans la grande banlieue de la Région Parisienne, à proximité du coeur historique d'une agglomération assez importante, cet habitat communautaire comprend 4 immeubles : une villa de taille importante datant de 1802, deux bâtiments annexés mais plus petits et indépendants (il s'agit d'anciennes écuries transformées en logement), et un immeuble moderne de 4 niveaux. Ces quatre bâtiments sont situés dans un très grand jardin. Les voitures stationnent soit dans l'allée intérieure, soit dans la rue.

Les espaces non bâtis comprennent, outre le jardin avec sa grande pelouse, un local de bricolage, une hutte africaine, un terrain de volley-ball etc...

Des quatre immeubles c'est le dernier construit qui est le plus riche d'enseignements du point de vue de l'aménagement spatial. Certes, le travail de l'espace n'a pas été poussé aussi loin que dans les habitats plus récents qui ont bénéficié du concours de jeunes architectes animés d'un autre esprit et parfois résidant dans l'immeuble qu'ils ont construit. Il n'empêche qu'on y retrouve bien des idées avancées par les habitants des groupes de la seconde génération comme le prouve la brève description suivante.

¹ En raison de sa longueur on ne trouvera ici que quelques extraits les plus significatifs.

. Aspect extérieur :

- Une façade comportant des balcons étroits alors que les accédants demandaient de grandes loggias. Elles leur auraient permis de bénéficier de l'ensoleillement, du calme (la propriété est située dans un quartier résidentiel peu bruyant) et de la vue sur le jardin. Ainsi ils auraient pu prendre leurs repas sur cette quasi-terrasse. Ce qui aurait été très appréciable pour ces familles nombreuses (rappelons qu'à la Chataigneraie les habitants appréciaient particulièrement les deux loggias de 16 et 12 m² respectivement).
- Des ouvertures de taille moyenne (cf : interview)

. Dispositions intérieures : 4 niveaux.

- 1er niveau : - Chambres individuelles avec sanitaires. Elles ont servi successivement de chambres de bonnes, de chambres d'hôtes, puis de chambres d'étudiants.
- Grande salle commune comportant une scène de théâtre.
- Chaufferie collective pouvant fonctionner soit au fuel, soit au gaz, soit au bois, ce qui était une innovation particulièrement remarquable pour l'année 1969.
- Les trois autres niveaux comprennent chacun un appartement de 180 m². Quand il n'est pas subdivisé, un appartement comprend 8 chambres, un très grand living, plus une cuisine, et deux salles de bains. Etant donné l'emplacement des colonnes d'eau on peut le découper assez facilement en fonction des besoins, notamment de l'évolution de la famille.

Comme on va le voir, cet entretien est intéressant dans la mesure même où il reflète assez exactement la richesse, la variété et la simplicité du genre de vie que mènent les habitants. Il n'a évidemment rien de ressemblant avec les autres entretiens centrés sur l'histoire de vie de chaque individu.

L'ordre suivi est celui même de notre interlocuteur.

.../...

EXTRAITS DE L'ENTRETIEN

. HISTORIQUE : UNE FAMILLE NOMBREUSE EN QUETE D'UN LOGEMENT DANS LES ANNEES D'APRES GUERRE (1939/45).

Il s'agit d'une famille parente de la personne interrogée comprenant neuf enfants. Elle venait de province et cherchait à se loger dans la région parisienne, si possible dans la verdure. Après diverses visites de logements, et plusieurs contacts avec des agences elle finit par trouver dans la grande banlieue parisienne une vieille maison datant de 1902, comprenant de nombreuses pièces mais pratiquement à l'abandon du fait des dégradations subies pendant l'occupation allemande.

Bien que d'un prix abordable les charges demeuraient trop élevées pour qu'elle l'occupe toute seule. Aussi fit-elle appel à quelqu'un de ses proches (la personne interrogée : Louis) qui avait trois enfants et était en quête d'un logement spacieux.

Louis et sa famille s'installèrent donc au deuxième étage et son beau-frère au rez de chaussée et au premier. Ils nettoyèrent la maison, l'aménagèrent et entreprirent les réparations indispensables. Puis Louis partit à l'étranger d'où il revint plusieurs années après. Comme sa famille s'était agrandie -il avait maintenant sept enfants- il occupa les pièces laissées vacantes par le départ des enfants aînés de son beau-frère.

De là date ces débuts "d'autogestion communautaire de propriété". Au départ en retraite de son beau-frère il racheta "sa part de la maison". Mais, comme cela devenait trop lourd pour lui tout seul, il proposa à deux de ses amis, qu'il avait connu aux Amitiés Scoutes et dans les milieux intéressés par l'habitat communautaire, de s'associer avec lui pour construire ensemble un immeuble neuf de manière à diminuer le coût des charges.

. LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE NEUF : LES DEMALES AVEC L'ARCHITECTE.

"... Si vous voulez on va construire ensemble. On s'est donc mis d'accord, ça a duré assez longtemps pour concevoir, d'accord tout de suite sur le principe, mais pour concevoir?... On a conçu donc cet immeuble. On l'a conçu et puis on a cherché un architecte qui veuille bien traduire cette conception en termes officiels d'architecture.

Et je dois dire que la première des difficultés que l'on rencontre dans une histoire comme ça, c'est de trouver un homme de l'art qui veuille prendre en compte les désirs des futurs usagers. Vous ne pouvez pas savoir le mal de chien qu'on a eu à avoir ce qu'on désirait. Lui, il avait des idées très précises sur ce qui était notre bien et ça a été des... Vraiment une bagarre sans nom et nous regrettons aujourd'hui à l'usage de n'être pas allés jusqu'au bout de nos différentes intentions car on s'est aperçu qu'à chaque fois qu'on a cédé, notamment vous allez le voir sur la grandeur du balcon de l'autre côté, on l'a amèrement regretté.

- E. : *Sur quels points...*
- L. : *Des aménagements, lui ce qui l'intéressait c'était la façade. Mais vraiment, les trucs les plus complets, les plus pratiques qu'on avait nous imaginé, il n'y avait rien à faire pour le... il ne s'y intéressait pas.*
- E. : *Qu'est-ce qu'il y avait en plus des balcons comme points que vous n'avez pas réussi à faire passer ?*
- L. : *Oh ben nous on voulait un immeuble en pierre, un immeuble lourd avec des petites fenêtres, c'est-à-dire un immeuble isotherme à la chaleur et au froid. Ben vous voyez ce que ça représente ici, on a eu toutes les peines du monde à diminuer les fenêtres, il a inventé ces petites fenêtres à la con. De chaque côté vous voyez. Alors que nous on voulait vraiment des petites fenêtres, bon premier exemple. On voulait une terrasse accessible, bon lui il n'a pas voulu de terrasse accessible, à l'intérieur on voulait des placards dans toutes les pièces, on a fini par les avoir hein...*
- E. : *Avec beaucoup de mal.*
- L. : *Avec beaucoup de mal sauf une d'entre elles... On prétendait avoir un appartement divisible, on a fini par l'avoir, mais divisible facilement ce qui impliquait qu'il y ait deux installations sanitaires séparées, deux cuisines séparées, deux compteurs séparés et qu'on puisse faire des appartements extensibles ou rétrécissables simplement en déplaçant une cloison . On a fini par l'avoir mais c'était une chataigne de tous les instants, enfin bref... Finalement on a donc réalisé cet ensemble qui est considéré par tous les gens qui y ont vécu comme étant exceptionnel, exceptionnellement agréable, exceptionnellement bien disposé, sympathique..."*

Cet exposé achevé notre interlocuteur évoque des projets de construction qui n'ont pas abouti : démolition de la vieille maison et son remplacement par un immeuble de six étages, partie en bureaux (son entreprise), partie en appartements. Devant le refus de l'administration, il se décide à rénover la vieille bâtisse.

. LA RENOVATION DE LA MAISON DE 1802 : UNE ENTREPRISE QUI JOUE LE JEU

- L. : *J'ai refait la vieille maison et j'ai réaménagé alors le garage en pavillon comme vous le voyez. Enfin on a tout refait dans le style d'origine. Il y avait une vieille verrière 1900 qui était d'ailleurs pas dans le style de la maison : on l'a remplacée par cette terrasse en essayant le moins possible d'abîmer le style, on a refait toutes les moulures, enfin là aussi, ça a été une bataille sans nom avec l'entreprise...*

Je n'ai pas eu d'architecte, plus de permis de construire, plus d'architecte, plus rien, j'ai tout fait ça je vous le dis...

Voilà donc la création concrète hein avec les embêtements qu'on a pu avoir vis-à-vis de l'architecte.

. L'IMMEUBLE NEUF :

Des appartements spacieux (180 m²) aisément divisibles

L. : "Vous voyez c'est très souple : il peut y avoir jusqu'à huit chambres plus le reste. Ça permet de répondre à différentes situations. A un moment donné la famille de Charles ayant diminué ils ont mis une cloison en place, un jeune ménage a pris une partie et eux l'autre partie.

D'un prix abordable : "inférieur à 2.000 francs le m² tout compris en 1969"

Une autoconstruction limitée :

L. : Alors nous qu'est-ce que nous avons fait ? Nous n'avons pas apporté beaucoup de main d'oeuvre à ça. Bon on a fait ça nous-mêmes, on a fait l'autre là-bas, on a fait le volley ball, on a fait les bacs à sable, on a fait du charroyage et de l'aménagement de jardin, un peu de maçonnerie tandis qu'eux les CASTORS, les vrais, ils se sont tapés la quasi totalité de la construction.

Auto-administré :

Oui, bon alors comment ça fonctionne ? Nous avons donc des gérants qui... qui tournent, mais enfin qui tournent, c'est-à-dire qu'on n'aime pas bien être gérant, ça fait des soucis, moi j'ai été gérant, D..... a été gérant, bon maintenant c'est L....., je pense que le prochain gérant ça va être un des jeunes.

E. : Ca dure combien de temps, pendant deux ans ?

L. : Oh plus que ça... jusqu'à ce qu'on en ait vraiment marre quoi. Et on dit : "écoutez les copains ça va bien comme ça bon"... donc toute l'administration, tout ce qu'il y a lieu de faire comme déclarations, comme papiers, comme calculs des charges, le fuel, les réparations collectives tout. Nous nous réunissons régulièrement pour prendre des décisions communes importantes d'investissement...

. LA VIE DU GROUPE (APERÇUS)

L'Accueil des locataires :

Les locataires ils viennent chez nous on va chez eux, si vous voulez c'est comme ça que ça va se passer à chaque fois. Il y a une tradition maintenant qui s'est établie parce que il y a des locataires soit de l'appartement du bas, soit même quand L..... n'était pas là il louait. Pratiquement il n'y avait que D..... les autres étaient des locataires donc ils ont tourné au cours du temps. Ben quand un locataire emménage il sait d'avance que ce jour-là il n'a pas besoin de se biler, il est invité à bouffer, on s'occupe de lui, immédiatement dès qu'il est emménagé il est présenté à tous les commerçants du coin.

Tous les commerçants de confiance, donc l'épicier, le charcutier, le boucher, le boulanger etc...

Des traditions d'accueil :

... Les croissants chauds du dimanche matin :

Elle est connue la communauté d'ici hein. On est des consommateurs importants d'autant que nous on a une tradition : le dimanche matin on a porte ouverte aux croissants chauds, on en bouffe toujours 25 à 30 c'est le moment où on discute, on raconte des coups, les copains peuvent venir sans s'avertir parce qu'il y a toujours une centaine de croissants, de brioches, etc... qui sont empilés sur la table donc le boulanger il nous connaît bien.

E. : Effectivement...

L. : C'est en général non pas dans le quartier, de Paris, c'est des amis, des vrais, pas des relations commerciales hein... et les amis des enfants parce que comme nous sommes situés géographiquement là c'est le lycée,..... il est mitoyen, la grande école privée de X, il n'y a qu'une rue à traverser derrière cet immeuble, le toit qui est là-bas c'est le le lycée de jeunes filles et, là en bas, donc on est en plein coeur du quartier scolaire.

Ce qui fait que comme on est des familles nombreuses qui vont dans les différents lycées de garçons ou de filles automatiquement ils arrivent ici et comme on s'est aperçu depuis 68 les horaires sont absolument imbéciles, de temps à autre les enfants ont des trous eh ben ils sortent, ils viennent jouer au ping pong ici, ils viennent faire de la musique, de la guitare, de la batterie, c'est devenu une maison des jeunes ici...

Alors donc je dis les commerçants, et ça c'est extrêmement agréable pour quelqu'un qui débarque d'être présenté aux commerçants. Ah ! il fait partie de la famille et de la communauté donc immédiatement, il y a un groupe de commerçants ici qui sont très sympathiques.

L'insertion dans la vie associative locale :

Depuis que je suis revenu de l'étranger, j'ai fait beaucoup d'animation dans la ville, j'ai été conseiller municipal, j'ai été Vice-Président de la société d'aménagement de X, chargée du Plateau de X.

J'ai fait de l'animation paroissiale, toute la smala des scouts et de judo donc à la fois au T.U., l'association sportive, et puis au scoutisme, mes filles étaient guides, la belle mère de ma fille après avoir été commissaire de province a maintenant des responsabilités importantes dans le mouvement scout.

Donc on a une bonne racine de connaissance dans le coin faites pour quelqu'un qui débarque dans cette ville, ça va se passer avec le colonel D.....; d'entrée de jeu il est pris en charge, il est présenté à tout l'environnement donc il est immédiatement accepté et immédiatement selon ses goûts présenté aux différentes associations qui l'intéressent hein, j'ai mon beau frère qui a fini sa carrière comme qui a pris sa retraite comme conservateur des Eaux et Forêts. C'est lui qui est le président des amis du vieux X...., il a des tas d'activités variées sur l'histoire de la ville. C'est lui qui a fait rouvrir tout un tas de souterrains parce qu'il y a une ville souterraine sous X..... extrêmement curieuse avec des sculptures. Il a fait faire des photos de tout ça, il trimballe les gens, leur raconte l'histoire. Donc ceux qui s'intéressent au vieux X..... bon ils vont se présenter là, ceux qui s'intéressent aux mouvements familiaux ou paroissiaux etc... enfin sont accueillis et insérés

"Ici pas de serrure depuis 30 ans"

Bon il est clair que tout ce qui se passe... On n'a jamais eu de vols ici, sauf une fois au moment où il y avait ces travaux. Moi ça fait 30 ans que j'habite ici, il n'y a pas de serrure aux portes, il n'y a jamais eu de vols. Pourquoi ? parce que c'est une vraie communauté vivante, un étranger ici il est immédiatement repéré, accueilli, on lui dit bonjour, moi je me souviendrais toujours un des enfants qui était tout même comme ça qui vient dire stupéfait à sa mère : "Maman, j'ai dit bonjour à un monsieur qui n'est pas du village et il ne m'a pas répondu"...

Des pratiques d'entr'aide

Bon... tout ce qui peut être imaginé comme entr'aide, enfin il y a toujours des accidents hein... des bras cassés, machin, des accouchements, bon ben tout ça toute la communauté est attentive. Il y en a un qui fait des courses en passant il dit : "Je vais au boucher, vous n'avez besoin de rien"... "Si, demande-moi ça ou ramène-moi ça etc"... Enfin il y a vraiment une vie collective très intense, administrative également. On est toujours à la recherche d'un quatrième de bridge ou d'un cinquième aux tarots, ou d'un partenaire de boules ou d'échecs, de volley-ball ou de ping-pong etc... c'est chaud, c'est vivant, c'est sympa je ne me souviens pas qu'on se soit jamais chamaillés.

¹ Un interphone a cependant été installé. Lors de l'enquête il était en piteux état, et probablement, ne devait plus fonctionner depuis longtemps.

Considérations sur la taille optimale pour ce genre de groupe

L. : Alors moi ce que je peux dire d'abord sur le plan du mode de vie, je pense que 7 foyers enfin 6, 7, 8, foyers est vraiment pour moi l'unité sympathique de base.

E. : Oui pourquoi ?

L. : Parce qu'il y a une richesse suffisante déjà de contacts alors que deux ou trois c'est plus restreint et quand ça colle pas, parce qu'il y a... il y a des périodes où on est plus communautaire que d'autres, il y a des périodes où on faisait du volley-ball pratiquement tous les jours en bonne saison.

E. : C'est lié à quoi ces évolutions ?

L. : Ben c'est lié à la composition du groupe, à l'animation de tel ou tel adolescent, ça change. Il y a des périodes où ça a été la mode de la tapisserie ou la mode de la photo, l'atelier de photo en ce moment est abandonné hein, et puis ça reprendra, il y a des modes...

E. : L'apparition de leaders...

L. : Donc si vous êtes trop restreint à deux ou à trois, quand il y a un creux important, une châtaigne, une bagarre ça peut arriver, ça peut exploser. Tandis que si on est 7 ou 8 ce qui veut dire parce qu'ici on est à la campagne et que c'est en général des familles très nombreuses, 7 foyers à une moyenne de 5 ça fait 35 personnes il y a déjà de la richesse et de la vie.

Au-delà c'est plus une unité de base, c'est une fédération.

. MOTIVATIONS, CONCEPTIONS, PROJETS COMMUNAUTAIRES, POLITIQUE.

Par idéologie communautaire

E. : Au départ quelles motivations aviez-vous : familiales, logement ?

H. : Non, pour moi, c'est une idéologie.

E. : C'est une idéologie...

H. : Ben oui parce que moi je suis parti faire des communautés, je vous dis à l'étranger, moi je suis un vieux communautaire des années 44...

E. : C'est ça, après la guerre...

H. : J'ai fait toute la filière communautés de travail, Marcel Barbu, Economie et Humanisme, Vie Nouvelle, Cruziat, enfin vous avez dû en entendre parler...

"Individu > famille > groupe > collectivité locale".

Pour moi, c'est pour moi la conviction que : 1/ l'individu ne s'épanouit correctement que dans un milieu familial et 2/ que la famille ne s'épanouit correctement que dans un milieu communautaire et communauté de base et ainsi de suite. Et puis seulement on va trouver des communautés publiques, des collectivités publiques, la commune et consorts et si c'était possible moi j'irais encore beaucoup plus loin que cela...

Projets communautaires :

... Pour la reconnaissance fiscale du groupe d'habitat en tant que tel.

Oui, j'irais beaucoup plus loin que cela sur le plan par exemple fiscal. Moi je dis que finalement les communautés n'auront de véritable existence comme les collectivités qu'à la condition d'avoir un patrimoine, on l'a, 2/ qu'à la condition d'être reconnu fiscalement comme une entité ce que nous n'avons pas. Donc fiscalement d'entité vis-à-vis de l'extérieur et fiscalité d'entité vis-à-vis de l'extérieur et fiscalité d'entité vis-à-vis de l'intérieur. Alors nous l'avons par le fait même de notre budget, de notre budget de fonctionnement et de notre budget d'investissement nous l'avons. Moi je serais partisan d'aller au-delà de ça et qu'il soit possible comme ça se passe, je reviens d'Israël avec R.V. On a réétudié l'évolution des villages communautaires, des villages familiaux, fédérations de familles. Ils ont sauté le pas sur le plan fiscal, ils ont le patrimoine et ils ont le budget, ils ont la reconnaissance fiscale.

E. : *Vis-à-vis du fisc c'est une unité et non pas...*

L. : *C'est pas un individu, moi je ne suis pas relié moi individu à l'Etat, je suis relié à l'Etat à travers ma communauté, à travers ma famille d'abord, et ma communauté ensuite.*

E. : *Oui là vous reprenez tout le problème de... juridique de la propriété...*

L. : *Je repose tout le problème bien sûr, bien entendu. Alors 1/ je pense que c'est ça l'idéal du mode de vie.*

... "Il faut une volonté politique"...

Et 2/ qu'il doit être possible de le mettre en oeuvre si on en a la volonté politique. Il ne faut pas que ça reste un gadget plus ou moins électoral hein. Mais, à mon avis, ça implique plusieurs choses. Ça implique une réforme foncière considérable, je suis sans doute le premier qui, en France, ait fait voter un conseil municipal avant la loi de municipalisation des sols. J'ai fait voter à X....., au conseil municipal et qui pourtant n'est pas de gauche, une délibération par laquelle à partir du moment où la puissance publique se saisissait sur le plateau de 300 ha qui appartenaient à 600 propriétaires différents, par la

puissance publique, en l'imposant de vive force avec les gens qui n'en voulaient pas se désaisir de leur petit lopin, ils étaient heureux avec leur cabanon là-bas. A partir du moment où on faisait cela pour le bien public il n'était plus question qu'après ça on revende ces terrains à des promoteurs qui allaient rendre propriétaires ou co-propriétaires ultérieurement en faisant une grosse différence, 4000 ou 5000 propriétaires. Bon cette délibération a été prise ce qui fait que tout le programme a été pensé avec des concessions de 45 ou de 60 ans de telle manière que la puissance communale, un jour, dans 60 ans, puisse remodeler éventuellement sans se heurter à ce sacro-saint droit de propriété.

. PREMIER RETOUR AUX PRATIQUES SOCIALES

L'auto-éducation des enfants.

Alors moi je pense que c'est possible, je pense tout d'abord que c'est souhaitable car vraiment l'auto-éducation des enfants qu'il peut y avoir c'est fabuleux. Ils ont tous ici appris à jouer de la guitare : les uns l'apprenant aux autres. Ils ont tous été entraînés ou au scoutisme ou à la chorale paroissiale ou au catéchisme ou à n'importe quel mouvement. Le fait de cette ambiance, ils ont... je dirais même que beaucoup d'entre eux ont passé le bac... parce qu'il y a beaucoup de leçons particulières de maths, de français, de latin ou de sciences maths ou n'importe quoi qui ont été données des aînés aux puînés et de famille à famille. Combien de fois est-ce que les D.... sont venus parce qu'ils étaient plus jeunes chez nous ou les nôtres allant là-bas chez eux pour leur faire réviser, apprendre, donner des leçons particulières, etc... etc... tout ça était...

Apprendre quotidiennement à vivre en groupe.

Et puis alors l'apprentissage de la vie communautaire, la discipline communautaire, bon des tous petits : "c'est ma bicyclette" jusqu'au moment où on apprend progressivement à ne pas toujours avoir ses propres jouets, ses propres trucs etc... bon travail en équipe, sociabilité, ouverture au monde...

Parenthèse : et si les enfants des communautaires en faisaient autant

Alors celui qui vient de me dire bonjour c'est donc le fils de mon copain avec lequel on a donc construit cet immeuble. Il est avocat, il habite Paris mais comme ses parents sont en vacances il trouve plus commode d'être là dans la verdure ici, il a passé la semaine ici avec sa femme, et donc c'est souhaitable à des tas de points de vue on ne peut pas imaginer ici que... la délinquance, la drogue.

L. : Je racontais à notre enquêteur comment était née cette unité communautaire que nous avons bâtie avec ton père et avec les.... et comment ça se vivait concrètement dans la vie de tous les jours et combien c'était agréable. Et je disais quand tu étais passé : "Tiens, c'est le fils de l'ami avec lequel j'ai construit et qui trouve en l'absence de ses parents plus agréable d'habiter ici qu'à Paris"...

- T. : C'est une réalité malgré le temps.
- L. : Malgré le temps oui...
- T. : Parce que la communauté, le voisinage n'a aucune influence sur le temps c'est quelque chose qui...
- E. : Ca permet peut-être de passer à travers le temps avec une meilleure humeur non ?... Qu'est-ce que vous en pensez vous un peu, est-ce que vous avez envie éventuellement de refaire la même chose ailleurs ?...
- T. : Le problème c'est que moi je suis attaché à Paris pour des raisons professionnelles qui font que ça me paraît difficile. Mais j'aurais la possibilité de vivre en grande banlieue quoi si on peut vraiment arriver à vivre ça ailleurs...
- L. : Moi je prétends que c'est possible à Paris aussi mais il faut la volonté politique d'abord.
- T. : En immeuble.
- L. : Et puis oui... On a tellement construit ou reconstruit, tellement abattu de trucs, au lieu de construire les conneries qu'on a construit on aurait pu très bien les concevoir d'une manière différente hein... C'est peut-être une volonté affirmée des Pouvoirs Publics et les moyens correspondant en crédits qui auraient pu le permettre...
- T. : Mais à Paris vu le prix du mètre carré !...
- L. : Oui, mais le prix du m² ce n'est pas une fatalité de la destinée. Le prix du m² c'est la résultante d'une organisation politico-économique de la société hein...

. DEUXIEME RETOUR A LA VIE SOCIALE...

Reconstituer le rapport grands-parents/enfants...

- T. : Ca réuni des gens très différents, c'est ça qui est curieux parce que mes parents sont des gens âgés, et on pourrait... et pas spécialement des gens carrément jeunes, au départ surtout papa on pouvait penser que ça ne lui plairait pas tellement hein... en plus chacun y trouve son compte.
- L. : Ah sûrement...
- E. : Oui, je crois que c'est un point important...
- L. : Et alors le mélange des générations me paraît fondamental hein... Je vois, par exemple, le rapport grands parents/petits enfants qui est reconstitué ici. Tant de notre côté que par rapport aux autres ça c'est quelque chose d'extraordinaire et qui ne se vit plus dans les villes tentaculaires dans lesquelles, en tout cas très difficilement.

Désenclaver la famille et, surtout, l'enfant.

L. : D'abord, il y a une chose sûre c'est que -et ça c'est évidemment très courant- un rapport parents enfants, père fils ou mère fille ou inversement est très souvent inhibant alors que le copain adulte, mon copain adulte, peut avoir plus d'influence sur mes enfants, moi réciproquement sur les siens à un moment donné de l'existence que le rapport direct parents/enfants hein... Déjà hein là on l'a remarqué et c'est pas univoque, c'est aussi bien mes enfants par rapport aux adultes de l'autre côté que les enfants des adultes de l'autre côté par rapport à nous justement mais à présent que nos enfants eux-mêmes ont leurs enfants alors ce rapport grands parents c'est vrai pour les D... ou pour les L..., c'est exactement pareil que pour nous. Alors là c'est fabuleux, c'est fabuleux l'influence qu'on peut avoir et la richesse qu'apportent en contrepartie ces rapports qui sautent une génération. C'est extraordinaire.

"Je lui apporte quelque chose, il m'apporte quelque chose"...

Alors bon, et je dis bien, c'est réciproque parce que je vois par exemple H..., lui qui est à la retraite et qui est donc beaucoup plus coupé que nous de la vie politique, de la vie sociale etc... a un contact grâce à nous plus étroit. On a un immense plaisir, par exemple tous les samedis matin, à aller se promener en forêt sur la terrasse de X.... et puis d'échanger, je lui apporte quelque chose, il m'apporte quelque chose.

E. : Il y a des possibilités de communications entre les uns et les autres.

L. : Extra, extra.

T. : Cela dit il faut bien s'entendre...

... "Et pourtant on a une connivence"...

L. : Ah oui mais ça c'est vrai... il y a une qualité de vie qui correspond à la qualité humaine des individus hein. Même s'ils sont très différents, on ne peut pas être plus différents que ton père et moi...

T. : Au fond vous vous entendez pas mal.

L. : Oh écoute... moi je suis fondamentalement orienté disons à gauche, ton père est fondamentalement orienté à droite et pourtant, et pourtant on a une connivence sur des tas de trucs : ... lui il n'aime pas bricoler du tout, il est perdu devant le bricolage, et après tout il n'aime pas tellement être mêlé à la vie collective et pourtant il se sent à l'aise et heureux là-dedans.

T. : Oui, c'est pour ça que je disais

L. : Dès qu'il est paumé à ce moment-là il vient me trouver l'un ou l'autre ou Charles ou moi ou n'importe lequel.

. DE NOUVEAU : LA FOI DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT AUTOGERE.

Moi je trouve que c'est souhaitable. Maintenant est-ce possible ? Alors moi je pense pour ma part que dans des tas d'endroits ce serait possible et notamment en province ce serait possible sous condition que l'on diffuse, que l'on donne des idées aux gens car ça se cristallise à un moment donné par un individu. Si ça s'est fait ici c'est parce que moi j'ai été projeté dans cette orientation là en 45 avec la découverte que m'ont fait faire des hommes exceptionnels comme le Père Lebreton, L.... S.... D.... Marcel Barbu et consorts. Bon j'ai porté ça en moi d'année en année, et avec l'aspiration de le faire, bon je l'avais déjà réalisé à l'étranger là on l'avait réalisé même très très largement puisqu'on avait commencé à... alors là à vivre.

T. : Presque du communisme pratique

L. : Ah ! c'était du communisme en pratique oui. Quand on est parti mon vieux il fallait bien se loger. Qu'est-ce qu'on a fait ? on a commencé par louer une case, cette case était vide, ben on a organisé la bouffe ensemble pendant des mois et des mois ; d'ailleurs comme on n'avait pas beaucoup d'argent ben c'étaient des repas collectifs...

T. : Non mais je ne te dis pas ça...

E. : Mais juridiquement parlant les co-propriétaires au début étaient appelés des communistes, étant donné le système d'indivision...

T. : Voilà les coopératives, surtout communisme.

Conditions d'extension : information, crédits, promoteurs responsables.

(Certains des développements qui suivent abordent la question du rôle du promoteur. Notre interlocuteur y répond en tant qu'habitant et en tant que membre d'un conseil d'administration d'un organisme H.L.M. Il nous a paru intéressant de les conserver car les problèmes y sont posés clairement bien que rapidement. Pour une fois la coupure décideurs/usagers s'estompe.

L. : Oui alors 1/ moi je dis c'est possible dans beaucoup d'endroits. Pourquoi ça n'est pas fait ? parce qu'il n'y a pas d'imagination suffisante, par exemple simplement la diffusion de ce qui existe donnerait des idées à d'autres, premièrement. Mais, deuxièmement et surtout, ce qui manque dramatiquement ce sont les moyens par voie de crédits qui devraient inciter à... Et, au-delà des moyens de crédit, à ce moment-là d'avoir un environnement aidant sur le plan de la conception architecturale et urbanistique hein. Ce qui est dramatique dans l'acte de construire à l'heure actuelle c'est que c'est entre les mains des financiers et des promoteurs, ils s'en foutent de ce qu'ils produisent pour eux, leur seul produit c'est le fric, ce qu'ils produisent comme maisons ou comme aménagements de maisons etc... ça, ça leur est totalement indifférent.

J'en sais quelque chose puisque, entre autres filiales de mon groupement j'ai créé ou racheté des sociétés de promotion, j'en ai trois et nous construisons directement à travers ces sociétés, nous construisons environ 400 logements par an à travers toute la France. De plus, je suis administrateur d'une société d'HLM de la région parisienne, où les gens sont orientés dans ce sens, quand on conçoit un programme urbanistique on a ce souci-là hein, ce souci de savoir non seulement comment une famille va loger, c'est-à-dire la conception du logement, mais ensuite comment elle va être reliée à son environnement et qu'est-ce qu'il faut prévoir comme occupation d'espace et comme aménagement de l'espace pour permettre davantage de solidarité, davantage de communication etc... mais ce souci est unique, je ne connais pas d'autres promoteurs qui aient ce souci.

E. : Qu'est-ce que vous faites concrètement ?...

L. : Tout l'encadrement de la société est séminarisé, formé, on discute etc... avec l'utilisateur non, avec les architectes oui, et petit à petit se créent des relations avec les architectes, avec les urbanistes qui sont capables de comprendre cela hein et on a même... on édite même une revue maintenant à X exemplaires où ces problèmes de beauté, d'espaces, de relations architecture/musique et les grands arts sont pris en compte, étudiés etc...

E. : Mais est-ce que vous discutez avec l'utilisateur, est-ce que l'utilisateur, le futur locataire a la possibilité comme ici, mais de manière peut-être plus réduite, de discuter son plan, d'aménager ? Vous pensez aller jusque là ou... ce n'est pas possible, peut-être ?

L. : Non, ça, ça voudrait dire qu'on renverse complètement les données du problème et que l'on groupe les usagers avant et, en réalité, c'est pas possible dans la structure de la filière d'attribution des crédits, des terrains, etc... c'est pas possible.

J'ai participé, c'était Barbu qui l'avait fait dans la région de Sannois. J'ai participé à un effort de ce type où les usagers étaient groupés avant, créaient eux-mêmes leur société civile et avaient une association, la G..., qui à ce moment-là les aidait à accoucher de leurs desideratas, les conduisait, les aidait sur le plan de leur cheminement gestionnaire, de leur cheminement financier etc... Mais ça a été une bataille atroce et tout le temps avec les Pouvoirs Publics, il a même fallu à un moment donné ça a été... je ne sais pas si vous vous en souvenez, il a fallu à un moment donné aux environs de Noël, -c'était dans les années 55 par là, 56- que Barbu fasse la grève de la faim publiquement pour obtenir le permis de construire, une mentalité effroyable...

Vers un renouveau du mouvement communautaire dans l'habitat.

L. : *Oui moi je le sens de tous les côtés, c'est extraordinaire ce qui a été construit par les Castors, à l'initiative des gens de Vie Nouvelle de l'époque.*

E. : *Ca remonte déjà assez vieux ça...*

L. : *Ca remonte à 15 ans*

Mais la législation est ainsi faite et c'est ça qui ne colle pas, me semble-t-il. C'est qu'au bout d'un certain temps ceux qui ont fait ce grand effort pour des raisons diverses, soient obligés, à ce moment-là, de vendre et vendre, vendre déjà avec plus-value et puis les nouveaux arrivants qui n'ont pas participé à cet effort, ce sont des acheteurs comme n'importe qui, ils ne sont pas dans l'état d'esprit des reventes. Ce qui fait qu'ici nous avons convenu entre nous que nous ne vendrions pas et, si jamais cela était, si quelqu'un devait être obligé de vendre, eh bien, il y a priorité pour les autres pour acheter collectivement ou individuellement.

E. : *Comment ça se passerait si...*

L. : *Ben on n'en n'a pas discuté encore entre nous.*

E. : *Ca ne s'est jamais produit pour l'instant, il n'y a pas eu...*

L. : *Ca s'est jamais produit, parce qu'il n'est pas question que l'un d'entre nous vende, il n'en n'est pas question, mais si jamais ça devait se produire, eh bien, cela risque de ne pas être au prix du marché. Alors, c'est pour ça qu'entr'autre c'est difficile...*

Ebauche d'un autre type de relations avec les locataires

L. : *Mais nous nous avons même ici, tous les locataires qui sont passés avant qu'on traite avec eux, ben on les a présentés il fallait qu'il y ait un accord.*

E. : *Où, il y a une discussion, sur une espèce d'engagement, sur le style de vie...*

L. : *Oh oui, oh ben ça, les locataires savent ce qui les attendent. Et ils viennent parce que ça leur plait, ça chacun hein... chacun sait qu'il va être amené à participer au travail effectif d'entretien général,*

E. : *Mais ils recherchent un peu ça, s'ils viennent là c'est que ça les intéresse...*

L. : *Au départ non puisque ils arrivent par des agences, alors nous on a fini par avoir la même agence qui sait maintenant quel est le type d'individu qu'on cherche.*

E. : *Qui fait la pré-sélection...*

L. : Qui fait déjà une première pré-sélection et nous-mêmes ensuite et il nous est arrivé de donner la préférence à des gens dont on sentait qu'ils s'intégreraient plus facilement que d'autres.

E. : C'est une condition un peu de...

L. : C'est sûr parce qu'on peut vraiment se saloper la vie quand il y a un mauvais coucheur qui vient dans une si petite unité, c'est sûr. Vous n'imaginez pas qu'à un moment donné alors que les enfants s'ébattaient très librement, que chacun va chez l'un, chez l'autre, qu'il y en ait un qui à un moment donné ben, à l'extrême, il se mette à tirer un coup de fusil en l'air parce que les cris ça l'embête, c'est pas concevable.

Un contre-exemple : "l'enfer" de la vie en résidence

On voit, les histoires qu'on lit dans les journaux sur les résidences c'est pas concevable. D'ailleurs ma fille n'était pas là, elle était dans une résidence et, vraiment, elle était malheureuse. Malheureuse parce qu'il y avait tout le temps des histoires comme ça, il y avait des jeunes qui la nuit venaient crever les pneus des automobiles, qui venaient foutre de la peinture, il y avait un voisin qui était au rez-de-chaussée qui avait un chien et qui faisait peur aux enfants malgré toutes les remarques qu'on lui faisait à ce moment-là, à un moment donné il a même donné un coup de pied à un tout petit bébé et a giflé ma fille qui était enceinte. Enfin, il y a eu un drame elle m'a dit : "Ecoute papa, tu me trouves n'importe quoi, mais je ne peux plus vivre là"... Alors on a aménagé ce pavillon pour elle. Depuis elle vit en résidence... la vie en résidence c'était l'enfer.

Un autre mode de relations, un autre mode d'individus

E. : Mais finalement ce qui me frappe à travers tout ce que vous dites et à travers tout ce qu'on entend dans cette enquête c'est que, si on veut aller au fond des choses, ça exprime un changement de mode de vie, ce ne peut être qu'un changement...

L. : De mode de relations. De mode de relations, on ne peut pas jouer, faire des choses en demi-teintes, du semi-habitat communautaire etc...

Non c'est vraiment un autre mode d'individus. Vous comprenez le fait qu'à peu près instantanément on puisse venir. "Dites donc, tiens il me manque du pain, vous ne pourriez pas me passer du pain... oh ben j'ai oublié, j'ai plus de beurre ou j'ai plus d'huile, j'ai plus ceci, je peux venir, vous avez une machine à tricoter"... Bon c'est un autre genre de vie, quoi, c'est tout, vous ne voyez pas ça dans les résidences parisiennes où les gens ne se parlent même pas... au bout de 15 ans ne savent même pas comment s'appellent leurs voisins de palier. Mais...

"Il faudrait une volonté politique"

- L. : Mais il faudrait une volonté politique. Il y a un butoir, absolument, et quand on crée un programme, quand on le conçoit, déjà ben il faut le prévoir, et si on le prévoit alors ça va à l'encontre d'une certaine rentabilité.
- E. : Si on veut aller au fond et appliquer ce schéma là...
- L. : Ca va à l'encontre d'une certaine rentabilité depuis les plus petites choses : 1 m² ou 2 m² de plus dans la cuisine ça va à l'encontre de la rentabilité, ça change la vie, 2 m² de plus de placards : ça change la vie hein, un espace territorial de verdure extérieure rapporté aux m² construit : CA CHANGE LA VIE...

B I B L I O G R A P H I E

BIBLIOGRAPHIE

- . ALEXANDER Ch., *Une expérience d'urbanisme démocratique*, Seuil 1976.
- . ARCHIVES DE L'O.C.S., volume IV, C.N.R.S., *Sociabilité et vie associative*.
- . ARIES Ph., *La famille et la ville*, Esprit, janvier 1978.
- . ARVON H., *L'anarchisme au XX^e siècle*, P.U.F. 1979 (cf aussi article de J. LACROIX in *le monde* du 13.11.1979).
- . BONNIN Ph., PERROT M., de la SOUDIERE M., *Habitat groupé, Bandes d'enfants*, C. E. S. P./Plan-construction, 1978.
- . DE BIOLEY I., JOURET P., *L'habitat groupé : le mythe du village*, *Recherches sociologiques*, volume X, n° 1, 1979, LOUVAIN.
- . DE BIOLLEY I., JOURET P., MABARDI J.F., *L'habitat groupé: une alternative ?*, Fondation Roi Baudoin. Université de LOUVAIN- La-Neuve.
- . BLOCH-LAINE J.M., *Un espace pour la vie, réflexion publique sur l'habitat en France*, La Documentation Française, 1980.
- . CAHIER INTERNATIONAUX DE SOCIOLOGIE, n° spécial : *Histoires de vie et vie sociale*, volume LXIX, 1980.
- . P.H. CHOMBART DE LAUWE, *Appropriation de l'espace et changement social*, in *Cahiers internationaux de sociologie*, volume LXVI, 1979.
- . C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales de Cahors), *Les Pastilles, action communautaire en milieu socialement défavorisé*, Mai 1980.
- . CHERMAYEFF S., ALEXANDER Ch., *Intimité et vie communautaire*, DUNOD, 1977.
- . C.I.I.S., SAINTE-LAGUE D., *L'habitat communautaire, (expériences nouvelles d'habitat autogéré ou participatif)*, 1979.
- . COLARD-DUTRY, *Projets collectifs de vie familiale*, Centre de Recherches Sociologiques, LOUVAIN.
- . COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN, *Habitat An 2000, quelles perspectives, doc. inédité*, 1980.
- . "CORRESPONDANCE MUNICIPALE", n° 145, *Nouvelles formes de vie et d'actions collectives*, article : "Un projet d'habitat communautaire autoconstruit". n° 158, *Un habitat autogéré*.
- . DISSIDENCE (revue), série autoconstruction: étude psychosociologique du phénomène CASTORS ; série espace et communauté : 4.
- . DECOUFLE Ac et BERQUIN A., *Prospective de l'habitat. Un exemple de conduites sociales innovantes : les communautés d'habitats en milieu urbain*.
- . ECHANGES ET PROJETS, *L'Espace, une société qui détruit l'essentiel*, n° 13, 1977.
- . GARRIGOU-LAGRANGE M., *Trois arts et trois manières d'habiter "neuf" en Scandinavie*, in *Habitat et Vie Sociale*, Mars Avril 1976.

- . GUILLAUME M., *Il faudra penser une société fragmentée*, le Monde 25.11.1979.
- . GROMARK Sten, *The phenomena, concept and problem of communal living and habitation. A critical analysis within a contemporary westeuropean post-war context*, School of Architecture, Chalmers GÖTEBORG 1981, SUEDE.
- . HASSAN FATHY, *Construire avec le peuple*, ed. Sindbad.
- . HAUMONT N., *La copropriété*, I.S.U. 1976.
- . INYZANT H., *Le mouvement CASTORS en France entre 1950 et 1960*, M.E.C.V., juin 1980
- . Ph. d'IRIBARNE, *Interview de Ph. d'IRIBARNE par P. DROUIN sur le thème : "La société de liberté"*, le Monde-dimanche 31 Août 1980.
- . KERSPERN A., *Les communautés d'habitants : un mode d'appropriation en commun (réflexion historique sur les "Sociétés taisibles")*, Groupe de Recherches sur l'Habitat Associatif et Ministère de la Justice. Mars 1980.
- . KOPP A., *Ville et Révolution*, Editions Anthropos 1972.
- . MABARDI J.F., JOURET P., de BIOLLEY J., *L'appropriation collective de l'espace : une alternative ?* in revue A PLUS, n° 68, janvier 1981.
- . MEISTER A., *Coopération d'habitation et sociologie du voisinage, (étude de quelques expériences pilotes en France)* Editions de Minuit, 1957.
- . M.H.G.A., (*Mouvement pour l'habitat groupé autogéré*) : charte, revue habitants, n° spécial : "des ateliers d'habitants".
- . PLAN CONSTRUCTION :
 - *Un nouvel habitat*, Avril 1971.
 - *Participation des habitants à la conception et à la réalisation du cadre bâti*, 1973.
 - *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants (synthèse d'expériences*, Mars 1979).
- . P. LEFEVRE, *Habitat prémédité, la Hayette, (c.r. de l'évolution du groupe)* 500 p.
- . OSMONT A., *Une communauté en ville africaine : les Castors de DAKAR P.U.F.*
- . RAPOPORT A., *Pour une anthropologie de la maison*, Dunod, 1972.
- . REYNAUD P., *La copropriété dans les grands ensembles*, La Documentation française, 1978.
- . REYNAUD P., A. KERSPERN, *Autogestion de l'habitat in revue des études coopératives*, Avril 1981, en annexe la charte du M.H.G.A.
- . REVUE H., *Propositions sociales pour l'habitat*, y. de LAGAUSIE, mai 1979
- . REVUE H., *Les femmes et leurs espaces*, Juillet-Août 1979, article : *Femmes en communauté : habitat et mode de vie, lequel détermine l'autre ?*.

- . TURNER J.F.C., *Le logement est votre affaire*, Seuil, 1979.

THESES

- . AGAZZI M. et CAILLET J.P., *Les PHILETAIRES (habitat groupé autogéré, 205 p., 1978.*
- . CARDIN M., *"Habitat autogéré" 108 p. 1977.*
- . CASTANIE, *Un habitat de groupe, 123 p., 1979.*
- . DESLOGES E. et MAGNAN S., *LES CASTORS (les limites de la prise en charge par les usagers de la production de leur habitat), 1977*
- . ESPINASSE C., MEUNIER R., *La coopération de logement, structure privilégiée de participation, 1977.*
- . GAILLARD M., *Habitat-Habitants, 73 p., 1979.*
- . I.U.T., *Génie Civil, La Rochelle, Habitat groupé autogéré, 68 p. 1979.*
- . MAUNOURY B. et WACHLI Cl., *Malaise de l'individu et habitat autogéré (titre de l'introduction) 53 p., 1979.*
- . PARANT Cl., *Habitat coopératif, habitat groupé autogéré, 23 p. 1978.*
- . SAUZET Cl., *Problématique de la "participation" en architecture, 155 p., 1978.*
- . VALLET J.P., *Pratiques autogestionnaires d'aménagement, 194 p., 1979.*

18 NOV. 1981

1 seul exemplaire